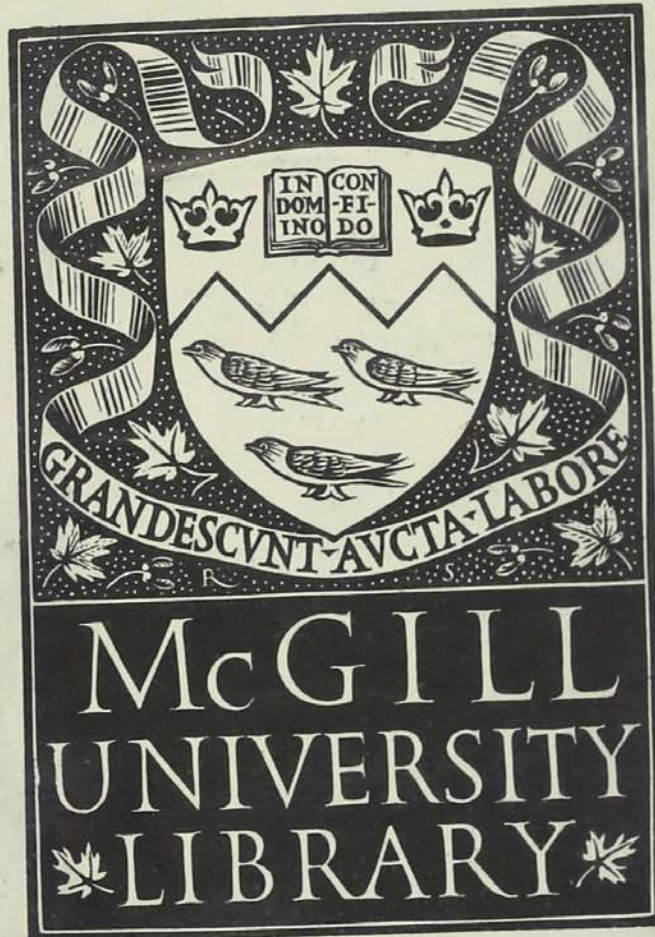
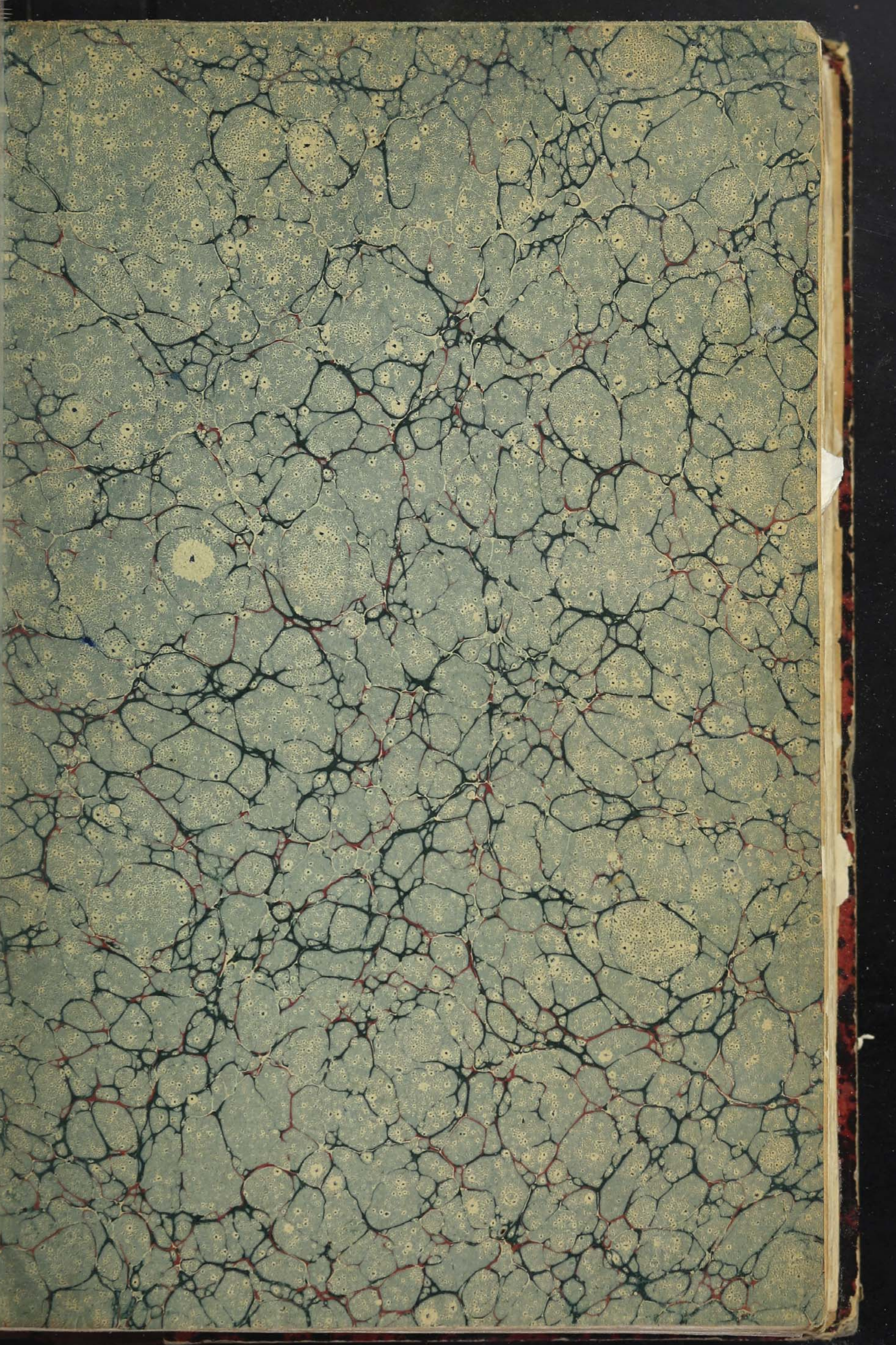




PETER WHITEFORD &  
JOCELYN CLIFFORD REDPATH  
LIBRARY FUND



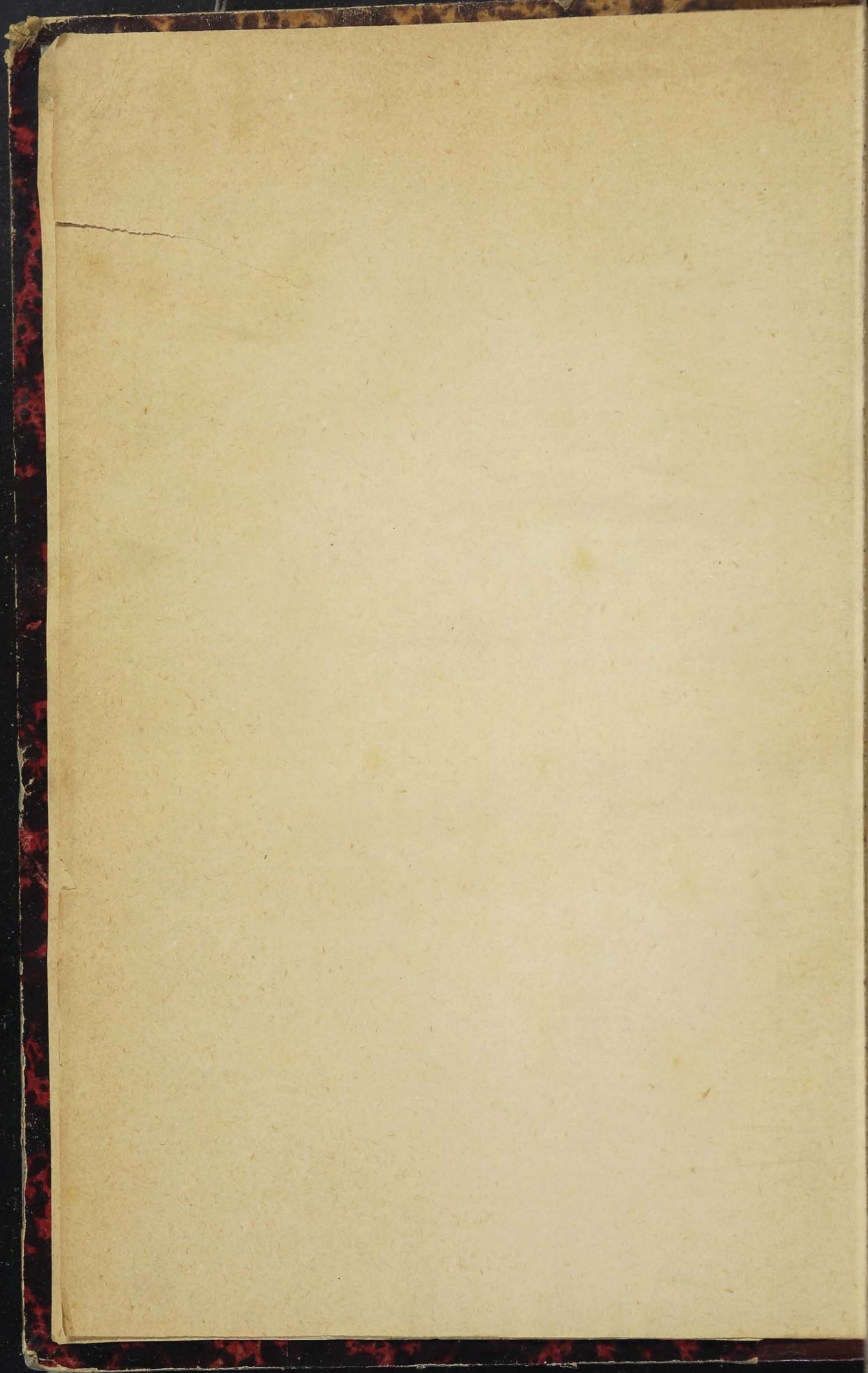


3 vol.

This work is the great classic  
of anthropology. Of great value  
Uncut & unopened

~~307~~  
18H.

69



ANTIQUITÉS  
**CELTIQUES**  
ET  
ANTÉDILUVIENNES.

Cet Ouvrage, imprimé en 1847, n'a pu, en raison  
des circonstances, être publié qu'en 1849.



ANTIQUITÉS  
**CELTIQUES**

ET  
ANTÉDILUVIENNES.

MÉMOIRE

SUR L'INDUSTRIE PRIMITIVE ET LES ARTS A LEUR ORIGINE.

PAR  
**M. BOUCHER DE PERTHES.**

AVEC 80 PLANCHES REPRÉSENTANT 4600 FIGURES.



PARIS :

TREUTTEL et WURTZ, Libraires,  
rue de Lille, 47.

DERACHE, rue du Bouloy, 7.

DUMOULIN, quai des Augustins, 43.

VICTOR DIDRON, place St.-André-  
des-Arts, 30.

1847.

REVUE  
GÉNÉRALE

DES LANGUES

ET DE LITTÉRATURES

DE L'ÉTRANGER

PAR M. J. BARRÉ

PARIS



PARIS

ÉDITEUR, M. J. BARRÉ, 10, RUE DE LA HARPE, PARIS  
M. J. BARRÉ, 10, RUE DE LA HARPE, PARIS

1842

## AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR.



Des instrumens et des signes très-anciens, découverts de 1837 à 1846, dans des sépultures celtiques et des terrains diluviens, ont fait l'objet de plusieurs Mémoires de M. Boucher de Perthes, qui ont été lus par l'auteur à la Société d'Emulation d'Abbeville en 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845 et 1846. Après les avoir réunis et méthodiquement classés, M. Boucher de Perthes en a repris la substance et s'en est servi pour composer l'ouvrage qu'il vient d'achever et qu'il a voulu adresser à la Société dont il est Président depuis dix-sept ans. Il remercie les Membres de cette Société de l'assistance qu'il a trouvée en eux pour

compléter ses recherches et en constater les résultats. Les noms qu'il cite, connus des savans, sont ceux d'hommes qui, eux-mêmes, ont pris rang dans la science.

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que la Société d'Emulation d'Abbeville, dont la fondation remonte à l'autre siècle, est une des Académies de province qui a compté parmi ses Membres le plus de personnages dont les noms ont eu et ont encore de la célébrité. Nous en citerons quelques-uns. Dans les sciences : Xavier Bichat, Corvisard, Millin, Cambry, Silvestre de Sacy, Lhéritier, Baillon, Noël de la Morinière, de Courset, Arthur Young, Anson, Pinkerton, Cuvier, Deleuse, Alibert, Fauvel, Framery, Poirée, Traullé, de Candolle, Gaillon, Lapostolle, Hurtrel d'Arboval, Lherminier, de Vielcastel, Sidney Smith, Boucher de Crèvecœur, Lever de Gonseville, Perrier, de Morogues, de Sellon, de Tournon, Casimir Picard. Dans les lettres : Millevoye, Vigée, Legouvé, Laya, Saint-Ange, Boinvilliers, Desmoustiers, Andrieux, Arnault, Ch. Nodier, Th. Burette, Ch. Labitte, etc. Dans les arts : Choquet, Levasseur, Lesueur, etc.

Bien que l'auteur ait indiqué, dans le premier chapitre, le plan et le sujet de son livre, il ne sera pas inutile d'y ajouter quelques réflexions; elles feront mieux comprendre l'importance de la question qu'il traite et du jour qu'elle doit jeter sur une période demeurée dans une obscurité qu'on a pu long-temps croire impénétrable.

Les recherches faites pour découvrir des fossiles humains, des traces d'hommes antédiluviens, étaient, comme on sait, restées jusqu'à présent sans succès. Dans son livre intitulé: *De la Création* (\*), M. Boucher de Perthes avait posé en principe que, tôt ou tard, on rencontrerait ces traces. Il appuyait cette opinion :

1° Sur la tradition d'une race d'hommes détruits par le déluge.

2° Sur les preuves géologiques de ce déluge.

3° Sur l'existence, à cette époque, des mammifères les plus voisins de l'homme et

(\*) *De la Création, Essai sur l'origine et la progression des êtres*, 5 vol. in-12, Paris 1838.

ne pouvant vivre que dans les mêmes conditions atmosphériques.

4° Sur la certitude ainsi acquise que la terre était habitable pour l'homme.

5° Sur ce que dans toutes les régions, îles ou continens, où l'on a rencontré ces grands mammifères, l'homme y vivait ou y avait vécu; d'où l'on en pouvait conclure que si les animaux avaient paru sur la terre avant l'espèce humaine, elle les y avait suivis de près, et qu'à l'époque du déluge elle y était déjà assez nombreuse pour y laisser des signes de son passage.

6° Enfin sur ce que ces débris humains avaient pu échapper aux investigations des géologues et des naturalistes eux-mêmes, parce que la différence de conformation qu'on remarque entre les individus fossiles et leurs analogues actuellement vivans pouvaient exister entre les hommes antédiluviens et ceux d'aujourd'hui; dès-lors qu'on avait pu les confondre avec d'autres mammifères; qu'ici les probabilités physiques, l'expérience présente et passée, la géologie comme l'histoire, enfin la croyance universelle venaient à l'appui de la tradition; qu'é-

videmment une race d'hommes antérieurs au dernier cataclysme qui avait changé la surface de la terre, y vivait dans les mêmes temps et vraisemblablement dans les mêmes lieux que les grands quadrupèdes dont on a retrouvé les os.

Dans cette conviction, M. Boucher de Perthes n'a négligé ni soins, ni travaux, pour obtenir la preuve matérielle de sa démonstration théorique. Sa position de fortune lui permettait les dépenses qu'exigent les coupes de terrain et en général toutes les recherches géologiques et archéologiques exécutées sur une grande échelle. Ces recherches, il les a faites et elles ont duré dix ans. Le nombre de bancs diluviens qu'il a fait ouvrir dans les départemens de la Somme, de la Seine et de la Seine-Inférieure est considérable; il a étudié ces terrains avec une attention scrupuleuse. D'un autre côté, les travaux des ponts-et-chaussées, ceux du génie militaire, les études du génie civil pour les voies de fer, ont facilité ses explorations; aussi le résultat a-t-il été complet. S'il n'a pu constater encore, dans les gissemens qu'il a analysés, la présence de fossiles

humains, il a rencontré l'équivalent; et parmi des débris d'éléphants, de mastodontes, de sauriens, dont on peut voir au Muséum d'histoire naturelle de Paris des échantillons envoyés par lui, au milieu de ces fossiles, souvent même à plusieurs mètres au-dessous et à une profondeur où nul archéologue n'avait eu l'idée de chercher des traces humaines, il a découvert des armes, des ustensiles, des figures, des signes, des symboles, le tout en pierre, non pas sur un seul point, mais sur beaucoup; et l'on peut presque affirmer que dans tous les terrains où il existe des fossiles de grands mammifères, on rencontrera, si on les étudie avec persistance, de ces mêmes ébauches de l'industrie humaine.

Mais il suffirait qu'on en eût vu une fois, pour que la question fût résolue. Elle l'est donc, et la théorie que l'auteur avait présentée dans son livre *De la Création* est aujourd'hui une vérité acquise. Non-seulement les traces d'une race d'hommes antédiluviens ont été retrouvées, mais ces traces prouvent que ces hommes avaient leurs arts, leur religion, leurs signes symboliques, leur



langue hiéroglyphique. Parmi ces signes, l'auteur a cru reconnaître les types primitifs des dolmen et des pierres posées dites *pierres druidiques*, et cette assimilation n'est ni la moins curieuse, ni la moins vraisemblable. La description des objets, celle des recherches, des fouilles, des sondages, font la matière de plusieurs chapitres, à la suite desquels sont dessinés ces objets, ainsi que la coupe des terrains qui ont été explorés.

Des échantillons de ces terrains, couche par couche, soigneusement étiquetés, et tous les morceaux recueillis, dont une partie ont été conservés dans leur gangue, sont à Abbeville, chez l'auteur, où chacun peut les examiner. Pour faciliter cet examen, M. Boucher de Perthes a offert à l'Académie de faire transporter à ses frais, à Paris, sa collection entière, et d'en faire un don (\*) gratuit au pays, à la seule condition qu'un local convenable et ouvert au public serait

(\*) M. Boucher de Perthes a également fait don à la France, en 1843, de sa belle galerie de meubles du moyen-âge; elle a été acceptée avec reconnaissance, et pourtant il attend encore qu'un local soit préparé pour la recevoir.

disposé exprès dans un des musées de la capitale.

En outre de ses recherches dans les bancs diluviens, M. Boucher de Perthes a fait ouvrir plusieurs tombelles, un grand nombre de sépultures gauloises et celtiques, et d'autres d'origine inconnue, bien plus anciennes encore. Il donne la description de lits superposés d'ossemens et de cendres, séparés par des bancs de tourbes et de tuf. Il a découvert ainsi jusqu'à cinq étages d'urnes cinéraires appartenant à des générations différentes, dont les dernières étaient placées dans la tourbe bocageuse ou diluvienne. La grossièreté de la pâte de ces vases (\*) fabriqués à la main et séchés au soleil, et les ustensiles d'os ou de pierre grossièrement taillés qui les entouraient, annonçaient qu'ils remontaient aussi, sinon au premier temps du monde, du moins à une antiquité bien plus reculée que celle qu'on attribue d'ordinaire à ces débris céramiques.

(\*) On peut voir des échantillons de ces poteries données par l'auteur au Musée céramique de Sèvres, fondé par le savant M. A. Brongniart.

Il ne nous reste qu'à dire un mot de l'exécution typographique; elle a eu lieu sous les yeux de l'auteur, et, ainsi qu'on peut le voir, elle laisse peu à désirer. Il en est de même des planches: exécutées par d'habiles dessinateurs avec une exactitude mathématique, elles rendent les objets avec vérité.

Il est inutile d'entrer dans le détail des frais qu'a entraînés cette publication. A l'inspection seule du volume, des quatre-vingts planches et des seize cents figures qu'il contient, on reconnaît que rien ne ressemble moins à une spéculation de librairie, et que le prix indiqué ne peut couvrir qu'une bien petite partie de ces frais; mais ainsi l'a voulu l'auteur. Il a soulevé une question capitale et présenté une nouvelle page d'histoire, il désire en faciliter l'étude, et dans sa prévision qu'ici les faits seraient confirmés par les faits, il en a appelé aux lumières de tous.

Il sera répondu à cet appel, et l'étude de ces signes de pierre jusqu'alors dédaignés ou inaperçus, donnera peut-être la clef d'une langue hiéroglyphique qui fut celle d'un

peuple séparé de nous par un déluge et par une série de siècles dont l'imagination humaine ne peut pas apprécier le nombre.

Au moment où nous terminons cette note, nous apprenons que l'Académie des Sciences a, sur la demande de l'auteur, nommé pour examiner les questions traitées dans ce livre et pour constater les faits, une commission composée de MM. L. Cordier, Dufrenoy et Elie de Beaumont. Une seconde commission de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a été adjointe à celle de l'Académie des Sciences : MM. Jomard et Raoul Rochette en font partie. Le choix d'hommes aussi distingués prouve assez l'importance que la science attache à l'ouvrage que nous annonçons et aux découvertes qu'il signale.



# ANTIQUITÉS CELTIQUES

## ET ANTÉDILUVIENNES.

---

### CLASSEMENT DES PLANCHES.

---

Les planches 1, 2, 3, 4, 5 et 6, *instrumens celtiques en corne de cerf*, doivent être placées à la fin du chapitre XIV, entre les pages 300 et 301.

Les planches 7, 8, 9, 10, 11, 12, *instrumens celtiques en os d'hommes et d'animaux*, doivent être à la fin du chapitre XV, entre les pages 320 et 321.

Les planches 13, 14, 15 et 16, *instrumens en pierre, haches celtiques*, doivent être à la fin du chapitre XVI, entre les pages 346 et 347.

Les planches 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, *instrumens en pierre, haches diluviennes*, doivent être avant la dernière page du chapitre XVII, entre les pages 376 et 377.

Les planches 24, 25 et 26, *instrumens en pierre, couteaux celtiques*, doivent être avant la dernière page du chapitre XVIII, entre les pages 398 et 399.

Les planches 27, 28, 29, 30, 31, 32, *instrumens en pierre, couteaux diluviens*, doivent être à la fin du chapitre XIX, entre les pages 416 et 417.

Les planches 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, *types primitifs des monumens druidiques*, doivent être à la fin du chapitre XX, entre les pages 438 et 439.

Les planches 41, *hiéroglyphes primitifs, silex non ouvrés*, et 42, *hiéroglyphes primitifs, silex accidentés ou douteux*, doivent être à la fin du chapitre XXI, entre les pages 460 et 461.

Les planches 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49, *figures et symboles de l'époque celtique*, doivent être à la fin du chapitre XXII, entre les pages 474 et 475.

Les planches 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74 et 75, *figures et symboles de la période antédiluvienne*; la planche 76, notes 42 et 50, pages 587, 613 et suivantes, intitulée : *coins, chevilles et outils en silex de la période antédiluvienne*; les planches 77, 78, 79 et 80, note 50, pages 613 et suivantes, intitulées : *outils, figurés et symboles en silex de la période antédiluvienne*, doivent être à la fin du chapitre XXIII, entre les pages 500 et 501.



DE L'INDUSTRIE PRIMITIVE :

DE

# L'INDUSTRIE

PRIMITIVE

ou

## DES ARTS A LEUR ORIGINE.

---

### CHAPITRE I.

De l'Industrie primitive : aperçu général.

En mai 1834, M. le docteur Ravin, membre de l'Académie de médecine, et l'un des hommes les plus consciencieusement savants de ce département, adressa à la Société d'Émulation la description d'une pirogue

gauloise trouvée sous la tourbe à Estrebœuf, près Saint-Valery-sur-Somme. Cette description et le dessin de ce curieux monument dont on peut voir encore les débris au musée d'Abbeville, sont dans le volume de 1835 des *Mémoires de la Société d'Émulation*, page 81.

Un autre membre de la Société, M. le docteur Picard, a donné dans le même volume une notice sur un ornement en dents de sanglier, découvert près de Picquigny, et sur quelques gaines de haches appartenant également à l'époque celtique. J'avais vivement engagé M. Picard à finir son travail et, pour lui en faciliter les moyens, j'avais fait faire plusieurs fouilles qui n'avaient pas été improductives, quand une mort, hélas trop précoce, l'enleva à la science et à ses amis.

Les matériaux que j'avais réunis, je n'ai pas voulu les laisser sans emploi. M. Picard ne pouvant plus les mettre en œuvre, j'ai tenté de le faire; j'ai continué les recherches commencées; j'ai exploré tous les terrains que le redressement du lit de la Somme, le dessèchement des anciens fossés et le creusement des nouveaux mettaient à découvert, et, depuis 1837 jusqu'aujourd'hui, il n'y a eu, autour d'Abbeville, aucun remuement de terre de quelque importance auquel je n'aie assisté.

Lorsqu'un indice annonçait un monument, ou même une simple trace, j'ai fait continuer l'excavation et j'ai été quelquefois assez heureux pour trouver, non des objets précieux ou des morceaux d'art, mais des jalons utiles à l'étude que je poursuivais.

Les découvertes dont nous aurons à parler pourront donc, au premier aspect, paraître bien minimes, car elles



se bornent à des ossements, à des pierres grossièrement taillées. Ici point d'inscriptions, ni de médailles, point de bas-reliefs, ni de statues, pas de vases élégants dans leur galbe ou riches par leur matière: des os, des silex à peine polis. Mais pour l'observateur aux yeux duquel la démonstration d'une vérité a plus de prix que la possession d'un bijou, ce n'est ni dans le fini de l'œuvre, ni dans son prix courant qu'est la valeur. Le morceau qui lui paraît le plus beau est celui qui lui offre le plus d'aide pour la démonstration d'un fait, pour la réalisation d'une prévision; et ce caillou qu'un collectionnaire repousserait dédaigneusement, ou cet os, qui n'a pas même la valeur d'un os, devenu précieux par les peines qu'il lui a coûtées, il ne le donnerait pas pour un vase murrin ou pour son poids d'or.

Véritablement ne vaut-il pas mieux? j'ai parlé de fatigue, mais en est-il qui n'ait sa compensation? et quelle conquête nous semble plus douce que celle qui est obtenue par l'étude. Il n'est aucun de vous, Messieurs, botaniste, entomologiste, ornithologiste, qui n'ait senti une émotion de bonheur, lorsqu'à la fin de la journée, après avoir inutilement battu la plaine et la forêt, il rencontra la plante, l'insecte, ou l'oiseau qu'il cherchait depuis l'aube.

Dans nos investigations archéologiques, dans ces fouilles dont le but est de constater le passage sur la terre de ces hommes dont tant de siècles nous séparent, l'intérêt n'est pas moindre, car le passé surgit devant nous, et l'on croit voir revivre les aïeux.

Les arts, même les plus simples, même ceux qui

semblent nés avec la nature, ont pourtant, comme cette nature, eu leur enfance et leurs vicissitudes; et l'industrie proprement dite ou, si l'on veut, les arts indispensables ont précédé ceux de pur agrément. Il en est des hommes comme des animaux; et le premier rossignol avant de songer à s'ébattre et à chanter, a cherché une branche pour se percher et un vermisseau pour se nourrir : il fut chasseur avant d'être musicien.

Quel que soit le nombre de siècles qui couvre un peuple, il est un moyen de l'interroger et de connaître quelles ont été sa taille et son intelligence. Ce moyen c'est de mesurer son œuvre. S'il n'y a d'œuvre d'aucune espèce, c'est que ce peuple n'a fait que paraître ou, s'il a duré, c'est qu'il est toujours resté faible et impuissant : l'expérience nous le prouve, cette absence totale de monuments n'existe que chez des peuplades transplantées, races qui, jetées sur un sol anormal pour elles, sous un climat contraire à leur nature, y végètent, s'y étioilent, et sont chaque jour au moment de s'éteindre.

Mais chez le peuple qui a une patrie, chez le peuple que l'esclavage ou le vice n'a pas encore abruti, on trouve toujours quelque trace ou du moins quelque souvenir d'un art qui lui fut propre, trace prête à s'effacer peut-être, mais pourtant qui rappelle encore, par un dernier reflet, la physionomie de ce peuple, sa position sociale et le degré de civilisation où il était lorsque cette ébauche fut faite.

Parmi ces essais de l'industrie primitive, s'il en est d'un usage présent et n'attendant qu'à la vie matérielle, il en est encore qui ont été évidemment produits pour

l'avenir : telles sont ces armes, ces amulettes qui doivent suivre leurs propriétaires dans le tombeau et au delà s'il est possible, car dans tous les temps les hommes ont voulu vivre après leur mort.

Dans ces meubles d'outre-tombe, dans ces débris des âges, dans ces essais, quelque rustiques et imparfaits qu'ils semblent, il n'y a rien à dédaigner, rien à rejeter. Derniers témoignages de la jeunesse de l'homme et de ses premiers pas sur la terre, ils offrent probablement tout ce qui reste de ces nations qui n'élevèrent ni colonnes, ni monuments. Là, dans ces pauvres ustensiles, est toute leur histoire, toute leur religion; là, est leur langue à la fois vulgaire et sacrée, et c'est dans ces rares et grossiers hiéroglyphes, qu'il faut évoquer leur existence et la révélation de leurs mœurs.

Sans doute, quand il s'agit des Égyptiens, des Grecs, des Romains, enfin de ces peuples qui nous ont doté de chefs-d'œuvre aujourd'hui encore nos modèles, il deviendrait oiseux d'aller interroger le tronc du vieux chêne et de lui demander s'il est tombé brisé par la tempête ou frappé par la cognée; ou bien d'argumenter pour prouver que l'angle de cette pierre a été poli par les hommes et non par le frottement d'un cours d'eau. Mais quand le sol qu'on explore est sans autres symptômes de la vie intelligente, quand il est question d'un peuple dont l'existence même est mise en doute, tout vestige devient histoire.

Qu'on ne dise pas ici que le premier aspect suffit et qu'au milieu des élaborations de la nature, quelque simples ou complexes qu'elles soient, il est toujours facile

de reconnaître ce qui émane de la main de l'homme. Oui de l'homme civilisé. Mais de l'homme primitif, de l'homme brut? Non. Et quand cet homme, quand ce sauvage n'a d'autre moteur que ses bras, d'autre outil qu'une pierre, d'autre modèle que la nature, et la nature agreste, alors son œuvre aussi imparfaite que ses outils, aussi agreste que cette nature, s'en rapproche si fort, qu'il faut une étude réelle pour la séparer de sa matière et déterminer si, ébauche d'un travail ou simple apparence de ce travail, elle est le résultat de la volonté d'un être ou un simple jeu de l'élément.

Dans le premier cas, quoique convaincu moi-même, je n'ai pas toujours pu faire partager ma conviction; plus d'une fois on a accueilli ma démonstration avec un sourire d'incrédulité qui aurait peut-être ébranlé ma propre croyance, si l'objet en litige eut été isolé ou si de nombreuses analogies n'étaient pas venues à l'appui de mes assertions. Aussi, Messieurs, ne me bornerai-je pas à vous prier de ne pas juger sans entendre; je vous prierai encore de ne pas juger sans avoir vu.

Ce que j'ai vu, vous pourrez le voir. Les terrains que j'ai explorés sont là sous vos pas; les tranchées ne sont pas fermées et l'on s'apprête à en ouvrir de nouvelles. Les morceaux que j'ai recueillis et qui feront l'objet de cette étude, sont dans mon cabinet qui vous est ouvert ainsi qu'à tous ceux qui s'occupent de choses utiles: les faits que j'ai étudiés, vous pourrez les étudier avec moi.

Nous avons défini les peuples de l'Asie, de la Grèce, de l'Égypte et de Rome, par leur architecture, leurs sculptures et, surtout, par leurs médailles. Ceux dont il

s'agit ici n'ayant ni médailles, ni architecture, c'est par leurs sépultures, leurs ustensiles ou les débris de leurs industries, qu'il faut les juger. Ces gages de leur existence, je viens de vous le dire, ne sont que des pierres et des ossements, que des tessons d'argile, documens qui souvent même nous échappent et tombent en poussière au premier souffle.

Ces objets si fragiles et d'un travail parfois si problématique, deviennent alors bien moins significatifs par eux-mêmes que par leur entourage et par la manière dont ils sont enfouis et groupés; aussi ai-je compris que c'est en réunissant ces indices qu'on pouvait arriver à un résultat, et ce rapprochement, je l'ai fait avec une attention minutieuse.

Cependant je ne me dissimule pas que mes preuves paraîtront légères et les conséquences hardies, dès lors difficiles à admettre; non qu'elles soient douteuses, ni même bien étranges, mais elles sortent de la voie tracée, elles sont insolites, et si chez nous on aime à voir du nouveau, si partout on en cherche, on a horreur d'y croire; tel qui ajoute foi à une erreur, parce qu'elle est ancienne, rejettera avec dédain une vérité, parce qu'elle date de la veille.

Vous comprendrez qu'il n'est pas question ici de la classe éclairée, ni de nos professeurs et maîtres; je parle de la foule, où, malgré bien des efforts, l'instruction réelle, celle qui naît du raisonnement appliqué à l'étude des choses, a peu pénétré. C'est de cette foule que surgissent les préjugés locaux qui à chaque pas arrêtent celui qui marche, préjugés qui, inutiles à tous,

n'en sont pas moins admis chez tous. Par exemple, il est d'habitude, à peu près dans tous les pays, de tenir en suspicion un homme qui fouille la terre, cette terre fût-elle inculte et sans propriétaire. Or, pourquoi ne veut-on pas qu'un homme fouille la terre? C'est parce qu'il cherche un trésor. Pourquoi ne pas vouloir qu'il cherche un trésor, si ce trésor n'est à personne et s'il vous est loisible de le chercher avec lui? C'est ce que nul ne vous dira, parce que le seul motif à alléguer serait celui du chien du jardinier : la peur qu'il ne le trouve.

La croyance au trésor commence à s'affaiblir dans notre Picardie, aussi n'ai-je jamais rencontré grand obstacle à faire commencer une fouille. Il n'en a pas été de même dans la manière de la diriger : les terrassiers, archéologues à leur manière, s'y prennent de façon à rendre toute recherche inutile, non qu'ils refusent de chercher, mais parce qu'ils cherchent ce que vous ne cherchez pas.

Une de leurs idées favorites est que les oursins sont des étoiles tombées du ciel et les pyrites, le résultat du tonnerre ou plutôt le tonnerre lui-même. Je ne puis vous exprimer combien ces malheureuses productions m'ont causé d'ennui et fait perdre de temps. Quoique je pusse dire, c'était toujours ce qu'ils me présentaient, et, dans cette idée fixe qu'on ne pouvait pas vouloir autre chose, ils rejetaient tout le reste.

Quand j'avais à traverser quelque banc de silex, leurs recherches changeaient de but. Il n'est aucun de nous qui n'ait remarqué que les silex, soit qu'on les trouve

dans leur lit de craie , soit qu'on les rencontre par bancs , offrent les formes les plus bizarres et en même temps les plus variées. Parmi ces formes innombrables, on peut aisément , pour peu que l'imagination s'y prête , trouver des ressemblances à toute chose , et c'est aussi ce que ces ouvriers trouvaient. Ce n'était plus des oursins qu'ils m'apportaient , mais des pierres figurant , selon eux , des pieds , des mains , des bras , des jambes , enfin des animaux et des hommes. Il est inutile de répéter qu'il n'y avait rien de ce qu'ils croyaient voir , que ces silex n'étaient ni des pétrifications , ni des empreintes , mais ils ne les considéraient pas moins comme telles et , dans ma persévérance à soutenir le contraire , ils ne voyaient que le désir de réduire la valeur d'un objet rare et précieux.

Au surplus , cette propension à trouver partout des figures , n'est pas spéciale aux ouvriers , elle s'étend même aux personnes plus instruites , et vous aurez bientôt à juger si je ne m'y suis pas laissé entraîner moi-même.

Une particularité qui m'a toujours frappé c'est cette apparence ou ce prestige de ressemblance de certaines formes de la nature morte avec celles de la nature vivante. Ce rapport n'est assurément qu'un accident , mais il n'en est que plus étrange , car il se répète sans cesse et partout. Quel est celui de nous qui , dans son enfance , ne s'est amusé à délayer de la craie entre deux ardoises ou deux fragmens de marbre , et qui , en les séparant après les avoir frottés l'un contre l'autre , n'est pas resté en extase devant les dessins variés qui , comme par enchantement , apparaissaient sur chaque plaque.

Dans ce tableau naturel , ce sont les paysages , les

vues champêtres, les arbres qui dominant, ou bien encore des formes de bêtes, de chiens, de chevaux, de bœufs, de vaches, d'hommes.

Il ne faut pas même tant de préparations pour amener ces bizarres effets : qu'un peintre, dans un moment d'humeur, jette sur la toile, son pinceau imprégné de couleurs ; de ce choc, il résultera probablement une figure.

Il en est de même dans les corps durs et notamment dans les silex. Brisez un silex à coups de masse, chaque éclat vous présentera l'ébauche d'une partie vivante. Ce seront encore des têtes de chevaux, de bœufs, de moutons, de canards, de singes, d'hommes.

Les formes humaines comme les formes animales trouvent donc, je ne dirai pas un rapport, mais une réflexion dans les formes mortes ou celles qu'amènent le plus souvent les jeux de la matière. Aussi, je le répète, rien de plus ordinaire que ces simulacres de figures qui résultent de la cassure anguleuse ou conchoïde d'un silex ou de toute autre matière quartzreuse.

Mais, lorsque cette cassure n'est plus faite d'un seul coup et par une brisure nette ; lorsque cette ébauche d'une image non moins grossière que celle qui n'est que la suite d'un accident, est le résultat de coups régulièrement répétés et d'éclats enlevés successivement, il est à croire qu'il n'y a plus ici un simple hasard, et que chacun de ces éclats a été produit d'après un plan suivi et dans un but déterminé, bref, qu'on a voulu faire quelque chose et qu'on y a réussi bien ou mal ; quelque imparfaite que soit l'œuvre, l'œuvre existe et une intention humaine s'est appliquée là.



Si vous en doutez, cherchez à côté, et probablement vous rencontrerez bientôt une autre ébauche de même sorte, car ces essais sont rarement seuls; partout il semble que l'ouvrier en a rejeté plusieurs avant d'en adopter un, ou que sa tâche était d'en fabriquer un certain nombre.

Examinez ensuite la position de l'objet: ce n'est pas sur les routes et sur le sol battu, que vous le trouverez; s'il n'était que là, je ne l'admettrais point comme témoignage. C'est à une certaine profondeur; c'est dans la tourbe ou sous la tourbe et parmi des débris de vases, de charbons, d'ossements, avec des haches et des couteaux de pierre; c'est enfin, entouré de ses analogues ou d'ébauches semblables, qu'il se présentera à vous.

Ce n'est qu'après avoir suivi toutes ces phases de la question, que j'ai commencé à en apercevoir la solution. Alors je me suis demandé: ceci est-il encore hasard et caprice de l'élément? L'homme a-t-il posé la main sur cette pierre? ou bien cette pierre existait-elle avant que l'homme n'eut paru sur la terre? bref, cet éclat, cette brisure, ce simulacre d'une forme est-il ou n'est-il pas un travail humain?

Si j'insiste sur ces propositions, Messieurs, ce n'est pas sans arrière pensée, car j'aurai besoin de vous pour les résoudre et pour jeter quelque jour sur des faits demeurés douteux pour moi-même qui en ai fait une si longue étude.

Nous venons de dire que la nature affectionne certaines formes. Ce sont aussi ces mêmes formes que saisit d'abord l'instinct d'imitation, sentiment inné chez tous les êtres.

Et je ne parle pas seulement de l'être humain : ce sentiment nous est commun avec les animaux. Le singe imite l'homme, il le dessine à sa manière, il copie ses gestes comme les oiseaux copient sa voix.

Quant à l'homme, il copie à la fois l'homme et les animaux.

Si cette remarque est vraie, et je crois qu'elle l'est, les premières ébauches artistiques ont dû être chez tous les peuples des imitations des scènes de la vie. Mettez une poignée d'argile dans la main d'un enfant, il en fera une figure; donnez lui un crayon, il s'efforcera de tracer un cheval, un chien, un homme. S'il n'a ni crayon, ni papier, c'est sur le sol qu'il les dessinera avec son doigt ou sa baguette, ou sur le mur avec un morceau de charbon ou de craie.

L'homme de la nature comme l'homme de la civilisation, le sauvage comme le soldat, en feront de même; et, sur l'écorce de l'arbre de la forêt vierge comme sur le plâtre de la caserne ou sur la pierre des murs auréliens, vous retrouverez partout la même volonté de copier la vie.

On voit donc que, jadis comme aujourd'hui, chez les peuples anciens comme chez les peuples modernes, dans la barbarie comme dans l'état social, l'instinct d'imitation a fait les premiers artistes, et que des figures d'hommes et d'animaux furent leurs premiers modèles. Ainsi s'ouvrit partout la carrière artistique et en même temps la science symbolique ou celle des signes.

Les plus vieux symboles, les caractères des langues mères furent probablement des figures d'animaux. La

marche progressive des arts, la civilisation et la raison elle-même n'ont pas eu, pendant bien des siècles, d'autres signes représentatifs : voyez les inscriptions indiennes, égyptiennes, mexicaines, enfin toutes les écritures hiéroglyphiques et même notre alphabet qui selon quelques-uns n'est qu'une dérivation de ces symboles primitifs ou des figures vivantes.

Le dessin ou plutôt la sculpture, qu'on la considère comme jeu, art, symbole, caractère, monument civil ou religieux, tient donc aux premiers âges du monde; elle est née pour ainsi dire avec l'homme. Nul peuple, nulle tribu, nulle famille qui n'ait eu ses signes et ses idoles.

Quelle fut la matière de ces premières images? le bois, l'os, le coquillage, enfin la pierre.

Les images en bois et en os ont dû disparaître; mais celles en pierres doivent exister.

Parmi ces pierres, celles qu'affectionnait l'homme de nos contrées sont les silex. Ces haches si nombreuses, ces couteaux, ces pointes de flèches le prouvent. C'est donc en silex qu'ils ont dû fabriquer aussi les figures d'animaux, quand ils ont voulu les rendre plus durables. Or, lorsque dans une de ces sépultures dont l'origine se perd dans la nuit des temps, vous trouvez au milieu de cendres, de charbons, à côté de haches et de couteaux, d'autres signes d'une forme moins déterminée et dont la coupe vague et mystérieuse ne vous indique pas d'abord l'intention, dites-moi si vous n'y voyez pas un simulacre d'être?

Quant à nous, Messieurs, nous avons cru l'y voir et

nous l'avons cru fermement , mais cette croyance ici ne fait pas loi. Cette figure y est-elle ou n'y est-elle pas ? Telle est la question que je vous soumets de bonne foi. Ce n'est donc point ici un problème que je prétends résoudre, c'est une recherche que je vous propose.

La discussion que j'ouvre sur l'existence ou la non-existence d'images des temps primitifs , n'est point d'ailleurs le sujet principal de cet essai ; ce n'en est qu'un incident , et si je vous en ai parlé tout d'abord , c'est pour qu'il n'influe pas ensuite sur votre opinion , et que ce qu'il a de spécieux ou de hasardé ne puisse pas rejaillir sur le reste. L'imagination est une grande trompeuse , je le sais ; il faut ici séparer ce qu'on peut lui accorder , de ce qui appartient à la science , et ne pas confondre les faits avec les conséquences qu'on en peut tirer. Ces faits seront toujours vrais ; c'est à vous à décider si les conséquences seront toujours justes.

Quel est mon but ? la vérité. C'est aussi le vôtre. J'ai donc dû , en vous disant le pour et le contre , en vous avouant la fluctuation d'idées que j'ai éprouvée , vous prémunir à la fois contre mon entraînement et contre mes doutes. D'après ce motif , vous me pardonnerez d'avoir si long-temps parlé de moi. Vous me pardonnerez aussi les détails trop minutieux sur lesquels je me suis étendu et vais m'étendre encore. Je ne me dissimule pas que je traite une matière ingrate ; et qu'entouré de chefs-d'œuvre comme nous le sommes en France , il est difficile qu'on s'intéresse à quelques tessons d'argile ou à des silex à peine ébauchés. Pourtant , si l'on y réfléchit , cette ébauche est-elle sans

importance? Et quand cet homme, ce sauvage, ramassa une pierre pour lui donner une forme utile à ses besoins ou à sa défense, n'a-t-il pas ouvert la voie à tous les sculpteurs et architectes à venir. Cet essai quelque grossier qu'il soit n'est donc pas à dédaigner, et cet ouvrier des temps primitifs fut à la fois le premier artiste et le premier industriel.

C'est cette période primordiale de l'industrie que nous allons étudier.

---

## CHAPITRE II.

### Des premiers habitans des Gaules.

Avant de parler de l'œuvre, il est bon de dire quelques mots des ouvriers, car c'est leur âge qui nous servira à déterminer celui de leur industrie.

L'opinion reçue est que cette partie de l'Europe où nous vivons est une terre nouvelle ou nouvellement habitée. Ses annales atteignent à peine à vingt siècles; ses souvenirs et ses traditions ne dépassent pas deux mille cinq cents ans.

Les excellens ouvrages de MM. de Caumont et Amédée Thierry ne les font pas même remonter si haut, et les peuples qui ont occupé ou seulement traversé les Gaules, les Galles, les Celtes, les Belges, les Vénètes, les Ligures, les Aquitains ou Ibères, les Kimris ou Cimbres, les Scythes n'y auraient laissé aucun vestige auxquels on puisse assigner cette date.

Ce système est parfaitement fondé en ce qui concerne les grands monumens, car la tradition en serait demeurée. Ces monumens auraient frappé les yeux de nos ancêtres, et leurs ruines frapperaient les nôtres comme les frappent encore celles des cités asiatiques et des fabriques dites Pélagiques et Cyclopéennes. Quoiqu'on ne connaisse pas l'histoire de celles-ci ni même bien positivement leurs fondateurs, ce qui en reste indique, sinon l'instant précis de leur construction, du moins la période de civilisation à laquelle elles se rattachent; et, dès qu'elles appartiennent à cette civilisation, elles se trouvent en deçà de ce que nous considérons comme la période antique. Nous n'avons donc rien à dire de la France présente, ni même de la France romaine ou gauloise, parce que, selon nous, là ne commence pas notre histoire. C'est en traversant le sol de la civilisation, c'est en pénétrant jusqu'au sol celtique, que nous trouverons le berceau de nos pères, ou la terre que foula la population primordiale des Gaules.

Dans cette étude des êtres qui ne sont plus, leurs traces superposées, sorte d'échelle des jours écoulés, seront nos tablettes historiques, tablettes authentiques, car la poussière des âges ne s'improvise point et la couleur des siècles est inimitable.

Venons aux preuves.

Les traces de ces tribus nomades ou conquérantes qui ravagèrent les Gaules, précèdent à peine de quelques siècles l'ère chrétienne. Avant cette époque, la Gaule était-elle déserte? N'y avait-il jamais paru un homme? Aucune peuplade, aucune tribu n'y avait-

elle élevé une chaumière ou placé sa tente? Alors, comme aujourd'hui, son soleil n'était-il pas doux et vivifiant? Sa terre n'était-elle pas fertile? N'avait-elle pas ses collines, ses plaines, ses vallées toutes prêtes à produire? Ou, si les hommes, sauvages encore, ne savaient ni labourer ni semer, n'avaient-ils pas devant eux d'autres moyens de se nourrir: des rivières remplies de poissons, des forêts peuplées de gibier? Alors, je le demande, quand la population surabondait en Asie, en Afrique et sur plusieurs points de l'Europe; quand la Gaule était féconde, quand elle possédait tout ce qui attire et fait vivre l'homme, pourquoi n'y aurait-il pas eu d'hommes? Pourquoi ces hommes n'auraient-ils pas laissé de traces, ou pourquoi ces traces ne remonteraient-elles qu'à vingt-cinq siècles?

Que la Gaule, avant cette période ou même à une époque plus rapprochée, n'ait pas, comme l'Asie, été le siège d'une haute civilisation et de puissans royaumes, c'est ce que semble indiquer l'absence des grandes ruines. Mais pourquoi n'aurait-elle pas eu ses bourgs, ses villages? Ou bien pourquoi encore, de même que les steppes de la Russie, que les prairies et les forêts vierges de l'Amérique, que les plaines fertiles de l'Afrique, n'aurait-elle pas été parcourue, depuis un temps immémorial, par des tribus sauvages peut-être, mais pourtant réunies en famille, si elles ne l'étaient pas en nation?

Si toutes les probabilités disent que les choses ont dû se passer ainsi, et que, sédentaires ou nomades, laboureurs ou chasseurs, des habitans ont existé dans les Gaules dès les premiers âges du monde, il y a donc au-



dessous du sol gaulois, un sol à explorer, des débris à étudier; et, sous ceux-ci, peut-être d'autres débris qui ne datent pas seulement de vingt siècles, mais de trente, mais de quarante, mais de cent.

Sans doute cette antiquité indéfinie trouvera bien des incrédules: on nous renverra à la tradition; on nous dira que ces armes, que ces ustensiles en silex, de l'existence desquels je tire des conséquences si étranges, ne datent que d'hier; qu'ils furent l'arme favorite des Francs, des Scandinaves, et que les Normands s'en servaient encore aux 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> siècles.

Admettons qu'il en soit ainsi. Parce que ces instrumens servaient au 9<sup>e</sup> siècle, est-ce une raison de croire qu'ils n'aient pas servi cent siècles avant? Parmi nos ustensiles usuels nous en avons qui, fabriqués la veille, ne diffèrent en rien de ceux qu'on trouve dans les ruines de Thèbes et qui datent de trois mille ans. C'est qu'il est des meubles, si bien appropriés, dans leur simplicité, aux besoins journaliers de l'homme, que leur forme ne peut changer et qu'elle est restée la même chez tous les peuples de la terre.

Quant aux instrumens tenant au culte et dont la figure est consacrée par le rite, cette figure doit par cela même avoir une durée peu ordinaire.

En reconnaissant donc cette non-existence, dans les Gaules, de constructions anciennes annonçant, par leur perfection, une longue pratique des arts, ou, par leur masse, les efforts collectifs d'un grand peuple, nous n'en concluons pas que l'Europe soit nouvellement peuplée, ni dès-lors qu'on ne puisse trouver des preuves de son antique population.

Que ces preuves ne soient pas des monumens proprement dits, c'est ce que nous venons de faire observer. Il ne s'agit donc ici ni d'édifices, ni de chefs-d'œuvre, mais de simples ustensiles et des premières ébauches de ces idoles, de ces signes mémoratifs consacrés à un culte qui s'établit ou à un ordre de choses qui commence, ouvrages qui ont pu être entrepris et exécutés isolément, et qui, dès-lors, ont dû l'être; car, quelque brut qu'on suppose l'homme primitif, est-il un âge où il n'ait pas eu de besoins et par conséquent où il n'ait pas étudié les moyens de les satisfaire et préféré celui qui lui offrait le plus de profit avec le moins de peine? Est-il un âge où, insensible à tout sentiment humain, il n'ait pas jeté un peu de terre sur le corps de son père mort, puis mis une pierre sur cette terre pour empêcher les animaux féroces de la fouiller?

Qu'on croie donc à l'intelligence innée de cet homme et à sa civilisation précoce, ou bien qu'on ne voie en lui que le sauvage semblable au sauvage actuel, on reconnaîtra que, dès cette époque, sans être ni architecte ni sculpteur, ou, si vous aimez mieux, charpentier ni maçon, il a eu une notion de ces arts; car il a fallu que, pour lui ou pour sa famille, il construisît un abri. Cet abri a exigé un travail qu'il n'a pu faire s'il ne s'est aidé de quelque instrument bien imparfait sans doute, mais qui a dû lui donner l'idée d'en fabriquer qui le fussent moins.

Quand il a eu construit son asile, il a désiré quelques meubles, quelques ustensiles, ne fût-ce que pour

puiser de l'eau à la fontaine, ou pour préparer sa nourriture. Jamais l'homme, quelque arriéré qu'on le suppose, n'a dévoré vivante sa proie sur la terre. Enfin il lui a fallu des armes pour se défendre contre les animaux.

Le bois fut d'abord la matière de ces ustensiles et de ces armes; mais pour travailler ce bois, il fallait une substance plus dure. Il prit des os, des coquilles, des pierres auxquelles il donna la forme propre à faciliter son travail. Tels furent les premiers outils; tels sont ceux qu'on peut retrouver et, selon moi, qu'on retrouve.

Quant à l'âge que l'on doit leur attribuer, c'est un problème que je ne tenterai pas de résoudre. Cet âge, je ne le sais pas; je crois seulement qu'il est bien autre que celui qu'on accorde ordinairement à la première apparition de l'être humain. Je ne nie pourtant pas que l'homme, postérieur aux animaux, comme habitant de la terre, n'y soit venu le dernier; mais c'est que les animaux sont bien vieux: ces ossemens dits anté-diluviens remontent à des milliers d'années, peut-être à des milliers de siècles.

Remarquons que la dissolution de certains corps, lorsqu'ils sont à l'abri des variations atmosphériques, se trouve indéfiniment suspendue et qu'alors, de mille siècles à mille jours, il n'y a, dans les résultats, aucune différence visible: un os fossile subit plus de modification durant une heure d'exposition à l'air que pendant mille ans passés sous terre. Ainsi l'état de certaines substances ne prouve rien, ni pour, ni contre leur âge.

Sans doute il est facile de distinguer un os fossile de celui qui ne l'est pas. On fait aussi une distinction entre les fossiles tertiaires et les fossiles diluviens : ils ont un aspect différent. Provenant de races qui ne sont pas les mêmes, on peut dire qu'ils sont de telle époque ou de telle formation géologique ; mais de combien de siècles ou de milliers de siècles se composent ces époques, c'est ce qu'on ne dira pas.

Que l'on affirme donc que la famille de l'homme est jeune sur la terre, nous l'affirmerons aussi. Mais cette jeunesse de la forme humaine date de loin ; car les jours des premiers âges étaient des jours séculaires.

Ne donnant même à ces débris que l'âge que leur accorde l'interprétation la plus restreinte, la tradition reconnaît qu'avant le déluge existaient des hommes. Pourquoi ne découvririons-nous pas des traces de ces hommes ou des fragmens de leurs œuvres ? Est-il même démontré que nous n'ayons jamais rencontré leurs os ? Pour qu'il n'y eût pas de fossiles humains, il faudrait qu'il n'eût pas existé de créatures humaines à l'époque où vivaient les animaux, aujourd'hui fossiles. Or, j'en reviens à cette proposition : comment n'y aurait-il pas eu d'hommes, puisqu'il y avait sur la terre tout ce qu'il faut pour faire vivre les hommes ; la preuve, c'est que les grands mammifères y vivaient et l'on sait que l'homme peut exister où ils existent. Sans doute la possibilité du fait n'est pas le fait, mais c'est une grande présomption.

Oui les animaux ont précédé l'homme sur la terre et ils devaient l'y précéder ; mais ils ne l'ont pas précédé

d'un temps tellement long qu'eux seuls soient anciens et que notre race soit nouvelle. Dès que les mammifères qui se rapprochent de la race humaine par leur forme, leur intelligence, leurs besoins, leurs sens, leurs passions, leur mode de vivre et de mourir, ont été multipliés sur ce globe, les hommes n'ont pu tarder à y paraître. Ma conviction est donc entière à cet égard : à l'époque du dernier cataclysme qui a changé la surface de notre planète, et même long-temps avant, l'homme y existait et l'on doit y rencontrer ses os.

Alors comment ne les rencontre-t-on pas ? Telle est l'objection. Elle est rationnelle ; pourtant, on ne peut la considérer comme absolue ou comme une solution définitive. Voici ce que, consulté dernièrement par moi, me répondait, le 31 octobre 1844, un des hommes dont la France s'honore, mon respectable ami M. Alex. Brogniart, directeur de la manufacture royale de Sèvres :

« Nous avons besoin de preuves bien évidentes pour  
 « être convaincus de la présence de l'espèce humaine  
 « sur la terre en même temps que les animaux anté-  
 « diluviens. Des observations faites par *vous-même*,  
 « appuyées de descriptions claires et détaillées des ter-  
 « rains, de figures et d'échantillons, seront peut-être  
 « de nature à détruire une loi géologique qui n'est fon-  
 « dée que sur des observations négatives, bien nom-  
 « breuses il est vrai, bien débattues ; mais enfin il ne  
 « faut qu'un fait positif, *évidemment établi*, qu'on ne  
 « puisse attribuer à une exception locale, pour détruire  
 « cette loi. »

Cette réponse de M. Alex. Brogniart est la raison même. Les véritables savans ne sont pas exclusifs, ils croient aux progrès même de la science.

S'il y a eu des hommes anté-diluviens, il peut exister des traces de ces hommes.

Sans quitter le lieu où nous sommes, quand, en y sondant de quelques pieds, nous rencontrons les débris d'une autre époque, avec d'autres mœurs, d'autres monumens, d'autres temps, d'autres hommes; quand quelques pieds plus bas nous trouvons un autre âge et aussi d'autres peuples, qui donc peut dire si, en descendant plus profondément encore, si en pénétrant dans les entrailles d'une terre dévastée par tant de catastrophes, nous n'acquerrions pas la preuve que ce qui fut à la surface est aujourd'hui au centre et que des terrains intermédiaires, ou ces immenses régions que recouvre la profondeur des mers ne nous cachent pas des monumens et les débris de populations inconnues.

Les convulsions qui ont bouleversé notre planète, sont prouvées; l'est-il également qu'à chacune de ces révolutions, elle était sans créatures humaines? Lors de ces premiers cataclysmes, nulle trace de vie. Dans ceux qui suivent, on trouve des débris d'animaux marins, puis de végétaux terrestres, puis de sauriens, puis de mammifères, puis plus rien: tous ont péri, la terre est déserte, ce n'est qu'après une période indéfinie que l'on voit reparaitre des espèces nouvelles qui périssent à leur tour par suite de cette grande destruction dite déluge universel.

Que ce déluge traditionnel concorde avec le déluge géologique, ou avec l'époque clysmienne ou diluvienne; qu'ils ne forment qu'une seule et même catastrophe, qu'ils ne marquent qu'une seule et même période, c'est une grave question que nous n'entreprendrons pas de traiter; nous voulons seulement dire qu'il est un immense et dernier bouleversement dont la tradition est restée chez presque tous les peuples.

Alors, nous en convenons, les hommes vivaient. Mais depuis combien de temps vivaient-ils et combien de révolutions semblables avaient-ils éprouvé? La tradition ne le dit pas : comment l'aurait-elle dit, si la destruction a été totale.

Que dans chacun de ces terribles évènements, la surface du globe ait été balayée, renouvelée, c'est ce que la géologie nous montre; mais elle nous montre également que rien ne s'est perdu et qu'on retrouve successivement des traces de ces diverses époques.

Ces traces, les a-t-on aperçues toutes le même jour? Non, ce n'est que peu à peu et seulement de notre temps qu'on les a signalées d'une manière positive.

Dans cette voie de découvertes nous ne sommes qu'au point de départ. Alors pourquoi dire que nous sommes arrivés au terme du voyage? Parce que nous avons levé un coin du voile, en faut-il conclure que nous avons vu tout ce que le voile recouvre?

Nous savons aujourd'hui, qu'au moment de chacune de ces révolutions, il existait beaucoup d'animaux; c'est une vérité que démontrent les amas d'os des gisemens diluviens. Ces gisemens nous étaient inconnus

il y a cent ans; et, au commencement de ce siècle, nous ne connaissions pas le quart des espèces antédiluviennes que nous connaissons aujourd'hui. Peut-être dans trente ans, en connaissons-nous davantage.

Il est des contrées entières jonchées de squelettes d'éléphants. Il en est d'autres où l'on n'en a jamais vu. Cela s'explique : un courant aura traversé la zone où ces animaux vivaient et aura entraîné en masse leurs cadavres vers un point; ce point est resté à découvert; un concours de circonstances y a conduit des voyageurs aptes à reconnaître ce fait et à le signaler.

Un autre courant aura atteint une région habitée par les hommes; ces hommes à leur tour auront été engloutis et, eux aussi, jetés morts, non plus sur une surface, mais dans quelque vaste excavation, dans quelque caverne intérieure, ou précipités dans la profondeur des mers.

Depuis, ces mers ont changé de place, ou les eaux en ont baissé. Elles baissent peut-être encore et ces grands gisemens d'os humains, vaste cimetièrre des générations d'alors, pourront reparaitre au jour.

Qu'est-il même besoin de ce dessèchement des mers? La découverte d'une plage nouvelle, l'éboulement d'une montagne, l'ouverture d'une caverne ou de quelque grande fissure de la surface; ou seulement des travaux d'arts et des sondages à travers les couches intermédiaires, peuvent à tout instant amener la démonstration que nous cherchons, celle de l'existence de ces hommes antédiluviens : la science marche toujours et la vérité tend partout à se montrer.



Pour renverser toutes les données acquises, ou ces théories qui reposent bien moins sur des faits que sur des paroles et des inductions, il suffit donc, comme le dit M. Alex. Brogniart, d'un incident heureux, d'une de ces rencontres inattendues mais qui n'en sont pas moins convaincantes.

Qui sait même si ce n'est pas ici, sous nos pieds et dans ces lieux, qu'existent les témoignages de cette antiquité des œuvres des hommes et d'une antiquité qui dépasse toutes les prévisions? Vous avez tous, Messieurs, visité, à la porte d'Abbeville, à droite de la route de Boulogne, et sur celle de Lavers, les sablières de Menchecourt. Depuis bien des années, on en extrait du sable pour la bâtisse. Il y a plus de trente ans, que M. Baillon et mon père, qui l'un et l'autre figurent parmi les fondateurs de cette Société, ont signalé dans cette sablière un dépôt d'os diluviens; et, en effet, un squelette presque entier de rhinocéros, et depuis, de nombreux débris d'éléphants ou d'autres animaux, ont été recueillis et envoyés au muséum de Paris et à celui de cette ville où vous pouvez les voir encore. Eh bien! Messieurs, dans ces sables, à une profondeur d'environ huit mètres, au milieu de ces mêmes ossemens anté-diluviens, ont été trouvées des traces du travail de l'homme, des haches en silex que je soumettrai à votre examen avec toutes les circonstances de la découverte.

Que ces haches aient le même âge que les os, c'est ce que je ne puis affirmer; leur origine peut être postérieure comme elle peut être antérieure. Ce que je

maintiens seulement comme probable, c'est qu'elles sont là depuis que les os y sont, et qu'elles y sont par la même cause. C'est maintenant à la géologie à déterminer l'époque à laquelle remonte ce dépôt.

Ce fait n'est pas unique. Tout nouvellement, au mois de juillet dernier, à cent pas d'ici, dans le banc de silex ouvert derrière le jardin de l'hôpital, entre le Champ-de-Foire et la rue Millevoye, dans un terrain reconnu diluvien par plusieurs géologues et notamment par MM. Ravin et Buteux (\*), qui en ont fait un examen approfondi, terrain dont je vous donnerai également l'analyse, ont été trouvés par moi-même plusieurs autres silex travaillés.

On pourrait dire que ces morceaux sont arrivés là par quelque accident postérieur à la formation du banc.

Pour moi, Messieurs, qui ai bien examiné leur position, et probablement pour tous ceux qui voudront l'étudier avec moi, cette postériorité est chose impos-

(\*) Voici la lettre que m'écrivait à ce sujet le 18 novembre 1844, M. Buteux, membre du conseil-général du département et auteur d'un ouvrage estimé sur la géologie de la Somme.

*Franzard, 18 novembre 1844.*

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

J'ai été voir la carrière de silex, située derrière le jardin de l'hôpital d'Abbeville, et dont vous m'avez fait l'honneur de m'entretenir. Les diverses bandes de cet amas de silex me paraissent évidemment appartenir au terrain diluvien, comme le terrain à ossemens de Menchecourt; et sont absolument identiques à celles de Saint-Roch-lès-Amiens, faubourg de Beauvais, où l'on trouve aussi des ossemens d'éléphants.

Veillez agréer, etc.

*Signé : BUTEUX.*

sible. Si le banc est diluvien, et je n'en doute pas, ces instrumens sont diluviens; et il faut croire à l'existence d'un peuple dont l'antiquité excède de beaucoup ceux dont la tradition nous parle. Or, cette antiquité et cette existence, nous vous les démontrerons jusqu'à l'évidence. Si j'avais quelques doutes sur les haches de Menche-court et sur leur origine, la découverte de celles-ci les a dissipés.

Je sais qu'ici encore l'évidence pourra être niée. C'est impossible, dira-t-on: des vestiges d'hommes, des ustensiles, des haches de silex ouvrées ne peuvent se trouver parmi des débris diluviens. Je ne puis que répondre: cela est, et cela doit être, car l'étrangeté serait que cela ne fût pas; et je ne cesserai de répéter: puisqu'il y avait des hommes alors, puisque la tradition le dit, puisque la réflexion le prouve, puisqu'enfin personne ne le nie, qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que leurs traces se retrouvent? L'un est la conséquence de l'autre.

Admît-on même que ces hommes fussent peu nombreux; quelque petit que fût ce nombre, cela suffirait pour écarter toute négation absolue; et n'y eût-il eu qu'un seul peuple, qu'une seule famille, qu'un seul couple, on ne pourrait pas dire avec certitude: leurs traces ne se retrouveront jamais.

Il faut donc en revenir à cette conclusion: si les hommes sont plus vieux sur la terre qu'on ne l'a cru communément, leurs monumens aussi doivent l'être, ou, à défaut de monumens, leurs ustensiles et leurs armes.

Ce n'est point pourtant ces seuls instrumens des pre-

miers âges qui feront l'objet de cette notice, nous aurons d'abord à nous occuper de l'époque intermédiaire ou de la période qui a précédé la civilisation des Gaules.

Nous ne nous dissimulons pas la difficulté de la tâche que nous avons entreprise; les souvenirs comme les matériaux écrits nous manquent. Que trouvons-nous dans la tradition, chez nos historiens ou les chroniqueurs, sur ce qui a précédé l'entrée des Romains dans les Gaules? Rien, absolument rien. Partout une obscurité profonde, le chaos, ou le néant. Cependant, depuis long-temps la Gaule était populeuse et même conquérante; les invasions de nos pères en Italie, en Grèce, le prouvent assez. Mais si la Gaule avait des soldats, elle n'avait pas d'historiens. La Gaule belliqueuse, mais ignorante, resta donc oubliée.

Elle n'a commencé à sortir de son obscurité que lorsque la fertilité de son sol eut tenté Rome, et que, vaincue par elle, elle finit par se fondre en elle, partageant son luxe, ses arts et ses vices qui, comme Rome, la livrèrent aux barbares, et, après une prospérité bien courte et une lueur de civilisation, la rejetèrent dans les ténèbres du moyen-âge.

Si nous parlons de ce moyen-âge et de la superficie actuelle du sol, nous en parlerons peu. Quant à la période romaine et même celle qui la précède, nous avons déjà averti que nous les laissons de côté. Le cadre dans lequel nous nous renfermons est ainsi nettement tracé. Ce n'est ni la civilisation, ni la décroissance de la Gaule que nous allons examiner; c'est ce qui précéda

l'une et l'autre ; c'est l'époque où sa population, sans nom encore, passa de l'état de nature à celui de famille et de celui de famille à celui de nation, époque mystérieuse qui ne nous offre que des vestiges aussi mystérieux que les hommes dont ils émanent.

Ces débris ne présentant ni inscription, ni date, on pourra nier leur âge. Cet âge, nous ne nous engageons pas à le produire ; seulement, nous nous attacherons à prouver qu'il excède de beaucoup celui des plus vieux monumens et même des plus anciens peuples que signale la tradition.

Nous pouvons ajouter que si nos preuves sont faibles, du moins ici, elles ne font défaut nulle part. Partout, le sol répond quand on l'interroge, et je suis convaincu qu'il est fort peu de nations aujourd'hui éteintes et oubliées, de celles qui, nées barbares, sont mortes barbares, de celles qui n'ont légué aux siècles futurs ni chefs-d'œuvre, ni édifices, ni statues, ni inscriptions, qui n'aient pourtant laissé leur empreinte sur la terre et dès-lors qui ne puissent renaître évoquées par un observateur patient. C'est ce qui m'a engagé à signaler cette voie qui reste ainsi ouverte à toutes les investigations.

Voici comment nous en indiquerons les jalons :

- 1° Époque moderne ;
- 2° Moyen-âge ;
- 3° Époque romaine ;
- 4° Gallo-romaine ;
- 5° Gallo-celtique ;
- 6° Celtique ;

7° Antérieure aux Celtes;

8° Diluvienne.

Ce sont des vestiges de ces trois dernières périodes , Celtique , antérieure et diluvienne , que nous nous occuperons.

Maintenant, nous allons dire un mot de l'exploration du sol et de la manière dont, selon nous, elle doit être faite.

### CHAPITRE III.

Du sol antique et de son exploration.

Avant d'aller plus loin, je dois indiquer ma manière de procéder dans les investigations de cette espèce, et faire ma profession de foi.

Dans les sciences comme dans les arts, quiconque veut être peintre ou seulement observateur et copiste, doit, avant tout, être exact. Il faut surtout lorsqu'on a peu de données et qu'on procède par induction, que ces données, puisqu'elles remplacent des preuves, ne soient pas aventurées. Aussi quand il s'agira de faits matériels, ne citerai-je que ceux dont je serai sûr, en distinguant les objets que j'ai fait extraire moi-même et que j'ai étudiés sur place, de ceux qui proviennent de fouilles où je n'ai pas assisté.

Si j'ai adopté cette marche, si dans ces sortes d'exploration, sauf des cas rares, je ne crois qu'à mes yeux,

ce n'est point par un sentiment de défiance contre les personnes qui veulent bien me prêter aide, mais par la conviction, qu'ici, rien n'est plus facile que les erreurs; et je ne veux jeter sur qui que ce soit la responsabilité de celles que je puis commettre. Les conséquences en seraient graves, car, en partant d'un point faux, elles fausseraient toutes les inductions qui suivraient.

Que voulons-nous démontrer? L'ancienneté de la population du sol. Sur quoi établissons-nous notre démonstration? Sur l'antiquité des objets qu'on y trouve. A quoi mesurons-nous cette antiquité? A la matière, à l'œuvre et surtout à la position subterrannée de ces objets. Dès-lors nous admettons une sorte d'échelle de la vie, une superposition de couches formées par les débris des générations, et nous cherchons, dans chacune de ces couches, des indices de l'histoire de ces générations.

Les couches les plus profondes nous offriront ainsi les populations les plus vieilles; mais, si nous confondons ces couches, si nous ne les étudions pas en conscience, ou bien, si nous les étudions sans tenir compte de la nature et des accidens du terrain, loin d'éclaircir le sujet, nous le rejetons dans le chaos, parce que de la confusion des élémens, nait celle des idées et l'incohérence de l'ensemble. Il est donc utile de voir par soi-même et en même temps de bien voir.

J'exposerai ailleurs les moyens que je crois propres à exécuter une fouille utilement, et à la rendre à la fois archéologique et géologique. Ici, je me bornerai à rappeler qu'il est indispensable, notamment quand il s'agit de vérifier les temps douteux ou la transition d'un



âge à un autre, de s'assurer par un examen préliminaire ou par un sondage, que le lieu n'a pas été exploré, chose fréquente autour des fabriques romaines. Dans ces terrains remués, on peut encore trouver des objets curieux, mais non étudier leur origine avec certitude.

Le premier soin de l'observateur doit donc être de ne pas confondre les époques. Si, d'âge en âge, chaque nation civilisée est caractérisée par son architecture et la coupe de ses édifices, chaque peuple barbare ne l'est pas moins par ses ustensiles, par la forme et la matière de ses armes. On comprend qu'ici un âge est moins une date qu'une période pendant laquelle une nation est restée au même point; or, pour les peuples primitifs, cette stagnation a dû être longue: il en résulte que des objets fabriqués, des armes, des ustensiles, absolument semblables de forme, peuvent avoir un âge fort différent.

Ces objets, dont la figure reste invariable, sont de deux sortes:

1° Ceux qui, par leur destination même, ne doivent pas changer de forme;

2° Ceux qui sont voués au culte, et dont la forme traditionnelle est devenue obligatoire ou sacrée.

Les premiers remontent à l'origine du besoin qui les a fait naître, et dès-lors à la plus haute antiquité, aux premiers temps des hommes.

Les seconds datent de la naissance de la religion dont ils sont l'un des symboles. Ils subsistent tant qu'elle subsiste. C'est seulement quand cette religion

disparaît qu'on cesse d'en fabriquer. Mais ceux qui l'avaient été pendant cette suite de siècles n'ont pas tous péri : voilà pourquoi nous trouvons tant de ces formes mystérieuses que nous prenons, tantôt pour des ornemens, tantôt pour des armes, et dont, en définitive, nous ne connaissons pas l'usage.

Le plus nouveau de ces instrumens doit être ancien ; qu'on juge alors de l'ancienneté de ceux qui remontent à la naissance de ce peuple et à ses premiers pas sur la terre.

Comment les distinguer les uns des autres ? Je viens de le dire : par la position ou par le plus ou moins de profondeur où ils se trouvent.

Je me ferai mieux comprendre par un exemple. Il arrive fréquemment dans notre vallée, qu'après avoir traversé le sol romain, puis le sol gaulois, vous arrivez à un gissement celtique que vous reconnaissez à la nature de ses poteries. Là, vous trouvez une hache en pierre, arme qui, à vos yeux, caractérise cette époque où le fer était encore rare.

Continuant votre sondage, vous rencontrez une couche de tourbe peu épaisse, mais dont l'ancienne formation, si vous en examinez les élémens, ne vous paraîtra pas douteuse. Sous cette couche, est un lit de sable, et dans ce lit, une autre hache. Après vous être assuré qu'elle est bien là sur son sol primitif, qu'elle n'y est pas arrivée en traversant la tourbe molle encore, ou qu'elle ne provient pas d'un éboulement de la couche supérieure, il devient évident pour vous que l'époque de la fabrication de cette seconde hache est séparée

de l'époque à laquelle l'autre appartient, par la série de siècles qu'a exigée la formation du banc de tourbe; temps qu'il ne vous sera pas impossible d'estimer d'après la composition, l'épaisseur et l'état plus ou moins compact de cette tourbe. Vous en concluez que, pendant cette période, ces peuples ont été, sinon les mêmes, du moins dans une situation analogue.

La probabilité historique ou traditionnelle vient à l'appui de ceci. Nous avons vu que les habitans primitifs des Gaules, divisés en tribus nomades, vivant de chasse ou de pêche, comme font encore les hordes sauvages de l'Amérique du Nord, sont restés bien long-temps stationnaires, et que les siècles se sont entassés sur les siècles avant que l'industrie et les arts aient fait chez eux des progrès sensibles.

Remarquons qu'un peuple ne se perfectionne guère tant qu'il n'est pas agriculteur, et qu'il ne vit que de proie ou au jour le jour.

Par les besoins mêmes de cette vie aventureuse, et par la nécessité de rencontrer cette proie, il faut qu'il change continuellement de place, qu'il campe plutôt qu'il ne se loge. De là l'absence d'anciennes bâtisses dans les Gaules, où l'on ne reconnaît les lieux où ces peuples ont séjourné le plus long-temps, que par le plus grand nombre de fragmens de leurs grossières poteries, ou par ces silex bizarrement taillés et ces ustensiles étranges qui nous occupent.

On le voit, ce n'est pas seulement la forme et la matière de l'objet qui servent à établir sa haute antiquité, et dès-lors celle du peuple dont il émane;

c'est encore la place où il est; c'est la distance de la surface; c'est la nature du terrain, et aussi celle des couches superposées et des débris qui les composent; c'est enfin la certitude que là est son sol originel, la terre qu'a foulée l'ouvrier qui l'a fabriqué.

Ceci demande une certaine habitude d'observation, et c'est faute de l'avoir eue, que des explorateurs, d'ailleurs fort recommandables, ont quelquefois confondu des âges et par suite des races que séparaient de longues périodes.

Ainsi, quand en perçant le sol, après avoir écarté les traces qui couvrent la superficie ou celles de la génération présente, on arrive au terrain moyen-âge qui se révèle à vous par ses poteries aux vernis jaunes, gris ou verdâtres, par ses débris de verreries irisées, ses statuettes en terre grossière, ses madones tronquées, par ses monnaies françaises, brabançonnnes, espagnoles; quand, après avoir dépassé ce second plan, vient une couche de produits divers où les médailles du bas-empire sont mêlées à celles des premières races, ceci vous annonce une époque de transition: vous allez toucher au sol gallo-romain.

Ici, la nature des poteries est différente: plus de vernis, mais des couleurs vives et une pâte plus fine, surtout des formes plus élégantes; peu de médailles consulaires, mais beaucoup de Césars en bronze, en cuivre, en zinc, ou en argent de bas aloi, en or quelquefois.

Plus bas, des armes gauloises, en cuivre mélangé

d'étain, dont le tranchant a presque le mordant du fer \*.

Là, aussi, vous trouvez des médailles au cheval gaulois, au sanglier ou à des symboles inconnus. Puis encore des poteries qui ont le caractère de l'époque, médium entre la grossière industrie des Celtes et la finesse des pâtes et des formes des beaux vases grecs et romains.

Nous sommes à la période dite *celtique*. Je n'adopte ce nom que faute d'autres, et sans décider si les Celtes ont précédé les Gaulois, ou si ceux-ci ont précédé les Celtes. Parvenus à cette profondeur, il n'y a plus de médailles, plus d'armes, ni de fer, ni de bronze, ou s'il en apparaît de loin à loin, c'est en fragmens presque informes.

Les poteries sont d'une pâte noirâtre, séchées au four et fabriquées au tour. Ceci se rattache encore à l'époque de la civilisation. Mais ces poteries ne sont pas les dernières; continuez de creuser. Au-dessous, après un lit de tuf ou une seconde couche de tourbes, sont d'autres vases plus épais, mais plus friables, fabriqués à la main, d'une pâte probablement séchée au soleil, et dont les élémens sont une argile mélangée de sable, de gravier ou de silex broyé. Ces vases, comme ceux des

\* D'après Pline, liv. XXXIV, chap. VIII, les gaulois mêlaient un huitième d'étain au cuivre. Le minéralogiste anglais Clarke a trouvé que les anciens bronzes celtiques, sur cent parties, en contiennent douze de plomb ou d'étain, et quatre-vingt-huit de cuivre. Voir le *Cours d'Antiquité* de M. de Caumont, page 223.

couches supérieures, sont toujours brisés, et ils l'ont été sur place, tous les tessons s'y trouvent; néanmoins rien de plus difficile que de les réunir, car ils tombent en poussière dès qu'on les dégage de leur enveloppe de sable ou de cendre.

Quelle que soit leur imperfection, ces vases ne sont ni les derniers, ni les plus grossiers: dessous, vous en trouvez de plus informes encore.

Nous reviendrons sur ces détails; nous n'en sommes qu'aux aperçus généraux. Mais de cet exposé des incidens d'une fouille, il faut induire que lorsqu'on explore un terrain, on ne doit pas s'arrêter au premier plan, ni se tenir satisfait de ce qu'on y trouve; on doit persévérer et aller jusqu'au bout.

Vous explorez, je suppose, une fabrique gallo-romaine; après être parvenu aux dernières pierres des fondations, vous ne voulez pas aller plus loin; vous vous croyez au terme des travaux des hommes, et les ouvriers ne manquent pas de vous l'affirmer. Il est possible qu'ils aient raison, cependant il n'y a pas certitude; sous une habitation, on en trouve souvent une autre: les mêmes causes, une bonne exposition, une terre fertile, le voisinage d'un fleuve, d'une fontaine, d'une forêt, ont déterminé les mêmes effets ou le même désir de résidence.

Les générations changent; un peuple succède à un peuple; le goût du bien-être et l'entraînement d'un beau site restent les mêmes. Le temps, l'incendie, ou la tempête a renversé ce manoir; ses habitans ont disparu; il en vient d'autres qui, sur ses débris, élèvent

une habitation nouvelle. Le Franc remplace le Gallo-Romain, comme le Romain avait remplacé le Gaulois, et celui-ci, le Celte.

C'est ainsi que l'archéologue persévérant peut, d'effort en effort, et malheureusement de ruine en ruine, parvenir jusqu'au lieu où vécut le propriétaire originel du sol, celui qui le premier y plaça une pierre sur laquelle il appuya sa tête en disant : « Ce champ est à moi. »

Quel fut le nom de cet homme, de ce légitime possesseur, le seul légitime peut-être ? A quelle race appartenait-il ? Eut-il une famille ? Faisait-il partie d'une nation ? Ces monceaux de cendres, sont-ils les débris d'une civilisation qui commence ou d'une civilisation qui s'éteint ? Ces couteaux, ces pierres tranchantes, ces os aiguisés, furent-ils les instrumens de l'attaque ou ceux de la défense ? Enfin cet homme fut-il notre père, ou nos pères furent-ils ses bourreaux ? Race déchue ou race naissante, d'où venions-nous et où allions-nous ?

Telles sont les questions que je me suis souvent faites sur ces aînés de la famille française ; questions probablement insolubles, car, pour notre faiblesse humaine, le passé est non moins impénétrable que l'avenir.

Ceci sort du sujet. Nous en étions à l'appréciation des temps, par la superposition des terrains dont nous faisons l'échelle des âges et l'indication de la diversité des races. Ici encore rien d'absolu. Souvent vous rencontrez sur le sol celtique, et à une très-grande profondeur, des médailles romaines ; puis

vous retrouvez les mêmes médailles et des instrumens celtiques sur la superficie : c'est la conséquence des travaux humains, des sondages et de tous les remuemens de terre.

Ici même, l'intervention de l'homme n'est pas indispensable : un monument peut subitement se trouver enfoui par une avalanche terrestre.

Ce n'est donc point dans toutes les localités, même celles qui sont les plus riches en objets de collection, qu'on peut étudier l'histoire du sol ou des générations qui s'y sont succédé ; c'est dans les terres qui offrent le moins d'éboulements, ou qui présentent les coupes les plus nettes, et c'est ce que nous avons rencontré dans ce pays.

Ajoutons que la confusion des couches, ou des vestiges qu'elles contiennent, devient moins à craindre à mesure que l'on arrive à une plus grande profondeur : l'on n'a pas perdu de vue que c'est à huit ou neuf mètres de la superficie et à trois ou quatre au-dessous du niveau de la Somme, que nous avons trouvé ces traces des premiers arts.

Ici s'élève une difficulté. Je vais la poser, puis essayer de la résoudre.

La découverte des débris romains ou celtiques, au plus bas des tourbières, n'a rien qui doive étonner : il n'est pas besoin des mouvemens du sol, ni des travaux des hommes pour que ces débris puissent se trouver là. Entraînés par les cours d'eau, ils ont naturellement été s'ensevelir dans les cavités de la vallée ; ou bien, par un autre accident, s'ils ont été jetés sur la croûte



herbacée d'un marais, ils ont bientôt, en la traversant, atteint cette masse de plantes, de feuilles en décomposition, sorte de terreau liquide qui devient la base et l'élément de la tourbe. Le faible obstacle que leur offrait cette matière vaseuse, a dû céder sous leur poids, et ils ne se sont arrêtés qu'au point où, plus épaisse, elle leur a opposé une résistance plus grande.

Il est facile de comprendre que le point où git l'objet, point plus ou moins éloigné de la superficie, est déterminé d'une part, par la pesanteur de cet objet, et de l'autre par le degré de consistance du terrain qu'il a traversé.

Dans ces terrains meubles et vaseux, le gissement ne peut donc faire loi; et, quand un fragment de marbre grec ou romain se trouve au-dessous d'un tesson de poterie de l'époque gauloise, évidemment la différence du poids a seule fait celle de la position.

Il n'en est pas ainsi des vases exhumés à la Portelette; quoique trouvés sous la tourbe, ils n'y étaient pas accidentellement: rangés dans un ordre symétrique, ils avaient été mis là avec intention, et nécessairement avant la formation de ce banc de tourbe et de celui de tuf placé au-dessus. Cette intention n'était pas un fait isolé: la grande quantité de ces vases, leur superposition, la diversité de forme, de pâte et de mode de fabrication, annonçaient qu'ils appartenaient à plusieurs époques et peut-être à diverses nations.

Les masses de cendres, de charbons, d'os et de silex calcinés, dont ils étaient environnés, démontraient qu'un feu avait été allumé autour de chaque vase ou

de chaque groupe de vases; or, ce lieu est à quelques mètres du lit de la Somme, et le gissement des poteries à trois et quatre mètres au-dessous du niveau du fleuve. C'est là que ce feu a brûlé avec une violence qui explique la calcination des os, des silex, et l'abondance des cendres et des charbons.

Si ceci se passait à la surface, le sol où vivaient ces peuples, celui qu'ils foulaient de leurs pieds était donc plus bas que le sol actuel; à moins qu'on ne veuille qu'ils aient creusé jusqu'à cette profondeur pour y enterrer les urnes: chose possible, mais non probable.

On ne creuse pas ordinairement autant pour y déposer un souvenir funéraire. Si on le fait, ce n'est pas au bord de l'eau et au-dessous du niveau de cette eau.

On choisit encore moins cette position pour y placer un bûcher et y allumer du feu.

Admettons une exception et supposons que ceci tint à un usage local; il faut supposer aussi que, pour dresser un bûcher dans un lieu semblable, on épuisait l'eau à mesure que l'on creusait et qu'on l'épuisait d'une manière bien complète, pour que la combustion pût s'opérer; mais en outre que ceci n'était pas dans les coutumes des nations antiques, qui cherchaient plutôt les endroits élevés pour y placer leur bûcher, l'aspect seul des lieux prouverait que la chose était impossible: ces vases se trouvent toujours par groupes de cinq, sept, neuf ou plus, et les groupes sont si rapprochés, que les cendres et les charbons qui s'en

échappaient, ou qui avaient été répandus autour, formaient une zone noire que j'ai prise dans plusieurs endroits pour un lit de tourbe; et cette zone de cendres, qui commence à la Portelette, se retrouve à la porte d'Hocquet, puis à la porte Marcadé, c'est-à-dire dans un espace de quatre à cinq cents mètres et probablement plus étendu encore.

Est-il plus croyable que le bûcher allumé à la surface était ensuite précipité, avec tout ce qu'il portait, ossemens, charbons, offrandes, vases? Mais nous avons vu que ces vases étaient superposés, et que les moins profondément enfouis étaient encore au-dessous du niveau de la Somme. Comment accorder cette superposition, cet arrangement symétrique, avec cet enfouissement d'un bûcher et de ses accessoires?

D'après ces considérations, je ne crains pas d'affirmer que pas une seule de ces versions n'est admissible, et qu'il ne peut y avoir d'accident fortuit; que si ces urnes cinéraires n'ont pu être jetées sur ce point par un effet d'alluvion et du cours des eaux, elles ne l'ont pas été non plus par un simple remuement de terre opéré par les hommes.

Placés dans un ordre régulier, l'ouverture tournée vers le ciel, environnés de charbons, de cendres, d'ossemens, d'éclats de silex et d'os travaillés, en contenant eux-mêmes, évidemment ces vases ont été mis là, un à un et à dessein. Or, cela eut-il pu être, si l'eau avait recouvert le sol? Non; s'ils ont été mis là, c'est que le terrain y était sec, c'est qu'il était celui que foulait le pied de l'homme, qu'il était enfin la pro-

priété ou d'une nation ou d'une famille. Ici point de doute possible : dès qu'un champ présente une borne, un pieu, une trace de bâtisse, ou un vase enfoui, et surtout un vase funéraire, il a appartenu à quelqu'un, il a été habité ou destiné à l'être, conséquemment il n'était pas couvert d'eau.

Pourquoi l'est-il aujourd'hui? Pourquoi se trouve-t-il sous les fondations des constructions modernes et à plusieurs mètres plus bas que le niveau de la Somme? Cette rivière est-elle devenue plus profonde? Non, elle a conservé son eau et ne l'a pas accrue.

On peut dire que la même cause, l'effet des alluvions qui agissait sur ses rives, agissant aussi sur le fond où elle coule, ce fond a dû s'exhausser dans la même proportion, et le niveau rester ainsi le même; dès-lors, qu'à l'époque où ces urnes ont été enfouies, la superficie n'était pas plus couverte d'eau qu'elle ne l'est aujourd'hui; ou si elle l'était, que c'était accidentellement, à la suite de grandes pluies, de la fonte des neiges, ou des hautes marées.

Ce système, vrai jusqu'à certain point, ne résout pas entièrement le problème. Si l'élévation du lit du fleuve dépassait certaine proportion, elle n'était plus en harmonie avec le nivellement général de la vallée. D'un autre côté, si cet exhaussement ne se faisait sentir que sur les points qui se rapprochent de son embouchure, il détruisait la pente qui le conduit à la mer. On ne peut donc, si on ne la généralise pas, admettre cette cause, comme cause unique.

Peut-on admettre davantage des travaux d'art, et

dire que les Celtes détournaient le cours des fleuves pour y enterrer leurs morts, comme l'ont fait depuis les Huns et les Vendales; ou qu'ils élevaient, sur ces bords, des digues impénétrables à l'invasion des eaux? L'histoire répond qu'à cette époque on n'entreprenait pas de tels ouvrages, et que, si on l'eut fait, on en découvrirait les traces.

La version la plus probable, c'est que le sol spongieux de la vallée de Somme s'est affaissé peu à peu sous les pas des générations et sous les débris qu'elles y entassaient; ou bien encore, qu'à mesure que les alluvions, suite des débordemens et inondations, surchargeaient la superficie, cette superficie a changé de place, et que le sol aujourd'hui à trois mètres au-dessous du niveau de la rivière, se trouvait dans ces temps reculés au-dessus de ce même niveau. C'est donc depuis, qu'il s'est enfoncé, et par un mouvement insensible, qu'il est descendu où il est.

Peut-être descend-il encore: après une nouvelle période, si les mêmes causes continuent à agir, si les tourbières, si les tufs, si les sables, enfin si ces terrains meubles et limoneux qui composent la couche supérieure ou la croûte de la vallée ne sont pas arrivés à leur point de condensation, s'ils ne sont pas devenus aussi compacts, aussi serrés, et d'un aussi petit volume qu'ils peuvent le devenir, ce sol des urnes, au lieu d'être à trois mètres au-dessous de la rivière, finira par se trouver à six mètres ou plus bas encore.

Ce qui me fait croire que ce terrain, meuble et poreux dans l'origine, s'est condensé plus tard, c'est que

toutes les urnes sont brisées par un effet concentrique et une force venant d'en haut. Ceci peut-il avoir une autre cause que la condensation produite par la pression? Toutes les couches de tourbe, sorte de feutre végétal, ne sont-elles pas aussi, par ce refoulement intérieur, amenées de l'état semi-liquide à l'état solide?

Les tufs si poreux, si remplis de cavités, qu'on rencontre à six mètres au-dessus de ces urnes et de la tourbe, sous trois à quatre mètres de sable, de terre végétale ou de remblais, ne devaient-ils pas également, à mesure que la base ligneuse ou herbacée servant d'appui au dépôt calcaire, se dissolvait, s'affaisser sous la pression des couches supérieures? C'est en effet ce qui a eu lieu; les tuyaux durs ont seuls résisté; mais les plus fragiles se sont écrasés, et dès lors ont tenu moins d'espace.

Dans ces tufs, placés entre deux lits de tourbe, j'ai trouvé des silex et des os travaillés, mais point de poteries. Ces poteries étaient toujours au-dessous du banc de tuf, quelquefois dans la tourbe, mais plus souvent sous cette tourbe et dans un lit de sable. Dès-lors, nul doute que l'inhumation des urnes ne fût postérieure à la formation du banc de tourbe, et ce lit de tourbe postérieur à la formation des tufs.

Ces tufs n'avaient pu naître que par le séjour prolongé de l'eau à cette place, et d'une eau qui, sans être trop rapide, avait pourtant un courant assez profond.

Voici sur quoi je me fonde.

Les tufs s'engendrent ordinairement dans les rivières,

qui tiennent en dissolution du carbonate calcaire, lequel en se déposant se fixe sur les corps tombés au fond ou attachés aux bords. Les tufs ne s'y forment donc jamais au-dessus du niveau de l'eau, et la longueur des tuyaux ou des parties encroutées peut, lorsqu'on les trouve dans la position perpendiculaire, indiquer quelle a été la profondeur de cette eau. Or, j'ai rencontré, dans le gissement dont il s'agit, des groupes tuffeux de trente-cinq à cinquante centimètres de haut; ces groupes, comme je l'ai dit, n'avaient résisté à la pression que par leur épaisseur et leur dureté presque égale à celle de la pierre, preuve certaine de leur ancienneté.

Quoiqu'il en soit, la formation de ces tufs n'a dû s'opérer que postérieurement à celle de la tourbe qui ne dénote plus, comme l'autre, une eau agitée et propre à mettre les parties calcaires en mouvement, mais bien un marécage, une eau stagnante remplie d'herbes et de détritrus corruptibles, bref, une cause et des matières différentes de celles qui produisent les tufs.

Ces couches superposées de sable fluvial, de tourbe, de tuf, puis encore de sable et de tourbe, indiquent donc, avec la mobilité du fond, le plus ou moins de profondeur de l'eau qui, d'après cette profondeur, est devenue alternativement courante ou stagnante, et dès-lors propre tour-à-tour à la formation de la tourbe ou à celle du tuf.

Il n'est aucune de ces circonstances qui ne vienne à l'appui de ce que nous avançons sur l'affaissement du sol et sur son rehaussement par des couches nouvelles.

Suivons la gradation de ces effets : nous prenons ce sol dans son état normal, c'est-à-dire habitable; l'affaissement commence et continue; le niveau de la rivière est dépassé; l'inondation se fait sentir, elle augmente peu à peu; la plaine est définitivement changée en marais. Les végétaux croissant avec vigueur et se renouvelant d'année en année, fournissent par leur décomposition des détritits abondans. La première couche de tourbe se forme, elle se condense, s'épaissit, et par son poids uni à celui de l'eau, contribue encore à tasser et à enfoncer la couche de sable.

A mesure qu'il y a plus de creux, il y a plus d'eau; car la rivière est voisine, et il faut bien que l'eau prenne son niveau.

Cette eau plus profonde, plus limpide, acquiert aussi plus de mouvement. La berge s'ouvre, un lit s'établit, et quand l'eau est devenue courante, les végétaux n'y croissent plus que sur les bords.

Les tufs se forment; il en résulte, comme dans toutes les rivières propres à ces concrétions, l'exhaussement du fond et le resserrement des bords.

L'eau perdant à la fois sa profondeur et son mouvement, les végétaux reparaissent, le deuxième lit de tourbe se pose, il croît et remplit le creux d'autant plus vite que le courant est moins fort et que les détritits sont plus abondans; peu à peu cette eau fait place à un limon qui s'augmente de celui des alluvions. La dernière couche de tourbe est ainsi couverte d'une autre couche de sable qui replace le sol au niveau du fleuve, puis bientôt au-dessus.



Redevenu habitable, ce sol continue à s'exhausser, souvent avec une rapidité telle que l'affaissement, bien qu'il n'ait pas cessé, se trouve plus que compensé; et tandis que l'ancienne superficie s'abaisse à trois mètres au-dessous du niveau de la rivière, la nouvelle s'élève d'autant au-dessus de ce niveau.

Combien dure ce double mouvement? C'est ce qu'il est difficile de déterminer. Sans doute il n'est pas éternel, mais il peut être fort long, parce que les causes qui le produisent peuvent être durables; toutefois comme elles sont variables, à chaque instant l'une peut cesser de contrebalancer l'autre.

Ainsi, d'une part, tant que le sol sera habité, et que les hommes le couvriront de débris et de remblais, ou que des détritrus ligneux et herbacés s'y entasseront, nécessairement le sol devra s'élever.

Mais, d'autre part, tant que les couches tourbeuses, tuffeuses et sablonneuses n'auront pas acquis toute la condensation dont elles sont susceptibles, ou bien tant qu'elles n'auront pas rencontré un fond solide, un appui qui les arrête, tel que le banc de silex ou la craie, le mouvement descendant continuera.

Applicant ce que nous venons d'exposer, aux urnes de la Portelette, nous disons: ce ne sont pas ces urnes et leur accompagnement de cendre, de charbon et de silex qui se sont enfoncés dans le sol, c'est le sol lui-même qui a changé de place, et qui est descendu à la profondeur où il est aujourd'hui. Ces vases, trouvés à trois ou quatre mètres au-dessous du niveau de la rivière et à sept à huit de la

superficie, n'ont, dans le principe, été enfouis que de trente à quarante centimètres, c'est-à-dire dans une tranchée ouverte où l'on pouvait allumer du feu. Le feu éteint, le vase était placé au milieu des cendres et des charbons; la tranchée était comblée et on élevait dessus un massif de terre qui contribuait encore, en pesant sur le sol spongieux, à le tasser et à le faire descendre.

Il est même possible qu'il n'y ait pas eu d'excavation, et que les urnes et le bûcher aient été placés sur la surface; ce qui me le fait croire, ce sont ces assises de bois formant le dernier plan des sépultures. Pourquoi les aurait-on enfouis, et à quoi bon les travaux que ceci eut nécessités. Aussi, ce travail, ne le faisait-on pas. On se contentait d'abattre les arbres les plus voisins; on les taillait en planches grossières et en soliveaux; on les étendait sur le sol, on plaçait dessus un lit d'herbe et de branches, dont nous avons retrouvé de nombreuses traces; ensuite on brûlait les corps, mais non sur cette assise qui ne porte nulle part l'indice du feu. C'était à quelque distance que le bûcher était probablement placé; ou s'il l'était sur ce lieu même, on garantissait les soliveaux par cette couche d'herbe fraîche et de sable mouillé. Peut-être, brûlait-on les corps sous une espèce de voûte ou de four formé de terre et de silex, ainsi que M. Féret l'a remarqué aux environs de Dieppe.

L'opération de la combustion terminée, on étendait sur les assises de bois une couche de sable, puis des cendres, des charbons, des ossemens d'animaux, d'hommes peut-être. C'était au milieu de ces débris, qu'on

plaçait les vases et qu'on les entourait de cendres brûlantes, qu'on les en remplissait même, car beaucoup portent des traces de combustion intérieure et extérieure.

Les offrandes ne commençaient que lorsque le feu était éteint; ce qui l'indique, c'est qu'il est rare que ces ex-voto en soient endommagés; et quand cela arrive, ce sont des ustensiles grossiers, des ébauches qui, à cause de leur peu de valeur, avaient été jetées dans le foyer, ou placées sans soin dans les cendres, et près des débris encore fumans.

Ces offrandes consistaient en haches et couteaux de silex, en os travaillés, ou même bruts, mais, dans ce dernier cas, provenant d'animaux rares ou étrangers au pays.

Quelquefois, mais seulement autour des vases les moins anciens et aux approches de la superficie, on rencontrait des fragmens de marbre précieux, arrachés peut-être à des monumens de l'Italie ou de la Grèce.

Ordinairement ce n'était que dans les couches les plus profondes, que l'on trouvait ces signes ou symboles dont nous aurons à parler, représentations presque informes d'animaux qui remplaçaient peut-être des victimes vivantes.

Cette cérémonie accomplie et les offrandes déposées, on entourait les urnes d'un lit de silex brisés, l'on couvrait le tout de terre et de cendre, et quelquefois d'un autre lit de silex. Ainsi consacré, ce lieu de sépulture ou de sacrifices continuait, de génération en génération, à recevoir de nouveaux vases et de nouveaux dons. De

là, ces étages d'urnes, de cendres et d'ex-voto, qui, bien qu'ils semblent se toucher et se touchent effectivement aujourd'hui sur certains points, par l'affaissement du sol et la pression, ne sont pas moins, quant à l'âge, séparés par les siècles.

Posé sur une base de granite, ou sur le banc de craie, cet amas de poteries, de silex, de charbon, de cendres, eut certainement dépassé le niveau de la vallée, et, s'accroissant d'année en année par de nouveaux dépôts, aurait à la longue formé une vaste tombelle, une butte, une colline qu'on eût aperçue à distance. Mais le monument élevé sur un marais, s'est enfoncé d'abord par son propre poids, et comme l'aurait fait tout édifice dont les fondations n'eussent pas été assises sur un fond solide. C'est donc dans cette absence d'un point d'appui, ou dans la mobilité du sol, qu'est l'explication d'un fait qui, au premier abord, paraît incompréhensible.

Je ne pense pas d'ailleurs qu'il soit unique ou qu'il ne se soit présenté que sur ce point; je crois qu'il en est à peu près ainsi dans toute la vallée de Somme, notamment aux abords de la rivière. A l'appui de ceci, je citerai le marais de Boufflers entre Abbeville et Hesdin où, m'a-t-on dit, on trouve, à plusieurs mètres sous la tourbe, une chaussée souterraine, chaussée pavée qui aura été, dans ces temps reculés, la voie gauloise ou romaine traversant le pays.

Je citerai aussi plusieurs tourbières d'ancienne formation. Sans doute une partie des objets qu'on y trouve jusqu'à la profondeur de sept et huit mètres au-dessous du niveau de la vallée a pu, ainsi que nous l'avons exposé,

s'y enfoncer par son propre poids et traverser la matière molle et vaseuse ; mais ceci n'arrive pas toujours , et quand la couche supérieure est assez condensée pour que l'objet s'y engage sans pouvoir passer outre , il descend , comme les urnes de la Portelette avec tout son entourage , c'est-à-dire avec la couche elle-même.

Je pense donc que l'ancienne superficie de la vallée de Somme , dans les parties qui ne reposent pas immédiatement sur la craie , sur les bancs de silex , ou sur tout autre fond stable et arrivé à son point de condensation , se trouve aujourd'hui fort au-dessous non-seulement de la Somme , mais de tous les cours d'eau de la vallée et conséquemment du niveau de la marée.

Cet affaissement a-t-il exigé un temps bien long ? Je répondrai négativement pour certains terrains : les tribus gauloises , romaines et même franques ont pu fouler des parties du sol qui sont aujourd'hui enfouies à plusieurs mètres.

Ce peu d'ancienneté de l'affaissement du terrain se reconnaît à la nature des débris qu'on y rencontre et à celle des couches superposées.

Un enfouissement ancien contiendra des détritits d'arbres et de végétaux d'espèces qui ne sont plus celles qu'on trouve à cette place : il présentera aussi des ossemens d'animaux non fossiles , mais devenus rares ou même étrangers au pays.

Dans ces gissemens , les ossemens humains sont plus rares encore ; alors les hommes étaient peu nombreux , les animaux régnaient. D'ailleurs nul vestige d'un progrès social , ni même de son aurore : peu de poteries ,

et toujours de très-grossières ; aucune espèce de métaux , ni de scories.

Ces signes , la plupart négatifs , ne sont pas les seuls ; et , dans ces terrains , l'on remarque , comme à la Portelette et dans les gissemens voisins , ces assises successives de tourbe dure et ligneuse , de sable bleuâtre , de tuf brisé ou en masse.

Là où tous ces indices se présentent , on peut être assuré de la haute antiquité des affaissemens et affirmer que bien des siècles se sont écoulés sur eux.

Dans les enfouissemens moins anciens on commence à trouver des traces évidentes de la présence de l'homme : des os travaillés , des tessons de vases , mais rares encore et de la nature la plus grossière. C'est la deuxième époque des enfouissemens de la Portelette.

Quant à ceux qui touchent à la civilisation ou à la période moderne , on les distingue facilement aux décombres , aux remblais , aux scories , aux métaux. Si ces témoignages de la présence des hommes manquent , on les reconnaît encore aux nombreux ossemens d'animaux domestiques , chiens , chevaux , ânes ; ou bien à un sable d'alluvion , à un tuf friable , à une tourbe poreuse ou à demi-liquide.

Ce que je viens de dire des affaissemens locaux , ne change rien au système que j'ai présenté ailleurs , sur l'exhaussement général du sol , ou l'accroissement de la surface terrestre prise dans son ensemble. L'enfouissement des parties supérieures qui finit toujours par s'arrêter , ne peut avoir lieu que dans certaines localités. Il peut s'opérer plus ou moins rapidement , et quelque-

fois spontanément s'il existe une cavité subterrannée; mais c'est le cas exceptionnel, et le tassement, comme dans la vallée de Somme; n'a ordinairement lieu que peu à peu.

Quelle que soit l'origine de l'affaissement du sol, on conçoit d'ailleurs qu'il serait partout bien plus sensible sans les causes réparatrices que nous avons indiquées, c'est-à-dire les détritits végétaux et animaux, les alluvions, les dépôts atmosphériques, etc.; causes tellement puissantes, qu'en définitive elles font plus que compenser celles de déperdition.

C'est surtout sur les points habités par de grandes masses d'hommes ou d'animaux et dans les vallées où le fond est fixe, que l'exhaussement du sol est le plus prompt: la pente des collines qui y aboutissent tendant, par l'écoulement des eaux, à y amener continuellement des couches d'humus ou d'autres dépôts, les traces d'une génération y sont, en peu de temps, cachées par celles d'une génération nouvelle.

Evidemment, si ces dépôts n'avaient pas eu lieu dans notre vallée de Somme; si le long séjour des hommes n'y avait pas entassé des décombres de toute sorte; enfin, si une végétation vigoureuse ne contribuait pas journellement, par ses détritits, à former de nouveaux bancs de tourbe, depuis long-temps cette vallée ne serait qu'un vaste lac où l'on n'apercevrait, de loin à loin, que quelques îlots couverts de saules et de roseaux.

Cet affaissement de la superficie primitive aujourd'hui à plusieurs mètres au-dessous de l'eau, loin d'être

en opposition avec la loi générale de l'exhaussement du sol, peut donc contribuer à la démontrer.

Quant à l'ancienneté des peuples qui ont foulé la couche la plus profonde; la superposition des traces de races si diverses, la présence de deux, trois, ou quatre lits de tourbe, séparés les uns des autres par autant de bancs de tuf ou de couches de sable bleu, enfin, l'absence de tout débris et même de tout indice des temps historiques, ne permettent pas de la mettre en doute.

Et cette antiquité serait bien autre, si l'un des bancs de tourbe placés au-dessus des urnes, était de la tourbe bocageuse ou diluvienne, comme semble l'annoncer sa composition.

Nous allons maintenant parler des traces qui existent dans ces terrains subterrains, et hasarder quelques mots sur les peuples dont elles proviennent.





#### CHAPITRE IV.

Les Monumens dits celtiques ou druidiques ne sont pas les plus anciens des Gaules.

Comme nous marchons vers l'inconnu , et que nous parlons de races dont les noms mêmes ne sont pas parvenus jusqu'à nous , nous attribuerons aux Celtes les instruments les plus anciens , sans déterminer les siècles où vivaient ces Celtes.

Ici la pensée ne s'arrête pas. Où s'arrêterait-elle ? Un monument s'altère , une médaille s'oxide , le degré de cette altération , de cette oxidation , peut , jusqu'à un certain point , en indiquer la vieillesse ; mais la forme d'un silex enfoui ne change pas.

En raison même de cette inaltérabilité , si l'état de conservation du morceau ne peut jamais devenir preuve , il n'en est pas ainsi du gissement , et nous venons d'expliquer comment la superposition des lits de tuf , de tourbe et de sable , indiquait d'une manière à-peu-près sûre ,

l'ancienneté comparative des débris que ces lits contenaient ou recouvraient.

Il ne faut pas croire que ces témoignages de l'existence des hommes soient les plus anciens ; non , il en est d'autres plus anciens encore.

Lorsque vous avez dépassé la zone des ruines et les dernières traces des arts et de l'industrie ; quand il n'y a plus de scories ni de tessons d'aucune sorte , quand vous ne rencontrez même plus de ces instrumens dont le travail est si peu distinct que vous ne pouvez le reconnaître qu'après un examen attentif , vous trouvez un assez grand nombre d'ossemens de bœufs , de chevaux , de cerfs , de sangliers , et d'urus. Parmi ces os il en est qui , réunis , forment un squelette entier et annoncent que l'animal a péri là , mais ces débris sont rares ; il en est beaucoup plus dont on tenterait vainement de faire un tout et qui appartiennent à des espèces diverses. Examinez-les avec soin et vous y trouverez des stigmates , des cicatrices produites , non par la dent des bêtes féroces , mais par des blessures indiquant un projectile , une pierre , ou un instrument contondant , un pieu , une masse , ou ce qui est à la fois plus reconnaissable et plus concluant , une calcination.

Ces os proviennent probablement d'animaux tués par les chasseurs ou sacrifiés par les prêtres.

Sur les mêmes points vous trouverez aussi des restes de poissons , et de poissons marins. Ils ne sont pas fossiles ; ils n'ont pu être apportés là par la mer ; ils l'ont donc été par les hommes.

Cependant je ne donne ce dernier fait que comme

indice. La présence des os, surtout avec des traces de blessures autres que celles que peut produire la dent ou un choc naturel, est un témoignage plus positif.

A celui-ci s'en joint souvent un autre : parmi les chênes, aulnes, bouleaux dont on voit les nombreuses traces, il en est qui ont été coupés, qui ont même subi un commencement de préparation et parfois de combustion.

Avec quel corps dur ces os ont-ils été entamés et ces arbres, coupés ? Avec des silex ; et vous apercevez ces silex au milieu même de ces ossemens et des arbres qu'ils ont servi à briser ou à taillader.

Ces instrumens ne sont plus ces haches polies qu'on trouve sous le sol gallo-romain ; ce ne sont pas non plus ces ébauches qu'on rencontre sous le tuf ou la deuxième couche de tourbe et qu'on distingue à peine de la pierre brute ; c'est cette pierre brute elle-même ; ce sont des éclats tranchants, mais sans œuvre et par l'effet d'une simple brisure ; ou s'il y a œuvre, si, par un travail, on leur a imprimé une forme plus propre à leur destination, ce travail est faible, grossier et inférieur en tout point à celui dont les couches moins profondes offrent des vestiges.

En pénétrant plus avant vous arrivez à un plan qu'au premier abord, on pourrait considérer comme la terre vierge, ou celle que les hommes n'ont jamais touchée. Cependant il y a encore là des traces humaines ; après un peu d'étude vous ne les méconnaissez pas : un simple cran fait sur un os avec le tranchant d'un silex ; un seul éclat enlevé à ce silex d'une façon régulière ; un

seul morceau de bois coupé et non brisé, prouvent une main humaine aussi clairement qu'une inscription. L'animal, même le plus intelligent, l'éléphant, le chien, le singe, ne pourrait faire ce cran : il brise ou ronge le bois, mais il ne le coupe ni ne le taille.

Là sont donc des traces d'hommes, et quand ces signes se montrent souvent, quand un grand nombre d'os portent des stigmates de feu et de blessures, c'est qu'un grand nombre d'hommes ont passé par là.

Mais ces traces d'hommes, ces stigmates des os, ces silex simplement éclatés ou à peine travaillés, ne viennent-ils pas des couches supérieures? Non; car dans ces couches supérieures, ou sur le sol où vivaient les Gaulois, puis les Romains, nous trouvons ces mêmes blessures; mais elles ont un caractère différent : la coupure est plus nette, et nous en avons l'explication en ramassant à côté, les instrumens de bronze ou de fer qui ont servi à frapper.

Dans les couches inférieures, jamais de fer, jamais de bronze, jamais de ces haches finies et ingénieusement emmanchées, jamais même de celles qui, bien qu'elles ne soient qu'ébauchées, annoncent pourtant un plan; un dessein arrêté d'avance. Là, vous ne trouvez point de poterie, car la poterie, quelque grossière qu'elle soit, dénote, comme nous l'expliquerons bientôt, une sorte d'étude et de progrès. Tout indique donc ici le sauvage à l'aurore de la vie sociale, l'homme dans sa nature rustique, l'homme de proie ou le chasseur que l'abondance du gibier, que la facilité de le prendre et de le tuer, ont rendu peu soucieux d'en perfectionner les moyens.

On pourra, je le sais, contester les conséquences que je tire de cette imperfection, en disant qu'aujourd'hui encore il est des peuplades dont la science n'est pas plus étendue. Cette allégation est vraie; aussi répèterai-je que c'est moins dans l'instrument même que je trouve un témoignage, que dans le sol dont on l'extrait, dans la superposition des couches naturelles et dans les débris des générations sous lesquelles cet instrument repose.

Sans doute, si vous isolez chacun de ces indices, ils ne démontrent rien; mais si vous les prenez tels qu'ils se présentent, si vous les considérez dans leur ensemble et n'en brisez pas le faisceau, alors, se fortifiant l'un par l'autre, ils ne vous laisseront aucun doute sur l'antiquité de ces premières traces et de la population qu'elles révèlent.

L'état fixe de barbarie de cette même population, ou sa longue existence sans progrès sensibles dans son industrie ni dans son raisonnement, me paraît également démontrée par la quantité de vestiges identiques et l'entassement ou la superposition des débris de nature semblable; sur ces débris mêmes sont tracées, en caractères indélébiles, la stagnation sociale et la preuve que l'habitude, la routine, le préjugé peuvent maintenir indéfiniment un peuple au plus bas de l'échelle, à ce point infime où en bien être, en industrie, en raisonnement, l'homme diffère peu des animaux.

La rapidité des progrès que fait de nos jours la science industrielle ne peut ici servir de terme de comparaison: la position n'est pas la même. Nous possédons tous les élémens de cette science: ces élémens, nous n'avons

qu'à les mettre en œuvre ; mais les hommes à qui ils manquaient , ces hommes qui partaient d'un point où il n'y avait rien encore , qui n'avaient pas même l'idée de nos outils les plus simples et de nos matériaux les plus communs , combien n'ont-ils pas eu à faire pour les découvrir ; et combien , le premier pas fait , ne leur a-t-il pas fallu de temps pour arriver au second.

Les instrumens qui vont servir de base à cette démonstration , et dont je vous représenterai à la fois les dessins et les originaux , sont , à peu d'exceptions près , ceux qui ont été rencontrés dans les couches les plus profondes. En les prenant pour notre point de départ , ou pour les types primitifs de l'art , nous n'affirmons pourtant point qu'il n'en existe pas d'autres , et qu'en pénétrant plus avant , on n'arrive pas à des traces , à des ébauches plus antiques encore et peut-être moins grossières ; car , qui sait si sur la terre et dans notre Europe même , une ou plusieurs périodes de civilisation n'ont pas traversé la barbarie ?

Mais sans chercher en ce moment , une plus haute antiquité , nous reconnaissons , et tout le monde reconnaîtra avec nous , que les générations d'où proviennent les traces enfouies aujourd'hui à trois ou quatre mètres au-dessous du sol battu , doivent être séparées des générations présentes par une longue série de siècles , et dès-lors qu'il y a une grande différence d'âge entre les monumens subterrains et ceux qui surgissent encore sur le sol , comme ces pierres dites celtiques ou druidiques.

Depuis longtemps on s'était occupé de ces Dolmens

avant d'avoir songé à chercher si quelque'autre débris pouvait s'y rattacher, et c'est à peine depuis un siècle que la découverte assez fréquente de silex taillés en casse-têtes ou assommoirs, appelés *haches* par les antiquaires et, peut-être avec plus de raison, *coins* par nos paysans, a fait établir un rapprochement entre ces objets et les premiers.

Les auteurs des dolmens étaient inconnus ; comme on ne connaissait pas davantage ceux des autres monumens, on leur donna la même origine, et l'on prétendit que les Celtes qui avaient élevé les pierres, avaient aussi fabriqué les haches. Sans doute ceci n'est pas impossible : parmi ces dolmens, comme parmi ces haches, il s'en trouve de diverses époques, et aussi d'époques semblables ; mais ce dernier cas est l'exception, et non la règle.

Selon moi, les haches les plus régulières dans leur forme et le mieux finies, les gânes ornées d'arabesques au pointillage, comme on en a découvert quelques-unes près d'Amiens, et les poteries demi-grossières, analogues à celles des quatrième et cinquième couches, seraient seules contemporaines de ces pierres dites cromleck, dolmen, menhir, peulvan, pierre fiche, pierre levée \*, qu'on rencontre dans toute l'Europe, et surtout en Ecosse, en Norwège, en Basse-Bretagne et même dans notre Picardie.

\* Voir à la fin du volume, aux notes et pièces justificatives, quelques explications sur ces pierres druidiques.

Mais quelle est cette époque, à quel siècle remontent ces monumens, à quelle race appartiennent-ils? Sont-ce nos ancêtres qui les ont érigés, ou l'étaient-ils quand ces hommes sont venus dans les Gaules? Ce qui paraît certain, c'est qu'ils proviennent d'une nation nombreuse, ou qu'ils étaient d'un usage très-répandu, puisqu'on les retrouve dans tant de contrées.

On les a nommés celtiques ou druidiques, mais sur quelle donnée, d'après quelle autorité? Dans quelle circonstance et dans quel but les érigèrent les Druides? Une date, une inscription quelconque, l'indiquent-elles? Non. Cela ne démontre-t-il pas qu'ils sont antérieurs aux dates, aux inscriptions; car, lorsqu'un peuple sait écrire son nom, il l'écrit.

On a cru un instant à des hiéroglyphes gaulois; on a cité des dolmens qui en portaient des traces, et j'en ai moi-même visité en Bretagne que l'on disait couverts de caractères; j'avais donc aussi l'espoir de trouver là une langue écrite; mais cet espoir s'est évanoui devant un examen plus attentif, et ces traces ont été reconnues appartenir à une période postérieure à l'érection de ces monumens. \*

\* Il existe dans le nord de l'Ecosse, plusieurs pierres en forme d'obélisque, hautes d'un peu moins de deux mètres sur soixante à quatre-vingts centimètres de large, et qui ont été décrites en 1827 par M. James Logan. *Esq.*, p. 55 et suivantes du tome 22 des mémoires de la Société des Antiquaires de Londres. On voit sur ces obélisques des figures d'hommes et d'animaux, parmi lesquelles on distingue une croix. Ces figures peuvent remonter au 6.<sup>e</sup> siècle, et sortent dès-lors de la question qui nous occupe.



D'autres investigations de même nature n'ont pas conduit à un résultat plus satisfaisant, et le voile qui couvrait ces pierres mystérieuses n'a point été soulevé par la science moderne.

Les anciens n'étaient pas à cet égard beaucoup plus instruits que nous; tout annonce qu'à l'époque de l'invasion romaine, l'origine de ces monumens se perdait déjà dans la nuit des temps. S'il n'en avait pas été ainsi, est-il présumable que les historiens romains, et, un peu plus tard les chroniqueurs chrétiens eussent oublié de nommer le peuple qui en était l'auteur.

En supposant cet oubli possible, la tradition, *vox populi*, était là pour y suppléer, et cette tradition aussi est muette. Nous en sommes donc réduits, sur ce point, à des hypothèses plus ou moins ingénieuses, et, de fait, à la plus complète ignorance.

Or, ces peuples, ceux qui érigèrent ces pierres bien plus vieilles qu'on ne le pense, seraient-ils aujourd'hui si complètement inconnus s'ils n'étaient pas séparés des générations actuelles, non-seulement par une longue période, mais par quelque grande révolution sociale, par une émigration en masse, ou l'anéantissement total de leur nation.

Ne pouvant donc attribuer ces monumens aux Romains ni aux Gaulois, c'est faute d'en savoir davantage, qu'on les a nommés celtiques ou druidiques, non qu'on les ait crus élevés par les Druides, mais parce qu'ils ont pu servir à leur culte quoiqu'érigés pour toute autre destination ou d'autres divinités. C'est ainsi que les temples du paganisme ont servi, depuis, aux solennités des chrétiens.

Rien pourtant n'empêche de croire qu'on ait élevé quelques-unes de ces pierres à une époque plus rapprochée de nous. Les hommes sont naturellement imitateurs: tel lieu était renommé par ses dolmens; les habitans d'un lieu voisin voulurent avoir aussi les leurs, et ils fondèrent par imitation, par orgueil, ou par politique, ce que leurs prédécesseurs avaient fondé par dévotion.

Quoiqu'il en soit, la terreur religieuse qui entourait ces monumens, n'est pas entièrement dissipée, et c'est à elle probablement qu'on doit leur conservation. Le culte des dolmens a encore des traces en Europe, notamment chez les Gallois et les Bas-Bretons; j'en ai été maintes fois témoin; et s'ils ne les adorent plus, ils leur attribuent encore des vertus surnaturelles; ils les respectent et les redoutent. Si quelques-unes de ces pierres sont surmontées d'une croix, c'est par une pieuse fraude du clergé qui a voulu ainsi ramener au symbole de notre religion, des adorations que les Bretons, tout vieux chrétiens qu'ils sont, adressaient aux anciennes idoles.

Ceci n'est pas nouveau, les conciles en font foi. Le concile d'Arles tenu en 452, celui de Tours, en 567, et celui de Nantes, en 700 et jusqu'au 9<sup>e</sup> siècle, tonnent contre l'idolatrie des pierres. Voyez le *cours d'antiquités monumentales* de M. de Caumont, page 119.

Cette observation ne détruit en rien la vraisemblance de l'antiquité de la plupart de ces dolmens, et s'il en existe quelques-uns qui ne datent que de l'invasion

romaine et peut-être de l'ère chrétienne, c'est le très-petit nombre.

On reconnaît les plus anciens à l'enfouissement de leur base. Pour être maintenus debout ils ont sans doute, lors de leur érection, été enterrés à une certaine profondeur, mais non au point qu'on les voit aujourd'hui. Les débris des populations, les détritrus végétaux et animaux ont dû exhausser le sol autour d'eux.

Il est vrai qu'on en trouve qui reposent sur ce sol et qui semblent être encore comme au jour où ils y furent placés. Ceci vient ou de ce qu'ils sont moins vieux que les premiers, ou de ce que la terre a été dégagée autour d'eux, ou bien encore de ce que, posés sur une pente, les couches nouvelles n'ont pu s'y accumuler.

Ce qui ne paraît pas douteux, c'est qu'au temps où ces monumens furent élevés, il y avait déjà dans les Gaules une population nombreuse, ou du moins de grandes réunions d'hommes. Les machines n'étaient pas inventées et ces pierres énormes n'ont pu être mises en mouvement, ou être soulevées et superposées, que par les efforts réunis d'une multitude, et probablement au moyen de terrassements et de travaux considérables.

Monumens politiques ou religieux, ils furent donc les premiers temples, les premiers autels, ou les premiers trophées voués aux dieux, à la victoire et à la mémoire des guerriers; car, chez tous les peuples, les ravages de la guerre furent déifiés avant les bienfaits de la paix, et l'homme a toujours tenu à honneur de tuer l'homme.

Mais, et telle est notre conclusion, si ce sont les plus

anciens monumens extérieurs, leur antiquité, bien que nous la considérons comme plus grande que celle qu'on leur attribue généralement, n'est pourtant rien comparativement à celle des ustensiles et des ébauches dont nous venons de parler, et qu'on découvre à une profondeur de plusieurs mètres au-dessous de leur base.

Je dois ajouter qu'à cette même profondeur on rencontre quelquefois des silex, ou des grès, taillés de manière à pouvoir, malgré leur forme oblongue, tenir debout sans support. J'ai souvent été frappé du rapport qu'ont avec les dolmens et pierres levées, ces pierres hautes de quelques centimètres qui en semblent les diminutifs. Ce rapprochement est-il l'effet d'un simple hasard? C'est peu probable: il y a ici une donnée qui doit être approfondie. J'en ferai le sujet d'un chapitre.

Il est à croire que les grands dolmens ne furent pas érigés tout d'abord. Cette érection nécessitait de puissans moyens: on a dû s'essayer sur des monumens plus petits, lesquels, retrouvés depuis, ont été pris pour de simples bornes, ou par leur exiguité, ont échappé tout-à-fait à l'attention.

Les grands dolmens ou leurs précurseurs, les dolmens bornes, étaient-ils taillés? J'ai dit que les silex que j'avais pris pour leurs similaires l'étaient, et la chose est indubitable. Quant aux grands, la plupart ont l'apparence de pierres brutes; mais pourtant ce n'est pas la totalité, et j'en ai vu en Bretagne qui portaient les traces d'un travail. Si tous n'en présentaient pas, c'est que naturellement ils avaient la forme que la religion ou

l'usage voulait qu'ils eussent. C'était seulement quand la pierre qu'on avait choisie n'avait pas la forme consacrée, que cette forme lui était imprimée par une modification quelconque. Ce travail n'était ni compliqué ni bien long, cependant il est encore visible sur plusieurs de ces dolmens.

Si l'on s'était attaché plus particulièrement à distinguer les pierres ouvrées de celles qui ne le sont pas, il est à présumer que l'on aurait trouvé un plus grand nombre des premières, et peut-être qu'on aurait pu les classer par catégories de formes et de figures. Puisque dans certains cas on modifiait cette forme, c'est qu'elle n'était pas pour ces peuples une chose indifférente, et qu'une pierre de figure oblongue n'exprimait pas la même intention qu'une autre de figure ovale ou sphérique, penchée vers l'orient ou l'occident. Peut-être obtiendra-t-on plus tard de nouvelles lumières sur ce point; car, dans ma conviction, l'étude de ces monumens et de leur destination, est encore à faire.

Mais tel n'est point spécialement le but de ce travail, et si nous en parlons encore ce ne sera qu'en peu de mots, lors de la description de ces silex que nous avons pris pour leur type primitif.

Nous allons maintenant jeter un coup d'œil sur la poterie dite celtique, et demander jusqu'à quel point celle qu'on rencontre dans les fouilles peut servir à constater l'âge ou la civilisation d'une nation.

## CHAPITRE. V.

Poteries celtiques et de la période antérieure.

L'on a souvent considéré l'usage de la poterie, comme remontant aux premiers temps des hommes ; dès-lors, où l'on n'a pas trouvé des vases ou des tessons, on a dit qu'il n'y avait pas d'hommes, et l'on n'en a pas cherché d'autres traces. Mais, aujourd'hui encore, combien d'hommes et de nations même ne sont point parvenus à cette industrie ? La confection d'un vase assez solide pour ne pas se dissoudre au feu, à l'eau, à l'air, ou au premier choc, dénote une certaine civilisation, parce qu'elle prouve déjà une longue expérience, et une suite d'études et de connaissances acquises parmi lesquelles nous mettrons, en première ligne, celles de la matière propre à la céramie et de la façon de la pétrir et de la modeler ; puis, quand on a cessé de le faire à la main, celle du moule et du tour.

On peut donc croire que les hommes étaient déjà vieux sur la terre, quand l'art du potier a commencé à y naître et à s'y perfectionner.

Les vaisseaux de contenance ont d'abord été les feuilles des plantes qui retiennent l'eau : on en a fait des vases à boire ; puis on s'est servi des fruits à enveloppes ligneuses et de diverses espèces de courges ou de Calebasses, et d'écorce d'arbres.

Après, sont venues les auges creusées dans le bois même, dans les pierres tendres, le gypse, la craie.

La rupture fréquente de ces meubles a donné l'idée de rapprocher les parties, puis de les lier par une couche terreuse. C'était un premier effort vers l'art de la poterie, et c'en fut un second de reconnaître que cette terre pouvait servir à les égaliser, à les rendre plus solides et à en cacher les imperfections, ou à en boucher les fissures.

Quand on eut compris cela, il n'y avait plus qu'un pas jusqu'au métier de potier ; mais le bien marche lentement, et ce pas, on a mis des siècles à le faire.

On a commencé par pétrir la terre, la première qui se présenta : cette terre, en séchant, tombait en poussière ; on en chercha une autre, elle résistait plus longtemps. Mais, trop grasse, elle colorait ou décomposait le liquide, trop poreuse, elle l'absorbait et le laissait échapper. Ce ne fut qu'après bien des essais, qu'on parvint à l'emploi combiné de la silice et de l'alumine, ou de l'argile, et plus tard à la découverte de cette terre précieuse, dite kaolin, provenant de la décomposition des roches feldspathiques, et dont les principes constituants sont aussi

l'alumine, la silice et un alcali. C'est cette terre dont les Chinois et les Japonnais connurent les premiers la propriété et avec laquelle ils firent la porcelaine.

Après avoir étudié la matière, combien de temps n'a-t-on pas dépensé à combiner la forme? On pourrait presque écrire l'histoire de l'homme et le suivre, pas-à-pas, dans sa marche vers la civilisation, puis, dans sa décroissance et son retour vers la barbarie, en analysant les figures et les élémens de ces poteries; et un archéologue pourrait dire d'un peuple: que l'on me montre ses vases, je vous dirai quel il était.

M. Alex. Brongniart servit donc à la fois l'histoire, l'archéologie et l'industrie, lorsqu'il fonda le musée céramique de Sèvres, aujourd'hui si riche et si habilement classé, et, depuis, lorsqu'il composait son beau traité des arts céramiques.

Nous n'avons pas l'intention d'aborder cette vaste question; nous voulons seulement dire que les mesures de contenance en écorce, en bois, en os, en pierre, ont dû précéder la fabrication des premiers vases de terre qui, quelque grossiers qu'ils aient pu être, indiquaient déjà une étude et, dès-lors, un principe de civilisation.

L'absence de débris céramiques ne prouve donc pas, lorsqu'on examine un terrain, que l'homme n'a jamais été là.

Celle de tout ustensile en bois, en écorce, en pierre tendre, ne le démontre pas davantage, puisque, par leur nature même, ils ne pourraient se conserver.

Des coquillages marins, de grosses huîtres, des buc-



eins sont quelquefois rencontrés sur le sol celtique ou celui que, d'après la profondeur, nous considérons comme le plus anciennement habité. Ces coquillages, qui appartiennent aux espèces existantes, n'ont pas vécu là; ils y ont été apportés par les hommes, peut-être pour servir de coupes ainsi qu'ils en servent encore chez quelques peuples sauvages et même chez les nations civilisées. On aura pu également, de même que les coques de fruits, les employer comme moules ou mandrins, pour faciliter la confection des premiers vases de terre.

L'art du modelage des figures, ou l'imitation en argile des formes de la vie, a-t-il précédé ou suivi l'industrie céramique? Cette question n'est pas non plus facile à résoudre; ce que je puis affirmer, c'est que, malgré mes recherches, je n'ai jamais trouvé trace de figures ou de bas-reliefs en terre dans les gissemens celtiques; ce n'est qu'à l'approche du terrain gallo-romain, que l'on commence à en apercevoir.

Sous la dénomination de Poterie Celtique on a, jusqu'à ce jour, compris des produits d'époques bien différentes. Nous nous sommes servi de la même expression, quoique nous soyons convaincu que beaucoup de ces poteries sont bien antérieures aux Celtes. J'ai trouvé moi-même, en 1840, dans une masse de sable diluvien à Menchecourt, à sept à huit mètres de la superficie, un vase ou une partie de vase qui s'est dissoute en petits fragmens à l'instant où on la dégagea du sable qui l'entourait, et c'est en cet état que je l'envoyai à M. A. Brongniart. Ce vase, d'une pâte brune,

médiocrement épaisse, très-friable, et qui ne ressemble à aucune de celles que j'ai recueillies dans les sépultures celtiques, avait probablement une autre origine. Je ne prétends pas qu'elle soit diluvienne, je crois seulement qu'elle est fort ancienne.

D'autres restes qui présentent aussi leur degré d'intérêt, ont été trouvés près d'Abbeville, entre Hangest et Condé-Folie, dans un banc de tourbe formant rideau, élevé de deux mètres et demi au-dessus du niveau de la vallée. Ce rideau, qui borde le chemin vicinal de Pont-Remy à Picquigny, est à un kilomètre de la Somme.

La première couche se compose d'un mètre d'humus ou de terrain rapporté.

La seconde couche est de la tourbe dont l'épaisseur varie de cinquante à soixante-dix centimètres.

Les terrains rapportés contenaient des morceaux de briques romaines.

Dans la tourbe, étaient des tuyaux de terre rouge, des tessons de vases grossiers, des charbons, des cendres, des silex faiblement travaillés et en petit nombre, des éclats en quantité.

Après la tourbe, venait la craie.

Cette tourbe est-elle diluvienne? Sa position et sa nature bocageuse l'indiquent, ainsi que vous pouvez le voir par les échantillons; mais ces poteries étaient-elles à la superficie ou à une certaine profondeur? C'est ce que je n'ai pu vérifier, car je n'étais pas présent à la fouille.

Il est d'ailleurs fort difficile de vérifier la forme de ces urnes. Elles devaient être assez grandes, si l'on en juge

à l'épaisseur des fragmens qui, dans quelques-unes, allait jusqu'à quinze millimètres.

La pâte, rouge à l'extérieur et noire ou grise au centre, a évidemment été cuite au four et préparée au moule.

Il est d'autres tessons dont la pâte est jaune de chaque côté jusqu'au tiers de son épaisseur, et dont le milieu est noir, ce qui annonce également l'action du feu, et cependant ceux-ci ont dû être faits à la main, sans moule ni tour.

Dans aucune de ces pâtes, noires, jaunes ou rouges, on n'aperçoit ces pierrailles blanches et grises, indice ordinaire de la poterie celtique; ce qui me fait douter que telle soit, malgré son ancienneté, l'origine de celle-ci. Peut-être est-elle gauloise.

Une troisième variété moins épaisse, mais friable, venant du même lieu, contient quelques petits fragmens de silex blanc; je pense que c'est accidentellement.

La présence des conduits en terre cuite ne m'empêchera pas d'affirmer que les vases au milieu desquels ils ont été rencontrés, ne fussent des urnes sépulcrales. La preuve en est dans les cendres et charbons qui les entouraient, et l'on peut penser que ces tuyaux avaient été mis là pour faciliter une combustion souterraine au moyen d'un courant d'air. L'usage de quelques peuples antiques était de brûler ainsi les corps; mais ces peuples, si l'on en juge à la nature de leur sépulture, étaient autres que les Celtes. Quoiqu'il en soit, je crois ces morceaux fort anciens, mais il en est de plus anciens encore.

Je ne considère pas non plus comme étant de la première antiquité, bien qu'elle ait tout le caractère celtique, une pièce de poterie longue de vingt-sept centimètres, large de vingt-un, épaisse de quinze millimètres, qui a été trouvée non loin de Saint-Valery-sur-Somme, à proximité d'un cimetière romain. Ce fragment annonce, par sa dimension, autre chose qu'un vase; c'était probablement un tombeau, et dès-lors il doit se rapprocher de l'époque gallo-romaine.

Son épaisseur moyenne est rehaussée de quatre à cinq millimètres par des bandes transversales formant relief à sa surface extérieure. Ces bandes sont marquées d'impressions digitales qui les creusent et les font onduler dans toute leur étendue, pour figurer un dessin. Ces impressions ont été faites avec le pouce lorsque la matière n'était pas sèche, à-peu-près comme l'on fait encore aujourd'hui la pâtisserie.

La pâte noirâtre et très-dure renferme des graviers blancs, ce qui, selon M. Ravin, annonce une destination funéraire.

Un autre fragment de la même épaisseur que m'a communiqué le même archéologue, est d'une pâte non moins compacte et qui, par sa dureté, son mélange de pierrailles, a presque l'apparence du granie. Quoique ce morceau soit celtique, sa solidité et sa bonne fabrication indiquent qu'il se rapproche de l'époque romaine, et qu'il touche de plus près aux Gaulois qu'aux vieux Celtes. Il vient, comme le précédent, des environs de Saint-Valery-sur-Somme.

Dans la couche d'humus qui couvre le banc diluvien,

dit du moulin Quignon, j'ai recueilli, parmi des débris de tuiles romaines ou gauloises, un tesson d'une terre blanche un peu rosée qui, au lieu de pierrailles, offre de petits fragmens de brique, ou de poterie pilée, dont la teinte rouge a probablement coloré la pâte à laquelle ils ont été mélangés.

Ce tesson, qui a quinze centimètres de long sur treize de large, n'a pu appartenir qu'à un grand vase : son épaisseur n'est que de huit millimètres, mais il a dû avoir de la solidité, car la pâte en est très-dure. Quoique cuit au four et fait à l'aide du tour, il a l'apparence celtique ; cependant le terrain où je l'ai recueilli, annonce la période romaine.

Ce chapitre n'ayant pour but que les poteries des sépultures qui entourent Abbeville, c'est seulement comme terme de comparaison que j'ai indiqué celles qui ont une autre origine. Maintenant ce sont de ces poteries locales, celles que j'ai fait extraire sous mes yeux du sol de notre vallée, que je vais parler.

N'ayant pas fait une étude spéciale de l'art du potier, ni des élémens qui entrent dans la préparation des pâtes, j'ai dû prendre l'avis d'hommes plus habiles que moi. Parmi les Membres de la Société que j'ai l'honneur de présider, MM. Brégeaut, Féret et Ravin ont bien voulu, à ma demande, analyser ces tessons et me donner leur opinion.

Voici ce que m'écrivait M. Brégeaut, au sujet des premiers fragmens découverts à la Portelette.

« Cette poterie, comme produit d'art, ne me paraît  
» avoir de remarquable que son antiquité. Elle n'a pas

» été formée de pierres broyées, mais seulement d'une  
» argile grossière assez mal corroyée, puisque sa masse,  
» au lieu d'être homogène, laisse apercevoir de nom-  
» breux fragmens de grosseur différente. Sa couleur  
» grise, eu égard à ses élémens de composition, indique  
» que la cuite n'en a été opérée qu'à une chaleur peu  
» élevée; car, à une température forte, le deutocide  
» noir de fer, au mélange duquel elle doit sa teinte,  
» devait passer à l'état de peroxide qui lui aurait com-  
» munié une couleur rougeâtre. Cet oxide de fer n'y  
» a pas été mêlé à dessein; il faisait, ainsi qu'une petite  
» proportion de carbonate calcaire, accidentellement  
» partie de l'argile dont on a pétri le vase.

» Sans avoir rien de remarquable, non plus, sous le  
» rapport de la dureté, si ce n'est la longue conserva-  
» tion de ses ruines, ce vase offrait pourtant une cer-  
» taine solidité qui le rendait propre à supporter l'action  
» du feu. Une plus grande épaisseur de sa masse dans  
» la partie qui en formait le fond, démontre en effet  
» qu'il y était destiné, et l'altération produite dans  
» la teinte de cette même portion de tessons prouve  
» que le vase qu'ils formaient a été exposé au feu,  
» puisque le changement de couleur ci-dessus prévu  
» se manifeste en quelques endroits sur la moitié envi-  
» ron de leur épaisseur, vers la face qui a été en contact  
» avec le feu.

» Quoiqu'il en soit de l'origine, de l'ancienneté et de  
» la manipulation de cette poterie, l'analyse y démontre  
» à-peu-près les mêmes élémens de composition que dans  
» certaines poteries encore en usage dans quelques con-

» trées, comme en Bretagne, et dont il n'y a de changé  
» que les formes et la cuite.

» Elle se compose de silice et d'alumine en parties  
» à-peu-près égales, mais un peu plus fortes de la pre-  
» mière, unies à quelques centièmes de chaux et d'oxide  
» noir de fer.

» Les restes des débris qui ont servi à mon essai sont  
» ci-joints, quelques-uns paraissent provenir de vases  
» différents, et je signale à votre attention trois des  
» fragmens ayant fait partie du fond d'un pot, où l'on  
» voit des signes bien manifestes de l'action du feu. Le  
» numéro 3, qui a subi la plus forte calcination, met en  
» évidence à sa base la transformation en peroxide rouge  
» du deutoxide noir de fer. »

Cette analyse de M. Brégeaut concerne principale-  
ment les vases des couches supérieures, ou ceux qui se  
rapprochent de la période gauloise ou gallo-romaine.  
Celle de M. Féret, dont on connaît les travaux archéolo-  
giques et notamment les études sur les poteries, em-  
brasse toutes les époques.

Les échantillons que je lui avais adressés, extraits des  
couches diverses, étaient pêle-mêle dans une caisse et  
sans indication aucune; pourtant M. Féret ne s'y est  
pas trompé: il a immédiatement classé tous ces morceaux  
époque par époque. « Il résulte, m'écrivait-il, de l'exa-  
» men que je viens de faire des débris que vous avez  
» bien voulu m'envoyer, que dans le lieu où ils ont été  
» trouvés, il doit exister un dépôt amassé pendant des  
» siècles. On y rencontre des restes de cet âge très-  
» ancien et indéterminé que l'on nomme celtique, des

» débris du haut et du bas-empire ; enfin on arrive à  
» l'époque Mérovingienne , et peut-être même à des  
» temps postérieurs. »

Cette solution de M. Féret vient à l'appui du système que nous avons présenté , ou de l'estimation de l'âge par la profondeur.

Dans la classification de ces poteries j'ai indiqué le degré comparatif d'ancienneté que leur donne ce savant , et vous remarquerez que celles qu'il a reconnues comme les plus vieilles étaient aussi les plus profondément enfouies.

Il pense que ces vases , à l'exception peut-être de ceux qui se rapprochent des temps modernes , ont été fabriqués dans le pays. Ceci me paraît indubitable quant aux plus anciens : ils sont très-friables et ont dû toujours l'être ; leur transport était difficile , sinon impossible ; je crois donc qu'ils ont été confectionnés non-seulement sur place , mais spécialement pour la cérémonie dans laquelle ils ont figuré , cérémonie funèbre ou dédicatoire.

M. Féret a remarqué , comme nous l'avons fait également , que c'est sur le bord de la mer et sur les rives des fleuves qu'on trouve le plus grand nombre de ces dépôts d'urnes cinéraires ou religieuses , remontant à une très-haute antiquité.

Je passe aux observations de M. Ravin qui , faites sur les lieux mêmes , ont un intérêt d'autant plus direct.

M. Ravin divise les vases celtiques en deux catégories : 1<sup>o</sup> la poterie usuelle ou ménagère ; 2<sup>o</sup> la poterie funéraire.

La première a le caractère ordinaire de la poterie ancienne ou antérieure à l'art romain.



La couleur noire ou noirâtre que l'on imprime à la seconde, et le mélange de cailloutage blanc à cette pâte de couleur sombre, sont ce qui constitue la poterie funéraire, celle qui était exclusivement destinée à recevoir la cendre des bûchers ainsi que les mets et les attributs divers dont on entourait les morts.

C'est par une étude approfondie et l'analyse complète des tessons que j'avais soumis à son examen, que M. Ravin est arrivé à des conclusions résumées dans une lettre qu'il m'adressait le 20 juin.

L'importance de cette lettre, ou plutôt de ce mémoire, ne permettant pas de le donner par extrait, on le trouvera textuellement imprimé à la fin de ce volume.

Nous avons dit que le plus ou moins de profondeur du gissement où l'on découvre les vases et les tessons, annonce leur ancienneté relative. Nous maintenons cette assertion, cependant il ne faudrait pas l'adopter d'une manière exclusive; l'on rencontre de loin à loin des exemples contraires, c'est-à-dire, qu'à côté d'un vase des plus grossiers et quelquefois même au-dessous, on en voit qui le sont beaucoup moins. C'est qu'alors, comme aujourd'hui, il y avait des ouvriers plus ou moins habiles et des matériaux plus ou moins bien choisis; mais ceci n'est que l'exception; dans la règle ordinaire, les vases les plus profondément enfouis sont les plus vieux, et les plus vieux sont aussi les plus grossiers.

Ce qui fait reconnaître les plus vieux, c'est leur pâte mal liée, travaillée à la main sans moule ni tour.

Un de leurs caractères est aussi d'avoir été séchés à

l'air, mais cette circonstance se rencontre également dans les morceaux des couches supérieures, quand ils appartiennent à la catégorie des vases funéraires. La cuisson leur aurait enlevé leur couleur distinctive; ils seraient devenus rouges, ou gris, ou blanchâtres.

Cependant, même parmi ceux-ci, il est des vases de la plus haute antiquité qui portent des traces de feu. Ils ne les ont acquises qu'à l'usage ou pour avoir été placés près d'un bûcher funéraire, ou bien parce qu'on les a remplis des débris de ce bûcher, c'est-à-dire de cendres ou de charbons encore brûlants. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer la calcination interne et externe qu'on remarque dans quelques-uns; il est évident qu'il n'y avait là ni un moyen, ni un complément de fabrication; c'est même à ce contact du feu, que beaucoup doivent leur fragilité.

Les vases les plus vieux étant toujours brisés et en partie décomposés, il a été impossible d'en reconstituer complètement un seul, bien que j'en aie trouvé un très-grand nombre; mais il est présumable que, sauf des cas rares, leur forme variait peu. Elle se rapproche assez de celle d'un œuf tronqué, ou de notre pot au feu. Cette forme simple nous est offerte partout dans la nature, c'est celle d'un grand nombre de bulbes, de légumes ou de fruit, dont l'écorce ou l'écaille a dû offrir les premiers moules et les premiers modèles.

L'uniformité de ce galbe à des profondeurs bien différentes, et dès-lors appartenant à des périodes plus ou moins anciennes, n'a donc rien qui doive surprendre. Elle doit étonner moins encore quand il s'agit de formes

traditionnelles et symboliques qui se transmettaient intactes de génération en génération, comme nous le voyons pour les idoles indiennes. Celles qu'on fabriquait il y a deux mille ans, ne diffèrent pas essentiellement de celles qu'on fabrique aujourd'hui; et le plus habile antiquaire ne distinguera pas un christ des premiers siècles de l'église, de celui qui a été fait par un artiste médiocre contemporain.

Les formes ne peuvent donc pas toujours préciser une époque, puisqu'il en est qui restent invariablement les mêmes dans tous les temps et chez tous les peuples.

Ces vases des temps primitifs sont sans anses; l'anse ou le manche annonce un grand perfectionnement et une difficulté vaincue. A mesure qu'on approche des couches supérieures, on reconnaît les tentatives faites pour arriver à cette anse.

Les premiers essais consistent en deux entailles ou creux pratiqués dans la pâte.

Ensuite sont venus deux saillies, espèces d'oreilles que l'on voit encore dans quelques poteries rustiques.

Plus tard, ces saillies sont percées d'un petit trou. Ce trou s'élargit dans les essais suivans; cependant ce n'est que bien long-temps après, qu'on est arrivé à faire une poterie assez dure pour que cette anse, entièrement ouverte, eût de la solidité, et c'est dans le gissement celtique qui se rapproche du sol gaulois, que l'on commence à voir de ces vases à anses; encore n'en ont-ils qu'une seule. Il est inutile de dire qu'aucune de ces urnes, même celles qui se rapprochent des temps historiques, ne portent des traces de vernis.

Quant aux ornemens, lorsqu'il en existe, ce qui est

rare, ils se bornent à des crans imprimés avec l'ongle ou avec un morceau de bois, ou bien à quelques lignes croisées.

La grandeur de ces vases varie peu; leur contenance est ordinairement de deux à quatre litres; il y en a de plus petits, rarement de plus grands.

Voici la mesure de celui que j'ai pu recomposer aux trois quarts : contenance, deux litres et demi; hauteur, dix-huit centimètres; diamètre, à l'ouverture, douze; à la base, treize; circonférence, dans la plus grande largeur, cinquante-sept. Ce morceau, dont la pâte noirâtre à la surface, grise ou rougeâtre au centre, ne présente aucun mélange de pierrailles, a été fait à l'aide du tour et cuit au feu. Il porte une seule anse, ouverte, de quatre centimètres dans sa largeur, de six dans sa longueur. La dureté de la pâte et son peu d'épaisseur annoncent une industrie déjà avancée. Cependant ce vase, dont on a trouvé un grand nombre d'analogues dans les couches voisines de la superficie, était à deux ou trois mètres au-dessous du niveau de la Somme, et entouré de tessons d'une époque bien plus reculée. Cette circonstance s'est renouvelée plusieurs fois; j'en donnerai ailleurs l'explication.

L'épaisseur de cette poterie n'est que de quatre millimètres. Elle est pourtant solide. C'est que l'épaisseur de la pâte est ordinairement en sens contraire de sa consistance. Les vases gaulois ou celtiques les plus épais sont presque toujours les plus fragiles. Ce sont aussi les plus anciens; et c'est ainsi que de quinze millimètres, terme moyen de l'épaisseur des plus vieux, ils diminuent suc-

cessivement jusqu'à celle de quatre, et même de trois millimètres à mesure qu'ils se rapprochent des temps modernes.

Les élémens qui les composent varient aussi, selon les époques. Les taches blanches ou grises qu'on aperçoit dans la pâte antique, se modifient dans celle d'une demi-antiquité pour disparaître entièrement au contact de la civilisation des Gaules.

On a vu que ces taches sont formées par des silex calcinés et pilés en petits fragmens anguleux qui ressortent d'autant mieux sur la poterie, qu'elle est plus noire et qu'eux-mêmes sont plus blancs. C'était probablement le contraste de ces deux couleurs, réuni à la finesse de la pâte, qui faisait le mérite de cette poterie sacrée.

Par une modification que j'ai déjà indiquée, il est des tessons d'une terre blanche dans laquelle on a intercalé, au lieu de silex, des fragmens d'hématite ou sanguine, de brique ou d'une autre poterie, ou bien encore des parcelles de charbon; dans ce dernier cas, peut-être n'était-ce qu'accident. Ni l'une ni l'autre de ces pâtes n'ont d'ailleurs le caractère distinct de la pâte celtique; elles offrent un médium entre celle-ci et la poterie gauloise.

Les vases celtiques de la Portelette et en général des bords de la Somme, présentent à-peu-près les mêmes caractères que ceux des autres parties de la France. Voici comment M. de Caumont, dans son *Cours d'Antiquité monumentale*, page 256, parle de ceux qui ont été trouvés dans le tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados).

« La pâte est d'une terre noire, mal préparée, qui a  
» produit une pâte courte et sans liaison : tous les mor-  
» ceaux que j'ai examinés sont fragiles et très-peu cuits;  
» leur cassure n'est jamais nette. Leurs surfaces, interne  
» et externe, ont une couleur approchant de celle de la  
» rouille et qui est due au commencement de cuisson  
» qu'ils ont éprouvée. A l'intérieur, la terre est demeu-  
» rée d'un noir intense. Soumise au feu, cette poterie  
» devient rouge brique, l'intérieur reste noir, elle de-  
» vient plus fragile. »

M. de Caumont croit, avec M. Ravin, que les urnes funéraires devaient avoir une forme consacrée par le rit ou au moins par la coutume, forme qui dès-lors était toujours la même. Peut-être la terre, dont ces vases devaient être faits, était-elle aussi déterminée par la religion.

Nous avons dans le chapitre III, présenté l'aspect général du sol. Il ne s'agit plus ici que d'une localité ou des gissemens celtiques des environs d'Abbeville, notamment de ceux de la Portelette, de la porte d'Hocquet et de la porte Marcadé. Nous allons indiquer, couche par couche, les diverses espèces de poterie qu'on y rencontre.

On a vu que dans ces gissemens les vases étaient superposés. Dans quelques endroits, spécialement à la Portelette, il y en avait jusqu'à quatre étages au-dessus les uns des autres et séparés par des lits de tuf ou de tourbe, dont le dernier était la tourbe bocageuse.

Les vases placés immédiatement après, ou les plus profondément enfouis, l'étaient à environ quatre mètres

au-dessous du niveau de la Somme et à huit ou neuf au-dessous de la superficie. Nous ne parlerons pas de cette superficie, ou de la première couche qui représente ici le sol moderne et les poteries contemporaines, bien qu'on y rencontre accidentellement, par suite d'anciens remuemens de terre, des tessons de l'époque romaine ou gauloise.

Dans la deuxième couche, on voit surtout des verres et des restes du moyen-âge qui ne sont pas non plus de notre sujet; c'est encore du terrain de remblais.

La troisième couche, parmi beaucoup d'autres débris, offre des briques noires non cuites, faites au moule et plus épaisses que les briques romaines. Puis, viennent des tuiles ou pannes de terre jaune ou brune passée au feu, compacte, rougeâtre en dedans, terre qu'on retrouve encore dans la quatrième et même dans la cinquième couche, et dont il devient ainsi fort difficile d'indiquer l'origine. Elles ne sont point celtiques, mais j'en ai trouvé qui étaient mêlées à des débris celtiques.

La poterie de cette troisième couche est en général dure et solide; cependant, ici non plus, je n'ai pu me procurer de vases entiers. Ce que j'y ai recueilli de moins endommagé sont des espèces de soucoupes de dix centimètres de diamètre, ayant au centre un tuyau creux qui a dû s'élever de trois à quatre centimètres, et qui semble destiné à recevoir un luminaire, un cierge, ou une torche de bois résineux du diamètre de deux centimètres. La forme de ces morceaux est absolument celle de nos bougeoirs, sauf le manche. Peut-être aussi sont-ce des pieds de lampe; j'en ai vu dans les gissemens du

moyen-âge, en terre vernissée, dont la forme était presque semblable. Je croirais assez que ces débris appartiennent aux premiers temps du christianisme, mais ce n'est pas chose certaine; ils peuvent être ou plus anciens, ou plus modernes.

L'on remarque aussi dans cette couche des fragmens d'amphores à anse, dont la pâte ressemble à celle des briques non cuites; mais, ici, il y a cuisson, et quoique cette terre, noire à l'extérieur, grise au centre, n'ait aucune de ces nuances qui résultent du feu, sa grande dureté démontre qu'elle y a passé. M. Féret pense qu'elle date des premiers temps de la monarchie française, et qu'on doit l'attribuer aux Francs.

Le même archéologue considère comme de la poterie normande, d'autres tessons qu'à leur aspect grossier, j'aurais cru beaucoup plus anciens.

Dans cette couche, mais plus profondément, est une poterie assez fine, noirâtre à la surface et quelquefois rougeâtre au centre, mais toujours dure, cuite au four et faite à l'aide du tour. Les tessons sont ceux de vases assez grands, de formes variées et à anse. Ils sont évidemment de fabrique romaine et, selon M. Féret, de l'époque de Constantin.

Dans la quatrième couche, ce que l'on rencontre d'abord est une poterie, noire à la surface comme dans l'intérieur de la pâte, sans aucun mélange de pierrailles. Cette poterie, assez dure et polie, ne paraît pourtant pas avoir été faite au tour, et si elle a été exposée au feu, c'est à un feu doux. Les tessons que j'ai réunis annonçaient de grandes coupes au bord exté-



rieur incliné, d'une forme assez élégante et d'apparence gauloise.

Quoique trouvé dans la même couche, un petit vase grisâtre, haut de sept centimètres, qui a dû en avoir dix et six de diamètre, paraît un peu moins ancien: je l'ai cru gallo-romain. Il a été fait à l'aide du tour et cuit au feu.

Un autre fragment a appartenu à un vase plus grand, dont il était l'entrée ou le goulot. Long de neuf centimètres, large de six, il est aussi de fabrique romaine, de celle que M. Féret appelle locale, et qui porte l'empreinte de la rusticité des lieux où elle a été faite, ou de l'inhabileté des ouvriers.

Ce caractère gallo-romain, gaulois peut-être, est encore plus prononcé dans un couvercle percé, ou une sorte d'entonnoir dont l'ouverture a, d'un côté, deux centimètres de diamètre et, de l'autre, dix millimètres. Sa pâte, grise et épaisse, a été travaillée au tour; mais je ne suis pas certain, malgré sa dureté, qu'elle ait été cuite au feu.

Appliquait-on ces entonnoirs à l'ouverture des conduits, pour donner passage à l'air lorsqu'on voulait opérer une combustion souterraine, et entretenir le feu intérieur des fosses sépulcrales? Le lieu où ils étaient tendrait à le faire croire; cependant, ils peuvent être beaucoup plus nouveaux, et dès lors postérieurs à cette coutume.

De même que dans la troisième couche, j'ai trouvé dans cette quatrième, des tessons de pâte romaine depuis la plus grossière jusqu'à la plus perfectionnée, notamment de cette belle terre rouge si estimée des antiquaires.

Dans le nombre , était un fragment d'une poterie grise , dure et épaisse , dont les angles semblaient avoir été dessinés à l'aide de la taille ou de la meule.

La cinquième couche renfermait des poteries d'industries si diverses , qu'on ne peut douter qu'elles sont l'œuvre de nombreuses générations et , dès-lors , qu'elles embrassent une longue série de siècles.

La première, qu'on remarque par son abondance, est très-solide , épaisse d'un centimètre , d'une pâte grise bien broyée et soigneusement polie à l'extérieur. La surface indique plutôt l'emploi du moule que celui du tour ; malgré sa dureté , il n'est pas certain qu'elle ait été cuite au four. Cette pâte grise , quelquefois blanchâtre , laisse apercevoir une quantité de petits points blancs qui m'ont paru être des silex brûlés , réduits en poussière. J'ai cru reconnaître aussi des fragmens de coquille ou d'une autre substance calcaire. Néanmoins la pâte annonce une industrie assez avancée.

Dans la même couche , sont des tessons d'une teinte noire qu'on croirait avoir été appliquée après coup , puis unie à l'aide d'une sorte de lissage. La pâte , intérieurement grise , offre en quantité des points blancs. Dans d'autres c'est le contraire : grisâtre à l'extérieur , la pâte est d'un noir d'ébène , les points blancs sont moins fréquents , moins petits , moins également mélangés ; mais la matière en est si compacte , si solide , que bien qu'elle ait le caractère celtique , on doit penser qu'elle se rapproche des temps gaulois. L'épaisseur de ces poteries varie de quatre à dix-huit millimètres.

Sur quelques fragmens, pris parmi les moins anciens, la teinte brunâtre qui s'étend intérieurement sur la terre grise ou noire, montre le contact du feu. Mais dans la plupart des tessons, la pâte n'a dans son épaisseur qu'une nuance; la surface seule a une couleur qui contraste avec l'intérieur, c'est-à-dire, grise, lorsque la pâte est noire, noire, lorsque la pâte est grise. Cependant rien ne prouve que cette teinte soit le résultat du feu; elle indiquerait plutôt que ces poteries, malgré leur solidité, ont été séchées à l'air.

Les tessons trouvés à Condé-Folie, et dont nous avons donné la description, peuvent être de la même date, ainsi que les fragmens découverts par M. Ravin, près de Saint-Valery.

C'est encore à cette époque de transition qu'on peut attribuer un petit vase muni de deux anses, et qui a pu en avoir quatre; car ce fragment, haut de six centimètres, large de sept, ne représente qu'un des côtés du vase. Il est en terre noire grossièrement façonnée à la main et sans presque aucun mélange de pierrailles; ce qui, malgré son antiquité bien évidente et sa position dans une sépulture celtique, laisse des doutes sur l'époque de la fabrication.

Le caractère purement celtique n'est pas plus prononcé dans un tesson de terre grisâtre, portant, comme ornemens, des lignes superposées; ce tesson est certainement très-ancien, et pourtant il semble plutôt gaulois que celtique.

L'industrie celte, quoique modifiée, se montre plus nettement dans le fragment d'un vase sans anse, mais

avec oreilles ; on aperçoit dans la pâte , noire à la surface , grise à l'intérieur , quelques petits éclats de silex et même des parcelles de charbon.

Un autre pot à anse ou à oreille trouée , a aussi quelque chose de la fabrication des Celtes ; cependant ce n'est pas non plus de l'ancien celtique ; c'est de la poterie gallo-celtique , ou de celle que M. Féret a dénommée , d'après les échantillons que je lui avais envoyés , celtique modifiée par l'art romain.

Dans ce dernier morceau , on reconnaît la cuisson : une teinte rouge annonce qu'il a passé à un feu violent ; la pâte en est lourde et très-dure.

Une poterie épaisse de douze millimètres , très-friable , fabriquée sans feu ni tour , était sous la tourbe et les débris romains , à deux mètres environ au-dessous du niveau de la Somme. La pâte n'offre aucun mélange de pierrailles , et pourtant cette poterie est fort vieille. Noire à la surface , brunâtre en-dedans , c'est de la poterie funéraire. La tourbe placée au-dessus contient des silex taillés et des charbons.

Je n'entreprendrai pas de décrire toutes les poteries de l'époque de transition : elles sont très-nombreuses , et les variétés n'en sont pas assez tranchées pour qu'on puisse les classer d'une manière certaine.

Cette cinquième couche contenait des débris des périodes gauloises , gallo-celtiques et même celtiques , mais non pourtant encore du celtique ancien ; nous ne le rencontrons que dans la sixième couche.

La sixième couche , ou celle qui nous conduit aux dernières assises de vases , et à quatre ou cinq mètres

au-dessous du niveau de la Somme, offre toutes les nuances celtiques jusqu'aux temps primitifs ; c'est la période indéfinie. Les nuances décroissantes ne sont pas moins nombreuses ici que dans la couche précédente, et elles sont plus distinctes ; elles portent jusqu'à l'évidence le caractère de la plus haute antiquité.

Toutes ces poteries sont antérieures à l'usage du tour. Quelques-unes ont une teinte rougeâtre qui annonce qu'elles ont été cuites au feu ; d'autres n'ont subi l'action du feu qu'accidentellement.

Il en est une, sans trace de cuisson, d'une pâte grise, dont les silex sont soigneusement pilés, que M. Féret considère comme très-ancienne. C'est la seule de cette période dont j'ai trouvé la pâte dure et d'une bonne confection.

Nonobstant l'ancienneté de celle-ci et son caractère bien décidément celtique, je pense que la poterie rougeâtre dont nous venons de parler, et une autre d'une terre mal liée et mélangée d'un petit nombre de silex irrégulièrement répandus dans la pâte, sont d'une époque plus reculée encore ; elles étaient au plus profond de cette sixième couche.

Une autre d'une terre blanchâtre à l'extérieur, noire au-dedans, façonnée à la main, n'est pas moins vieille.

Une troisième variété est une terre grise à peine pétrie, friable, fort peu mélangée de cailloutage, fabriquée sans moule, sans feu. Il en est des tessons qui offrent, au lieu de fragmens de silex, des parcelles de coquilles ou d'une substance calcaire blanche et pulvérulente.

Une quatrième espèce plus grossière encore, dont les tessons ont jusqu'à trois centimètres d'épaisseur, est

tellement friable, que bien que le vase iat été reconnu entier dans son gissement, je n'en ai pu conserver que quelques petits morceaux; le reste est tombé en poussière. Cette poterie a la couleur et l'apparence de la tourbe dans laquelle elle était; la matière en est noire, mélangée d'un petit nombre de fragmens de silex dont quelques-uns sont de la grosseur d'un pois. La teinte rougeâtre de quelques parties de la surface extérieure annonce le contact du feu, mais d'une façon irrégulière.

Je n'ai rencontré que ce seul vase d'une pâte aussi imparfaite. Il était entouré d'ossemens d'animaux, de cendres, de charbon, et placé sous un banc de tourbe bocageuse. Je pense qu'il y en avait d'autres, mais que, confondus dans la tourbe, on n'a pu, vu leur état de dissolution, en reconnaître les débris.

Pour complément de ce chapitre, je renvoie à la lettre de M. Ravin, imprimée à la fin de ce volume.

Nous revenons maintenant aux instrumens en pierre.



## CHAPITRE VI.

Comment se fabriquaient les instrumens en pierre dits celtiques.

Nous avons vu que c'est à peine depuis un siècle et demi que l'on a signalé pour la première fois à l'attention des savans, les haches celtiques; encore ne sagissait-il que des haches polies et à coupes régulières. Personne alors n'eut songé à celles qui ne sont qu'ébauchées; quand, se présentant sous les pieds, elles attireraient momentanément, par leur coupe bizarre, l'attention du passant, il les prenait pour des accidens et non pour des œuvres.

De nos jours, quelques explorateurs plus attentifs s'étonnèrent de la fréquence des mêmes formes; ils y soupçonnèrent une intention; ils commencèrent à les examiner, et à les comparer avec les haches mieux polies; alors ils ne doutèrent plus qu'elles n'en fussent les essais.

Quand on eut reconnu une œuvre dans ces pierres taillées en coins ou en amandes, on pensa que d'autres fragmens indiquant une sorte de lame ou de couteau, pouvaient avoir une origine analogue, et, là encore, on vit la main des hommes; mais en admettant le travail, on n'en put déterminer les moyens. Ces tranches longitudinales enlevées sur les parois de ces silex, semblaient avoir été coupées dans un corps mou; c'est alors que faute de définir la manière dont s'opéraient ces coupures, on supposa que les Celtes avaient le secret d'amollir les pierres. C'était chose peu admissible: en ces temps, l'industrie était loin de la science et elle n'avait guère de secrets. D'ailleurs ce secret ne pouvait être que l'emploi du feu, et dans ce cas les morceaux ouvrés en offriraient des traces: mais s'il y en a des exemples, ils sont rares. Ajoutons que le feu, en rendant les silex plus cassants, en les fendillant, ne les aurait pas rendus plus travaillables; c'est plutôt le contraire.

Qu'il existât des silex d'une pâte naturellement molle et qui ne durcissait qu'à l'air, cela n'est pas plus croyable; s'il y en avait eu alors, il y en aurait encore aujourd'hui. Sans doute le silex sortant de la carrière pénétré d'humidité, offre moins de difficulté à la taille que celui qui a été longtemps sur le sol; c'est une distinction que font très-bien ceux qui préparent les pierres à fusil; mais de là à une pâte molle, onctueuse ou à l'état de gelée, il y a loin, et lorsque cette pâte était ainsi, c'est-à-dire à l'époque où ces silex recevaient l'empreinte des mollusques et des coquilles, la terre couverte d'eau n'était pas habitable.



Il faut donc reconnaître qu'aux temps des Celtes, les silex étaient ce qu'ils sont de notre temps. La netteté de la taille et la vivacité de l'arête annoncent que ces coupures longitudinales ont été faites par éclat et d'un seul coup. Tout le mérite du travail consistait donc dans la manière de donner ce coup. Je l'ai essayé sans réussir; j'aurais peut-être été plus heureux en m'exerçant plus longtemps.

L'art de tailler les silex a survécu dans les Gaules aux Celtes et aux Gaulois, et la coupe en prisme à quatre faces, des pierres avec lesquelles on dessinait en mosaïque grossière ces quarrés, ces losanges, ces rosaces qu'on remarque sur les murs de nos monumens religieux, était fort usitée aux 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles.

Cette bâtisse en silex taillé n'est pas même entièrement abandonnée, et M. Ravin, à qui je dois ces détails, fait très-justement observer qu'elle devrait être employée plus souvent, car elle est solide et même agréable à l'œil.

On en voit des exemples dans quelques communes de ce département, surtout à Ault et aux environs où l'on fait un commerce de silex taillés qu'on livre au cent comme des briques. On bâtit aussi de cette manière dans la Seine-Inférieure. Les ouvriers prennent leurs matériaux parmi les galets ou cailloux roulés de la plage. L'instrument qu'ils emploient est en même temps hache et marteau, et l'on se sert alternativement de l'un ou de l'autre, suivant la force des coups à frapper et l'épaisseur des éclats à enlever. On en détache de très-minces, mais non toujours quand on le veut et comme on le veut. C'est ce qui arrivait aussi

aux ouvriers celtes : ils ne réussissaient pas à chaque essai, et la quantité de silex brisés avant d'avoir pu être terminés en est la preuve.

Ces ébauches sont de deux sortes : 1<sup>o</sup> celles qui étaient destinées à être finies et qui ont été manquées ou abandonnées ; 2<sup>o</sup> celles, et c'est le plus grand nombre, qui fabriquées à la hâte et comme pour remplir une tache ou payer un tribut, ont été confectionnées le plus vite et à moins de frais possible.

Nous indiquerons plus tard la destination que nous attribuons à ces dernières qu'on peut appeler de pacotille, et où l'on ne reconnaît qu'après un examen attentif, la main de l'ouvrier. Cependant, avec un peu d'expérience, on ne s'y trompe plus ; l'arête d'un silex taillé n'est pas plus nette que celle d'un silex brisé ; elle l'est même moins ; mais elle est ordinairement plus droite, et elle tend à devenir concave. La brisure convexe démontre presque toujours un accident ; celle qui est concave n'est pas la preuve d'un travail humain, mais en est l'indice.

Ce qui égare quelquefois l'observateur et lui fait prendre pour un silex travaillé celui qui ne l'a pas été, c'est qu'il s'en trouve qui présentent ce double caractère, c'est-à-dire des lignes concaves et convexes, notamment parmi ces ébauches où l'on croit reconnaître des figures d'animaux.

Nul doute qu'ici surtout il ne faille se tenir en garde contre un jugement trop hâté, car, pour peu que l'imagination y aide, il n'est pas un seul amas de pierres où l'on ne puisse, en un quart-d'heure, trouver vingt silex

qui, tous, pourraient à la rigueur présenter une apparence d'homme ou de bête; pourtant il n'y en aura pas un seul qui portera trace de travail, et ce qui paraîtra tel ne proviendra que de brisures naturelles; aussi laisserai-je de côté, quand je vous entretiendrai de ces configurations en pierre, toutes celles qui viennent des terrains modernes, et n'appellerai-je votre attention que sur les morceaux découverts dans les gissemens celtiques, près des urnes, dans les cendres, les charbons, parmi les haches et couteaux, bref dans les lieux où ils ont, selon moi, été placés avec intention.

Depuis, j'en ai trouvé dans des bancs diluviens, et je les aurais rejetés comme accidens, si, à côté, je n'avais pas rencontré d'autres pierres évidemment travaillées.

Quant au mode de fabrication, ces figures sont de deux sortes: les unes sont des éclats auxquels on a donné, par un léger travail, une ressemblance éloignée avec un animal. Si l'on nie cette ressemblance, on ne peut nier le travail: l'on appellera ces morceaux, couteaux, haches, comme l'on voudra; mais on reconnaîtra que la main de l'homme est là.

Elle est moins reconnaissable dans les autres, ou ceux de la seconde catégorie, et c'est le lieu où ils gisent qui surtout me les a fait remarquer. Alors j'ai reconnu les caractères que je viens de signaler: le silex avait naturellement des rapports avec une figure. Ce rapport n'avait pas échappé à l'ouvrier qui s'en était emparé et avait aidé au hasard.

Il est une autre ressemblance qui ne lui échappait pas davantage: c'est celle qui, dans les silex brisés ou

demi-roulés si nombreux dans nos champs, sur nos rivages et le long des routes, nous frappe souvent nous-mêmes, je veux parler de ces taches blanchâtres, grisâtres, noirâtres, tranchant par leur couleur, sur le fond du caillou, et figurant assez bien un œil. C'est cet accident qui, dans beaucoup de cas, a été la cause première et le point de départ de l'œuvre : cet œil et sa position ont déterminé la forme qu'on a imprimée au caillou. Le morceau est alors mi-naturel, mi-factice; l'artiste a aidé à la nature, mais sans beaucoup de frais; c'est à quelques coups de masse et de ciseau que se borne son travail; aussi pourrait-il être mis en doute, et je l'y mettrais moi-même, sans les circonstances que je viens de citer.

D'autres fois, ce n'est pas seulement l'œil dessiné sur la pierre qui a inspiré le sculpteur sauvage; c'est une courbe, un angle, un creux, exprimant selon lui une tête, un museau, un bec, une gueule, une bouche. C'est d'après cette première indication du hasard qu'il a taillé sa pierre, bien lourdement sans doute, bien imparfaitement, mais pourtant de manière à ce que chaque organe principal, tête, œil, col, se trouve à-peu-près à sa place.

La description des objets et leur représentation lithographiée, d'après les dessins que je dois à l'obligeance et au talent de M. Edmond Pannier, notre collègue et maire-adjoint d'Abbeville, éclaireront mieux la question que tout ce que j'en pourrais dire. Qu'on se rappelle surtout que c'est seulement comme renseignement ou sujet à approfondir, que je présente ces mystérieuses

images dont le travail et l'intention ne seront définitivement jugés que lorsque d'autres archéologues les auront étudiées.

Le polissage était, dans la confection des outils de pierre, le complément de l'œuvre; il en devient la preuve irrécusable, car on le distingue aisément du frottement naturel.

Sauf de rares exceptions, ce polissage n'est manifeste que sur les haches; je ne l'ai reconnu que sur un seul couteau, encore ne l'était-il que partiellement. Il s'opérait par un procédé long, mais simple: le contact réitéré d'un autre corps dur.

Le polissage avait également lieu pour les instrumens en os. C'était par le grattage, à l'aide d'un caillou tranchant ou d'une coquille, enfin par le frottement, qu'on leur donnait ce brillant, visible encore sur quelques-uns.

Je me rends moins compte de ce que j'appellerai la trempe des os. L'exploration des tourbières et des couches sablonneuses m'a fourni quelques poignards, ou poinçons, d'une telle dureté qu'ils percent comme le fer même. Est-ce le temps ou la nature qui leur a imprimé cette force et cet éclat, ou est-ce une préparation, une invention de l'homme? Je suis porté à croire à cette dernière hypothèse, car d'autres os non travaillés, trouvés dans le même lieu et les mêmes conditions, quoique bien conservés aussi, n'avaient point ces qualités, ni au même degré, cette teinte brune et luisante qui peut-être leur a été communiquée par un feu modéré.

Il est à remarquer que les os que je trouvais dans la tourbe ou dans le sable conservaient toute leur intégrité et leur force ; ceux, au contraire, que je faisais tirer du tuf avaient perdu une partie de leur poids et tombaient souvent en poussière. Cela s'explique par la nature calcaire du tuf, et sa tendance à s'emparer de la trame gélatineuse des os.

Des bois et des tibias de cerf, des tarses ou canons de bœuf, des défenses de sanglier, enfin des péronés humains ou, plus rarement, des cubitus et radius étaient les parties de la charpente osseuse, que ces peuples choisissaient de préférence pour les instrumens qu'ils voulaient travailler avec soin.

Ces outils de premier choix, de même que les haches polies aujourd'hui assez rares, et qu'on ne trouve aussi que de loin à loin et presque toujours au milieu d'ébauches et d'instrumens grossiers, étaient des meubles précieux dont on ne se dessaisissait pas facilement, et qu'on n'offrait aux dieux ou aux morts que dans des cas extraordinaires, pour accomplir un vœu ou une expiation.

On s'apercevait facilement, à mesure qu'on retirait ces instrumens des sépultures, qu'ils avaient plus souffert du temps que de l'usage, et qu'ils avaient été déposés neufs, sortant des mains de l'ouvrier, à l'endroit où on les trouvait.

J'ai encore eu la preuve de ceci dans la découverte faite à Mareuil-lès-Abbeville, le 4 juillet dernier, par Louis Leullier d'Espagne, dans la tourbière dite des Quarante, sous cinq mètres de tourbe et à la profon-

deur de six mètres, d'une hache celtique formée d'un silex blanc, emmanchée dans un os de vingt centimètres de longueur, de quatorze de circonférence, qu'elle dépassait de six centimètres. Le tranchant de cette hache est si sain, la gaine, sauf quelques endroits atteints par la bêche, a un poli si net, qu'on voit qu'elle n'a pas servi et qu'elle était entièrement neuve quand on l'a mise là.

Les couteaux en silex étaient fabriqués par une suite de coups secs et fortement appliqués à l'aide d'une pierre frappant sur une autre pierre; l'une était le marteau, l'autre le ciseau. Tel a dû être le moyen primitif. Plus tard, on a probablement employé dans ce même but le bronze et ensuite le fer.

Dans les gissemens de la Portelette, j'ai trouvé, à côté d'un silex ébauché, un fragment de lame d'airain qui s'adapte à deux lignes parallèles creusées dans ce silex. J'ai cru que cette lame avait servi à les tracer; mais, en les examinant de près, j'ai vu au fond de ces rainures une suite de points blancs, qui ressemblait assez à la dentelure des pointes d'oursins.

Quelques personnes à qui j'ai soumis mes doutes, ont attribué ces points aux grains du silex, et la dentelure à la force du choc qui a fait entrer l'instrument dans la pierre. On pourrait ajouter que les pointes d'oursins ne sont pas ordinairement aussi minces ni aussi longues. L'une a quarante centimètres de longueur sur un de largeur et autant de profondeur; l'autre, trente-deux millimètres, même largeur, même profondeur. Mais ces pointes pouvaient appartenir à une espèce qui n'existe plus aujourd'hui.

Le morceau de bronze qui semble être un reste d'épée, de lance ou de poignard, est tranchant des deux côtés, mais émoussé; il a soixante-trois millimètres de longueur sur onze dans sa plus grande largeur, et trois dans sa plus grande épaisseur formant côte au milieu.

Posé à plat, il est légèrement concave, de façon que sur son tranchant il ne présente pas une ligne droite, mais une ligne dessinée en zig-zag ou inclinée vers trois directions.

La seconde trace étant plus courte, n'offre que deux de ces inclinaisons.

Cette lame s'adapte exactement dans chacune de ces rainures, angle par angle. Cette preuve est-elle irrécusable? C'est ce que vous serez à portée de vérifier sur l'objet même, car ici un dessin ne peut rien démontrer. Quant à moi, je crois, malgré l'apparence, que ces traces sont naturelles, que la découverte de l'instrument de bronze à côté du silex et les rapports entre ces lignes et les ébréchures de la lame sont de simples accidens.

Depuis, dans une excavation faite pour établir un gazomètre entre la Somme et la porte Marcadé, j'ai trouvé dans la tourbe, avec des couteaux en silex, à environ deux mètres au-dessous du niveau de la Somme, un ciseau de fer qui avait pu servir à leur confection; mais ce n'est encore qu'une présomption. Ce ciseau ne diffère que peu ou point de ceux qu'emploient les tailleurs de pierres d'aujourd'hui. Il est très-lourd. Tombé accidentellement sur la couche tourbeuse, il a pu la traverser et arriver au gissement celtique; j'ai vu d'autres exemples de ceci.



Quand les métaux et l'art de les employer ont été connus dans les Gaules, les outils forgés et trempés ont vraisemblablement été préférés à tous les autres pour dégrossir les silex et enlever les longs éclats dont nous voyons encore les traces.

Ce procédé n'était pas le seul adopté pour la taille des instrumens en pierre; il eut été par trop chanceux. Quelqu'exercé que fût l'ouvrier, il devait souvent manquer son coup. Il y avait donc un moyen plus sûr; ce moyen, nous allons l'indiquer.

La plupart des morceaux étaient, comme on l'a vu, fabriqués à grands coups et en détachant de longs éclats; mais d'autres étaient traités différemment. Après avoir disposé le silex à l'aide du premier procédé, on en régularisait la forme, qu'on modifiait par une suite de petits chocs faisant sauter un nombre égal d'écailles. Cela avait lieu, comme nous l'avons dit, à l'aide d'une pierre sur laquelle on frappait avec une autre pierre.

Sans doute ce moyen devait être long, car ce n'était pas toujours du premier coup qu'on enlevait chacune de ces parcelles; il fallait y revenir à plusieurs reprises. Aussi, l'intention de l'ouvrier n'échappe nulle part à l'œil, et l'on reconnaît, dans les silex ainsi préparés, ce qu'on peut appeler la marque de fabrique.

Dans ces mêmes gissemens, on trouve autour des vases, pêle-mêle avec les morceaux ayant subi cette double main-d'œuvre, d'autres silex que les ouvriers nomment éclats. Sont-ce en effet des éclats provenant du dégrossissement des pierres destinées à faire des haches? C'est ce que j'avais cru d'abord; mais la répé-

tition des mêmes formes et des mêmes effets de coupe, m'a prouvé que, là aussi, il y avait une intention. Ces éclats sont aux couteaux ou poignards ce que les ébauches de haches sont aux véritables haches. Je les ai trouvés en grand nombre, à quelques mètres de profondeur, dans plusieurs terrains qui avoisinent Abbeville et notamment à la Portelette et au Gazomètre. Ils variaient dans leur longueur de deux à vingt centimètres. On voyait que la plupart avaient été faits sans soin, mais pourtant par un procédé qui ne donnait rien au hasard. Dans tous, une ou deux arêtes longitudinales indiquent le plan de l'ouvrier et le jeu de l'instrument dont il s'est servi.

On en trouve de fort délicatement taillés qui sont si minces et si légers, qu'on ne s'explique guère comment on est parvenu à les détacher du bloc sans les briser.

Nous établissons donc une différence entre les instrumens ébauchés à grands coups, puis terminés par écailles et à petits chocs, et ceux qui n'ont subi que la première préparation ou l'enlèvement des tranches.

Ce sont ces derniers, dont le travail est souvent peu visible, que les ouvriers désignent sous le nom *d'éclats*.

C'est qu'en effet parmi ces couteaux grossiers ou seulement ébauchés, il se trouve aussi de véritables éclats, ou des fragmens de silex brisés. Ils sont faciles à distinguer des couteaux : ils sont unis, ou sans double rainure; mais pourtant eux non plus ne sont pas un résultat purement accidentel : ils ont été faits de main d'homme, et ils avaient une destination spéciale. Quand

je les ai trouvés avec des charbons et des fractions d'os, ils m'ont toujours annoncé un gissement celtique, et je ne crois pas me tromper en affirmant que partout où vous les apercevrez dans la tourbe ou au-dessous des terrains modernes, ils vous conduiront, si vous persévérez dans vos recherches, à un groupe de vases ou à un dépôt cinéraire.

C'est d'ailleurs parmi ces éclats mêlés à des ébauches de haches et de couteaux, qu'on rencontre les signes dont nous aurons à nous occuper plus tard.

En y comprenant ces dernières pierres, on peut diviser les formes artistiques, symboliques et industrielles des Celtes, ou des habitans primitifs des Gaules, en six types principaux dont tous les autres sont des dérivations :

- 1° Les haches ou coins ;
- 2° Les couteaux ;
- 3° Les pierres plates arrondies ou ovales, dites pierres de fronde ;
- 4° Les pierres de flèche, en triangle, en pointe, en cœur ;
- 5° Les boules ou pierres sphériques ;
- 6° Les figures et symboles, au nombre desquels je comprends les types primitifs des dolmens.

Parmi ces différents modules, je n'ai, sauf de rares exceptions, trouvé de travaillés avec soin que les haches, les couteaux et quelques boules et disques, et encore les haches seules étaient terminées ou polies.

Si les morceaux finis sont rares, il n'en est pas de même des autres ou de ceux qui sont seulement ébau-

chés. Dans quelques gissemens , leur nombre est si considérable que s'ils ont été fabriqués à une même époque, ou dans quelque circonstance spéciale, il faut supposer qu'ils l'ont été par une multitude d'ouvriers réunis à cet effet. Mais ils sont plutôt le résultat d'un long séjour sur les mêmes lieux, de peuples qui avaient les mêmes habitudes, les mêmes préjugés, la même religion.

Enfin ils pourraient annoncer encore le passage d'une nation, ou d'une armée dont chaque soldat aurait déposé là un ou deux de ces éclats comme témoignage de sa présence.

Alors, les haches polies ou les meilleures ébauches seraient les offrandes des chefs. De là leur rareté, comparativement à l'abondance des autres.

Cette abondance était telle à la Portelette, à l'endroit où est aujourd'hui la porte de Rouen, qu'on les enlevait ainsi que les tessons de vases, par paniers et par brouettes. Ce transport a duré plusieurs heures, et lorsque l'eau envahit l'excavation je venais de découvrir un nouveau banc de silex et de poteries, non moins riche que le premier.

Ce gisement est encore à explorer. Si un jour on met le fossé à sec, je vous recommande de faire sonder sous le pont-levis; la sonde ne rapportera que poteries et silex ébauchés. C'est sous la tourbe et le tuf, à trois et quatre mètres au-dessous du niveau moyen de la Somme, qu'est ce dépôt.

Ce que nous venons de dire sur la manière de travailler les silex, concerne principalement les instrumens communs, ou ceux qu'on fabriquait, non pour l'usage

ou pour la montre, mais comme un tribut à payer ou un devoir à remplir; on voulait s'en acquitter à moins de frais possible, et soit que chacun les fît soi-même, ou les fît faire par des fabricateurs ad hoc, on voit que l'ouvrier y apportait peu de soin et abrégeait l'œuvre autant qu'il le pouvait.

Il n'en était pas de même des morceaux destinés à être achevés; alors on ne négligeait rien pour se procurer une matière convenable; elle variait selon les pays. Le granite, le porphyre, le jaspe, le marbre, la serpentine, la calcédoine, le jade, le grès, etc., étaient ordinairement employés; mais dans cette partie des Gaules et généralement sur les bords de la Manche, c'était du silex dont on usait, probablement parce qu'il y était plus commun.

La forme de ce silex était aussi l'objet d'un choix spécial; il fallait qu'elle se rapprochât de la dimension et de la figure du morceau qu'on voulait faire. Si c'était une hache, on prenait un caillou ovale et légèrement aplati, de ceux qu'on appelle galets. Les premiers éclats étaient fort difficiles à enlever, et j'ai vu combien, même avec des instrumens de fer appropriés à ce travail, il fallait y mettre d'adresse et de force.

La nature de la pâte du silex n'était pas non plus une circonstance à dédaigner. Il y en a de plus ou moins fine, de plus ou moins cassante. La moindre fissure transversale pouvait rendre le travail inutile.

Quant à la couleur, il ne paraît pas qu'on s'attachât plus particulièrement à l'une qu'à l'autre. J'ai des haches en silex gris, blanc, noir, jaune, rougeâtre; j'en ai

même d'accidentées et portant des empreintes de coquilles, et rien n'annonce que la pierre ait été primitivement choisie à cause de ces marques.

La dimension des haches qu'on trouve en Europe varie extrêmement. Il en est de trente-trois centimètres de longueur, d'autres qui n'en ont que deux ou trois et même moins.

A la taille près, leur forme diffère peu. On voit que c'est une figure consacrée et dont on ne devait pas s'écarter. On reconnaît même que certaine déviation au type adopté n'a eu lieu que parce que l'ouvrier a été gêné par la conformation de la pierre, ou bien par un accident et un coup donné à faux. Ces formes avortées font ressortir la beauté et la régularité de celles où il ne manque rien, qui devaient alors avoir une grande valeur.

Si l'on met à part ces déviations de la forme ordinaire, déviations tenant à des causes imprévues et dès lors qui ne sont que des exceptions, il ne restera que cinq à six types principaux de haches dont tous les autres sont des dérivés. Ces dérivés sont nombreux. On en trouvera, au chapitre qui les concerne, les descriptions et les dessins ainsi que ceux des haches types.

Les petites haches sont celles qui diffèrent le moins entr'elles. J'en ai trois en jade ou porphyre vert qui sont presque semblables. L'une a été trouvée près d'Abbeville; l'autre en Italie, près de Naples; la troisième, dans l'Inde, près de Calcuta.

Je ne sais si cette dernière y avait été transportée par les Européens; mais je m'étonnerais peu que les Indiens eussent aussi, dans les temps reculés, fabriqué de

ces haches, qu'on retrouve chez presque tous les peuples. On en a rencontré même en Amérique, notamment à la Jamaïque, et elles y existaient certainement avant la conquête.

Pour les couteaux, les poignards et généralement les instrumens servant à couper ou percer, c'étaient les silex, lorsqu'on pouvait s'en procurer, qui étaient partout préférés.

C'était aussi de silex que se servaient les Romains pour leurs couteaux sacrés, usage qu'ils tenaient peut-être des Gaulois, comme ceux-ci le tenaient des Celtes; et c'est encore en silex ou en agate et cornaline, que les peuples sauvages font leurs pointes de flèches.

S'il y avait un grand choix parmi les pierres pour les armes de luxe, il n'y en avait pas moins pour la matière des instrumens en os, quand ils devaient recevoir la dernière main-d'œuvre; mais c'était aussi le petit nombre; et la plupart des os travaillés que l'on rencontre, ne sont que de simples ébauches.

J'ai remarqué dans toutes les sépultures celtiques, des tibias et des fémurs brisés de manière à servir de manches ou de poignées, en ayant à-peu-près la forme et la longueur, mais sans autre signe du contact humain, que la marque du coup qui avait produit la fracture.

La quantité de ces os rompus à la même hauteur et de la même manière, et qui tous avaient pris un air de famille bien qu'appartenant à des espèces différentes, me frappa. Si je les avais rencontrés dans les terrains supérieurs, et que je n'eusse pas reconnu des races sauvages, urus, cerfs, sangliers, ils n'auraient pas attiré

mon attention, ou je les aurais pris pour des résidus de boucheries; mais ils étaient sous le tuf et la tourbe, entourés de vestiges celtiques; la brisure, en annonçant une main humaine, indiquait que le coup ne pouvait provenir d'un tranchant de fer ou de bronze: une massue, une pierre avait servi à frapper.

Avaient-ils été brisés seulement pour faciliter le partage, et provenaient-ils de viandes destinées à la nourriture de l'homme? Alors pourquoi ces cassures toutes semblables et au même point? Pourquoi aussi ne trouvait-on pas à côté les autres débris de l'animal?

Nous dirons plus tard les inductions que nous avons tirées de ceci.

Tous les os disposés en manches ou en poignées ne sont pas aussi négligemment travaillés; dans quelques-uns, on reconnaît une intention mieux caractérisée: alors le procédé est le même que celui dont on usait pour tailler les silex. Après avoir, par un ou plusieurs coups, mis l'os à la longueur voulue, on égalisait la cassure par une suite de chocs, en enlevant des écailles ou de légers éclats.

On a usé d'un moyen analogue, pour former avec des os de grosses perles rondes ou ovales qui ont dû servir de colliers. J'en donnerai la description.

L'ouverture transversale des gâines ou montures de haches demandait un travail plus long; il s'opérait primitivement à l'aide de silex et de coquilles, et plus tard avec le bronze et le fer.

On nous pardonnera de nous occuper si long-temps de tels objets; mais il reste si peu de vestiges de ces temps



reculés qu'on est obligé d'en revenir toujours à ceux qui existent. Si tous les amateurs voulaient faire ce que nous faisons et décrire leur collection, on pourrait réunir et coordonner un certain nombre de faits aujourd'hui ignorés ou incompris. Malheureusement, c'est ce qui a rarement lieu : chacun garde pour soi ce qu'il a, et chose plus fâcheuse, ce qu'il sait : et ce qu'il sait, il l'a bientôt oublié, faute d'en conserver la note. A quoi servent ces débris, quand on n'en connaît plus l'origine ? Entassés dans un cabinet, que démontrent-ils ? Inutiles aux arts à qui ils ne sauraient être offerts comme modèles, à l'histoire qui n'en peut rien induire, ils ne sont pas même bons comme choses de montre et de musées : ils ne flattent ni les yeux ni l'imagination, et l'on regrette presque qu'ils aient été arrachés à cette terre où, un jour peut-être, ils auraient servi à constater un fait qui, aujourd'hui, ne peut plus l'être. Il est vrai que la source n'en est pas encore tarie, mais il est temps d'y pourvoir. Chaque jour, plus active et plus âpre, l'industrie ne se borne plus à chercher des mines d'or et d'argent ; elle a compris que le sol recélait d'autres trésors. Partout elle a placé sa tarière. La sape et la pioche vont suivre ; et, bientôt confondues, ces couches, les seules où vous puissiez trouver encore quelques lambeaux de l'histoire de nos pères, n'offriront plus d'autres traces que celles de la civilisation nouvelle ; certes, je suis loin de m'en plaindre, je dis seulement que l'archéologue doit se hâter.

Ajoutons que nos musées, sans excepter ceux de Paris, si riches sous d'autres rapports, le sont fort peu

en monumens ou ustensiles celtiques. Je pense qu'on parviendrait en peu de temps à en augmenter le nombre, si l'on ouvrait une galerie spécialement destinée à ce genre d'antiquités. Ceci engagerait les amateurs à les chercher sérieusement, c'est-à-dire à les rechercher non pas seulement sur le sol, mais sous le sol et dans leur gissement primitif; et, quand ils les auraient trouvés, à bien déterminer leur position, leur entourage et la nature du terrain qui les enveloppe. Ces objets, j'en conviens, n'en seront pas, artistiquement, plus précieux; jamais ils n'inspireront l'imagination ni du sculpteur ni du peintre; mais ils n'en resteront pas moins la base des arts de la patrie et le point de départ de toutes ses industries et de tous les chefs-d'œuvre. Ce sont là nos premiers trophées et nos premières médailles. Voyons si nous n'y pouvons pas trouver notre première langue.



## CHAPITRE VII.

De la destination des instrumens de pierre. De leur emploi présumé comme signes et caractères.

A quoi servaient les haches en pierre, et comment servaient-elles? C'est ce que tous les archéologues se sont demandé et se demandent encore.

On ignorait même si elles devaient être attachées à un manche et si jamais elles l'avaient été; c'est depuis peu que la découverte de gâines de cornes de cerf dans nos tourbières, a jeté quelque jour sur la question.

Cependant elle n'était pas résolue; car si l'on avait rencontré la gaine on n'y avait pas vu la hache, et c'était encore par induction qu'on jugeait que l'un pouvait être le complément de l'autre.

Cette supposition fut bientôt confirmée: l'on trouva, et j'ai moi-même trouvé à la Portelette, des haches avec leurs gâines.

Restait à savoir quelle espèce de manche l'on y

mettait. Ceci non plus n'était pas éclairci ; aucune de ces haches n'avait encore été vue avec son manche , lorsque le hasard me vint de nouveau en aide : le 25 juin , en faisant creuser au même endroit , je découvris au milieu des charbons , des poteries et des éclats de silex , trois haches avec leurs gâines et leurs manches en bois.

Ces manches se sont desséchés à l'air , et l'un deux n'est plus qu'un fragment ; mais , tels qu'ils sont , ils indiquent la manière dont ces gâines étaient emmanchées.

Comment la pierre était-elle fixée dans la gâine ? C'est ce qui n'a pas encore été expliqué , malgré les savantes recherches de plusieurs de nos collègues.

Lorsqu'on déterre ces gâines , le moindre mouvement suffit pour en faire sortir les silex. Sans doute quand elles étaient neuves et que l'humidité n'avait pas amolli la corne , les pierres devaient y être un peu plus solidement attachées ; mais elles ne l'étaient pas assez pour résister à plusieurs chocs , et la continuité de ces chocs devait infailliblement faire éclater la gâine. Insuffisantes pour l'attaque comme pour la défense , ces armes étaient donc moins redoutables qu'une simple branche taillée en massue ou qu'un poids solidement fixé à un bâton.

Les manches dont il est question n'ayant que cinquante centimètres de longueur et sept de circonférence , ne présentent qu'une faible résistance , et les ouvertures des gâines que j'ai vues annoncent qu'ils n'étaient jamais beaucoup plus forts.

L'on rencontre aussi de ces manches en corne , mais on ne voit pas davantage comment ils pouvaient tenir

solidement dans ce trou transversal dont le diamètre n'est jamais que de trois à quatre centimètres.

Remarquez que les plus fortes gâines ne peuvent contenir que des haches assez petites, ou de dix à douze centimètres au plus, et qu'on en trouve qui ont jusqu'à trente-trois centimètres de longueur et huit de largeur. Il est vrai que pour celles-ci on aurait pu avoir des gâines de bois, mais elles eussent été moins solides encore que celles en os.

Il faudrait admettre que ces grandes haches avaient l'emploi que leur assignent les ouvriers qui les appellent *coins*, et qu'elles servaient à fendre le bois, dans lequel on les entassait à coup de masses. Mais probablement ce n'était que les haches grossières ou seulement ébauchées dont on usait ainsi; on n'eut pas fait servir à un pareil travail un instrument aussi précieux que devait l'être une hache polie.

On ne peut supposer davantage que ces grandes haches fussent des projectiles: comme objet à lancer, le premier caillou peut suffire.

Employées dans les combats corps à corps, elles n'auraient pu ni percer, ni couper assez profondément pour tuer d'un coup, ni même blesser bien dangereusement. Elles servaient donc comme massue. Mais, ici encore leur forme ovale et polie était superflue et même nuisible; car une pierre brute eut été plus redoutable par ses aspérités mêmes, et plus ferme dans la main.

Si ces grandes haches n'ont pu être utilisées ni comme armes ni comme ustensiles, ni comme outils, quelle était donc leur destination?

J'ai déjà dit que, dans les fouilles, la présence de ces morceaux capitaux des œuvres celtiques m'avait toujours été annoncée par un entourage d'instrumens moins finis ; que j'en avais conclu que ce n'était pas accidentellement que ces objets se trouvaient là, et que l'état de conservation dans lequel ils se présentaient, annonçant qu'ils n'avaient pas servi, on pouvait croire qu'ils avaient été fabriqués pour être déposés à l'endroit où on les rencontrait.

Pourquoi ce dépôt ? Pourquoi fabriquer une arme, un meuble précieux, et l'enfouir immédiatement ?

La réponse est dans ce qui se pratique encore chez les sauvages. Il n'est aucune de ces peuplades qui n'ait un genre de fabrication qui lui soit propre, armes, ornemens, vases, ustensiles, qu'elle confectionne plus ou moins bien, selon son intelligence et les matériaux dont elle dispose.

Parmi ces ustensiles, il en est de deux sortes : les meubles usuels et ceux qu'on réserve pour servir après la mort.

La nécessité ou, si l'on veut, l'instinct a guidé l'homme dans l'exécution des premiers.

Il n'en est pas de même des seconds, et ce qui nous frappe d'abord dans leur destination ou leur présence dans les tombeaux, c'est une idée de l'autre vie, une prévision de la survivance de l'âme au corps. A quoi bon une tombe, à quoi bon les meubles qu'on y dépose, à quoi bon un souvenir de nous, si tout meurt en nous. Partout où il y a un cercueil, un bûcher, une urne funéraire, il y a donc eu une idée de l'autre vie.

La matière de ces premiers ouvrages de l'homme, qu'ils fussent destinés à la vie ou à la mort, a été le bois, l'os, le coquillage qui ont précédé la pierre comme élément de l'œuvre, de même que la pierre a précédé le cuivre, celui-ci le fer, et le fer l'acier.

Dans ces temps primitifs, c'étaient les instrumens qui avaient coûté le plus de peine ou dont la matière était la plus compacte, la plus dure, la plus difficile à travailler et qui, par ce travail même, était devenue la plus précieuse, qu'on réservait pour les meubles d'outre-tombe.

C'est probablement à cause du prix qu'on y attachait, que ces chefs-d'œuvre de l'époque n'étaient jamais enfouis seuls et qu'aujourd'hui, quand on les cherche, ils sont toujours annoncés par un cortège d'instrumens de moindre valeur, ou bien par des cendres, des charbons qui indiquent qu'une cérémonie, qu'une sorte de dédicace a eu lieu dans cet endroit même.

Que conclure de ceci, sinon qu'armes peut-être dans l'origine, mais armes bientôt reconnues insuffisantes, ces haches de pierre, notamment celles d'un très-grand et d'un très-petit module, avaient changé de destination, et qu'elles étaient devenues des instrumens de luxe ou de religion seulement employés dans les temples; ou bien des ex-voto, sorte d'amulettes, offrandes aux dieux ou souvenir aux morts. \*

\* Les Romains se servaient aussi de couteaux de pierre; à l'époque de Scipion l'Africain, on voit les fétiaux (fétiales) expédiés en Afrique pour sanctionner un traité, recevoir l'ordre d'emporter avec eux

Alors l'emplacement où on les trouvait était celui d'un bois sacré, d'un temple ou d'une sépulture.

Les haches d'une dimension intermédiaire qu'on rencontrait dans les mêmes gissemens avec leurs gâines et leurs manches, y avaient été déposées après avoir probablement servi aux sacrifices, seul usage auquel elles fussent destinées, car elles n'étaient propres qu'à cela, c'est-à-dire à frapper un être sans défense, une victime liée et garottée au pied de l'autel.

Remarquez qu'ici, de même que dans les grandes haches, le poli de la pierre, loin d'être utile, n'était qu'une difficulté de plus pour les fixer dans la gaine. Un ouvrier intelligent se serait bien gardé de les disposer ainsi. Se bornant à finir la partie qui devait rester visible ou le tranchant, il aurait conservé à l'autre toutes ses aspérités.

Voyons si l'inconvénient qui rendait les haches de pierre impropres à un usage habituel était irremédiable, ou s'il était impossible de les arrêter dans la gaine de manière à ce quelles ne pussent s'en échapper?

Non-seulement ce n'était pas impossible, mais c'était, je crois, chose assez facile. Il eut suffi pour cela de faire une ou deux entailles dans la partie de la hache destinée à entrer dans cette gaine où l'on aurait laissé intérieure-

les cailloux sacrés, *ut privos lapides silices secum ferrent*, dit le sénatus-consulte. Tite-Live, histoire romaine, liv. XXX, chap. XLIII. Ces cailloux sacrés étaient aigus, et servaient à couper la chair des victimes.



ment deux saillies ; puis , après avoir introduit la pierre de profil , on l'aurait , en la tournant , maintenue dans cette gaine , au moyen des angles rentrant dans les entailles. C'est la vis à son début , ou dans sa rusticité native.

Quoiqu'un procédé si simple exigeât peu de calcul , il en fallait moins encore pour laisser à la partie inférieure de la hache toutes ses anfractuosités ; ou , si elle en manquait , pour lui imprimer une coupe carrée , triangulaire , anguleuse , toutes formes plus susceptibles d'adhésion que celle en amande , la moins tenace de toutes.

Est-il vraisemblable que tant de générations d'hommes , quelque bruts et arriérés qu'on les suppose , n'aient ni senti cet inconvénient , ni compris les moyens d'y remédier , et que pendant des siècles , ils aient continué à faire ce qui , en aucune manière , n'atteignait le but qu'ils s'étaient proposé ?

Si cette vraisemblance n'existe pas , s'il n'y a pas de peuple longtemps stupide , ou faisant constamment le contraire de ce qu'il veut faire , il faut bien en conclure que si les haches de pierre n'adhéraient jamais que faiblement à leur gaine , c'est qu'on ne voulait pas qu'elles y adhérassent plus fortement ; c'est que dans cette adhérence légère , il y avait une intention , et que , lors d'un sacrifice , il fallait que la hache restât dans la blessure ou qu'en s'échappant elle tombât dans le trou du dolmen , ou dans le bassin qui recevait le sang.

Cette superstition existe encore chez quelques peuples nègres qui lors des sacrifices humains , ne manquent jamais de laisser dans la plaie le couteau ayant servi à

frapper la victime. Des voyageurs Anglais assurent en avoir vu qui étaient ainsi percées d'un grand nombre de lames.

Une circonstance qui tendrait encore à démontrer que ces haches avaient une destination autre que les combats ou les actes de violence, c'est qu'on en fabriquait en craie, en bitume et même en bois.

Or, ces haches de bois grossièrement faites, mais ayant une forme analogue à celles de pierre, n'étaient certainement pas des armes sérieuses.

Il en est même qui n'ont que quelques centimètres de longueur. On en voit au musée d'Abbeville une de cette espèce, percée d'un trou qui indique qu'elle a été portée comme amulette ou ornement.

En réunissant toutes ces données, en rapprochant les vraisemblances, et surtout en considérant l'uniformité des haches de pierre, quel que soit le pays où on les trouve, il faut encore revenir à cette conclusion : que cette forme, consacrée par l'usage, la nécessité, la politique ou la religion, était un signe représentatif, un moyen d'échange, une sorte de monnaie, ou bien un mythe dont la signification ne nous est plus connue, symbole religieux, comme le croissant chez les Turcs, la vache chez les Indoux.

La hache n'étant employée comme instrument de mort que dans les sacrifices, elle ne servait plus lorsque ce sacrifice était consommé; et, si c'était à l'occasion d'une cérémonie funèbre, elle devait être mise près de l'urne où reposaient les cendres du guerrier qu'on venait d'honorer, ou sous l'autel du dieu qu'on implorait.

Si c'était un lieu qu'on voulait consacrer, lieu illustré

par une victoire, l'élection d'un chef, ou par tout autre fait digne de mémoire, on y enterrait non pas une seule hache, mais plusieurs; et c'était leur dimension, leur matière, silex, jade ou porphyre, craie ou bois, et en même temps, l'ordre dans lequel on les plaçait, qui indiquaient la nature et les circonstances de l'événement funeste ou glorieux, en commémoration duquel on les déposait là.

Cette première donnée admise, on se demande si ces haches ne faisaient pas partie d'une série de symboles, d'une sorte d'alphabet hiéroglyphique que complétaient d'autres signes ou d'autres formes en os, en pierre, et notamment ces apparences d'animaux qu'on trouve toujours dans les mêmes lieux? Oui, là peut-être était la langue des Celtes, leur langue écrite, leur langue sacrée; là étaient les inscriptions de leurs tombeaux ou la dédicace de leurs temples.

La langue parlée a précédé la langue écrite; mais, à son origine, cette langue des mots a été si pauvre qu'elle n'a pu être intelligible qu'à l'aide des gestes. C'est de cette union des gestes aux sons, ou de la traduction des paroles par des signes, qu'est sortie la première écriture.

Quelle était cette écriture? Elle ne se traçait pas, elle ne dessinait aucune ligne; elle se bornait à indiquer les objets présens, ceux qui frappaient le plus vivement les sens: un arbre, un rocher, un ruisseau, une fleur, tels furent les premiers signes de ralliement; à chacun on attachait une pensée, un souvenir, et leur réunion formait la transmission d'une intention.

Quand il n'y avait ni arbre, ni rocher, enfin aucun moyen de reconnaissance, à l'endroit du rendez-vous, rendez-vous d'amour, de guerre ou de chasse, on y mettait une pierre, puis une seconde pour prouver qu'on était venu, enfin une troisième pour annoncer qu'on reviendrait.

Si, à ces communications, on avait à en ajouter d'autres, on choisissait, pour éviter la confusion, des pierres de formes diverses.

Quand cette forme n'a pas été assez distincte, on l'a déterminée soi-même en brisant la pierre. C'était un essai, un premier pas vers un travail. Bientôt on en a fait un second : on a ouvert la pierre pour la rendre parlante. De la forme simple, on est ainsi arrivé à la forme complexe.

Ces moyens silencieux de communication ont varié selon les temps et les lieux.

Les Scythes correspondaient à l'aide d'ustensiles de ménage ou de faisceaux d'armes, comme aujourd'hui les Orientaux, à l'aide de bouquets de fleurs et de quipos.

Chez les Celtes, ces quipos, au lieu d'être des nœuds et des couleurs, se composaient de pierres ou d'os.

J'ai trouvé dans des vases celtiques un assortiment bizarre d'ossemens de petits animaux, tels que grenouilles, souris, taupes, musaraignes, lérots, etc., tandis que les alentours des mêmes urnes en présentaient d'animaux plus grands, bœufs, sangliers, chevaux, cerfs, chevreuils, urus, castors, le tout entremêlé de silex bizarrement taillés.

Ceci n'est pas un fait isolé : la même circonstance a

été remarquée par notre collègue, M. Hecquet d'Orval, lors des fouilles qu'il a fait exécuter dans sa terre de Port-le-Grand; il a trouvé aussi des vases disposés par groupe, et dans ces vases des ossemens analogues à ceux que je viens de citer; et pourtant, ces vases, si l'on en juge à leur pâte plus fine que celle des poteries celtiques ordinaires, étaient d'une époque moins ancienne et se rapprochant de la période gauloise ou druidique.

Quoiqu'il en soit, cet assemblage d'os ne peut être l'effet du hasard ou d'un caprice; car il ne serait pas ainsi répété. Il y avait là une intention, et une intention grave, sérieuse: offrande aux dieux et aux morts, usage antique et sanctifié par les siècles; car, entre les Celtes primitifs et les Gallo-Romains, il y a bien des jours.

Cette coutume d'assortir les os dans les sépultures et les lieux consacrés, a donc eu sa longue tradition; elle est passée d'âge en âge. Comment admettre cette répétition des mêmes combinaisons, si l'expression n'en avait pas été comprise. Sans doute il existe chez tous les peuples, des usages dont l'origine est oubliée; mais ici, il y a plus qu'un usage, il y a une langue; et une langue ne saurait se perpétuer ou rester une langue quand elle n'est entendue par personne. Oui, il y avait là une intelligence hiéroglyphique, une sorte d'écriture.

Si pour exprimer les idées matérielles ou mortes on se servait de la nature immobile, rochers, arbres, plantes, fleurs, etc., on préférerait la nature agissante pour les images plus attenantes à la vie et à l'âme.

Ceci encore se comprend. Qu'est-ce qui frappe le plus l'enfant quand il commence à penser? C'est la figure des bêtes. Les bêtes sont les premiers objets qu'il craint et qu'il aime. Il croit les concevoir, et dès lors il les prend pour termes de comparaison. De l'homme sauvage à l'enfant, la différence est petite; aussi les animaux figurent dans les premiers symboles de presque tous les peuples: voyez les Indiens, les Phéniciens, les Egyptiens, et après eux les Grecs, les Romains, les Gaulois.

Les chrétiens eux-mêmes n'ont-ils pas représenté le Christ sous la forme d'un agneau, et le Saint-Esprit sous celle d'une colombe? Tous les souverains de l'Europe ont encore pour armoiries des lions, des léopards, des ours, des aigles, des abeilles, des coqs, etc.

Que les premiers de ces symboles soient mystiques ou religieux, que les seconds soient politiques ou héraldiques, ceci ne change rien à la question. Tout signe d'écriture, de même que tout chiffre, est un mythe, une image, une parabole, un problème à résoudre.

Quant à la langue héraldique qui n'est autre que la langue monumentale appliquée aux personnes, elle est la dérivation la plus directe de cette langue des images, la plus ancienne de toutes.

Les animaux employés comme symboles, l'ont été aussi comme moyens d'échange: *pecunia* vient de *pecus*, et les plus vieilles monnaies en portent la figure.

Sur les médailles gauloises et celtiques c'est le cheval, c'est le sanglier, c'est le bœuf, c'est le cerf qui forment la face. Ces quadrupèdes sont ceux-là mêmes dont on trouve en plus grand nombre, les ossemens

ou la grossière imitation en silex, autour des sépultures de ces Gaulois primitifs, ou des Celtes leurs prédécesseurs.

Cet emploi des figures de bêtes comme symboles, dans leurs cérémonies religieuses ou funéraires, et comme mesure et titre estimatif dans leurs transactions commerciales, ne sort ni de la nature ni des probabilités. Peuples de chasseurs, passant leur vie dans les forêts dont les Gaules étaient couvertes, continuellement préoccupés de ces animaux sans lesquels ils ne pouvaient subsister, il est tout simple qu'ils les reproduisent partout comme termes comparatifs.

Il en est encore ainsi parmi les Indiens du nord de l'Amérique, dont la vie doit avoir plus d'un rapport avec celle de nos ancêtres. Chez les nations d'autrefois, comme chez les sauvages d'aujourd'hui, les animaux exprimaient telle pensée, tel événement, tel individu, et, en l'absence de l'animal, on vous en montrait la représentation grossièrement sculptée.

La confection de ces sculptures n'était ni longue ni difficile, et le plus petit rapprochement de la forme ou du type à imiter contentait l'ouvrier. C'était toujours bien, s'il était compris. C'est ce que nous faisons encore quand nous posons des chiffres ou lorsque nous écrivons une lettre.

A défaut de l'animal lui-même ou de son image, on se bornait à présenter l'un de ses os; c'était la même pensée, mais par abréviation, par sténographie. Voilà pourquoi dans les sépultures, on voyait, autour des vases, une si grande quantité d'ossemens pris à des

animaux d'espèces diverses, mais choisis de manière à rester toujours distincts et à faire reconnaître chaque type.

Si dans des vases mêmes on déposait les débris des petites races, c'était pour qu'ils pussent en contenir un plus grand nombre.

Chacun de ces vases était donc un dépôt d'archives, un mémorandum d'inscriptions ou une page d'histoire. La réunion de quelques-uns formait un chapitre; un plus grand nombre devenait un volume.

Cette variété d'os et celle des espèces à qui on les empruntait, devaient donner ouverture à bien des combinaisons, surtout quand on employait simultanément toutes les lettres de cet alphabet, en ajoutant aux ossemens des grandes et des petites espèces ces silex travaillés représentant la série entière de ces formes bizarres que nous avons retrouvées, ensemble ou séparément, dans presque tous les gissemens celtiques, et qui, si mon imagination ne me trompe pas, devaient être les caractères fondamentaux de cette langue symbolique.

Nous allons tâcher d'indiquer comment se posaient ces inscriptions, et quelles mains répandaient cette profusion d'ossemens, de pierres taillées et les autres signes dont quelquefois de vastes terrains sont couverts.

Ces terrains qui s'annoncent par cette abondance d'ossemens ou de pierres taillées, sont invariablement ceux où l'on rencontre le plus de vases. Or, chaque vase ou plutôt chaque groupe de vases avec son entourage d'os et de silex, devait avoir trait à un personnage ou à un évènement distinct, et dès-lors appartenir à des



époques diverses ; dans ce cas, le dépôt de signes n'avait été fait qu'à la longue et à mesure que les évènements se déroulaient.

D'autres fois, tous ces signes étaient déposés en même temps : c'était lorsqu'il s'agissait de la dédicace d'un lieu consacré, ou bien d'une cérémonie à l'occasion de la mort ou de l'élection d'un chef.

A ces réunions, chacun se présentait avec son offrande, son ex-voto destiné à honorer le mort ou à perpétuer le souvenir de l'évènement.

On comprend que ces dons devaient varier selon la position des donateurs : les guerriers généreux ou dévots offraient une hache polie ou bien une gaine soigneusement taillée ; c'était la pièce d'apparat ou le principal caractère de cette inscription dédicatoire. Ce morceau était enterré avec pompe, à une place d'honneur. Mais le plus grand nombre se contentait d'ébaucher un silex, un morceau de grès, de craie ou de bois, et d'en faire un hommage aussi prompt qu'économique à la divinité du lieu ou aux mânes des héros. Il fallait donner quelque chose, on donnait ce que l'on avait, et alors comme aujourd'hui, l'on donnait le moins possible.

L'offrande consistait quelquefois en une pierre rapportée d'une autre contrée ; c'est ainsi qu'on trouve une assez grande quantité de substances minérales étrangères au pays ou du moins à la localité. Peut-être le choix de ces substances avait-il aussi sa signification.

Si l'importance des faits est indiquée par la grandeur des monumens, nul doute que ces dolmens et pierres

rangées, qu'on voit encore à Karnac et Plouhenec (Morbihan), et que l'on voyait près d'Averbury (Angleterre), n'aient trait à quelque mémorable événement.

Ces réunions de pierres étaient donc de véritables inscriptions, et ce qui le prouve c'est qu'elles se répètent et qu'on retrouve sur plusieurs points, ces mêmes dolmens et leur même distribution.

Si vous admettez sur une grande échelle la possibilité de ces inscriptions commémoratives, vous ne les repousserez pas sur une plus petite, et cet arrangement de silex et d'ossements autour d'une urne cinéraire, arrangement répété dans les mêmes circonstances autour d'urnes semblables, ne sera pas l'effet d'un simple caprice et encore moins celui d'un accident.

S'il y avait une combinaison, elle signifiait quelque chose; dès-lors nulle impossibilité qu'on ne pénètre un jour cette signification. Nos pères étaient barbares, mais ils n'étaient pas insensés, et l'on ne peut croire que, pendant des siècles, un peuple nombreux ait pratiqué une suite de cérémonies et perpétué une série de calculs qui exigeaient à la fois travail et réflexion, sans un but bien arrêté ou sans savoir ce qu'il voulait faire ou dire.

Qu'on ne se hâte donc pas de trancher la difficulté et d'affirmer que les Celtes n'avaient pas d'écriture. Je pense qu'il n'y a aucun peuple ayant eu, comme peuple ou corps de nation, une longue existence et dès-lors une longue expérience, qui n'ait possédé sa langue écrite, non dans les livres peut-être, non sur des tables de marbre ou d'airain, mais sur le sol, par les moyens

plus simples que je viens d'indiquer ou tout autre à portée de son intelligence.

Qu'on dise que cette langue était imparfaite et grossière, on dira ce qui est vrai; mais elle était à la mesure de ces hommes grossiers et imparfaits: telle qu'elle était elle pouvait leur suffire.

Ajoutons qu'elle leur était indispensable, et que c'est cette nécessité même qui prouve son existence, parce qu'encore une fois, il est impossible qu'un peuple qui a traversé les siècles avec les mêmes mœurs, les mêmes usages, la même religion, ait pu se passer d'un idiome, d'un moyen de transmission et de conservation de la pensée.

Une écriture comme nous l'entendons ici, ou dans son acception la plus restreinte, est donc, de même qu'un idiome, la conséquence de toute réunion d'hommes; ils peuvent avoir plus, mais ils ne peuvent avoir moins. Là où il n'y a pas de langue écrite, chacun en fait une pour lui et sa famille; et de toutes ces écritures, il finit par en surgir une qui domine ou envahit les autres et devient la langue traditionnelle ou monumentale, la langue qui survit à la tombe et dit aux vivans la pensée des morts.

Quelques os aiguisés, quelques pierres brisées, voilà quelle fut, dans leur rustique assemblage, l'écriture de ces peuples primitifs, de ces antiques habitans des Gaules; voilà ce qui reste de leurs annales. Telles étaient leurs archives et leurs inscriptions, inscriptions gravées sur le sol qu'ils foulèrent. Ce sol est recouvert des cendres de cent générations, mais les morts parlent de loin; espérons

134 DE LA DESTINATION DES INSTRUMENS DE PIERRE .

qu'un jour leur voix sera entendue. Durant combien de siècles n'a-t-on pas considéré comme inexplicables les hiéroglyphes de Thèbes et de l'Égypte! Cependant on les a expliqués. Peut-être aussi trouvera-t-on la clef de ces symboles des Celtes et de leurs inscriptions subterrannées.

## CHAPITRE VIII.

Des instrumens qui ont succédé aux haches de pierre et des autres signes qui se rapprochent des temps modernes.

La coutume des Celtes et plus tard des Gaulois, comme de presque tous les peuples anciens, était de brûler le corps des morts qu'ils voulaient honorer.

Si c'était un chef, on brûlait avec lui son cheval, ses chiens, ses esclaves; on jetait aussi dans le bûcher une partie de ses armes et de ses meubles; l'autre partie, et probablement la meilleure, était réservée pour être placée près de l'urne funéraire. Alors rien d'étonnant dans cette quantité d'objets qui jonchent le sol, et dans ces masses de charbon et d'os broyés ou calcinés qu'on trouve avec les vases.

On se rappelle que ces vases sont toujours par groupes. Chacun avait sa destination: l'un contenait les cendres du mort principal, l'autre les mets qu'on lui destinait, un troisième des signes hiéroglyphiques ou son histoire.

Les os broyés ou calcinés, répandus aux environs, étaient ceux de sa suite.

Ce n'est que plus tard que l'on a cessé de brûler les corps, mais non de réunir autour du chef défunt les restes d'autres morts d'un rang inférieur; témoin la tombelle de Noyelles où un cône formé de plusieurs centaines de têtes coupées, ainsi que l'indiquait l'absence du tronc et la présence de la mâchoire inférieure, entourait deux à trois cadavres; témoin aussi les cercueils en pierre découverts en 1827, près de l'Etoile, entre Abbeville et Amiens, dans chacun desquels on a trouvé de cinq à dix têtes placées au front et aux pieds du squelette dans un ordre symétrique, le haut du crâne en bas. Dans l'un de ces cercueils les têtes, sauf le corps, étaient des têtes d'enfant.

Des armes de fer, des colliers en verroteries, des ornemens en cuivre revêtus d'une feuille d'or, et quelques autres signes annoncent que ces sépultures ont précédé de bien peu l'ère chrétienne, si même elles ne lui sont postérieures; cependant on trouve des tumulus de la même date qui contiennent aussi des vases, du charbon, des ossemens d'animaux. Ceci prouverait seulement que la très-ancienne coutume de brûler les morts s'était perpétuée jusqu'alors.

Il eût d'ailleurs été à désirer, surtout pour l'antiquaire et l'historien, que cette superstition cessât plus tôt; elle est cause que tant de peuples n'ont laissé que des cendres pour souvenir. Nous ne connaissons que peu de chose des Egyptiens s'ils eussent brûlé leurs morts, et nous ne saurions rien des hommes dont nous recherchons les

traces s'ils n'avaient pas eu leurs ustensiles de pierre.

Quoiqu'il n'entre pas dans notre plan de décrire d'autres monumens que ceux qui appartiennent à l'époque celtique, nous dirons un mot de quelques objets qui se rapprochent un peu plus des temps modernes, notamment des haches de bronze qui paraissent avoir succédé à celles en pierre.

Cependant ces armes en métal, peut-être à cause de la rareté et de la cherté de la matière, n'ont prévalu entièrement qu'après une longue période, car la fabrication des instrumens en silex a continué jusqu'à l'invasion romaine et même plus tard : l'on trouve quelquefois dans les tombelles des haches de pierre à côté des haches de bronze.

Le point où l'on rencontre ordinairement ces dernières, point intermédiaire entre le sol moderne et le sol celtique, annonce qu'elles appartiennent à l'époque gallo-romaine; mais il y en a aussi de plus anciennes. Les historiens nous apprennent que, lors de la conquête des Gaules, les habitans étaient amplement munis d'armes offensives et défensives en fer et en bronze.

Plusieurs siècles avant, leurs monnaies d'or et d'argent étaient connues à Rome où l'on avait une haute idée de leur richesse. \*

A l'appui de ceci et comme preuve matérielle de l'abondance des métaux ouvrés dans les Gaules, on peut citer ces ornemens de cuivre, de bronze et même d'or que vous y trouvez encore aujourd'hui.

\* Voyez Strabon, César, Pline, etc.

Cette richesse métallique n'ayant pu s'acquérir qu'à la longue et par les excursions des Gaulois dans presque toutes les parties de l'Europe, excursions dont nous ne connaissons que les dernières, on peut apercevoir la haute antiquité des instrumens en pierre et en os qu'on trouve sur le dernier plan, celui dont nous vous présentons l'historique.

Les départemens de l'Oise, de la Somme, de la Seine-Inférieure et du Calvados sont ceux où l'on a rencontré le plus de haches de bronze, ou ce qu'on est convenu de nommer ainsi. On y a aussi trouvé les moules qui servaient à les faire, ce qui indique qu'elles se fabriquaient dans le pays et qu'elles y étaient d'un usage habituel.

Reste à savoir quel était cet usage. On s'en est fort préoccupé; mais, de même que pour les haches en pierre, il n'est résulté de cette préoccupation et des dissertations qui en ont été la suite, que des solutions peu concluantes. Je crains de n'être pas plus explicite que mes devanciers, bien que les idées que je vais émettre ne soient pas les leurs.

Ces haches de bronze ne sont pas toutes de même forme; on en pourrait citer trois à quatre variétés, mais il n'en est qu'une qui soit fort commune; on la trouve quelquefois par masse de vingt à trente kilog. Elle est dessinée, planche 8, n° 2, dans l'atlas du *Cours d'Antiquités monumentales* de M. de Caumont.

Ces haches sont toujours munies d'une petite anse, et l'on voit à toutes, les traces du moule qui a servi à les couler.

Leur apparence est celle d'un coin à fendre du bois,



et si elles n'étaient pas creuses, on croirait que telle était leur destination.

J'ai dit que leur forme était toujours la même, mais non leur dimension. J'en connais de trois tailles qui varient de six à douze centimètres. La seconde taille offre un médium assez exact entre la première et la troisième, et si dans leur forme elles ressemblent à un coin, leur anse fait qu'elles ont aussi l'aspect d'une gaine ou d'un carquois.

Le nom de hache qu'on leur a appliqué est tout-à-fait de convention, et jamais on ne les eut appelées ainsi, si le côté opposé à l'ouverture n'eut pas représenté une sorte de tranchant qui d'ailleurs ne tranche point.

Leur composition est, comme le prouve M. de Caumont, d'après l'analyse de M. Vauquelin, de quatre-vingt-sept parties de cuivre sur neuf parties d'étain et trois parties de fer. Ceci peut varier d'une hache à l'autre, mais non à un point qui puisse empêcher de présenter cette base comme ordinaire et comme celle de la valeur métallique. Le fer s'y trouve naturellement; l'étain a été ajouté.

J'ai eu beaucoup de ces haches, je les ai données presque toutes, et je regrette de ne pas les avoir d'abord mieux examinées; cependant j'en conserve encore deux. La plus grande, trouvée près de Soissons, a douze centimètres de longueur, trois centimètres et demi de largeur à son ouverture, et trois d'épaisseur; elle pèse 240 grammes; mais comme il y a une assez forte ébréchure et qu'elle a perdu quelque chose par l'oxidation, son poids primitif a dû être de 250 à 255 grammes.

L'autre, dont l'origine ne m'est pas bien connue, a sept centimètres et demi de longueur, deux centimètres dans sa plus grande largeur, et un centimètre et demi d'épaisseur; elle pèse 85 grammes, ce qui forme précisément le tiers du poids de la première.

Voici maintenant la description de six des mêmes instrumens appartenant au musée d'Abbeville :

1<sup>er</sup>. Douze centimètres et demi de longueur, 25 millimètres de largeur, 30 au tranchant, 20 d'épaisseur, poids 320 grammes;

2<sup>me</sup>. Soixante-dix millimètres de longueur, 18 de largeur et 22 au tranchant, poids 85 grammes;

3<sup>me</sup>. Soixante-quinze millimètres de longueur, 22 de largeur au tranchant, poids 80 grammes : cette hache a perdu deux morceaux pouvant représenter 5 à 6 grammes;

4<sup>me</sup>. Soixante-dix-huit millimètres de longueur, 31 de largeur au tranchant, poids 85 grammes;

5<sup>me</sup>. Soixante-douze millimètres de longueur, 23 de largeur au tranchant, poids 90 grammes;

6<sup>me</sup>. Soixante-treize millimètres de longueur, 28 de largeur au tranchant, poids 55 grammes.

Ainsi trois des petites haches pèsent chacune 85 grammes. Une n'en pèse que 80; elle est endommagée, et son poids a dû être aussi de 84 à 85 grammes.

La plus grande, on vient de le voir, pèse 320 grammes; la seconde 240, c'est-à-dire 80 grammes de moins. Quatre fois 80 font le poids de la première, trois fois 80 font celui de la seconde. Oxydées ou endommagées l'une et l'autre, elles ont dû peser neuves, cha-

cune 15 à 20 grammes de plus, ce qui présente encore le chiffre de 85 grammes, poids de chacune des quatre petites haches.

Reste à expliquer la différence des deux dernières dont l'une pèse 90 grammes et l'autre seulement 55. Est-ce, dans la seconde, une nouvelle division de poids? Je ne puis l'affirmer, mais je vois que la moitié de 55, qui est de  $27 \frac{1}{2}$ , additionnée avec le premier chiffre, forme  $82 \frac{1}{2}$ , ce qui, si l'on tient compte de l'oxidation, se rapproche encore de 85.

Maintenant je vais dire dans quelle intention je pose ces chiffres, dont on ne devra tirer de conséquences positives qu'après avoir pesé un plus grand nombre de ces haches; car ici le rapprochement de poids et l'égalité des fractions peuvent fort bien n'être qu'accidentels; il ne s'agit donc que d'une indication et d'une expérience à continuer.

Voici où elle peut conduire.

Nous en étions à savoir à quoi ces instrumens avaient pu être bons: il est évident qu'ils n'ont pas servi comme haches, ils ne coupent que peu ou point.

Comme coins, ils serviraient mal; ils sont creux.

Comme outils, ciseaux ou couteaux, leur anse et leur épaisseur les y rendent impropres.

Comme herse ou instrument d'agriculture, ils ne valent pas mieux.

Comme garnitures des pieux servant à fixer les tentes, l'anse aurait empêché les pieux d'entrer en terre et y aurait retenu la gaine quand on aurait voulu les enlever.

Le même inconvénient se serait présenté dans leur

emploi comme échelon ou point d'appui pour monter à l'assaut.

Je ne vois donc aucune de ces destinations présumées qui puisse être la vraie ou celle pour laquelle l'instrument a été fabriqué.

La nouvelle supposition qu'on pourrait faire est celle-ci.

Avant que les métaux, ou l'art de les employer, fussent répandus dans les Gaules, la pierre, et notamment le silex, était la matière ordinaire des armes, ustensiles et symboles. Une hache en silex, par la difficulté et le temps que demandaient sa taille et son polissage, devenait un objet de prix. Aussi, d'instrument purement religieux, la hache en pierre avait fini par être un moyen d'échange.

Quand la fonte des métaux fut connue des Celtes, ils abandonnèrent peu à peu l'ancienne fabrication dont ils sentaient l'inconvénient; alors la hache en cuivre, métal le plus souvent employé à cette époque, remplaça la hache de pierre et fut, comme elle, un symbole, un signe religieux, puis politique, puis commercial, et une sorte de monnaie.

Une hache de bronze représentait, selon son poids, une ou plusieurs haches en jade, en silex, en pierre ollaire, en porphyre, en granite, en serpentine, et valait un certain nombre de pièces de cuivre; chaque hache devenait ainsi un lingot d'une valeur déterminée qui avait son cours comme toutes les autres monnaies. Aussi, l'on a trouvé des haches de bronze empilées dans des vases de terre et enfouies à côté de valeurs métalliques.

Mais pourquoi cette forme de gaine? Pourquoi une anse?

Peut-être la gaine, ou la partie creuse, servait-elle à contenir des fractions de métal en poudre, en grain, en petite monnaie. L'on m'a dit que quelques-unes de ces gaines en contenaient lorsqu'elles furent déterrées; mais n'ayant pas eu l'occasion de vérifier le fait, je ne le donne pas comme certain. S'il est vrai, ces grains de métal ou ces petites pièces servaient à égaliser le poids ou à compléter la somme.

Quant à l'anse, elle pouvait être destinée à réunir ces haches au moyen d'un cordon, et à en former un groupe pour les paiemens considérables, ou bien encore à les suspendre à la ceinture. \* Ces gaines servaient donc à la fois de bourse et de monnaie.

Il est possible aussi que ces valeurs, exclusivement destinées à solder les troupes, fussent échangées à certaines époques; ceci expliquerait pourquoi l'on a trouvé tant de ces haches dans des terrains retranchés et paraissant avoir servi de camp.

Peut-être encore tenaient-elles lieu de poids; la régularité des divisions semblerait l'indiquer. Alors l'anse, moyen de suspension, aidait à la pesée.

\* On peut voir, tome 16, page 362, des *Mémoires* de la Société des Antiquaires de Londres, la description d'une de ces gaines de bronze, dans l'anse de laquelle est passé un anneau du même métal, du diamètre de 62 millimètres. La hache en a 84 de longueur sur 31 de largeur. Un autre anneau plus petit, ovale et épais, est passé dans le premier. Ce dernier a 21 millimètres de long. Ce morceau curieux a été trouvé près de Tadcaster en Yorkshire.

Dans quelques occasions, elles pouvaient aussi devenir de petites mesures pour les liquides.

Ce n'est d'ailleurs qu'en vérifiant les rapports de pesanteur et de contenance de ces haches avec les mesures gauloises et romaines, qu'on pourrait savoir s'il y a dans cette donnée quelque chose de réel; mais ce qu'on peut admettre dès ce moment, c'est qu'étant d'un métal précieux à cette époque elles devaient avoir une valeur fixe et établie sur leur poids; que dès lors il n'est pas probable qu'on les eut employées comme dents de herse, pieds de tente ou moyen d'escalade, ou à tout autre usage qui, en peu de temps, eut par le frottement amené leur détérioration.

D'ailleurs les traces de ce frottement apparaîtraient. Or, dans toutes celles que j'ai vues, les arêtes sont vives, et quand on y aperçoit des signes de déchet, ils proviennent d'oxidation et non d'usure.

D'un autre côté, si ces instrumens avaient été employés comme armes, coins ou haches, on y remarquerait les marques des chocs et des coups donnés ou reçus, et c'est ce qui n'a pas lieu.

L'emploi que nous leur attribuons n'empêche pas qu'elles n'aient pu en avoir un autre, et les anciens auraient fait ce que peut-être, en des temps difficiles, nous aurions dû faire. Au lieu d'avoir recours aux valeurs idéales, ils avaient donné une valeur monétaire et ayant cours à tous les ustensiles, meubles ou bijoux en métal; et chez eux ces haches ou gaines servaient selon les circonstances d'armes, de meubles, de mesures et de signes d'échanges.

Outre ces haches en gaine, il en existe d'une autre forme, qui sans être rares sont moins communes que les premières. Celle qu'on peut voir dans ma collection a été retirée du marais d'Epagnette, près d'Abbeville. Elle n'est pas creuse; elle pèse 580 grammes; elle a 18 centimètres de longueur, 6 de largeur à son tranchant, et seulement deux à son extrémité, et 2 1/2 dans sa plus grande épaisseur; elle ressemble, quant à la forme, à celle qui est dessinée, pl. 8, fig. 9, dans l'atlas du *Cours déjà cité d'Antiquités monumentales* de M. de Caumont; mais ce bord saillant ne s'étend que jusqu'au milieu de sa longueur, ou jusqu'au point le plus élevé du renflement qui, comme je viens de le dire, s'élève à 2 centimètres 1/2.

Au milieu, est une ouverture de 5 millimètres de diamètre, et pénétrant de deux centimètres dans la hache en remontant vers le tranchant.

Cet instrument, conservé dans la tourbe, est aussi intact que s'il sortait du moule, et il a presque le brillant de l'or, ce que j'ai déjà remarqué dans d'autres ustensiles de cuivre extraits des tourbières.

Cette forme est encore moins explicable que celle des instrumens précédens; car il est impossible de la fixer à un manche comme on peut le faire des autres. Le trou de celle-ci ne la traversant pas ne peut servir à y placer une cheville, et le creux qui résulte de la saillie du bord, étant à peine de 60 millimètres, ne saurait rien retenir. Le moyen indiqué par Sir Joseph Bank, tome 19, page 103, (*Archeologia or miscellaneous tracts relating to antiquity*), ne me semble donc pas résoudre la question.

Employait-on cet instrument à travailler la terre? Non: il est trop lourd et trop court. Par cette même raison, il ne pourrait sans un manche servir d'arme de guerre.

Il n'eut pas mieux convenu à fendre le bois; car, dans ce cas, l'extrémité opposée au tranchant serait large et plane; ici, elle n'a que 3 millimètres d'épaisseur.

A la rigueur, il pouvait aider à égaliser et à polir les corps durs; mais était-ce bien son office, et un simple silex n'eut-il pas mieux valu?

Les bûcherons ont, je le sais, un outil presque analogue pour enlever l'écorce des arbres et préparer le tan. Ces outils sont en bois ou en os; le cuivre, lourd et cher alors, n'y pouvait convenir.

Si ces haches massives ne sont pas aussi des lingots représentant une valeur, ce sont donc encore de ces ustensiles tenant à des usages aujourd'hui oubliés.

Outre ces instrumens problématiques, les Gaulois avaient des épées de bronze. Ici, point d'incertitude: ces armes étaient à la fois offensives et défensives, car il y en a qui ont près d'un mètre de longueur.

Il en est d'autres qui n'ont que 50 centimètres, dont le manche est aussi plat que la lame, et qu'on peut comparer à ces couteaux qu'emploient les papetiers, instrumens qui ne peuvent servir utilement ni à trancher ni à percer.

Dès-lors ceux-ci étaient-ils bien une arme de combat; et, puisque les haches en bronze avaient remplacé les haches en pierre, ces couteaux métalliques n'avaient-ils pas aussi succédé aux couteaux de silex dont ils ne



diffèrent pas essentiellement pour la forme ? Dans ce cas, ils auront eu une fonction analogue en servant dans les sacrifices.

Nous avons également trouvé quelques poignards en cuivre que l'on peut croire celtiques ou gaulois. Le plus remarquable est long de 29 centimètres ; il est garni d'une petite anse, probablement pour être mis à la ceinture ; il était dans la tourbe, à 3 ou 4 mètres au-dessous du niveau de la Somme, près de la porte du Bois ; il ressemble à un stylet indien. Sa lame fine et arrondie a été tordue, probablement avec intention, et pour rendre les blessures plus dangereuses.

Deux autres instrumens de cuivre qui ont, l'un 16 centimètres de longueur, l'autre 17, étaient dans la tourbe, au pied du Mont-Caubert, à une demi-lieue d'Abbeville. Sont-ce des flèches, des poignards ou des stylets ? Ils pouvaient servir à chacun de ces usages.

Ayant la conviction que les meubles de bronze ont succédé à ceux en pierre, j'ai cherché la reproduction métallique de ces grossières images en silex que j'avais si souvent rencontrées près des vases celtiques ; mais je n'ai aperçu de figures d'animaux qu'on pût rapprocher de celles-ci, que sur les premières monnaies gauloises qu'il ne faut pas confondre avec celles qui ont paru depuis l'occupation romaine. Dans ces premières médailles on voit, autour de ces figures, des signes dont on n'a pas encore la clef et qui peut-être ne sont pas sans rapport avec ceux dont nous aurons à parler.

Les médailles gauloises de la première origine, ou celles qu'on a nommées celtiques, sans être communes, ne

sont pas d'une très-grande rareté. Il n'en est pas ainsi des statuettes, ou figures en métal : on en trouve peu. Voici la description de deux que je crois anciennes.

Toutes les deux sont en bronze et hautes d'un peu plus de 5 centimètres sur 2 1/2 de largeur. La première a été trouvée en 1837, près de Pontusval (Finistère), sous une pierre druidique qui fut abattue pour élargir un sentier. Elle représente une femme en buste, coiffée en cheveux bouclés et descendant le long des joues. Dessinée de face, cette femme a des yeux énormes et une bouche exigüe ; le nez est usé par un long frottement, ce qui annonce que ce morceau a servi à un usage habituel. Il a pu être coulé, néanmoins je n'en suis pas certain.

La seconde, trouvée à Noyelles-sur-Mer, près Abbeville, en 1838, sous les débris d'une maison romaine et près d'une tombelle, semble avoir été taillée dans le bronze. Elle est encore plus grossière que la première, et représente une tête d'homme entourée d'une sorte de capuchon dont les deux coins s'élèvent comme des cornes, et dont le centre vient se recourber sur le front. Ceci ressemble un peu au costume que l'on donnait aux fous au moyen-âge, mais ce n'est ni le style de cette époque ni le caractère de ses figures. Ainsi que dans la première, les yeux sont très-grands, la bouche petite et à peine indiquée. Ces deux figures sont en métal plein.

Une troisième, à-peu-près de la même grandeur, ayant véritablement le costume ou les emblèmes des fous, appartient bien, je crois, à l'époque de transition

ou au moyen-âge. Elle est en bronze coulé et a été trouvée au Crotoy. Je la signale ici comme moyen de comparaison.

Une quatrième en cuivre, haute de 5 centimètres, trouvée en 1844 près d'Auxi-le-Château, représente un lion assis taillé dans un bloc de métal. La sculpture est si grossière, qu'on doute qu'elle ait été faite avec un outil de fer. Ce morceau est évidemment fort ancien.

Deux autres figures de lion en bronze, dont l'une de 10 centimètres de hauteur et l'autre de 6, sont de l'époque romaine. Elles ont été coulées, puis finies au burin. Plusieurs siècles séparent probablement celles-ci de la précédente, quoique provenant du même sol.

Parmi les objets rares découverts aux environs d'Abbeville et que j'ai pu sauver de la destruction, je ne dois pas omettre un bronze, haut de 13 centimètres, large de 10, représentant une divinité indienne ayant quatre bras, les reins ornés d'une ceinture de têtes humaines, et tenant un glaive et un bouclier; c'est, je crois, la figure de Siva.

Ce morceau a été trouvé à Hornoy, non loin d'Abbeville, à un mètre de profondeur. Comment était-il là et depuis combien de temps y était-il? C'est ce qu'il serait bien difficile de déterminer.

Je ne me prononcerai pas davantage sur une figure dont la hauteur est de 11 centimètres sur 6 de largeur. Elle peut être d'une très-haute antiquité, mais ce n'est pas chose certaine. Elle représente un homme ou une vieille femme en robe, la tête enveloppée dans un capu-

chon, le tout en craie grossièrement taillée. Elle était sous la tourbe, à Mareuil près Abbeville.

Les tourbières et le lit de la Somme m'ont fréquemment procuré des figurines en terre grise non vernissée, variant de 3 à 6 centimètres de hauteur, et représentant des enfants entièrement nus.

Ces figurines tenaient à quelque usage habituel, à quelque superstition locale, sinon elles ne seraient pas si communes.

Il en est qui diffèrent des autres en ce que l'enfant est emmaillotté ou enseveli. La plus ordinaire est celle où l'enfant tient par les ailes un oiseau qu'il semble vouloir déchirer.

Ces figurines ont déjà été l'objet de l'attention des antiquaires : on les a cru gauloises, puis romaines, et l'on en a ramassé à Valencendre, canton de Montreuil-sur-Mer, au lieu qu'on dit être l'ancien Quentovic.

J'en ai remarqué une qui porte une trace que je prenais pour un reste de vernis ; mais j'ai vu que c'était l'effet de la cuisson et d'une sorte de vitrification produite par la violence du feu.

Ces statuettes pourraient bien appartenir aux premiers temps du Christianisme ; j'en ai trouvé de presque semblables tenant une boule surmontée d'une croix. Elles sont en général d'un assez bon dessin.

Quant à ces images de femme drapée et portant un enfant, que l'on recueille en si grande quantité dans la rivière de Somme ou les terrains qui l'avoisinent, si ce ne sont pas des Isis, ce sont des Madones du moyen-âge. Ces statuettes, de 12 à 14 centimètres de haut, sont en

terre rouge, grise, blanche, d'une très-grande dureté, et pas mal modelées.

Si j'en parle ici c'est à cause d'une particularité assez étrange : elles sont sans tête, et je n'ai jamais pu m'en procurer une seule entière. Évidemment la tête a été enlevée avec intention ; car partout elle est détachée de la même manière ; celle de l'enfant l'est aussi, mais non toujours.

Ces figures ont une longue chevelure qui, bien que la tête manque, couvre encore une partie du dos. Sous la base est un trou poli qui remonte intérieurement vers le col et semble annoncer qu'elles étaient destinées à contenir quelque chose, ou à être portées au bout d'une bannière ou d'une pique.

Je n'ai pu attribuer cette mutilation qu'à un scrupule religieux ou à un fanatisme iconoclaste. Peut-être était-ce des statuettes d'Isis que les premiers chrétiens auront décapitées et jetées dans le fleuve pour qu'on ne les confondît pas avec la Sainte Vierge. Peut-être aussi quelque secte ennemie des chrétiens aura voulu détruire l'un des signes de leur religion.

La Somme m'a fourni également quelques figures en terre noire ou rouge, représentant, les unes, un vieillard à longue barbe, les autres, des animaux. Il est fort difficile d'en déterminer l'époque. Elles ont plutôt le caractère romain que celui du moyen-âge.

Le morceau que je vais décrire pourrait bien aussi s'éloigner de la période celtique ; cependant il est si étrange, que je crois devoir en parler. C'est un jade vert légèrement transparent, trouvé il y a vingt-cinq ans dans la

plaine d'Ailly-le-haut-Clocher (Somme), par une paysanne qui ramassait des silex pour les réparations de la route. Il m'a été donné par M. Devismes, pharmacien à Abbeville, qui le tenait de cette même paysanne.

Cette pierre, légèrement aplatie, est un carré long; sa longueur est de 21 millimètres, sa largeur de 12, son épaisseur de 7 à 8 au milieu, car, de chaque côté, elle finit en biseau comme certaines haches celtiques.

Sur l'une de ses faces, est gravé en creux un buste de femme ou de jeune homme, dont la tête est entourée de rayons avec une petite tour sur le sommet.

Sous cette tête, une boule, avec un manche ou double ligne, forme triangle. On pourrait aussi prendre ceci pour une bulle d'air suspendue à un chalumeau.

Au milieu, est une tête de bélier que traverse un caducée; à côté, est une palme.

Sur le revers, sont l'avant-train d'un cheval, la tête, le cou, le poitrail et deux jambes, le tout formant un croissant; la crinière est hérissée et le poitrail représente une figure de vieillard.

Devant ce cheval et à peu de distance de sa lèvre inférieure, est un autre petit croissant.

Des deux jambes, sort un épi de blé sur lequel est une abeille ou une fourmi.

Tous ces attributs sont gravés en creux avec une délicatesse infinie.

C'est cette perfection du travail qui m'a laissé des doutes sur son ancienneté; mais s'il n'est pas moderne, il n'est pas non plus du moyen-âge; il appartiendrait donc à l'époque gallo-romaine, et serait certainement l'œuvre

d'un artiste habile. Le dessin en est très-pur, et l'on sait combien est grande la difficulté de graver ces sortes de pierre.

Les signes de celle-ci semblent tenir du paganisme et de la religion des druides. La tête a quelque rapport avec celle de Cybèle, et le cheval est gaulois. Cependant au premier aspect, soit par leur position, soit par leur étrangeté même, on les prendrait pour un rébus; ce qui ne prouverait rien contre leur antiquité. Les rébus sont loin d'être une invention moderne: l'Égypte les connaissait, ses hiéroglyphes ne sont pas autre chose.

Ce morceau n'est pas unique, ce qui indiquerait que le symbole qu'il reproduit tenait à quelque usage ou tradition répandue dans les Gaules. Cette description allait être imprimée, lorsqu'en ouvrant l'atlas du *Recueil des monumens antiques de l'ancienne Gaule*, par M. Grivaud de la Vincelle, Paris 1817, 3 vol. in-4<sup>o</sup>., j'ai trouvé, planche 37, fig. 5 et 6, le dessin d'une pierre découverte près de Lorient, qui, sauf la taille, est absolument semblable. M. de la Vincelle la regardait comme un talisman astronomique gaulois. Cette opinion peut être fondée; il n'est aucune nation qui n'ait eu ses amulettes.

C'est aussi comme des amulettes qu'on peut considérer divers morceaux de jayet, trouvés entre le terrain celtique et le sol gallo-romain, position intermédiaire qui nous met dans l'impossibilité d'affirmer à quelle époque ils appartiennent.

L'un, du diamètre de 25 millimètres et de l'épaisseur de 19, est une boule aplatie sur une face, et sur laquelle

sont sculptés des ovales et des cœurs. Au milieu est un petit trou qui servait probablement à passer un lien pour la suspendre au cou.

Une seconde, recouverte de signes à-peu-près semblables, a la grosseur et la forme d'un œuf de pigeon.

Une troisième, longue de 18 millimètres et large de 13, représente une sorte d'abeille, ou un insecte ailé qui se termine par une tête d'homme coiffée d'une mitre. Elle est également percée. Si cet objet n'est pas antique, il est du moyen-âge, et dans ce cas il n'en serait que plus curieux, car il a du rapport avec les abeilles de nos premiers rois.

Une autre amulette était aussi destinée à être portée, ainsi que l'annonce le trou qui surmonte la tête, et l'on s'aperçoit au frottement qu'elle l'a été longtemps. Sa longueur est de 6 centimètres, sa largeur de 10 millimètres; elle est en os, grossièrement sculptée et représente une femme se terminant en gaine, et dans une attitude de cariatide. Ce morceau provient des tourbières de Mareuil; c'est probablement encore une image des premiers temps du Christianisme, une figure de Vierge. J'en ai trouvé de semblables en cuivre.

L'objet suivant est plus ancien: haut de 9 centimètres, il représente la tête d'un homme ayant la barbe partagée et peignée par-derrière, les cheveux arrondis à-peu-près comme ceux de nos prêtres. Trouvé dans une tourbière, il est fait d'un tibia de chevreuil ou d'un quadrupède de cette famille. Le dessin en est bon et il a bien le caractère antique.

Un autre, également en os, représente un soldat en



ped tenant une pique et un bouclier, le tout d'un travail très-grossier. Cette figure semble ancienne, toutefois on ne peut l'affirmer; elle était sur le sol gallo-romain, mais elle pouvait provenir des couches supérieures.

J'ai annoncé que tous les objets décrits dans ce chapitre n'étaient là que comme termes de transition, et pour indiquer l'approche des temps modernes.

Voici maintenant la description de quelques instrumens qui, s'il faut s'en rapporter au sol dont on les a extraits, sont très-vieux. Je n'oserais les attribuer aux Celtes, car ils sont en fer, métal que ces peuples n'ont connu que fort tard, et qu'ils n'ont que bien rarement employé en si fortes pièces; mais, d'après le gissement, on peut les croire gaulois ou gallo-romains.

Le premier est une masse de fer, laquelle, m'ont dit les gens de l'art, a été forgée d'une manière qui n'est plus usitée aujourd'hui; ils pensent que cette opération a eu lieu à froid et à l'aide de deux pierres. Ce morceau a été trouvé entre Abbeville et Epagne, à 7 ou 8 mètres de profondeur, en creusant un puits à marne; il était sous cette marne, et son ancienneté est certainement fort grande. Sa longueur totale est de 55 centimètres, sa largeur au milieu de 10, son épaisseur de 4 à 5.

Sa forme est une masse ovale qui, de chaque côté, se termine par deux longues pointes dont une en crochet. Était-ce un grappin, était-ce un soc de charrue?

Le second morceau a été trouvé en 1842, à Condé-Folie (Somme), à six mètres de profondeur, par M. Duliège; sa longueur est de 33 centimètres, sa largeur de 9: c'est probablement un outil de culture, une sorte de

bêche à deux pointes dont on se servait à l'aide d'un manche en bois. Peut-être aussi était-ce un louchet pour l'extraction de la tourbe : on en emploie un aujourd'hui qui est presque semblable.

Le troisième fut découvert en 1844, à la porte d'Hocquet, à trois mètres au-dessous du niveau de la Somme, sous 30 centimètres de tuf, et 50 centimètres de tourbe ; il ressemble, par sa forme, à une hache de sapeur ; sa longueur est de 46 centimètres, sa largeur au tranchant de 17 ; ce tranchant était soigneusement aiguisé et devait couper très-nettement.

On voit que l'instrument était emmanché droit comme une bêche ; mais en était-ce une ? A son aspect redoutable, on le prendrait presque pour un instrument de supplice.

A cette liste des instrumens douteux quant à l'époque, je dois ajouter quelques détails sur ceux en bois. Le bois par sa nature ne résiste à la décomposition que lorsqu'il est placé dans des circonstances particulières ; aussi, malgré mes recherches, n'ai-je trouvé que bien peu d'outils de cette matière.

J'ai déjà parlé des haches en bois et j'ai donné la description des manches adhérens aux gânes ; ceux-ci ne présentent aucun doute, non plus que ces planches et soliveaux placés au-dessus des urnes celtiques, et qu'on reconnaît avoir été équarris avec des pierres tranchantes.

J'ai en outre rencontré dans le gissement celtique de la Portelette, mais sans pouvoir affirmer qu'elles ne provenaient pas des couches supérieures, un certain

nombre de planchettes de la longueur de 10 à 12 centimètres, de la largeur de 7 à 8, formant un carré long, et qui n'avaient pas été taillées avec le fer. J'ignore à quoi elles pouvaient servir.

Un autre instrument en bois, à tête arrondie, du diamètre de 21 millimètres et dont la longueur totale est de 5 centimètres 1½, a tout-à-fait la forme d'un clou de voiture.

Un troisième, ayant l'aspect d'un lampion sans fond, est une sorte de grand anneau où pourrait passer un bras d'enfant; le diamètre intérieur du trou formant un rond exact est de 45 millimètres; la longueur totale du morceau est de 9 centimètres. On s'aperçoit qu'on a profité d'un nœud et des accidens du bois, pour perfectionner sa forme qu'il doit en grande partie à la nature.

J'ai trouvé dans le même lieu quelques autres débris de bois ouvrés; mais, dans l'état de détérioration où ils sont, il est difficile de connaître leur forme primitive, et dès-lors leur véritable destination.

Ceux d'une meilleure conservation ou d'un travail régulier m'ont laissé des doutes sur leur antiquité. De ce nombre sont des boules aplaties ou disques, de la largeur de 6 centimètres et de l'épaisseur de 4, qu'on rencontre assez fréquemment dans les tourbières, et dont j'ai trouvé le similaire en pierre, sans pouvoir indiquer non plus la date de leur origine.

Ainsi que je l'ai remarqué, quand la tourbe atteint la surface et qu'elle est molle encore, la profondeur où sont les objets ne prouve pas toujours leur ancienneté.

Parmi les instrumens en bois, je ne dois pas omettre la pirogue trouvée sous la tourbe à Estrebœuf près Saint-Valery-sur-Somme. Cette pirogue, faite d'un seul tronc de chêne, longue de 10 mètres et large de 60 centimètres, a déjà été citée dans le premier chapitre de ce livre.

Les anciens canots qu'on peut attribuer aux Gaulois, aux Celtes, ne sont pas très-rares; l'on en a découvert plusieurs en Angleterre. L'un des plus remarquables l'a été à North-Stoke dans le Sussex, en juillet 1834, par M. Thomas Phillips, les dimensions en sont à-peu-près les mêmes que celles du précédent.

J'ajouterai à cette nomenclature, deux morceaux qui ont été recueillis il y a vingt-cinq ans, à Gouy, près Abbeville, dans une tourbière appartenant à M. Judcy; ce sont deux bêches en bois; l'une est aujourd'hui au Musée d'Abbeville, et l'autre m'a été donnée par M. Baillon. Elles sont toutes deux semblables, de la grandeur et de la forme à-peu-près de nos bêches ordinaires; le manche se termine par une poignée ouverte pour passer la main, ainsi qu'on le fait encore.

Ces pelles sont peut-être gauloises, peut-être romaines, peut-être plus nouvelles, car on s'aperçoit que leur extrémité a été garnie de métal.

Je pourrais étendre ces citations, car j'ai réuni un grand nombre de ces morceaux à date douteuse; mais ceux-ci suffiront pour signaler l'époque de transition et les rencontres qu'on peut faire dans les couches supérieures, avant d'arriver au véritable sol celtique.

Nous résumons ainsi ce que nous venons de dire : les

plus vieux monumens de la terre sont ces meubles, ces ustensiles qui, nés des premiers besoins de l'homme, ont pour ainsi dire paru avec lui.

Après les meubles créés par la nécessité, sont venues les armes qui ne sont encore que la conséquence de l'amour de soi ou de l'instinct de la propriété.

Après les armes, parurent les symboles, les idoles, les amulettes; car en se défendant contre le danger connu, les hommes ont voulu se prémunir aussi contre l'inconnu.

Les premiers de ces outils, de ces images, étaient en bois, en craie, ensuite en pierre plus dure. Ces derniers, sauf de rares exceptions, sont les seuls que nous trouvions aujourd'hui.

On le voit donc: meubles et ustensiles d'abord, puis armes, puis idoles et amulettes, ces essais primitifs de l'industrie de l'homme deviennent successivement des symboles religieux, puis commerciaux, et enfin des signes représentatifs du prix des choses et une sorte de monnaie. Une hache en silex, en porphyre, en serpentine, représentait telle valeur en terre, en fruits, en bestiaux, et l'ébauche en pierre d'un animal payait un animal vivant.

Il en a été ainsi jusqu'à ce que les métaux et l'art de les fondre aient été connus. Alors, on a dû, soit pour les ustensiles usuels, soit pour les armes, soit surtout pour les moyens d'échange, les préférer aux matières infusibles bien plus difficiles à travailler.

La forme dite *hache* était depuis un temps immémorial usitée chez les Celtes et les peuples qui les ont

précédés. Cette forme traditionnelle se perpétua, et la hache en cuivre, arme, symbole, poids ou mesure, remplaça la hache en pierre; il en fut de même des couteaux en silex qui, peu à peu, disparurent pour faire place à ceux en bronze.

Ces sculptures d'essai, ces silex où l'artiste sauvage profitait, pour abréger son travail, de tous les accidens, de toutes les ressemblances, furent donc abandonnées; et, dès qu'on sut modeler des figures en terre et les durcir par la cuisson ou les couler en cuivre, en bronze, en étain, en or, en argent, partout des ébauches céramiques puis métalliques remplacèrent les esquisses en pierre.

Ces esquisses dès-lors n'eurent plus aucune valeur; on les laissa sur le sol, de là leur abondance; tandis que les figures en métal furent fondues pour en faire de moins grossières ou de plus utiles. Ainsi s'explique la grande rareté de celles qui tiennent à cette première période de l'art du fondeur.

Les images en ronde bosse, taillées dans le cuivre, ont sans doute précédé les monnaies, comme elles avaient été précédées elles-mêmes par les sculptures en pierre. En effet les premières monnaies celtiques ne portent de figure que d'un côté, et cette figure est très en relief.

Ce qui est resté de ces monnaies des premiers âges de l'industrie monétaire chez les Celtes et les Gaulois, nous prouve que ces peuples, même à l'époque où ils connaissaient la fonte des métaux, n'avaient pas encore supprimé leurs premiers symboles, et ces similaires

d'animaux reparaissent sur leur monnaie, entourés de leurs signes mystérieux.

Ce ne fut que dans les derniers temps de l'occupation romaine que les Gaulois y ont définitivement renoncé, et que les attributs du paganisme et les animaux de la Rome conquérante, l'aigle, le sphinx, le lion, remplacèrent l'urus, le cheval, le sanglier, ces premiers blasons des Gaules.

## CHAPITRE IX.

Des gissemens antiques et des conséquences qu'on peut tirer de leur position.

On a vu l'importance que nous attachons, dans l'exploration d'un terrain, à la position de chaque débris. Cette importance s'explique, puisque c'est la distance où il se trouve de la superficie qui nous sert à mesurer l'âge de ce débris, de même que la nature des matériaux qui le composent nous indique, avec son origine, celle de la race d'hommes dont il est l'œuvre.

La superposition des couches de détritits organiques ou de la poussière des populations, est donc pour nous ce que l'écorce du globe, les granites, les porphyres, les schistes, les craies, bref tout ce qui constitue les terrains primitifs, secondaires, tertiaires ou clysmiens, est pour les géologues. Seulement, au lieu d'y chercher les élémens de ce globe et, parmi ces élémens, des races d'animaux aujourd'hui perdues, nous y cherchons des générations d'hommes.



Les naturalistes reconnaissent avec certitude, la diversité des espèces par celles des tests, des carapaces, des ossemens, des dents. C'est sur des données moins certaines qu'il faut démontrer l'existence des hommes. Leurs traces sont bien moins manifestes, parce qu'elles sont moins répétées. Les restes fossiles des grands quadrupèdes et, plus encore, des espèces qui se rapprochent des temps modernes, abondent presque partout, tandis que, dans les mêmes lieux, ceux des hommes sont rares ou tellement confondus dans ces masses, qu'il n'est pas toujours facile de les y retrouver.

Cette rareté augmente à mesure qu'en s'éloignant de la surface, on descend dans les couches les plus anciennement habitées, soit parce que les créatures humaines étaient peu multipliées à cette époque, soit parce que les animaux carnassiers, plus communs et plus forts qu'ils ne le sont aujourd'hui, ne laissaient intact aucun reste dont ils pouvaient se nourrir, soit enfin à cause de l'usage antique de brûler les cadavres.

Que nous reste-t-il donc, dans nos investigations subterrannées, pour reconnaître le séjour de ces peuples des premiers âges? Nous l'avons dit : des cendres, des charbons, des tessons d'argile, débris qui, n'ayant ni date, ni inscription, ni caractère, annoncent sans doute l'existence de créatures sociables et industrieuses, mais ne disent ni dans quel temps, ni dans quels lieux vivaient ces créatures, ni dès-lors à quel peuple, à quelles mœurs, à quelle religion elles appartenaient.

Que tous ces objets confondus soient jetés pêle-mêle sur le sol, ils n'indiquent plus rien, et, comme ils n'ont

de prix que par ce qu'ils enseignent, dès ce moment ils tombent dans les non-valeurs et les futilités.

C'est donc leur position comparative qu'on doit étudier; c'est la superposition des couches sur lesquelles ils reposent; c'est la nature de ces couches et des élémens qui les composent; c'est enfin la cendre des morts qu'il faut analyser.

Tel a été notre but: nous avons tenté d'exhumer ces lambeaux épars et d'en faire, non un tout, la chose est impossible, mais un fragment perceptible qui pût, avant que la matière en disparaisse, devenir un sujet d'étude pour les hommes qui n'en dédaignent aucun quand ils voient utilité pour l'ensemble.

Sans doute cette estime des âges par la superposition des cendres, et cette résurrection des générations au moyen de tessons d'argile ou de quelques éclats de pierre, paraîtront bien hasardées; mais je ne cesserai de le dire: si je m'appuie sur de si frêles témoignages, c'est que je n'en connais pas d'autres, c'est qu'il y a peu d'espoir d'en trouver. Nous parlons d'un temps au-delà des temps, au-delà de toutes les traditions. Là, il ne s'agit plus de siècles et, dans cette nuit des jours écoulés, dans ces ténèbres, on se guide sur la moindre lueur. A défaut de monumens, il faut bien se contenter de leur poussière, et en l'absence des individus eux-mêmes, de la trace qu'y ont laissée leurs pas. Mais précisément parce que ces traces sur lesquelles reposent notre système, sont peu nombreuses, nous tenons à ce qu'elles se dessinent nettement et de manière à ce que la vérification en soit possible.

Ainsi avant d'arriver aux argumens matériels, c'est-à-dire aux fouilles, explorations et analyses des terrains, nous allons, par un court exposé, vous indiquer leur situation. Il ne s'agit pas ici de la question géologique; nous l'aborderons plus tard. C'est seulement de la position des lieux explorés que nous vous entretiendrons.

Je commence par rectifier une phrase qui pourrait offrir un sens douteux. En décrivant les couches subterrénées ou cette succession de terrains qui furent habités par les tribus indigènes, nous nous sommes souvent servi de ces mots, *à une grande profondeur*; ces expressions sont vagues et je dois les expliquer.

Les fouilles dont nous avons à parler ont été portées quelquefois jusqu'à 12 et 15 mètres au-dessous de la superficie; mais cette superficie ne peut partout être plane; il faut tenir compte des terrains rapportés, et dès-lors déduire l'épaisseur des matériaux amassés sur un point par des travaux précédens, ou par quelque accident.

Prenant donc pour terme moyen du sol de la vallée, une hauteur de 2 mètres au-dessus du niveau de la Somme, c'est à 30 à 40 centimètres de la surface qu'on rencontre le plus abondamment les traces du moyen-âge.

Cinquante centimètres plus bas, on commence à trouver des débris romains, puis gallo-romains.

On continue à suivre ces derniers pendant un mètre, c'est-à-dire jusqu'au niveau de la Somme.

Après eux, viennent les vestiges gaulois purs qui

descendent sans interruption jusqu'à près de 2 mètres au-dessous de ce niveau, preuve de la longue habitation de ces peuples dans la vallée.

C'est à un mètre plus bas, ou à 4 mètres environ au-dessous de ce même niveau, qu'on arrive au centre du sol que nous avons nommé celtique, celui que foulèrent les Gaulois primitifs ou les peuples qui les précédèrent.

Ensuite, viennent les couches alluviennes inférieures dont la profondeur varie, et qui remontent quelquefois jusqu'à la surface.

Le plus grand abaissement du terrain que nous avons reconnu avoir été habité, est donc de 4 à 5 mètres au-dessous du niveau moyen de la Somme qui, de même que toutes les rivières, a ses hautes et basses eaux.

On comprend que ce n'est que comme terme approximatif que nous avons posé cette épaisseur des couches formées de débris; elle varie selon le nombre d'hommes qui ont séjourné dans chaque localité, et aussi selon la durée de leur séjour, puis encore selon la nature de leurs travaux.

Ces travaux ou les vestiges qui en restent, deviennent eux-mêmes, par leur plus ou moins d'importance, l'indication des mœurs et des habitudes de ces races éteintes. Par exemple, cent générations de tribus nomades et vivant sous la tente, ou bien de peuples chasseurs comme l'étaient les Celtes et comme l'ont été probablement, dans la première période de leur organisation sociale, toutes les nations de la terre, laisseraient moins de traces que dix générations de citadins, ou de ces races dites civilisées.

On peut induire de ceci, que la définition des coutumes et même de la durée d'une nation sans annales, sans inscriptions, sans médailles, sans monumens, que cette définition, dis-je, par les débris de son industrie et la poussière de ses tombes, n'est pas tout-à-fait illusoire, et que le passage des siècles n'efface pas toujours la délimitation qui sépare une race d'une autre race. On ne confondra jamais la place où une tribu phénicienne maintint d'âge en âge un comptoir de commerce, avec celle où, pendant la même période, une légion romaine tint plantées ses aigles.

Si ces deux peuples se sont remplacés sur les mêmes terrains, comme, dans notre vallée, les Gaulois ont succédé aux Celtes, et y ont tour-à-tour apporté leur contingent de ruines, de cendres et de poussière, la démarcation est plus difficile à établir. Elle n'est pas toutefois impossible, si l'on fait la part du temps de transition. J'appelle temps de transition la période pendant laquelle s'est opéré, avec le changement de propriétaires, celui des mœurs et conséquemment des arts et de l'industrie, soit que ce changement ait eu lieu par l'extermination des premiers possesseurs, comme firent les Romains dans quelques parties des Gaules, soit qu'il se fût effectué par la fusion des deux peuples, comme il arriva des Francs et des Gaulois.

Dans l'un et l'autre cas, à l'endroit où les couches se rencontrent, une certaine confusion des vestiges ou des traces doit exister; et c'est ainsi que les débris du moyen-âge se trouvent mêlés avec les débris romains, et ceux-ci avec les vestiges gaulois.

Ce qui appartient aux Celtes est mieux tranché; pourtant il n'est pas rare de trouver des instrumens de bronze qui, par leur seul poids, sont descendus jusqu'au gissement celtique.

L'épaisseur et la nature des couches des détritns des populations ne peuvent donc avoir qu'une égalité et même une spécialité relatives. Ces couches sont quelquefois distinctes, et quelquefois aussi elles ne le sont pas. La nature du sol et leur base plus ou moins compacte et solide, exercent dans la position de ces couches une grande influence d'ordre ou de désordre.

Malgré ces causes d'inégalité, ce mode d'appréciation des âges et des races par la superposition des débris, ne manque pas d'une certaine certitude, et je pense qu'on en acquerra la preuve, si l'on dirige les sondages de la manière que nous venons d'indiquer.

Dans ceux que j'ai fait faire à Abbeville et dans ses environs, la profondeur atteinte est, comme on vient de le voir, de 4 à 5 mètres au-dessous du niveau de la Somme; mais dans les tourbières on descend quelquefois à 2 ou 3 mètres plus bas; aussi il y est moins facile de constater la nuance des couches et les accidens du terrain, parce que là on n'épuise pas l'eau comme on le fait pour les travaux d'art, et qu'ensuite les instrumens employés à l'extraction de la tourbe, en agitant cette eau, délaient le terrain.

Quand la tourbe est ancienne et qu'elle est divisée par des lits de tuf et de sable, on parvient encore, avec un peu de soin et à l'aide de la drague, à reconnaître la superposition. Elle m'a semblé être à-peu-près la

même que celle que j'avais étudiée dans les terrains mis à sec de la Portelette.

C'est ainsi qu'à Mareuil, à Gouy et dans quelques autres tourbières, j'ai pu constater la division des époques et établir la succession des générations modernes, moyen-âge, romaines, gauloises et celtiques; car la tourbe, partout conservatrice, rapportait le témoignage de l'existence de tous ces peuples.

Au-dessous de ces détritits, lorsque vous avez atteint la profondeur de 6 à 7 mètres, l'instrument à tourber ramène encore des ossemens de gros quadrupèdes, cerfs, bœufs, sangliers. Pourquoi les dépouilles de ces animaux qui n'habitent que les forêts, se trouvent-elles là? Comment les couches intermédiaires contiennent-elles cette quantité d'instrumens de fer, de bronze, de pierre, d'argile, bref cette série de débris superposés annonçant le long séjour des hommes sur cette terre aujourd'hui inondée et qui, d'après l'épaisseur des lits de tourbe, doit l'être depuis bien longtemps? Ce sont des questions qu'il n'est pas plus facile de résoudre que celle de l'enfouissement des urnes dont j'ai parlé au chapitre III.

Si l'explication que j'ai donnée, dans ce même chapitre, sur la pression et le tassement des terres, n'a pas paru dénuée de probabilité, on peut, avec quelques modifications, l'appliquer à la question présente, et supposer que le sol anciennement habitable, ou la surface, était un des lits de sable ou de tuf aujourd'hui sous la tourbe, ou bien que cette surface était la tourbe elle-même, solide et compacte, qui depuis, imbibée d'eau, s'est dissoute sous de fréquentes inondations.

Par cette double transformation du terrain, s'expliqueraient l'abondance et la diversité des objets qu'il renferme. Les uns y ont été apportés par les alluvions et les cours d'eau, tandis que les autres, tombés ou abandonnés sur la superficie, y ont été d'année en année couverts de nouvelles couches produites par les détritits annuels des végétaux ou des générations.

Il faudrait donc encore ici croire à l'état mobile du fond de la vallée, et à l'abaissement successif des couches supérieures par le tassement des plus profondes.

C'est à 6 ou 7 mètres de la superficie, que vous cessez ordinairement, dans les tourbières, de trouver des débris humains. Or la superficie de ces tourbières, y compris la couche d'herbe et d'humus, excède de 1 à 2 mètres la hauteur moyenne de la rivière; c'est donc, comme nous le disions, entre 4 et 5 mètres au-dessous de ce niveau de la Somme, qu'on trouve le dernier plan du sol celtique. Ce dernier plan n'est plus la tourbe, mais la craie ou le banc de silex, quelquefois un lit de sable, ou de terre végétale dans laquelle j'ai trouvé des arbres, notamment des chênes, debout et enracinés. J'en parlerai plus tard.

La première fois que j'ai remarqué cette superposition de débris divers, et leur grande abondance, c'était à la Portelette, en 1837. J'ai dû justement m'en étonner, car je ne pouvais croire qu'il en fût ainsi ailleurs; je pensais que c'était une de ces occasions qui se rencontrent rarement, et que cette richesse toute locale était circonscrite dans un cercle très-restreint. Aussi, les travaux terminés, quand on cessa d'épuiser l'eau et que la Somme



pénétra sur le fond que j'explorais, je crus mes études arrêtées et ce fut sans beaucoup d'espoir que je suivis les sondages qu'on dirigeait sur d'autres points. Mais bientôt je reconnus que s'ils étaient moins riches en objets celtiques que le gissement que nous quitions, ils n'en étaient pourtant pas dépourvus. C'est ainsi que j'ai pu retrouver presque partout ce même sol celtique, et sur ce sol les signes caractéristiques de l'époque que j'étudiais.

Outre ces travaux qui ne me coûtaient que la peine de les suivre, et quelques primes accordées aux ouvriers, j'ai fait exécuter pour mon compte des fouilles assez étendues, soit dans les tourbières, soit dans ce qu'on appelle les croupes de la Somme, qui ne sont que les alluvions de son ancien lit.

Les résultats de ces explorations, je l'ai déjà dit, n'ont pas toujours été des découvertes bien précieuses; mais leur uniformité et la ressemblance des circonstances et des produits, m'ont donné la certitude que cette partie de la vallée n'était pas la seule qui fût habitée ou parcourue par ces peuples, et que sur les deux rives du fleuve, depuis son embouchure jusqu'à Amiens et probablement au-delà, on retrouve partout la même nature d'antiquités, leur même superposition, ou la même succession de débris révélant les mêmes causes ou les mêmes hommes.

Cette grande quantité d'urnes, cette masse de charbons, de cendres, et de ces symboles en pierre et en os que nous avons considérés comme appartenant exclusivement aux cultes des dieux ou au souvenir des morts,

et qui furent successivement découverts dans la position où probablement ils avaient été enfouis, prouvent qu'ils l'avaient été dans une intention bien arrêtée et à des places consacrées à cet usage ; aussi avons-nous signalé ces amas d'objets comme le résultat de dépôts faits par plusieurs générations, ou bien comme étant la suite d'une consécration opérée spontanément après une bataille, une élection, une paix, ou tout autre évènement auquel aurait pris part une grande réunion d'hommes qui tous auraient voulu laisser là un souvenir ou une marque de leur passage.

Entre ces deux versions, je pencherais pour la première. Il est à croire que la population de notre vallée n'a pas été transitoire, et que les peuples qui y ont laissé ces traces, peuples nomades peut-être, y revenaient sans cesse, parce que c'était le sol natal, le berceau de leur nation, la patrie.

C'est toujours aux environs des lacs et des fleuves, notamment vers leur embouchure, qu'on trouve les vestiges des plus nombreuses et des plus anciennes populations ; et, si leurs rives n'ont pas été les premiers points habités sur la terre, il est présumable que ce sont ceux qui, lorsqu'ils l'ont été, n'ont plus cessé de l'être, et ceci parce qu'ils offrent à-peu-près partout ce qui est indispensable à la vie, l'eau, première garantie de la fertilité, et, pour les peuples chasseurs et pêcheurs, abondance de gibier et de poisson.

Ajoutons que tous les peuples antiques ont eu un respect superstitieux pour les grandes eaux : ils en ont fait le séjour de leurs divinités les plus influentes. C'était

sur les bords des fleuves qu'ils déposaient les cendres de leurs chefs et de leurs proches, et qu'ils désiraient être inhumés eux-mêmes. La possession de ces rives, objet de l'ambition de tous, devait donc être un sujet continuuel de guerre et de conquête. Ainsi s'explique cet amas de débris qui les couvre et qui, du moyen-âge, nous ramène, en traversant le sol romain, puis le sol gaulois, jusqu'aux temps celtiques.

Si l'on reconnaît ensuite qu'une des couches de tourbe qui recouvrent le dernier lit de cendres et d'ossemens, est de la tourbe dite bocageuse, et si l'on suppose que les ustensiles trouvés dans les bancs diluviens de Menche-court et de l'Hôpital avaient été balayés sur le terrain même de la vallée, par le torrent qui les déposa où on les rencontre aujourd'hui, on peut entrevoir pendant quelle longue succession de siècles le point sur lequel nous sommes a été habité, et depuis quel temps les arts et l'industrie y sont restés dans un état de stagnation, car les ouvrages humains que l'on trouve dans les bancs diluviens présentent une analogie très-grande dans les formes, l'intention et le mode de travail, avec ceux des gissemens celtiques les plus rapprochés du sol gaulois.

De ceci nous avons tiré la conséquence, devenue pour nous conviction, que, pendant bien des siècles, et je ne crains pas de dire des centaines de siècles, les hommes jetés comme en-dehors de leur nature progressive, sont demeurés dans une sorte d'assoupissement, véritable sommeil de l'intelligence.

Lorsqu'on réfléchit sur ce passé de l'être humain et

sur cette longue immobilité de sa raison, on croirait que cette raison ne brille chez lui que par éclair et que la barbarie est son état habituel.

La position intellectuelle de ces peuples des Gaules, ne paraît donc point avoir essentiellement varié pendant l'immense période qui sépare les temps diluviens des temps romains. Habitant un pays rempli de lacs et de forêts, nos pères ont été ce que sont encore les Indiens de l'Amérique du nord et, depuis plus long-temps encore, les peuples nomades de l'Asie et de l'Afrique, les Tartares, les Mongols, les Bédouins. Or tous nos calculs ne peuvent estimer ce temps, puisque les plus anciennes traditions, notamment pour les Arabes pasteurs, nous les montrent précisément ce que nous les voyons aujourd'hui, et que de la tente de Jacob à celle du Scheik moderne, il n'y a pas de différence sensible.

Comment, lorsque ces peuples entourés, pressés, étreints par la civilisation, n'en ont rien acquis; lorsqu'ils sont encore ce qu'ils étaient; comment, dis-je, ne comprendrons-nous pas que les Celtes, nos aïeux, ont pu demeurer barbares, quand toute l'Europe, quand toute la terre était barbare.

Le prodige n'est donc point qu'un peuple reste indéfiniment dans le même état. Il doit y rester tant que les causes qui l'y ont conduit demeurent les mêmes. Le même sol, le même climat, les mêmes besoins, les mêmes mœurs, les mêmes préjugés, les mêmes fautes et surtout la même absence d'une morale et d'une religion rationnelles, doivent l'empêcher d'en sortir; le prodige serait qu'il en sortît avant que ces causes cessassent.

Quand il fait un progrès, c'est que quelque chose a changé dans sa position, c'est que sa nature ou sa volonté s'est améliorée, ou bien encore qu'il a reçu une impulsion du dehors et que quelque puissant génie, quelqu'homme d'une intelligence supérieure a ouvert devant lui une voie nouvelle et qu'il y est entré.

Sans ces modifications, sans les efforts persévérans de la raison de tous ou au moins de la majorité, sans cet aiguillon incessant que cette impulsion a mis en nous comme un nouveau sens, sans cette voix intérieure qui nous dit : *marche*, immobiles dans notre somnolence, nous serions encore ce que nous étions il y a cinquante siècles, sacrifiant des hommes aux dieux ou aux guerriers, nous nourrissant de leur chair et fabriquant des armes de leurs os; enfin nous serions ce que sont tant de peuplades, même dans des lieux qui furent anciennement civilisés, et ce qu'elles seront dans mille siècles, si rien ne change dans les circonstances qui les entourent ou dans les liens qui les étreignent.

Quant à la similitude des actes et des œuvres de peuples séparés par des temps et des distances si incommensurables, elle me paraît une conséquence simple de la marche des choses, et lorsque nous aurons reconnu la possibilité de l'uniformité des positions, d'après celle des habitudes, si nous admettons également celle de la transmission indéfinie de ces habitudes quand, devenues préjugés, mœurs, religion, elles enveloppent à la fois le corps et l'âme, il sortira naturellement de ce faisceau de causes, l'analogie des conséquences, et dès-lors la

ressemblance presque complète des actes et des œuvres à des époques si différentes en apparence. Je dis en apparence, parce qu'en réalité, ces époques n'en forment qu'une, période de stagnation, temps d'arrêt de la vie intellectuelle : mille siècles d'immobilité laissent moins de traces qu'une minute de mouvement.

Dès-lors, cette immensité de jours et ces myriades de générations présentent un tout uniforme et compact, sans nul interstice où l'on puisse placer les jalons des souvenirs ; c'est la répétition des mêmes faits tournant dans le même cercle ; c'est le balancier d'une pendule frappant éternellement des coups, dont le premier est semblable au second comme au cent millième. Que ces coups forment des secondes, des minutes, des heures ou des siècles, on ne saurait noter la différence de l'un à l'autre, ni même celle des périodes qu'ils composent : c'est l'éternité qui passe et fuit sans laisser de traces.

Tels furent ces jours morts, jours sans rayons, jours intermédiaires formant le passage du néant à la vie. On n'y peut donc pas classer les temps par les hommes, ni les hommes par leurs œuvres. Ces œuvres sont restées ce qu'étaient les hommes, et les hommes ce qu'étaient leurs appétits, leurs mœurs, c'est-à-dire ceux de la nature, et d'une nature grossière qui usant moins de la raison que de l'instinct, rejetait l'âme humaine au niveau de la brute.

L'animal fait son nid, son terrier, sa ruche, d'après un principe unique ; s'il le perfectionne, c'est insensiblement et sans jamais dépasser une certaine limite. Il en est ainsi de l'homme dans l'état sauvage : il ne sort pas du petit cercle qu'il s'est tracé ; il pourrait faire davan-

tage, mais il ne le fait pas; il fait ce qu'on a fait et comme il l'a vu faire, et, en enchaînant sa raison dans l'ornière de l'imitation ou de la raison d'autrui, il la réduit à l'instinct ou à l'état mécanique.

Tant qu'il demeure dans cette position, ses œuvres ont le même cachet; c'est une machine qui produit toujours, mais qui produit la même chose et de la même manière.

Alors comment diviser par âge et par peuple, des faits ou des œuvres qui semblent nés ensemble?

C'est ce qui a lieu pour ces premiers ustensiles. Les mêmes besoins, les mêmes superstitions les ont maintenus toujours les mêmes; et d'une hache de pierre des premiers temps du monde à celle qui touche aux temps modernes, il n'y a pas de différence assez sensible pour qu'on puisse dire : celle-là est la plus vieille.

Quand on le dit, c'est qu'on la trouve dans son gissement primitif, c'est qu'on l'a extraite d'un banc diluvien qui, depuis sa formation, n'a plus eu de communication avec les terrains supérieurs. Alors l'ancienneté de ce travail de l'homme est nettement indiquée, non par l'objet lui-même, mais par sa position.

La définition des âges par la nature des débris n'est donc pas celle que nous adoptons exclusivement; le gissement ou la situation de ces objets nous guidera d'abord.

Dans la période qui se rapproche un peu plus des temps actuels, nous admettrons encore comme indication, en outre de la forme, la nature de l'instrument qui

a dû contribuer à imprimer cette forme, et qu'il n'est pas toujours impossible de reconnaître; on le peut même à une simple marque, à un seul stygmate.

Nous avons vu que là où l'on ne trouve que des os, il était facile de savoir si les plaies que portent ces os étaient le résultat d'une blessure faite avec la dent ou avec la main; conséquemment, si c'était un homme ou un animal qui avait atteint la victime. Ceci est chose essentielle à distinguer, car la différence de l'une à l'autre constitue la séparation des siècles, ou celle d'une époque à une autre, et la délimitation entre le règne des animaux et celui des hommes.

Il est encore d'autres nuances dans ces vestiges, ou dans cette application de la main humaine: la coupure faite par le fer ou le bronze n'est pas la même que celle produite par le tranchant d'une pierre ou d'une coquille; la première est franche et nette, l'autre est plus ou moins inégale et déchiquetée.

L'action d'un instrument en métal se distingue aussi sur la pierre tendre, telle que la craie, le gypse.

Il n'en est pas de même sur celle qui se sépare par éclats, notamment sur les silex. Ici c'est le choc qui brise et non l'outil qui coupe, et la différence n'est pas toujours facile à saisir. Aussi ai-je dit que c'était moins le travail que présentait un silex, qui faisait preuve d'ancienneté et témoignage de l'époque celtique, que son entourage et l'endroit où on le rencontrait.

Nous conseillons donc à ceux qui étudient la question, de n'avoir foi aux silex que lorsqu'ils porteront une forme évidemment celtique, ou quand ils auront leur



accompagnement ordinaire de poteries, de cendres et de charbon.

J'en excepte les silex des bancs diluviens, déposés là par les courans et qu'on trouve isolément au milieu de masses de sable et d'ossemens fossiles, ou bien encore entourés d'un amas de cailloux roulés ou brisés. Ils y sont plus reconnaissables qu'ailleurs, car leur forme tranche sur toutes celles qui les environnent. Là, point de ces accidens mixtes comme l'atteinte d'une roue ou le choc du fer d'un cheval, accidens qui aujourd'hui jettent tant d'incertitude sur l'origine des morceaux. Dans les courans diluviens, au milieu des traces des convulsions de la nature, quand la main de l'homme a agi, on la reconnaît aussitôt.

D'un autre côté, lorsque ces objets travaillés sont séparés des terrains remués, par plusieurs lits restés intacts, leur position devient la garantie de leur origine et de leur haute antiquité.

Nous voyons d'ailleurs, par ces gissemens superposés qui commencent aux terrains clysmiens pour finir à ceux qui touchent aux débris gallo-romains, que cette antiquité des objets dits celtiques peut varier à l'infini, puisqu'elle comprend une période qui s'étend depuis les premiers âges du monde jusqu'à l'aurore de la civilisation.

Résumant ce qui vient d'être exposé, nous disons : les signes propres à reconnaître l'ancienneté comparative des monumens des premiers âges, comme ceux que nous attribuons à la race celtique, sont :

1°. La forme ;

2°. La nature du travail;

3°. Le gissement.

La forme ne peut démontrer précisément l'âge, car la nomenclature des instrumens en pierre se borne à cinq ou six types principaux qu'on retrouve, plus ou moins perfectionnés, dans les diverses couches du sol.

De ces types, le plus tranché et le mieux connu est celui des haches ou coins. On en rencontre depuis les terrains anté-diluviens jusqu'à l'époque romaine, et, selon quelques-uns, jusqu'à l'invasion des Normands; nous en avons conclu que comme arme, ustensile, talisman ou objet de religion, cette forme s'est perpétuée pendant un grand nombre de siècles.

Nous avons vu aussi que l'art de disposer la pierre en ustensiles, en urnes, en symboles, est une des premières industries de l'homme, et l'une de celles qui ont duré le plus longtemps. On peut même dire qu'elle dure encore, car plusieurs peuplades, notamment celles de la Nouvelle-Zélande, font des casse-têtes en jade qui, pour la forme, ne diffèrent pas essentiellement des plus anciennes haches. Les pointes de flèches en silex ou agate des sauvages des îles de la mer du sud, sont semblables à celles qu'on trouve dans les sépultures celtiques. La forme ne peut donc pas indiquer l'âge d'une manière absolue.

Il en est de même du plus ou moins de perfection du travail. Dans tous les temps il y a eu des ouvriers plus patients et plus habiles les uns que les autres.

Ainsi, lorsque dans une quantité de silex ébauchés, il s'en trouve de finis ou d'adroitement tra-

vailés, l'on n'en saurait induire qu'ils sont d'une autre époque.

Revenons donc à cette conclusion, que la preuve d'ancienneté à-peu-près irrécusable est le gissement, c'est-à-dire la profondeur où l'objet a été découvert.

## CHAPITRE X.

Indication des fouilles faites à Abbeville en 1837 au lieu dit la Portelette, aujourd'hui porte de Rouen.

Après avoir ainsi présenté quelques considérations générales, je vais faire le récit tout matériel de la découverte des objets qui ont donné lieu à cette notice. C'est le simple exposé des fouilles et l'indication des morceaux, à mesure qu'ils se sont présentés à moi ou qu'ils m'ont été apportés : leur description viendra plus tard.

Mes premières rencontres en ce genre ne remontent qu'au mois d'août 1837, et c'est aussi de cette époque que date ma collection. Je possédais bien quelques instrumens en corne de cerf provenant des croupes ou anciennes rives de la Somme, et je les avais offerts à M. Picard, lorsqu'en 1834 il fit sa première notice sur les instrumens celtiques ; mais en même temps je l'avais engagé à se tenir en garde contre l'origine de ces

morceaux qui m'avaient été donnés sans autre garantie qu'une parole d'amateur.

M. Picard, en homme consciencieux et qui cherche la vérité avant tout, accueillit le don que je lui faisais, mais il profita aussi de l'avis. Après un examen attentif, nous avons reconnu que ces instrumens, sans doute anciens, romains peut-être, ne pouvaient être celtiques; il était évident que la scie y avait passé, ce qui ne se voit jamais dans les morceaux d'une très-grande ancienneté. M. Picard a dû les écarter de sa notice, et je les ai rejetés aussi de la collection que j'ai formée depuis. Il ne sera donc question ni de ceux-ci ni d'aucun autre dont l'origine ne me serait point parfaitement connue.

Ces fouilles dont les circonstances se ressemblent, ne pouvant avoir qu'un intérêt minime, je ne les décrirai pas toutes; mais dans celles que je citerai, dût-on m'accuser de prolixité, je n'omettrai aucun détail; car il s'agit de poser les faits de manière que tout le monde puisse les vérifier.

En 1832, une tranchée ayant été ouverte sous les remparts d'Abbeville, de la porte d'Hocquet à la porte de Rouen, pour y établir le canal de transit, deux haches celtiques, avec leurs gaines en corne de cerf, furent trouvées par les ouvriers. Depuis elles furent déposées au Musée de l'arrondissement où elles sont encore.

Le hasard seul les avait sauvées, car les fouilles n'avaient pas été suivies. J'en exprimai le regret à la Société, en lui proposant de nommer une commission pour s'occuper des sondages qui allaient recommencer près de la

porte de Rouen ; mais l'absence de plusieurs de nos collègues et les travaux dont les autres étaient accablés ne permirent pas de donner une suite immédiate à cette proposition. Ce fut cette circonstance qui me détermina, malgré mon peu d'habitude de ce genre d'exploration, à me charger de celle-ci, non toutefois sans hésitation ; il en est ainsi au début de toutes les études : je craignais de trop entreprendre.

Bientôt des découvertes heureuses me donnèrent courage ; je continuai, et je finis par m'attacher à mon travail, parce que dès ce moment j'y entrevis une nouvelle page d'histoire.

Nous étions alors en août 1837. Le but des travaux était le creusement de fossés pour la défense de la place, et l'établissement des fondations de la nouvelle porte de Rouen et de son pont.

L'excavation commencée à environ 30 mètres du canal de transit et à une égale distance de la Somme, se dessinait dans l'angle formé par ces deux cours d'eau. Elle devait s'étendre dans un espace de 540 mètres carrés. M. Challays, capitaine du génie, qui dirigeait les travaux, me donna toute facilité pour opérer les miens. Depuis, j'ai trouvé la même obligeance dans MM. Lambert et Frémont, aujourd'hui chefs de bataillon, et dans MM. de Lapisse et Thiébaud, officiers non moins distingués.

J'avais recommandé aux travailleurs de recueillir les débris de toute nature, et j'avais eu soin de leur faire voir des haches celtiques en silex, et le dessin de plusieurs montures de ces haches. J'achetai d'avance et

en bloc, tout ce qu'ils découvriraient. Je leur promis en outre une récompense pour chacun des morceaux qui présenteraient quelque intérêt.

Nous avons indiqué la configuration du sol; c'est une surface un peu accidentée et qui, par suite d'anciens terrassements, s'élève de 4 à 6 mètres au-dessus du niveau de la Somme.

Voici le résultat des fouilles.

En partant de cette surface, on trouve d'abord une couche de 2 à 3 mètres d'épaisseur, composée d'un mélange de sable et de terre tourbeuse; c'est un sol nouvellement remué, probablement à l'époque de la construction des bastions, ou du creusement des fossés voisins.

Après avoir traversé un lit de sable fluvial, d'une épaisseur variable, l'on tombe dans une couche de tuf calcaire, d'un mètre dix centimètres. Ce tuf est friable; néanmoins quelques beaux groupes formés par l'encroûtement de plantes ou de racines, y ont été recueillis.

Sous le tuf, on rencontre une autre couche de sable très-fin, bleuâtre, variant de 2 à 5 mètres.

Vient après, un lit de tourbe de 2 à 3 mètres.

Sous la tourbe, est une nouvelle couche de sable bleuâtre, qu'on peut aussi estimer à 2 mètres.

Puis un lit de silex. Je dis un lit, car la première apparence me l'avait fait croire; mais un examen plus approfondi m'a montré que ces silex taillés pour la plupart et mêlés de poteries, de charbon et d'ossements, étaient aussi quelquefois par places ou par taches.

Les silex non taillés étaient brisés et l'avaient été avec intention, soit que l'usage et le rit le voulussent

ainsi, soit tout simplement pour qu'ils se rangeassent mieux.

En définitive, la couche ou le gissement de cailloux et de tourbe pouvait avoir 30 centimètres d'épaisseur, se répétant dans quelques places par doubles et triples assises superposées; ce qui donnait à la tranche environ un mètre de profondeur, et 3 mètres à l'ensemble des terrains tourbeux.

Immédiatement au-dessous de la dernière assise, était une couche mince de charbon de bois et de détritiques de végétaux, placés là de main d'hommes, formant par suite de la décomposition, une pâte noirâtre de mauvaise odeur.

Après cette couche, venait une sorte de plate-forme à claire-voie faite de petits madriers de chêne grossièrement équarris, et travaillés, autant qu'on pouvait le remarquer, avec des instrumens à tranchans irréguliers, probablement en pierre ou en os.

Sous ces pièces de bois dont les plus grandes avaient 2 mètres de longueur sur 4 centimètres de largeur, les plus petites 50 à 60 centimètres, et dont j'ai constaté la présence dans un rayon de 12 à 15 mètres, on retrouvait le sable bleu se présentant par lits d'épaisseur variable.

Sur quelques points, la tourbe se montrait encore; sur d'autres, on rencontrait la craie.

Les travaux du génie s'arrêtaient là; et, l'eau n'étant plus contenue, il me fut impossible de pousser les fouilles plus loin.

On voit par ce qui précède que c'est à 12 mètres 80



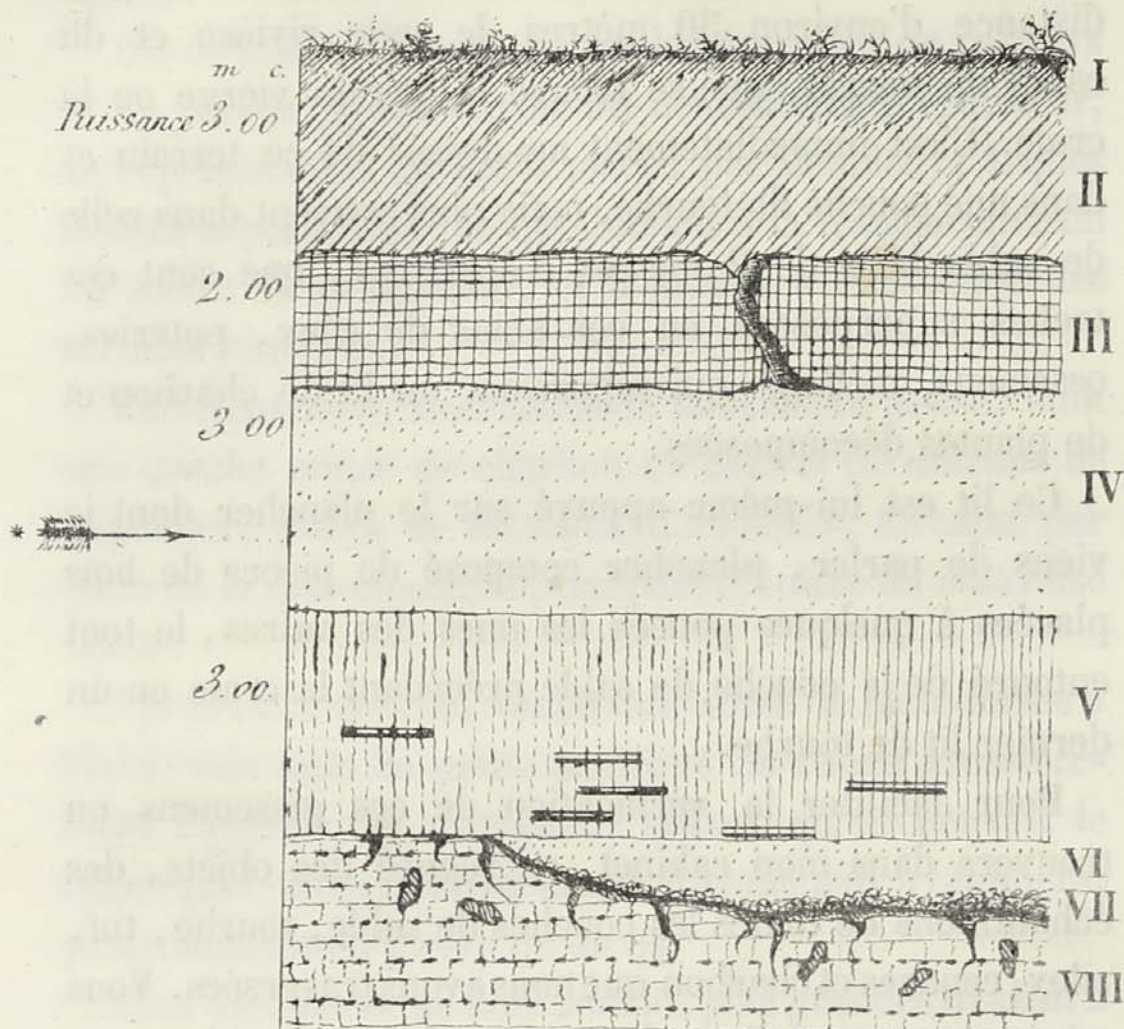
centimètres au-dessous de la surface du sol, et 4 à 5 mètres au-dessous du niveau de la rivière, à une distance d'environ 30 mètres de cette rivière et du canal de transit, que se trouve le terrain vierge ou la craie. C'est immédiatement au-dessus de ce terrain et dans une couche de tourbe, mais plus souvent dans celle de sable bleu de 2 mètres d'épaisseur, que sont ces taches superposées ou ces amas de silex, poteries, ossemens, mélange qui repose sur un lit de charbon et de plantes décomposées.

Ce lit est lui-même appuyé sur le plancher dont je viens de parler, plancher composé de pièces de bois placées à quelques pouces les unes des autres, le tout entouré de la couche de sable précédant la craie ou un dernier lit de tourbe.

Pour faciliter la vérification de ces gissemens on trouvera dans mon cabinet, en regard des objets, des échantillons de toutes les couches de sable, tourbe, tuf, silex, cendres et charbon que nous avons traversées. Vous y trouverez aussi l'une des assises de bois que vous reconnaîtrez aisément pour n'avoir pas été travaillée avec le fer. Chaque morceau, ainsi que les échantillons, porte un numéro d'ordre avec l'indication des profondeurs.

Quant à l'ensemble du terrain, on peut encore aujourd'hui, lorsque les eaux sont basses, en suivre sur quelques points, les couches diverses. En voici d'ailleurs la coupe, travail que je dois à l'obligeance de M. Ravin.

**Coupe des terrains alluviens de la Portelette,**  
*Montrant la disposition du sol et des sépultures qu'il renferme.*



*Echelle: 0<sup>m</sup>. 05c. pour mètre.*

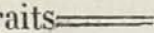
\* La flèche indique le niveau des eaux actuelles de la Somme, dont la profondeur est de 3 mètres.

I. Terrain alluvien.

II. Terre végétale recouvrant des terres rapportées ou remblais.

III. Tuf calcaire poreux, friable, contenant des masses dures et compactes.

IV. Sable limoneux, bleu, très-fin.

V. Tourbes renfermant des sépultures celtiques, indiquées par les traits .

VI. Autre couche de sable limoneux.

VII. Terrain diluvien détritique. Silex roulés.

VIII. Terrain secondaire. Craie blanche.

Les assises de bois taillés, ou solives, se trouvent entre le sable limoneux et le terrain diluvien détritique.

Il est bien entendu qu'en indiquant l'épaisseur des couches, nous avons dû prendre un terme moyen. Ces couches ne peuvent être partout égales; cependant cette inégalité n'est pas aussi grande qu'on pourrait le croire.

Le commencement des fouilles ne portant, comme on l'a vu, que sur des remblais composés de sable et de terre tourbeuse dans laquelle étaient mêlés quelques restes d'anciennes bâtisses, ne pouvait présenter qu'un intérêt minime.

L'excavation étant parvenue à 3 mètres, et le tuf atteint, les ouvriers commencèrent à réunir une assez grande quantité d'os de quadrupèdes, dont l'examen sera l'objet d'une notice à part. Ces ossements étaient d'ailleurs trop près de la superficie et des terres rapportées, pour appartenir à une époque très-reculée. Mais un mètre plus bas, un fragment de corne de cerf sur lequel je crus reconnaître quelques traces d'œuvre, m'engagea à recommander aux ouvriers de redoubler d'attention.

La couche de tuf venait d'être traversée; on arrivait au sable bleu.

Le 8 août, au moment où je descendais dans les travaux, le terrassier Cordier que j'avais spécialement chargé de fouiller à l'endroit d'où l'on avait retiré le fragment de corne de cerf, vint me dire qu'il venait d'y trouver trois coins, c'est ainsi que les terrassiers appellent les haches en pierre, et il me les remit immédiatement.

De ces trois morceaux du plus beau poli et d'une parfaite conservation, deux sont en silex gris-bleuté et

l'autre en jade vert. Ils étaient ensemble dans ce sable bleu, à 7 mètres environ de la superficie et à 2 mètres 1/2 au-dessous du niveau de la Somme.

La plus grande des haches en silex a 18 centimètres de long sur 7 de large. La seconde a la même largeur, mais 2 centimètres de moins en longueur. Celle de jade, dont la forme est des plus élégantes, a aussi 18 centimètres de long sur 7 à sa plus grande largeur. Elle n'est point aplatie à l'extrémité opposée au tranchant, comme le sont ordinairement ces instrumens; elle est arrondie. Sa coupe est si régulière et l'ensemble de ses proportions si juste qu'on croirait qu'elle a été faite au compas. Des nombreux instrumens de cette espèce que j'ai vus, c'est un des mieux faits, et il a dû demander un temps très-long à l'ouvrier.

Ces trois haches, dont on me montra la place et les empreintes qu'elles y avaient laissées, étaient dans le sable bleu, immédiatement au-dessous du tuf, à environ 30 centimètres l'une de l'autre et placées perpendiculairement, le tranchant en haut.

Cette position indique qu'elles n'étaient pas là accidentellement, mais qu'elles y avaient été mises peut-être en mémoire de quelque chef, comme souvenir d'un combat ou de tout autre événement.

Ce qui tend à confirmer cette opinion, c'est le fini de ces haches et leur bon état; on voit qu'elles n'ont point servi, et que vraisemblablement faites pour être déposées en cet endroit, elles l'ont été immédiatement après leur confection.

L'avaient-elles été sans leurs gâines ou montures?

C'est ce qu'il importait de savoir. Ces montures n'étaient point avec les haches à l'instant où les ouvriers les découvrirent ; mais elles pouvaient avoir été mises à peu de distance. J'y fis fouiller, on n'y trouva rien, et j'avais renoncé à toute autre recherche sur ce point, quand j'eus la pensée de vérifier de nouveau les ossemens recueillis la veille. Dans le nombre de ceux que recouvrait encore un épais enduit de tuf, de tourbe ou de sable, qui, au premier abord, empêchait d'en distinguer la forme, je finis par reconnaître une très-belle gaine en corne de cerf, un second instrument également en corne, enfin un troisième en même matière dont je donnerai la description en parlant des manches, car il a pu aussi servir à cet usage.

Les ouvriers, qui avaient confondu avec les autres ossemens, ces morceaux travaillés assez difficiles à distinguer parmi les débris qui les entouraient, ne purent pas m'indiquer précisément la place où ils les avaient rencontrés. Le sable et le tuf qui y sont encore attachés prouvent qu'ils proviennent des mêmes terrains que les haches ; cependant ces montures n'avaient pu servir à aucune d'elles. Ces haches sont de celles qui, en raison de leur taille, n'avaient vraisemblablement point de gaine, et dont nous avons indiqué la destination présumée.

Cette découverte fit que j'examinai avec plus d'attention les os ramassés la veille, et je reconnus que la plupart portaient des traces de la main humaine, peu visibles, il est vrai, mais pourtant certaines. Sur quelques-unes, c'était une simple entaille, sur d'autres, il y avait eu commencement d'œuvre.

Un grand nombre de ces os étaient simplement rompus, mais de manière à former une sorte de manche ou de poignée grossière, de la hauteur de celle d'une épée ordinaire.

A quelques-uns de ces fragmens, un trou, comme pour les suspendre à un lien, avait été pratiqué. Dans d'autres, le trou était naturel et néanmoins semblait avoir servi.

Cette disposition ou cette analogie de fracture entre tous ces os provenait-elle du hasard, ou bien avaient-ils été rompus à peu près comme le sont ceux des morceaux que les bouchers destinent à la vente? L'un ou l'autre est possible, mais on peut croire également qu'il y avait là une intention.

La couche de tuf étant dépassée, on continua à creuser dans le sable. Des débris d'animaux portant des traces de blessures furent encore trouvés; mais on ne rencontra aucun squelette entier. Je ramassai seulement une tête de castor et quelques côtes ayant appartenu à un individu de même espèce. J'ai envoyé le tout au Muséum de Paris.

Je me procurai aussi quelques défenses, de 10 centimètres de hauteur et de 6 de circonférence, annonçant de très-vieux sangliers. Ces dents avaient probablement servi d'ornemens ou d'outils, ou du moins avaient été apportées là isolément, car aucun autre ossement de ces animaux ne fut aperçu aux environs.

Immédiatement au-dessous du tuf, et à peu près sur le plan où étaient les trois haches, la pioche touchait à chaque instant des morceaux de bois de 15 à 20 centimètres de longueur et de 4 à 5 de largeur. Quoiqu'ils

fussent plus ou moins endommagés et que beaucoup, quand on les dégageait de leur croûte de sable ou de tourbe, tombassent en décomposition, on voyait qu'ils avaient été taillés; et, en les observant avec soin, je reconnus qu'ils présentaient tous une forme rapprochée de celle des haches celtiques, celle d'un ovale très-allongé ou d'une navette.

Le nombre de ces bois taillés qui me parurent être de chêne, était si considérable que les ouvriers en firent plusieurs tas qui furent vendus au portier-consigne de la Portelette, pour son chauffage. Un plus grand nombre entièrement décomposés tombèrent en poussière. La quantité totale relevée dans les terrains fouillés pouvait faire la charge d'une charrette.

A 6 mètres environ de l'endroit où étaient les haches, mais moins profondément, un ouvrier déterra une petite statuette en ivoire, de la hauteur de 8 centimètres, d'un assez bon travail, représentant un homme tenant une palme et une sorte de gril; c'était probablement un Saint Laurent. Cette figurine qui paraissait provenir des remblais, appartient au moyen-âge. Je ne la cite ici que comme renseignement.

Je fis pratiquer une tranchée. Ce fut une opération assez longue; toutefois, quelques ossemens d'un intérêt réel me parurent un dédommagement suffisant.

Un matin, j'éprouvai un véritable désappointement quand les ouvriers m'annoncèrent qu'une quantité de ces mêmes os dont, suivant eux, plusieurs étaient travaillés, et deux cornes de cerf également ouvrées, leur avaient été volés pendant la nuit.

Nul doute que ces os avaient été pris par les enfans pour être vendus aux fabricans de noir. J'envoyai chez celui dont les magasins sont près de la Portelette; il me fit répondre que rien ne lui avait été apporté depuis la veille.

Je fus à l'autre entrepôt, situé en-dehors de la porte du Bois. Le propriétaire me dit qu'il avait reçu le matin un sac d'os de ceux que les marchands nomment *os de terre*, et qu'ils avaient été immédiatement versés sur les autres; s'étant rappelé la place, il me l'indiqua. J'en vis en effet beaucoup d'une apparence semblable à ceux de la fouille, et environnés de sable et de tuf. Dans le nombre, étaient deux morceaux ayant reçu un travail assez complet; néanmoins n'ayant point constaté la découverte de ces objets, et l'un portant quelques traces d'une teinture bleue, je n'oserais assurer qu'ils provinssent effectivement de la Portelette.

Il en est de même d'un silex de 3 centimètres, enchassé dans un fragment de corne de cerf, qui me fut vendu par un enfant qui disait l'avoir trouvé dans les terres rejetées de la fouille; ce qui est possible, mais je ne puis l'affirmer.

Le 14 août on découvrit encore, d'après le dire des ouvriers, une très-belle hache, à quelques mètres du lieu où avaient été rencontrées les trois premières. Je n'ai pas vu cette hache, qui fut vendue à un passant. Il est à désirer qu'elle ne soit pas perdue pour la science.

Cependant la couche de tuf et le premier lit de sable bleu étant traversés, on avait atteint la tourbe; l'on était alors à environ 8 mètres 50 centimètres au-dessous de la surface.



L'étude du terrain devenait difficile par la quantité d'eau qui inondait les travaux et qui, malgré l'action continue de la pompe, ne les laissait à sec que pendant peu d'heures, si même on peut appeler à sec une boue noire et fétide dans laquelle les ouvriers travaillaient, enfoncés jusqu'aux genoux : largement récompensés, ils ne se décourageaient pas.

Le 16, les recherches amenèrent quelques os d'un travail assez délicat, et ressemblant à des épinglettes. Depuis, j'en ai trouvé plusieurs de même forme.

Le 17, je déterrai moi-même un nouvel instrument en corne de cerf, et une gaine de même matière.

La couche de tourbe, en cet endroit épaisse de 2 mètres, contenait moins de débris que le tuf et le sable.

Le premier lit de sable bleu n'avait offert que peu ou point de matière pierreuse. Arrivé au-dessous de la tourbe et au second lit de sable, on rencontra en grande abondance des silex noirs, figurant, au premier coup d'œil, de simples éclats; mais en les considérant de près, il fut facile de remarquer que beaucoup avaient subi un travail plus ou moins prononcé. Tous ces silex présentaient un tranchant redoutable : un ouvrier en fut assez gravement blessé à la cheville; d'autres me montraient leur chaussure réduite à un piteux état. Sans trop approfondir si tout le mal venait bien des cailloux, on leur en donna de neuves.

Parmi les découvertes de ce jour étaient deux boules en silex, de la grosseur d'une pomme ordinaire, et deux instrumens en os ou en corne de cerf.

A côté de ces objets on trouva les débris d'un petit

vase en pâte noire, à deux anses grossièrement façonnées. Le tout gisait sur une boue noire qui paraissait composée de poteries décomposées, de cendre et de charbon, dont on ramassait aussi des morceaux entiers.

J'ai dit que ce mélange de charbon, de tessons, d'os brisés et d'éclats de silex, nous avait semblé d'abord étendu par sédiment, en couches horizontales, mais qu'avec plus d'attention, nous avons reconnu que ces débris étaient le plus souvent par masse, ou par taches, variant de 1 mètre  $1\frac{1}{2}$  à un  $1\frac{1}{2}$  mètre de circonférence.

Quand une tache était isolée, elle se dessinait nettement dans le sable où elle décrivait un rond assez régulier. Plus ordinairement, le sable environnant, imprégné d'une infiltration noire, allait rejoindre une autre tache, et formait ainsi une zone tranchant sur la nuance claire du sable. C'est ce contraste des couleurs qui m'avait fait croire à un nouveau lit de tourbe.

Nul doute que chacune de ces taches n'eut été produite par la décomposition de la terre noire des urnes brisées dont il restait d'innombrables tessons, ou par celle des os calcinés, des cendres et charbons que ces vases de grandeurs diverses avaient dû contenir.

Il était non moins visible que ces vases avaient été enfouis, à l'endroit même où on les trouvait, dans un sable d'une finesse extrême, ainsi qu'on en peut juger par un échantillon pris dans la partie qui a été garantie de l'effet de la décomposition subie par les charbons et les poteries.

D'après ce qui précède, on voit qu'il était facile de découvrir la place de chaque vase ou plutôt de chaque

groupe de vases, car ils étaient toujours placés cinq, six, ou sept ensemble; aussi, dès que les pompes avaient mis à sec le fond de l'excavation, chaque ouvrier courait à l'une de ces taches pour y fouiller: il n'avait que l'embarras du choix. Au premier coup de pelle il était sûr de mettre au jour un certain nombre de tessons, ou s'il s'y prenait avec précaution, le vase entier, mais qui tombait en morceaux dès qu'on le dégagait de la terre environnante. Cette terre ou ce sable était mêlé de charbon de bois, d'éclats de silex, d'os brisés et calcinés.

Parmi ces os, il y en avait de travaillés.

Les os travaillés étaient, le plus souvent, de cerfs ou d'hommes.

Les os entiers non ouvrés étaient de sangliers, d'urus, de bœuf, de chien, de cheval, jamais d'homme. Je présume qu'il y avait de ces derniers, parmi les os calcinés et brisés, mais ils étaient méconnaissables. Dans les fouilles de la Portelette, je n'ai trouvé qu'une tête humaine. Elle est aujourd'hui au Musée de Paris. \*

Les silex placés près des urnes étaient de pâte noire ou grise: si quelques-uns étaient entiers ou avec leur écorce, toujours ils étaient d'une forme bizarre; on voyait qu'ils avaient été choisis et mis là à cause de cette forme.

Parmi les éclats, on apercevait des ébauches de haches,

\* Nous avons joint à cet envoi d'autres têtes provenant des tombelles, notamment de celles de Noyelles, ou des tourbières; l'une de ces têtes avait un anneau de fer soudé au cou. Le squelette entier avait été trouvé à 2 à 3 mètres de profondeur, non loin du Crotoy.

de couteaux, et d'autres apparences dans lesquelles on croyait reconnaître des figures d'animaux.

Les urnes étaient le centre de ces amas d'objets qui semblaient s'en échapper. Avaient-ils été déposés dedans ou autour? C'était difficile à vérifier.

J'ai dit que tous ces vases étaient brisés. Ce n'était pas la pioche des ouvriers qui les brisait, ils l'avaient été avant la fouille. Le poids des terres entassées dessus jusqu'à la hauteur de 8 à 10 mètres, ou peut-être antérieurement à cette superposition, le piétinement de ceux qui les avaient enfouis, avait pu ainsi les écraser. Le temps et l'humidité avaient fait le reste. La pâte spongieuse et mal liée dont ils étaient pétris, expliquait ce peu de résistance.

Il est encore une cause à laquelle on peut attribuer ce bris général. Nous avons vu qu'une partie de ces poteries, quoique cuites au soleil, portaient intérieurement des traces de feu; il est à croire qu'on y avait enfermé des cendres, des os, des charbons encore brûlans, et que c'est ce qui les a fait éclater.

D'autres portaient ces marques de feu à l'extérieur comme à l'intérieur. Ils avaient donc été enterrés dans les cendres chaudes, ou bien après les avoir posés dans un trou, en terre, on les avait entourés de combustibles où l'on avait mis le feu.

En définitive, c'est inutilement que j'avais promis une forte récompense à l'ouvrier qui m'apporterait un vase complet; c'est sans plus de succès que j'en ai fait transporter chez moi une vingtaine, dans leur gangue de sable, de cendre et de charbon: en retirant minutieusement tous les tessons, je n'ai pu recomposer

aucun vase entier. Un seul, et non pas des plus anciens, a pu l'être aux trois quarts.

Comme nous l'avons vu, il y en avait de diverses pâtes et probablement de plusieurs époques, car dans quelques endroits, on en trouvait de superposés. Ceux du dernier plan étaient d'une pâte ordinairement plus grossière, et c'étaient probablement les plus vieux, tandis que ceux qui se rapprochaient de la surface semblaient un milieu entre la poterie celtique et la poterie gallo-romaine.

La contenance de tous ces vases, quelle que fut la profondeur où on les trouvait, variait d'un à quatre litres; ils n'avaient donc pu contenir toute la masse de cendre, de charbon, d'os brisés ou calcinés, qu'on apercevait à côté d'eux, et encore moins les silex.

Bruts ou taillés, la plupart de ces silex étaient de cette espèce noirâtre que produisent abondamment nos falaises; cependant on en ramassait de loin à loin, de rouges, de blanchâtres, de bleuâtres, de blonds, de blancs, toutes variétés qui, sans être étrangères au pays, l'étaient pourtant à cette place même où ils avaient évidemment été mis. \*

\* Les silex noirs sont ceux qui abondent dans la craie blanche. Les silex blonds et rougeâtres, beaucoup moins communs, proviennent de la craie *tufau*, amenée avec le *diluvium* dont ils font partie; on les trouve sur la surface du sol, ou reposant sur la craie même.

Les silex blancs sortent des marnes diluviennes.

On voit que ces silex des lits funéraires, s'ils n'ont pas été ramassés sur le terrain même, l'ont été à peu de distance, car toutes ces espèces de silex appartiennent au bassin de la Somme.

Il faut d'ailleurs soigneusement distinguer dans les silex, la couleur

On ramassait près des urnes, des morceaux de grès du poids d'un à deux kilogrammes, des débris de poissons que je crois marins, de grosses huîtres d'une espèce à large charnière, qu'on ne trouve plus en ce pays qu'à l'état fossile. Ici encore, j'ai reconnu des traces de feu. L'une de ces coquilles a dû avoir été renfermée dans un vase; peut-être servait-elle à en boucher l'orifice.

Le 19 et le 20 août on recueillit parmi les poteries et les charbons, plusieurs silex taillés en boules, et des grès auxquels on avait, par le frottement, donné la même forme. Puis quelques haches en bois semblables à celles du plan supérieur, et qui peut-être en provenaient.

De ce nombre étaient une hache en craie et une autre en grès; leur forme n'était qu'indiquée.

interne de la couleur externe; celle-ci n'est que la teinte de leur écorce, teinte qu'ils doivent à leur entourage et qui ne change en rien la nuance de leur pâte. Quant à la couleur interne, chacun sait que les silex ne la prennent que par infusion, et dans le temps où, ayant peu de consistance, ils ne forment encore qu'une gelée molle et dès-lors perméable; ainsi, leur couleur jaune peut venir de la dissolution de la masse d'argile qui reposait sur eux. Mais ceci, ou la coloration interne ne pouvait avoir lieu dans les gissemens diluviens, où ils n'arrivaient qu'après avoir pris toute leur consistance.

La couleur des silex peut aussi dépendre de la composition primitive de la pâte qui, n'étant pas homogène, contient des oxides et des hydrates de fer à divers degrés, et inégalement répartis. D'autres fois encore ce sont des dépôts de silice gélatineuse qui se sont réunis et agglomérés ou enveloppés successivement, ayant chacun dès-lors une composition différente quant aux matières étrangères qui s'y trouvent mêlées.

Le 23, on découvrit un poignard en os de cerf d'un poli remarquable, et qu'on aurait cru revêtu d'une sorte d'émail ou de trempe. J'en donnerai la description.

Dans la nuit du 24 au 25 août, l'eau ayant envahi les travaux, il fut impossible de continuer les fouilles.

Elles ne furent reprises qu'au 4 septembre. Je continuai à les suivre.

La quantité de tessons, de silex, de charbon, que l'on rencontra fut toujours la même. Parmi les silex, j'en ramassai un taillé en lancettes, d'un travail très-délicat.

Le 5 septembre on releva, au milieu des tessons, deux masses d'ocre rouge ou hématite, et quelques fragmens de bois annonçant un travail; ils tombèrent en décomposition.

Le 7, un morceau de fer, le premier qu'on eût observé dans la fouille où peut-être il s'était introduit accidentellement. A côté étaient deux pierres coquillères calcinées.

Le 9, une petite hache en porphyre vert, polie; un fragment de la même substance, également poli, ressemblant pour la forme à une pierre à aiguiser, mais ayant eu probablement une autre destination.

Le 11, après avoir percé une nouvelle couche de sable bleu, et lorsqu'on était à 4 mètres au-dessous du niveau de la Somme, on atteignit un autre lit d'une boue noire que je reconnus pour être entièrement formée de charbons, de cendres et de poteries brisées.

Sous ce lit était encore une assise de soliveaux placés horizontalement. Je pus les suivre et les faire extraire

202 FOUILLES DE 1837 A 1838, A LA PORTELETTE.

dans un espace de 8 mètres carrés. C'étaient, comme les premiers, de jeunes chênes équarris grossièrement et avec des instrumens qui n'étaient pas de fer, on s'en apercevait facilement aux déchirures.

Cette espèce de plancher s'étendait au loin, mais les fondations de la porte que les ouvriers commençaient à placer ne me permirent pas de pousser plus avant mes investigations. Il fallut me borner à fouiller dans le petit espace qui restait libre.

On n'y pouvait donner un coup de pioche sans découvrir des tessons; à l'endroit où est aujourd'hui le pont-levis et dans toute cette partie du fossé, les urnes étaient pour ainsi dire entassées.

Elles y sont probablement encore, et si l'on veut les y chercher, c'est au point le plus profond, ou sous 3 mètres 1/2 d'eau, que l'on en trouvera le plus.

Parmi les silex relevés le même jour, j'en remarquai représentant des figures d'animaux; était-ce hasard? C'est possible; mais ce qui n'est pas douteux, c'est que ces silex étaient taillés.

Le 17 septembre, on déterra une hache et un fragment de marbre. Malheureusement ces deux morceaux posés sur la banquette furent enlevés par des passans.

Le 22, on trouva trois os taillés grossièrement en forme d'œuf, et qui, percés par le milieu, étaient évidemment les grains d'un collier.

Ici l'envahissement des eaux arrêta complètement les travaux, et par suite mes études sur ce point.

Nous allons passer à d'autres fouilles.

---



## CHAPITRE XI.

Fouilles de 1838 à 1845 des terrains entourant Abbeville. Exploration du sol de la ville et du lit de la Somme.

Nous avons fait un récit exact et presque journalier des fouilles d'août et de septembre 1837 ; il suffira d'indiquer d'une manière succincte celles qui ont eu lieu de 1838 à 1845.

J'y ai retrouvé la même nature d'objets, mais nulle part aussi abondamment qu'à la Portelette ; d'ailleurs partout des signes analogues : c'est toujours à une profondeur de 3 à 5 mètres au-dessous du niveau de la Somme, dans la tourbe ou le tuf, ou plus fréquemment dans un sable bleuâtre, sable fluvial très-fin, placé sous une couche de tourbe, quelquefois sous deux et trois couches, qu'on retrouve le sol celtique.

Ainsi qu'on a pu le remarquer, des éclats de silex, des charbons, des cendres, annoncent ordinairement la présence des urnes cinéraires. Lorsque vous en verrez

des tessons, cherchez dans un rayon de quelques mètres, et vous finirez par y rencontrer des outils en os, des haches ou couteaux.

Si la hache est petite, c'est-à-dire de 8 à 10 centimètres de longueur et de 5 à 6 de largeur, et si en outre le terrain est conservateur, vous découvrirez à peu de distance la gaine en corne de cerf, et peut-être, mais plus rarement, son manche en bois, de la longueur de 36 à 40 centimètres, ou bien en corne, mais alors fort court, et de 20 à 25 centimètres.

A la dimension du trou transversal de la gaine, vous reconnaîtrez celle à laquelle un manche peut appartenir: il doit à l'instant que vous le retirez de la tourbe ou du sable humide s'y emboîter exactement; plus tard, en se desséchant, le bois se fendille et s'amoin-drit; néanmoins il est facile encore de voir quel a été son usage.

Si je rappelle ces circonstances, c'est qu'elles peuvent servir à ceux qui voudront poursuivre ces recherches dans les environs d'Abbeville.

J'avais cru d'abord que le gissement celtique était circonscrit dans le court espace qui avoisine la porte de Rouen, puis, qu'il s'arrêtait à la Somme; on a pu voir qu'il traverse la rivière.

Le 1<sup>er</sup> mars 1838, les travaux ayant recommencé à la Portelette, je retrouve à la profondeur ordinaire les vases celtiques, les silex, les charbons, mais point de haches polies, ni aucun morceau digne de remarque.

Des pièces romaines de cuivre presque frustes, sont rencontrées à 1 mètre environ au-dessus du sol celtique. Ce sont les premières reconnues dans ce terrain.

En 1839, on continue les fouilles parallèlement au canal de transit, et en s'avancant vers la porte d'Hocquet. Le 25 juillet, nous trouvons plusieurs os travaillés, dont un os humain.

Le 26, on parvient à extraire de la tourbe un vase moins brisé que les autres; il était entre la troisième et la quatrième couche, et doit se rapprocher de l'époque gauloise.

Le 27, nous atteignons une assise de soliveaux que dominait un lit de tuf sur lequel nous avons déjà trouvé des urnes; sous ce tuf et sur ces solives étendues en plancher étaient d'autres vases, et tout autour des os de sanglier et de cerf. L'un de ces derniers était travaillé.

Les bois équarris, de 30 à 40 centimètres de tour, étaient placés à 8 mètres au-dessous de la superficie et à 4 mètres au-dessous du niveau de la rivière.

Là aussi je remarque cette boue noire et fétide que j'avais prise d'abord pour de la tourbe, mais qui est un composé de charbon et de cendres où les substances animales entrent, je crois, pour beaucoup; j'en ai conservé des échantillons, il sera facile d'en faire l'analyse.

Dans ces cendres doivent exister des parties provenant de la décomposition des poteries; mais la matière tourbeuse n'entre ici pour rien.

La direction que prenaient les travaux et l'invasion des eaux, à mesure qu'on changeait la place des pompes, ne me permirent pas de vérifier jusqu'où s'étendaient les assises de bois, ni ce qui pouvait être au-dessous. Les sondages ne rapportèrent que du sable et quelques charbons, dont un de la grosseur d'un œuf de poule.

Peut-être s'y trouvait-il une troisième couche d'urnes cinéraires; j'ai regretté de ne pouvoir m'en assurer; mais ce fut impossible.

Il faut avoir assisté à ces fouilles pour en comprendre la difficulté; il y a aujourd'hui 3 mètres 1½ d'eau à cette même place, et nous étions à 1 mètre plus bas, c'est-à-dire à 4 mètres 1½ au-dessous du niveau des deux cours d'eau: la Somme et le canal de transit. Il en résultait qu'aussitôt que les pompes cessaient d'agir, l'eau montait et délayait ce mélange de cendres, de sable et de charbon dans lequel on était jusqu'aux genoux, position peu commode pour étudier.

Le 31, nous trouvons quelques fragmens de poterie; le 1<sup>er</sup> août, deux dents de sanglier, très-grandes, et deux mâchoires d'ours, les seules qu'on ait rencontrées ici; j'en donnerai la description. A côté, étaient une petite hache en silex et deux boules taillées, également en silex.

Le 2 août, on relève divers os faiblement ouvrés et une sorte de poignard en corne de cerf; le 3, deux flèches ou pointes aiguës, et un autre outil en bois de cerf: c'était une gaine de hache d'une forme insolite, ou qui n'avait pas été finie. A côté était une hache ébauchée.

Le 4 août est employé à une fouille que je fais faire en dehors des travaux. Je trouve deux morceaux de corne de cerf taillés et percés pour collier, quelques autres os travaillés, plusieurs boules en silex taillé.

Le 6, en examinant des ossemens dits osselets, j'en remarque deux de la grandeur de 8 à 9 centimètres, qui avaient été ouverts et creusés. L'un était vide; l'autre

était rempli d'une terre blanchâtre ressemblant à de la cendre, et entièrement distincte du sable et de la tourbe d'où ces objets avaient été retirés. Cette terre ou cendre était mêlée de petites tiges que j'ai cru être des débris de thym et de mousse; nous en donnerons la description.

Le 7, je trouve trois os façonnés, et qui paraissaient l'avoir été dans l'intention de représenter des animaux. J'en parlerai au chapitre qui concerne ces sortes d'images.

Le 8, je mesure exactement le terrain avec M. le capitaine du génie. Nous sommes à 2 mètres 1<sup>2</sup> au-dessous du niveau de la Somme, fort basse en ce moment et à 33 centimètres au-dessous de son lit, à la Portelette.

Le même jour, nous découvrons plusieurs couteaux de silex et des os portant trace de main d'homme.

Les ouvriers me font remarquer à cette place même une quantité prodigieuse de noisettes. Je fais sonder jusqu'à une profondeur de 5 mètres au-dessous du niveau de la rivière, la sonde ramène toujours des noisettes; on aurait pu les transporter par brouettes. C'est à ces fruits que l'on reconnaît la tourbe bocageuse, qui est considérée comme diluvienne.

Cette tourbe bocageuse contenait beaucoup de tessons de pâte celtique, des charbons, des silex brisés, et quelques os; il y en avait même dessous: cette circonstance ne serait pas la moins étrange de la fouille.

Le 9, je trouve une grande hache de silex ébauchée, deux morceaux de grès polis, plusieurs silex taillés, et des os façonnés.

Le reste de l'année se passe sans découvertes dignes

d'être citées: les objets rencontrés de loin à loin ne différaient en rien de ce dont je viens de parler.

En 1840 et 1841, on s'occupe à la Portelette de bâtisse et de terrassements, mais sans faire de nouvelles excavations; on recueille quelques débris gaulois et celtiques, provenant probablement des terres déplacées lors du creusement du canal de transit.

En juin 1841, on entreprend vers la porte d'Hocquet, le redressement de la Somme: il s'agissait de lui creuser un nouveau lit.

A 2 mètres au-dessous de la superficie, on découvre une vingtaine de squelettes; leur origine est douteuse, mais elle ne doit pas remonter à plus de trois à quatre siècles; l'un de ces cadavres est dans une bière. A côté est un long instrument de fer dont j'ignore l'usage; mais rien de ceci n'appartient à notre sujet.

A 3 ou 4 mètres plus bas, et à 2 ou 3 au-dessous du niveau du fleuve, on découvre dans le sable et sous une légère couche de tourbe, une boule en grès taillée, parfaitement ronde, de 22 centimètres de diamètre, que les ouvriers me disent avoir trouvée posée sur trois poteaux. L'eau ayant gagné, je n'ai pu vérifier le fait. On me montra quelques charbons recueillis à la même place, et beaucoup de silex; aucun ne paraissait taillé, ils étaient simplement brisés.

Cette boule que vous pouvez voir chez moi, semble trop exactement ronde pour être fort ancienne; évidemment le compas et l'équerre ont passé là.

Cette première coupure achevée en 1842 ne donna lieu de reconnaître sur ce point aucune apparence celtique

que, et cela s'explique : c'était un terrain d'alluvion assez récemment formé. De fréquentes inondations ou peut-être le courant de la Somme elle-même, avaient dû, en y passant, enlever tout ce qui y avait été placé; cependant on m'apporta en août 1842 une hache de pierre qu'on me dit en provenir, et une seconde, en septembre.

En avril 1843 commence la seconde coupure de la Somme. C'est encore du sable fluvial, partout des troncs d'arbres et des silex sans trace de travail, point de poteries ni de charbons.

A un mètre au-dessus du niveau de la rivière est un lit de tourbes d'alluvion, d'origine peu ancienne. Sous ce lit, qui n'a que quelques centimètres d'épaisseur, on trouva deux charnières en cuivre et une vingtaine de médailles romaines presque frustes, dont quelques grands bronzes. Elles sont au Musée de la ville.

Près de ces médailles étaient deux têtes humaines entières, sauf la mâchoire inférieure. Les ouvriers les jetèrent dans la Somme et je ne pus les voir.

Immédiatement au-dessous était un lit considérable de la coquille dite *hanon*, *cardium edule*, si commune au Crotoy et à Saint-Valery. Cette coquille ne pouvant vivre longtemps sans eau salée, il est à croire que la marée séjournait autrefois sur ce point plus souvent ou plus abondamment qu'aujourd'hui.

Rien de celtique d'ailleurs; on me présenta beaucoup d'os d'animaux, tels que bœuf, mouton, veau, chien; aucun ne portait de traces d'œuvre, ni d'une grande ancienneté.

J'avais cessé de suivre cette fouille, lorsqu'en juin le terrassier Cordier m'annonça que l'on commençait à apercevoir des charbons et des éclats de pierre; je reconnus le fait, et, le 21 juin, cet ouvrier m'apporta une belle hache en silex gris-noir, au tranchant affilé, trouvée à l'endroit même où j'avais fait sonder, à 3 mètres au-dessous du niveau de l'eau.

Cette découverte me prouve que le sol celtique était encore là: si nous ne l'avons pas atteint plus tôt, c'est que les fouilles n'avaient pas été assez profondes. On comprend d'ailleurs que ce terrain spongieux avait dû s'affaisser sous le poids des sables amoncelés par le reflux de la rivière, lorsque la marée y pénétrait.

Tandis que les travaux du redressement de la Somme se poursuivent, ceux de la porte de Rouen recommencent: en avril 1842, on rétablit les fossés parallèles au canal de transit et allant joindre les fortifications de la porte d'Hocquet.

Ici les terrains rapportés s'élevaient de plusieurs mètres; l'on ne put atteindre la tourbe qu'en mai.

Vers le 20, on traversa une couche de sable bleu.

Le 27, les ouvriers rencontrent des assises de bois, continuation probable de celles que j'avais reconnues non loin de là, les années précédentes.

A mesure qu'on épuise l'eau, je fais mettre à découvert les soliveaux placés comme un plancher à claire-voie. Ils servaient de base à un grand nombre de vases, avec leur accompagnement ordinaire de cendres, de charbon et de couteaux de silex. Ces vases étaient brisés comme toujours.



Au centre de tous les débris et sur l'assise de planches, sont deux gâines en corne de cerf, avec leur hache de pierre. A l'autre bout de la gâine, est une dent de sanglier. Chacune de ces gâines a son manche de bois, l'un brisé, l'autre entier.

Un troisième manche de bois est trouvé à quelque distance. On ne peut découvrir ni sa gâine, ni sa hache; cependant, les recherches ne sont pas inutiles, car elles amènent la découverte d'un instrument en os, d'une forme nouvelle, et celle d'une côte d'un très-gros quadrupède, d'un urus probablement.

En juillet, je recueille encore un assez grand nombre d'os ayant trace de travail.

En 1843, les travaux se portent vers les marais qui longent la chaussée conduisant au faubourg de Rouvroy, derrière la poudrière. Il s'agit encore de recreuser les fossés que les alluvions de la Somme ont presque comblés.

On ne trouve d'abord qu'une tourbe très-poreuse, de formation peu ancienne, qui ne contient que des débris ou des ossemens modernes.

Parmi ces ossemens, ceux d'une espèce de chien de moyenne taille et à long museau sont surtout abondans : je les ai rencontrés partout, autour d'Abbeville, sur le sol moyen-âge et souvent plus profondément.

Après avoir dépassé la tourbe nouvelle, on traverse une couche de tourbe plus ancienne. Ici on retrouve des poteries celtiques, des charbons, peu de silex, encore ne portent-ils que des traces douteuses de travail. Le seul morceau digne d'être cité, que j'ai recueilli sur ce

point, est une monture de hache si bien polie que je la prenais pour un fémur ou un tibia de quelque gros mammifère; mais à l'examen je m'aperçus qu'elle était en corne de cerf dépouillée de ses rugosités; c'est la première que je vis ainsi travaillée; depuis, j'en ai rencontré deux autres.

Ce terrain ne présentait que peu de tessons et pas de haches ni d'assises de bois. J'ai attribué ceci à ce que, sur plusieurs points, le sol avait déjà été remué, probablement à l'époque où Abbeville fut fortifiée; ma récolte ici est donc à peu près nulle.

Je ne suis pas plus heureux dans la coupure de la Somme que l'on continue à 300 mètres plus loin: les fouilles ne produisent rien qui se rapporte à la question qui nous occupe.

Le curage des fossés voisins amena un certain nombre de débris d'armes et d'ustensiles, mais tous étaient neufs; il est vraisemblable que ces fossés avaient été creusés depuis moins d'un siècle.

Les travaux de construction du nouveau quai d'Abbeville, nécessitaient la mise à sec d'une partie du lit de la rivière. En pratiquant sous ce lit des excavations de 2 à 3 mètres de profondeur, on trouva quelques objets romains et beaucoup du moyen-âge, notamment des fragmens de verreries, de poteries et d'émaux.

Je m'étonnais de ce que la Somme ne nous montrât pas, surtout lorsqu'on attaquait le fond de son lit, plus de vestiges celtiques. On m'avait bien apporté une gaine en bois de cerf et une petite hache en porphyre, mais on ne pouvait m'indiquer exactement le point d'où elles provenaient.

On fut plus explicite à l'égard de quelques couteaux en silex : ils sortaient des terrains avoisinant l'ancien pont Rouge et se rapprochaient aussi, quoique sur l'autre rive, de la zone où nous avons fait nos premières découvertes celtiques.

On ramassa là un assez grand nombre de boules en grès ou en silex et même en craie. Je ne les crois pas très-anciennes ; peut-être même sont-ce de ces boulets dont on se servait dans les premiers temps de l'artillerie. Une seule en silex légèrement aplatie a pu appartenir aux temps celtiques.

J'avais attribué cette origine celtique à une grande naville taillée de manière à servir de coupe, qui avait, m'a-t-on dit, été trouvée sous la tourbe ; depuis, on m'en a apporté une semblable ayant appartenu au dernier des Créqui, mort dans un village des environs d'Abbeville, à la fin du siècle dernier. Ceci ne prouve pas que ces coupes soient modernes, mais n'annonce pas non plus qu'elles soient anciennes ; je les crois du 15<sup>e</sup> siècle.

En mai 1844, on ouvre un terrain situé entre l'ancien pont Rouge et la porte Marcadé, dans l'intention d'y établir le gazomètre.

On perce d'abord le sol à une profondeur de 6 mètres, dont 3 au-dessous du niveau du fleuve. Ici, mes prévisions ne sont pas trompées : la tourbe étant dépassée, l'on reconnaît les fragmens de plusieurs grandes amphores de pâte grise très-dure et semblables à celles qu'on déterre fréquemment à Noyelles-sur-Mer ; elles sont évidemment romaines. Sur le même plan, on ramasse aussi quelques médailles du Bas-Empire.

Sous cette tourbe d'un mètre d'épaisseur, se montrait un sable gris-bleu parsemé de taches noires annonçant le voisinage des cendres et le sol celtique; bientôt je découvre quelques éclats d'un silex noir, d'un grain très-fin, taillés assez soigneusement, puis des morceaux de charbon.

Les urnes ne pouvaient être loin, je le dis aux terrassiers; ils ne tardèrent pas à les rencontrer. Leur pâte noirâtre et friable était analogue à celles de la Portelette.

Je fis extraire, devant moi, un certain nombre de ces pots; mais ainsi que les premiers dont ils avaient la forme, ils tombaient en morceaux dès qu'on écartait la terre qui les soutenait. Quoique j'en aie recueilli soigneusement les tessons, il m'a été impossible d'en recomposer un entier. Les ouvriers, à qui j'avais promis une assez forte somme s'ils parvenaient à en sauver, ne furent pas plus habiles que moi.

Ils furent plus heureux dans la recherche des silex: ils retirèrent sous mes yeux, d'un lit de cendres et de charbon, à environ 2 mètres au-dessous du niveau de la rivière et à 50 centimètres sous le banc de tourbe, une certaine quantité de couteaux de ce même silex noir et bleu; leur longueur variait de 4 à 17 centimètres. Quelques-uns étaient très-délicatement travaillés. Nous en donnerons les dessins.

Il y avait aussi plusieurs fragmens de haches polies et un instrument assez curieux également en silex, enfin des figures d'animaux.

Je ne trouvai aucun os portant des traces évidentes de travail. Les ossemens non ouvrés étaient de cerf, de sanglier, de cheval et de bœuf.

La veine noire dessinée dans le sable au-dessous de la tourbe et qui, comme je l'ai dit, était un lit de cendres et de charbon, contenait des tessons. Il est possible que ces cendres et charbons aient primitivement été renfermés dans des urnes, brisées ensuite par la surcharge de la terre, puis tombées en dissolution.

Ces tessons étaient de 2 mètres moins profondément enfouis que ceux qu'on a trouvés à la Portelette, sur le dernier plan; aussi m'ont-ils paru d'une pâte un peu moins grossière quoiqu'également mélangée de pierailles. Quant aux instrumens en silex, ils sont mieux travaillés que ceux de la Portelette. Tout annonce que ce gissement de la porte Marcadé, bien que celtique, est d'une date moins reculée que le premier.

Un ciseau de fer était à quelques centimètres au-dessus. Il est douteux qu'il soit de la même époque que les vases et les couteaux de silex, et dès-lors qu'il ait servi à les tailler; il venait vraisemblablement des couches supérieures.

On peut encore considérer cet emplacement, celui où est aujourd'hui le gazomètre, comme ayant été un lieu consacré, ou un champ de sépulture; et si les sondages avaient été poussés 2 mètres plus bas, on aurait atteint le dernier plan celtique ou les assises de bois.

On creusera en 1846 le terrain voisin. Ce remuement de terre amènera de nouvelles découvertes; car le gissement doit s'étendre jusqu'à la Somme, et c'est dans la même direction et sous les fondations du quai, que furent trouvés les premiers éclats de silex ouvrés.

Par suite de ces mêmes travaux, on a ouvert des

tranchées dans les principales rues de la ville. Ces tranchées n'étant pas assez profondes pour atteindre le sol celtique, je n'ai pu avoir que quelques médailles romaines du Bas-Empire, et un assez grand nombre de pièces françaises, des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles.

En 1843, d'autres travaux avaient été entrepris à la porte Saint-Gilles, pour la construction d'une nouvelle caserne; ils continuèrent en 1844. En creusant les fondations, on arriva jusqu'à la tourbe, mais sans dépasser le niveau de la Somme. Je n'y trouvai ni poterie celtique ni charbon, mais quelques silex travaillés. Si l'on fut descendu plus bas, je pense qu'on eût rencontré des objets d'une époque plus ancienne.

A quelque distance de là, et presque à la superficie, on trouva un filon de sable diluvien; je n'y ai pas vu d'ossements fossiles.

Je ne parle pas des objets ramassés sur le sol; je me bornerai à les indiquer dans le chapitre des descriptions, ainsi que ceux que m'ont procurés les explorations des tourbières, explorations que je n'ai pu suivre que de loin à loin et dont conséquemment je connais moins les détails.

Les découvertes qui suivent appartiennent à une autre période et à une autre nature de terrain.



## CHAPITRE XII.

Terrains diluviens. Fouille dans la sablière de Menchecourt-lès-Abbeville.

J'ai déjà parlé de traces d'hommes remontant à une antiquité bien plus reculée que la période celtique, et même que la tradition asiatique. J'ai dit que des haches de silex avaient été trouvées dans les sables de Menchecourt, parmi les ossemens anté-diluviens, et que ma conviction était, quoique je n'eusse pas assisté à leur extraction, qu'elles provenaient du lieu indiqué.

Il s'agit de vous faire partager cette conviction. J'espère que j'y parviendrai ; mais comme il est indispensable de bien constater la nature du terrain, car toute la question est là, je vais présenter quelques considérations sur l'ensemble des bancs diluviens ou clysmiens, et indiquer les signes auxquels on les reconnaît. Puis, de ces aperçus généraux,

nous passerons à l'examen des gissemens propres à notre vallée, ou ceux dans lesquels ont été trouvés les silex ouvrés, gissemens sur lesquels je vous donnerai aussi l'opinion de nos collègues MM. Baillon, Ravin et Buteux dont les ouvrages nous serviront plus d'une fois de guide et de modèle.

Les terrains diluviens ou clysmiens se composent en général du détritius des roches qui leur sont antérieures. Ces terrains antérieurs ne sont pas les mêmes pour toutes les contrées : dans la vallée du Rhône, des roches alpines, dans la vallée de la Somme, de la craie et des dépôts tertiaires forment ordinairement le diluvium.

Ces débris, entraînés par des eaux torrentielles, ont roulé plus ou moins loin. Les uns, durs et pesans, ont été brisés par le choc ou usés par le frottement, et ont produit ainsi de grands amas de sable et de gravier. Les autres, appartenant à des matières moins cohérentes, ont été dissous ou tenus en suspension dans les eaux où leurs molécules ont pu se mêler et se modifier en diverses combinaisons.

Il en est résulté des dépôts de différentes sortes : des masses d'argile, de marne, de sable, ont recouvert des bancs épais de silex, ou se sont confondues avec eux. Tel est l'aspect le plus général de nos terrains diluviens.

Mais les terrains tertiaires eux-mêmes et les terrains post-diluviens peuvent présenter, dans certains cas, des dispositions analogues. Ainsi, pour être assurés que nos terrains sont bien positivement diluviens, nous devons examiner s'ils possèdent les caractères particuliers à cette époque.



Ces caractères consistent dans la position relative des dépôts, dans la nature chimique des matériaux qui les composent, dans les espèces minéralogiques qui les constituent, enfin dans les fossiles qu'ils contiennent.

Quant à la position, nos terrains assis, tantôt sur la craie nue dépouillée du sol tertiaire, tantôt sur le sol tertiaire lui-même, sont presque partout couverts de terrains alluviens.

Ils occupent donc, entre ces deux formations, la place qui est propre aux terrains clysmiens. On les trouve d'ailleurs, sur des sites tellement élevés, qu'on ne saurait les attribuer ni aux alluvions de la mer, ni à celles des fleuves des temps actuels.

Les argiles et les marnes de ces terrains n'ont pas la même composition que celle des terrains tertiaires ou des terrains alluviens; les mélanges qui les constituent sont faits suivant d'autres proportions. Quand il arrive que les sables offrent le même grain et la même couleur, ils n'ont pas la même distribution: on reconnaît aisément qu'ils ont été déplacés et remaniés. D'autres sables y sont de formation toute nouvelle, et proviennent d'une autre espèce de matériaux. Là, c'étaient des granites ou des trapps pulvérisés; ici, ce sont des silex.

Les silex de ces diverses époques diffèrent aussi les uns des autres: leur pâte n'a ni la même couleur ni la même écorce, et l'inégalité du frottement selon ces époques leur a imprimé une diversité de forme dont chacune semble spéciale à chaque révolution. Les galets alluviens sont généralement plus volumineux que les galets tertiaires. Dans nos bancs diluviens, les silex

conservent leurs angles et leurs saillies ; il y en a peu à l'état de galet véritable : la plupart n'ont été que roulés. Les galets amygdaloïdes , quand ils en contiennent , sont tertiaires, comme une partie de leurs sables.

Mais ce qui caractérise plus sûrement que tout le reste les terrains clysmiens , ce sont les blocs erratiques et les débris organiques que ces terrains renferment ; or les blocs erratiques sont représentés , dans nos vallées , par des grès en masses isolées et par des silex volumineux qui ont été visiblement roulés malgré leur poids.

Quant aux débris organiques , ce sont principalement des ossemens d'éléphants , de rhinocéros , d'hippopotames , d'ours , d'hyènes , de cerfs , de bœufs ou d'urus , et d'autres mammifères dont les races , actuellement détruites ou étrangères à nos climats , appartenaient à l'époque diluvienne.

Dans les terrains d'alluvions , ou post-diluviens , nous ne trouvons que des espèces aujourd'hui vivantes et indigènes , y compris des os humains , et ces débris y sont toujours entre-mêlés de scories , de métaux ouvrés , de fragmens de briques , de poterie , vestiges de la civilisation et de l'industrie des peuples qui ont vécu dans ces temps.

Les alluvions , quels que soient les matériaux qui les composent , que les dépôts soient limoneux , arénacés , ou caillouteux , sont faciles à reconnaître par la disposition horizontale de leurs couches. Des stratifications aussi régulières n'existent jamais dans les terrains diluviens. Là des sables divers , des graviers , des marnes ,

des cailloux brisés et roulés, partout jetés en lits tourmentés et se répétant à des distances inégales, annoncent le mouvement d'une grande masse d'eau et l'action dévastatrice d'un courant furieux.

A l'aide de ces moyens de reconnaissance et de classification qui nous sont indiqués par nos principaux géologues, il n'est guère possible de se tromper sur les gissemens diluviens, et de les confondre avec les terrains postérieurs. Nous croyons donc qu'il suffira de voir les bancs de Menchecourt, de l'Hôpital et du Moulin-Quignon, pour être assuré qu'ils doivent être rangés dans la première catégorie. En effet, tout y annonce l'origine diluvienne: absence totale de débris modernes et de détritiques d'animaux post-diluviens; point de granites, il est vrai, ni de grandes roches, mais de gros silex, des grès épars, des sables purs, blancs, ou argilo-ferrugineux; d'autres sables jaunes, verts, noirs, quelquefois par lits distincts, d'autrefois confondus avec les silex dont les bancs descendent à une grande profondeur, pour remonter presque immédiatement jusqu'à la surface du sol. Tel est l'ensemble de ces terrains où l'on reconnaît à chaque pas les traces d'une immense catastrophe et tous les désordres qu'ont dû causer, surtout dans les vallées, le passage des eaux diluviennes lorsqu'elles s'y précipitèrent avec les débris qu'elles entraînaient.

Quant à la forme et à la position des couches, si l'on en vient aux détails, elles ne peuvent être identiquement les mêmes dans les trois gissemens. Le banc de Menchecourt présente au premier aspect, d'autres signes que celui de l'Hôpital. Nul doute pourtant que ce ne soit la

continuation du même terrain; seulement à Menhecourt le lit inférieur de silex est recouvert de 5 à 6 mètres de sable et de marne argileuse, ce qui n'existe, en telle abondance, ni à l'Hôpital, ni au Moulin-Quignon

Cette quantité de matière meuble explique la conservation d'un plus grand nombre de débris animaux; mais ce sable qui perce la couche de cailloux roulés au-dessus de laquelle se trouvent toujours les ossemens à Menhecourt, ce même sable, on le voit aussi au gissement de l'Hôpital; il y est dans une semblable position et il contient également des ossemens diluviens. S'il en a moins, c'est qu'ici la pente est plus rapide, et conséquemment qu'il y est resté moins de limon. Les débris osseux qui n'en ont pas été enveloppés se trouvant ainsi en contact avec les silex, ont dû être pulvérisés et je ne doute pas que le sable argilo-ferrugineux qui adhère presque partout au silex, ne contienne des détritits animaux réduits aujourd'hui en parcelles mélangées à des débris végétaux.

Les bancs de Menhecourt, de l'Hôpital et du Moulin-Quignon étant de même espèce, ou plutôt n'en formant qu'un seul, j'ai dû les réunir dans ce premier aperçu, ce qui ne nous empêchera pas de faire ensuite de chacun d'eux, l'objet d'un examen particulier; mais avant, je vais rapporter l'opinion de nos collègues sur cette sorte de dépôt.

« Notre terrain clysmien, dit M. Buteux, page 134, de son *Esquisse géologique du département de la Somme*, est composé de sable, d'argile, de silex, de craie, qui proviennent des terrains tertiaires voisins, des fossiles

du terrain crétacé, et l'on peut suivre, au moyen des roches que renferme le terrain clysmien, la marche des eaux venues du sud-est.» Puis il définit ainsi le terrain clysmien ou diluvien de l'arrondissement :

« Terre composée en diverses proportions de sable, d'argile, de craie et de silex non roulés seuls; de silex non roulés et en galets mêlés; amas et bancs de silex; amas de sable roussâtre avec de rares silex et de petits morceaux de craie; limon argilo-sableux pur; amas du silex du fond de la vallée de Somme; arbres du fond des principales vallées et tourbes du littoral, sables et galets inférieurs du Marquenterre. »

En ce qui concerne Menchecourt, M. Buteux, après avoir reconnu que le banc est entièrement diluvien, en parle de cette manière :

« A Menchecourt, les ossemens de rhinocéros, d'éléphants et autres fossiles, sont placés dans une couche de sable marneux traversée par des lits obliques de sable blanc de rivage, épais d'un pied environ, et par des veines argileuses; ils sont mêlés à des coquilles terrestres et fluviales. »

La description de la même sablière a été faite par M. Ravin, et voici ce qu'il en dit dans son *Mémoire géologique sur le bassin d'Amiens*, première partie, pages 196 et 197 du volume de 1838, des *Mémoires de la Société d'émulation* :

« C'est dans les endroits les plus larges et les plus creux de la vallée de Somme, là où les eaux étaient les plus profondes et les moins agitées, dans les emplacements qu'occupent aujourd'hui les villes d'Abbeville et

d'Amiens, que ces vieux ossemens sont accumulés en plus grand nombre. Ils ont été déposés avec les alluvions de cette époque, à l'embouchure des affluens les plus considérables qui se rendaient alors dans ces espèces de lacs; au confluent de la Celle avec la Somme, au sud-ouest d'Amiens, à celui du Scardon vers Menchecourt. »

A l'appui de ce système, que j'adopte entièrement, M. Ravin cite une lettre de M. Baillon, lettre que je transcris aussi, car elle achève d'éclairer la question en expliquant comment tout ce qui se trouvait sur le sol, lorsque le torrent diluvien traversa la vallée, a dû non-seulement être balayé, mais enfoui, et c'est ce qui est arrivé.

« On commence à trouver des ossemens à dix ou douze pieds de profondeur dans les sables de Menchecourt, dit M. Baillon; mais on en trouve une bien plus grande quantité à dix-huit et vingt pieds. Il y a de ces ossemens qui furent brisés avant d'être enfouis, et d'autres dont les angles sont arrondis, sans doute parce qu'ils ont été roulés par les eaux; mais ils ne sont pas enterrés aussi profondément que ceux qui sont demeurés intacts. Ceux-là sont déposés au fond de la sablière : ils y sont entiers, sans brisure ni frottement, et il est probable qu'ils étaient encore articulés quand ils ont été recouverts. J'y ai trouvé tout un membre postérieur de rhinocéros dont les os étaient encore dans leur situation relative ordinaire. Ils ont dû être joints par des ligamens, et même entourés de muscles à l'époque de leur enfouissement. Le squelette entier du même animal gisait à peu de distance.

« J'ai remarqué que toutes les fois qu'on rencontrait des ossemens disposés de cette manière, et pour ainsi dire encore articulés, on trouvait également que le sable formait sur un de leurs côtés une agglomération très-dure. » \*

L'attention que les naturalistes comme les géologues ont portée à cette sablière n'est d'ailleurs pas nouvelle. Située dans l'un des faubourgs d'Abbeville, à 150 mètres environ à gauche de la route de Boulogne et contre le chemin de Lavers, elle appartenait et appartient probablement encore à un ancien fermier de ma famille, M. Dubois de St.-Nicolas. Je cite cette circonstance parce que ce fut elle qui amena la première visite que mon père, alors président de cette Société, fit à cette sablière avec M. Traullé, comme lui membre associé de l'Institut, et MM. Deleuze, de Courset, de Lhéritier, et, je crois, Arthur Young, qui se trouvaient alors à

\* Les espèces de mammifères que M. Baillon a recueillies dans les sables de Menchecourt, sont celles-ci :

Elephas primigenius, Blum.

Rhinoceros tichorinus, Cuv. *Oss. f.*

Cheval fossile, d'une taille moyenne et d'une forme plus grêle que celle des chevaux vivans.

Felis spelæa, Cuv. *Oss. f.*

Canis spelæus, Goldf.

Hycæna spelæa, Cuv. *Règ. An.*

Ursus etruscus, Cuv. *Oss. f.*

Cervus somonensis, Desm. *Encycl.*

Cervus Guettardi, Desm. *Encycl.*

Bos bombifrons, Harlan.

Abbeville. Les procès-verbaux de la Société d'émulation des années 1798 ou 1799 doivent en faire mention.

Depuis, M. Baillon s'en est occupé activement et il a fait au Muséum de Paris, dont il est correspondant, de riches envois de ces ossemens. Moi-même j'en ai donné à ce Musée ainsi qu'à celui d'Abbeville un assez grand nombre, bien convaincu que les collections de cette nature ne sont utiles que lorsqu'elles sont publiques.

Nous avons vu que les ossemens de rhinocéros et d'éléphans étaient ceux qu'on rencontrait le plus fréquemment à Menchecourt, et cependant, par un cas rare, j'y ai trouvé parmi ces mêmes fossiles une écaille de la nuque d'un grand crocodile. Voici ce qu'en dit le *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*, tome 4<sup>e</sup>, page 361, année 1843 :

« Les ossemens de la famille des crocodiliens, ou peut-être mieux encore, de l'ordre des crocodiliens, se trouvent en grand nombre dans plusieurs formations géologiques, depuis le lias jusqu'au terrain tertiaire dit éocène. Dans les terrains meubles, au contraire, les os de crocodile sont très-rares en Europe; Cuvier n'en cite dans ses *Ossemens fossiles* qu'un calcaneum découvert à Brentfort, dans le comté de Middlesex, avec des os d'éléphant, de rhinocéros, d'hyppopotame et de cerf, et il annonce qu'on vient de l'assurer qu'il s'en est trouvé dans les couches meubles du Val d'Arno.

« Depuis la publication de cet ouvrage (*Oss. foss.*), il n'a été découvert, à notre connaissance, dans ces terrains meubles, qu'une écaille osseuse de la nuque d'une très-



grande espèce déterrée également avec des os de rhinocéros et de bœuf, par M. Boucher de Perthes, dans les sablières de Menchecourt à Abbeville. »

J'y ai également recueilli un os portant indice de travail ; mais il était seul, l'indice était faible et dès-lors contestable. Depuis, on m'en a apporté deux autres, évidemment travaillés, qui étaient confondus avec des ossements fossiles ; mais sont-ils fossiles eux-mêmes ? Je n'oserais l'affirmer. Je n'aurais donc pas considéré ceci comme tirant à conséquence si, à l'appui, il ne s'était pas présenté d'autres faits d'une nature plus grave.

Je vous ai dit que parmi ces débris diluviens, os d'éléphants, de rhinocéros, de crocodiles, sous plusieurs couches de sable et à une profondeur de plusieurs mètres au-dessous des terrains modernes ; on avait rencontré des vestiges de l'industrie humaine, et qu'un silex taillé me fut un jour apporté avec une masse de sable et d'ossements tirés du fond de cette sablière.

Quand il s'agit d'un ordre de choses généralement admis et d'un système établi sur une longue expérience, ce n'est pas légèrement qu'on peut les mettre en doute. Ici un fait isolé ne prouve rien ; aussi n'en aurais-je pas parlé si cette circonstance ne s'était pas renouvelée.

Cette première découverte avait rendu mes recherches plus attentives, et quoique je n'aie pu suivre, à cause de l'éloignement de cette sablière, un aussi grand nombre de fouilles que je l'aurais voulu, j'ai pourtant de loin à loin pu diriger les ouvriers et j'en ai obtenu, de 1842 à 1843, trois autres haches en pierre dont je vous donnerai la description.

Je n'étais pas présent lorsqu'elles ont été extraites de la sablière; mais m'y étant rendu au premier avis, j'ai constaté autant qu'on peut le faire après coup, la place et la couche de sable où chacune était enfouie. Ces couches étaient précisément celles où l'on rencontre les ossemens. Les trois haches, il est vrai, n'ont pas été trouvées dans la dernière; mais aucune ne l'a été dans celle qui touche aux terrains rapportés dont elles étaient séparées par plusieurs mètres de terre vierge; bref elles étaient, l'une à 4 mètres 40 centimètres, et les autres à 9 mètres environ de la superficie.

Quant à l'espèce de sable dans lequel elles se trouvaient c'est chose facile à constater, car toutes en portent encore des traces, et de celles qui ne laissent aucun doute: on ne simule pas ces agglomérations, ce sont les siècles qui les font.

D'un autre côté, l'aspect du terrain et de ces lits de sable superposés, sable compact et exempt de toute apparence de détritrus moderne, ne permet pas de croire que ces haches soient parvenues à cette profondeur par un accident postérieur à la formation du banc, ou par infiltration des couches supérieures; car on en verrait des vestiges. Je n'ai donc pas douté qu'elles ne fussent là depuis que les ossemens y sont, et dès-lors qu'elles n'y aient été amenées par la même cause ou par le même torrent.

Vous n'en douterez pas plus que moi, Messieurs, quand vous aurez vérifié les faits; mais pour que cette vérification soit entière, c'est-à-dire pour que vous

étudiez avec fruit chaque portion du sol, et notamment les points dont les haches proviennent, ce n'est pas assez de comprendre vous-même la question, il faut que vous puissiez être compris des ouvriers; et pour qu'ils vous comprennent, il est indispensable que vous parliez leur langue. Après avoir copié la science dans l'aperçu que je viens de vous présenter, je vais traduire cette science en termes de pratique, et vous désigner chaque couche ou chaque espèce de sable par les noms que les mineurs et les propriétaires eux-mêmes leur donnent. Sans cette précaution, je le répète, aucune investigation ne vous serait possible, parce que nul ne saurait dans Menchecourt, de quelle chose vous voulez parler.

Cette carrière, dont le sable est très-bon pour la bâtisse, est exploitée par MM. Vimeux, Cambrai et Cauchy, entrepreneurs de travaux, lesquels y emploient plus ou moins de bras, selon l'abondance et la facilité d'extraction du sable qu'ils recherchent. Vous jugerez alors que l'aspect du sol doit varier journellement, et que le toisé que je vais indiquer ne peut pas être exactement celui qu'on a pu prendre à d'autres époques. L'essentiel est que la nature du terrain soit la même, et qu'il n'y ait pas confusion dans la désignation des couches.

C'est donc l'état de la sablière lorsque les haches y furent trouvées que je rappelle ici, en vous faisant observer que la surface du banc, notre point de départ, s'élève d'environ 4 mètres au-dessus de la route ou de la grande rue de Menchecourt qui est elle-même de 4 à 5 mètres au-dessus du niveau de la rivière, car c'est à 9 ou 10 mètres

au-dessous de la première superficie, qu'on atteint l'eau dans la sablière.

De même que dans tous les terrains diluviens, les couches inégales et accidentées varient d'épaisseur selon les places; cependant elles sont ici moins irrégulières que dans les bancs de l'Hôpital et du Moulin Quignon. Les cailloux brisés ou roulés n'y sont pas aussi nombreux, ou bien, étant plus disséminés dans la matière terreuse, ils se montrent moins. On n'en trouve presque pas dans les couches intermédiaires. C'est qu'ici encore les terrains marno-sableux et glaiseux sont déposés entre deux lits de silex, dont l'un est placé immédiatement au-dessous de la dernière couche de sable, tandis que l'autre occupe la surface ou la portion supérieure de toute la masse, en se développant dans une épaisseur variable de 50 à 150 centimètres.

Les silex qu'on aperçoit dans le lit d'argile marneuse et dans celui de marne argileuse sont blancs comme s'ils avaient été passés au feu; ce que j'aurais attribué à la marne dont leur surface est infiltrée, si cette blancheur n'avait pas pénétré à une certaine profondeur.

Faut-il croire que cette teinte blanche qu'on prendrait dans quelques-uns pour un principe de décomposition, et qui diffère entièrement de celle causée par le contact de la craie, est antérieure à leur enfouissement dans le banc, et qu'elle provient de l'effet alternatif des rosées et d'un soleil brûlant pendant leur longue exposition à l'air avant d'avoir été saisis par le courant diluvien, ou bien est-ce réellement la suite d'un contact igné?

Ces silex dont la pâte, quand la teinte blanche ne l'a

pas envahie, est d'un gris-bleuté, sont bien rarement couverts de leur écorce. Ils se présentent isolément, lardés, dans la marne ou l'argile, en petits fragmens anguleux de 2 à 6 centimètres de long. Ils ne sont point roulés, et en ceci ils diffèrent essentiellement des silex des deux lits principaux, notamment de celui du fond. Ils n'ont donc point la même origine.

C'est à 3 et 4 mètres de la superficie qu'on trouve le plus de ces silex blancs. Quand on arrive dans la troisième couche ou la couche argilo-sableuse, on n'en voit que fort peu, et l'on n'en voit plus du tout dans les couches de sable pur.

Je ne puis d'ailleurs affirmer que cette particularité de la blancheur des silex dans l'argile marneuse, se répète constamment à Menchecourt; je l'ai observée à deux époques différentes, mais une autre fois je l'ai cherchée inutilement.

Elle n'existe pas à l'Hôpital ni au Moulin Quignon, tandis qu'elle est commune dans les tourbières de la Somme, notamment dans celle qu'on exploite à l'entrée d'Abbeville, près la porte du Bois. Il suffit de briser quelques tourbes, pour rencontrer, au moins dans une, des fragmens de ces silex blancs dont la grosseur varie d'une noisette à une noix. La drague en ramène de plus gros, mais alors cette apparence de calcination est moins prononcée; cependant elle l'est encore au point de frapper les ouvriers eux-mêmes, car plusieurs fois ils m'ont désigné ces silex blancs des tourbières sous le nom de cailloux brûlés. J'en ai trouvé aussi de grisâtres, mais plus rarement; dans ceux-ci, la calcination est indubitable.

J'en viens à l'indication des couches du dépôt de Menhecourt, en les désignant par leur nom vulgaire. Il ne faut pas perdre de vue que chaque couche, ou ce que les ouvriers considèrent comme tel, en contient réellement plusieurs. Vous en trouverez le détail dans la coupe dessinée ci-après, et je me borne ici à une simple nomenclature à laquelle je joins des échantillons pris par moi-même et revêtus des doubles noms : ceux du peuple et ceux des livres. Le rapprochement en deviendra plus aisé, et l'examen que je réclame dans l'intérêt de la science et de la vérité ne pourra laisser de doutes.

La première couche, ou la superficie formant coteau, se compose d'un lit d'environ 3 mètres de ce que les ouvriers nomment *prêle*. C'est un mélange de débris divers et de terrains rapportés, dits remblais. A Menhecourt il n'y a que peu ou point de remblais, et la première couche se compose de terre végétale et de lits superposés d'argile, de silex brisés, de glaise, de marne. Ensemble. . . . . 3<sup>m</sup>. » » c.

Deuxième couche, dite *sable gras jaune*. C'est du sable marneux mêlé de gravier siliceux, de petits morceaux de craie roulée, de silex brisés: son épaisseur moyenne est de. . . . . 1 50.

Troisième couche, dite *sable gras gris*. C'est encore un terrain argilo-sableux, contenant de la glaise blonde et des veines de sable ocreux. Une hache en silex blanc a été trouvée dans cette couche, dont l'épaisseur est d'un mètre: ci. . . . . 1 » »

---

5<sup>m</sup>. 50<sup>c</sup>.

D'autre part. . . . . 5<sup>m</sup>. 50<sup>c</sup>.

Quatrième couche, dite *sable aigre jaune* :  
 la couleur en est plus foncée que la précédente.  
 Cette couche se compose de glaise grise sa-  
 bleuse, de coquilles brisées, de sable ocreux,  
 de glaise pure. . . . . 2 »»

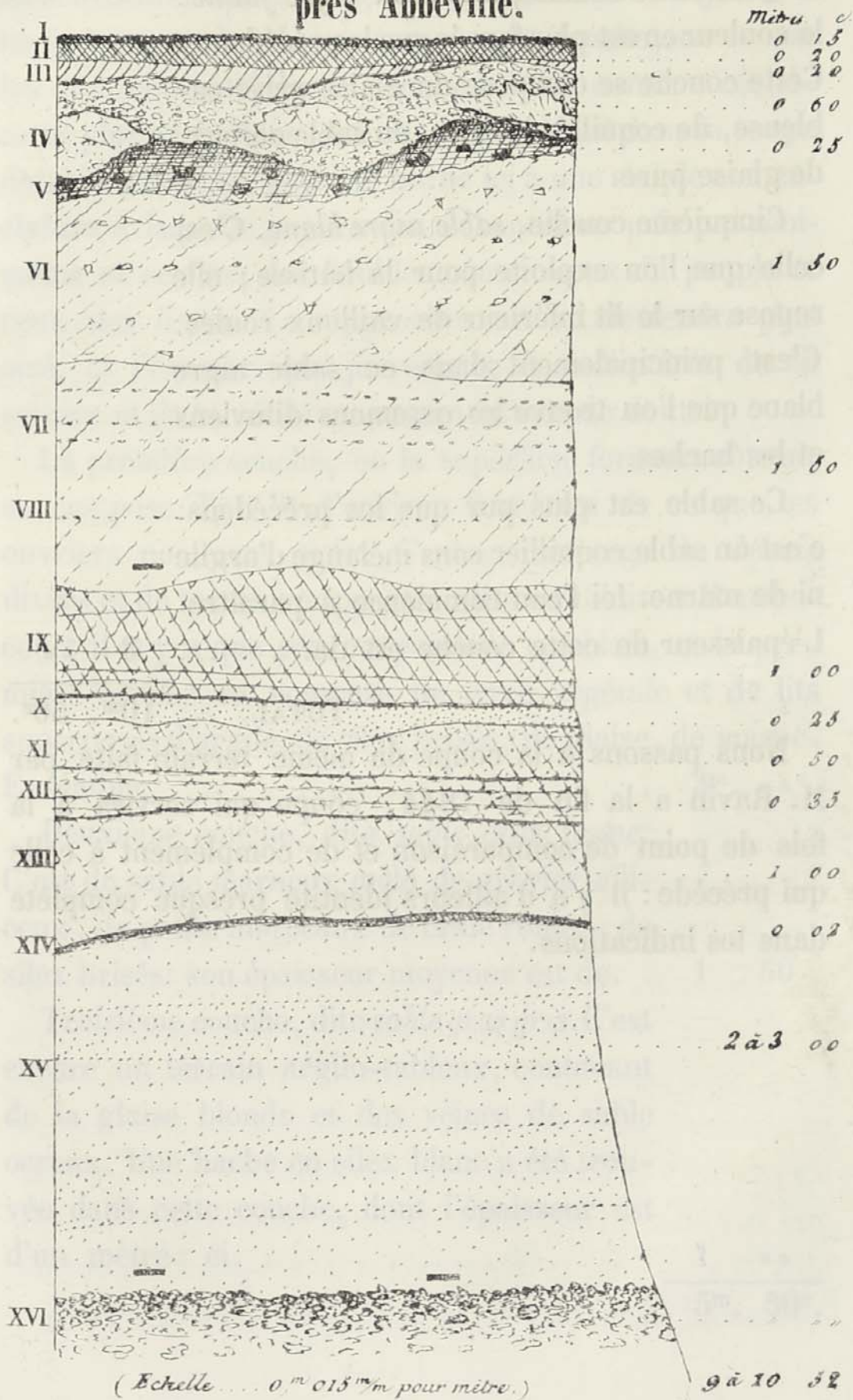
Cinquième couche, *sable aigre blanc*. C'est  
 celle que l'on exploite pour la bâtisse ; elle  
 repose sur le lit inférieur de cailloux roulés.  
 C'est principalement dans ce sable aigre  
 blanc que l'on trouve les ossemens diluviens  
 et les haches.

Ce sable est plus pur que les précédens :  
 c'est un sable coquillier sans mélange d'argile  
 ni de marne. Ici l'eau commence à paraître.  
 L'épaisseur de cette couche est de. . . . . 3 »»

TOTAL. . . 10<sup>m</sup>. 50<sup>c</sup>.

Nous passons à la coupe du même terrain faite par  
 M. Ravin a la fin de 1844, coupe qui servira à la  
 fois de point de comparaison et de complément à celle  
 qui précède : il y a d'ailleurs identité presque complète  
 dans les indications.

Coupe réduite du terrain de Menchecourt  
près Abbeville.





## (EXPLICATION DE LA PLANCHE OU DE LA COUPE).

- |   |                              |   |   |
|---|------------------------------|---|---|
| Terrains modernes<br>ou alluviens.  | }                            | I. Terre végétale superficielle, noire ; humus.   |   |
|   |                              | II. Terre végétale inférieure, argileuse (mélange d'humus et d'argile).   |   |
| Terrains diluviens<br>ou clysmiens (Al.<br>Brong). — Ter-<br>rain clysmien dé-<br>tritique. | }                            | III. Argile brune, biéfeuse inférieurement.   |   |
|   |                              | IV. Banc supérieur de silex roulés et brisés, contenant des paquets de marne blanche et de craie roulée en fragmens amygdalins.   |   |
|   |                              | V. Glaise ferrugineuse brune, compacte (vulgairement bief).   |   |
| Terrain clysmien limoneux (AL. BRONG.)  | Limono-dé-<br>tritique.      | VI. Argile marneuse, piquée de silex brisés à écorce blanche.   |   |
|   |                              | VII. Sable marneux (sable gras des ouvriers).<br>(La puissance de cette couche peut s'élever au-delà de 5 mètres; elle contient des ossements de mammifères).   |   |
|   | Argilo-sa-<br>bleux.         | VIII. Lits de craie roulée réduite à de petits fragmens pisiformes, mêlés de graviers siliceux; ces lits traversent le banc de sable marneux (VII) à diverses hauteurs.   |   |
|   |                              | IX. Glaise blonde, mêlée de veine de sable ocreux.  |   |
|   |                              | X. Lit de sable blond (sable aigre jaune des ouvriers), contenant de petits fragmens de craie roulée et de coquillages brisés.  |   |
|   |                              | XI. Glaise grise, sableuse.   |   |
|   |                              | XII. Glaise et sable ocreux, par veines.  |   |
|   |                              | XIII. Glaise pure, grise.   |   |
|   |                              | XIV. Veine ocreuse.   |   |
|   |                              | XV. Lits alternatifs un peu obliques de sable gris et de sable blanc, coquilliers (sable aigre blanc des ouvriers).<br>(C'est au milieu de ce sable que l'on trouve principalement les coquilles et les ossements diluviens). |   |
|   | Terrain clysmien détritique. | }   | Caillouteux. XVI. Banc inférieur de silex roulés et brisés. |
- — Ces marques indiquent l'emplacement des haches en silex.

On voit que c'est à une profondeur de 9 à 11 mètres, dans la dernière couche, et assez ordinairement au plus bas de cette couche ou près du banc de galets, qu'on rencontre les ossemens fossiles. C'est aussi à ce point que l'eau commence à paraître; on peut en conclure qu'on est placé là un peu au-dessous du niveau de la Somme. Quoique ce soit cette dernière couche ou celle dite *sable aigre blanc*, qui renferme le plus de débris animaux, les autres couches n'en sont pas entièrement dépourvues. Or, c'est toujours avec les os qu'ont été rencontrés les silex ouvrés, et si quatre haches ont été extraites du fond de la sablière ou de la cinquième couche, une l'a été de la troisième ou de celle dite *sable gras gris*, terrain argilo-sableux qui offre aussi, quoique plus rarement que l'autre, des ossemens fossiles.

Voici par quel incident je me suis trouvé en possession de la première hache.

De 1840 à 1841, ayant souvent eu l'occasion de visiter cette sablière, j'en avais fait extraire beaucoup d'ossemens dont malheureusement une grande partie s'était décomposée au contact de l'air. J'avais pu, néanmoins, en recueillir une petite caisse que j'avais annoncée à M. Cordier, de l'Académie des Sciences, et aujourd'hui pair de France, l'un des hommes que notre ville s'honore d'avoir vu naître, lorsqu'il me pria d'y joindre quelques kilog. du lit de sable et de cailloux dans lequel ces os avaient été trouvés.

Je fis dire aux ouvriers de prendre le tout au fond de la carrière, en ayant soin de n'y laisser introduire aucune partie des couches supérieures.

Ils s'acquittèrent exactement de la commission et m'apportèrent environ 5 kilog. de sable mélangé de silex et de quelques débris d'os fossiles, qu'ils versèrent sur une toile d'emballage.

Avant de les renvoyer je voulus comparer avec un échantillon que j'avais pris moi-même sur les lieux, le sable qu'ils me présentaient, et m'assurer ainsi que c'était bien celui de la couche ossifère. En l'examinant je trouvai dedans une hache dite celtique non polie, mais pourtant très-régulièrement taillée.

Je la leur fis remarquer; ils ne l'avaient pas vue, et me dirent qu'elle venait comme le reste du fond de la carrière où ils l'avaient prise avec les autres débris.

Elle était enveloppée de sa gangue de sable, comme elle l'est encore en ce moment. Ce sable me semblait un peu plus jaune que le sable du fond; mais en le rapprochant de celui qui entoure les os, je vis que c'était bien le même. Ces os portent d'ailleurs assez fréquemment des traces des deux couches, c'est-à-dire de la quatrième et de la cinquième (*page 233*).

Je demandai aux ouvriers s'ils avaient trouvé d'autres pierres de cette forme; ils me répondirent affirmativement, mais que jusqu'à présent ils n'en avaient point fait de cas. Je leur recommandai de recueillir toutes celles qu'ils rencontreraient, et ils me le promirent.

Ils tinrent parole: peu de temps après ils m'apportèrent une belle hache également en silex, longue de 22 centimètres, qu'ils avaient, disaient-ils, ramassée parmi les os, et qui conservait en effet des traces du même sable ossifère.

Je leur offris de payer le double de sa valeur la première pierre taillée qu'ils découvriraient, s'ils voulaient la laisser à sa place et venir me prévenir immédiatement. Ils s'y engagèrent ; cependant, quelque temps après, une troisième hache longue de 22 centimètres, mais d'un travail plus grossier, me fut apportée sans avis préalable.

Je leur demandai pourquoi ils n'étaient pas venus me chercher ; ils me dirent que cette hache, étant avec d'autres pierres, n'avait été reconnue qu'au moment où l'on déposait le sable sur le bord de l'excavation. En effet, elle portait des traces de terre végétale. Je les leur fis voir ; ils n'en affirmèrent pas moins qu'elle venait du fond.

La terre végétale ébranlait ici ma confiance ; mais ayant examiné les os qu'ils m'avaient remis en même temps, et parmi lesquels était le fragment d'une machelière d'éléphant, j'y aperçus aussi des traces d'humus provenant probablement d'une cause semblable, c'est-à-dire de ce que ces os avaient été rejetés du fond sur la superficie au moment de l'extraction.

Je ne reçus aucune autre hache dans le courant de cette année ; mais, vers le mois de juin 1842, on m'en apporta une en silex blanc, de 18 centimètres de longueur et de 12 de largeur, tranchante sur les bords, et d'une forme entièrement différente. Les ouvriers me dirent que celle-ci ne provenait pas du fond, mais d'une couche intermédiaire. Les traces qu'elle porte m'ont paru, en effet, être celles de la troisième couche ou du terrain argilo-sableux. Quelques fragmens d'os trouvés à côté avaient la même gangue argileuse ; c'était encore une portion de machelière d'éléphant.

Cette fois ils étaient venus me chercher; j'étais sorti, et à mon retour on avait oublié de me le dire. Après m'avoir attendu, ils avaient ôté la hache de sa place, de crainte qu'elle ne fût volée.

Quelque temps après on me présenta encore une petite hache longue seulement de 8 centimètres, en porphyre vert. Celle-ci était polie; c'était la première de cette espèce. J'ai dit que les autres n'étaient que taillées.

Précisément à cause de ce poli et de sa matière, elle me laissait plus de doutes encore; cependant les ouvriers étaient venus me prévenir avant de l'enlever; j'étais à la campagne, et je ne rentrai que le lendemain.

J'y fus aussitôt: déjà il était trop tard, je ne pus que reconnaître la place. C'était bien dans le sable aigre blanc, au fond de la sablière et parmi les ossemens, qu'elle avait été découverte. A cause de sa couleur elle avait attiré l'attention des ouvriers, et de quelques spectateurs dont je recueillis les témoignages.

Le nommé Théophile Hoin, faiseur de pannes, rue du haut Pas, à Menchecourt, et dont la demeure est voisine de la sablière, était présent quand on la trouva. Ce jeune homme fort intelligent, sachant lire et écrire, me montra l'endroit d'où il l'avait vu extraire. Désintéressé dans la question, il n'avait pas le moindre motif pour me tromper. D'ailleurs vous pourrez l'entendre, ainsi que son compagnon, également présent, François Hautefeuille, meneur de tombereaux domicilié à Menchecourt, rue Boquet n°. 3, qui travaille toute l'année au transport du sable. Interrogé, Hautefeuille m'a répondu la même chose que Théophile Hoin.

Quant aux ouvriers ordinaires, ils ne pouvaient que répéter leur dire. Tous s'accordèrent pour affirmer que ces haches se trouvaient avec les os au-dessus des cailloux roulés, et sous le sable aigre blanc ou dans ce sable, quelquefois dans les couches supérieures, mais plus rarement.

J'ai dit les faits; on en tirera les conséquences. Je serais plus explicite si j'avais vu moi-même extraire les haches de la sablière; mais ma conviction qu'elles en proviennent est aussi complète que si j'avais vu.

Depuis, une autre série de faits dont je rendrai compte m'a démontré que je ne m'étais pas trompé sur la possibilité de la présence de ces haches dans le banc de Menhecourt, et ici je n'hésiterai plus dans mes affirmations, car j'ai été témoin oculaire.

Il s'agit encore de terrains diluviens, mais dans une autre situation; et, comme cette fouille avait lieu à côté de ma maison et qu'elle a duré près d'une année sans interruption, j'ai eu toute facilité d'en suivre les détails.

Je vais vous les présenter dans le chapitre suivant, en vous priant de ne pas vous étonner de mon insistance et de l'importance que j'attache à bien établir que les points où nous avons découvert des vestiges humains appartiennent non-seulement au terrain diluvien, mais au *terrain diluvien inférieur*, qu'il ne faut confondre ni avec le lehm, ou loess, des bords du Rhin, ni avec les gisemens des brèches osseuses, ni avec les cavernes à ossemens et autres dépôts qu'on peut nommer *terrains diluviens supérieurs*.

Dans ces terrains diluviens supérieurs, on a recueilli des couteaux et des pointes de flèche en silex, des aiguilles en corne, en os, en arêtes de poissons, et même des ossemens d'hommes d'une race dont les crânes offraient des rapprochemens avec ceux des nègres ou de la race éthiopienne, et d'autres avec les caraïbes ou la race américaine.

J'ai extrait moi-même des tourbières, des tombelles et d'autres vieilles sépultures, plusieurs de ces crânes qu'on peut voir au Muséum de Paris; mais ces tombelles, pas plus que les terrains diluviens supérieurs, n'ont de rapports avec le terrain diluvien proprement dit. Les hommes de ces sépultures vivaient à la même époque que les mammifères dont nous rencontrons les ossemens dans les cavernes et dans le limon des brèches. Ils sont certainement fort anciens, cependant cette ancienneté n'est rien comparativement à celle des générations dont les œuvres gisent immédiatement au-dessous, ou à l'étage inférieur du terrain clysmien.

Selon nous les hommes des cavernes à ossemens, ou de l'étage supérieur, seraient les mêmes que ceux dont nous trouvons les vestiges sous la tourbe bocageuse et dans le lit le plus bas des sépultures celtiques.

Sans doute entre ces races et nous on peut compter bien des siècles, mais à travers ces siècles on n'aperçoit aucun grand cataclysme, aucune révolution géologique.

S'il s'est formé des roches nouvelles leur formation fut lente; si des terres sont devenues des mers et si des montagnes ont surgi par l'effet des feux souterrains, ce ne furent que des accidens partiels qui n'influèrent en

rien sur le système général du globe, puisqu'ils ne changèrent ni son climat, ni ses saisons, ni la nature de ses élémens. Aussi les animaux des cavernes, des brèches osseuses, des tourbières même diluviennes, enfin des dépôts diluviens supérieurs ne diffèrent que peu ou point des animaux actuels.

Il n'en est pas de même de ceux qui vécurent sur le terrain diluvien inférieur. Entre eux et nous il y a un abîme et une époque de mystère. C'est que dans la deuxième période la nature vivante s'est perpétuée par la transmission des germes, c'est-à-dire, par les voies ordinaires de la fécondation et de la génération, comme elle se perpétue encore aujourd'hui; tandis que dans le passage de la première période à la seconde, ou du sol diluvien inférieur au sol supérieur, elle s'est renouvelée intégralement et par des moyens qui nous sont inconnus.

Ce rajeunissement de la vie ou cette résurrection des êtres n'a pu avoir lieu que lorsque la terre reprenant son équilibre et son mouvement régulier, puis la stabilité de sa surface, est redevenue habitable. Il y a donc eu entre la mort et la vie, ou entre le jour de la destruction et celui du réveil et de la recrudescence, une période de stagnation.

Combien de siècles ou de milliers de siècles a duré ce temps d'arrêt de l'âme ou cette immobilité de la nature? Nul, excepté Dieu, ne le sait.

Dans ma conviction ce sommeil indéfini de toutes les créatures a régné sur la terre non-seulement après le déluge qui précéda celui dont la tradition nous reste, mais après chacune des catastrophes antérieures dont la



conséquence a été une extermination totale ou le brisement de toutes les formes vivantes. On ne peut expliquer qu'ainsi, d'une part la différence de ces formes qui marquent d'une manière si tranchée chaque époque géologique, de l'autre l'absence de tous débris d'êtres dans certaines couches intermédiaires.

Pour établir, comme nous la concevons, la distinction des époques et faire connaître les races, y compris la race humaine, qui sont les types des espèces actuelles; pour indiquer en même temps celles qui, entièrement éteintes, n'ont pu se renouveler et sont dès-lors étrangères à ce qui vit aujourd'hui sur le globe, nous dirons que les hommes dont on trouve les œuvres et les ossemens dans les cavernes et dans le limon des brèches, hommes contemporains peut-être de ceux dont les cendres reposent sous la tourbe bocageuse, dans les sépultures celtiques et les dépôts diluviens supérieurs, sont les descendans de la race japétique et les pères des hommes actuels qu'on peut nommer post-diluviens.

Quant à ceux dont nous recueillons les traces dans les bancs diluviens inférieurs, ils n'ont plus leurs héritiers sur la terre et nous n'en sommes point les fils; car, de même que tous les autres mammifères leurs contemporains, ils furent anéantis: hommes anté-diluviens, ils ont appartenu à des temps en-dehors de toutes les traditions et de tous les souvenirs. Le chaos puis le néant les séparent de la création actuelle.

Sans doute cette création actuelle, ou les races qui la composent, furent aussi éprouvées par d'effroyables secousses; mais si la destruction fut grande, elle ne fut pas

totale. Les annales de toutes les nations sont d'accord sur ce point, et Noé pas plus que Deucalion ne fut un être fantastique.

Nous croyons donc à un dernier déluge, celui de l'écriture et de la tradition; mais nous croyons aussi qu'il fut précédé par d'autres catastrophes plus terribles encore et dont le résultat fut la dissolution immédiate\* de tous les corps vivans; parce que la terre, par suite d'un cataclysme torrentiel, d'une conflagration générale, ou d'un changement de position dans la sphère céleste, et de l'absence de chaleur et de lumière, s'est trouvée tout-à-coup impropre à l'existence d'êtres d'aucune sorte.

Mais la mort non plus que l'immobilité n'est éternelle nulle part et, après une nouvelle série de siècles, la terre régénérée par le souffle de Dieu et replacée dans ses conditions premières, s'est trouvée apte à une population nouvelle.

Cette population n'a pas tardé à paraître. Sont-ce ces germes anciens qui se sont ranimés, ou bien sont-ce des germes nouveaux venus d'ailleurs? Cette question s'écarte de notre sujet. De ce qui précède nous tirons toutefois la conséquence que la race humaine, comme toutes les races dont nous trouvons les débris

\* Il est bien entendu qu'il ne s'agit que de la forme. Quant à la vie ou l'individualité, fût-ce celle de la plus infime des créatures, elle est aussi indestructible que la divinité même. Tout change de forme ou de place, mais rien ne meurt. (Voyez dans le livre *de la Création*, tome IV, le chapitre 34 intitulé « *de l'impossibilité de la mort.* »

fossiles, s'est plusieurs fois renouvelée avec des modifications analogues à celles des autres espèces contemporaines; modifications tenant à la différence des élémens et des climats avec lesquels la forme devait se mettre en harmonie.

Nous croyons aussi que les hommes post-diluviens ne descendent pas plus des hommes anté-diluviens que les éléphans d'aujourd'hui ne descendent de ceux qu'on rencontre dans les bancs clysmiens, et que si quelque jour on découvre des ossemens de ces hommes anté-diluviens, on trouvera dans la nuance des formes la preuve de ce que j'avance. Peut-être même sont-ce ces nuances qui nous empêchent de les reconnaître et nous font confondre leurs débris avec ceux d'autres espèces imparfaitement définies, notamment des quadrumanes dont la charpente osseuse se rapproche si fort de la nôtre. Nous ne sommes encore qu'au début de la science; si elle a fait quelques pas, il lui en reste bien plus à faire.

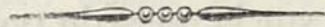
Nous croyons enfin que les pierres travaillées qu'on rencontre dans les bancs diluviens inférieurs sont l'ouvrage de ces générations éteintes, et qui l'étaient déjà à l'époque de l'apparition sur la terre du type humain dont nous sortons, et de tous les types d'êtres aujourd'hui vivans.

Les rapports qu'on remarque entre les œuvres des deux époques, c'est-à-dire entre les haches de la race éteinte et de la race qui la remplace, n'ont rien qui doive étonner. Le nid du premier aigle, le terrier du premier renard n'ont pu différer beaucoup des terriers et des nids des mêmes animaux post-diluviens, ou de ceux que nous voyons encore.

Il en est ainsi du premier meuble et de la première habitation de l'homme primitif ou du sauvage de tous les pays. Les mêmes causes produisent les mêmes effets, et il est à croire que dans tous les temps et dans tous les lieux les peuples naissans ont fait la même chose.

Les œuvres des hommes ne changeront que lorsque leurs sens et leurs besoins auront changé, et si les modifications qui ont pu s'opérer dans la conformation humaine ont été légères et presque insensibles, c'est qu'elles tenaient à la localité et à l'extérieur des choses et non à leur principe.

Nous avons traité ailleurs ce rapprochement des œuvres des deux époques; revenons à la description des terrains.



### CHAPITRE XIII.

#### Exploration d'autres bancs diluviens.

Au mois de mai 1844 le génie militaire ouvrit à Abbeville une tranchée derrière l'hôpital, entre le champ de foire et la rue Millevoye. Ce terrain, que domine le rempart, est sur le même plan que le jardin de cet hospice et les rues adjacentes.

Le but du travail entrepris était d'adoucir la rampe d'une poterne qui conduit dans les fossés extérieurs de la place; mais, en creusant, on reconnut un banc de silex propre à faire du béton. On commença à l'exploiter, et en juillet on était parvenu à l'eau, c'est-à-dire à une profondeur d'environ 6 mètres au-dessous du niveau du jardin que je viens d'indiquer.

En prenant notre point de départ de la superficie, voici les diverses couches que présente ce terrain d'après l'examen que nous en avons fait, le 30 juillet 1844,

248 EXPLORATION D'AUTRES BANCS DILUVIENS.

avec MM. Baillon et Ravin que j'avais priés de se rendre sur les lieux :

1° Terre végétale, terrain moderne ou remblai, épaisseur. . . . .	2 <sup>m</sup> . » »
2° Première couche de terrain diluvien, composée de sable jaune argilo-ferrugineux, de silex roulés et brisés, de grains de sable vert. Cette couche est fort inégale, et varie de 50 centimètres à 1 mètre 1/2 d'épaisseur. Terme moyen. . . . .	1 » »
TOTAL. . . . .	3 <sup>m</sup> . » »

3° Deuxième couche de terrain diluvien, composée ainsi qu'il suit :

A, d'une masse de silex roulés et brisés, de graviers et d'autres silex tendant à former des lits obliques ;

B, des mêmes silex formant une longue veine dans du sable vert ;

C, des mêmes silex présentant trois veines dans du sable noir ;

D, d'une veine de sable blanc renfermant une traînée de silex et deux bandes d'argile ;

E, d'une veine de sable vert ;

Addition faite de tous ces lits (A, B, C, D, E), cette seconde couche donne une épaisseur qui varie de 2 à 3 mètres.

Terme moyen. . . . .	2 <sup>m</sup> . 50 <sup>c</sup> .
TOTAL GÉNÉRAL. . . . .	5 <sup>m</sup> . 50 <sup>c</sup> .

Arrivé à cette profondeur on trouve une couche de sable jaune argilo-ferrugineux, puis l'eau, et l'on est

à environ 50 centimètres au-dessous du niveau de la Somme.

Je fais observer que d'accord sur chaque point quant à la nature et à la position des couches, nous en avons établi la mesure en prenant, pour chacune, une épaisseur moyenne; car cette épaisseur est variable et suit les accidens du terrain.

M. Buteux qui n'avait pu se réunir à nous pour cet examen a bien voulu s'en occuper depuis. Son opinion est consignée dans la lettre que j'ai citée page 28. Selon ce géologue qui a fait une étude approfondie du bassin de la Somme, le banc diluvien de l'Hôpital comme ceux de Menchecourt, du Moulin Quignon et de St-Roch-lès-Amiens, pourrait avoir été formé en partie dans l'intervalle de l'écoulement de la mer tertiaire et de l'époque diluvienne. Voici la description que dans son *Esquisse géologique*, pages 69 et 70, il donne de ce dernier gissement :

« Il y a dans le côteau de St-Roch, derrière Bicêtre, à Amiens, à quelques décimètres au-dessous de la surface du sol, un amas de 6 à 7 mètres de silex ayant la plupart été un peu roulés et qui sont disposés horizontalement : leur couleur, en quelques places, est noirâtre à la surface, rarement plus profondément, et cela lorsqu'ils sont en contact avec une poussière noire, provenant de débris végétaux et plus souvent avec du fer hydroxidé. Ailleurs elle est blanchâtre, lorsqu'une argile marneuse remplit les intervalles ; mais, alors aussi, à l'exception de la surface, ils ont la couleur jaunâtre de la plus grande partie des silex de cette carrière, ou tout au moins de leur

croûte. On trouve çà et là quelques silex en galets parmi lesquels on en voit, mais très-peu, ayant la croûte jaunâtre : il y a aussi des grès. Des ossemens de mammifères anté-diluviens, un moule intérieur de bucarde en calcaire, des fragmens de catillus en spath calcaire, sont les fossiles qu'on y a rencontrés. Entre cet endroit et St-Acheul, autour de la ville, au sud, on a découvert aussi des ossemens de mammifères anté-diluviens, appartenant, ainsi que les précédens, aux espèces suivantes : *Elephas primigenius*, *Rhinoceros tichorhinus*, *Bos bombifrons*, *Equus*.... plus petit que le cheval ordinaire, *Cervus somonensis*. »

Depuis l'exploration de M. Buteux, M. Ravin a visité de nouveau le banc de l'Hôpital, et le 10 décembre 1844, il m'écrivait :

« Le 4 décembre je suis allé à la fouille de l'Hôpital où j'ai trouvé les ouvriers travaillant malgré la rigueur du froid. J'ai pu leur adresser toutes les questions désirables, et j'en ai acquis l'assurance que les silex taillés sont réellement sortis des blocs qu'on détache de la masse diluvienne.

« La fouille actuelle est dirigée dans un sens tout opposé à celui qu'on a d'abord suivi. Ce terrain est bien le même, mais il a changé un peu d'aspect : il a les mêmes couches, mais ces couches n'ont pas exactement les mêmes veines. J'ai donc pensé qu'une coupe nouvelle de cette fouille ne serait pas inutile. Elle est faite sur la même échelle que la première, à raison d'un centimètre par mètre de profondeur.

« Au-dessous du terrain végétal et du remblai en



décombres au moyen duquel l'ancienne fouille a été remplie, on trouve la masse diluvienne. La première couche de ce terrain a été entamée et détruite en partie. Ce qu'il en reste n'a qu'une puissance d'un mètre vingt centimètres au plus dans la place où je l'ai vu. C'est un mélange de glaise argileuse et de silex brisés, contenant des paquets et des veines obliques de sable blond. Un lit fort mince de grès ferrugineux, peu consistant, sépare cette couche du banc qui la suit.

« On peut considérer le mélange qui la constitue comme un composé de la masse argileuse (*Groupe limoneux de M. Al. Brong.*) qui la recouvrait autrefois, et de la masse de silex brisés (*groupe détritique, Al. Brong.*) qui est au-dessous d'elle. C'est un passage d'un groupe à l'autre.

« Les veines de sable qu'on y trouve appartiennent plus au groupe détritique qu'au groupe limoneux.

« On a pu rencontrer dans cette couche intermédiaire des masses de sable assez considérables pour être exploitées.

« La couche de silex, la couche détritique proprement dite, est creusée dans la fouille actuelle à la profondeur de 4 mètres. Elle est divisée en deux parts presque égales par une veine sinueuse de silex enveloppés dans du sable noir, dont la couleur est due à une matière charbonneuse qui provient très-probablement d'une couche de lignite décomposée, dissoute, et infiltrée parmi eux.

« Les autres silex, tout-à-fait pareils à ceux de la veine noire, roulés, brisés, mêlés de gravier et de galets amygdaloïdes, sont enveloppés dans du sable ferru-

gineux, c'est-à-dire dans du sable dont les grains sont couverts et souvent agglutinés par un ciment argileux où l'hydrate de fer prédomine.

« Parmi les silex qui sont au-dessus de la veine noire, le sable est moins ferrugineux que dans les autres : il y est moins coloré, moins brun, moins cohérent.

« Les différences qui se remarquent entre cette coupe et la première n'ont rien d'essentiel, et consistent seulement en ceci : 1° un lit de sable ferrugineux, aggrégé sous forme de grès, se montre dans la seconde coupe et pas dans l'autre ; 2° le sable n'est pas disposé par veines dans la masse inférieure du banc de silex : il y est roux ou brun ; 3° on n'y trouve pas de sable blanc, ni de sable vert.

« Les silex ouverts qu'on y a découverts ont été recueillis, les uns à la profondeur de 3 mètres 50 centimètres, les autres à celle de 5 mètres 60 centimètres. »

Maintenant voici les coupes du terrain, établies également par M. le docteur Ravin.

### Terrains de la fouille

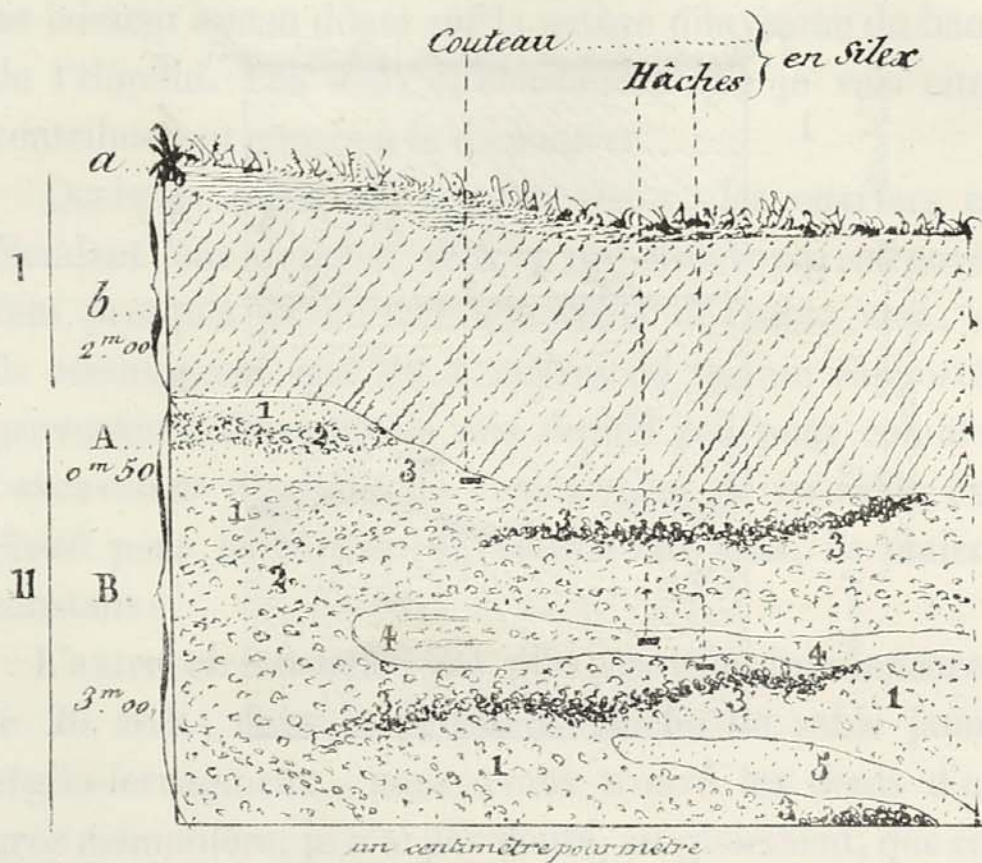
SOUS LE REMPART D'ABBEVILLE, DERRIÈRE L'HÔPITAL.

*Première Coupe dans le sens longitudinal.*

(Un centimètre pour mètre).

I. Terrain moderne, puissance. . . . .	2 <sup>m</sup> . »
a. Terre végétale.	
b. Décombres, remblais.	
II. Terrain diluvien ( <i>T. clysmien</i> , Al. Brong.)	
A. Première couche. ( <i>Limono-détritique</i> , Al. Brong.). . .	0 <sup>m</sup> . 50
	<hr/>
A reporter. . . . .	2 <sup>m</sup> . 50

**BANC DILUVIEN DE L'HÔPITAL.**  
*Première Coupe dans le sens longitudinal.*



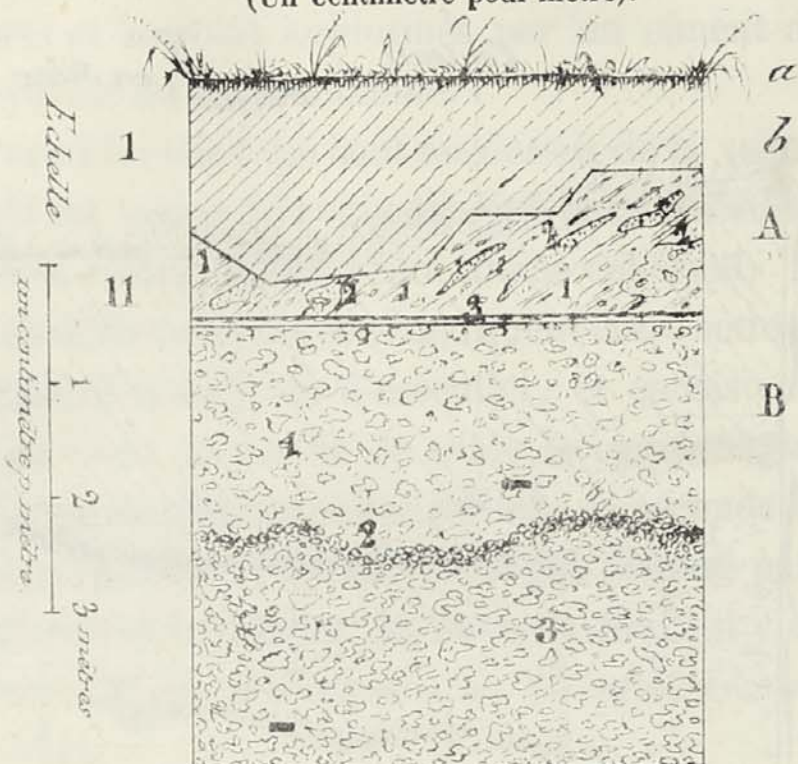
D'autre part. . . . 2m. 50

- 1. Sable jaune argilo-ferrugineux.
- 2. Lit de silex roulés et brisés, entremêlés de gravier.
- 3. Sable vert.
- B. Deuxième couche. (*Détritique*, Al. Brong.). . . 3m. "
- 1. 1. 1. 1. Masse de silex roulés et brisés, mêlés de gravier et de sable ferrugineux.—Au bas de cette masse les silex ont de la tendance à former des lits obliques.
- 2. Les mêmes silex formant une large bande dans du sable vert.
- 3. 3. 3. Les mêmes silex formant trois veines sinueuses dans du sable noir, teint de cette couleur par une matière charbonneuse provenant de la décomposition du lignite.
- 4. 4. Veine de sable blanc renfermant une traînée de silex et deux bandes d'argile.
- 5. Veine de sable vert.

5m. 50

≡ Ces trois marques indiquent des instrumens celtiques en silex qui ont été trouvés dans la masse diluvienne.

**BANC DILUVIEN DE L'HÔPITAL.**  
*Deuxième Coupe dans le sens transversal.*  
 (Un centimètre pour mètre).



- I. Terrain moderne.
- a. Terre végétale.
- b. Terres rapportées, remblais.
- II. Terrain diluvien (*T. clysmien*, Al. Brong.)
- A. Première couche (*Limono-détritique*, Al. Brong.)
- 1, 1. Mélange de silex roulés et de glaise argileuse.
- 2, 2, 2. Paquets et veines obliques de sable blond, mêlé d'un peu de gravier et de silex.
3. Lit de grès ferrugineux-diluvien.—Sable agglutiné par un ciment argilo-ferrugineux (*fer hydraté*).
- B. Deuxième couche (*détritique*, Al. Brong.)
1. Masse de silex roulés et brisés, entremêlés de gravier, dans du sable coloré à divers degrés par l'hydrate de fer.
2. Bande sinueuse de silex roulés, dans du sable noir, teint par une matière charbonneuse (*lignites*).
3. Autre masse de silex et de gravier, dans du sable ferrugineux brun.
- Instrumens celtiques contenus dans la masse de silex et couverts comme eux de sable ferrugineux; les uns à 3 mètres 50 centimètres au-dessous de la surface actuelle du sol, les autres à 5 mètres 60 centimètres. »

Ces diverses analyses et cette unanimité d'opinions ne laissent aucun doute sur la nature diluvienne du banc de l'Hôpital. Les deux circonstances que je vais citer contribueront encore à le démontrer.

Quelques jours après cette visite, les ouvriers en étendant leur tranchée vers la rue Millevoye, retrouvèrent presque à la surface une veine de sable vert, et ils reconnurent que les 2 mètres de terrain rapportés provenaient de remblais mis depuis peu pour combler l'excavation résultant de l'enlèvement de ce sable exploité pour la bâtisse. Je vérifiai ces faits, ils étaient constans.

L'autre circonstance est plus convaincante encore : le 26 août, dans la première couche de sable jaune argilo-ferrugineux, nous avons trouvé les dents d'un gros mammifère; je n'ai pas douté, au gissement, que ces dents ne fussent fossiles; en effet elles ont été reconnues telles par MM. Baillon, Ravin et Buteux.

Ces dents, fragmens des machelières d'un éléphant, étaient à 2 mètres 1½ de la superficie; la couche de sable vert qui devait avoir eu cette épaisseur de 2 mètres 1½, n'ayant pas été entièrement enlevée, ces fossiles étaient séparés des terrains rapportés par un lit de 60 à 70 centimètres de ce même sable.

Un peu au-dessous des dents était un couteau en silex. C'était moins ce que je cherchais que le squelette de l'animal à qui avait appartenu cette mâchoire. J'ai fait fouiller avec le plus grand soin dans toute la partie adjacente du banc, tant dessus que dessous, mais rien n'a été trouvé.

C'étaient les premiers débris d'animaux fossiles que présentait ce gissement; depuis, j'en ai rencontré d'autres.

L'une des particularités de ce banc, qui avait d'abord frappé MM. Ravin et Baillon et qui avait également attiré mon attention, c'était le lit de sable noir. Je consultai à ce sujet M. Brégeault, membre de la Société d'émulation et chimiste habile\*. Voici sa réponse :

« Au reçu de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire je suis allé sur le terrain, et j'y ai trouvé toutes les choses telles que vous me les aviez signalées.

» Il me paraissait naturel de trouver à cette profondeur des dépôts d'oxide de fer charriés par l'infiltration des eaux, mais je ne m'expliquais pas aussi bien la présence simultanée de deux oxides différens du même métal, dans des conditions de gissement à peu près semblables, savoir : une couche présumée de deutoxide noir enveloppant un premier lit de silex; puis, immédiatement au-dessous, le même banc de silex traversé dans toute son épaisseur par du carbonate de protoxide, formant à sa base une couche terreuse de couleur rougeâtre.

» En recueillant une portion du dépôt noir pour l'examiner, sa grande légèreté me fit soupçonner que ce pouvait bien être de l'oxide de carbone provenant de la décomposition des plantes et des feuilles du voisinage. Dans cette hypothèse cependant, je ne concevais pas

\* La Société a eu depuis à déplorer la mort de M. Brégeault, enlevé à la fleur de l'âge. Homme aussi modeste qu'instruit, M. Brégeault jouissait à Abbeville de l'estime de tous.

comment une substance plus légère que toutes les autres, pouvait avoir pénétré à une aussi grande profondeur.

» Après avoir obtenu par le lavage une certaine quantité de cette poudre noire, je la soumis successivement à l'action des acides sulfurique, chlorhydrique et nitrique, sans pouvoir en opérer la dissolution; ce qui aurait eu lieu nécessairement par l'action des derniers acides au moins, si j'avais eu affaire à un oxide de fer. Réunissant alors mes dépôts sur un filtre, pour les séparer de l'eau, et les faisant sécher, je les soumis à l'action du feu qui les brûla complètement, ne laissant qu'un léger résidu de cendres d'un gris brun.

» Il devenait dès-lors évident que ce premier dépôt noir n'était composé, pour la plus grande partie, que d'oxide de carbone. »

Suivant M. Ravin, ce charbon provenait des lignites tertiaires que les eaux diluviennes entraînaient après les avoir délavés, et qu'elles déposaient diversement avec les autres matières qu'elles charriaient.

Je partage l'opinion de M. Ravin. Nul doute à mes yeux que l'origine de cet oxide de carbone ne remonte comme le reste du banc aux temps diluviens.

La superposition des couches de sable et de silex ainsi expliquée, je n'ai plus qu'à indiquer la situation des lieux relativement au niveau de la vallée.

L'élévation du terrassement des remparts fait croire, au premier aspect, que le banc est dans un enfoncement; cependant sa superficie est de bien peu plus basse que la vallée, et lorsqu'on arrive au fond de l'excavation, on n'est encore qu'au niveau de la Somme ou fort peu

au-dessous, car c'est là seulement que l'eau commence à paraître.

J'ai fait sonder à un mètre plus bas, espérant atteindre la craie comme au Moulin Quignon, continuation du même banc; mais la sonde n'a rapporté que des silex et du sable de diverses nuances où cependant le sable jaune dominait.

Ce sable teint fortement le linge. Les taches qu'il fait, semblables à celles de rouille, s'enlèvent difficilement. J'en ai remarqué qui avaient une teinte sanguinolente, et j'ai reconnu cette substance nommée sanguine ou ocre rouge, et qui est un oxide de fer.

Les ouvriers interrogés me dirent qu'ils en rencontreraient quelquefois des morceaux de deux à trois hectogrammes, et le lendemain ils m'en présentèrent un de la grosseur d'un œuf de poule. Depuis j'en ai trouvé moi-même ainsi que quelques parties d'ocre jaune. Rien d'étrange à ce fait : le diluvium est formé par les débris des terrains antérieurs, et dans nos contrées plus particulièrement, par ceux des terrains tertiaires et secondaires. Or ces terrains contiennent de l'ocre et de l'hématite, et ils en ont fourni au diluvium. Ce n'est pas d'ailleurs au milieu des silex mêmes qu'on retrouve ces substances, mais dans les lits de sable et les argiles : à Menhecourt il y a beaucoup d'ocre.

J'ai observé à la superficie de ce même banc de l'Hôpital, à environ 60 centimètres au-dessous des terrains rapportés, un lit de ce grès brun et friable que nos paysans nomment *sableret*, et qui, étant réduit en poussière et délayé avec de l'eau, sert à aiguiser les faux.



Maintenant je reviens sur mes pas. Ce fut dans le courant de juin 1844, que je commençai à suivre les fouilles de l'Hôpital et à étudier les masses de silex à mesure qu'on les extrayait de la mine. Je faisais cet examen sans beaucoup d'espoir ; car les années précédentes, à la suite des découvertes de Menchecourt, j'avais visité sans succès toutes les carrières semblables des environs d'Abbeville, notamment celle alors ouverte à l'extrémité du faubourg St-Gilles, à gauche de la route d'Epagnette, et cette autre déjà citée dite du Moulin Quignon.

Ces deux bancs présentent dans leur composition les mêmes élémens que celui de l'Hôpital; seulement au Moulin Quignon la couche d'humus est plus épaisse, et quelques signes annoncent un terrain dès longtemps habité. Aussi ai-je trouvé dans cette couche des fragmens de poterie et de pannes romaines, une meule en poudingue presque entière, également romaine, et une assez grande quantité d'ossemens de bœufs et de chevaux, remontant probablement à la même époque.

Cette couche de terre végétale et de débris antiques, variant de 80 à 120 centimètres dans son épaisseur, et formant la superficie du banc, arrivait sans intermédiaire jusqu'au sol diluvien, et remplaçait les remblais modernes que présente le gissement de l'Hôpital. A cela près, l'analogie de l'un à l'autre était complète : la première couche, après le sol rapporté, montrait au Moulin Quignon et à Epagnette ce même sable argilo-ferrugineux, et ces silex brisés diluviens ayant pris à leur surface la teinte brune de la masse qui les

environnait; puis venaient des silex plus gros et des bandes de sable vert superposées, dominant deux à trois couches d'un sable mélangé de lignites, ou d'oxide de carbone auquel il devait sa nuance noire, ainsi que les silex qu'il contenait.

D'ailleurs peu ou point de silex entièrement roulés ou arrondis, mais beaucoup présentant des traces de choc et d'un commencement de frottement qu'indiquait l'é-moussement des angles. Dans ce nombre il y en avait du poids de 2 à 4 kilog. qui étaient encore intacts et recouverts de leur écorce. On voyait que c'était à peu de distance que le torrent les avait saisis et arrachés à leur gangue crayeuse.

Dans toutes les couches étaient mélangés avec le sable des silex broyés ou réduits à l'état de gravier, et tels qu'on en trouve dans tous les dépôts formés par les eaux torrentielles.

De loin à loin on rencontrait quelques blocs de grès, blocs erratiques demi-roulés dont vous pourrez voir chez moi un morceau long de 68 centimètres, large de 50 et épais de 33. Il provient du gissement de l'Hôpital.

On n'aperçoit dans aucun de ces bancs, pas plus à l'Hôpital qu'au Moulin Quignon ou à Epagnette, de traces d'infiltrations alluviennes. S'il en existait, la nuance bien tranchée des lits horizontaux superposés laissant à découvert la moindre fissure transversale, rendrait cette infiltration évidente; mais il n'y en a point d'apparence, et partout la partie diluvienne du banc est intacte. Je comprenais donc qu'ici une confirmation des découvertes

de Menhecourt serait concluante. Aussi je ne me bornai pas à y chercher moi-même; j'y employai les mineurs exploitant ces carrières, mais toutes ces démarches ne me procurèrent d'abord que ces oursins dits *étoiles* qu'admirent tant les ouvriers, et d'autres empreintes de coquilles ou de madrépores, enfin quelques silex brisés assez régulièrement qui, au premier aperçu, pouvaient tromper l'œil, mais pourtant qui n'étaient pas taillés.

Après tant de recherches inutiles je commençais à croire que la présence de haches dans la sablière de Menhecourt était un fait isolé, lorsque le 23 juillet 1844 une seconde tranchée ayant été ouverte dans le banc de l'Hôpital, j'y trouvai un silex ayant la forme d'une hache ébauchée. Il était au plus profond de l'excavation, mais à la matière qui l'entourait je vis qu'il provenait ou de la couche de sable jaune argilo-ferrugineux placé immédiatement sous les terrains rapportés à 2 mètres 50 centimètres de la superficie, ou bien du premier lit de la deuxième couche composée d'un mélange de gravier et de ce même sable ferrugineux.

Etonné de cette rencontre sur laquelle je ne comptais plus, je me demandais si cette hache, qui n'est ouvrée que sur une seule face, l'était véritablement, lorsqu'en examinant la couche de sable blanc, croisée de silex et d'argile, placée à 5 mètres de la superficie, je vis un silex dont l'extrémité me parut taillée. Ici plus de doute : c'était une hache tronquée, mais évidemment travaillée des deux côtés.

Le 24 je continuai mes recherches. Je découvris

encore une hache, mais d'un travail peu déterminé. Quelques autres silex avaient des coupures plus évidentes, et je crus reconnaître ici de ces ébauches dont j'ai déjà parlé; elles seront l'objet d'un chapitre spécial.

Le 25 je retirai de la même couche de sable blanc entremêlé d'argile où j'avais rencontré le second morceau, une autre grande hache douteuse au premier aspect, mais qui cesse de l'être après un examen attentif, surtout lorsqu'on la rapproche de la première.

Le même jour la bande de sable noir de la deuxième couche, à 4 mètres 50 de la superficie, me fournit un large couteau ou hache plate que j'ai laissée dans sa gangue de sable et de gravier, où elle est encore.

Le 27, après un examen attentif, je recueillis quelques silex travaillés, mais légèrement; et, soit intention, soit hasard, représentant des simulacres d'animaux.

Les 28 et 29 je ne découvris que des morceaux douteux.

Le 30 les ouvriers retirèrent devant moi de la couche de sable argilo-ferrugineux, à 2 mètres 50 de la superficie, un autre silex demi hache, demi couteau.

Ce fut ce même jour que MM. Ravin et Baillon vinrent visiter le banc.

Du 1<sup>er</sup> au 6 août on ne découvrit rien; mais le 7 les deux ouvriers que j'employais, et qui se nomment Philippe Courbet et Louis Forteguerre, l'un et l'autre terrassiers, domiciliés à Vauchelles-lès-Quesnoy, près Abbeville, me dirent qu'il y avait un nouveau coin ou hache dans le lit de sable jaune. J'y fus, et nous trouvâmes en

effet, à 4 mètres 33 centimètres de la superficie, une hache non polie, mais entière et que j'ai conservée dans sa gangue jaune. Elle était à la partie la plus basse de la deuxième couche de sable ferrugineux, au-dessous des trois veines de sable noir. M. Baillon, sur ma prière, s'y est rendu immédiatement pour vérifier l'emplacement; ce qui a été facile, car j'avais prescrit d'avance aux ouvriers de laisser le terrain dans le même état. \*

\* Cette hache étant l'une des plus complètes de celles que j'ai rencontrées dans ce banc, et sa position rendant impossible toute communication avec l'extérieur, j'ai cru devoir faire constater le fait par les ouvriers, et voici leur procès-verbal :

« Les soussignés Philippe Courbet, demeurant à Vauchelles-lès-Quesnoy, et Louis-François Forteguerre, demeurant audit Vauchelles, terrassiers, certifient que dans le courant du mois de juillet 1844 plusieurs silex travaillés ont été trouvés par nous dans le banc de sable jaune et silex ou cailloux roulés, situé à Abbeville derrière le jardin de l'hôpital et le champ de foire; que ces silex travaillés ou *coins* étaient à plusieurs mètres au-dessous des terrains rapportés, et que, notamment le 7 août, nous avons trouvé à 4 mètres 33 centimètres de la surface, tout au fond de l'excavation, et dans le banc de cailloux roulés et de sable jaune, un coin en silex travaillés entier, de la longueur de 17 centimètres sur la largeur de 7. Ce *coin* a été déterré en présence de Monsieur Boucher de Perthes, directeur des douanes à Abbeville.

« Abbeville, 7 août 1844.

†

Signé Courbet. »

« Nous soussignés, certifions que la marque ci-dessus est bien celle du sieur Forteguerre, dénommé d'autre part, qu'il a apposée en notre présence.

« A Abbeville, le 7 août 1844,

« Signé Watel.

Signé L. Van Robais. »

J'ai continué pendant les derniers mois de l'année 1844 à surveiller l'exploitation de ce banc, par moi-même ou par les ouvriers qui avaient, à la longue, appris à reconnaître la différence de la coupure d'un silex à sa cassure naturelle. J'ai encore recueilli un certain nombre de couteaux, et cinq haches ébauchées dont deux en partie usées par le frottement des silex bruts parmi lesquels le courant les avait entraînées.

Une autre de ces haches présente de ces bandes longitudinales qui étonnent toujours, parce qu'en démontrant un travail elles n'en expliquent pas le procédé.

J'ai reconnu cette même taille, dans ces ébauches d'animaux dont ce banc diluvien m'a fourni le plus d'exemples ; cependant cette coupe longitudinale est bien moins ordinaire dans ces sortes d'œuvres que celle par petits coups ou par écailles.

Ce fut le 26 août que nous découvrîmes dans la première couche de sable jaune ferrugineux les débris de l'éléphant fossile dont j'ai parlé.

C'est d'ailleurs au-dessous du lit qui contenait ses dents qu'ont été rencontrés tous les silex travaillés, sans exception ; et il ne faut pas perdre de vue qu'à la place des deux mètres de remblai nouveau il y avait deux mètres de sable vert diluvien, conséquemment que c'est réellement sous 5 à 6 mètres de terrain vierge qu'étaient les haches et couteaux.

Ici encore la plus grande partie de ces morceaux portent des traces du sable qui les enveloppait dans le banc, et comme j'ai pris des échantillons de toutes les couches, avec la mesure de leur épaisseur et la distance de la superficie, la vérification en est facile.

Le 3 septembre je fis extraire d'une des veines de sable noir, à 5 mètres environ de la surface, une masse de forme ovale aplatie et arrondie sur les bords; elle avait 9 centimètres de longueur sur 7 de largeur et 2 d'épaisseur. Je la pris d'abord pour un morceau de tourbe roulée, mais en l'examinant j'ai vu qu'elle était disposée par feuilles ou sédiments successifs, comme les roches schisteuses : celle-ci d'ailleurs était friable. Je ne doutai pas que ce ne fût cette matière délayée qui donnait la couleur noire au sable et au silex de cette couche, et que son analyse ne confirmât ce qui en avait été dit. Je priai M. Brégeault de faire cette opération. Voici ses conclusions : « Analyse faite de cette substance, je » persiste à la considérer comme un oxide de carbone » participant un peu de la nature de la tourbe, parce » qu'il exhale, en brûlant, une odeur légèrement empy- » reumatique et qu'il laisse aussi un résidu terreux. »

Pendant que j'explorais le banc de l'Hôpital je ne négligeais pas entièrement celui du Moulin Quignon. Ce banc est, comme on l'a vu, une suite du premier : ce sont les mêmes stratifications, les mêmes sables, les mêmes silex. Malgré cette conformité et le peu de distance de ces deux gissemens, qui ne sont éloignés l'un de l'autre que d'environ 300 mètres, toutes les recherches que depuis plusieurs années j'avais faites au Moulin Quignon pour y découvrir des silex ouvrés, avaient été inutiles, et ce n'est qu'à la fin de 1844, lorsque l'on changea la direction de la tranchée, que j'en recueillis quelques-uns; encore le travail, sauf dans un seul, n'est-il pas d'une évidence complète.

J'ai dit que le même banc se montrait au-delà du faubourg St-Gilles, vers Epagnette. Aujourd'hui cette partie de la mine a été fermée; mais l'an dernier, je l'ai fréquemment explorée sans y rien rencontrer.

Dans une couche de sable diluvien qu'on a atteint en creusant les fondations de la nouvelle caserne de St-Gilles, j'ai trouvé quelques silex et deux os portant des traces de travail; mais comme j'y ai remarqué une infiltration de terre végétale, \* j'ai pensé que peut-être ces silex et ces os étaient là accidentellement, et qu'ils provenaient des couches supérieures.

Je ne parle pas de quelques autres fouilles qui n'ont pas été assez étudiées pour que les objets qu'elles ont produits puissent éclairer la question: j'ai déjà fait observer que dans les investigations de cette nature, c'est moins l'objet lui-même qui présente de l'intérêt et peut servir la vérité, que la position où il se trouve.

Nous bornant donc aux résultats qui ont été dûment constatés, il ressort de ce chapitre et des témoignages à l'appui, trois faits principaux :

- 1° Que le banc de l'Hôpital est diluvien;
- 2° Que ce banc contient des haches et couteaux de pierre taillés par l'homme;
- 3° Que des ossemens fossiles d'animaux anté-diluviens accompagnent ces ouvrages humains.

\* On voit, au premier aspect, quand un terrain a été remué soit par la main de l'homme, soit par un accident naturel. Les infiltrations de terre sont surtout visibles dans les couches horizontales; elles les coupent perpendiculairement, aussi les ouvriers les nomment *poteaux*.



Je ne me dissimule pas que ces faits blessent les idées reçues et contredisent plus d'un système ; mais combien de choses qui étaient improbables il y a un demi-siècle sont aujourd'hui prouvées, et combien d'autres que l'on repousse en ce moment comme absurdes, seront avant un autre demi-siècle reconnues rationnelles et incontestables. Il en sera toujours ainsi, parce que la vérité est infinie et que chaque pas que l'on fait dans l'avenir jette une lueur sur le passé.

Qu'on n'oppose donc pas aux trois faits que nous venons de citer une fin de non recevoir, ou cette réponse toujours aisée, *cela n'est pas possible*, car nous répondrons, *cela est*; et vous le répondrez avec nous, Messieurs, si vous voulez bien consentir à voir non par les yeux d'autrui, mais avec les vôtres et surtout avec votre raison.

Selon nous la première chose à faire dans les questions de l'espèce, et j'ajouterai même dans toutes les questions, c'est de remonter d'abord à la source; et avant la discussion théorique, d'en venir à une vérification matérielle. Malheureusement c'est ce qu'on ne fait presque jamais, et l'on préfère écrire pendant huit jours pour démontrer qu'une chose ne peut pas être que d'employer une heure à se convaincre qu'elle est. Je le répète donc : dans le sujet qui nous occupe, rien de plus sûr et en même temps de plus rationnel que de vérifier les faits, et c'est ce que je réclame à la fois de votre impartialité et de votre obligeance.

Avant de finir ce chapitre je crois devoir répondre à une objection qui m'a souvent été faite, et dont la solution a dû dès-lors me préoccuper.

Comment ces silex travaillés, ces haches, ces couteaux, ces figures, se trouvent-ils là précisément dans un banc de silex ?

La manière dont se sont formés ces lits diluviens explique le fait. Les silex comme on peut le voir, et comme le prouve l'analyse de MM. Ravin, Baillon et Buteux, ne sont pas liés en une masse compacte; ils sont au contraire isolés, séparés les uns des autres par la couche de sable et de gravier qui leur sert de gangue et qui est le résultat du détritit de diverses roches. On s'aperçoit donc facilement, et par leur position même, que ces lits se sont formés par l'effet d'un torrent balayant la surface et emportant non-seulement les silex, mais encore tout ce qui n'était pas solidement fixé au sol.

Ainsi roulés, puis précipités, tous les corps mous, ligneux, cartilagineux, et même les roches de peu de consistance comme les craies, les schistes, ont été broyés sans laisser de traces ou du moins de formes saisissables. Que remarquons-nous donc ici ? Que les bancs diluviens, au moment de leur formation, ne pouvaient ressembler en rien à ce qu'ils sont aujourd'hui. En effet quelle est leur composition présente ? Des lits de sable mêlés de silex ; quelques os rares, quelques taches charbonneuses, mais beaucoup de matières minérales et calcaires. Eh bien ! ces matières minérales formant en ce moment la masse presque entière de ces bancs, étaient dans le principe celles qui y tenaient le moins de place ; parce qu'étant les plus lourdes et donnant peu de prise aux eaux, c'étaient elles qui avaient dû être entraînées les dernières.

Quant à ce que devaient être ces bancs au moment où l'eau s'arrêta, on peut aisément se le figurer. Le torrent avait balayé la superficie, notamment celle des vallées à travers lesquelles il se frayait un chemin en entraînant tout ce qui lui faisait obstacle; arbres, plantes, êtres, monumens s'il en existait à cette époque, tout cédait à la puissance des eaux.

C'étaient principalement les matières végétales qui formaient la masse apparente des bancs primitifs; les débris animaux et les substances minérales ne venaient qu'en seconde ligne, du moins quant à l'encombrement.

Les lieux les plus bas, ou le fond de ces bassins entourés de collines et formant entonnoir, étaient naturellement le récipient où s'entassaient tous ces débris, quand saisis par les fleuves ils n'étaient pas conduits à la mer. Ce sont ces catacombes naturelles qui ont reçu les cadavres de la nature morte et vivante, et les dépouilles des trois règnes.

Dans le principe l'affluence de ces dépouilles s'accumulant sans cesse, était telle que des vallées entières ont dû en être comblées et se trouver ainsi au niveau des plaines et peut-être des montagnes.

Les choses ne pouvaient demeurer dans cette situation. Ces arbres, ces plantes entraînés avec leur feuillage, ces cadavres encore couverts de leur chair ont dû bientôt tomber en décomposition, puis se dissoudre et s'affaisser, et la masse se réduire d'autant.

Les troncs d'arbres et la charpente des grands animaux ont résisté plus longtemps; mais l'infiltration des eaux pluviales, les secousses qui résultaient du déplace-

ment des parties dissoutes et l'équilibre qui s'établissait, en imprimant à cet amas un mouvement interne et une sorte de frottement, ont dû à la longue détruire aussi ces plantes ligneuses et même tous les ossemens que ne préservaient pas leur extrême dureté ou des couches épaisses de sable et de limon.

Les corps les moins résistans, et dans ce nombre je comprends les roches friables ou poreuses, ayant été ainsi broyés et réduits en graviers, puis en poussière, une époque vint où il ne resta plus que les élémens que l'on peut appeler insolubles et sur lesquels le temps n'a qu'une action insensible, telles que des substances pierreuses, sablonneuses, et quelques parties osseuses.

Parmi les substances pierreuses, les silex sont une des plus dures. Parmi les os, quelques portions de la charpente et surtout les dents des grands mammifères et de plusieurs sauriens ont également beaucoup de solidité. Ce sont donc ces parties que la destruction atteignit le moins.

Quant aux végétaux, ils disparurent. Quelques taches noires, quelques lignites épars restèrent seuls pour constater leur ancienne présence, et ces détritrus qui, ailleurs, auraient formé de riches tourbières, ici délayés par les eaux, ou broyés par le contact des masses pierreuses, ne laissaient que ces faibles traces.

Celles des substances molles ou des parties charnues et cartilagineuses des animaux s'affaissèrent plus encore, et ce n'est que par une analyse approfondie des résidus de ces dépôts qu'on pourrait peut-être en découvrir quelques vestiges.

Il est donc évident que les bancs diluviens d'aujourd'hui ne sont plus, quant à leur masse, ce qu'ils étaient autrefois. Ce sont bien les mêmes si l'on veut, mais concentrés, mais réduits à leur plus simple apparence; et de cette immense variété d'éléments qui les composaient, éléments qui n'étaient autres que tout ce que la terre portait alors, il ne reste et n'a pu rester qu'un très-petit nombre.

Dans ce nombre, les substances terreuses et minérales, les graviers, les sables, les galets, les fragmens de roches tiennent la place principale. Il est donc naturel que les œuvres des hommes, fabriquées avec les mêmes galets, les mêmes roches, aient survécu comme ces matières non ouvrées. Le travail ici n'altère en rien la solidité de la pierre; il contribue même à l'augmenter.

Ce sont aussi, l'expérience le prouve, les matières les plus dures comparativement à celles avec lesquelles elles étaient en contact, qui forment aujourd'hui la base ou l'élément principal des bancs diluviens. Mais l'on conçoit que ces matières doivent varier selon les localités, et que l'espèce de roche ou de pierre qui abondait le plus sur la surface qu'a jadis parcourue le torrent, se trouve en majorité dans ces bancs.

Ainsi dans les contrées couvertes de granite, de porphyre, de grunstein et de trachyte, les dépôts diluviens présentent surtout des fragmens de ces roches, et si l'on y trouve un jour des ustensiles, armes ou symboles, ils seront de ces mêmes substances.

Dans notre vallée où il n'y a ni granite, ni porphyre, mais où les silex sont communs, c'étaient les silex que

nos pères employaient pour fabriquer leurs haches, leurs couteaux, et c'est aussi des instrumens en silex qu'on y ramasse communément.

Ce n'est pas qu'il soit impossible d'en rencontrer faits d'une autre matière, et j'ai parlé d'une hache en porphyre déterrée à Menchecourt; mais ce fait n'est pas ordinaire. Il est clair que les morceaux ouvrés qu'on recueille pêle-mêle avec d'autres roches, n'ont dû être saisis par le torrent qu'à une petite distance; car s'ils fussent venus de loin parmi ces corps durs, ils n'auraient pu résister à leur choc, ni même à un long frottement.

La hache de porphyre, de Menchecourt, était avec des os entourés d'une masse de limon. Ainsi garantie elle a pu errer longtemps sans se détériorer.

On peut donc ici établir cette distinction sur la provenance des objets ouvrés, et aussi sur celle des ossemens fossiles. Ceux qu'on trouve dans les dépôts pierreux sont probablement indigènes; ce sont des instrumens fabriqués dans le pays, et les os proviennent d'animaux qui y ont vécu.

Lorsqu'au contraire ces os ou ces instrumens sont dans des masses de sable fluviatil ou marin, ou dans des lits limoneux, ils peuvent venir de fort loin.

Ici encore on nous dira: pourquoi donc n'y a-t-il pas là des os humains? Ce limon dont l'enveloppe conserve les dépouilles des animaux ne devait-il pas aussi conserver celles des hommes?

Nous répondrons: oui, il doit les conserver, et puisque dans les terrains diluviens on a trouvé les œuvres des

hommes, tôt ou tard on y découvrira leurs os. Telle est ma conviction.

Qu'on les trouve moins fréquemment que ceux des animaux, cela s'explique par la différence du nombre. Il y avait alors sur la terre et il y a encore bien plus d'animaux qu'il n'y a d'hommes.

Ensuite les animaux dont on rencontre communément les restes sont les quadrupèdes les plus grands, les mastodontes, les éléphants, les rhinocéros. Quelques personnes en ont conclu que ces espèces étaient les plus répandues sur le globe; et pourtant cela n'est pas probable. Les espèces moyennes étaient certainement plus multipliées que les très-grandes, et les petites plus que les moyennes; c'est une loi de la nature, loi universelle, et qui devait exister alors comme aujourd'hui.

Pourquoi donc remarque-t-on moins de vestiges des petites races que des moyennes, et moins des moyennes que des grandes? C'est que les os de ces grandes espèces offrent plus de résistance et par leur taille et par leur dureté, et que partout où les gros ossemens se sont, dans le torrent qui les entraînait, trouvés en contact avec les petits, ces derniers ont dû être brisés et réduits en poussière.

Il est certains os de mammifères même très-forts, qu'on ne retrouve jamais. Faut-il en conclure que ces os manquaient à leur charpente?

A l'époque où le torrent diluvien ravageait la terre, il a dû périr des millions d'oiseaux et de reptiles, et pourtant les fossiles d'oiseaux et de reptiles sont rares dans le diluvium; si l'on en trouve, c'est dans les terrains

tertiaires, dans les gypses et les marnes de cette époque.

Il est encore une cause de la rareté des débris humains parmi les dépôts d'os d'animaux ; c'est que les hommes, dans les convulsions de la nature, dans les périls qui menacent la vie de tous les êtres, sont ceux de ces êtres qui savent le mieux prévoir le péril, le combattre et s'y soustraire, et le torrent dévastateur qui enlève les troupeaux d'une vallée n'enlève pas toujours le berger.

Dans ces grands charniers de dépouilles modernes, dans ces terrains d'alluvions qui datent de nos jours ou d'une époque où les hommes étaient déjà nombreux, on ne trouve que peu d'ossements humains comparativement à ceux des animaux.

Les usages des hommes, notamment celui de brûler les cadavres, nous en avons déjà fait la remarque, ont dû aussi contribuer à faire disparaître leurs restes. Aujourd'hui l'agriculture et l'industrie en convertissant en engrais ou en noir animal tous les résidus des charniers et des abattoirs, pourraient faire croire à nos descendants, étonnés de cette disette d'ossements, que nous vivions à une époque où les animaux étaient peu multipliés.

Rien dès-lors de bien étrange à cette absence de débris humains dans les dépôts limoneux si riches en autres fossiles, et conséquemment dans le banc de Menhecourt.

Dans celui de l'Hôpital, l'étrangeté serait qu'il s'en trouvât lorsqu'il y en a si peu d'autres mammifères.



Que des œuvres des hommes, ces instrumens de pierre soient les seuls qui restent, la cause en est simple ; nous venons de l'indiquer : c'étaient en effet les moins attaquables par l'action du temps et de la décomposition, et surtout par celle des eaux qui mirent en mouvement tous ces débris. A ce choc des corps contre les corps, à ce frottement incessant des masses en mouvement, choc et frottement dont tous ces silex portent des marques, les silex seuls pouvaient résister.

Quant au temps qui s'est écoulé depuis l'instant où ils furent jetés par le torrent au point où nous les avons ramassés, instant qu'on doit considérer comme celui de la formation du banc, nul doute que ce temps ne soit séparé de notre époque par une période immense, peut-être par plusieurs révolutions, et que de tous les monumens connus, ceux que nous annonçons ne soient les plus vieux.

Mais qu'y a-t-il en ceci qui puisse choquer notre raison. Qui de nous ignore qu'il n'est point de terme à l'existence d'une forme inerte, quand cette forme est par sa nature, indissoluble et inoxidable, et qu'elle se trouve dans une situation où elle n'éprouve ni frottement ni choc. Or, depuis que le banc diluvien a pris son assiette, les objets qui y étaient enfouis sont restés immobiles ; un ou plusieurs déluges ont pu même passer dessus sans les atteindre. Le temps pour eux était donc arrêté. Cent siècles se sont ainsi écoulés sans qu'ils en conservent la trace ; et dans cent autres siècles, si les circonstances ne varient pas, ils seront encore les mêmes.

Tout cela, nous l'avons déjà dit; mais il est des choses, même évidentes, qu'on ne peut faire admettre qu'à force de les redire, parce qu'il est bien moins de choses incroyables, que de préjugés qui tendent à les faire considérer comme telles.

Un autre motif d'incrédulité, motif que nous avons également combattu, c'est la ressemblance des objets trouvés dans les bancs diluviens avec ceux qu'on attribue à des peuples dont nous foulons encore les traces, et qui n'ont précédé que de peu de siècles la civilisation moderne.

Nous avons répondu à ceci, qu'une figure ou forme, quand elle était devenue symbolique ou sacrée, pouvait se perpétuer indéfiniment. Qui sait si une partie des haches et couteaux trouvés dans les gissemens celtiques n'avait pas précédemment été retirée des bancs diluviens. Ce que nous faisons aujourd'hui, nos pères ont pu le faire, dans un autre but sans doute; mais, comme nous, ils ont pu distinguer les ouvrages de l'art de ceux de la nature, et recueillir ces anciennes haches, soit pour en faire des offrandes, soit pour leur servir de modèles.

Quoique nombreuses, ces objections ne seront pas les seules; mais à mesure qu'on nous les soumettra, nous nous efforcerons d'y répondre et de le faire d'une manière, sinon convaincante, du moins rationnelle.

Ce n'est pas que je ne sache combien il est facile, quand on suit une idée, de se laisser entraîner par ce qui tend à lui donner un corps, et de prendre un fantôme pour la réalité. C'est aussi dans cette crainte que me défiant de moi-même, j'en ai appelé aux lumières de

tous. Jusqu'à présent elles ne m'ont pas fait défaut, et j'ai vu plus d'un incrédule se rendre à l'évidence; c'est donc avec quelque garantie que je puis offrir ici ma conviction.

Avant d'aborder les questions difficiles, ou la description des objets qui pourront donner matière à controverse, nous nous occuperons des morceaux qui ne peuvent offrir aucun doute, et nous commencerons par les instrumens en corne de cerf et en os qui tous appartiennent à la période celtique.

---

## CHAPITRE XIV.

Descriptions et explications des planches.

Instrumens celtiques en corne de cerf.

Cette nomenclature ne sera pas celle de tous les morceaux que nous avons recueillis. Je laisserai de côté ceux dont l'origine est douteuse ou qui se trouvent sans analogues. Je m'attacherai principalement aux formes types, ou à celles dont on remarque fréquemment les semblables; car il est des ébauches où la main de l'homme n'est pas toujours visible au premier coup d'œil. Ici la certitude ne s'acquiert que par la répétition des mêmes faits; or ce n'est que par l'examen comparatif des similaires, et plus encore par l'analogie de leur gissement, de leur entourage et de la position où on les trouve ordinairement, qu'on peut s'assurer que l'œuvre n'est pas accidentelle, ou que c'est une œuvre véritable, résultat d'un plan, d'un labeur, bref d'une intention humaine.

La démonstration ou l'évidence des signes n'existe donc ici que dans leur grand nombre. Des morceaux trouvés isolés seraient insignifiants et, sauf de rares exceptions, ne sauraient être présentés ni comme preuves, ni même comme indices.

C'est cette règle qui nous guidera dans les descriptions que nous allons entreprendre et quand nous nous étendrons sur un fait, c'est qu'il offrira toutes les garanties désirables ou que son origine n'aura rien de problématique. Dès-lors, s'il est contestable dans ses conséquences, il ne le sera jamais dans son principe ou dans sa réalité.

Nous avons d'abord voulu diviser ces descriptions par époques; mais nous avons vu que certaines formes usuelles ou symboliques étaient, par suite des mêmes besoins, des mêmes idées, ou simplement par tradition, par habitude, devenues comme inhérentes à l'existence de l'homme en société.

Nous poserons en première ligne ces pierres qu'on désigne sous le nom de *haches* ou *coins*, ustensiles d'abord, armes ensuite, puis symboles religieux, enfin signes monétaires et moyens d'échange. On les retrouve de siècle en siècle, à toutes les périodes de la famille humaine, et, pour ainsi dire, depuis les premiers âges du monde jusqu'à nos jours.

Rencontrées ainsi dans tous les pays, dans tous les terrains et à toutes les profondeurs, ces haches ne sauraient préciser aucune époque: elles se rattachent à toutes, elles peuvent remonter aux siècles les plus reculés ou se rapprocher des temps modernes. Si j'avais

entrepris de les décrire d'après leur âge, en établissant cet âge d'après chaque gissement, il aurait fallu revenir sans cesse sur des objets de même nature et vous fatiguer de redites dont il n'y a peut-être déjà que trop dans ce livre.

Laissant donc les divisions de détails ou de dates qui ne pourraient être que fort hasardées, nous trancherons la question en deux grandes périodes : *période celtique*; *période diluvienne*.

Dans chacune nous vous présenterons les morceaux par catégorie de formes. La période diluvienne ne comprendra que ceux des bancs diluviens.

Dans la période celtique seront réunis tous les autres, c'est-à-dire les objets extraits des sépultures celtiques ou des tourbières et autres terrains antérieurs à l'époque gallo-romaine.

Quelques-uns de ces derniers morceaux ont été ramassés sur le sol et en-dehors de la vallée de Somme, mais c'est le petit nombre, et nous aurons soin de les indiquer.

Les planches ainsi que les chapitres seront divisées en celtiques et diluviennes, et la série de numéros qui recommencera par chaque chapitre, conduira facilement à la représentation de l'objet.

Ces mêmes planches, chacune dans sa spécialité, offriront autant que possible, sous un seul numéro, plusieurs analogues d'un type, ce qui facilitera encore les rapprochemens comparatifs entre les similaires des deux époques. J'ai déjà dit que les ressemblances étaient frappantes et j'en ai indiqué la cause.

Après la description des armes et ustensiles en os,

puis en pierre, nous passerons aux formes symboliques et aux représentations d'animaux que nous diviserons également en celtiques et en diluviennes.

Dans ces formes symboliques, nous comprendrons celles qui nous ont paru être, en miniature, les types primitifs de ces dolmens, menhirs, pierres levées qu'on rencontre dans toute l'Europe, mais surtout en Angleterre et en Basse-Bretagne, et nous donnerons dans un chapitre spécial et par une série de dessins, les indications que nous avons obtenues sur ce sujet qui, d'ailleurs, reste à étudier, car nous n'avons pu que l'effleurer.

Malgré notre désir de réduire le nombre de ces descriptions qui, surtout pour des morceaux de même classe, présentent nécessairement beaucoup de monotonie, ce nombre est encore trop grand; aussi vous rappellerai-je que ce n'est pas chose à lire de suite, mais seulement à consulter lorsque les dessins ne pourront rendre tous les détails ni donner une idée complète de l'objet.

Qu'on nous pardonne ce préambule, il était nécessaire. Je reviens aux descriptions.

Nous avons vu que les ustensiles en bois, en coquillage, en os ont été les premiers dont les hommes aient fait usage. Les ustensiles en bois, sauf de rares exceptions, n'existent plus. Ce sont donc ceux en os ou plutôt ceux en cornes et bois de ruminans qui seront l'objet de ce chapitre.

La quantité d'ossemens de cerfs que contiennent les tourbières de la Somme, prouve que ses rives étaient couvertes de forêts, et que ces animaux y étaient fort

communs. Il y en avait même, si l'on en juge à leur ramure, d'une taille bien supérieure à celle des cerfs d'aujourd'hui.

On en voyait aussi de fort petits dont l'espèce est également détruite.

Les chevreuils, ainsi que quelques quadrupèdes aquatiques, loutres et castors, n'étaient pas moins abondans, et il est à croire que la chasse de ces animaux, que celle des bœufs ou urus, et surtout des sangliers dont les débris sont plus nombreux encore, faisait la principale occupation de ces anciens peuples. Non-seulement ils se nourrissaient de leur chair, mais ils utilisaient leurs os, leurs dents et leurs ramures, pour en faire des ustensiles de ménage ou des instrumens de guerre et de chasse.

Nous allons parler d'abord des objets en corne ou bois de cerf.

Je commencerai par les gâines de haches comme étant le plus connues. Ces gâines ont été souvent décrites. On en avait trouvé qui étaient munies de leur pierre, mais jamais avec leur manche.

J'ai dit, au chapitre XII, comment le 27 mai 1842 j'avais découvert sous la tourbe, à 3 à 4 mètres au-dessous du niveau de la Somme, dans le gissement celtique de la Portelette, deux haches avec gâine, pierre et manche. Depuis j'en ai trouvé d'autres. Voici la description des deux premières :

La gâine n° 1, planche I, coupée dans le bois d'un cerf-dix-cors, ou vieux cerf, est longue de 18 centimètres, large de 6 à une extrémité, de 3 1/2 à l'autre. Autour de l'ouverture destinée à recevoir la pierre, règne



une ligne légèrement creusée, probablement comme ornement. Le trou transversal, ou celui du manche, est ovale. La hache est en silex gris mêlé de blanc. Elle est polie dans toute sa longueur, mais le tranchant est ébréché comme s'il avait servi à frapper sur un corps dur. La longueur est de 8 centimètres 12, la largeur de 5. A l'extrémité opposée à la pierre, on aperçoit les restes d'une dent brisée qui a dû être une défense de sanglier. Elle est fortement fixée dans la corne. Il n'en est pas de même de la hache qui n'a pu jamais l'être bien solidement, et d'autant moins qu'elle est polie partout; on croirait presque qu'elle était destinée à être lancée à l'aide de la gaine.

Le manche n° 1<sup>A</sup>, a 60 centimètres de longueur. Il n'a pas été plus long; mais depuis qu'il a été exposé à l'air, il est réduit à moitié de sa grosseur par l'effet de la dessiccation et de la perte de plusieurs éclats. La circonférence n'est donc plus que de 7 centimètres, et il est loin de remplir la cavité de la gaine. Cependant on s'aperçoit qu'il a dû être, comme elle, de forme ovale. Il est fait d'une branche de chêne négligemment travaillée; la poignée seule paraît avoir été un peu mieux soignée. Les deux extrémités sont durcies au feu.

Une autre gaine presque semblable était à côté de la première, et c'est encore un bois de vieux cerf dont les rugosités n'ont été que légèrement adoucies. Il ne règne pas de cordon autour de l'ouverture principale, et le trou du manche est percé moins nettement que dans l'autre. On voit que l'ouvrier était peu expert et qu'il a tatonné

sur la longueur à donner à son instrument ; il avait tiré une ligne à 3 centimètres plus haut que la longueur présente qui est de 21 centimètres, et de 25 quand elle est armée de sa hache. Cette gaine, de même que la précédente, est un peu courbée par suite de la forme de l'andouiller. Sa largeur a sa grande ouverture est de 7 centimètres 1½, à sa plus petite de 3 1½. Le trou transversal a 3 centimètres de longueur et 25 millimètres de largeur. Je n'ai pu conserver que la poignée du manche en bois ; les autres fragmens se sont décomposés en séchant. Ce manche a dû avoir à-peu-près la même dimension que l'autre, mais il était plus fort, et, par ce qui en subsiste, on voit qu'il a été plus soigneusement travaillé.

La hache que contenait cette gaine a peu servi et n'est point ébréchée. La partie opposée au tranchant est brute ; aussi tient-elle mieux dans sa gaine que la précédente. Elle est en silex gris. Sa longueur est de 9 millimètres 1½, sa largeur de 6, au tranchant. On voit qu'une dent, probablement de sanglier, a dû être à l'extrémité opposée ; mais je ne l'y ai pas trouvée.

Une troisième de ces gaines emmanchée, ne diffère des autres que parce qu'elle est plus petite. Il ne reste de la pierre, également en silex gris, que la partie enclavée dans la gaine ; l'autre moitié a été brisée.

Le manche est en bois de bouleau qui a la propriété de se conserver longtemps quand il est garanti par

\* Je ferai ici la remarque que la confection du trou transversal était l'opération dernière de la fabrication des gaines, et j'en ai trouvé maintes fois où ce trou manquait.

son écorce. Quoiqu'il ait perdu une partie de sa longueur, ce manche est encore de 61 centimètres. Il ne porte d'autre trace de travail que d'avoir été arrondi à l'une de ses extrémités et passé au feu.

Une autre gaine, trouvée également emmanchée, diffère des autres en ce qu'elle est armée, à l'extrémité opposée à l'ouverture qui portait la pierre, de deux dents ou de deux pointes de corne dont il reste encore une partie ; elle est dessinée sous le n<sup>o</sup> 1<sup>B</sup>.

Depuis, j'ai encore découvert de ces gaines ayant, à côté d'elles, des fragmens de bois qui évidemment étaient des restes de manche.

Ces manches en bois n'étaient pas les seuls employés pour les haches ; j'ai lieu de croire que des morceaux de corne de cerf polis, que j'ai quelquefois ramassés près des gaines, avaient servi à les emmancher.

Sous le n<sup>o</sup> 2, est, ajusté à une hache, l'un de ces manches en corne de cerf que j'ai extraits du gissement cinéraire de la Portelette, en août 1838. Il était sous la tourbe et le tuf, à plus de 7 mètres de la superficie. A côté, était une gaine endommagée, dans laquelle il s'adapte assez bien.

Ce manche n'a pas, comme les gaines que nous venons de décrire, conservé ses rugosités : il a été soigneusement poli. La longueur est de 21 centimètres ; il est un peu brisé, et doit en avoir eu 23 ou 24. La circonférence à la poignée est de 13 centimètres. Il s'amincit vers l'extrémité destinée à entrer dans le trou transversal de la gaine dont il prend la forme ovale. J'ai trouvé aussi de ces manches courts, en bois. Je pense qu'ils devaient servir au même usage.

La coupe des gâines change peu. Je vais pourtant indiquer quelques variétés.

La plus saillante est celle dont j'ai déjà donné la description, et qui a été trouvée à Mareuil, munie de sa pierre. Son ouverture transversale n'est point ovale; c'est un carré long. Cette gâine dessinée n° 2<sup>a</sup> n'a plus de rugosités : elle est soigneusement polie et revêtue d'une sorte de vernis noir produit peut-être par la tourbe ou par une dissolution de charbon; c'est la seule que j'aie vue ainsi colorée. Je la crois moins ancienne que les premières.

Une autre particularité de ce morceau, c'est que l'extrémité opposée à la hache n'est pas creusée et n'a pu comme d'habitude recevoir une dent de sanglier ou une autre pierre. Ce côté arrondi et plein ne pouvait servir que comme marteau.

Son analogue n° 2<sup>b</sup> est aussi en corne de cerf polie et durcie par quelque procédé ou quelque accident que je ne puis expliquer. Sa dureté est celle des os les plus compacts, et son poids de 43 hectogrammes m'a paru extraordinaire relativement à ses dimensions de 21 centimètres de hauteur sur 15 1/2 de circonférence à sa plus grande épaisseur. Elle a été trouvée en janvier 1844, sous la tourbe, à 2 mètres de profondeur au-dessous du niveau de la Somme, à la porte d'Hocquet.

La couleur n'en est pas noire; elle a cette teinte brune que j'ai remarquée dans tous les os qui ont acquis ce poids et cette dureté. Son ouverture transversale n'est point au milieu comme dans les gâines ordinaires : elle s'arrête à 6 centimètres de l'une de ses extrémités. Cette

ouverture est aussi un carré long de 42 millimètres, et large de 20. Les parois en sont tranchées si nettement, qu'on croirait qu'ils l'ont été avec du fer. Le gros bout, ou celui qui ordinairement reçoit la hache, n'est pas creux. Arrondi d'un côté et un peu aplati de l'autre, il figure assez bien la crosse d'un pistolet, ou le manche d'un couteau de chasse. Il devait servir de masse ou de marteau.

L'extrémité opposée est moins épaisse d'un tiers. Elle est brisée; cependant elle n'a dû être ni beaucoup plus longue ni beaucoup plus large, et le creux de 25 millimètres qu'elle présente, peut résulter aussi bien d'un accident que d'une intention. Dans tous les cas, ce creux ne pourrait contenir qu'une très-petite hache sans proportion avec le reste. Nonobstant sa pesanteur relative, cet instrument ne devait être bien dangereux ni comme hache ni comme assommoir. C'était probablement une arme de parade ou de sacrifice.

Un fragment, provenant des fouilles de la Portelette, a appartenu à un outil à peu près semblable; seulement le trou transversal est rond au lieu d'être carré.

Le n° 3 a été taillé dans la ramure d'un cerf très-fort. Sa longueur, de 18 centimètres 1½, a dû l'être de 20 à 22, car il est brisé d'un côté. Ce côté a 4 centimètres de largeur; il est creux et devait recevoir une petite hache ou une défense de sanglier, peut-être deux comme les portent quelques gâines.

Le côté opposé à la hache est plein et fortifié encore par un nœud ou racine d'andouiller. Sa plus grande largeur est de 9 centimètres. La bouche transversale est

un ovale long de 43 millimètres, large de 28. La corne de cerf lourde, compacte, a conservé toutes ses aspérités. Cet instrument pouvait servir comme casse-tête. Il provient aussi des fouilles de la Portelette.

Son analogue n° 3<sup>A</sup> n'en diffère que parce que le trou transversal est rond au lieu d'être ovale, et qu'il est placé à l'une des extrémités.

La gaine n° 4, contre l'ordinaire, est droite et largement ouverte à chaque bout, ce qui annonce qu'elle a dû recevoir deux haches, dont l'une à large tranchant qu'aidait à maintenir une partie d'andouiller ménagée près de l'ouverture. La longueur totale de l'instrument est de 17 centimètres; la largeur, au centre ou à l'endroit le plus étroit, de 3 1/2. L'ouverture transversale est un ovale allongé très-régulier. Cette gaine à demi polie, est en corne de cerf, lourde et solide bien que creusée dans toute sa longueur, probablement par suite d'une décomposition interne.

On peut ranger dans la même catégorie deux gaines dont j'ai déjà parlé, et qui ont été trouvées près de Picquigny, par M. Ludovic du Liège. Sans différer essentiellement des premières, quant à la forme, ces gaines sont remarquables par une sorte d'arabesque au pointillé qui leur sert d'ornement. On peut les voir au Musée d'Amiens.

Le n° 5 ne peut s'appeler gaine, car il n'a d'ouverture que pour recevoir le manche. Cette ouverture, presque ronde, au lieu de traverser la corne en droite ligne, la traverse obliquement; elle est faite avec un soin particulier. La corne très-compacte est demeurée pleine dans toute sa longueur, sauf l'ouverture du manche.

Cette longueur est de 17 centimètres, l'épaisseur de 3, la courbe ou l'arc que forme l'instrument de 2, et sa largeur, du côté opposé à la pointe, de 7.

Cette pointe tranchée en biseau de 3 centimètres de largeur, ne pouvant ni couper ni piquer, était une sorte de marteau ou casse-tête.

Ce morceau provient du gissement de la Portelette. Il était enfoui moins profondément que les autres, et, à la netteté de la coupure de l'ouverture transversale, on peut le croire moins ancien.

Le n° 6 est l'extrémité d'un andouiller. Sa longueur est de 25 centimètres; sa circonférence, à la base, de 11. Il n'a pas été poli; seulement sa pointe a été grossièrement amincie. Il présente la courbe d'une pioche dont il a la forme, et dont peut-être il avait l'emploi; ce qui l'indique, c'est un trou transversal, percé à 5 centimètres de la base, servant à l'emmancher; le manche, formant équerre avec l'instrument, le rendait propre à remuer la terre.

Le n° 7 est fabriqué avec le merrain ou la partie du bois qui touche à la tête du cerf, et ce bois a dû appartenir à un individu d'une très-petite espèce, si l'on en juge par les andouillers dont il reste encore une portion. L'instrument ne se termine pas en pointe, mais en sifflet arrondi et poli peut-être par l'usage. Sa longueur est de 23 centimètres, sa largeur de 6 à la base, et de 2 1/2 à la pointe. Le trou transversal du manche est à 7 centimètres 1/2 de sa base. C'est peut-être encore un outil de jardinage, une pioche dont le gros bout servait, comme marteau, à briser les mottes de terre.

Je ne m'explique pas bien quelle était la destination du n° 8, trop petit pour être utilisé comme arme ou instrument d'agriculture. Sa longueur n'est que de 11 centimètres 1½; sa plus grande largeur d'un peu moins de 3. Il est fait d'un morceau d'andouiller demi-poli. Contre l'ordinaire, le trou transversal n'est point ovale, il est rond: son diamètre est de 15 millimètres. Peut-être était-ce une pioche semblable au n° 6 et qui aura été brisée ou usée. Ce morceau, comme le précédent, a été extrait du gissement celtique de la Portelette.

J'avais pris d'abord le n° 9 pour un de ces manches courts destinés aux gaines de haches; mais en l'examinant, j'ai vu qu'il avait eu un autre emploi: légèrement recourbé d'un côté, taillé en biseau de l'autre, poli avec soin dans la partie concave, poli également dans la partie convexe, c'est un instrument qui semble avoir été inventé pour séparer la peau des chairs, sans déchiqueter cette chair, ni percer ou endommager la peau sous laquelle il devait glisser.

Sa matière est le bois d'un cerf dix cors; sa longueur est de 23 centimètres; arrondi en ovale au centre, et aplati d'un côté à chaque extrémité, sa plus grande largeur est de 5 centimètres. Il a été trouvé ainsi que les précédens à la Portelette, à 3 ou 4 mètres au-dessous du niveau de la Somme, sous la tourbe et le tuf, et au milieu des cendres, des charbons et des vases celtiques.

Un peu plus loin, dans le lit d'un bras de la Somme, dit Maillefeu, on a recueilli un autre de ces instrumens formé d'un tibia, et qui paraît avoir eu la même destina-



tion; mais n'ayant pas la certitude qu'il tienne à l'époque celtique, je ne le fais pas figurer dans ces descriptions.

Le n° 10 est encore un de ces outils dont il est bien difficile de déterminer l'usage. J'en ai rencontré en 1838, dans le gissement celtique de la Portelette, deux analogues faits avec la partie du bois rapprochée de la tête du cerf; ils ont la dimension et presque la forme d'un verre à pied. Celui que je décris, un peu plus long et un peu moins large que l'autre, a 17 centimètres de hauteur. Son ouverture ovoïde a 5 centimètres dans sa longueur et 3 dans sa largeur. Cette ouverture est creusée perpendiculairement jusqu'à la profondeur de 8 centimètres, profondeur qui est exactement la même dans l'autre instrument.

Le creux paraît avoir été destiné à recevoir une hache en pierre, et les parois intérieures annoncent, par des traces de frottement, que cette hache ou quelque autre corps dur y a été introduit et en a été retiré plusieurs fois.

Dans l'un et l'autre, l'extérieur est poli, puis la corne se montre avec toutes ses rugosités jusqu'à 5 centimètres de ce bord. Ensuite la corne est réduite de 2 millimètres dans sa circonférence et polie de nouveau jusqu'à son extrémité; cette extrémité qui va en se rétrécissant, mais sans former de pointe, conserve une largeur de 2 centimètres.

La partie sans rugosités servait à porter l'instrument ou à le fixer, dans un autre objet, au moyen d'un trou pratiqué à cet effet et qui alors était ovale comme les ouvertures transversales des gâines.

A quoi pouvait servir cet outil? Était-ce à lancer la

hache? On peut sans doute l'employer ainsi; mais la hache une fois lancée, il devenait inutile. S'il servait à lancer quelque chose, c'était probablement des pierres communes. Peut-être aussi n'était-ce pas une arme, mais un manche ou un support pour recevoir les torches de cire ou de bois résineux. Cette version pourrait être admise puisqu'il a été trouvé près d'un vase cinéraire et au milieu de cendres et de charbons, et que dès-lors on peut croire que c'est à l'aide de ces manches qu'on mettait le feu au bûcher, et qu'ensuite on les enterrait avec l'urne.

Non loin de l'un de ces deux morceaux se trouvait une hache en silex qui s'y ajuste assez bien. Voilà pourquoi celui-ci a été dessiné joint à cette hache. Je ne puis d'ailleurs affirmer qu'il lui appartienne effectivement.

Le n° 11 qui provient du même lieu que les précédens est moins définissable encore, et quoiqu'il en diffère peu, il n'a pu être employé au même usage. S'il a servi de gaine, c'est à un couteau ou à une très-petite hache; mais ce n'était vraisemblablement pas sa destination, car alors à quoi bon l'espèce de bec d'aigle dont il est armé et qui lui donne l'apparence d'une tête d'oiseau? La partie supérieure de cette tête est polie avec un grand soin dans une largeur d'un centimètre et demi. La corne de cerf conserve toutes les rugosités dans une longueur de 4 centimètres; puis dans un espace de 7 centimètres, c'est-à-dire jusqu'à son extrémité, elle a été taillée à petits coups dont on distingue chaque trace. La longueur entière de l'instrument est de 12 centimètres 1/2. Il est complètement rond à son bout le

plus étroit, dont la circonférence est de 8 centimètres. Cette circonférence a dû être triple du côté de la tête ou de l'ouverture, mais il en manque une partie.

Le n° 12 a aussi été recueilli à la Portelette, sous la tourbe et dans le tuf, à 3 ou 4 mètres au-dessous du niveau de la rivière. C'est encore une espèce de gaine sans trou transversal. Le creux longitudinal a la figure d'une gueule de four, ou celle d'un poisson dont la mâchoire inférieure excéderait d'un centimètre la mâchoire supérieure. Cette forme en biseau, large et ouverte, a été faite avec intention si l'on en juge à sa régularité, bien que l'effet destructeur du tuf l'ait rendue rugueuse. La largeur de ce creux longitudinal est de 3 centimètres sur 3 1/2 de hauteur; sa profondeur a dû s'étendre jusqu'au milieu de l'instrument, qui présente une courbe de 3 centimètres, et dont la plus grande longueur est de 18. Il a dû être plus long, mais il est brisé à l'extrémité opposée à son ouverture.

Cette ouverture n'a pu être destinée à recevoir une hache ou un couteau; elle n'a la forme ni de l'une ni de l'autre. C'est plutôt une défense de sanglier qu'elle servait à emmancher.

Un autre instrument trouvé au même lieu ne diffère du précédent que parce que son entrée est plus ronde, plus étroite et qu'elle paraît bien positivement avoir été faite pour recevoir la dent canine d'un animal de la taille d'un loup ou d'un chien. Ce morceau est, comme l'autre, courbé en arc et quoiqu'il n'ait que 16 centimètres de longueur, il est complet. L'extrémité opposée à la bouche est également creuse; mais je crois que

c'est accidentellement et par la décomposition de la corne.

Le n° 13, formé d'un andouiller et d'un fragment de la partie du bois qui touche la tête, peut se passer de description; il a été fait pour servir de marteau et convient parfaitement à cet usage.

Sous le n° 13<sub>A</sub>, est un autre outil composé de deux andouillers et qui a dû avoir le même emploi. On voit que la partie servant de masse a été creusée pour y adapter une pierre.

La destination du n° 14 n'est pas plus problématique. C'est une pioche faite d'un seul morceau de bois de cerf, au moyen d'un andouiller et du merrain qui forme le manche. Ce manche dont il ne reste qu'une portion longue de 20 centimètres, a été poli en partie, mais moins soigneusement que l'andouiller figurant le fer de la pioche, long de 17 centimètres. C'est un ustensile de jardinage, assez remarquable en ce qu'il prouve que les Celtes, tout peuple chasseur qu'ils étaient, n'étaient pas complètement étrangers à l'agriculture.

Le n° 15 est encore un outil à deux dents, ou de herse à main, ayant la même destination que le précédent. Son manche, fait d'un andouiller long de 32 centimètres, pouvait être utilisé comme plantoir.

Les deux instrumens dessinés n° 16 forment fourche; l'un semble le diminutif de l'autre, et ils devaient servir aussi à remuer la terre ou à en extraire des racines. Le premier a pu être employé comme arme, car à l'extrémité opposée à la fourche, on a laissé un andouiller coupé à 3 centimètres de la racine, et creusé

de manière à recevoir une hachette ou un couteau. Cependant il est possible que ce creux soit l'effet de la décomposition intérieure de la corne. Ce morceau a 31 centimètres de longueur. Son analogue n'en a que 14, mais il est poli avec quelque soin.

Le n° 17, petite pelle longue de 25 centimètres, large de 6 à la tête, de 3 au manche et trop faible pour fouiller la terre, était probablement un instrument de ménage, un meuble de la cuisine primitive. Il est fort mal travaillé et, sans son entourage et sa position dans un gissement celtique, il n'aurait probablement pas attiré mon attention.

J'aurais pris également pour un accident, tant le travail en est grossier, le morceau n° 18, si je n'en avais pas trouvé d'autres semblables et en grand nombre. Ils sont généralement fabriqués avec la base du bois de cerf ou le merrain. A tous on a laissé une portion de l'andouiller, de la longueur de 4 à 5 centimètres; puis on a scié le bois principal à moitié de son épaisseur, pour en faire une sorte de lame qui se rétrécit pour finir en une pointe émoussée, mais épaisse et forte.

Cet instrument servait probablement à percer la croûte du sol et à en extraire les bulbes et racines. Le plus grand de ceux que j'ai sous les yeux, a 22 centimètres de long; la base de la corne en a près de 9 de diamètre: il a dû dès-lors appartenir à un cerf très-fort. Les autres varient dans leur longueur de 14 à 18 centimètres. Ils proviennent tous des gissemens celtiques d'Abbeville ou des environs.

Le n° 19 poli ou usé dans toute sa longueur de 28

centimètres, et qui décrit une courbe de près de 6, n'a que 9 centimètres de circonférence. Il est terminé par un trépied au moyen duquel il peut tenir debout. Dans cette position, il ressemble à un oiseau du genre outarde, qui, caché dans les roseaux, ne montrerait que son cou et sa tête. Cette tête a été travaillée avec soin, et on y voit les traces de l'outil de pierre ou de coquille dont usait l'ouvrier. La longueur totale du morceau, y compris le bec légèrement recourbé, est de 30 centimètres.

Deux autres analogues, de la hauteur de 34 à 35 centimètres, sur 12 à 13 de circonférence, sont mieux conservés que le premier; l'intention y est plus manifeste encore. Ils posent également sur trois pieds, évidemment disposés à cet effet. L'autre extrémité figure bien la tête d'un oiseau au col long et au bec court.

Ces instrumens n'étant pas propres à remuer la terre, ni à être employés comme armes, je serais tenté de croire que placés dans les marais entre les herbes, ils servaient d'appeaux pour attirer les autres volatiles.

Le n° 20 était-il aussi un appeau? Il est pareillement pourvu d'une tête, non plus avec un bec, mais avec un museau. Cette tête creusée avec intention, a dû contenir quelque chose, une dent, une pierre, un autre os.

Ce morceau est brisé, mais sa longueur n'a pu être réduite de beaucoup. Un andouiller dont il reste encore 8 centimètres, était au centre et taillé de manière à maintenir fiché en terre l'instrument dans une position horizontale. Il imite alors assez bien la figure d'un petit

quadrupède qui marche ou se glisse dans l'herbe. Je n'affirme pas que telle ait été l'intention, mais c'est la première idée qui se présente à tous ceux qui examinent cet étrange outil. Sa longueur est de 28 centimètres; il n'a pu en avoir plus de 29 ou 30. Sa circonférence est de 14.

On trouve fréquemment dans le gissement celtique, des andouillers détachés du bois et qui ont été aiguisés et polis. Quelques-uns sont assez aigus pour servir de lance, ainsi que l'indique la figure 21.

Ceux qui sont fabriqués avec moins de soin et qu'on rencontre en plus grand nombre sont des instrumens de ménage ou de jardinage. Tel est celui n° 21<sup>A</sup>, dont la longueur est de 36 centimètres, et qui se termine par une espèce de masse pouvant servir à assommer de petits animaux.

Le gissement du Pont-des-Prés, voisin de celui de la Portelette, m'a procuré plusieurs outils ayant à peu près les formes des précédens; mais ils sont percés transversalement, non pour y mettre un manche, car ces ouvertures n'ont que 6 à 8 millimètres de diamètre, mais pour y passer un lien. Dans l'un de ces morceaux, long de 23 centimètres, le trou est à 6 centimètres de la base; il n'a pas été creusé avec le fer. L'instrument est très-ancien.

Son analogue, trouvé dans la Somme et dont l'ouverture n'est qu'à un centimètre de la base, offre moins de garantie quant à l'origine.

Il en est de même d'un troisième morceau percé dans toute sa longueur, de manière à servir de trompe.

La netteté de la coupure annonce l'emploi d'un tranchant métallique.

Le n° 22 est l'andouiller principal du bois d'un cerf d'une petite espèce. Cet andouiller, bien que brisé à la pointe et formant arc, a encore 19 centimètres de longueur, et son arc offre une courbe de 20 millimètres. Il est poli et tellement réduit par le grattage, que sa circonférence n'est que de 5 centimètres. Dur et compact, il devait être très-propre à percer, Etait-ce sa destination? C'est ce qu'il est difficile de décider.

A 5 centimètres avant l'endroit où il a été rompu, on aperçoit une suite de marques ou d'entailles transversales au nombre de dix-huit, faites certainement avec intention. Au-dessous, on en voit dix autres plus petites et ressemblant à des astérisques ou à des points. Ceci serait peu digne de remarque sur un instrument moderne ou d'une antiquité moins reculée; mais à une époque où tout manque, on se rattache aux moindres circonstances. Ces marques régulièrement alignées, mais espacées inégalement, ont peut-être été posées pour établir un compte et un mémorandum.

En 1845, j'ai trouvé sur l'autre rive de la Somme, deux instrumens de forme analogue. Ils sont aussi en corne de cerf fort amincie, longs, l'un de 17 centimètres, l'autre de 13; leur diamètre est de 12 millimètres. Ils sont taillés sans soin et semblent pourtant l'avoir été avec un instrument de fer ou de bronze; je les crois donc bien moins anciens que le premier. Ils n'étaient enfouis qu'à un mètre de profondeur, à peu



près au niveau de la rivière, et entourés de poteries romaines et gallo-romaines. Le plus grand présentait aussi à ses extrémités quelques lignes transversales.

Le n° 23, qui était à la Portelette, sous la tourbe, à 3 ou 4 mètres au-dessous du lit de la Somme, se compose de quatre fragmens de corne de cerf grossièrement arrondis, puis percés par le milieu. Leur diamètre est de 3 centimètres. Ici le plan de l'ouvrier est évident : c'est un collier qu'il a voulu faire. Il y avait sans doute un plus grand nombre de grains, mais ils n'ont pu être retrouvés.

Parmi ceux qui sont représentés, il en est un dont la forme diffère des autres : il est oblong, sa longueur est de 7 centimètres, et son diamètre d'un et demi ; il est percé de la même manière que les précédens, et faisait sans doute partie de la même parure.

Ce collier, tout grossier qu'il est, n'est pas sans valeur comme objet d'archéologie ; c'est probablement un des plus anciens qui existent.

J'avais pris le n° 24 pour un fragment de ce même ornement ; mais le trou qui le traverse, dont le diamètre est de 14 millimètres, est beaucoup trop grand pour avoir servi à passer un lien. Ce morceau dont la longueur est d'un peu moins de 6 centimètres, et dont la circonférence est de 9, avait donc un emploi différent.

A côté, en était un autre, long de 45 millimètres, en ayant 16 de diamètre à sa base et s'amincissant en fuseau. Il s'adapte fort exactement au trou du premier outil qu'il ferme comme un bouchon.

Sous le même n° sont des fragmens d'andouiller

longs de 6 à 8 centimètres sur 3 à 5 de largeur, taillés assez soigneusement et arrondis à chaque extrémité. Il est difficile de savoir à quoi ils pouvaient servir; peut-être voulait-on aussi en faire des ornemens.

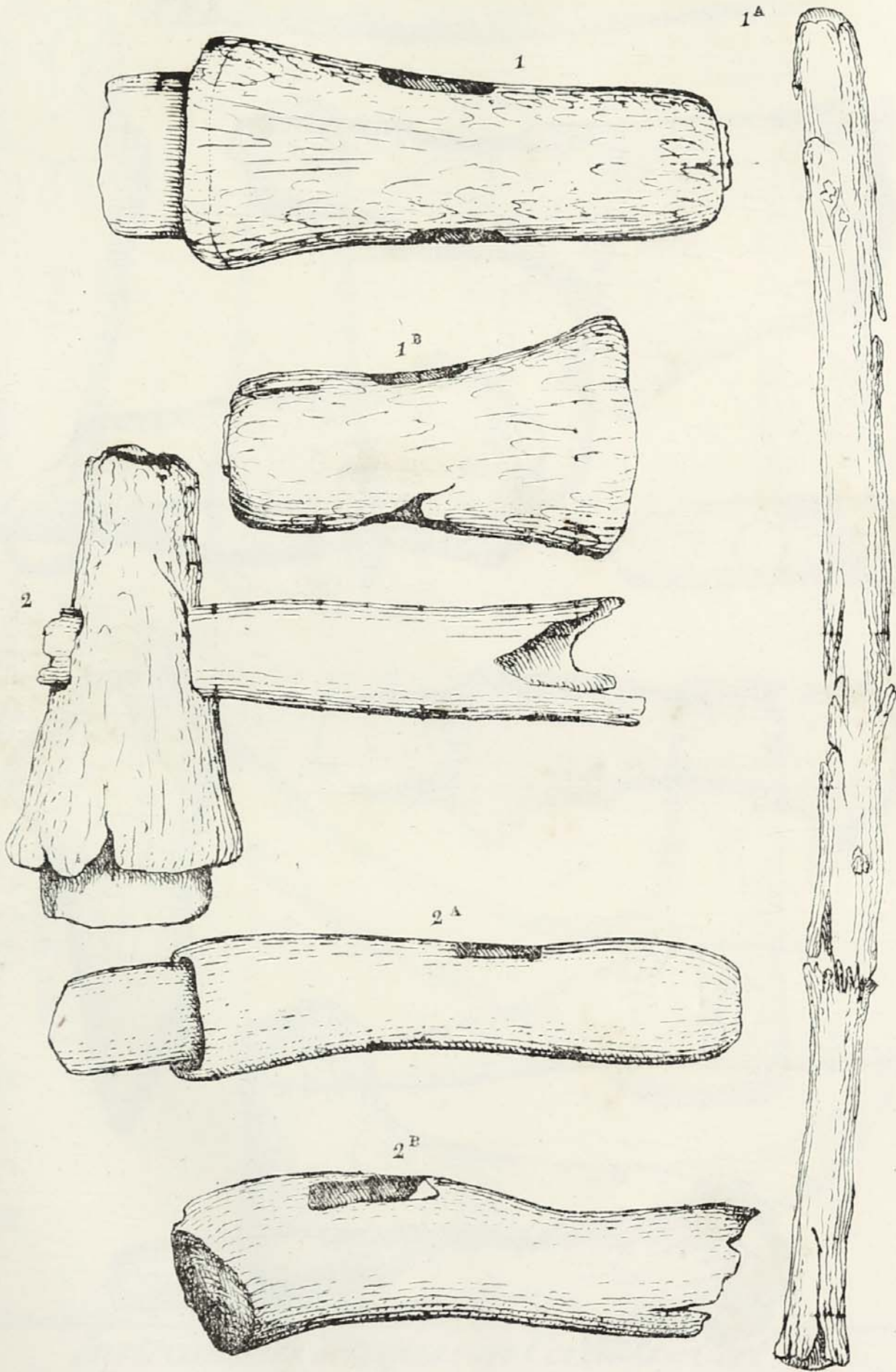
Nous avons placé hors ligne, à cause de leur origine, deux morceaux représentés sous le n° 25.

J'ai dit que, malgré mes recherches, je n'avais pas rencontré dans les bancs diluviens d'os évidemment travaillés. Mais le 6 novembre, les ouvriers de la sablière de Menchecourt m'ayant apporté un certain nombre d'ossemens fossiles provenant de cette sablière, je remarquai avec étonnement que deux de ces os étaient ouvrés. Ayant demandé aux porteurs de quelle couche ils provenaient, ils me dirent que c'était de la troisième et d'une profondeur de 4 mètres.

Leur forme est celle d'un fuseau très-allongé. L'un est parfaitement droit; l'autre est un peu recourbé vers son extrémité; tous les deux finissent par une pointe émoussée. Leur longueur est de 14 à 15 centimètres; leur diamètre de 10 millimètres. Ils sont faits avec des fragmens d'andouillers de cerf. Évidemment très-anciens, ils ont toute l'apparence des fossiles parmi lesquels ils étaient; mais le sont-ils eux-mêmes? Sont-ils anté-diluviens? Je n'oserais l'assurer.

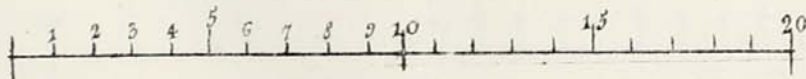
Dans le chapitre suivant nous examinerons une autre série d'ustensiles dont la substance animale est également la matière première.





*Moss de gwindau*

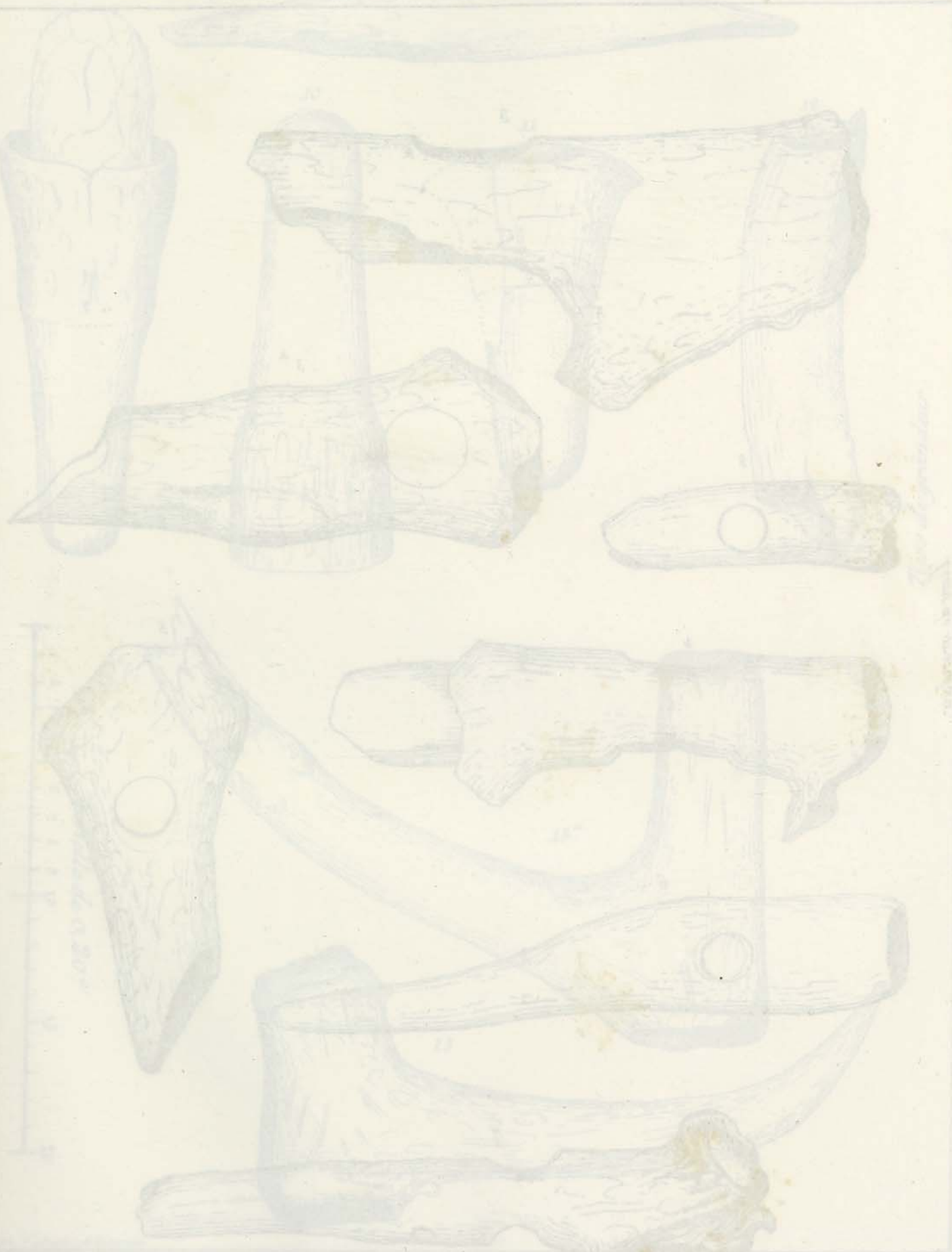
*Echelle de 0,20<sup>c</sup>*



*Lion Vitoux Abbaye*



INDUSTRIE PROMPTUE CHAP. XIV. PL. III.

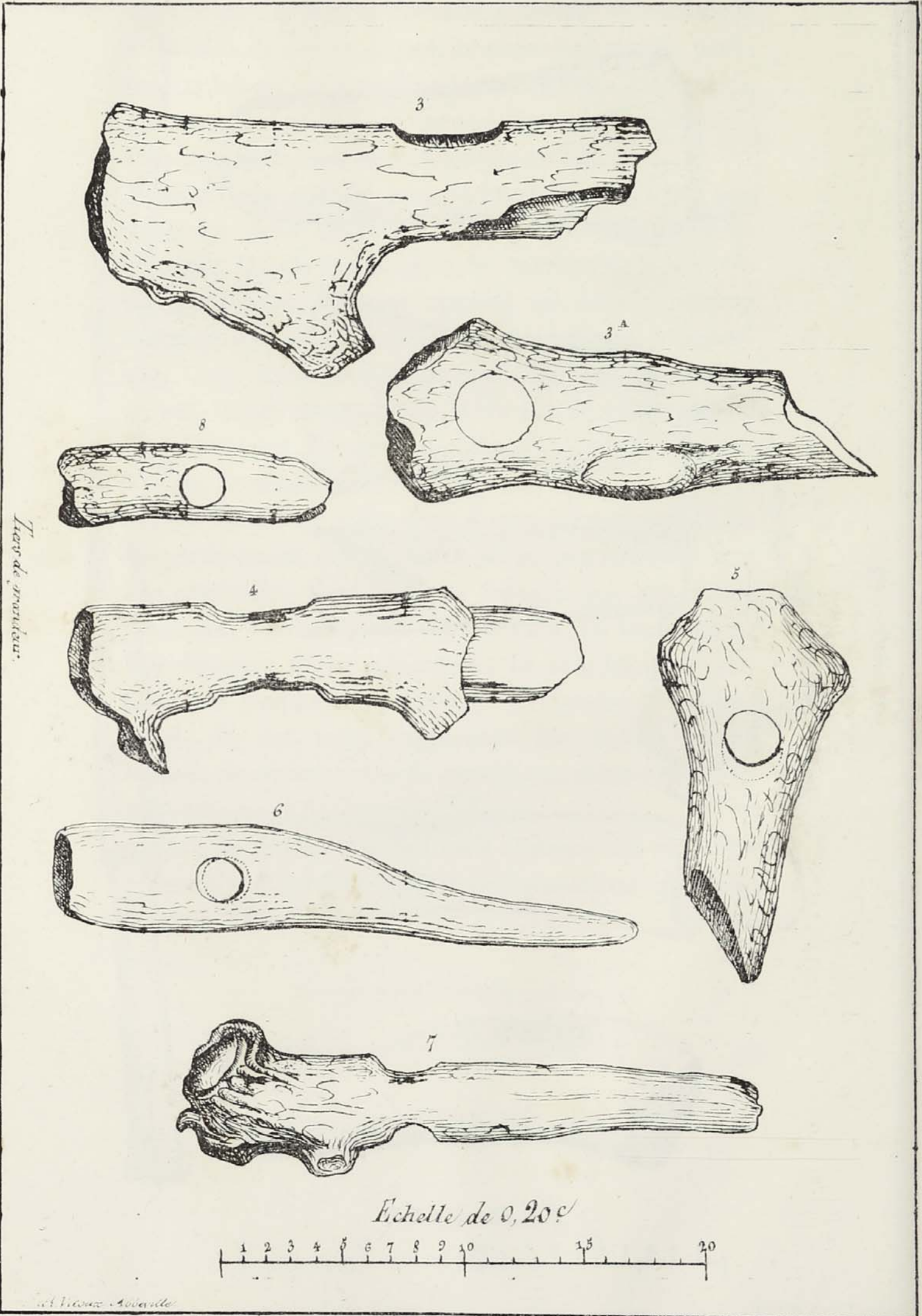


Instruments Céliques en Corne de Cerf.

Échelle de 6.207

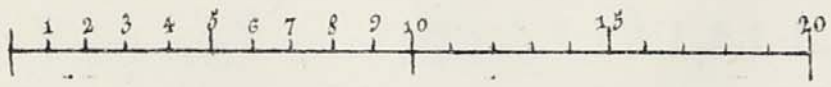


Instruments Céliques en Corne de Cerf.

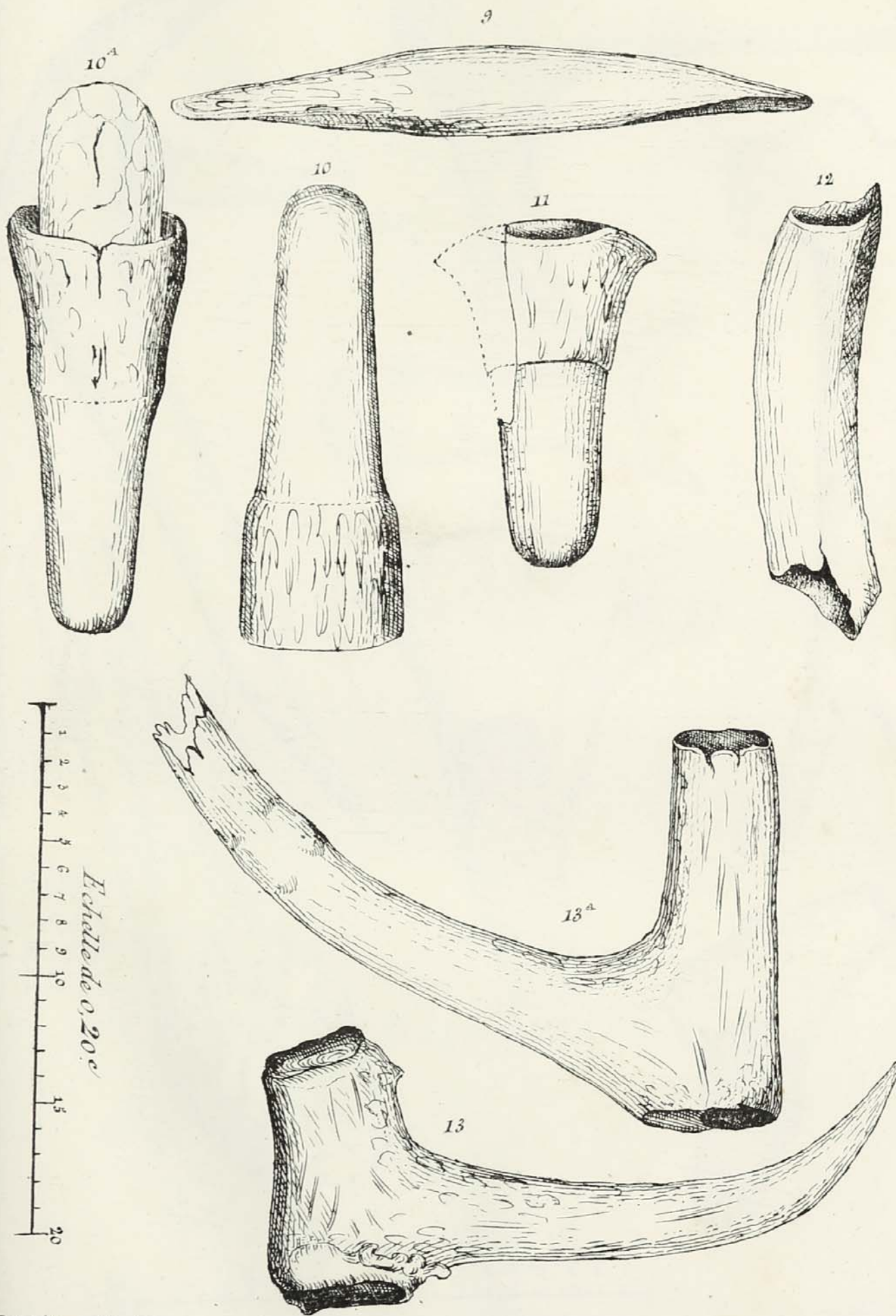


*Tras de armar.*

*Echelle de 0,20c*



*Instrumens Celtiques en Corne de Cerf.*



Tiers de grandeur.

Echelle de 0, 20<sup>cm</sup>

Lith. Vieux Abbaye

*Instruments Celtiques en Corne de Cerf.*



*Indrumsa Celtique en Cornes de Cerf*

*Fig. 1. de la pointe*

*Fig. 2. de la garde*

*Indrumsa Celtique en Cornes de Cerf*

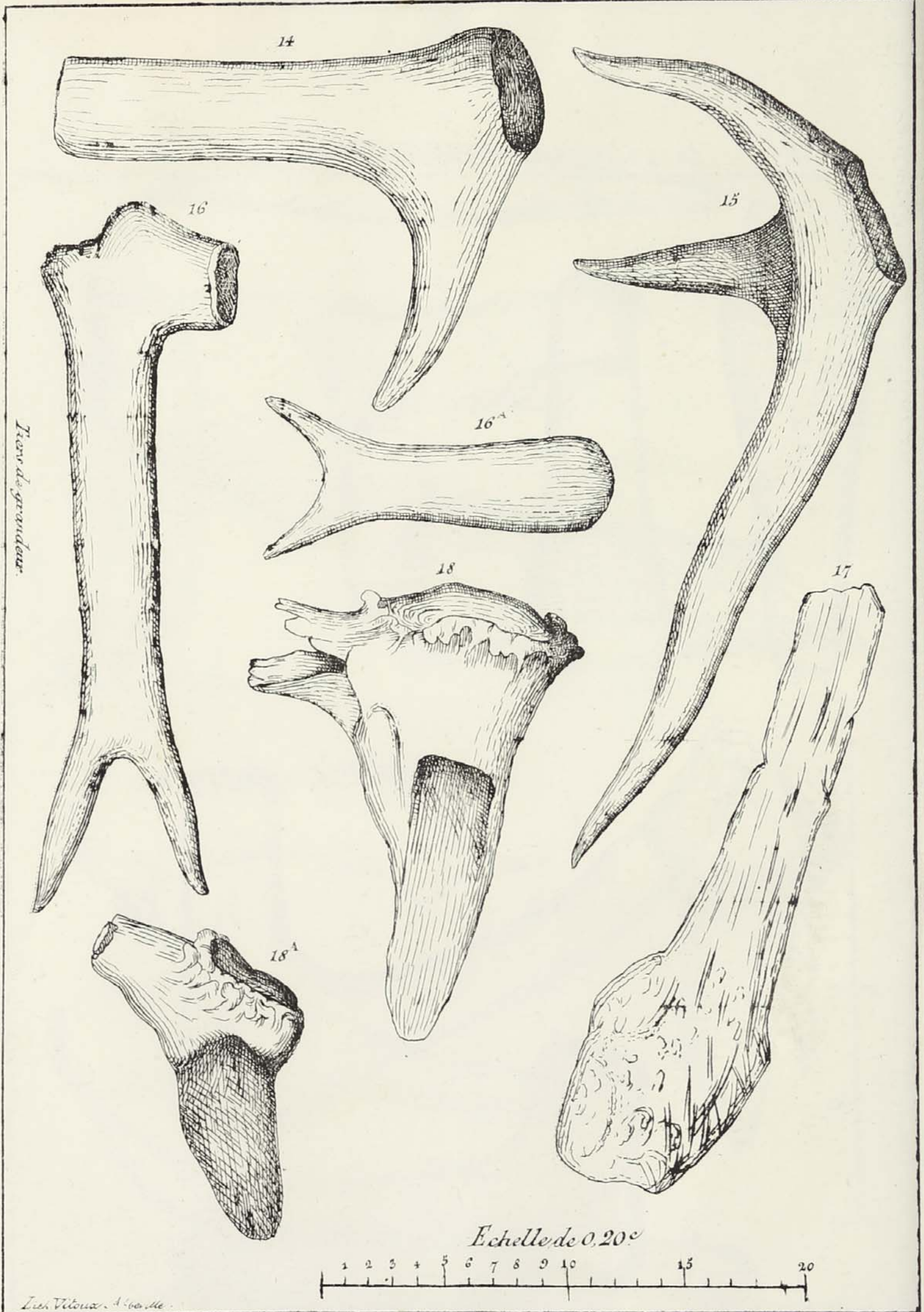




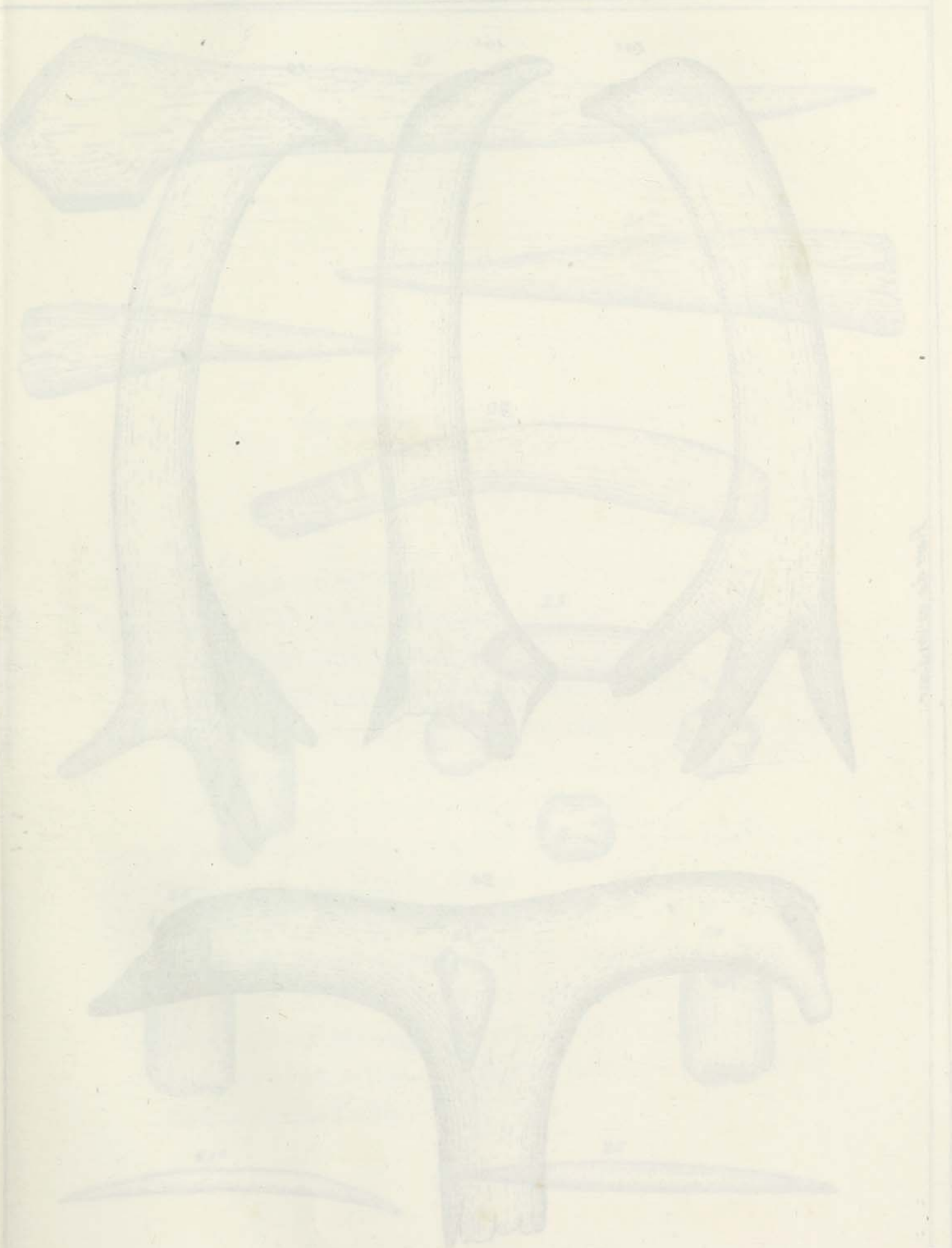
Antler



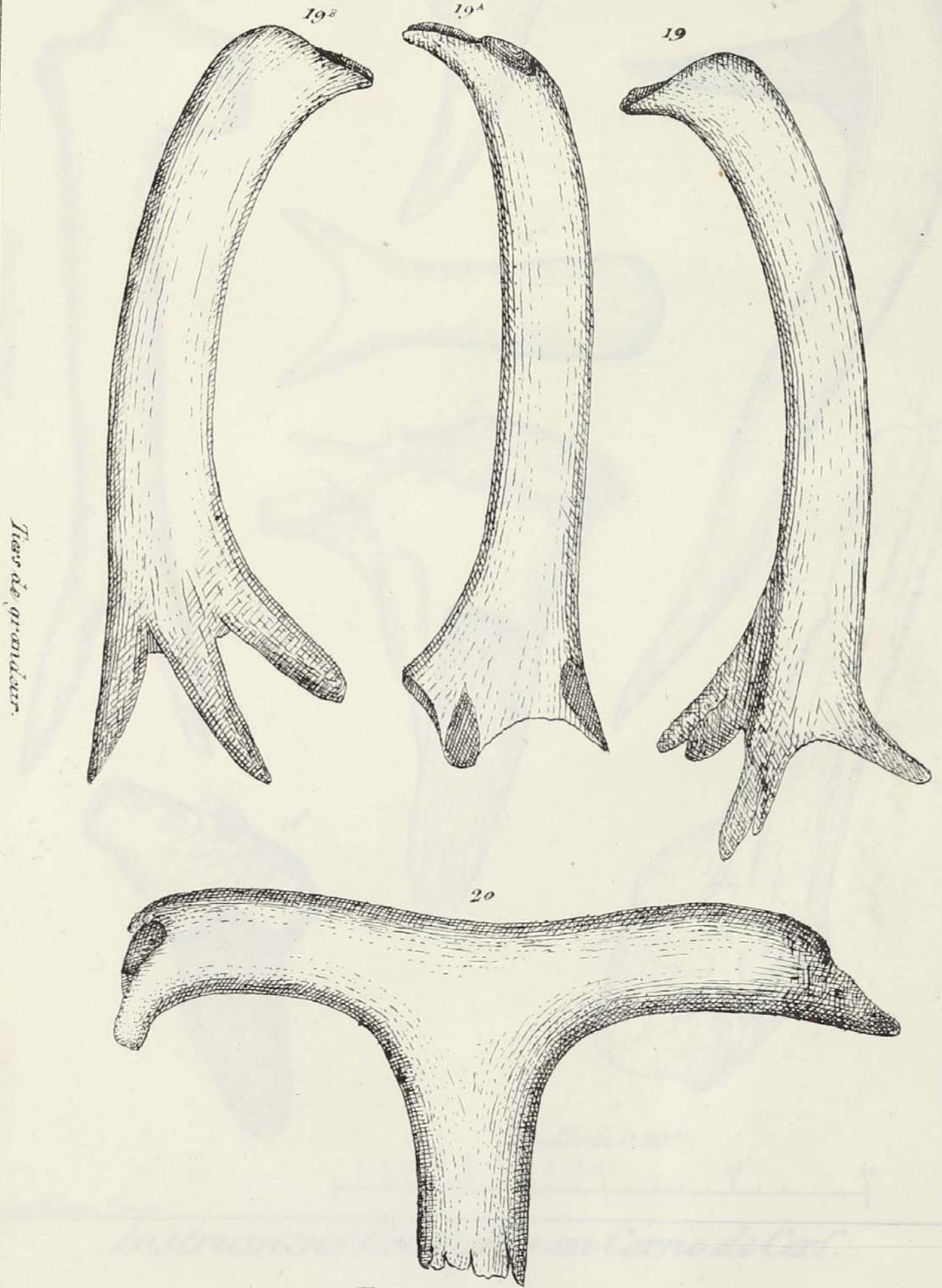
Instruments Chazzi en Corne de Cerf.



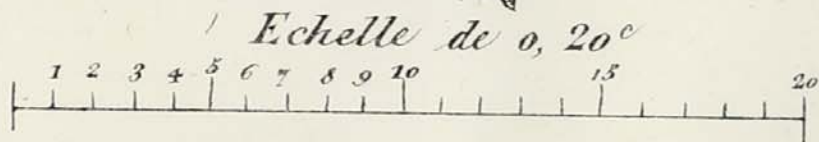
*Instruments Celtiques en Corne de Cerf.*



Outrigger  
Canoe  
with  
Sail

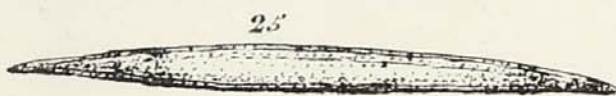
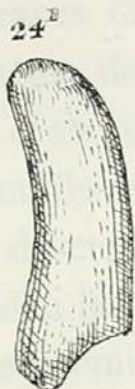
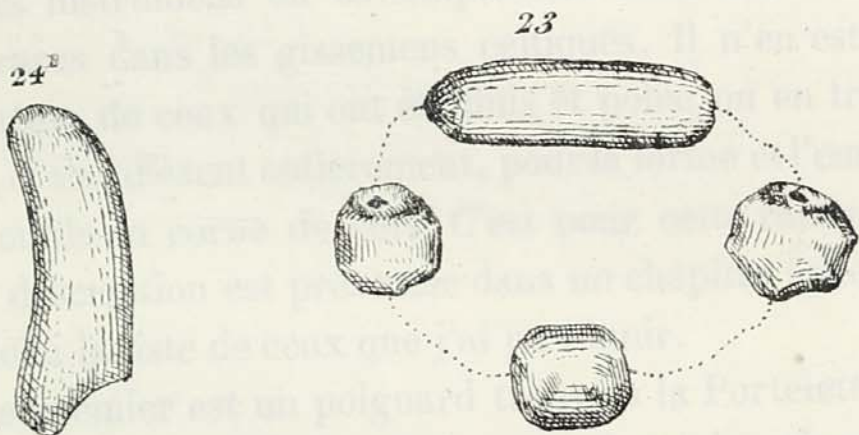
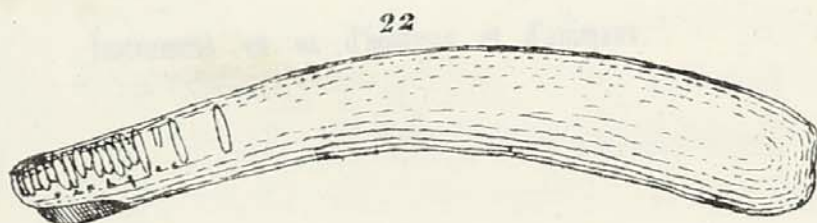
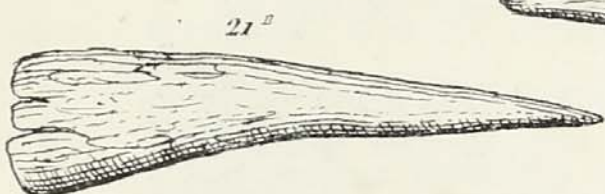
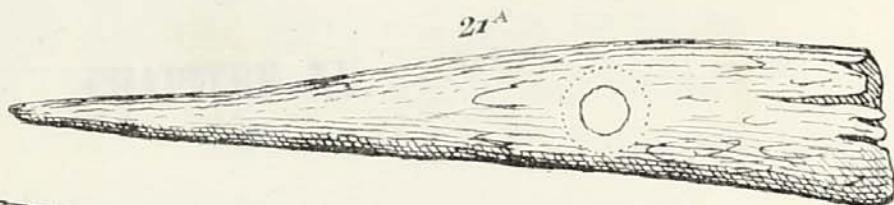
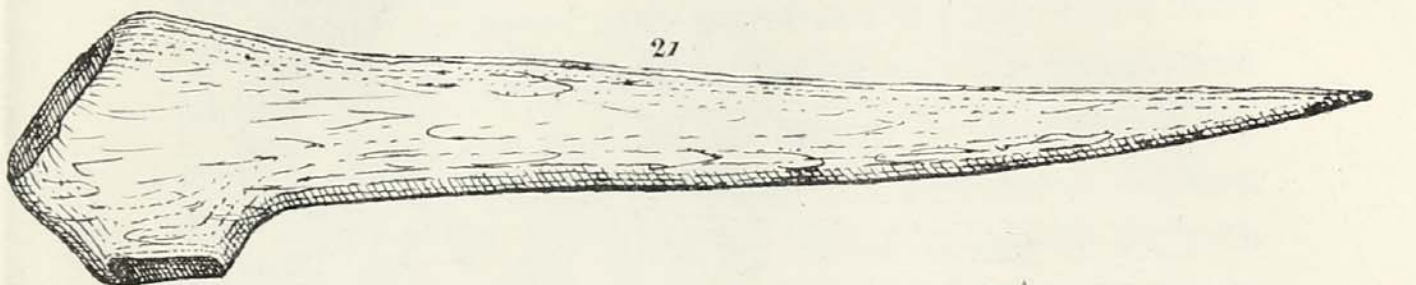


*Tiers de grandeur.*

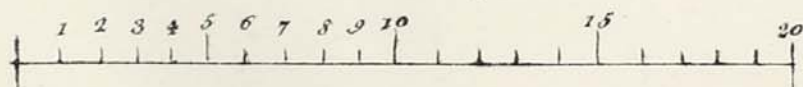


*Instrumens Celtiques en Corne de cerf.*

*Lith. Viloux Abbville*



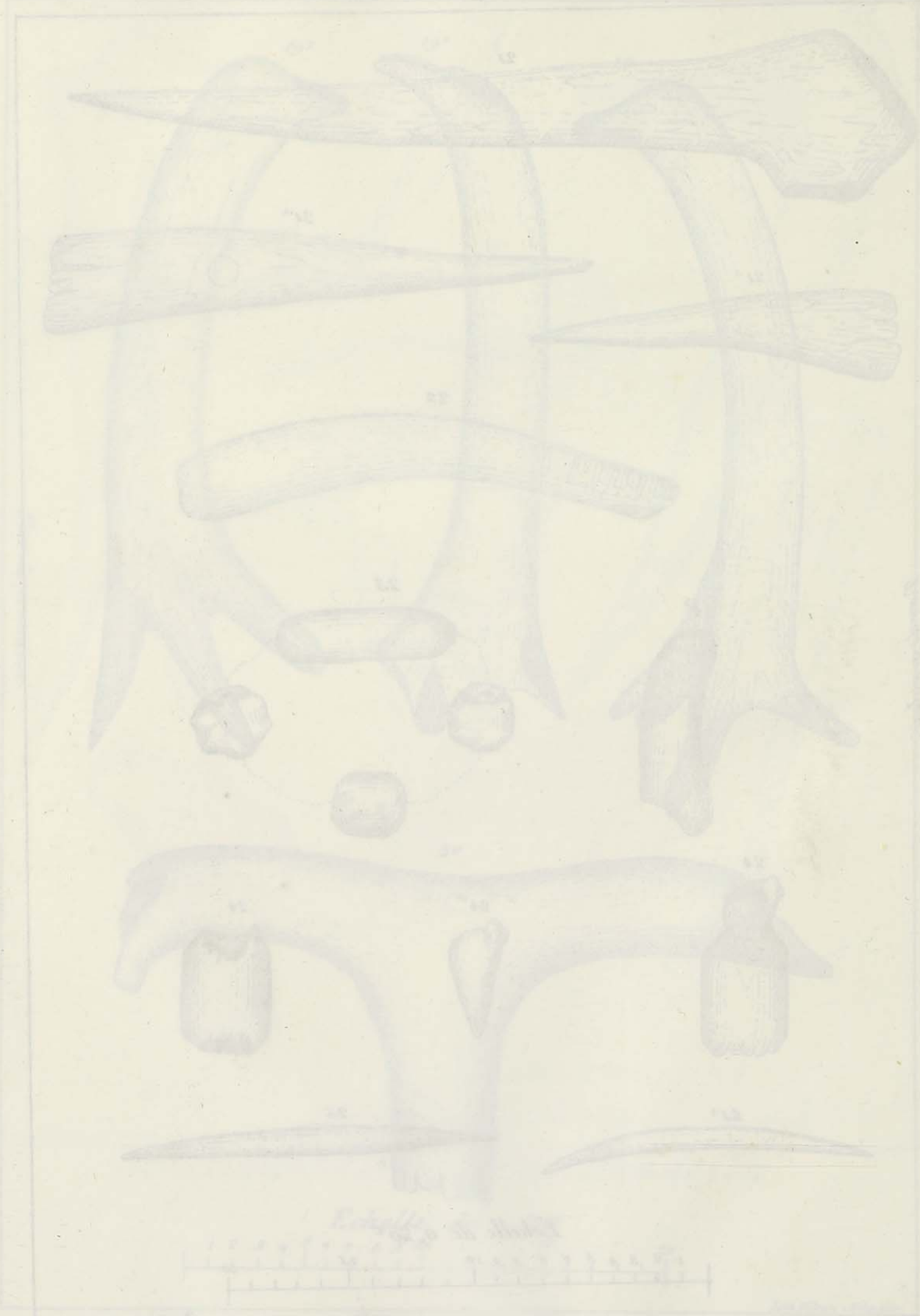
Echelle de 0, 20<sup>c</sup>



Lith. Vignon Ablerville

Instrumens Celtiques en Corne de cerf.

Noms de ces objets.



## CHAPITRE XV.

### Instrumens en os d'hommes et d'animaux.

Les instrumens en os simplement ébauchés ne sont pas rares dans les gissemens celtiques. Il n'en est pas de même de ceux qui ont été finis et polis; on en trouve peu, et ils diffèrent entièrement, pour la forme et l'emploi, des outils en corne de cerf. C'est pour cette raison que leur description est présentée dans un chapitre spécial.

Voici la liste de ceux que j'ai pu réunir.

Le premier est un poignard trouvé à la Portelette, en 1838, sous la tourbe et le tuf, dans le gisement celtique qui déjà a produit tant d'autres objets. Sa longueur est de 20 centimètres, sa largeur à la base est de 2 1/2. Il va toujours en s'amincissant jusqu'à sa pointe qui est très-aiguë. Il est formé d'un tibia de cerf. Sa couleur est brune et sa dureté telle qu'il percerait les chairs comme l'acier.

Je serais porté à croire que cette couleur brune et cette dureté que j'ai retrouvées dans beaucoup d'instrumens de cette époque, étaient le résultat d'une préparation qui s'appliquait au moyen du feu. Les morceaux ainsi trempés devenaient des objets de choix, car il en est d'autres de même forme qui n'ont pas ce fini. Dans ces derniers la pointe est rarement intacte, parce que l'instrument est fait avec un os moins solide ou qui n'a point passé au feu.

Le poignard que figure le dessin n° 1 a été trouvé à peu près au même endroit que celui que nous venons de décrire. Il est plus long de 2 centimètres, plus étroit à la base et plus effilé. Il a dû être non moins bien poli; mais atteint par le tuf sous lequel il était, il a plus souffert.

On rencontre de ces instrumens de toutes les dimensions, depuis 23 centimètres jusqu'à 35 millimètres. A la mesure près, la forme est absolument la même, ainsi qu'on peut le voir par la planche qui, sous ce même n°, en représente de grandeurs diverses. Les plus petits servaient probablement de poinçons pour percer les peaux et pour les coudre; peut-être aussi les employait-on comme pointes de flèche. Ceux-ci ne sont plus faits avec des tibias, mais avec l'os du tarse de chèvres et d'autres petits ruminans.

Le n° 2 trouvé dans la tourbe à Condé-Folie, entre Abbeville et Amiens, est fait avec une portion du tarse d'un cheval ou d'un grand cerf. Sa longueur est de 15 centimètres 1½; sa largeur, à sa base, de près de 4. Il a la forme d'une baïonnette aplatie. Sa plus grande



épaisseur n'est que de 4 millimètres ; ses bords sont tranchans partout.

Le n° 3 est fabriqué avec la partie inférieure d'un péroné humain. Cet instrument ne pouvait servir ni comme arme, ni comme poinçon, et pourtant il était d'un usage assez répandu, car j'en ai recueilli dans plusieurs lieux, mais rarement entiers, à cause de la fragilité et de la finesse de la pointe. Celui que je décris est intact. Il a été trouvé à Abbeville, à la profondeur ordinaire des gissemens celtiques, en creusant les fondations d'une maison, rue de l'Ile. Sa longueur est de 21 centimètres ; il présente une courbe d'un centimètre ; il est arrondi ; son diamètre au centre n'est que de 3 à 4 millimètres, et diminue toujours jusqu'à sa pointe. L'extrémité opposée se termine en spatule large de 2 centimètres, conservant la figure naturelle de l'os. Tous ceux que j'ai vus étaient faits avec des os d'hommes. Je pense que l'usage de cet outil s'est perpétué jusqu'à l'approche des temps modernes et qu'on y attachait quelque idée superstitieuse. J'en ai un autre provenant de la Somme, qu'à la couleur de l'os, on croirait peu ancien.

Un autre instrument du même genre, moins travaillé et qui a évidemment servi, si on en juge au poli de sa pointe mousse, est représenté n° 3<sup>A</sup> : il était sous la tourbe au Pont-des-Prés.

Le n° 4 était également propre à percer. Il est fabriqué avec le cubitus d'un bœuf, et très-solide. Sa longueur est de 14 centimètres ; sa largeur, à sa base qui a conservé toutes ses rugosités, est de 3. Il était

probablement destiné, au moyen de la cavité de l'os, à être emmanché. C'était une sorte d'épieu pour la chasse ou la guerre. Il provient des sépultures celtiques de la Portelette.

Le n° 5 a la figure d'un ciseau de menuisier. La plupart des instrumens de cette forme sont en os humains toujours soigneusement polis. Ils ont été soumis à ce procédé qui, en brunissant l'os, lui procure cette fermeté dont j'ai déjà parlé.

Celui-ci est un péroné d'homme. Il a 26 centimètres 1½ de longueur et seulement 12 millimètres de largeur. Tranchant à son extrémité aiguisée avec soin, il est aplati dans la partie qui précède cette extrémité; mais le corps de l'outil est triangulaire, ce qui lui donne d'autant plus de force dans la main. Il devait servir à polir le bois ou à racler les peaux, peut-être à écorcher les animaux.

J'en ai deux autres qui ne diffèrent du premier que parce qu'ils sont plus courts et à côtes moins prononcées.

Un quatrième est plus large de 15 millimètres, très-uni et très-coupant. Un autre n'a que 55 millimètres de longueur sur 20 de largeur; sa matière n'est pas un os d'homme, mais une portion de côte d'un gros quadrupède.

Le n° 6 est tronqué vers son extrémité; cependant tout annonce qu'il devait aussi se terminer en ciseau. C'était encore un outil à polir. Tiré de la partie épaisse d'une côte de cerf réduite vers son milieu à la moitié de son volume, il finit en une sorte de lame dont le reste de l'os forme le manche arrondi en ovale, comme celui d'un couteau ordinaire.

La longueur de ce manche est de 9 centimètres; celle de la lame a dû être à peu près la même, mais elle est réduite à 4 centimètres 1/2, sa largeur est de 2. L'épaisseur du manche est de 7 millimètres; celle de la lame qui ne tranche d'aucun côté, d'un millimètre et demi; peut-être cette lame grossière n'était-elle destinée qu'à servir d'appui à un instrument tranchant fait en coquille ou en pierre, qu'on y fixait au moyen du trou de l'os.

Le n° 7 est fabriqué avec une portion de fémur d'un bœuf ou d'un urus. Il a été trouvé à Fontaine-sur-Somme, et donné au Musée d'Abbeville où il est aujourd'hui. Sa longueur est de 19 centimètres, sa largeur de 3, sa circonférence de 10 dans sa plus grande épaisseur. C'est un polissoir ressemblant à ceux dont se servent encore nos ouvriers.

Terminé en biseau ou bec de canne, il est coupé droit à son autre extrémité, et arrondi avec une régularité qui laisserait des doutes sur son ancienneté si sa couleur n'indiquait pas un long séjour dans la tourbe, où il était enfoui à une assez grande profondeur. Quoiqu'il en soit, je le crois bien moins ancien que les précédens, et je pense qu'il appartient à l'époque gauloise. Il servait probablement aussi, comme sa forme l'indique, à polir le bois, ou à unir la peau des animaux dont on voulait conserver la fourrure.

Le n° 8 est fabriqué avec le péroné d'un enfant de huit à dix ans. Cet instrument long de 19 centimètres n'a que 5 millimètres dans sa plus grande largeur, et à peine 1 d'épaisseur. Ce n'est d'ailleurs qu'en l'examinant avec attention, qu'on s'aperçoit qu'il a été travaillé, et,

s'il n'avait pas été aplati un peu au centre, il semblerait dans son état naturel. Il figure assez bien une plane. Je pense qu'il devait être employé à mesurer ou à égaliser des substances molles.

Le n° 9, dont une extrémité est ouverte en gueule de four, a servi de manche à quelque instrument tranchant ou piquant en pierre, en coquillage, ou à une dent. Il est fait avec un radius de chevreuil.

Le n° 10, portion inférieure d'un tibia de jeune ruminant, indique la manière dont les Celtes divisaient les os pour les travailler. On a creusé celui-ci dans sa circonférence à une profondeur d'un millimètre, ce qui a rendu la séparation facile. Ce morceau, long de 7 centimètres, a dû aussi servir de manche.

L'autre os, n° 10<sup>A</sup>, est un tibia de cerf. Il a été divisé en deux dans sa longueur. L'intérieur de sa cassure est soigneusement égalisé. Il a été repris en-dehors, creusé à la profondeur de 4 à 5 centimètres pour en détacher une fraction qui ne l'est pas encore mais qui pourrait l'être par un faible effort. Ce morceau était évidemment destiné à faire un poignard comme le n° 1, ou un ciseau comme le n° 5.

Le n° 10<sup>B</sup> offre aussi une intention de travail: on a raclé l'os qui est l'humérus d'un grand oiseau, d'un cygne probablement, car, quoique non entier, il a encore 24 centimètres de longueur et 6 1/2 de circonférence; après cette préparation, on a commencé à le creuser extérieurement pour l'ouvrir sur le côté, et le fendre dans sa longueur, travail qui n'a pas été continué.

J'ai parlé dans le chapitre précédent de ces tibias

tronqués vers le milieu, près desquels j'avais ramassé des côtes d'animaux divers, et qui, taillés en biseau, paraissent destinés à être introduits dans la cavité de ces os. Depuis, on m'a fait observer que cette coupe en biseau pouvait être purement accidentelle, et que la chose était même probable. J'ai reconnu la vérité de ceci sur beaucoup de morceaux mais non sur tous, et je crois encore que la réunion de ces côtes et de ces tarsees ou tibias rompus de la même manière et à la même hauteur, avait une destination uniforme et bien arrêtée.

Quant aux côtes que l'on rencontre avec ces tibias autour des urnes celtiques, nous avons dit qu'il était rare d'en trouver plusieurs appartenant à une même espèce. Ces côtes offrent comme un assortiment d'échantillons de débris de races diverses; c'est aussi ce que nous avons remarqué dans l'intérieur des urnes lorsqu'elles contiennent des détritibus animaux.

Si l'on rapproche ces circonstances, on verra que ces os de nature si variée étaient certainement mis là avec une intention, probablement celle d'exprimer un vœu ou un souvenir. Dès-lors, on peut croire que si ces côtes, ces tibias, ces tarsees n'étaient ni des armes ni des ustensiles, ce ne pouvait être que des offrandes ou des symboles, ou bien encore des signes représentatifs, caractères de transmission. C'est ainsi que les Celtes, à l'aide de cet assortiment d'os, auraient écrit leur histoire et celle de leurs guerriers, comme les Egyptiens écrivaient les annales de leurs rois avec des hiéroglyphes.

Le n° 11 représente l'une de ces côtes dont voici la mesure : longueur 46 centimètres, largeur 6 1/2.

Elle a appartenu à un urus, ou à quelque autre grand mammifère peut-être étranger au pays, car ces Celtes nomades, et j'en donnerai la preuve ailleurs, apportaient de fort loin des débris végétaux ou animaux et même des pierres, granite, marbre, porphyre, arrachées à des monumens pour les déposer au pied de leurs dolmens, dans leurs bois sacrés ou leurs gissemens cinéraires.

Parmi ces côtes, quelques-unes semblent avoir été amincies de façon à former, dans leur partie concave, une sorte de tranchant qui leur donne l'apparence d'une faucille. Il est possible que le morceau n° 11 ait eu cette destination. Il est rompu à son extrémité; néanmoins, sa longueur est encore de 23 centimètres; sa largeur de 22 millimètres. Il a été poli en partie. Un autre fragment l'a été tout-à-fait, mais le tranchant est brisé.

La plupart de ces côtes ont conservé leur courbure; cependant il en est quelques-unes auxquelles on a cherché à imprimer la forme droite. Celles-ci sont moins grossières que les autres.

Le n° 12 représente un de ces os tronqués que nous avons crus propres à servir de manche. Il est dessiné armé d'une côte tranchante et tel que nous le supposons, car il n'a pas été trouvé ainsi. C'est la partie supérieure du tarse ou canon d'un très-fort cheval. Sa longueur est de 25 centimètres, sa largeur de 6 1/2 et de 8 1/2 à sa base. La brisure a eu lieu à l'aide d'une masse, sans autre travail apparent.

Auprès, était cette même côte fort endommagée,

mais longue encore de 48 centimètres et large de 6. On ne peut dire si ces os proviennent d'un même animal; aucun fragment analogue n'a été retrouvé aux environs; les ossemens de cette taille sont d'ailleurs assez rares. La longueur ordinaire de ces manches est de 10 à 18 centimètres, celle des côtes de 15 à 20.

Quelques-uns de ces morceaux ont subi l'action du feu comme moyen d'œuvre. D'autres ont un poli obtenu par un grattage, puis un chauffage, et enfin un polissage. Les fig. 12<sup>A</sup> et 12<sup>B</sup> présentent des analogues sur lesquels l'on peut suivre ces trois opérations.

Le n<sup>o</sup> 13 qui provient des mêmes sépultures, est beaucoup trop lourd et trop épais pour avoir servi de manche. C'est encore la portion supérieure d'un tibia d'urus, ou d'un très-grand bœuf. Quoiqu'il soit rompu fort près de sa base, il a 20 centimètres de longueur, 21 de circonférence à l'endroit de sa cassure ou à son extrémité la plus étroite, et 42 à sa partie la plus large. Cette cassure a été égalisée par l'enlèvement d'un certain nombre d'éclats dont les traces régulières dénotent nettement une intention. Je pense qu'il a dû être emmanché à un bâton, et servir de massue; dans ce cas, c'était une arme dangereuse. J'ai trouvé fréquemment des instrumens de cette nature, mais jamais aussi forts.

Le n<sup>o</sup> 14 est la tête d'un fémur de mammifère d'une très-grande espèce. Les épiphyses n'étaient pas soudées; l'individu devait être jeune, et pourtant la circonférence de cet os, à sa base, est de 45 centimètres, et à la cassure de 25. Sa hauteur, jusqu'à cette cassure qui a

été égalisée avec soin et de manière à faire un ovale assez régulier, est de 14.

J'aurais pris ce morceau pour un assommoir destiné à être mis au bout d'un bâton, mais cette massue n'eût pas été solide à cause du peu de fixité des épiphyses; puis on eut ménagé une plus grande longueur pour le fixer au bâton; enfin j'ai trouvé de ces mêmes instrumens de dimensions bien moindres.

Celui qui suit, fig. 14<sup>A</sup>, n'a que 12 centimètres de circonférence à la cassure, et 6 1/2 de hauteur. Il a perdu sa partie supérieure, ce qui le réduit d'un tiers. Dans aucun cas, il n'eut fait une arme dangereuse.

Un 3<sup>me</sup> analogue 14<sup>B</sup>, est plus petit de moitié; du reste il est semblable au précédent.

Peut-être ces os étaient-ils des mesures de contenance. Ils sont fort communs; j'en ai trouvé dans tous les gissemens celtiques, et même dans les terrains se rapprochant de la superficie. Tous étaient travaillés de la même manière ou taillés à leur ouverture par petits éclats comme sont les silex.

Le n° 15, sans être précisément une mesure de contenance, a dû servir à transporter une substance d'un vase dans un autre. C'est probablement le type primitif de l'outil nommé *main*, dont se servent les épiciers pour transvaser les matières en poudre ou en grain. Le plus grand est formé de la portion inférieure d'un humérus de cerf; le plus petit, fig. 15<sup>A</sup>, de la portion supérieure. L'un et l'autre ont une ouverture coupée à angle droit, et qui a été pratiquée par l'enlèvement successif de parcelles, de manière à amincir cette partie



destinée à atteindre ce qu'on voulait prendre. Peut-être aussi ont-ils été employés comme racloirs.

Le n° 15<sup>b</sup> diffère des deux précédens en ce qu'il est arrondi. Son ouverture est moins large et son extrémité moins mince. Il avait probablement un autre emploi.

Le n° 15<sup>c</sup> montre sur sa partie supérieure les traces de cinq écailles ou tranches enlevées comme celles des silex.

Un autre, qui s'ouvre en gueule de four ou en tromblon, large de 5 centimètres, haut de 3, offre en apparence peu d'indices de travail; mais en l'examinant, on voit que l'intérieur de l'os long de 17 centimètres, a été évidé pour lui donner plus de capacité. Ceci ne pouvant être rendu par le dessin, cet instrument ne figure pas sur la planche.

Le n° 16 qui est encore une portion inférieure d'humérus de cerf, a la même forme que le précédent, sauf qu'on lui a laissé une pointe. Il devait servir à fouiller la terre ou à dépecer les victimes, peut-être à les égorger. C'est le grand nombre d'analogues que j'ai rencontrés dans les sépultures celtiques qui m'a fait reconnaître un travail de main d'homme, car quoique fabriqués très-grossièrement, ils le sont toujours de la même façon et avec le même os. On en trouve de dimensions diverses. Leur longueur la plus ordinaire est, comme celle des précédens, de 12 à 15 centimètres. Le n° 16<sup>b</sup> présente un trou rond qui semble être naturel.

Le n° 17 est le tarse d'un oiseau du genre échassier, taillé à chaque extrémité et poli avec beaucoup de soin. L'intérieur de cet os a été préparé pour servir d'étui

ou de gaine à quelque instrument piquant; peut-être aussi était-ce un sifflet. Sa longueur est de 85 millimètres, sa largeur de 5. Je n'ai trouvé que celui-là, mais je le cite à cause de la délicatesse de son travail. Il était à la Portelette, dans les cendres du gissement celtique.

Le n° 18 est une apophyse condyloïde et portion de l'apophyse coronoïde de la mâchoire inférieure d'un bœuf. Il représente un outil à deux pointes dont j'ai recueilli, dans le même gissement, des similaires de dimensions diverses. Le dessin seul peut donner l'idée de sa forme bizarre qu'on pourrait prendre pour une brisure naturelle, si elle ne se présentait pas si souvent. Étaient-ce des crochets destinés à suspendre une proie, ou bien à maintenir ouvert le corps de la victime pour en détacher les entrailles? On décidera la question. Ces objets sont ordinairement fabriqués avec des parties de têtes d'urus ou de bœuf. Je n'en ai trouvé qu'un seul fait avec une apophyse coronoïde de la mâchoire inférieure d'un cerf. Il figure parmi les trois qui sont dessinés sous ce n° 18.

Le n° 19 est encore un instrument qu'on ne reconnaît pour tel qu'à la multiplicité des analogues. Il est fait ordinairement avec un os iliaque d'un grand ruminant. J'en ai vu qui avaient 22 centimètres de long sur 13 de large à leur base. C'est un crochet fort et pointu, grossièrement arrondi, qui ne pouvait être propre qu'à saigner les victimes, déchirer les chairs, ou fouiller la terre à une petite profondeur. Le dessin en rendra la forme mieux qu'une description.

Le n° 20 serait passé inaperçu, si je n'en avais pas

trouvé un certain nombre près des urnes de la Portellette les plus profondément enfouies. Chacun de ces morceaux est fait d'une phalange d'urus ou de bœuf, de la longueur de 6 à 7 centimètres, de la largeur de 3 à 4, sur 4 à 5 de hauteur.

Le premier que je ramassai ne présentait aucune trace extérieure de travail; j'allais le rejeter quand, en dégagant la tourbe qui l'entourait, je découvris vers le milieu de sa largeur, un trou ovale grossièrement fait mais soigneusement bouché avec une matière terreuse. J'enlevai cette terre et je vis que l'osselet était creusé dans tout son intérieur, et rempli d'une herbe desséchée qu'à quelques brins non encore entièrement décomposés, je crus reconnaître pour du thym et de la mousse.

Depuis, j'en rencontrai d'autres absolument semblables. L'ouverture était chez tous d'environ 2 centimètres de longueur, sur 1 1/2 de largeur. Dans ceux qui étaient débouchés, on trouvait de la tourbe et du sable. Dans les autres, où l'opercule de glaise et d'argile avait résisté à l'humidité, on remarquait encore du thym ou bien des cendres. Il est à croire que c'était une offrande aux morts ou à la divinité du lieu.

Le n° 21 sort du gissement de la porte Marcadé. C'est l'extrémité inférieure du canon ou tarse d'un ruminant de moyenne taille. Sa longueur est de 7 centimètres, sa plus grande largeur de 5. Il est coupé dans les deux tiers de sa circonférence, et brisé ensuite de manière à former trois pointes grossières. Est-ce avec intention ou par le seul effet de la brisure? C'est difficile à décider.

La partie coupée l'est d'une manière si nette et qui indique si vraisemblablement l'action de la scie, que l'on peut douter de l'origine celtique du morceau, malgré sa position sous la tourbe. Aussi n'est-il ici que comme moyen de comparaison. J'ai trouvé d'autres analogues plus anciens et qui de même que les précédens, étaient remplis de cendre

Le n° 22, cubitus d'un cygne ou d'une grue, est évidemment un sifflet. Sa longueur est de 16 centimètres, sa circonférence de 35 millimètres. Mais je ne puis non plus affirmer qu'il soit celtique, bien que la coupure ne paraisse pas avoir été pratiquée avec le fer. Il a été trouvé lors des fouilles du quai de la Pointe, au-dessous du niveau de la Somme.

J'ai pris aussi pour des portions de flûte ou d'instrument de musique, des os arrondis dont la longueur varie de 3 à 6 centimètres, le diamètre de 2 à 3, et que l'on trouve fréquemment dans nos environs. Ces morceaux semblent de plusieurs époques, car ils sont travaillés de diverses manières. J'en ai vu qui étaient creusés avec le fer et même qui avaient subi l'action du tour; d'autres avaient été ouvrés à l'aide d'une pierre ou d'une coquille.

L'un, et qui n'est pas des plus anciens, est en os humain; ce qui annoncerait qu'à l'époque romaine et même dans les premiers temps du christianisme, on ne se faisait aucun scrupule d'employer de semblables ossemens comme matière première.

J'ajouterai que je n'ai jamais trouvé de ces instrumens dans les sépultures celtiques ou gauloises. Ils sont

donc postérieurs à ces peuples, et je ne les cite ici que comme renseignements.

Maintenant nous allons dire quelques mots des instrumens faits avec les dents ou défenses.

On trouve en abondance des dents d'animaux dans les gissemens celtiques. Il n'est pas rare qu'elles portent des traces de feu. Ce sont des restes de sacrifices funéraires ou des repas qui les ont suivis. Les dents que l'on rencontre le plus fréquemment sont celles de sanglier. Si l'on en juge à leur dimension, ces animaux devaient avoir une taille qu'ils n'acquièrent plus aujourd'hui. J'ai vu des défenses qui avaient 4 centimètres de largeur et dont la partie sortant de la mâchoire en avait 21 de longueur.

Des racines de ces mêmes défenses, ou la partie intérieure et non encore développée n'ayant que 14 centimètres de longueur, en avaient 10 de circonférence. J'ai envoyé au Muséum de Paris une de ces dents que je n'ai pas mesurée, mais qui doit être plus grande encore.

On peut voir dans mon cabinet des molaires de ces mêmes animaux, de 4 centimètres de largeur sur 7 1/2 de hauteur.

Les défenses de sanglier étaient employées par les Celtes comme armes et comme ornemens. Le volume de 1834 des *Mémoires de la Société d'Émulation* donne, page 88, la description et le dessin d'une parure de ce genre.

J'ai trouvé beaucoup de ces défenses, mais fort peu dont le travail puisse être constaté d'une manière positive. Le frottement que leur imprime l'animal, par un

long usage, finit par leur donner des courbes très-diverses qui ressemblent tout-à-fait à une fabrication humaine.

Ainsi aiguisées ces défenses peuvent servir à piquer, à percer, à déchirer ou couper, surtout à l'aide d'un manche qui devait augmenter leur force et la facilité de s'en servir.

Les ouvriers m'en ont apporté deux emmanchées dans des tibias ou tarse; mais comme je ne les ai pas trouvées moi-même, je ne puis affirmer qu'elles étaient ainsi quand ils les ont retirées de la tourbe; je n'en offre donc pas le dessin.

Les défenses n° 23 ont été divisées en deux dans leur longueur, puis amincies pour les rendre tranchantes. L'une ne l'a été que dans sa partie convexe, et dans cet état elle est très-propre à servir de couteau ou de racloir. L'autre coupe des deux côtés.

Il est aussi de ces défenses qui sans être divisées ont également été travaillées dans leur partie concave. Celle que je présente ici et qui forme un croissant de 14 centimètres de développement, semble être revêtue de caractères. Cela vient, je crois, d'empreinte de petits végétaux.

Les n°s 24 n'ont été travaillés que pour en rétablir la pointe ou la rendre plus aiguë.

Le n° 25 est un poinçon fait aussi avec une dent. Étant de forme droite et ayant 2 centimètres de circonférence sur 8 1/2 de longueur, il est beaucoup trop épais pour provenir d'un sanglier; d'ailleurs il a pu être plus long, car il est tronqué à sa base. J'ignore à quel animal

a pu appartenir cette défense, dont l'ivoire est dur, lourd et semble, sauf le léger polissage de quelques parties, avoir encore son émail.

Sous le n° 25<sup>b</sup> est un autre outil absolument semblable quant à la forme. Il a conservé toute sa longueur qui est de 11 centimètres. Il est, comme le premier, soigneusement poli, mais il en diffère par la matière, et il est fait d'une portion de l'os péroné d'un quadrupède.

Si ces instrumens munis d'une pointe solide, n'étaient pas utilisés comme poinçons, ils devaient, placés au bout d'un roseau, servir de flèches.

C'était aussi l'emploi de dents, dont une, dessinée n° 25<sup>c</sup>, est longue de 46 millimètres. Sa racine a été aiguisée. Elle a dû appartenir à un rongeur.

D'autres dents de même nature trouvées également dans les sépultures celtiques, ont pu aussi servir de pointes de flèche, bien qu'elles n'aient pas été ouvrées.

J'ai souvent remarqué autour des vases celtiques, parmi les cendres, les charbons et les éclats de silex, des morceaux de mâchoires d'animaux divers, et dans lesquelles on n'avait conservé qu'une ou deux dents. Sans la multiplicité de ces fragmens coupés de même manière, j'aurais cru ce fait accidentel; mais sa répétition prouve qu'il ne l'était pas. J'offre ici sous le n° 26 ceux dont la coupe se rencontre le plus fréquemment. Ils ont tous appartenu à des sangliers de différens âges, chevaux, etc.

Sous le même n° sont deux demi-mâchoires complètes, sauf les dents dont on n'a laissé que deux à chacune et dans une position qui annonce que c'était à dessein. Ces

mâchoires recueillies dans la couche la plus profonde du gissement de la Portelette, proviennent d'un ours de très-forte taille, l'ours brun de Linné, *Ursus arctos*, le même que celui des Alpes ou de Pologne. C'est, à ma connaissance, le seul exemple d'ossement d'ours non fossile qu'ait offert la vallée de Somme.

Ceci vient encore à l'appui de ce que nous avançons, qu'une partie des débris animaux ou autres déposés autour des sépultures celtiques étaient apportés de fort loin. Il est à croire que cet ours n'avait pas péri là, que sa tête ou peut-être ses mâchoires seules avaient été placées à l'endroit où elles ont été découvertes; car toutes mes recherches pour trouver quelque autre portion de l'animal ont été inutiles.

On pourrait étendre beaucoup cette nomenclature des instrumens en os; mais tous ceux dont je parlerais rentrant dans une des catégories précédentes, il en résulterait des répétitions. Ensuite il en est de si peu travaillés qu'on n'acquiert la certitude qu'ils le sont que lorsqu'il s'en rencontre plusieurs semblables. Il est vrai qu'à cet égard mes prévisions ont presque toutes été remplies. Si elles se réalisent encore pour ces morceaux douteux, j'en donnerai plus tard la description dans un appendice.

Cependant ce n'est pas toujours la grossièreté du travail qui m'a fait mettre au rebut ces ébauches; mes doutes sont venus non moins souvent de la cause contraire, c'est-à-dire de la perfection de ce même travail, et j'ai ainsi repoussé beaucoup d'objets vraiment curieux.

De ce nombre est un maillet fait avec une vertèbre



d'un gros poisson, et qui a été extrait de la tourbe lorsqu'on préparait les fondations du quai de la Pointe. Le trou qui a servi au manche est si régulièrement rond dans toute sa profondeur, qu'il a dû être percé avec une sorte de vrille. Ce morceau, s'il n'est pas moderne, peut être gaulois ou romain, mais il n'est pas celtique.

Quelques ossemens bizarrement taillés, et qui semblent présenter des ébauches d'animaux, avaient d'abord vivement excité ma curiosité; j'en avais alors commencé l'analyse; mais la réflexion est venue, et là non plus le nombre des analogues que j'ai pu réunir n'a pas été assez grand pour éclaircir mes doutes; aussi me suis-je tenu en garde contre des apparences peut-être trompeuses.

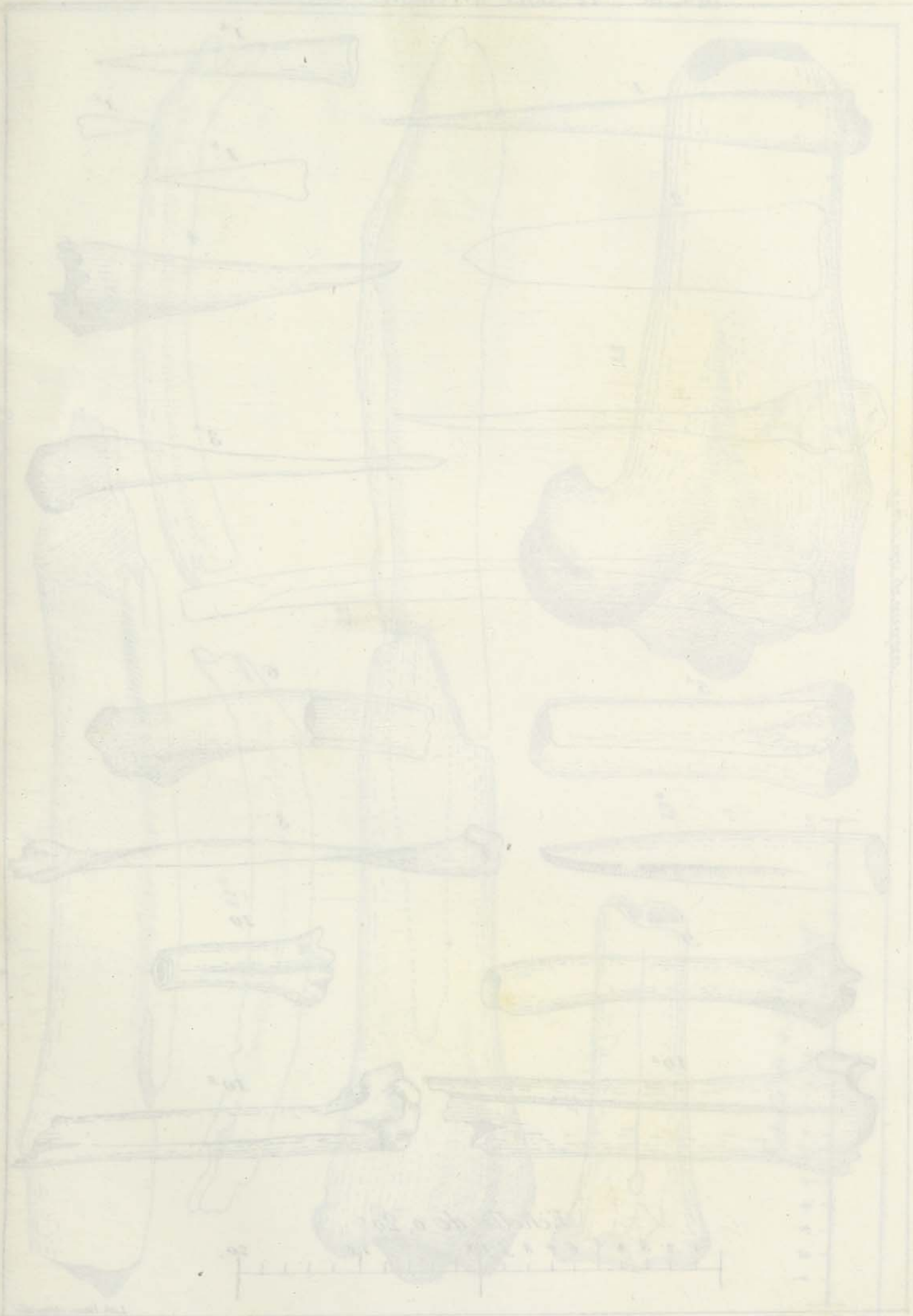
Le fait qui suit est plus positif, quoiqu'il ne soit pas moins étrange; je veux parler d'écailles d'huîtres rencontrées dans le gissement de la Portelette, et qui, posées sur les urnes ou à côté, y avaient été certainement mises avec elles; voici la description de deux de ces écailles.

La première est haute de 9 centimètres sur 7 de largeur et 1 1/2 d'épaisseur; sa charnière est longue de 28 millimètres et large de 30; le nombre des plis ou rainures de cette charnière est de 19 et elle descend, dans l'intérieur de l'huître à 5 centimètres ou à plus de moitié de la grandeur de la coquille.

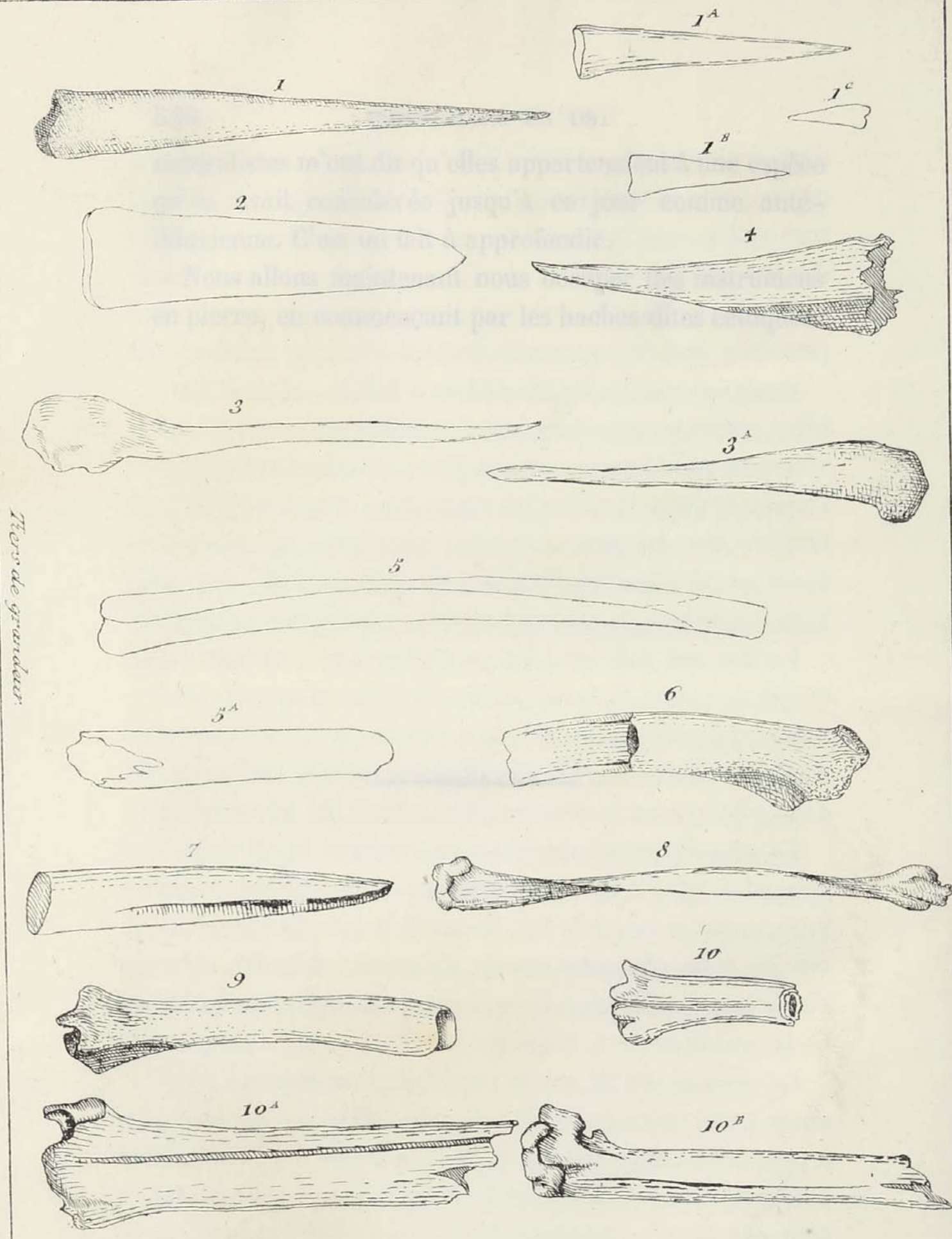
La seconde est la partie supérieure ou concave d'une autre huître de la même famille; elle offre des caractères à peu près semblables. Jusque là il n'y a rien de bien extraordinaire; mais ce qui l'est, c'est que ces huîtres ne sont pas fossiles et pourtant il n'en existe aujourd'hui sur nos côtes aucun banc de forme analogue. Plusieurs

naturalistes m'ont dit qu'elles appartenaien à une espèce qu'on avait considérée jusqu'à ce jour comme antédiluvienne. C'est un fait à approfondir.

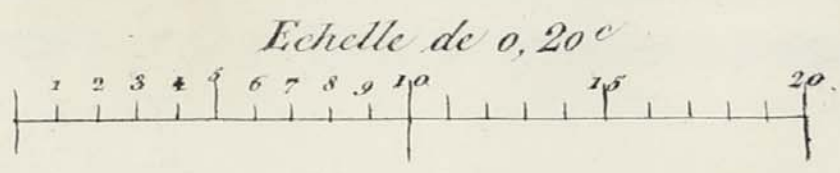
Nous allons maintenant nous occuper des instrumens en pierre, en commençant par les haches dites celtiques.



Instruments d'usage en bois, os, pierre, etc. appartenant à l'époque primitive.



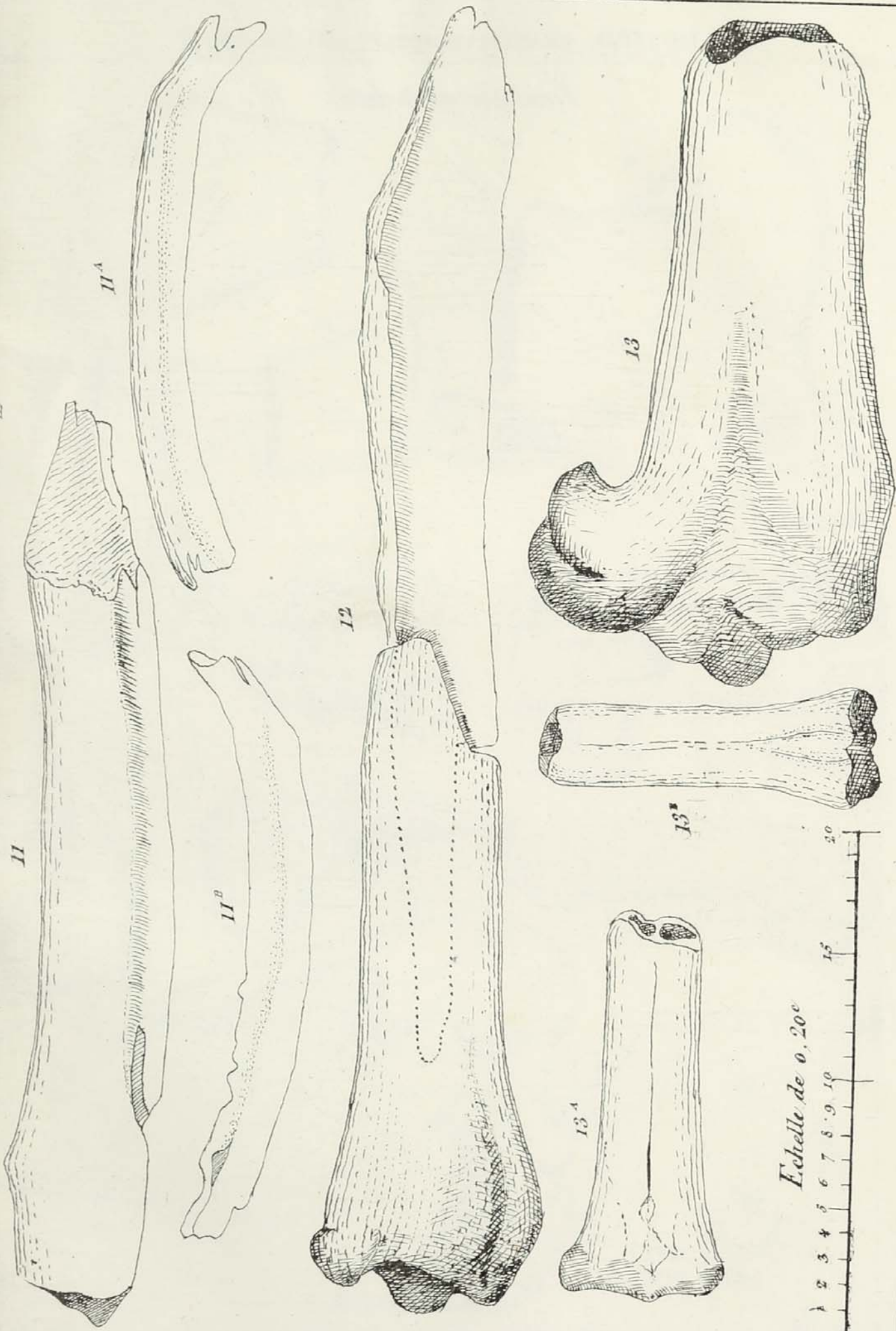
Trous de grandeur.



Lith. Wm. Abberville

*Instrumens Celtiques en Os d'hommes et d'animaux.*

Tiers de grandeur



*Instruments Celtiques en Os d'hommes et d'animaux.*

*Lith. Vieux Abbeville*

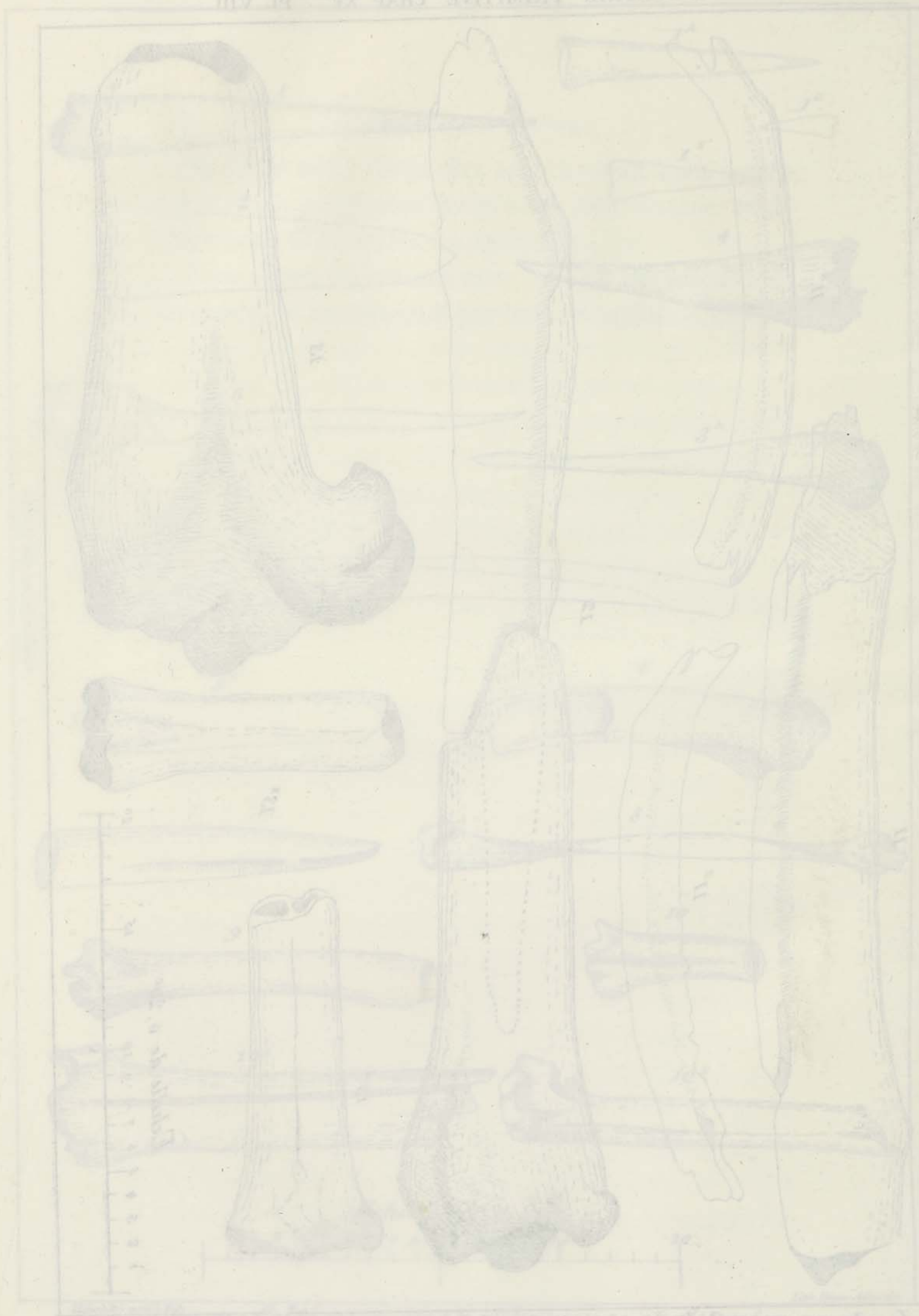


Fig. 1. à 12. Armes primitives.

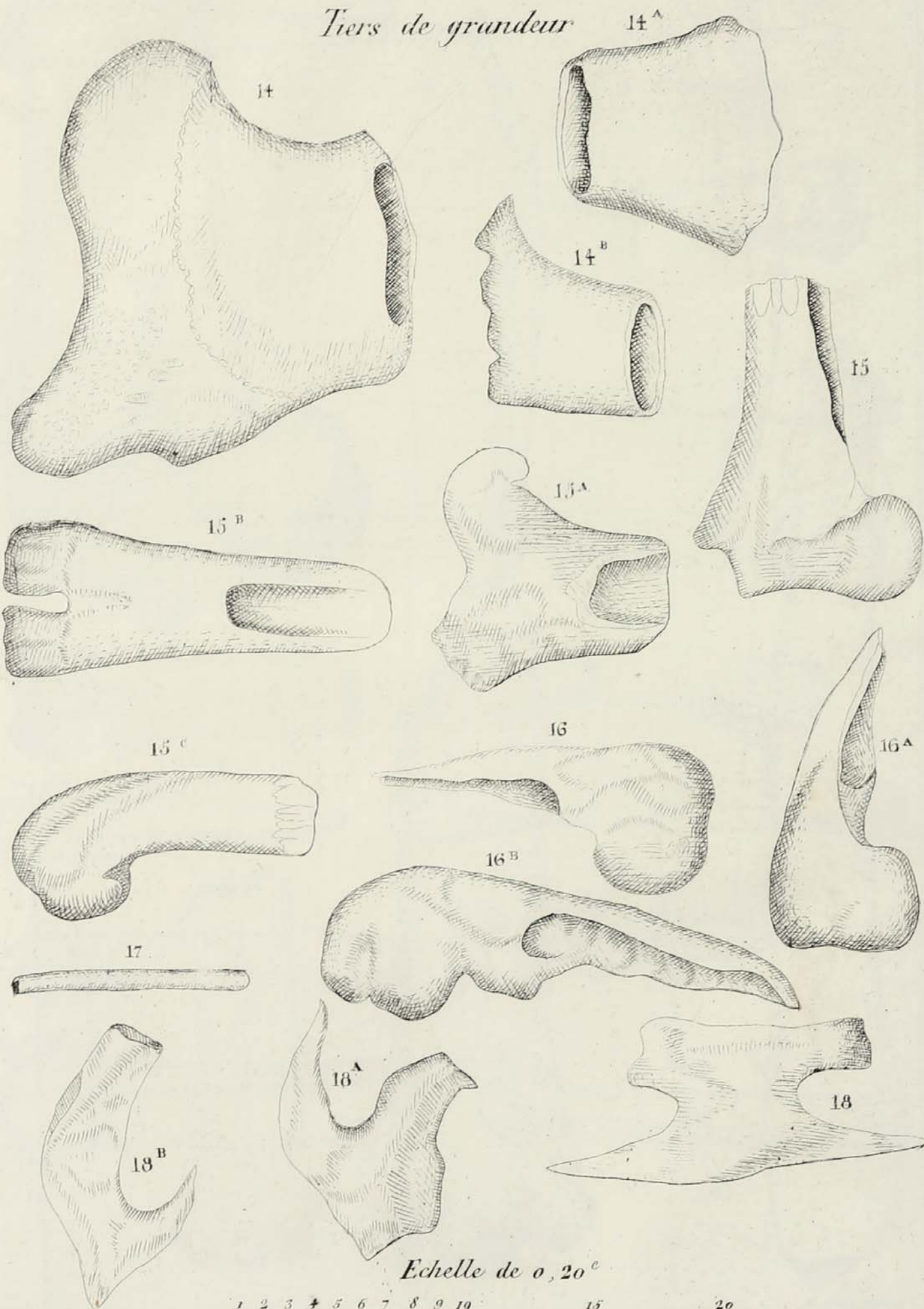
Fig. 1. Forceps



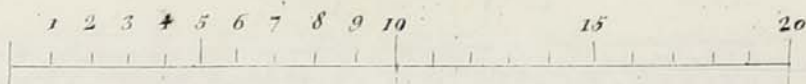
Fig. 2. Probe

Fig. 3. Probe with hook

*Tiers de grandeur*



*Echelle de 0,20<sup>e</sup>*



*Instrumens Celtiques en os d'hommes et d'animaux.*



*Tiers de grandeur.*

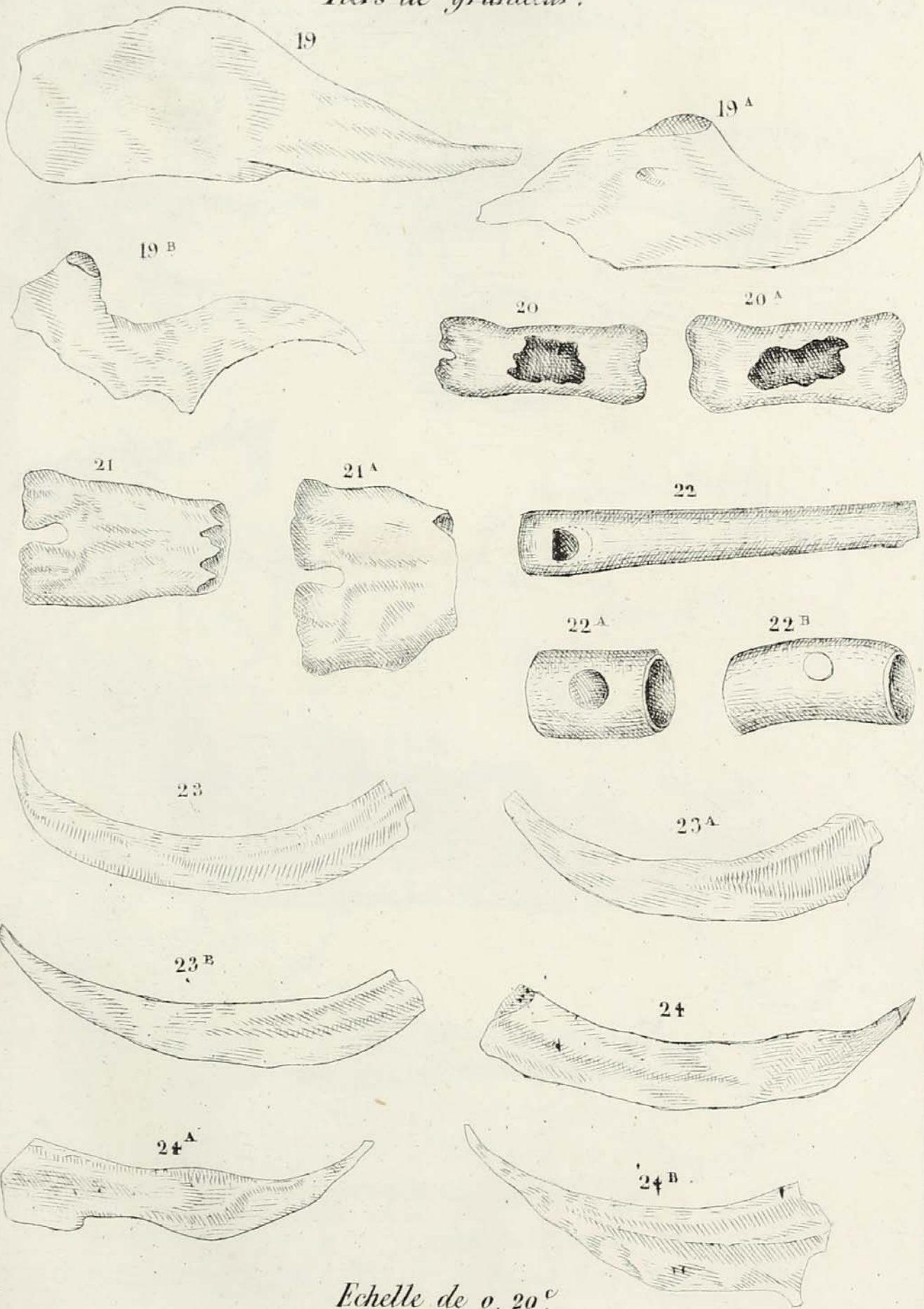


Fig. 1. The Brain.



Fig. 101. The Brain.

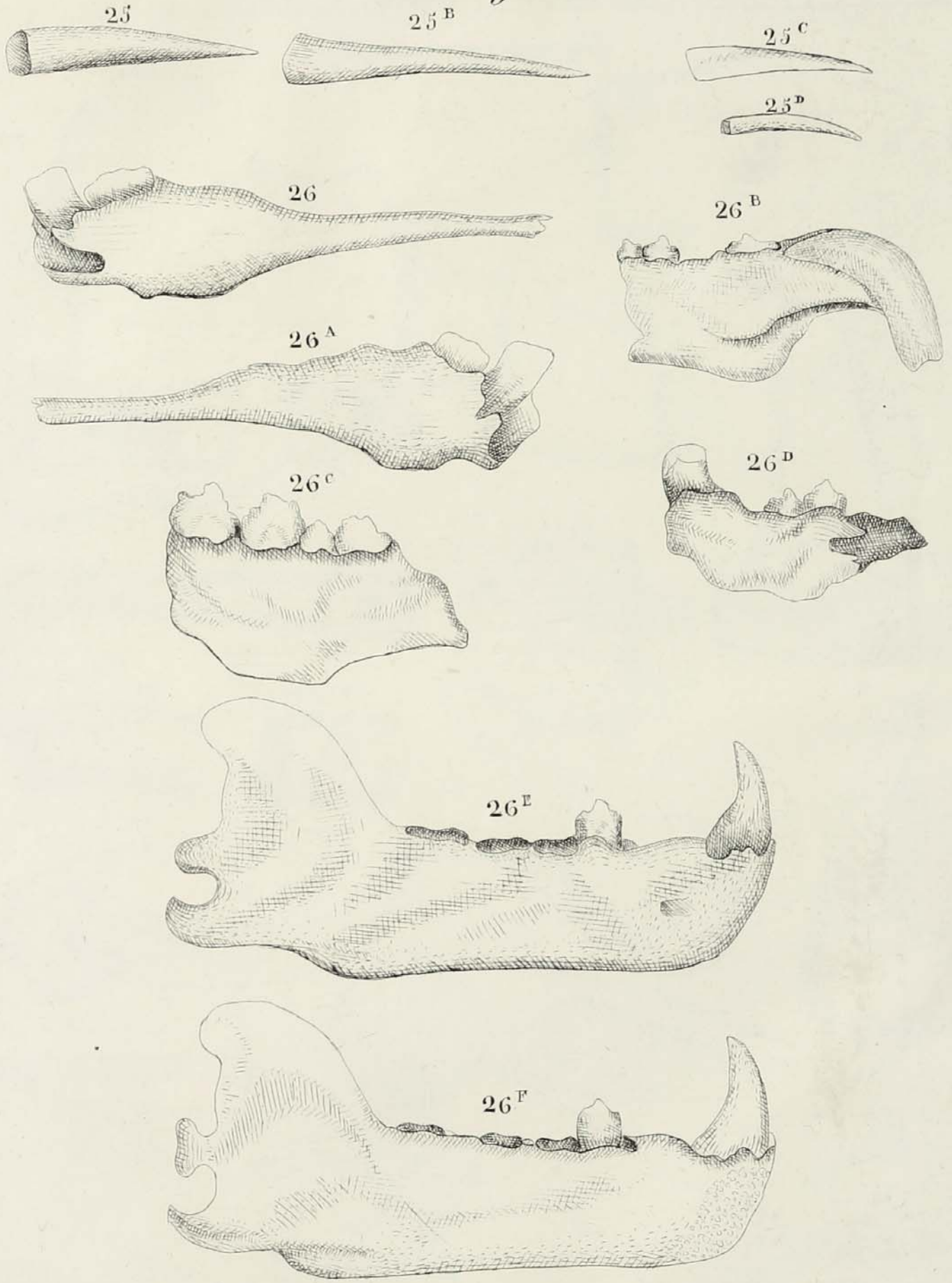
PLATE I. THE ANATOMY OF THE HUMAN HEAD.

Les de ...

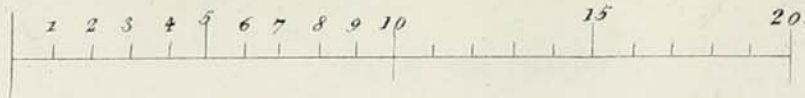


Les de ...

*Tiers de grandeur.*

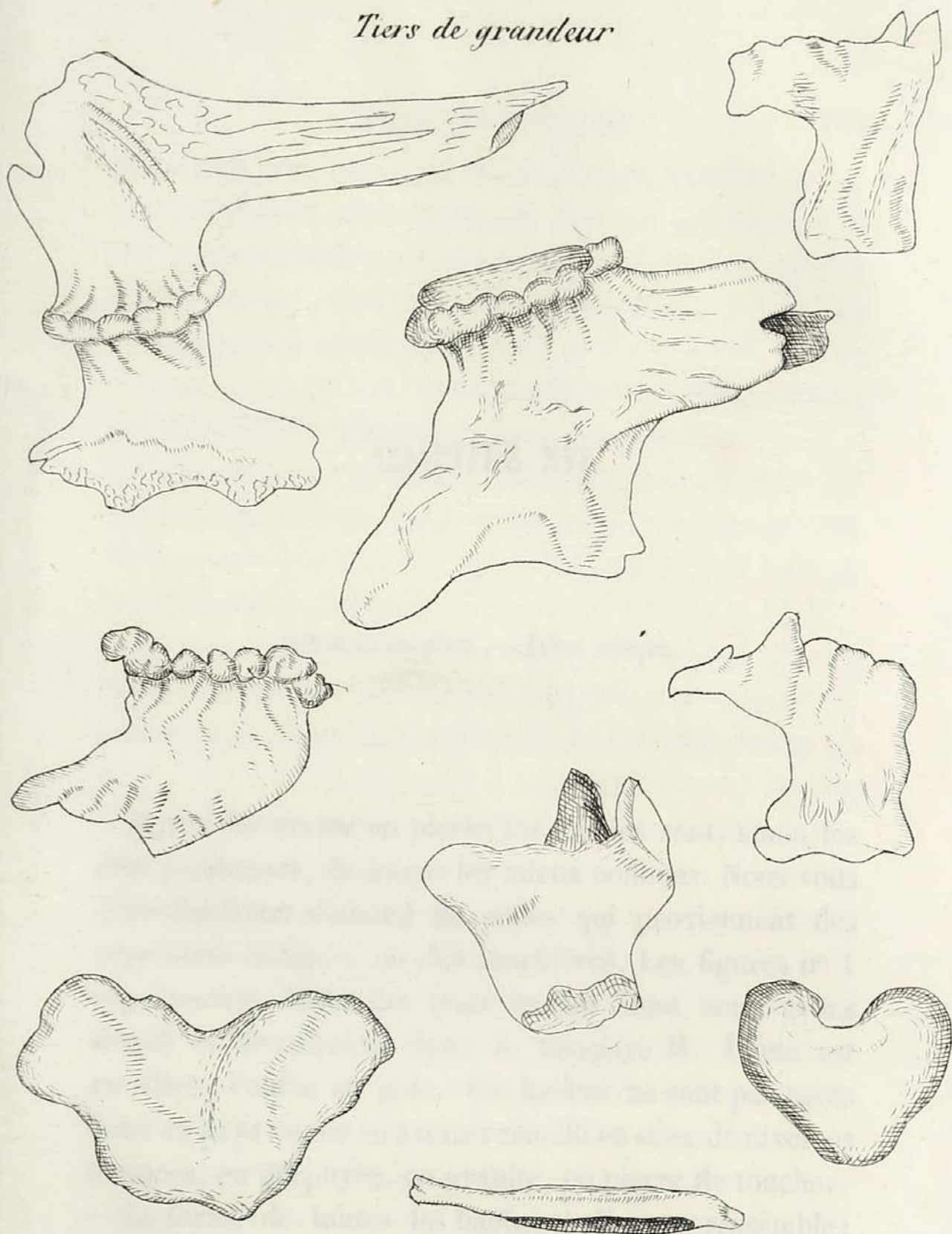


*Echelle de 0, 20<sup>g</sup>.*

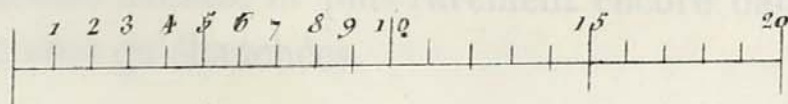


*Instruments et Signes Celtiques en dents et machoires d'animaux*

*Tiers de grandeur*



*Echelle de 0, 20%*



*Signes Celtiques en os et bois de cerf.*

Tab. 26



Tab. 26

Instrumente Praelectorum in Anatomia

## CHAPITRE XVI.

Instrumens en pierre. — Haches celtiques.

Parmi les armes en pierre les haches sont, sinon les plus communes, du moins les mieux connues. Nous vous entretiendrons d'abord de celles qui proviennent des sépultures celtiques ou des tourbières. Les figures n° 1 représentent deux des trois haches dont nous avons donné la description dans le chapitre II. L'une est en silex, l'autre en jade. Ces haches ne sont pas rares dans ce pays : nous en avons recueilli en silex de diverses nuances, en porphyre, en granite, en pierre de touche.

La forme de toutes les haches polies se ressemble ; cependant on peut en indiquer quatre à cinq variétés.

Dans celles que nous venons de citer, le tranchant s'abaisse d'un côté, ce qui se voit rarement dans les très-petites haches, et plus rarement encore dans celles qui ne sont qu'ébauchées.

Ces haches à tranchant incliné, faites pour la plupart avec beaucoup de soin et polies dans toute leur longueur, ne sont jamais, je crois, contenues dans une gaine. Ce polissage complet l'indique, et leur proportion beaucoup trop forte relativement aux gaines, le prouve jusqu'à un certain point.

La dimension de ces haches varie de 1 à 25 et même 30 centimètres. Elles sont ordinairement moins profondément enfouies que les haches grossières, ce qui annonce qu'elles sont moins anciennes.

Il est aussi des haches finies à taillant droit; telle est celle n° 2, découverte dans une sépulture à Maismy, près de Noyon, et qu'on peut considérer comme un modèle du genre. Elle est en porphyre vert et doit appartenir aux temps celtiques.

Les haches dont la matière provient des roches primordiales, telles que granite, porphyre, jaspe, sont généralement les plus complètes et les plus régulières. Ceci s'explique par la facilité du travail de l'ouvrier, moins gêné que lorsqu'il se servait de silex dont la forme est quelquefois fort difficile à régulariser. Aussi les haches qui ne sont qu'ébauchées sont ordinairement en silex.

Si celles de roche ne sont pas toujours achevées, du moins ne sont-elles jamais informes et ne présentent-elles pas ces saillies en arête, ou ces grossières aspérités laissées à beaucoup de haches en silex.

Celle de Maismy a la forme d'une amande un peu allongée. Sa longueur est de 17 centimètres, sa largeur de 6, sa circonférence au centre ou à sa plus grande épaisseur, de 16. Elle est légèrement arrondie. Son



tranchant n'est pas incliné et la régularité de son ensemble est telle qu'on la croirait faite au compas.

Cette exactitude des proportions, obtenue sans aucun des instrumens qui y aident, a dû coûter à l'ouvrier beaucoup de temps et de soins.

Je ne pense pas que cette hache ait été fabriquée pour l'usage. C'était un bijou, ou un ex-voto.

Sous le même n° est une variété également à taillant droit, mais carrée. La première, fig. 2<sup>A</sup>, est en silex blanc entièrement poli; elle a 10 centimètres de longueur sur 5 de largeur.

La deuxième, fig. 3<sup>B</sup>, est en porphyre vert et m'a été donnée par M. Du Liège, membre de la Société des antiquaires de Picardie; longue de 11 centimètres et large de 4, elle a une forme moins régulière que l'autre. La partie inférieure et un des côtés n'ont été que légèrement polis, probablement avec intention et pour qu'elle fût plus aisément fixée dans la gaine. Cette hache a non-seulement été faite pour servir, mais elle a servi. On voit que son tranchant, ébréché par l'usage, a été repassé plusieurs fois, et l'on serait porté à croire que c'est sur la meule.

Le n° 3 présente de nombreux analogues en silex, en jade, en serpentine, etc. La hauteur de ces haches varie de 10 à 14 centimètres. On pourrait les diviser en deux ou trois sous-variétés qui se distinguent par plus ou moins d'épaisseur et de largeur à la base ou à la partie opposée au tranchant. Dans quelques-unes, cette partie n'a qu'un tiers de la largeur de ce tranchant; dans d'autres elle en a la moitié et quelquefois

les deux tiers. Lorsque cette base est étroite, elle est ronde; quand elle est plus large, elle s'étend en ovale. D'ailleurs toutes ces haches sont également bombées des deux côtés, et n'ont jamais, comme les couteaux, une face plate. Une seule en granite, fig. 3<sup>B</sup>, trouvée en 1842 dans les fondations d'une maison, rue St-Vulfran à Abbeville, présente cette particularité; mais je pense que cela vient d'un frottement qu'elle a éprouvé après coup, peut-être en servant de pierre à aiguiser.

D'après les exemples précédens, ces haches de demi-grandeur ou de 10 à 12 centimètres n'étaient pas, comme les très-grandes ou les très-petites dont nous parlerons ci-après, de simples objets de parade, des ex-voto ou des signes représentatifs: c'étaient des ustensiles, ou des instrumens de sacrifice.

La hache n° 4, en porphyre vert marqué de points noirs, a 72 millimètres de hauteur, 40 de largeur, 12 d'épaisseur. Elle a, selon les ouvriers, été trouvée en 1842 dans la sablière de Menhecourt, au fond de l'excavation et dans le gissement des os diluviens. Mais la question n'est pas de constater que cette hache était au fond de l'excavation, il s'agit de savoir comment elle y était. Ne provenait-elle pas des couches supérieures et n'était-elle pas tombée là par quelque éboulement? C'est ce que je ne saurais affirmer; car, étant polie, elle n'avait pas, comme les autres du même banc, conservé dans ses anfractuosités des portions du sable de son gissement. Privé de ce moyen de vérification, je n'ai pu déterminer d'une manière certaine la couche d'où elle sortait, ni conséquemment la ranger dans la catégorie des haches diluviennes.

On peut voir sous le même n° les trois similaires déjà cités et qui ont été trouvés, le premier à Abbeville, le second en Italie près de Naples, le troisième dans l'Inde non loin de Calcutta : la forme, les dimensions et la matière en sont presque semblables. D'autres sont un peu plus grands, mais d'un travail et d'une pierre identiques.

Ces haches qui varient de 5 à 7 centimètres de haut, sur 3 à 5 de large, ne diffèrent des précédentes que par leur dimension. Presque toujours en porphyre, en jade, en jaspe, elles sont soigneusement travaillées. Quelques-unes même sont dans toutes leurs proportions de véritables modèles de fini et de régularité. C'étaient les bijoux d'autrefois et probablement des objets de prix. Cependant les moins petites ont pu servir ; une ou deux semblent aussi avoir été réparées et remises à neuf.

La hache n° 5 est brisée par moitié. Sa longueur a pu être de 18 centimètres, elle n'en a plus que 9. Faite d'un silex gris-blanc d'une pâte très-fine, elle est remarquable par son épaisseur qui est de 45 millimètres au centre, et, comme sa largeur n'est que de 65, sa forme est presque ovoïde. Elle a été trouvée dans le tuf, à la Portelette, en 1841, à 2 mètres environ au-dessous du niveau de la Somme.

Un autre fragment déjà décrit dans les *Mémoires de la Société d'Émulation*, page 255, vol. de 1837, me semble aussi être la portion inférieure d'une hache ronde.

Enfin un troisième échantillon, fig. 5<sup>A</sup>, en serpentine et qui vient des environs de Soissons, paraît encore avoir

appartenu à un instrument de même nature. Cette forme est rare, sans doute qu'elle était peu en usage.

La hache n° 6, en silex gris-noir, a été recueillie en 1843, par moi-même, à la porte d'Hocquet, dans une tranchée que j'ai fait ouvrir sous la tourbe, à 3 mètres au-dessous du niveau de la Somme. Cette hache a dû être emmanchée; cependant son tranchant net et coupant n'a jamais servi. Sa longueur est de 11 centimètres, sa largeur de 7, sa plus grande épaisseur de 13 millimètres. Cette forme ne diffère du n° 3 que parce qu'elle est plus large et moins épaisse.

Dans le fragment en silex noir dessiné sous le n° 6<sup>A</sup>, et qui provient également des fouilles de la porte d'Hocquet, cette grande largeur relative est encore plus sensible par le développement du tranchant large de 8 centimètres, bien que la longueur de l'instrument n'ait pu en excéder 11. Cette hache était fort apte à couper et tailler, et l'on remarque tout d'abord avec quel soin ce tranchant a été affilé.

Si je m'étends ainsi sur la description de ces haches larges, courtes et presque triangulaires, c'est qu'elles sont le type de toutes celles que j'ai trouvées emmanchées.

La hache n° 7 en silex blanc, très-endommagée, est, comme le n° 5, d'une forme insolite. Elle a dû, avant d'être brisée, former un carré long poli sur toutes les faces et pouvant poser sur sa base. Sa longueur est d'un peu plus de 7 centimètres; sa largeur réduite à 4, a dû être de 6; son épaisseur est de 14 millimètres. Elle a été trouvée près de Soissons. Elle ne pouvait pas être emmanchée; cependant elle coupe fort bien; c'est la

seule de cette forme que j'aie vue. Elle est soigneusement polie sous la base, partie ordinairement fort négligée.

J'ignore si le morceau n° 8 est une hache, car il a perdu son tranchant. Il est en jade vert. C'est un fragment long de 10 centimètres, large de 45 millimètres, épais de 15. Sa figure longue, angulaire et aplatie, le fait ressembler à une pierre à repasser. Il a été trouvé à la Portelette dans une sépulture celtique.

La hache n° 9 est percée d'un trou naturel : c'est-à-dire qu'on a choisi un silex ainsi disposé pour en faire une hache ou plutôt un hoyau. Ce morceau n'a pas la forme des haches ordinaires; il est brisé aux deux extrémités, mais ces extrémités ont dû former pointe, et l'on voit que l'instrument était emmanché à peu près comme les masses servant à casser les pierres.

On m'en a cité deux semblables trouvées dans la tourbe, avec leurs manches en bois que l'on reconnaissait pour des branches dans lesquelles la pierre avait été passée lorsque l'arbre était vivant, et qu'on y avait laissée jusqu'à ce qu'un bourrelet d'écorce l'y eut fixée. La hache que je décris a été vraisemblablement disposée ainsi. Sa longueur est de 16 centimètres, sa largeur de 6, son épaisseur de 3. C'est, je crois, un morceau rare. Il m'a été donné par M. le Poitevin de la Motte. \*

Il est possible que ce même procédé d'emmanchement

\* Deux de ces haches percées ont été recueillies en Angleterre à la fin du siècle dernier, l'une près de Carlisle, l'autre dans le Westmoreland. Elles sont gravées dans le deuxième volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Londres*, pl. VIII, pag. 118. Le trou n'est

ait été employé pour les haches ordinaires : les gâines en corne de cerf étaient dans certains cas pourvues d'un manche naturel ou de bois vif, qu'on ne détachait du tronc de l'arbre que lorsque la branche avait exactement rempli la cavité transversale de la gâine, et maintenu la pierre par la pression qu'on ménageait au moyen d'une double entaille.

J'ai indiqué les principales variétés de haches polies que j'ai pu étudier. S'il en existe d'autres, elles doivent rentrer dans l'une de ces catégories.

Je passe maintenant aux haches ébauchées. Elles ne sont pas rares, et je suis convaincu qu'il est peu de terrain en France où l'on ne pût s'en procurer, si l'on se donnait la peine de les ramasser ; mais comme elles diffèrent peu des silex bruts, on ne les reconnaît pas ou, dans le doute, on les dédaigne. Elles sont pourtant d'un grand intérêt pour la science par leur imperfection même et les notions qu'elles peuvent donner sur les procédés employés lorsque les hommes n'avaient pour outils que des pierres, et pour guide que leur instinct.

Beaucoup de ces haches se rapprochent quant à la coupe, de celles qui ont été finies, et il y en a qui, sauf le

pas un accident comme dans celle-ci ; il a été creusé à la main. Autant qu'on peut en juger par le dessin, le travail en est soigné : ce qui me fait croire ces morceaux moins anciens que le premier. Ils ont d'ailleurs à peu près la même forme. M. Féret m'en a fait voir un autre trouvé près de Dieppe. Il est d'une pierre blanche et verte que je n'ai pas eu le temps de déterminer. Ce morceau aplati d'un côté, bombé de l'autre, est d'une telle conservation et d'un si beau poli que je le croyais moderne.

polissage, n'en diffèrent en rien ; mais il en est aussi qui s'en écartent étrangement et cela s'explique. De ces ébauches, les unes étaient abandonnées par l'ouvrier quand il voyait que la pierre avait quelque défaut ou que le polissage présentait trop de difficulté ; les autres, et c'est le plus grand nombre, n'ont jamais dû être finies ; elles n'étaient pas même destinées à servir comme armes ou ustensiles ; c'étaient, ainsi que je l'ai indiqué, des signes représentatifs ou des ex-voto et offrandes ; aussi en voit-on, comme nous allons en donner des exemples, de grandeurs bien différentes.

La hache n° 10, longue de 16 centimètres, large de 6, en silex noir-brun, provient du gissement celtique de la Portelette. Elle devait recevoir une dernière main-d'œuvre, le tranchant était dessiné et le polissage commencé. Ce qui vraisemblablement empêcha l'ouvrier de l'achever, ce fut l'impossibilité de lui donner les dimensions voulues. La face de dessous est presque plate et le défaut de matière ou un éclat enlevé trop profondément n'a pas permis de l'arrondir en voûte, comme doit être toute hache bien proportionnée. Celle-ci eût été ou trop courte ou trop plate relativement à sa longueur. Ensuite vous remarquerez qu'une empreinte d'oursin rendait le polissage difficile. Toutefois il ne paraît pas que ce soit cette cause qui ait arrêté l'ouvrier, puisque ce défaut a dû être apparent dès le commencement de l'œuvre.

Son similaire, fig. 10<sup>A</sup>, trouvé à 3 mètres de profondeur, dans les marais St-Gilles-lès-Abbeville, est fait d'un silex gris-noir. Il devait probablement recevoir la dernière

main-d'œuvre : régulièrement taillé, il ne lui manque que le polissage. Ici l'on ne s'explique pas ce qui a pu empêcher ce complément, car les proportions du morceau sont bonnes : sa courbe est égale des deux côtés et ses bords sont nettement taillés. C'est surtout en le rapprochant du précédent qu'on aperçoit l'élégance de sa coupe. Sa hauteur est de 14 centimètres ; sa plus grande largeur de 5 1/2.

Le troisième analogue 10<sup>B</sup> qui provient du gissement cinéraire de la Portelette, est encore une hache bien faite. Haute d'un peu moins de 10 centimètres, large de 4, elle est en silex très-fin. Elle a reçu, quoiqu'elle ne soit pas entièrement polie, tout le travail qu'on lui destinait : le taillant en est affilé et les bords unis. La partie inférieure seule a conservé ses aspérités, mais c'est peut-être à dessein et pour retenir, dans la gaine, cette moitié très-propre à être emmanchée.

La hache n° 11, de silex noir en partie recouvert, de son écorce, n'est que commencée. Ce commencement est d'un ouvrier exercé, on s'en aperçoit à la rectitude et à la hardiesse des éclats. Le tranchant est presque terminé ; il a été fait en huit ou dix coups. Par quel moyen et avec quel instrument ? On ne peut supposer ici l'emploi du fer, du bronze ou de tout autre métal : comment expliquer alors ce tranchant si net et si coupant ? Il est large de 8 centimètres et la hauteur totale du morceau est de 17. La partie inférieure est tout-à-fait informe, peut-être l'ouvrier a-t-il abandonné son travail parce que l'épaisseur manquait au silex qui présente une courbe.



Cette hache provient des sépultures de la Portelette, où j'en ai trouvé beaucoup d'autres plus grossières encore. Ce n'est même qu'à leur situation sous le sol, dans la cendre et parmi des vases cinéraires, que j'ai acquis la conviction du travail qu'avaient subi quelques-unes de ces pierres.

Le n° 12 a été trouvé à Ramburelle, sous le tuf à un mètre de profondeur. Il est en silex gris-blanc, opaque et d'une espèce qui semble étrangère au pays. Ce morceau que je crois rare, est remarquable par sa longueur qui est de 18 centimètres, sur 4 de largeur au tranchant et 3 sur tout le reste. Il a l'apparence d'un ciseau de menuisier. Poli vers sa partie supérieure, il a dû être emmanché.

Son analogue fig. 12<sup>A</sup> était à Bray-sur-Somme, dans la tourbe, à 5 mètres au-dessous du niveau de l'eau. Il est en silex noirâtre également en forme de ciseau, avec un tranchant non poli, mais uni par l'adresse avec laquelle les éclats ont été enlevés. Il a un peu plus de 12 centimètres de hauteur sur 43 millimètres de largeur à son tranchant; de ce point il va toujours en rétrécissant.

Cet objet n'était ni un ex-voto ni un meuble de luxe : c'était encore un outil à creuser, à gratter, à polir le bois ou les corps demi-durs, usage auquel il est très-propre.

Le n° 13 en silex gris, est aussi une espèce de hache-ciseau plus petite que l'autre; elle peut servir au même travail. Elle a été retirée de la tourbe à la Portelette. Sa longueur est de 8 centimètres, sa largeur de 5 au tranchant. Bien qu'elle n'ait pas reçu la dernière main-d'œuvre, on voit qu'elle a été fabriquée avec soin.

Elle peut facilement être emmanchée, et il est à croire qu'elle l'a été.

Son similaire fig. 13<sup>a</sup> a 7 centimètres de haut sur près de 5 de large au tranchant. Il est en silex noir taché de gris et provient aussi de la Portelette. Il est moins soigneusement fait que l'autre, et au lieu d'être partagé par une arête longitudinale, il est plat sur les deux faces.

Le troisième, fig. 13<sup>c</sup>, a été trouvé sur le sol. Tout imparfait qu'il est, sa coupe est celle du premier et son tranchant est établi sur un même principe. Fixé dans une gaine où ses aspérités aidaient à le retenir, il pouvait servir à tailler. Sa couleur blanche provient moins d'une infiltration ou d'un mélange avec une substance calcaire, que d'un commencement de décomposition, ou peut-être de son long séjour à l'air où l'effet successif de l'humidité et du soleil l'a revêtu d'une sorte de vernis, à-peu-près comme il arrive du verre. Je crois ce morceau d'une haute antiquité. Il a 9 centimètres de haut sur 5 de large.

Le n° 14 ne diffère du précédent que parce que la rentrée de ses côtés est moins prononcée, et qu'il a conservé plus nettement, dans son ensemble, la figure triangulaire. C'est une petite hachette qu'on rencontre assez fréquemment dans les sépultures celtiques, et dont les dimensions sont de 5 à 6 centimètres de haut sur 3 à 4 de large. Celles que j'offre ici sont en silex gris et proviennent de la Portelette.

En 1840 on m'en a apporté une de forme absolument semblable, en silex brun opaque et grossier, ayant 19 centimètres de haut sur 12 de large au tranchant. Comme elle avait été ramassée sur le sol, dans un

endroit habité, je n'en fais mention que pour mémoire.

Le n° 15 se rapproche des précédents. C'est encore une hachette haute de 4 centimètres, large de 2, épaisse de 1 1/2, coupée à angle droit à sa base et pouvant tenir debout sur cette base. Contre l'ordinaire elle est plate en dessous, ce qui la fait ressembler à une pierre à fusil. J'en ai vu de la taille de 10 centimètres et arrondies à leur base.

Le n° 16 a été fabriqué à grands coups et d'une main sûre. Il peut servir à tailler et creuser le bois. En silex gris-noir, il a 12 centimètres de long sur 4 de large, et provient, comme les précédents, des sépultures celtiques de la Portelette.

La longueur de ses deux analogues est de 8 centimètres, sur 2 à 3 de largeur. L'un et l'autre paraissent avoir subi l'action du feu.

Je ne pense pas que le silex n° 17 ait jamais pu être employé ni comme hache, ni comme couteau. Il a été ramassé à Mautors, près Abbeville, en 1834. Long de 10 centimètres et large de 3, il est grossièrement tranchant à chacune de ses extrémités qui sont d'une largeur égale. Le milieu, chose insolite dans ces sortes de morceaux, offre un étranglement ou une diminution de largeur. Au premier coup d'œil, on le prendrait pour un caillou brut; mais avec un peu d'attention, on reconnaît bientôt les traces du travail.

Un autre trouvé à Comodel, près Abbeville, et dont la coupe est semblable, est en silex blanc.

Le n° 18 est une hache en pointe ou en larme, c'est un type qu'on rencontre assez souvent. Ses trois similaires en silex gris-noir qui viennent de la Portelette

sont de tailles diverses. Le plus grand a 9 centimètres de haut sur 3 de large à la base, et le plus petit 47 sur 1 de large. Du reste, leur coupe est la même.

Le n° 19 est encore une forme qu'on peut considérer comme type. C'est la hache ovale dont les sépultures celtiques m'ont offert beaucoup d'exemples. Ces haches sont fort grossières et faites à grands coups et par éclats irréguliers. Elles varient de dimension, mais les petites sont celles qu'on rencontre le plus ordinairement. La première des trois qui sont dessinées est en silex noir, haute de 10 centimètres 1½, large de 7, épaisse de 4. La seconde fig. 19<sup>A</sup> est en silex gris, de la même longueur, mais moins large et moins épaisse. La troisième fig. 19<sup>C</sup> n'a que 5 centimètres sur 2.

La pierre n° 20 diffère des précédentes par sa coupe. Plate d'un côté, elle est traversée dans sa partie convexe par une arête tranchante. Ces hachettes dont la forme est celle de haricots, semblent faites en trois coups; mais en les examinant de près, on voit que les extrémités ont été arrondies par de petits éclats enlevés de bas en haut.

Les deux premières en silex brun ont de 5 à 6 centimètres de hauteur sur 27 de largeur, la troisième 3 1½ sur 2. Cette dernière est en silex noir et a subi l'action du feu.

Il serait difficile de reconnaître des haches ou même des ustensiles quelconques dans ces miniatures. Il en est de plus petites encore.

La hache n° 21 a été trouvée sur la tourbe à 2 mètres environ de profondeur dans le marais qui borde la Somme, près du Pont-des-Prés. Elle est en silex gris,

très-bien polie, chose non ordinaire dans ce genre de haches; c'est par cette raison qu'elle n'a pas été portée dans la première catégorie. Elle a dû être emmanchée. Longue de 9 centimètres, large de 6, elle est de la dimension des haches à gaine; mais elle en diffère en ce qu'elle n'est pas droite: elle a précisément la forme d'une moule commune, *mytilus edulis*.

Son analogue était au même endroit, mais plus profondément enfoui. C'est une hache brisée, ou qui n'a pas été finie. Quant aux dimensions et à la nature du silex, elle diffère peu de la précédente.

Une autre beaucoup plus petite provient de la tourbière de la Bouvaque; elle a 4 centimètres de longueur sur 26 millimètres de largeur. Elle est en silex gris-blanc, si grossièrement travaillée que j'aurais douté de ce travail, si je n'avais rencontré son similaire dans les sépultures de la Portelette. Ce dernier morceau n'a que 3 centimètres de long sur 19 millimètres de large.

Un quatrième plus nettement taillé, a des dimensions un peu moindres. Enfin un cinquième est encore plus exigü, sa longueur est de 20 millimètres, sa largeur de 10. Sans être poli, il est fait avec délicatesse et provient des mêmes sépultures. Deux autres dessinés fig. 21<sup>E</sup> et 24<sup>F</sup>, sont d'une forme un peu différente.

La petitesse de ces haches annonce assez qu'elles ne pouvaient être d'aucun usage comme armes ou ustensiles; elles avaient donc une autre destination, c'étaient probablement des amulettes, des signes de convention ou de religion. A l'appui de ceci, je vais citer des haches en pierre tendre, en bois et même en bitume.

La première hache molle que j'ai recueillie en 1838 était en craie; elle se trouvait dans le gissement celtique de la Portelette au milieu des haches en bois dont je parlerai bientôt. Longue de 18 centimètres, large de 8, c'est une ébauche des plus grossières et j'aurais douté du travail si, en août 1844, je n'en avais pas découvert une autre, moins grande mais fort nettement dessinée.

Celle-ci provient des fouilles de la porte St-Gilles. Elle a 9 centimètres  $1\frac{1}{2}$  de hauteur, 6  $1\frac{1}{2}$  de largeur, 4 d'épaisseur. Sa forme est celle d'une amande. Elle est représentée sous le n° 22.

Les haches en grès que j'ai rencontrées, soit dans le gissement celtique de la Portelette, soit dans les tourbières de la Somme, sont d'un travail si peu avancé qu'il pourrait paraître douteux. Une seule semble avoir été finie, mais l'ouvrier qui l'a trouvée s'en est servi pour repasser ses outils, et la forme en est ainsi fort altérée.

La dimension des haches en bois varie de 15 à 25 centimètres. Il y en a en divers bois, mais le chêne domine. On voit qu'elles ont été faites à la hâte, car des restes d'écorce existent sur plusieurs.

Quelques-unes étaient coupées à angle droit aux extrémités, d'autres en grand nombre étaient arrondies comme les haches ordinaires, mais également aux deux bouts, ce qui leur donnait assez l'apparence d'une navette. Telles sont les deux fig. 23, dont la forme première, ou celle qu'elles avaient au moment de leur extraction est aujourd'hui assez difficile à reconnaître. En se séchant, le bois si longtemps imbibé d'eau s'est ouvert, et

des parties s'en sont détachées. Leur longueur actuelle est de 15 à 16 centimètres, leur largeur de 4 1/2.

Leurs analogues étaient répandues par douzaines sur le gissement celtique de la Portelette, autour des vases, sous la tourbe et à 3 ou 4 mètres au-dessous du niveau de la Somme. Quoiqu'elles fussent placées près de masses d'os, de cendre et de charbon, on voyait qu'elles n'y avaient été mises qu'après coup; car, sauf un très-petit nombre, elles ne portaient aucune trace de feu. Remontent-elles à l'époque celtique? Selon moi, la chose n'est pas douteuse.

Au milieu de ces haches de bois, j'ai recueilli fréquemment des os grossièrement taillés et qui semblent représenter des hachettes ordinairement longues de 6 à 8 centimètres sur 3 à 4 de large, mais quelquefois beaucoup plus petites. Ici le travail et l'intention ne me paraissent pas complètement démontrés.

Un peu plus loin, à la porte d'Hocquet, à près de 5 mètres au-dessous du niveau de la Somme, sous une suite de terrains ainsi superposés : lit de sable, lit de pierre, deuxième lit de sable, une forme de hache en bitume a été trouvée. Est-ce une hache véritable? Est-ce un accident? A-t-elle été mise là, ou est-ce une partie de matière résineuse qui aura suinté à travers la terre et la tourbe? Sa longueur est de 19 centimètres, sa largeur de 9. Elle porte encore les traces de la cendre, du sable et de la tourbe au milieu desquels elle était. Je ne la cite ici que comme fait à vérifier, car je ne puis affirmer que ce soit une véritable hache, ni même qu'elle appartienne à l'époque celtique. Il faut qu'un fait se répète pour acquérir un certain poids.

Je passe maintenant à quelques formes mixtes tenant de la hache et du couteau, ou de la hache et du marteau ou casse-tête.

Le n° 24 est une sorte de hache-couteau arrondie dans toute sa circonférence. Il a été recueilli en 1843 à la porte St-Gilles, à 3 mètres au-dessous de la superficie. Il est en silex gris mêlé de bleu et de blanc. Sa longueur est d'un peu plus de 11 centimètres ; sa largeur de 9 1/2 ; sa plus grande épaisseur de 15 millimètres. Uni du côté concave, ce n'est que la partie convexe qui porte la trace d'éclats enlevés en sens divers. Son ensemble est un ovale se rétrécissant vers le bas, ce qui lui donne l'apparence d'une tête de mort aplatie. J'en citerai ailleurs d'autres exemples où cette ressemblance est plus frappante encore. Celui-ci est le plus grand que j'aie vu dans les gissemens celtiques. Les autres ont la moitié ou le tiers de cette grandeur.

La forme du n° 25 taillé par trois grands éclats, m'aurait paru un accident, si elle ne s'était pas reproduite plusieurs fois : j'ai recueilli dans les gissemens cinéraires de la Portelette, trois de ces morceaux presque semblables. C'est encore une de ces figures mystérieuses dont on ne conçoit pas l'emploi. Celle-ci est en silex noir à quatre faces, haute de 9 centimètres, large de 4, épaisse de 3 1/2 et se rétrécissant vers le centre. Son analogue est un peu plus petit. Le dessin les fera mieux comprendre que la description.

Le n° 26 est aussi un type qui se présente fréquemment et qui a déjà été cité dans le volume de 1837, des *Mémoires de la Société d'Emulation*. Celui-ci a



été ramassé sur le sol, à Hucheneville près Abbeville. Il est en silex gris-blanc corné. Sa hauteur est de 4 centimètres, sa largeur de 25 millimètres. Il est remarquable par douze arêtes nettement coupées qui remontent de sa base à son sommet.

Son analogue, fig. 26<sup>A</sup>, haut de 6 centimètres, en silex noir, n'offre sur chaque face que deux éclats égaux et au centre une arête saillante. N'étant qu'à deux faces, il ne forme pas cône comme les autres. Légèrement aplati, il a 2 centimètres d'épaisseur sur 3 1/2 de largeur.

Un troisième, fig. 26<sup>B</sup>, ramassé à Port-le-Grand m'a été donné par M. Émile d'Orval. Ce morceau est remarquable par la netteté de ses tranches qui sont concaves et semblent avoir été enlevées de la veille. Malheureusement il a été brisé. Sa longueur est de 8 centimètres 1/2, sa largeur de 3 1/2.

Le n° 27 n'est plus taillé en ruban ou bandelette, mais par éclats irréguliers. Légèrement convexe sur ses deux faces, c'est un disque tronqué de manière à pouvoir tenir droit et figurer une porte de four. J'en ai trouvé un certain nombre à la Portelette autour des vases celtiques. Celui que je décris est en silex noir. Sa hauteur est de 6 centimètres, sa largeur de près de 9; son épaisseur à sa base de 25 millimètres.

Le deuxième analogue, fig. 27<sup>A</sup>, provient du même lieu. Il est aussi en silex noir et offre des traces de feu. Sa hauteur est de 5 centimètres 1/2, sa largeur d'un peu plus de 6.

Un troisième qui vient aussi de la Portelette, est la répétition du premier.

Le n° 28 a une forme de ruche ou de fenêtre à cintre arrondi. Il diffère des précédens par l'épaisseur qui, chez celui-ci, est de la moitié de la hauteur.

Dans ses analogues cette hauteur varie de 4 à 12 centimètres, la largeur de 3 à 7, l'épaisseur de 4 à 6. J'en ai trouvé qui étaient entourés de charbon et de cendre, les uns en grès taillé puis poli par le frottement, les autres en silex en table dont on avait arrondi les angles pour leur donner cette même figure qu'on peut considérer comme type.

Le n° 29 est encore une forme commune dans les sépultures celtiques. C'est une boule en silex ou en grès. On en rencontre de toutes les grosseurs, depuis celle de la tête d'un enfant jusqu'à celle d'une noix; mais la dimension la plus ordinaire est celle d'une pomme moyenne.

Il faut se garder de les confondre avec des cailloux roulés ou avec certaines pétrifications qui offrent aussi cette forme sphérique, ou bien encore avec ces boulets de pierre des premiers temps de l'artillerie, dont j'ai remarqué un grand nombre, soit à Abbeville près de l'ancien pont Rouge, soit au Crotoy sous les ruines du château.

Ces boulets sont en granite, en silex, en grès et même en craie, mais le mode de leur fabrication et surtout leur parfaite rondeur où l'on reconnaît l'emploi du compas, font qu'on les distingue bientôt des boules celtiques.

Celles-ci, lorsqu'elles sont en grès, chose assez fréquente, présentent des angles ou des facettes qui annoncent que c'est au moyen du frottement que l'ouvrier a achevé son travail. Telles sont les boules que j'ai recueil-

lies dans les cendres et les charbons des gissemens celtiques de la Portelette.

Le curage de la Somme dont on a recreusé le lit de plusieurs mètres près de la Pointe (quai d'Abbeville), m'en a procuré d'autres en grès brun sur lesquelles ces traces de travail sont encore plus marquées. Toutefois elles m'inspirent moins de confiance parce qu'elles étaient non loin de la place d'où l'on a retiré des boulets de pierre évidemment modernes. Peut-être aussi ces boules servaient-elles à aiguiser les faux.

Je n'affirmerais pas non plus que le morceau en silex gris-noir que je vous présente ici soit véritablement celtique ; mais il y a probabilité : il était sous la tourbe à une assez grande profondeur et non loin du gisement de la porte d'Hocquet. C'est une boule dont la circonférence est de 28 centimètres et qui a été arrondie par l'enlèvement de petites écailles, procédé long et que l'on n'aurait pas employé pour un boulet ordinaire. D'ailleurs quoique sa circonférence soit exacte, sa forme est légèrement aplatie et l'a été à dessein, ce qui n'a jamais lieu dans les boulets.

J'ai trouvé dans les sépultures celtiques de la Portelette des morceaux à peu près semblables, quoique moins régulièrement taillés. On voyait qu'ils avaient été fabriqués au jugé, ce qu'il est facile de distinguer, car on ne peut guère méconnaître l'emploi du compas dans un travail de ce genre.

L'une de ces boules, provenant aussi du gisement de la Pointe, semble avoir été pétrie à la main. Elle est d'une substance grise et pesante que je n'ai pu encore analyser.

Parmi les boules en silex, il en est de fort irrégulièrement faites, et qui l'ont été, non plus par un piqué ou par écailles, mais à grands coups. Il en résulte qu'elles ont quelquefois une face plate qu'on doit considérer comme accidentelle, au moins dans la plupart, car dans quelques-unes, elle est soigneusement égalisée.

Le n° 30 est une boule aplatie sur les deux faces. Elle a été trouvée en 1844 sous la tourbe et le tuf, à Abbeville, quai de la Pointe. Elle est en silex noir; travaillée au piqué et par petites écailles, elle a dû demander beaucoup de temps à l'ouvrier. Cette forme plate a été faite dans un but qu'il est difficile de déterminer. Était-ce un jeu ou un symbole ?

Son analogue en grès avait été recueillie en 1839, dans les sépultures de la Portelette. Ce morceau commencé au piqué, a été fini par le frottement. Moins régulier que l'autre, il a 23 centimètres de circonférence sur 4 1/2 d'épaisseur.

Le n° 31 représente ce qu'on appelle des pierres de fronde. Ce sont des silex taillés en rond et plats, ordinairement de la dimension d'un écu de six livres, avec le double d'épaisseur. Ceux que je présente ici, proviennent tous des sépultures de la Portelette où ils étaient en grand nombre.

Le procédé de fabrication devait être pour tous à peu près le même: on brisait des silex, on choisissait les éclats les plus régulièrement plats, et on les arrondissait en taillant les bords. Cependant, on en remarque quelques-uns qui ont été amincis par larges tranches horizontales.

Je ne crois pas que ces pierres servissent à armer les frondes. D'abord il est douteux que les Celtes fissent usage de frondes; et cela eût-il été, on ne voit pas pourquoi ils eussent pris tant de soins pour donner à ces silex une figure circulaire; les bancs de galets si abondans sur cette côte leur en offraient qui avaient tout naturellement cette forme.

J'ajouterai qu'on voit de ces pierres de fronde qui ont à peine la dimension d'une pièce d'un franc sans beaucoup plus d'épaisseur, et qui dès-lors ne pouvaient servir comme projectiles. D'ailleurs toutes ne sont point plates: on en trouve qui ne le sont que sur une face et qui se dessinent en demi-boule.

Je pense donc que ces pierres dites de fronde, dont on n'aperçoit pas l'utilité comme armes, meubles ou ustensiles, étaient encore des symboles, des signes ou un moyen d'échange, une monnaie peut-être, ce que leur grande abondance ferait croire.

La forme n° 32 pourrait bien aussi être symbolique; néanmoins elle peut servir comme outil pour creuser le bois et même l'os, pour le racler et l'unir. Les sépultures celtiques offraient abondamment de ces morceaux. Celui-ci est en silex noir; il a 6 centimètres 1½ de longueur, 4 de largeur et 15 millimètres dans sa plus grande épaisseur, ou depuis la cime de la vive arête qui s'étend dans sa longueur jusqu'au point où la pierre s'arrondit pour former un tranchant un peu recourbé.

Ces instrumens devaient demander un travail assez long, si l'on en juge par la quantité de petits éclats qui

ont servi à préparer la partie convexe du tranchant et à lui donner sa solidité.

La forme la plus ordinaire de ces outils est un ovale allongé qui, d'un côté, se termine à angle droit. Leur dimension ne varie que de quelques centimètres. Je n'en ai jamais rencontré ni de très-grands ni de très-petits.

Les trois premiers sortent de la Portelette; le quatrième vient de la porte Marcadé. Ce dernier a tout-à-fait la figure d'une castagnette et n'est pas, comme les autres, partagé par une vive arête. Il est taillé par larges bandes et en présente quatre distinctes sur sa partie convexe. La partie concave est unie comme dans les couteaux et faite d'un seul coup.

Le cinquième a été retiré de la Somme près du gissement celtique de la porte Marcadé, et en provient probablement. Il n'a de remarquable que l'espèce de cœur que dessine l'écorce dont on lui a laissé une portion.

Ces derniers morceaux s'écartent beaucoup des haches, et nous avons hésité à les ranger dans cette catégorie; mais ils n'eussent pas été mieux placés dans celle des couteaux.

Les objets suivans sortent aussi des conditions ordinaires, et dès-lors des dénominations connues. Ils sont, au nombre de quatre, dessinés sous le n<sup>o</sup> 33.

Évidemment très-anciens, ils présenteraient un grand intérêt si l'on avait constaté leur origine d'une manière positive.

Les deux premiers, hauts de 6 centimètres, larges de 2, sont faits d'une pierre grise qui se rapproche du gra-

nite. Ils sont altérés par le temps et pourtant il leur reste encore quelques traces de poli. Ils ont dû être employés comme amulettes, car chacun d'eux est percé d'un double trou qui a servi à les suspendre à un cordon.

Sur la face de devant sont des lignes droites et courbes dont l'arrangement pourrait, à la rigueur, représenter une figure humaine.

Un troisième, 33<sup>b</sup>, haut de 7 centimètres, large de 3, est en basalte noir. Il ressemble à la partie inférieure d'une hache sur laquelle on aurait ébauché des cercles, des lignes et des angles.

Le quatrième, 33<sup>c</sup>, est en porphyre gris mêlé de vert; c'est un rouleau haut de 7 centimètres et en ayant 6 de circonférence. Soigneusement poli, il présente sur une face trois trous ronds d'un millimètre de profondeur et de 3 de diamètre, et sur l'autre un seul trou.

A une extrémité, est une canelure, puis une ouverture de 6 millimètres de diamètre et profonde de deux. C'était peut-être une sorte de sceau. A l'autre bout, est un trou plus petit.

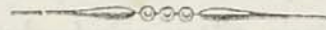
On nous a assuré qu'il y avait du rapport entre ces pierres et celles qu'on a trouvées en Amérique, il y a peu d'années, dans des sépultures mexicaines. C'est un fait que je n'ai pas été à portée de vérifier.

Un cinquième morceau non dessiné est en marbre blanc; c'est un casse-tête orné de deux figures humaines en bas-relief et percé de deux trous, soit pour le suspendre, soit pour le fixer dans un manche. Il m'a été apporté d'outre-mer et paraît peu ancien, je crois donc inutile d'en donner le dessin. Nous avons

déjà fait observer que plusieurs peuples sauvages fabriquent encore des casse-têtes et autres outils en jade, porphyre ou granite et même en silex, qui diffèrent peu quant à la forme des anciens instrumens celtiques.

Depuis que ces descriptions ont été écrites, une hache d'une forme nouvelle a été trouvée près du Moulin Quignon : je ne doute pas qu'elle ne provienne de ce banc, mais comme elle était sur le sol, je n'ai pu la ranger parmi les pierres diluviennes. Cette hache, fig. 34, en silex noirâtre revêtu d'un vernis blanc, a tout ce qui annonce la plus haute antiquité. Longue de 16 centimètres, large de 5 à ses extrémités, elle n'en a plus que 4 au centre. Ce qui la distingue des autres haches, c'est une courbe de plus de deux centimètres, qui lui donne la forme d'un arc. Elle est ouvrée partout par éclats irréguliers. Armée à chaque bout d'un tranchant arrondi en demi-lune, elle a pu servir comme arme de guerre ou comme outil. Lorsqu'elle était emmanchée elle devait avoir la figure de l'instrument que l'on nomme *tille* et dont se servent les charpentiers.

Nous passons maintenant aux haches diluviennes.





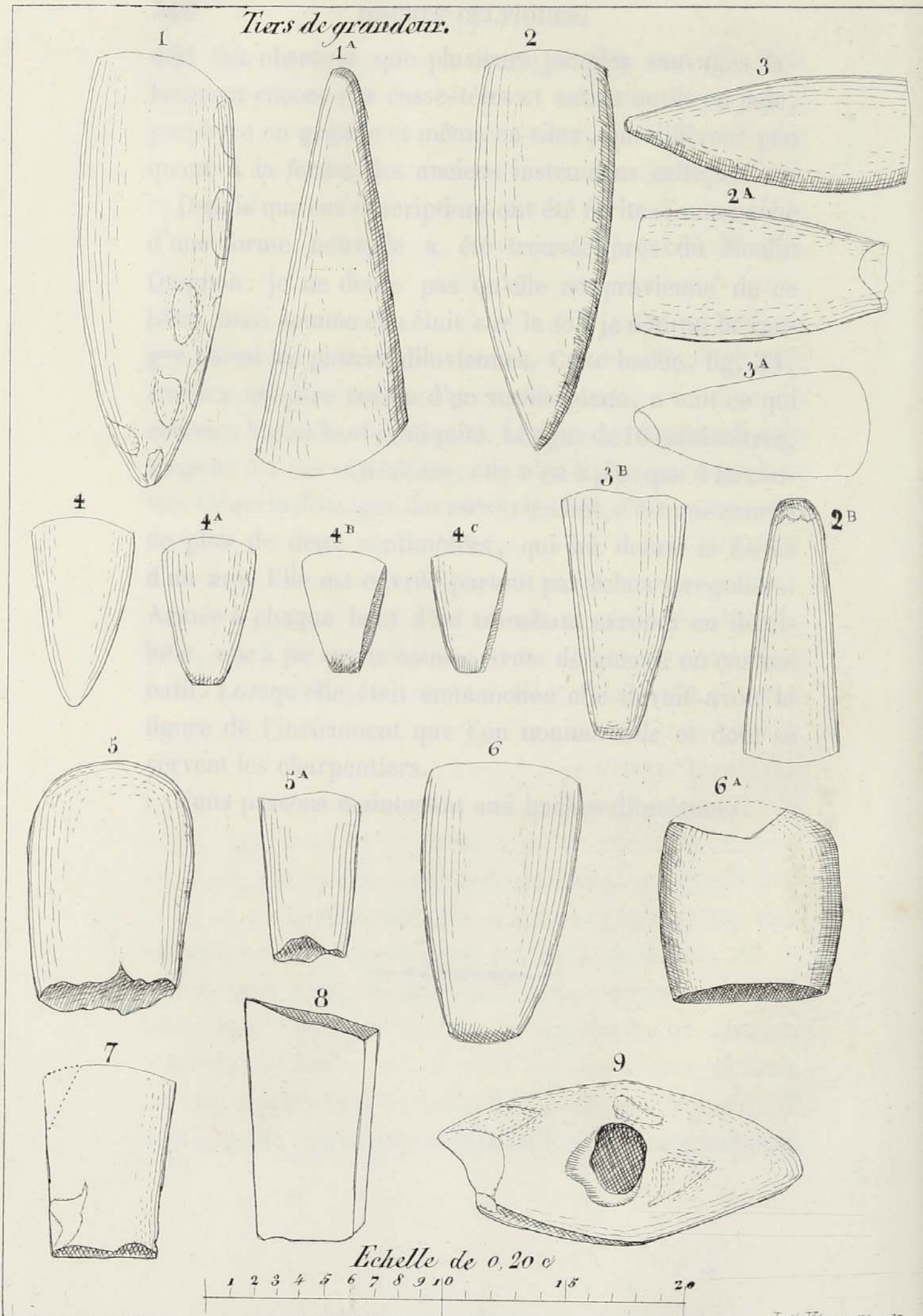
INDICIA PROPTER QUAE PISCES PISCARI POSSUNT

Inter de quibusdam



Salmo gairdneri

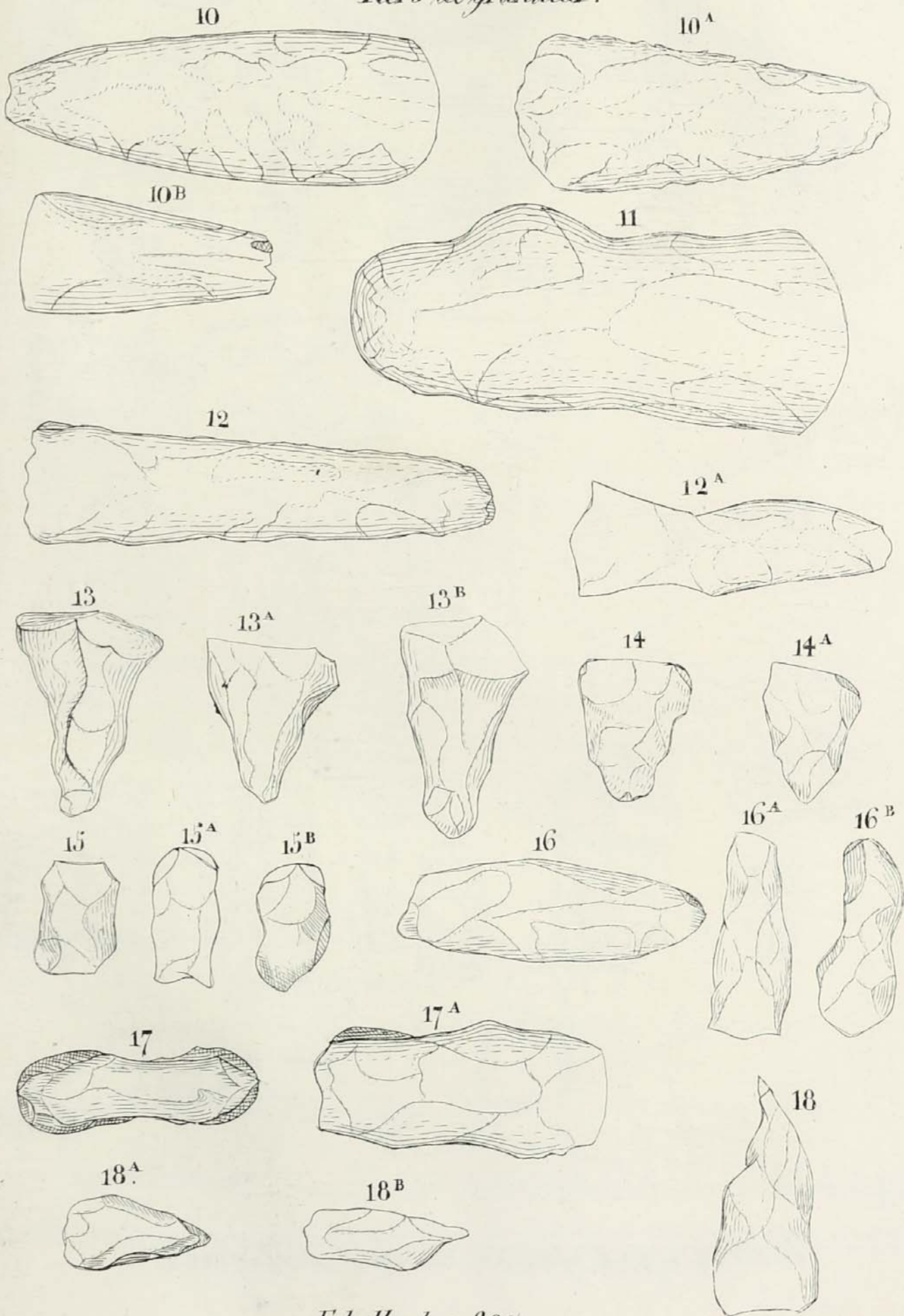
Instrumentum pro piscis. Habes colligendum



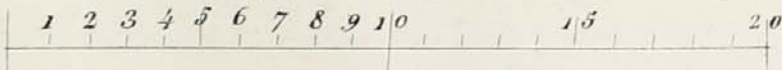
Lith. Vitoux Abbville

*Instrumens en pierre. Haches celtiques.*

*Tiers de grandeur.*



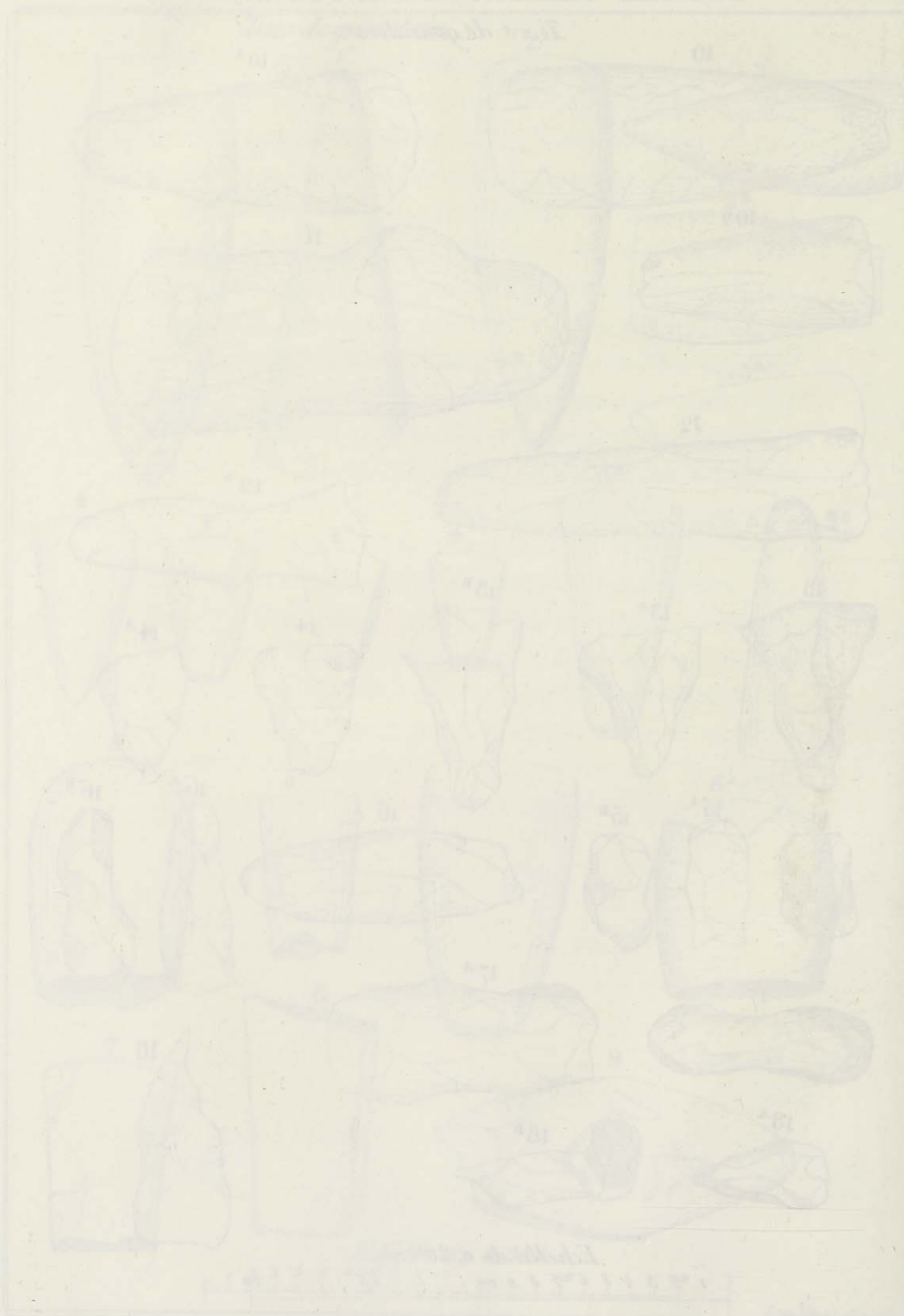
*Echelle de 0, 20<sup>o</sup>*



*Instruments en pierre. Haches celtiques.*

IDENTIFICATION OF THE SPECIES

Part of the ...



Libby's ...

... ..

Classe des Animaux

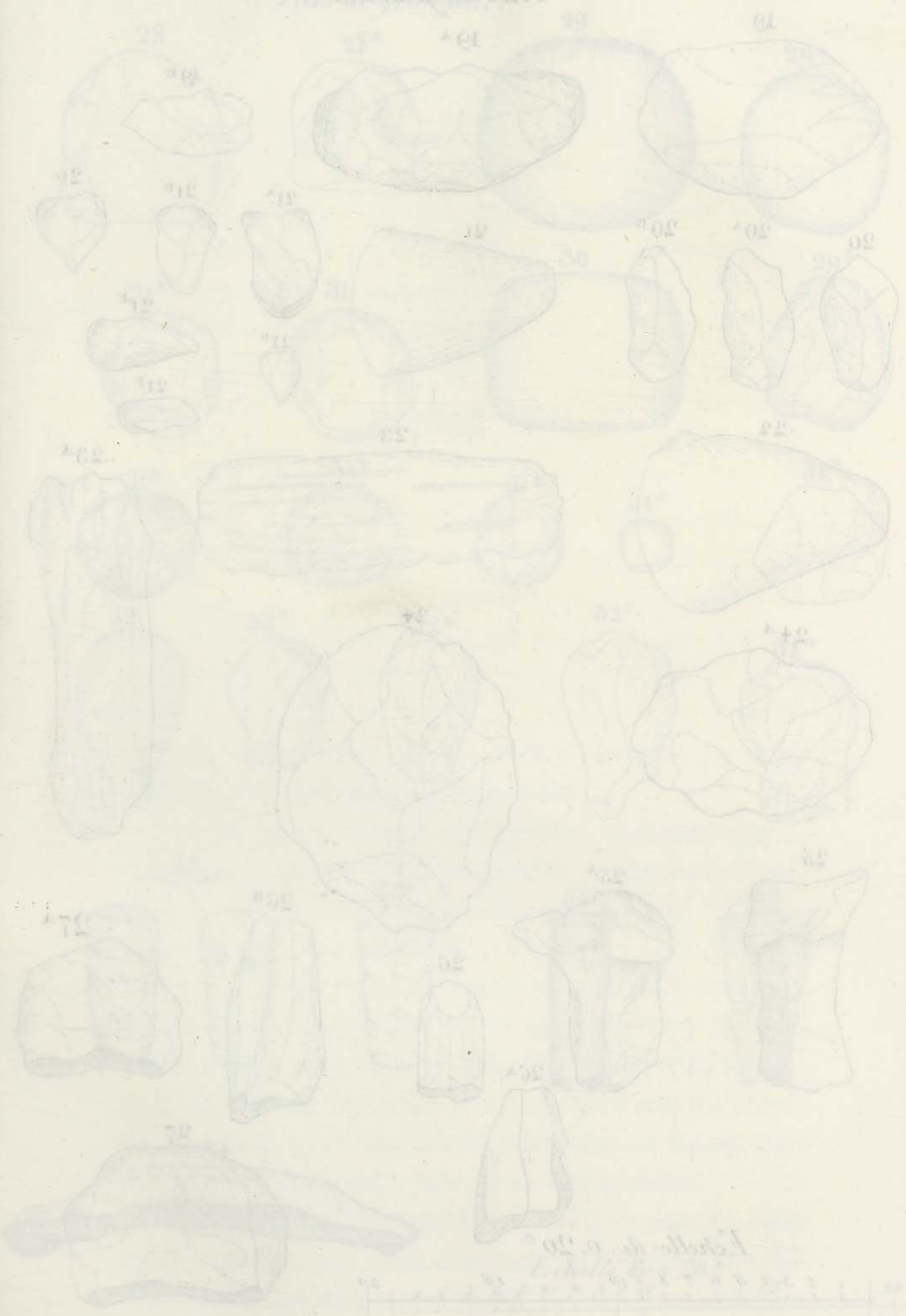
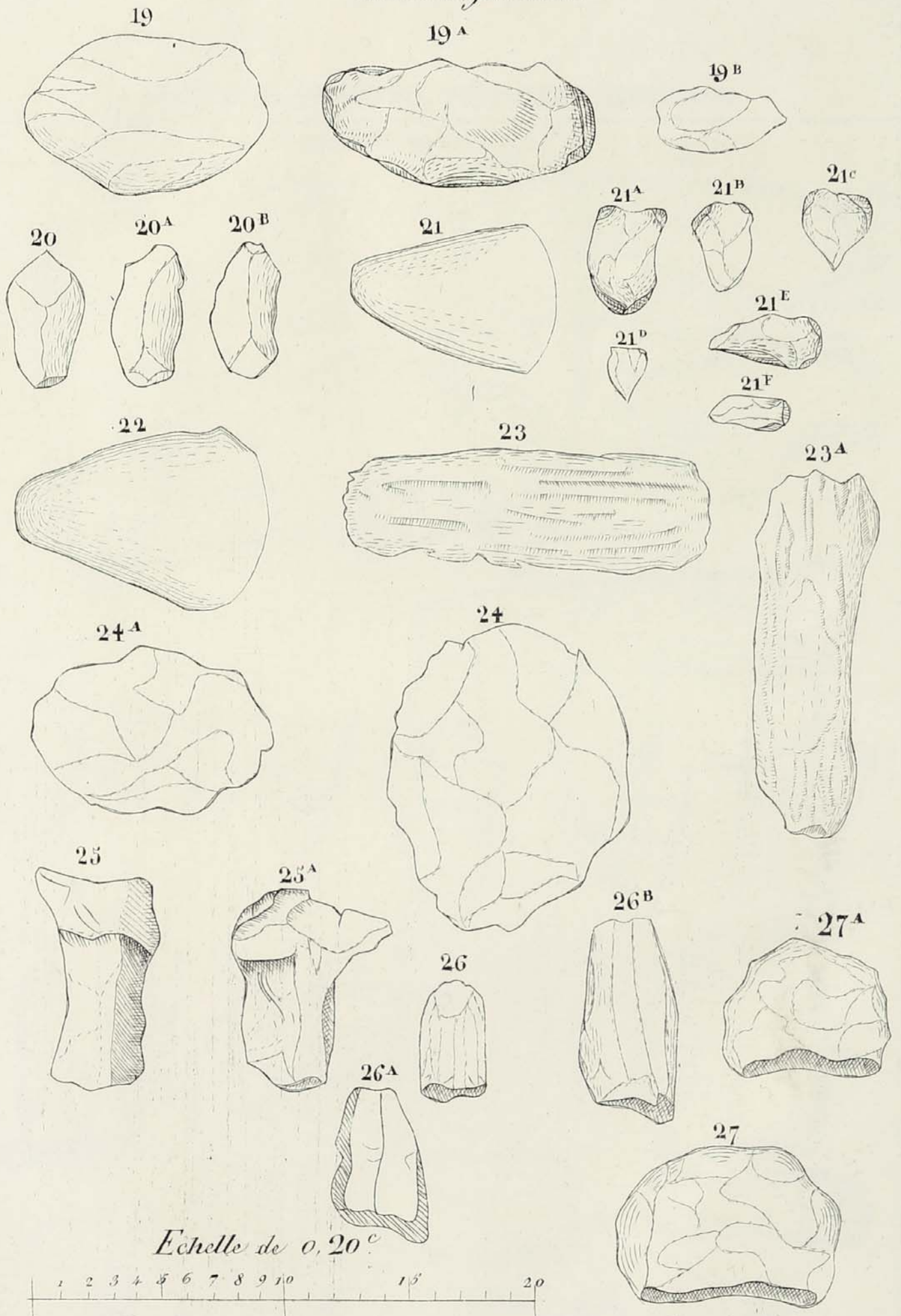


Tableau de la Classe des Animaux

Prodrôme de la Classe des Animaux

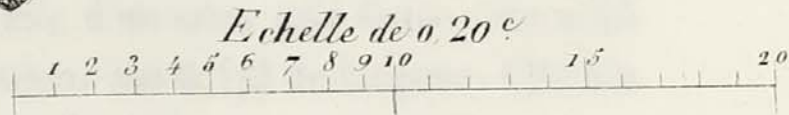
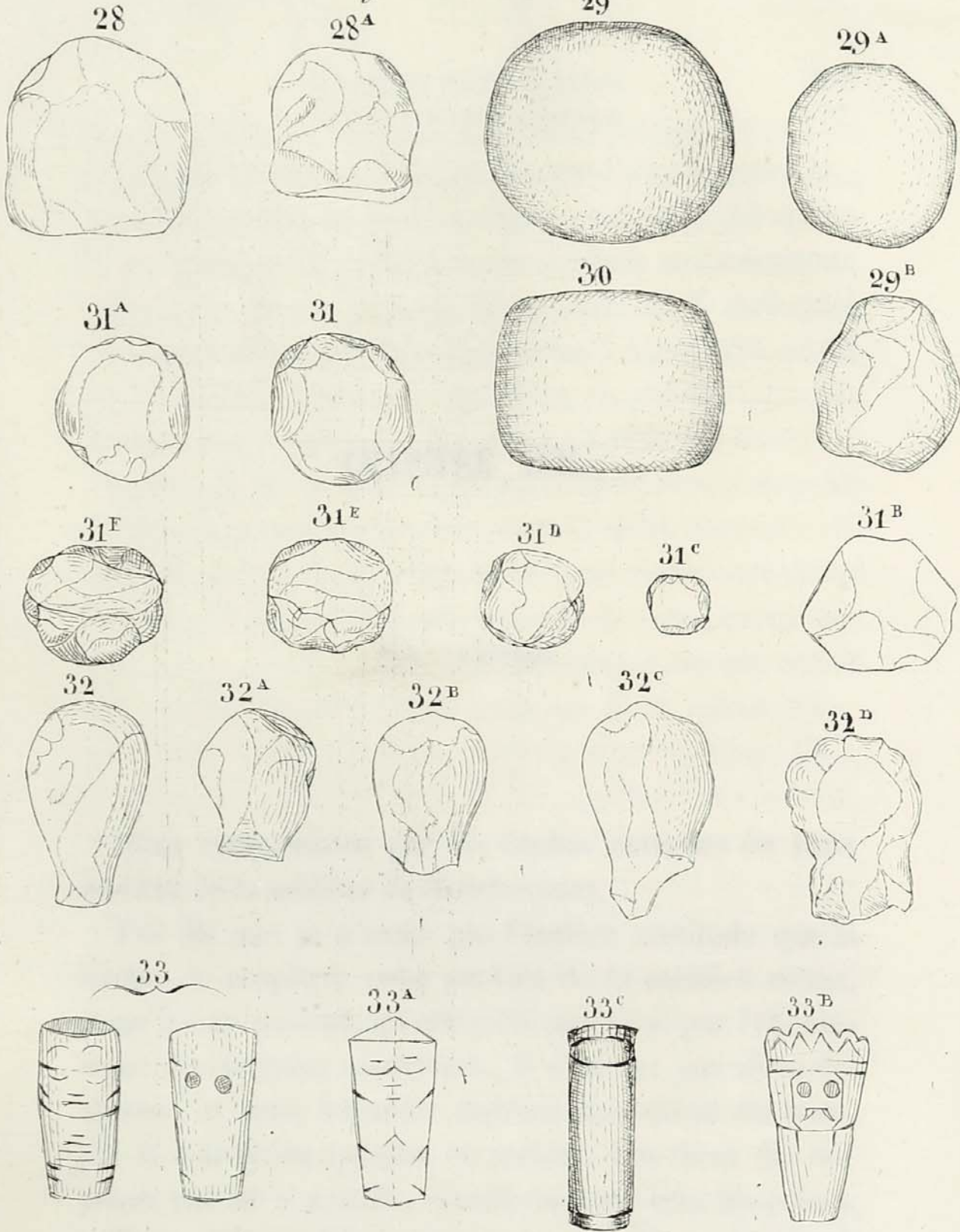
*Tiers de grandeur.*



*Instrumens en pierre. Haches celtiques.*

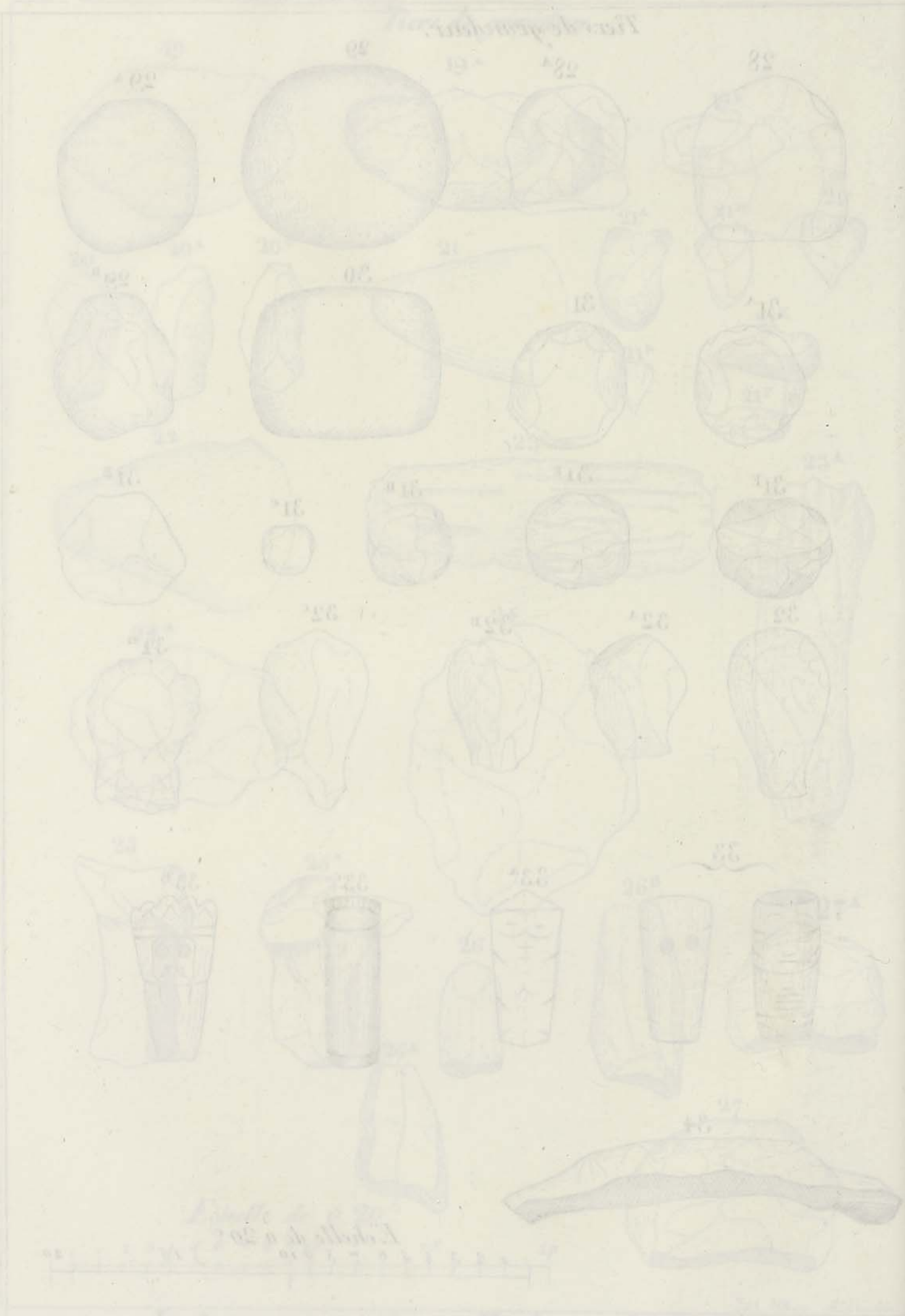
*Lith. Vitoux Abbeville*

*Tiers de grandeur.*



*Instrumens en pierre. Haches celtiques.*

Yves de penne



L'abbé de la Roche

Industrie primitive: Haches et autres outils



## CHAPITRE XVII.

### Haches diluviennes.

Nous commençons par les haches extraites du banc ossifère de la sablière de Menhecourt.

J'ai dit que je n'avais pas l'entière certitude que la hache de porphyre polie provint de la sablière même, et qu'il était possible qu'elle y fût parvenue par l'éboulement des terrains supérieurs. Il n'en est pas ainsi des autres, et sans les avoir retirées moi-même du banc, j'ai la conviction qu'elles en sortent. Les dires des ouvriers ont été si positifs, si uniformes sur tous les points, qu'il est difficile de ne pas y croire. D'ailleurs les traces de sable dont elles sont enveloppées, sont un témoignage à peu près irrécusable; cela ne se simule point.

Sous le n° 1 est celle qui était dans une masse de sable apportée chez moi. Faite d'un silex gris fauve, elle a 15 centimètres 1½ de hauteur sur 6 1½ de largeur. Elle n'a pas subi le polissage, mais sa forme est régulière.

La seconde n° 2 trouvée en 1841 est encore une hache non polie, mais bien coupée et dont les arêtes uniformes annoncent une certaine adresse. Elle a 22 centimètres de longueur, 7 de largeur. Sa matière est un silex gris-blanc. Elle était à 7 mètres 1½ au-dessous de la superficie, dans la couche de sable qui renferme ordinairement les ossemens diluviens, et qui est placée sur le banc de galets précédant l'eau ou le niveau de la Somme. M. Hecquet d'Orval en a une absolument semblable qui a été trouvée près d'Abbeville; il n'a pu me dire sur quel point, mais je serais porté à croire qu'elle sort du même gissement diluvien de Menchecourt.

La hache n° 3 est plus grossièrement taillée. Elle a 22 centimètres de hauteur comme l'autre, mais seulement 5 centimètres 1½ de largeur. Elle n'a point la forme d'amande et ses extrémités s'allongent en ciseau. Sa plus grande épaisseur est de 45 millimètres. Elle est un peu courbée en arc. Sa matière est du silex gris-noir. Elle a été trouvée en 1842 à une profondeur de 7 mètres par François Corbillon dit l'alouette, terrassier, habitant Menchecourt.

Ce même François Corbillon que j'interrogeai de nouveau le 4 février 1845, me répéta qu'il avait recueilli pour sa part trois à quatre haches dans la sablière de Menchecourt, et qu'on les rencontrait toujours au plus profond de l'excavation, au milieu des ossemens et près du banc de galets.

Il assurait également que parmi celles qu'il m'avait apportées en 1841 ou 1842, en était une qu'il avait trouvée à cinq mètres de profondeur, en travaillant avec

l'ouvrier Necker, au banc du Moulin Quignon. Il n'a pu d'ailleurs reconnaître bien positivement cette hache parmi celles très-nombreuses de ma collection.

La hache n° 4 provient, non du fond de la sablière, mais de la couche argileuse qui précède celle des sables ossifères. Elle est en silex blanc, et j'aurais cru qu'elle avait subi l'action du feu, si tous les silex de cette couche n'avaient pas quelque chose de la même teinte. \*

Sa hauteur est de 17 centimètres, elle a dû en avoir 18, car elle est un peu ébréchée à son extrémité qui devait être une pointe aiguë. Elle a 9 centimètres  $1\frac{1}{2}$  dans sa plus grande largeur et  $3\frac{1}{4}$  dans sa plus grande épaisseur qui va partout en s'amincissant, ce qui la rend

\* J'ai parlé ailleurs de cette blancheur des silex dans les tourbières et dans certaines terres argileuses. Je ne puis rien affirmer sur ces derniers, mais quant aux silex des tourbières, il en est qui portent évidemment des traces de feu. Il est facile de reconnaître ces traces lorsque la pierre a été longtemps chauffée; alors elle perd son éclat; sa teinte prend quelque chose de terne et de mat; le toucher en est différent, il happe aux doigts selon l'expression de M. Ravin; enfin sa pâte est plus sèche et son poids est moindre. Mais ces signes manquent quand la calcination n'est que commencée. Dans ce cas le silex n'ayant perdu que sa couleur et seulement à sa superficie, diffère peu de celui qui a été exposé à l'air pendant longtemps et dans certaines conditions, car tous les silex ne blanchissent pas à l'air: le silex noir se ternit à peine sous l'influence des siècles, tandis que le silex gris-blanc tarde peu à prendre une teinte roussâtre en abandonnant le fer qu'il contient à l'état de sulfure. Mais ce même silex, j'en donnerai bientôt des exemples, en perdant d'un côté acquiert de l'autre: il se couvre d'une sorte d'enduit ou de vernis dont la teinte varie du blanc au jaune et au verdâtre. Cette couche ou dépôt est fort mince; elle est pourtant très-visible, et on la distingue mieux encore en usant le silex par place ou en le brisant.

tranchante dans toute sa circonférence ; elle figure assez bien un fer de lance. On en voit peu d'aussi larges et d'aussi aplaties relativement à leur grandeur. Cependant j'ai trouvé, depuis, son analogue au Moulin Quignon, et l'on en verra la description à la fin de ce chapitre. Ce n'est pas le même silex, mais c'est la même coupe. Rien d'extraordinaire à ceci : j'ai déjà dit que Menchecourt, l'Hôpital et le Moulin Quignon, sont des parties d'un même banc.

A la suite du n° 4 et sous la lettre A, est un grès très-dur, haut de 11 centimètres, large de 8 à sa base et d'une épaisseur égale. Cette base, qui forme saillie comme la tête d'un clou, est carrée et semble avoir été soumise à un frottement. Le reste du grès qu'on peut comparer à une langue, est revêtu de son écorce. S'il y a eu travail, ce que je ne puis affirmer, ce ne serait qu'à la base : on lui aurait imprimé une forme carrée, peut-être pour l'utiliser comme coin à fendre du bois, usage auquel sa coupe et sa dureté le rendent très-propre.

Ce grès a été trouvé dans la sablière de Menchecourt en 1840. Il était à 6 à 7 mètres au-dessous de la superficie parmi des ossemens fossiles. Comme travail humain, pétrification ou empreinte, car c'est l'une ou l'autre, c'est un morceau à conserver ; mais n'ayant pas la certitude qu'il soit ouvré, je le mets hors ligne. Depuis, dans un gissement diluvien j'en ai trouvé deux autres de même forme, en silex.

Nous arrivons aux haches extraites des bancs de l'Hôpital et du Moulin Quignon.

La hache n° 5 n'est travaillée que d'un côté, et l'est

très-peu. Si je l'ai citée ailleurs et si j'en parle ici, c'est que je l'ai trouvée la première et qu'elle a amené la découverte des autres; seule, elle n'eut rien prouvé. Elle est en silex gris, sa longueur est d'un peu moins de 16 centimètres, sa largeur de 6. Une sorte de tranchant fait à petits éclats et arrondi en demi-cercle, indique l'intention de l'ouvrier. Cette hache était dans la première couche de sable jaune-gris à deux mètres et demi de la superficie.

Sous les n<sup>os</sup> 5<sup>A</sup> et 5<sup>B</sup> sont deux autres haches portant le même caractère, c'est-à-dire qu'elles ne sont taillées que d'un côté, l'autre côté est revêtu de son écorce. Leur longueur est de 14 centimètres, leur largeur de 6. Elles sont en silex blanc et gris. La première vient du banc du Moulin Quignon, la seconde du banc de l'Hôpital. Ces deux haches, au lieu d'être arrondies à leur tranchant comme les précédentes, se terminent en pointe. L'ensemble de leur forme est celle d'une langue. Le travail y est grossier, mais il n'est pas douteux; les bords vers la pointe sont déterminés par des écailles et la base a été également ouvrée.

Le n<sup>o</sup> 6 était dans le lit de sable blanc traversé par deux bandes d'argile, à environ 5 mètres de profondeur. Cette hache doit être une des plus anciennes que nous ayons à décrire. Ce qui l'indique c'est ce vernis jaunâtre qui la recouvre; il annonce qu'elle a été long-temps exposée à l'air avant d'être entraînée par le courant diluvien. Elle est tronquée; est-ce par suite d'une brisure ou de la forme du silex? Si la brisure a eu lieu après l'œuvre, elle tend encore à prouver son immense ancienneté par la teinte qu'a prise cette brisure.

L'on remarque un effet analogue sur les arêtes qu'ont laissées les éclats. Elles sont adoucies et polies, non par l'ouvrier, mais par le temps et par le frottement contre d'autres corps.

La longueur de cette hache est de 15 centimètres, sa plus grande largeur de 9. Elle n'a pas été taillée par coupures longitudinales, mais par écailles, et creusée à grands coups.

Le n° 6<sup>A</sup> en est une autre qui paraît douteuse sans son analogie avec la première. Elle est également taillée par écailles, mais plus grossièrement encore. Trouvée dans le même gissement, elle a la même teinte, le même caractère. Sa hauteur est de 20 centimètres, sa largeur de 10.

Celles qui suivent sont plus nettement traitées, quoique toujours par le même procédé. Le n° 6<sup>B</sup> est en silex blanc jauni extérieurement par le voisinage d'un sable ferrugineux. Elle a 12 centimètres 1/2 de hauteur et sa pointe est un peu tronquée; sa largeur est de 8.

Le n° 6<sup>C</sup> en silex jaune mêlé de vert est, sauf sa dimension moindre de 2 à 3 centimètres, la répétition de la précédente. Elle a également la pointe émoussée.

Le n° 6<sup>D</sup>, à peu près de la même taille, mérite une mention particulière parce qu'elle est aussi recouverte de cet enduit qui prouve un long séjour à l'air et, dès-lors, une ancienneté déjà très-grande au moment où l'eau l'a entraînée. Elle a été trouvée entre le sable gris et le sable jaune argileux, à 4 mètres 1/2 de la superficie. L'enduit a été enlevé sur les angles par le frottement; ce qui en reste est jaunâtre sur un fond noir et

gris. Ce vernis existe sur les deux faces de la pierre et devient d'un blanc mat sur la partie de dessous ou la moins travaillée. Je considère ce morceau comme très-curieux par son caractère de vieillesse qui frappe tout d'abord. Il est, de même que les précédens, tronqué à sa base, mais on ne peut dire si c'est par accident ou par suite de la forme primitive de la pierre.

Sous le n° 7 sont plusieurs haches également tronquées à l'extrémité opposée au tranchant, et qui, en ceci comme dans leur ensemble, diffèrent peu du n° 6; mais ici l'intention est manifeste, car elles sont coupées à angle droit, soit qu'on ait fait choix de pierres ainsi disposées, soit qu'on ait après coup pratiqué cette cassure, qui paraît avoir eu un but d'utilité. En effet ces haches, fort brutes d'ailleurs, semblent propres à servir de coins et c'est l'emploi qu'on peut leur supposer. La pointe rude, mais solide, était introduite dans une fente du bois et on l'y faisait pénétrer à l'aide d'une masse ou d'une autre pierre frappant sur l'extrémité plane.

Enfoncées dans la terre, elles pouvaient encore être utilisées comme enclumes.

Le premier de ces morceaux est en silex gris revêtu presque entièrement de son écorce. Son tranchant a été préparé d'un côté par trois grands éclats égaux entr'eux et formant rayons. De l'autre côté, on ne remarque d'abord qu'un seul éclat, mais on voit que pour le faire on s'y est pris à trois et quatre fois. La longueur de cette pierre est de 15 centimètres 1½, sa largeur de 10 au milieu, et seulement de 7 à sa base. Elle provient du banc de l'Hôpital, et avait été rejetée sur le bord de

l'excavation quand je l'ai ramassée. La pluie ayant lavé le sable, je n'ai pu savoir de quelle couche elle sortait.

Les deux autres n<sup>os</sup> 7<sup>A</sup> et 7<sup>B</sup> étaient dans le lit de sable ferrugineux ; elles en portent encore des marques. Elles sont d'un silex jaune nuancé de noir. La plus grande a 15 centimètres de haut sur 8 de large ; elle peut, comme la première, tenir debout sur la base.

L'autre un peu plus courte, est travaillée de la même manière à grands coups et sans soin. On voit que c'étaient des outils destinés à un usage grossier.

Une quatrième fig. 7<sup>c</sup> vient du Moulin Quignon.

Il est une variété de ces haches-coins beaucoup plus petites, plus effilées et mieux faites, fig. 7<sup>d</sup>. Elles varient de 7 à 10 centimètres de haut sur 3 à 5 de large à la base. Elles sont d'un silex blanc-jaune et, à la dimension près, assez semblables aux premières.

Toutes les pierres de ce n<sup>o</sup> sont remarquables, non à cause de l'œuvre, mais parce qu'on en conçoit l'emploi, chose assez rare quand il s'agit des instrumens celtiques.

La hache n<sup>o</sup> 8 a été extraite également sous mes yeux de la deuxième couche de sable ferrugineux, à 4 mètres 33 centimètres de la superficie. Pour qu'on puisse vérifier son origine, je l'ai laissée tout entière dans sa croûte de sable. Cette hache, arrondie d'un côté, se termine en pointe de l'autre, en formant une légère courbe. Dans son ensemble elle a l'apparence de ces grosses larmes qu'on met sur les draps mortuaires. Sa longueur est de 15 centimètres, sa plus grande largeur de 6, sa plus grande épaisseur de 5. Elle est en silex noirâtre et blanc. Les angles et arêtes sont moins émoussés que dans les



précédentes, ce qui indique qu'elle n'est pas aussi ancienne ou qu'elle a été roulée moins longtemps.

Son analogue 8<sup>A</sup>, a aussi été trouvée par moi : il était dans le lit de sable gris, à cinq mètres de la superficie. C'est à cette profondeur que l'on rencontre ordinairement dans le gissement de l'Hôpital, les objets les mieux conservés et les plus nettement ouvrés.

Cette hache a la figure d'une poire longue et aplatie ou bien encore d'un fer de lance. Sous ce rapport elle se rapproche des précédentes, mais elle a été fabriquée par un autre procédé : ici plus de vive arête ou de coupe en ligne droite, mais des éclats enlevés en creux et en sens divers. Longue de 16 centimètres et large de 9 à sa base, elle se termine par une pointe émoussée. Elle est en silex gris-blanc mêlé de vert et de jaune, et recouverte de ce vernis qui, selon nous, dénote la très-grande ancienneté du travail ; cependant elle a peu souffert. Taillée sur les deux faces, c'est une des belles haches provenant de ce banc.

Par un hasard étrange, une autre du même silex et de la même forme, mais plus petite, était à côté. Elle n'a que 9 centimètres 1<sup>2</sup> de hauteur sur 5 de largeur à la base. Elle est aussi moins bien faite.

Une quatrième longue de 10 centimètres, large de 6, en silex jaune corné, a été trouvée au Moulin Quignon dans le sable argileux, le 18 avril 1845.

Une cinquième est toute semblable. Enfin il en est une variété qui n'a que 7 centimètres de longueur.

Sous le n<sup>o</sup> 9 sont des haches en silex de diverses nuances, de forme ovoïde et dont les dimensions varient

de 9 à 12 centimètres de longueur sur 6 à 8 de largeur.

Le travail de ces morceaux est peu soigné, mais il n'est pas douteux. On voit que c'est le type primitif des haches en amandes : l'une est couverte de ce vernis déjà cité; elle était dans la couche de sable ferrugineux du banc de l'Hôpital, à 5 mètres 1½ de la superficie.

Il en est une arrondie que j'hésitais à signaler à cause de sa ressemblance avec un caillou roulé, mais depuis j'en ai trouvé d'autres qui ont dissipé mes doutes. Longue de 12 centimètres, large de 5 1½, épaisse de 5, elle a un peu la forme d'un œuf de pingouin. Elle est taillée dans toute sa circonférence par grandes écailles, et fort usée ce qui la rend difficile à reconnaître.

La hache n° 10, dans sa coupe indécise, aurait pu aussi donner matière à discussion sans ses nombreux similaires. Sa longueur est de 20 centimètres, sa largeur de 9; elle était entre le sable gris et le sable noir dont elle a pris les deux teintes. On aperçoit même sur l'un de ses angles un peu de la couleur jaune du banc ferrugineux. Ce n'est plus la figure ovale ou en amande, mais un losange à deux pointes de flèche.

Son analogue fig. 10<sup>A</sup> n'a que 14 centimètres. Il en est d'autres plus petites et variant dans leur longueur de 8 à 12 centimètres. Elles sont aussi en silex jaune ou blanc veiné de gris. Deux proviennent du Moulin Quignon.

Quant à la forme n° 11, on peut l'appeler demi-hache, car elle représente parfaitement la moitié de la précédente. C'est une figure grossière de dard à trois angles. On ne doit pas confondre ces silex taillés en triangle

avec le silex en plaquette qui, en se brisant, affecte naturellement cette forme triangulaire, et qu'on trouve assez fréquemment dans ce même gissement. Il existe des haches et même des couteaux faits avec ce silex plaquette; mais il est bon de ne les admettre qu'avec précaution, et ce sont ici les éclats de la surface et les parties rondes qui déterminent la certitude du travail.

Les demi-haches varient extrêmement dans leurs dimensions: j'en ai vu depuis 6 centimètres de haut jusqu'à 30. Celle que je décris ici est en silex gris; sa hauteur est de 26 centimètres, sa largeur à la base de 14. On peut la faire tenir d'aplomb sur cette base. Je reviendrai sur ces pierres posées. Celle-ci ne figure donc pas sur cette planche.

Le morceau qui est dessiné est plus petit. Sa longueur est de 16 centimètres, sa plus grande largeur de 10. C'est un silex gris-foncé, taillé sur trois faces, et si nettement qu'on croirait qu'il l'a été en trois coups.

Un autre, fig. 11<sup>A</sup> n'ayant que 6 centimètres de long sur 6 de large et 5 d'épaisseur, offre la même coupe que le précédent.

J'ai rangé dans la catégorie des flèches, beaucoup de ces pierres triangulaires qui ne diffèrent de celles-ci que parce qu'elles sont plates. Il est à remarquer que la forme triangulaire a eu chez presque tous les peuples antiques, une signification religieuse dont la tradition s'est étendue jusqu'aux nations modernes: le triangle ou l'équerre est encore le symbole de plusieurs corporations. Rien d'étonnant dès-lors à ce qu'on trouve partout cette figure; mais je rappellerai qu'elle se repro-

duit aussi très fréquemment par la cassure naturelle, et qu'il faut se garder de prendre pour une œuvre ce qui n'est qu'un accident.

Le n° 12 est un silex brun mêlé de jaune, long de 16 centimètres, large de 14, épais de 6, taillé de tous les côtés par larges coupures. L'ouvrier en ménageant l'écorce du silex, a laissé au milieu une sorte d'ovale de 4 centimètres de diamètre.

Cette circonstance pourrait être attribuée au hasard, si elle ne se renouvelait pas d'une manière identique dans un silex gris-blanc, n° 12<sup>A</sup>, long de 12 centimètres large de 9.

Un troisième, en silex corné mélangé d'une belle teinte orange, a 17 centimètres de long sur 11 de large et 6 d'épaisseur. Il est taillé des deux côtés à larges bandes, hardiment coupé et peu frotté. Il porte aussi la marque de l'écorce, mais elle n'est plus au centre.

D'autres, d'une longueur de 8 à 10 centimètres sur 6 à 7 de large, offrent les mêmes caractères. Ces silex extraits du banc de l'Hôpital, sont tous travaillés avec soin. J'en ai trouvé de similaires dans les gissemens celtiques.

La hache n° 13 se rapproche un peu de la forme du n° 8, avec cette différence que sa pointe finit carrément.

La plus grande faite d'un beau silex orangé, était dans la deuxième couche de sable jaune. Sa hauteur est d'un peu moins de 17 centimètres, sa plus grande largeur de 8 1/2. Sa pointe coupée à angle droit est large de 4. Cette hache est taillée à grands coups et peu roulée.

La seconde a la même coupe, mais ses angles sont

moins saillants. Sa hauteur est de 14 centimètres, sa largeur de 8 et de 4 à l'extrémité formant pointe. Elle est d'un silex tirant sur le roux.

La troisième, la mieux faite des trois, a été trouvée le 10 novembre 1844, dans ce même terrain de l'Hôpital, à 5 mètres 50 centimètres de la superficie, entre le banc de sable gris et celui de sable jaune dont elle porte des traces bien distinctes sur chacune de ses faces. C'est encore une hache complète. Sa longueur est de 13 centimètres, sa plus grande largeur de 8. Elle est en silex gris-blanc, et quoique les angles des hachures soient un peu émoussés, on suit partout la main de l'ouvrier et l'on peut facilement compter les éclats enlevés. Mais c'est moins ceci qui doit fixer l'attention que la double nuance des matières qui l'entourent, laquelle prouve jusqu'à l'évidence que, jetée par le torrent diluvien sur la couche de sable jaune ferrugineux, elle a été ensuite recouverte par une couche de sable gris, et qu'elle est là depuis la formation du banc. Sa figure ne diffère de celle des deux autres que parce que son extrémité étroite n'est pas coupée à angle droit et qu'elle se termine par une pointe un peu arrondie. Depuis, j'en ai trouvé plusieurs autres de cette forme.

Le n° 14 est encore une de ces pierres où l'on ne reconnaît l'œuvre qu'après une certaine étude; mais dans celle-ci tous les doutes sont levés par un examen attentif: on peut même remarquer que le tranchant a servi, car les ébréchures qu'il porte ne sont pas l'effet d'un choc accidentel. Cette hache faite d'un silex jaune et noir, a 15 centimètres de long sur 8 de large. Si

j'en fais ici une mention spéciale, c'est que je considère cette forme comme le type des haches demi polies, celles qui plus tard furent emmanchées.

Le n° 15 n'est que commencé; on croirait qu'il a été saisi par le torrent dans la main de l'ouvrier, car ses éclats ont encore toute leur fraîcheur primitive. Son analogue plus petit a 14 centimètres sur 8. Deux autres fig. 15<sup>b</sup> et 15<sup>c</sup> ont une coupe un peu différente sans être moins grossière. Il est difficile de reconnaître ici une œuvre de l'homme.

On m'a fait observer à propos de ces ébauches, que je n'aurais dû comprendre dans ces descriptions que les morceaux dont le travail est visible pour tous les yeux et au premier aspect. Nul doute que cela n'eût mieux valu; mais on doit se rappeler qu'aucune théorie ne supplée entièrement à la pratique; qu'en toutes choses, même les plus simples en apparence, il faut une certaine expérience, et que tel silex évidemment travaillé pour celui qui en a vu et comparé beaucoup, paraîtra absolument brut à un explorateur novice. Cependant le contraire peut arriver, et il est des hommes même instruits qui, dans leur ardeur de découverte, verront une œuvre où il n'y en a pas, et vous reprocheront d'avoir dédaigné et mis au rebut ce qui, selon eux, méritait la première place. Dans cette alternative, quand on a soi-même une opinion, il est difficile d'établir une démarcation entre le scepticisme absolu et la confiance sans bornes. Le conseil que nous donnerons ici c'est qu'il faut repousser comme douteux, non pas les morceaux où le travail n'apparaît pas au pre-

mier aperçu, mais ceux qui, après avoir été examinés, laissent de l'incertitude aux gens qui ont l'expérience de cet examen.

J'ajouterai que ces morceaux, tout imparfaits qu'ils soient, ne sont pas ici un hors-d'œuvre. Comment indiquer la marche de l'art et en signaler les progrès sans en montrer les jalons? Si je m'appesantis sur ces grossiers objets, si j'en donne des descriptions si minutieuses, on me le pardonnera en faveur du motif, et l'on se souviendra que ces ébauches, premiers essais de l'homme, sont probablement les plus anciens monumens de son industrie et les plus vieilles chroniques de notre histoire.

Sous le n° 16 est une série de petites haches allongées et aplaties d'un côté; leur ovale en pointe et ses bords festonnés leur donnent l'aspect de pommes de pin. Ce n'est encore ici que par la rencontre de plusieurs similaires que j'ai pu constater un travail dans ces hachettes, car leur apparence est agreste.

Les deux premières, longues de 8 à 9 centimètres, sont en silex noirâtre taillé irrégulièrement. La troisième est en silex blanc, le travail y est plus distinct, et la partie concave est parfaitement polie; mais il se peut que ce soit par suite d'un frottement naturel à travers le sable. Cette pierre a 7 centimètres de haut sur 3 de large. La quatrième n'en a que 4 sur 3.

Une cinquième longue de 7 centimètres, n'est remarquable que parce qu'elle est taillée en ruban à sa base, chose peu ordinaire dans ces sortes d'instrumens. Enfin quelques autres, en silex blanc ou jaune, cessent d'être aplaties d'un côté et sont nettement travaillées partout.

Le n° 17 est un type qui se rencontre fréquemment dans ce même banc de l'Hôpital. Je n'ai trouvé aucune de ces haches, si on peut les appeler haches, excédant 12 centimètres de hauteur sur 5 à 7 de largeur. Elles sont toutes tellement usées que l'œuvre peut y paraître douteuse. Elles semblent avoir été fabriquées en trois coups dont chacun a enlevé une large tranche en ligne droite et par un procédé qui se rapproche de la taille en ruban ou bandelette dont nous parlerons bientôt.

L'autre face est plate et souvent revêtue de son écorce.

Il est des similaires plus arrondis et visant à la forme ovoïde; d'autres ont celle d'un carré long; mais tous offrent les trois éclats longitudinaux, leur signe distinctif.

Le n° 18 présente aussi cette découpeure en larges tranches; toutefois ici, au lieu d'être perpendiculaire elle affecte la courbe. Est-ce la forme de la pierre qui a déterminé l'ouvrier? Je ne le pense pas, car cette courbe se répète dans de nombreux analogues, et dans la coupe circulaire on reconnaît encore les trois grands éclats.

Ces morceaux dont la longueur varie de 7 à 14 centimètres sur 5 à 8 de largeur, ont l'aspect d'une pince de crabe ou de homard. Ils sont ordinairement en silex jaune mélangé de noir ou corné, et se ressemblent tous.

Un seul, fig. 18<sup>b</sup>, est plus aplati. Tranchant dans sa circonférence et long d'environ 9 centimètres sur 6 de large, il est fait d'un beau silex verdâtre mêlé de jaune et de blanc. Il n'a pas été roulé, et l'on y suit partout la main de l'ouvrier. Il provient aussi du banc de l'Hôpital.



Depuis j'en ai trouvé un autre presque semblable, mais plus petit, fig. 18<sup>c</sup>.

Le n<sup>o</sup> 19, en silex corné mélangé de jaune, est un essai de la taille en ruban. Ces rubans dessinés sur l'un des angles du silex, coupé sur trois faces, descendent en serpentant dans un large éclat formant la pointe.

Cette pierre mal façonnée offre de l'intérêt en ce qu'elle présente les deux genres de taille : éclats et rubans.

Sous le même n<sup>o</sup> est un autre silex qui n'a qu'un commencement d'œuvre: deux rubans ont seulement été enlevés et un troisième a été essayé. Ce silex encore revêtu de son écorce brune ou argileuse, est d'une pâte très-noire, très-fine, et le seul de cette espèce que j'aie rencontré dans le banc de l'Hôpital.

Un troisième 19<sup>b</sup> a été trouvé sur le sol où, d'après son vernis blanc, il a dû séjourner longtemps. Je le cite ici seulement comme point de comparaison, car je ne puis affirmer qu'il vienne du banc diluvien.

Le quatrième 19<sup>c</sup> en silex noir sort bien positivement de ce banc. La coupe rubannée y est distincte et l'on y compte trois bandelettes de la longueur de 5 à 6 centimètres, le dessous et la base paraissent aussi avoir été travaillés.

Le n<sup>o</sup> 20 est une hache étroite lourdement façonnée. Haute de 15 centimètres, large de 5, épaisse de 3 d'un côté, et presque tranchante de l'autre, elle a l'apparence d'une ébauche de couteau. L'œuvre y est peu distincte.

Elle l'est davantage dans ses similaires plus petits ou de 7 à 12 centimètres de hauteur sur 2 à 3 de largeur.

Leur coupe allongée, leur ressemblance entr'eux, m'ont à peu près convaincu qu'ils étaient ouvrés. Cependant comme ces morceaux sont fort usés et que les traces des éclats et écailles ont cessé d'être visibles, je ne les présente qu'avec défiance. C'est un de ces derniers que figure le dessin.

Sous le même n° sont d'autres silex de forme également droite, mais qui, dans le mode de travail, diffèrent des premiers et ont de l'analogie avec le n° 17; seulement au lieu de trois tranches perpendiculaires, il s'en présente quelquefois cinq, six ou plus, et ces tranches enlevées sur la longueur, le sont d'une manière si égale et si droite que plusieurs ressemblent à des prismes de basalte. Sans quelques indices de travail j'aurais cru que cette forme, à cause de sa régularité même, était un effet de la nature du silex et d'une sorte d'exfoliation; mais en rapprochant ces prismes des cônes taillés trouvés dans les gissemens celtiques, j'ai vu qu'ils étaient ouvrés d'une manière à peu près identique, c'est-à-dire par bandelettes détachées longitudinalement.

Je n'ai rencontré de ces prismes que dans les bancs diluviens, et ils n'y sont pas rares. Quelques-uns ne sont taillés que d'un côté, mais la plupart le sont sur toutes les faces, et de manière à figurer une cristallisation. \*

\* Il est probable que ce n'en est qu'une apparence. On sait que les silex constituent le quartz amorphe, sans cristallisation ou à cristallisation confuse.

Le quartz qui cristallise forme des prismes à six pans terminés par un sommet hexaèdre. D'autres fois c'est une pyramide simple à six faces ou un dodécaèdre bi-pyramidal. Il y a bien des pans triangulaires

La longueur de ces morceaux, fig. 20<sup>A</sup> et suivantes, est de 4 à 6 centimètres, leur largeur de 1 à 2. Quelques-uns sont aplatis et taillés de manière à former couteau; l'on verra la description de ces derniers dans le chapitre qui concerne ces instrumens.

Quoique mes recherches dans la partie du banc dite Moulin Quignon n'aient pas été moins actives qu'à l'Hôpital, je n'y avais trouvé d'abord que peu de silex travaillés. Cependant en 1840 ou 1841, une hache y avait été recueillie par les ouvriers Lalouette et Necker. Depuis, une seconde l'avait été par deux autres terrassiers, Pierre Couvreur et Théophile Amiot; mais en l'examinant, je vis qu'elle n'avait aucun rapport avec la forme diluvienne et qu'elle se rapprochait beaucoup plus de celles de l'époque gallo-celtique; enfin, je reconnus dans le pli d'une cassure, une portion de terre végétale. Nul doute qu'elle ne provint des couches supérieures où il existe des débris romains, et qu'elle ne fût accidentellement tombée dans la tranchée. Mais le 25 janvier 1845, ces mêmes ouvriers vinrent me

au sommet des prismes et aux pyramides; mais il ne se trouve rien dans le quartz qui l'oblige à se diviser en fragmens triangulaires lorsqu'on le brise, et cela n'a pas lieu non plus pour les silex, sauf le silex en plaquette. Or ce n'est pas là l'effet d'une cristallisation, c'est un résultat de la forme plate de la pierre: le choc la rayonne, à partir comme d'un centre du point où il a frappé, ce qui arrive également pour les carreaux de marbre, pour des vitres, pour des ardoises.

Telles sont les réflexions que me faisaient M. Ravin au sujet de ces prismes de silex qui sont encore pour moi un problème. Est-ce une cristallisation ou une exfoliation? Est-ce un travail humain? Telle est la question.

dire qu'ils avaient aperçu dans le lit de sable jaune, à 2 mètres de profondeur, une hache qui paraissait entière. J'y fus : je vérifiai son gissement. Elle était dans le lit de sable ferrugineux à 1 mètre 70 centimètres au-dessous de la couche d'humus.

Cette hache, dessinée au n° 21, est une des plus complètes qui aient été trouvées dans les bancs diluviens de nos environs; elle se rapproche pour la forme, de celle de Menchecourt, n° 4. Sa longueur est de 17 centimètres 1½, sa plus grande largeur de 8 1½. C'est un ovale allongé en fer de lance, taillé sur toutes les faces. Sa matière est un silex gris-blanc, qui a pris une teinte brune cornée. \*

Sans être entièrement finie, elle est fabriquée avec soin. La pointe a dû en être très-aiguë, mais elle a été brisée par accident. Il est à croire qu'elle a été saisie par le torrent, à peu de distance du lieu où elle a été fabriquée, car elle n'est que légèrement usée par le frottement, et l'on aperçoit tous les détails de l'œuvre consistant dans un grand nombre d'écaillés ou d'éclats enlevés en tous sens.

Depuis j'en ai trouvé plusieurs autres non moins belles dont la taille varie de 9 à 13 centimètres de hauteur sur

\* La découverte de cette hache a été constatée par ce procès-verbal.

« Nous soussignés Pierre Couvreur et Théophile Amiot, terrassiers, demeurans à Vauchelle-lès-Quesnoy, près Abbeville :

» Certifions que le vendredi 24 janvier 1845, dans l'après-midi, nous avons trouvé dans le sable jaune du banc de cailloux, dit Moulin Quignon, derrière le champ de mars d'Abbeville, à 1 mètre 70 centimètres au-dessous des terrains rapportés, une hache ou coin en silex roux,

6 à 8 de largeur. Quelques unes au lieu de finir en pointe sont ovales ; elles ont de 9 à 16 centimètres de longueur sur 7 à 10 de largeur. Voir les figures.

Le n° 22 tout imparfait qu'il semble n'est pas moins digne de remarque. Il provient de la couche de sable ferrugineux du même gissement. Sa longueur est de 17 centimètres, sa largeur de 9, son épaisseur de 5. Il est fait de silex plaquette, qui est ici d'une épaisseur peu ordinaire. Sa forme est dessinée en fer de lance ou en amande comme la première, et cependant aucun travail ne paraît ni dessus ni dessous. La circonférence seule a été taillée.

Cette ébauche est un type primitif, une sorte de patron, ou bien une hache commencée et abandonnée à cause d'un défaut de la pierre, défaut qu'on remarque sur l'un de ses angles.

Peut-être aussi ce silex, vu son épaisseur, devait-il être dédoublé et faire ainsi deux haches plates et tranchantes comme la précédente.

La fig. 22<sup>A</sup> représente une autre ébauche en silex corné

longue de 17 centimètres 1/2 et large de 8 1/2. Ce coin a été immédiatement remis par nous à M. Boucher de Perthes, président de la Société d'Émulation, lequel, vérification faite des lieux, a reconnu l'exactitude du fait.

» Abbeville, 25 janvier 1845.

Signé Amiot Théophile. †

» Les soussignés certifient que la croix apposée ci-dessus a été faite en leur présence par le sieur Pierre Couvreur, dénommé en la présente déclaration, et qui a déclaré ne savoir signer.

« Signé L. Van Robais et Dufrene. »

haute de 18 centimètres, large de 9, épaisse de 6. Une troisième fig. 22<sup>b</sup> a la moitié de cette taille. Ces deux instrumens étaient destinés à être finis.

Le n° 23 a quelque rapport avec la forme en ogive ; ce qui l'en distingue, c'est la rentrée pratiquée un peu au-dessus de la base, rentrée qui est plus prononcée dans une forme voisine, dont je donnerai la description au chapitre des pierres levées ou des dolmens primitifs.

Toutes les pierres de ce n° 23 semblent faites pour être posées sur un plan incliné, de manière à demeurer penchées à peu près comme l'est un pupitre ou un miroir de toilette. On aperçoit dans toutes, qu'on a profité autant que possible des accidens du silex pour lui imprimer la forme voulue, qui est celle d'une lyre ou de ces pendules dites cartels.

Le morceau que je décris est en silex gris. Sa hauteur est de 13 centimètres 1½, sa largeur à la base de 9 et au centre de 7 ; son épaisseur de près de 6. Sa surface forme un dos d'âne coupé perpendiculairement par une arête qui a été usée et même creusée, peut-être par accident. Le derrière est brut et revêtu de son écorce, sauf la partie supérieure où l'on aperçoit plusieurs éclats en rubans. La rentrée d'un côté est naturelle, de l'autre elle a été faite de main d'homme.

Son analogue est un peu moins long et moins épais, mais plus large. L'arête du milieu a été également adoucie, et les rentrées ménagées des deux côtés par des brisures.

Un troisième en silex gris lavé de jaune, est plus

étroit, moins tourmenté dans sa circonférence, et semble être un intermédiaire entre cette forme et la suivante.

Il en est de même du quatrième, trouvé dans la dernière couche de sable ferrugineux du banc de l'Hôpital, à 5 à 6 mètres au-dessous de la superficie. C'est un beau silex noir mêlé de jaune. Sa longueur est de 10 centimètres, sa largeur de 6; son épaisseur de 10 millimètres. Uni sur sa surface concave, il présente sur l'autre une arête longitudinale qui le partage en deux parties égales, et d'où divergent d'autres arêtes qui vont gagner ses bords. Sa figure est celle d'une porte cintrée.

Le cinquième rentre complètement dans la coupe en ogive. C'est un silex noir veiné de blanc, haut de 11 centimètres, large de 7, épais de 3 1/2 à sa base sur laquelle il peut tenir debout. Sa forme est celle d'une fenêtre, ce qui lui donne un air monumental; plat d'un côté, formant dos d'âne de l'autre, il est partagé également dans toute sa longueur par une arête fort usée par le frottement; à droite est une seconde arête et à gauche une troisième peu apparente.

Son analogue fig. 23<sup>e</sup> en silex jaune et brun, est mieux conservé. Les trois arêtes transversales sont encore vives. Ce morceau, moins épais et moins haut de 2 centimètres que le précédent, a la même largeur. Il provient aussi du banc de l'Hôpital.

Un autre, fig. 23<sup>f</sup>, en silex blanc dont les dimensions sont à peu près égales, sauf l'épaisseur qui est de 28 millimètres à la base, a été trouvé à Epagnette près d'Abbeville, parmi des silex provenant d'un banc

diluvien alors ouvert sur ce point. Ce morceau n'est pas coupé comme les autres : légèrement convexe des deux côtés, il ne présente aucune arête. De même que le premier, il pose sur sa base.

Un dernier, fig. 23<sup>c</sup>, en même matière, mais d'un tiers plus grand et moins épais, est d'une forme carrée.

On trouve fréquemment des silex de cette figure dans les sables diluviens, et j'en pourrais citer qui ont jusqu'à 23 centimètres de haut sur 20 de large et 8 d'épaisseur.

Quand ils ont cette dimension qui leur donne l'apparence d'un écusson, on s'aperçoit que l'ouvrier, pour abrégier sa tâche, a choisi un fragment naturellement aplati; alors son œuvre s'est borné à en arrondir le cintre et unir la base.

A quoi servaient ces pierres? Leur forme qui en petit a quelque chose d'architectural, indiquerait qu'elles ont rapport au culte ou à l'histoire des peuples qui les employaient; mais cette histoire un voile la recouvre, et ces signes prouvent seulement qu'il y avait alors, comme aujourd'hui, des hommes religieux et penseurs.

Le morceau n° 24 a été retiré le 28 février 1845 du banc de l'hôpital. Il est en silex gris-blanc. Long de 11 centimètres, large de 8, il présente un ovale aplati sur ses deux faces. Il n'a qu'une épaisseur de 5 millimètres. C'est la hache la moins épaisse, relativement à sa grandeur, que j'aie encore rencontrée. Elle est fort bien travaillée.

Son analogue est moins mince, moins régulier. Il est en silex jaune et blanc; long de 8 centimètres 1/2, large



de 6, il provient du même banc et se rapproche pour la forme des morceaux suivans.

Sous le n° 25 sont ces silex arrondis que, dans les gissemens celtiques, nous appelons pierres de fronde. Dans les bancs diluviens ces pierres sont généralement plus grandes et proportionnellement moins épaisses. Le diamètre de celles que je décris varie de 6 à 7 centimètres, leur épaisseur de 5 à 10 millimètres. En silex jaune, blanc, ou gris, elles sont taillées des deux côtés par grands éclats irréguliers, puis arrondies sur les bords par de petites cassures transversales.

On en rencontre qui sont coupées en demi-lune, ou bien en ovale. La longueur de ces dernières est ordinairement de 7 à 8 centimètres sur 4 à 5 de largeur. Les angles de celles que j'ai sous les yeux ont été usés par le frottement; mais l'exactitude de l'ovale annonce un travail assez soigné. Une seule est bien conservée; voir les dessins. Il y a aussi de ces ovales en plaquette.

Sous le même n° est encore une variété qui a la forme d'une moule. Le premier analogue, fig. 25<sup>c</sup>, long de 10 centimètres 1|2, large de 7, est en silex corné mêlé de blanc et de vert, taillé par larges éclats. Il provient du banc du Moulin Quignon. Le second 25<sup>d</sup> en silex blanc. Le troisième 25<sup>e</sup> ressemble au premier, mais il est d'un silex plus grossier, et comme les deux autres, il a une partie de son écorce.

Le quatrième, fig. 25<sup>f</sup>, est en silex jaune mêlé de vert.

Le cinquième, fig. 25<sup>g</sup>, en silex gris corné, est un peu plus petit. Sa longueur est de 9 centimètres, sa largeur de 6. Il est nettement taillé; sa figure est celle d'une crête de coq.

Le n° 26 diffère des haches ovales dont nous avons signalé plusieurs variétés et se rapproche davantage de la figure d'un cœur. Le morceau que nous décrivons mérite une mention particulière, à cause de la régularité de sa forme. Il est découpé à grands coups, mais d'une manière qui annonce à la fois de l'intelligence et de l'habitude. En effet on voit que chaque éclat a été enlevé en partant du point culminant de l'arête qui serpente dans toute la longueur de la pierre. Le dessous n'est pas moins bien ouvré. Cette hache en silex corné jaune et noir, est haute de 12 centimètres ; sa largeur approche de 10. C'est le 6 mars 1845, que je l'ai trouvée dans le banc de l'Hôpital.

Son analogue, fig. 26<sup>A</sup>, ressemble à une figue aplatie. Long de 9 centimètres sur 8 de large et ayant 15 millimètres d'épaisseur, il a été travaillé par un autre procédé, et l'on n'aperçoit la trace des éclats que dans sa circonférence.

Le troisième, 26<sup>B</sup>, haut de 11 centimètres, large de 12, épais de 5, est un lourd instrument tenant à la fois de la forme d'un cœur et de celle d'un trèfle dont il se rapproche davantage, on peut ainsi l'appeler hache en trèfle. Il est en silex noir et jaune, recouvert en partie de son écorce.

Un quatrième, 26<sup>C</sup>, a été plus travaillé, mais le frottement a fait disparaître la trace des éclats. Il est moins massif que l'autre ; du reste, sa forme est la même.

Le n° 27 est de toutes ces haches la seule, peut-être, qui en mérite le nom, car seule elle en a réellement la forme. Il est vrai qu'ici la nature a fait la plus grosse

part de l'œuvre, mais elle n'a pas tout fait ; et quoique cette pierre dont la hauteur est de 19 centimètres et la largeur moyenne de 10 sur une épaisseur de 5, soit presque entièrement couverte de son écorce, la main de l'homme n'y est pas moins visible, et les éclats qui en ont été enlevés, soit à l'extrémité destinée à représenter le tranchant, soit à la partie inférieure et attenante au manche, soit enfin à l'arrière et pour ménager ce manche fait de la même pierre, offrent partout une intention. Cette hache était certainement un instrument d'utilité ou de défense : elle ne coupe pas, mais comme marteau ou casse-tête pour combattre de près, elle est très-apte à son œuvre.

Ses analogues beaucoup plus petits sont sans manche, mais ils paraissent destinés à être emmanchés en bois ou en corne de cerf ; alors ils peuvent servir de hachettes dont ils ont la forme. Le tranchant de quelques-unes semble même avoir été émoussé par l'usage.

La longueur de ces morceaux varie de 7 à 10 centimètres sur 4 à 6 de largeur au tranchant et de 1 à 3 d'épaisseur à la base qui, ordinairement, est coupée à angle droit. Ils sont en silex blanc, jaune, ou brun, et proviennent tous du banc de l'Hôpital.

La hachette 27<sup>c</sup> est plus massive et d'une forme un peu différente.

Enfin une dernière variété, fig. 27<sup>d</sup> et 27<sup>e</sup>, haute de 13 à 15 centimètres, large de 7, épaisse de 5, en silex jaune corné, présente une coupe bien caractérisée et dont l'intention n'est pas douteuse.

Le n<sup>o</sup> 28 est une forme ouverte au milieu, représentant

grossièrement une hache à double tranchant, longue de 16 centimètres, large de 8 à chaque extrémité. Elle est en silex jaune et brun, et ébauchée des deux côtés. Il faut quelque attention pour en apercevoir le travail.

Son similaire, long de 8 centimètres sur 4 de large, en silex noirâtre, est plus brut encore; cependant on croit distinguer quelques éclats. Ces morceaux seraient douteux sans leur grand nombre.

Sous le même n° 28 sont des hachettes à têtes rondes, et dont la longueur varie de 6 à 9 centimètres. Ces objets sont encore de ceux qu'on rencontre fréquemment dans les bancs diluviens. L'œuvre y est peu visible et pas plus que dans les précédents ne présente une entière certitude.

Le n° 29 pourrait s'appeler hache à spatule. C'est un type qui s'est perpétué, car j'en ai trouvé de semblables dans les gissemens celtiques de la Portelette et de la porte Marcadé. Le morceau que je décris a souffert du frottement et ses arêtes ont presque disparu, mais son manche ou sa partie étroite laisse voir toutes ses écailles. Sa longueur est de 9 centimètres 1½, sa plus grande largeur de 6. Il est en silex gris blanchi par le temps, et a dû être longtemps exposé à l'air avant d'être enfoui.

Son analogue, n° 29<sup>A</sup>, de même longueur et de même largeur, recouvert en partie de son écorce, ne laisse pas d'abord apercevoir le travail; cependant sa partie convexe présente deux bandes longitudinales dont les arêtes quoiqu'usées apparaissent encore. La rainure en creux est peut-être accidentelle, mais les éclats dessinés

sur la circonférence sont de main d'homme. Il est en silex noir et blanc et provient aussi du banc de l'Hôpital.

Sous le même n° 29<sup>B</sup> est une autre variété de ces spatules, se rapprochant de la forme d'une massue. Sa longueur la plus ordinaire est de 9 à 12 centimètres sur 4 à 6 à sa plus grande largeur. Ici encore le travail assez peu visible n'a pu être constaté que par le grand nombre d'analogues.

Le n° 30 est une hache en silex gris, longue de 10 centimètres, large de 5, qui finit par une sorte de poignée, et qu'on peut appeler hache à manche ou à main; elle a assez la forme d'une main d'enfant, dont les doigts seraient réunis pour former pointe.

Son similaire n° 30<sup>A</sup>, de la même grandeur, mais moins travaillé, est en silex brun jaune.

Un troisième, n° 30<sup>B</sup>, a 17 centimètres de hauteur sur 8 de largeur. Il n'est taillé que d'un côté et il est traversé dans toute sa longueur, par une longue arête dont s'échappent d'autres arêtes transversales s'étendant vers l'un de ses bords, et formant des cases ou compartiments. Ce morceau a été roulé, ce qui en rend le travail moins apparent.

J'ai pris pour une variété de ces haches une pierre de la forme d'une palme. J'en présente plusieurs analogues n°s 30<sup>C</sup> et 30<sup>D</sup>, dont un de 15 centimètres de haut sur 6 de large, les autres seulement de 7 à 8 centimètres sur 2. Je ne suis pas bien certain que ces morceaux soient ouvrés.

Le suivant, fig. 30<sup>E</sup>, l'est évidemment. Haut de 13 centimètres, large de 7, il est ovale et se rapproche des haches ordinaires.

Le dessin 30<sup>F</sup> indique comment ces silex étaient coupés en dessous. Celui-ci, un peu plus long que le précédent, provient du Moulin Quignon.

Sous le n° 31 sont deux haches extrêmement grossières, mais pourtant taillées partout et ayant un peu la forme phallique. La première, haute de 19 centimètres, large de 12, épaisse de 10, en silex jaune-brun, est traversée à sa base par un trou naturel, mais dont une des ouvertures paraît avoir été agrandie et polie. La seconde d'un tiers plus petite, et non moins imparfaite est d'un même silex.

Le n° 32 représente une hachette plate ayant la figure d'une poire. Elle est en pierre de touche vert-pâle, et c'est la seule de cette matière qui ait été trouvée dans les dépôts diluviens de ce pays. Elle était dans la dernière couche de sable noir du banc de l'hôpital et elle en porte encore des traces. Haute de 7 centimètres, large de 5, elle n'a que 4 millimètres d'épaisseur. Sa face supérieure et sa circonférence, sauf le tranchant qui est endommagé, sont soigneusement polies; l'autre face l'est moins bien, peut-être a-t-elle été sillonnée par le contact du silex. Dans son principe, elle aurait donc été plus épaisse. Quoiqu'il en soit je la considère comme un type peu commun.

Je passe maintenant à une autre catégorie d'instruments de pierre ou à ceux dits *couteaux*. Ce nom de convention donnerait souvent une idée fautive de l'objet si la description et mieux encore le dessin ne la rectifiaient pas. Les couteaux de silex dont la figure se rapproche de l'instrument de ce nom, sont rares: la plupart, par

PLATE 1

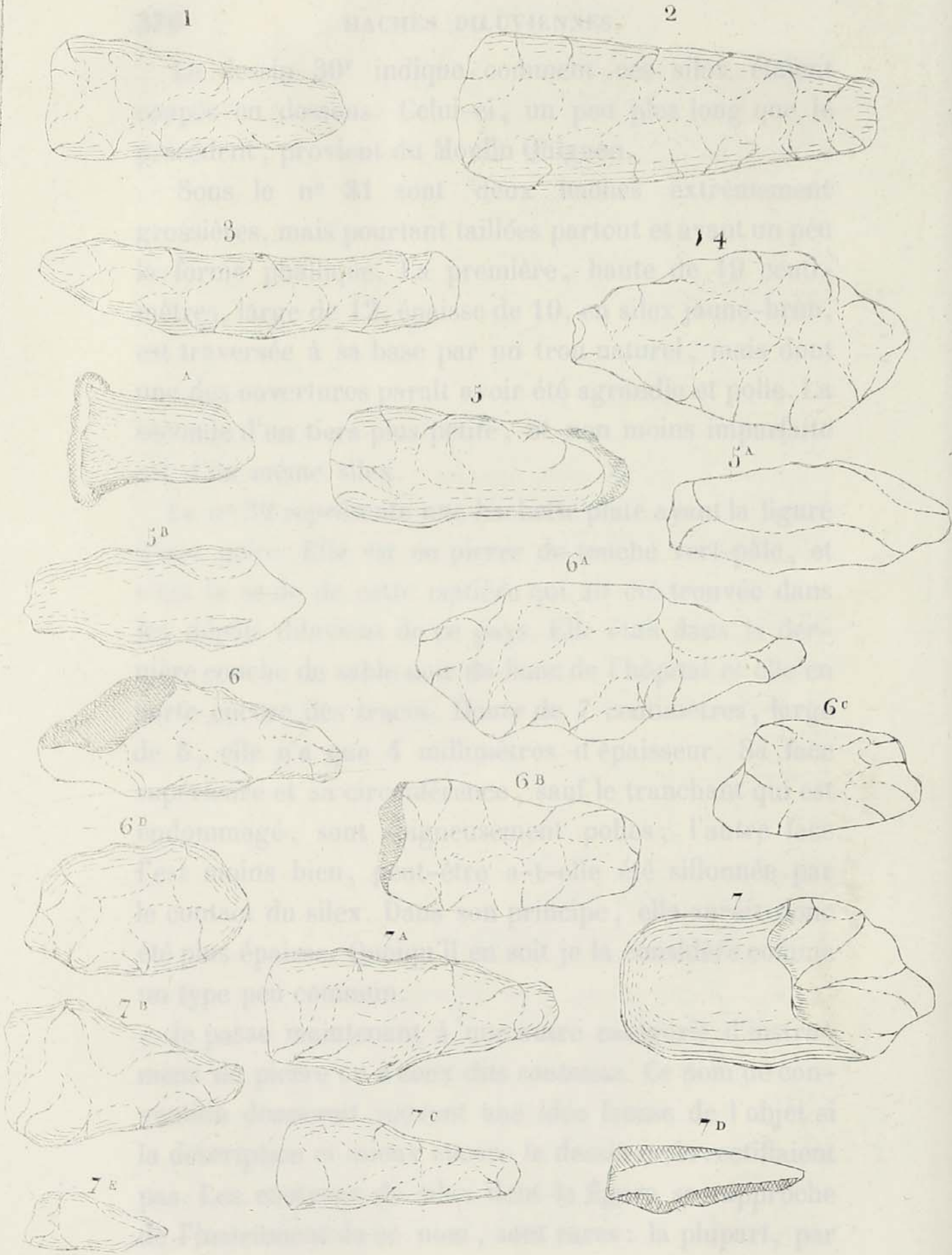


*Phaenocarpa albida*

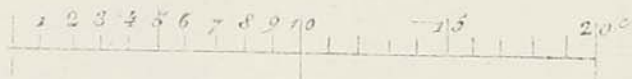
Plate 1

*Phaenocarpa albida* (Linn.)

• tiers de Grandeur.



Echelle de 0,20<sup>c</sup>

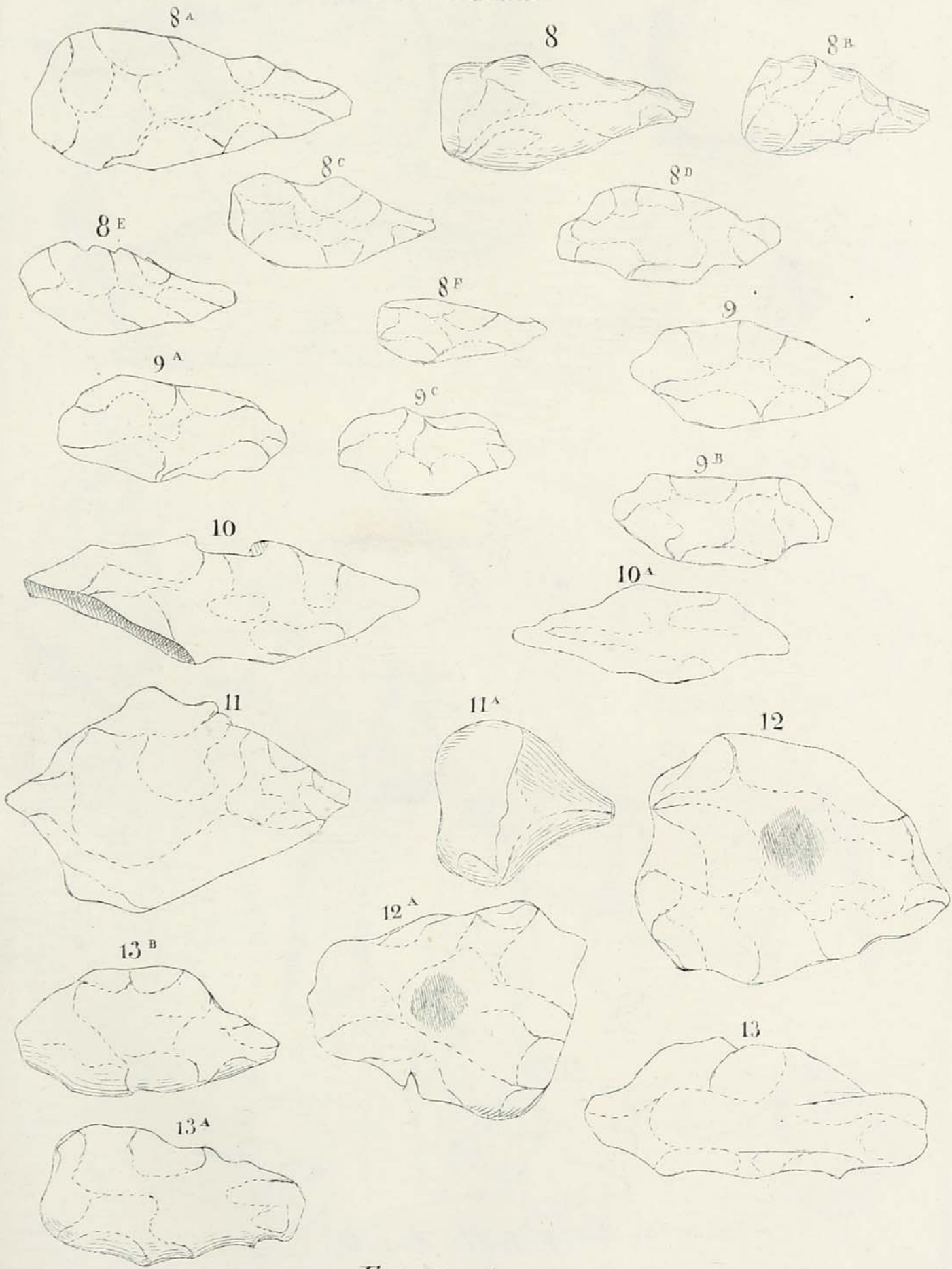


Lith. V. de la Abbaye.

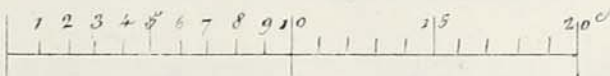
Instrument en pierre. Haches diluviennes.



*liers de Grandeur*



*Echelle de 0,20<sup>e</sup>*



*Lith. F. de la Roche*

*Instrumens en pierre. Hâches diluviennes.*

Fig. 1. 1844.



Table de 1844.

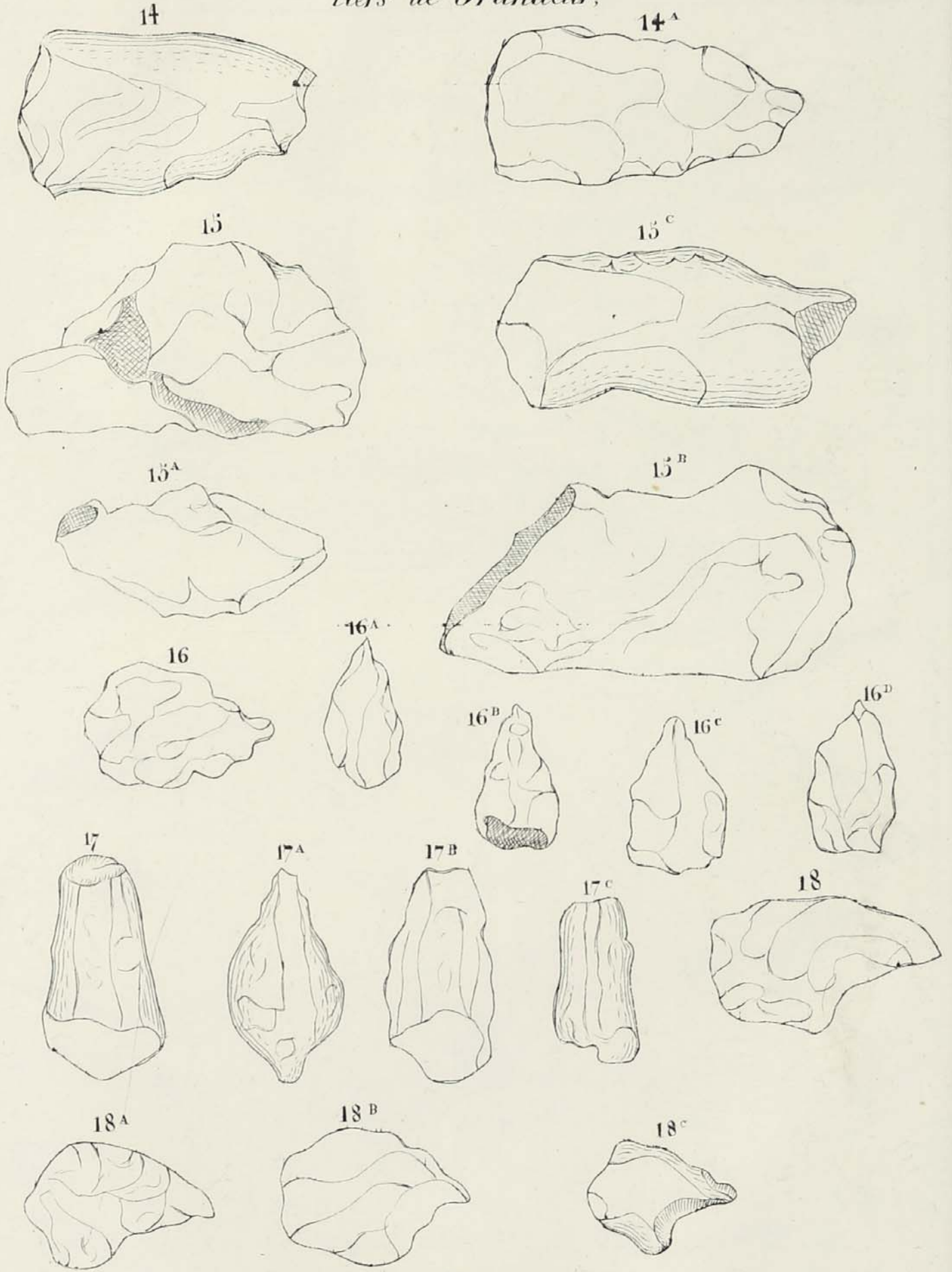
Leit de Bränden



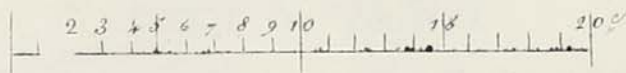
22 o ab alle Schelle de 20"



*tiers de Grandeur,*



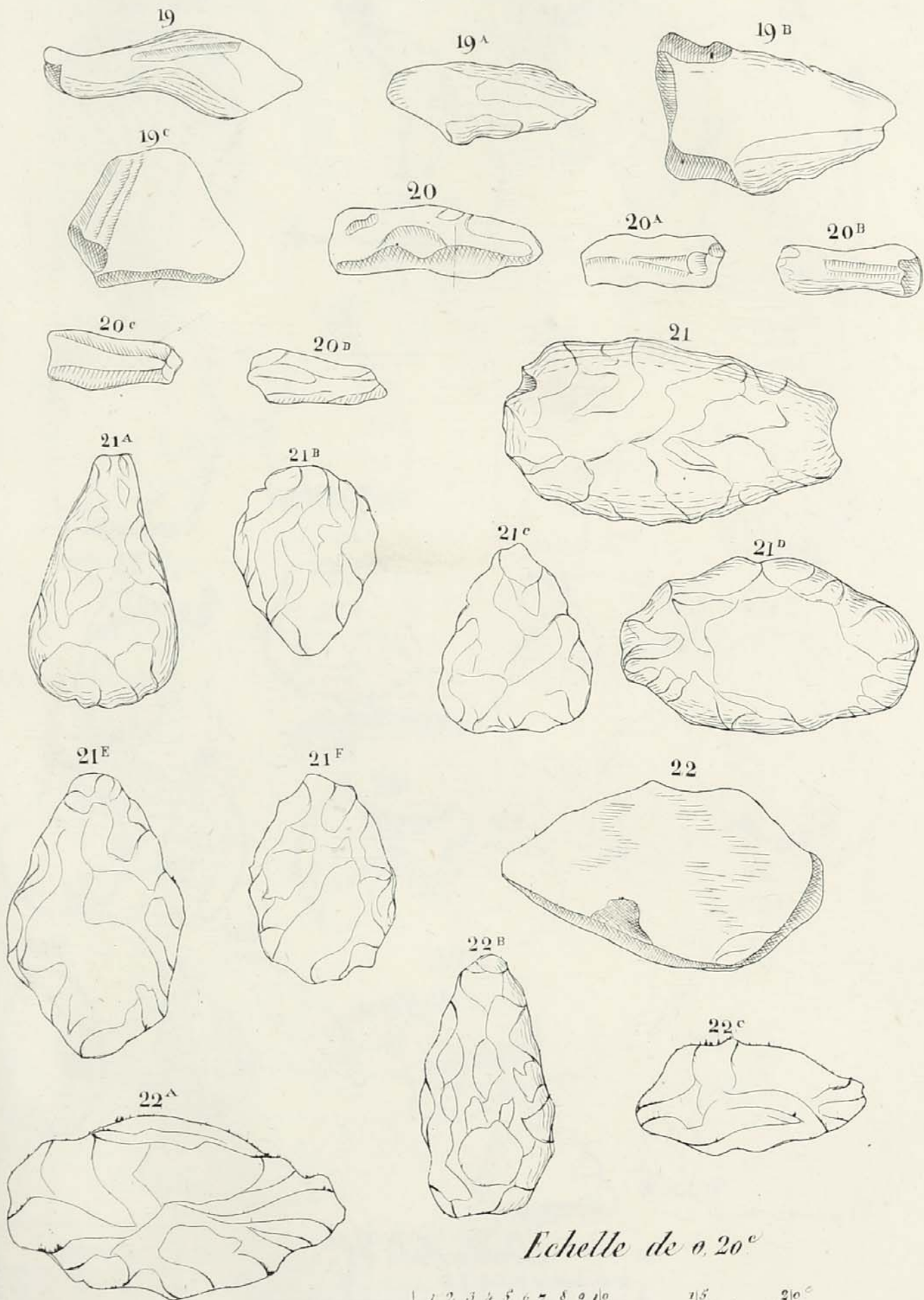
*Echelle de 0,20<sup>e</sup>*



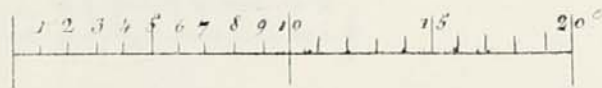
*Lith. V. Louis Abbéville*

*Instrumens en pierre. Hâches diluviennes.*

*tiers de Grandeur*



*Echelle de 0,20<sup>e</sup>*



*Lith. Mour. Abenille*

*Instrumens en pierre. Hâches diluviennes.*

*Amphibia*



*Amphibia*

*Amphibia*

Blatt der Pflanze



Form

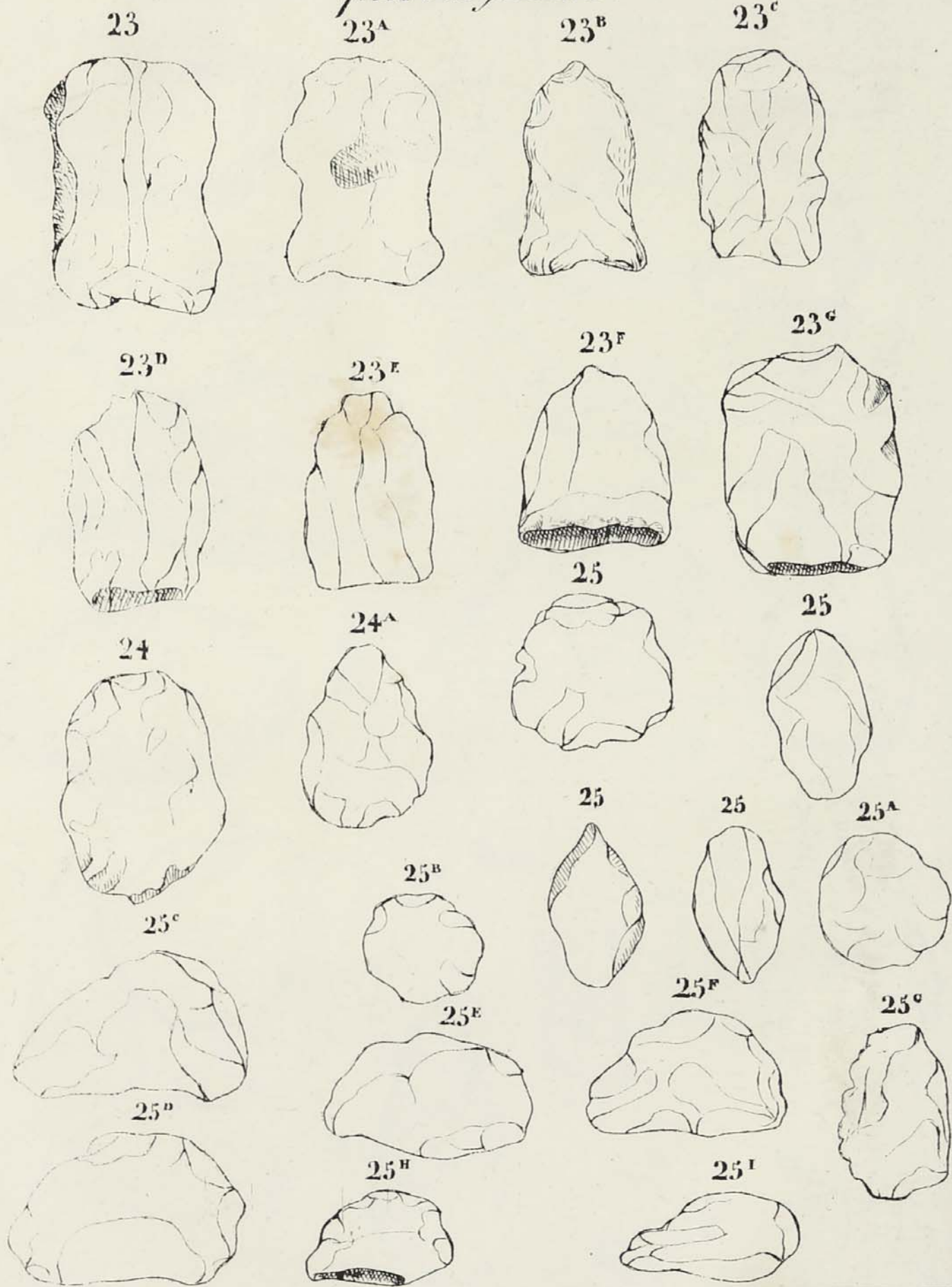
...

...

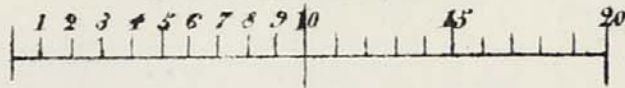
...

Industrie-Paulitzke, 1871, Pl. 171

*Quart de grandeur.*



*Echelle de 0, 20<sup>c</sup>*



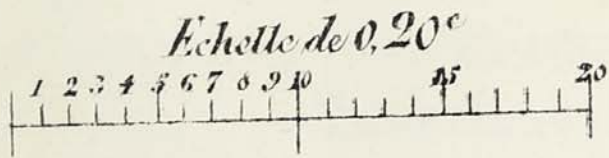
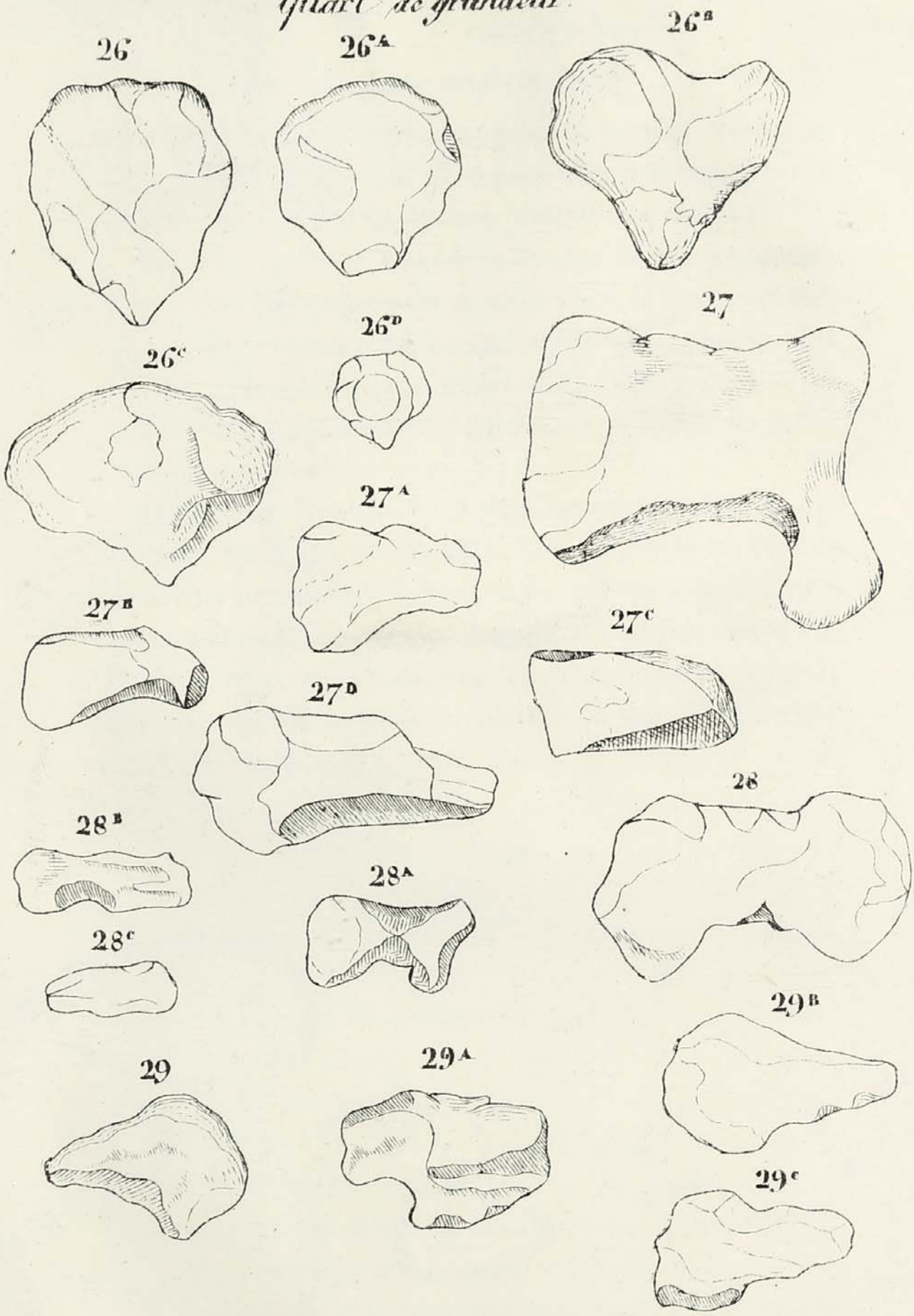
*Errata.*

*C'est par erreur qu'on a écrit tiers de grandeur sur les deux planches précédentes, N<sup>o</sup> 19 et 20, il faut lire quart de grandeur.*

*Instrumens en pierre. Haches diluviennes.*



*Quartz de grandeur.*



*Les. II. Vignac. Atlas. 20.*

*Instrumens en pierre. Hâches diluviennes.*

PLANCHE N° 10

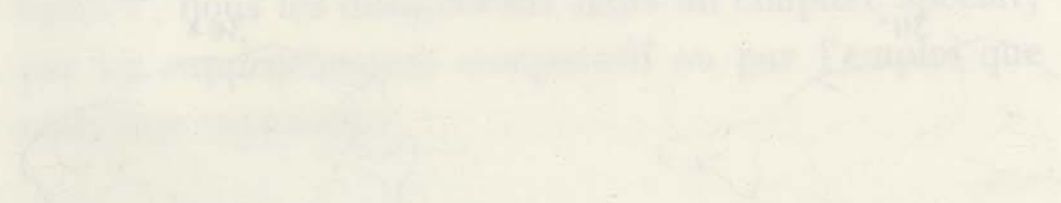


Échelle de 1 millimètre

Fig. 1	Fig. 2	Fig. 3	Fig. 4	Fig. 5	Fig. 6	Fig. 7	Fig. 8	Fig. 9	Fig. 10	Fig. 11	Fig. 12	Fig. 13	Fig. 14	Fig. 15	Fig. 16	Fig. 17	Fig. 18	Fig. 19	Fig. 20	Fig. 21	Fig. 22	Fig. 23	Fig. 24	Fig. 25	Fig. 26	Fig. 27	Fig. 28	Fig. 29	Fig. 30
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

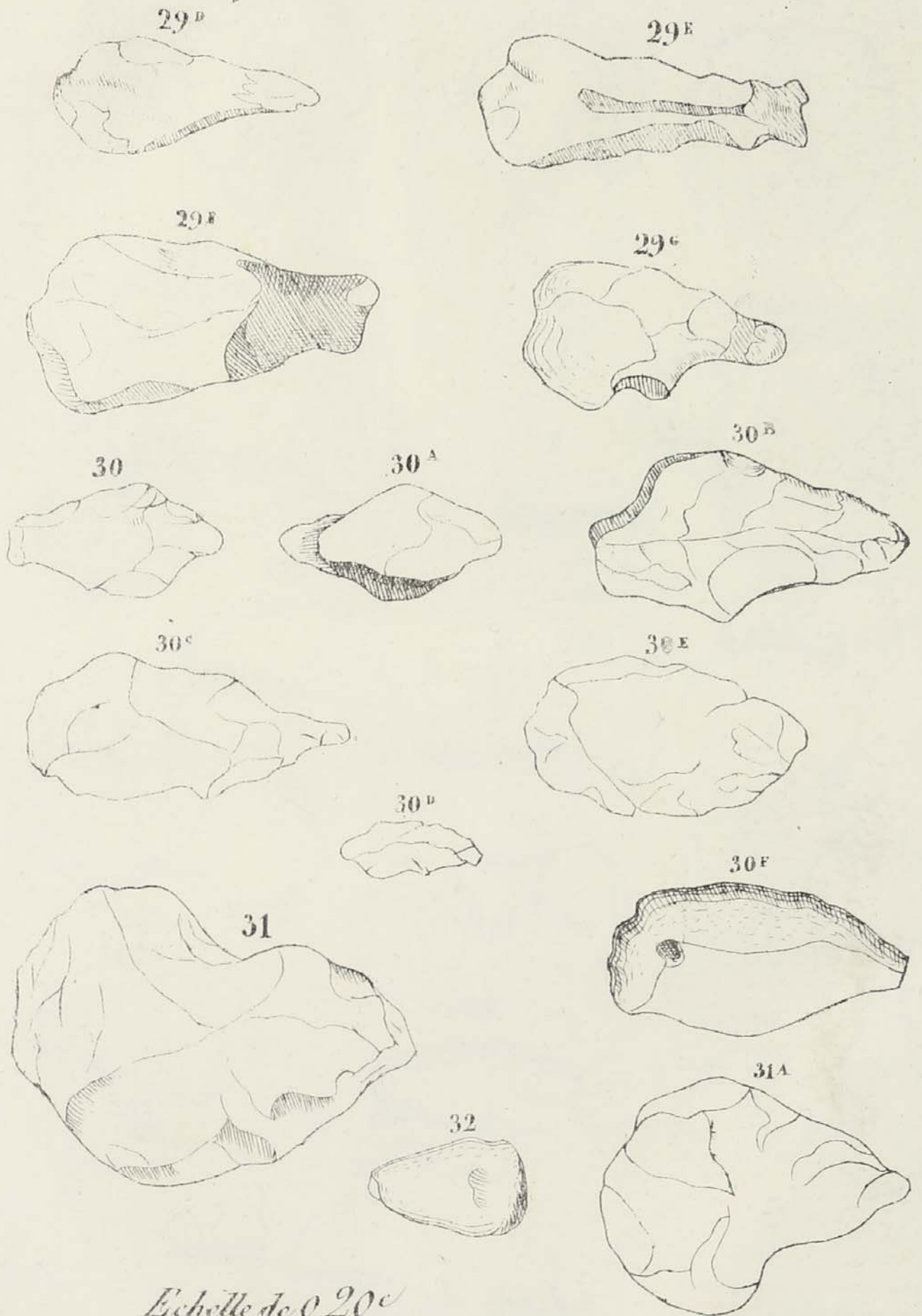
Plancher de la page 100

100

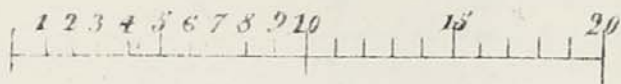


100

*Quart de grandeur.*



*Echelle de 0,20<sup>c</sup>*



*Lith. H. Vignon / All. 1861.*

*Instruments en pierre. Hâches diluviennes.*

leur forme large et arrondie, pourraient tout aussi bien être appelés *haches* ; j'ai dû cependant, pour ne pas trop étendre les variétés de haches, établir une division.

Nous avons donc considéré comme *haches* les formes épaisses et pouvant servir de casse-tête et d'assommoir, et comme *couteaux* celles qui sont plus minces, plus aiguës, plus affilées ; pourtant cette démarcation n'est pas si nettement tranchée qu'elle ne présente de nombreuses exceptions.

Quant aux instrumens à destination douteuse ou inconnue, ceux qui ne peuvent être employés ni comme armes ni comme outils, ceux enfin que nous considérons purement comme symboles ou signes traditionnels et religieux, nous les désignerons dans un chapitre spécial, par un rapprochement comparatif ou par l'emploi que nous leur supposons.

---

## CHAPITRE XVIII.

### Couteaux celtiques.

Après les haches, les instrumens en pierre les plus connus, quoiqu'il ne le soient que depuis peu de temps, sont les couteaux.

Je ne sais si l'on en a trouvé en autre matière qu'en silex, mais je n'en ai point vu; cependant il doit en exister, car le silex, si abondant dans nos contrées, est rare ailleurs ou manque tout-à-fait. Il n'est pas à croire qu'on en ait été chercher au loin pour la fabrication des couteaux, et l'on y employait probablement la roche qu'on avait sous la main.

Quant à ceux de silex, les seuls dont nous ayons à nous occuper, il en est de deux sortes : les uns grossièrement ébauchés et qu'on distingue avec peine des simples éclats; ceux-ci sont fort communs et j'en ai trouvé par centaines dans les sépultures celtiques; les autres d'une

plus grande dimension sont travaillés avec plus de soin, mais on en rencontre fort peu; c'étaient des instrumens précieux.

Parmi ces derniers, le plus remarquable est désigné n° 1. Il a été trouvé à la Motte près Soissons, dans le lieu dit camp des Sarrasins. Il a appartenu à M. de Maismy, ancien préfet de la Somme, et m'a été donné par son neveu, M. le Poitevin de la Motte.

Ce couteau est un silex d'une pâte brune tirant sur le noir; il a 22 centimètres de long et 33 millimètres dans sa plus grande largeur; son épaisseur est de 5 millimètres. Le dessous est parfaitement uni, et il l'a été par un procédé que je ne m'explique pas, car ce n'est point par le frottement qu'on est arrivé à ce résultat: il n'a ni le luisant ni la teinte que donne ce frottement, et son apparence terne et grenue est plutôt celle d'une matière fondue ou d'une cassure cornée. L'autre face est bombée et arrondie en d'os d'âne. Cette face, sauf une faible portion, n'est point polie: l'on distingue facilement les éclats ou rubans, qui vont obliquement d'un bord à l'autre; l'on en compte trente-six dont la largeur varie de 4 à 8 millimètres et qui offrent de petites côtes ou arêtes assez régulières. A chaque bout de l'instrument est une pointe en ogive dont l'une est un peu brisée. L'ensemble de sa forme ne diffère en rien des couteaux à deux pointes dont se servent les papetiers; il en a même la légère courbure, et, posé de face, il présente un arc de 2 à 3 millimètres.

C'est le seul couteau de silex que j'aie vu complètement ouvré; tout y est soigné. On avait commencé à polir

les écailles de la partie convexe, mais leur régularité, qui produit une sorte d'ornement, a sans doute fait renoncer à ce polissage.

Contrairement aux autres outils de ce genre, les éclats, au lieu d'être longitudinaux, sont transversaux en obliquant un peu. Je crois ce morceau moins ancien que ceux dont je vais parler.

Le couteau en silex bleu-noir n° 2, offre un travail qui diffère du précédent, sans être moins remarquable. Sa longueur est de 17 centimètres, sa largeur de 4 1/2. Il a été recueilli avec d'autres similaires, en 1844, entre la Somme et la porte Marcadé, à l'endroit où est aujourd'hui le gazomètre.

Sa partie concave dessine un arc d'un centimètre; elle est unie, mais non polie par le frottement: il semble qu'elle ait été faite d'un seul coup, et ceci est commun à tous les couteaux quelles que soient leur forme et leur taille.

Le côté convexe offre dans sa longueur une arête vive dont la plus grande hauteur est de 3 centimètres, et qui descend en pente douce jusqu'aux extrémités de l'instrument. Si ce travail avait été exécuté petit à petit, en enlevant de faibles éclats, comme dans le couteau précédent, on en comprendrait aisément le procédé; mais il n'en est pas ainsi, il semble au contraire que l'œuvre ait été opérée en trois coups principaux, plus un quatrième longitudinal, et un cinquième transversal. Chacun de ces coups dirigé avec une précision parfaite aurait enlevé une tranche comme on le fait dans un fromage ou tout autre corps mou et onctueux.



J'ai essayé de faire reproduire ce travail par des tailleurs de pierre habiles, mais après maints essais tentés sur des silex choisis et de pâtes analogues à celle des couteaux antiques, ils ont été obligés d'y renoncer.

La face concave de ces instrumens, face toujours unie qui semble avoir été faite d'un seul coup, devait être aussi le commencement de l'œuvre, car l'ouvrier aurait trop risqué si après avoir terminé la partie convexe, qui offre le plus de détail, et conséquemment qui demandait le plus de temps et de soin, il eut détaché le morceau du bloc, ce qui ne pouvait se faire que d'un coup, et dès-lors non sans risque de tout briser.

D'un autre côté, comment ces tranches perpendiculaires étaient-elles enlevées sur un silex mince et long ? C'est ce qui n'est pas plus facile à expliquer. De quelque manière que s'opérât cette extraction d'éclats longitudinaux, le résultat en était fort chanceux, et l'on devait briser beaucoup de pierres avant d'obtenir un couteau d'une certaine longueur, droit, effilé et sans reprise. Aussi ai-je dit que ceux de cette espèce n'étaient pas communs.

Sous le même n° en sont d'autres moins grands ; leur longueur ordinaire est de 9 à 11 centimètres sur une largeur de 2 à 3. Ils proviennent aussi du gissement celtique de la porte Marcadé et des fouilles faites pour établir le gazomètre.

Les couteaux trouvés à cette place sont généralement mieux faits que ceux de la Portelette ; ils sont d'un silex à pâte plus fine, bleuté ou gris azuré ressemblant assez, à la transparence près, au quartz bleu dit

saphirin, substance qu'on peut rencontrer parmi les silex ordinaires de la craie et qui dès-lors ne doit pas être étrangère au pays. \*

Le silex des outils de la Portelette est de l'espèce la plus commune, à pâte grise ou noirâtre peu transparente, mêlée de blanc, ou jaunâtre et cornée; et en ceci ces outils diffèrent entièrement des premiers; cependant entre la Portelette et la porte \*\* Marcadé, il y a un kilomètre à peine.

A la porte St-Gilles éloignée d'un autre kilomètre, les couteaux sont en silex roux-clair et transparent mais non veiné. C'est, je crois, cette espèce de silex ou silicose, qu'on nomme calcédoine et que l'on voit aussi dans la craie de nos falaises.

Quant à la forme des morceaux de ces provenances diverses, quoiqu'elle indique un même type originel, elle n'est pourtant pas si exactement semblable, qu'on ne puisse la reconnaître. Chaque gissement, soit par la forme, soit par la matière de ses produits, a ainsi son cachet particulier, qu'avec le temps et l'habitude on parvient à distinguer. Aujourd'hui je ne m'y trompe plus; et lorsqu'un terrassier m'apporte un couteau, je puis dire immédiatement du quel des trois points il provient.

\* J'ai trouvé depuis de ces silex bleus dans le banc de craie qu'on aperçoit à l'extrémité du faubourg de Rouvroy, sur la route d'Yonval, banlieue d'Abbeville.

\*\* Le mot porte est ici employé pour indiquer la zone de terrain qui s'en rapproche.

Il est d'ailleurs assez difficile d'expliquer cette diversité d'œuvres et de matières sur des points si rapprochés. Ces silex quoiqu'indigènes ne sont pas sortis originellement de la même gangue, et nous avons dit que les silex blonds proviennent plus spécialement de la craie grise ou tufau, tandis que les silex noirs appartiennent à la craie blanche; il en résulte que dans les terrains où la craie grise est à la surface du sol, on rencontre des silex blonds en plus grand nombre que des silex noirs, et que c'est l'opposé dans les lieux où la craie blanche prédomine.

Sans doute à l'époque diluvienne, après le bouleversement de la craie et la destruction de ses couches supérieures et moyennes, les silex de toutes les nuances ont été confondus et amenés dans nos champs où l'on en rencontre de toutes ces espèces; néanmoins il n'en est qu'une seule qui y soit véritablement commune: ce sont les silex noirâtres et toutes les nuances grises qui en dérivent.

Les silex blonds ou roux veinés non transparens n'y sont pas rares; mais les bleus azurés et les roux transparens et non veinés le sont. J'ai trouvé au gissement de la porte Marcadé des couteaux en silex gris avec d'autres en silex bleu azuré, et je n'en ai découvert aucun en calcédoine ou en silex roux.

Dans le gissement de la porte St-Gilles, je n'ai pas aperçu un seul instrument en silex azuré.

Quant à la Portelette, dans ces masses d'éclats, de haches, de couteaux, je n'ai vu que des silex noirs, gris, blanchâtres, et pas un des deux espèces indiquées ci-dessus.

A quelle cause attribuer ces différences ? Les morceaux trouvés dans ces dépôts divers n'émanent-ils pas des mêmes peuples ? Ou bien ne sont-ce que des insignes de tribus et les marques distinctives des castes d'une même nation, comme la couleur de la pierre des boutons chez les Chinois et les Japonnais ? Ceci n'est pas impossible, mais la différence des temps serait peut-être une explication plus rationnelle. Les instrumens recueillis dans chacune de ces sépultures seraient ainsi plus ou moins anciens ; et la diversité des nuances ne viendrait que de celle des bancs ou gissemens dont on tirait les silex avec lesquels on les faisait.

Nous avons dit que les vases étaient superposés et que les plus vieux ou les plus grossiers étaient ceux qui étaient les plus profondément enfouis, mais cette superposition ne se rencontre point partout : elle existait dans toute l'étendue du dépôt de la Portelette et sous quelques points de celui de la porte Marcadé, mais je ne l'ai remarquée nulle part à la porte St-Gilles ; on ne peut donc ici l'établir comme règle constante.

On ne peut davantage se fonder sur la profondeur ; elle variait peu d'un dépôt à l'autre, et c'est toujours de 2 à 4 mètres au-dessous du niveau de l'eau que je trouvais en plus grande abondance les tessons, les cendres et les pierres ouvrées.

On se tromperait d'ailleurs si l'on attribuait une même origine et une même date à tous les objets découverts à une profondeur égale. Je suis convaincu que dans la même sépulture et autour de la même urne, il y a des haches et des couteaux d'époques diverses, et qu'on

peut diviser en deux catégories principales : 1° ceux qui ont été fabriqués au moment de la consécration du lieu, 2° ceux qui l'étaient depuis longtemps et qu'on avait acquis par héritage, par échange ou par suite de la conquête et de la dépouille des vaincus.

Or, parmi ces derniers, il devait y en avoir de fort anciens et remontant aux premiers temps des hommes. Ce que nous faisons aujourd'hui, nos pères ont pu le faire : en cherchant des silex pour fabriquer des haches et des couteaux, ils ont dû trouver des haches et des couteaux tout fabriqués : c'est probablement ceux-là qu'ils ont pris pour modèles.

Dès-lors une partie des morceaux que nous rencontrons dans les sépultures celtiques et gauloises, et que conséquemment, nous attribuons aux Celtes et aux Gaulois, seraient d'origine plus ancienne, diluvienne peut-être : c'est l'œuvre des peuples anté-diluviens que ces Celtes et ces Gaulois auraient imitée.

Quant aux inductions qu'on pourrait tirer de l'âge du travail, par l'apparence de la cassure ou de la coupure, il ne faut les admettre qu'avec précaution. Une cassure tout-à-fait nouvelle est facile à reconnaître; mais de celle qui a un siècle à celle qui en a cinquante, il y a peu de différence : j'ai trouvé dans les sépultures celtiques et même dans les bancs diluviens, des haches et couteaux dont l'arête est si vive et la couleur si franche, qu'on les croirait peu anciens, et pourtant le contraire était prouvé.

J'en reviens aux descriptions. Le couteau n° 3 est en silex gris, veiné de noir. Il a été recueilli à la Porte-

lette, dans la cendre, au milieu des urnes, à 3 ou 4 mètres au-dessous du niveau de la Somme. Sa longueur est de 12 centimètres, sa largeur de 4. Il est tranchant des deux côtés, à pointe arrondie, uni et concave sur une face ainsi que tous les couteaux de pierre. Des tranches ou rubans apparaissent sur la partie convexe. Il n'est pas, comme le précédent, partagé dans sa longueur par une seule arête; il en a deux dont la séparation est environ d'un centimètre. On croirait qu'il a été fait en quatre coups, parce qu'on n'aperçoit d'abord que quatre tranches longitudinales; mais en l'examinant, on voit sur ses bords une suite de petites écailles transversales annonçant que l'on a rectifié la première ébauche, ce qui n'existe pas dans le précédent dont le travail, comme je l'ai dit, est d'une hardiesse extraordinaire.

Le n° 4 provient aussi de la Portelette. Il est plus arqué encore que ceux que nous venons de décrire et forme, à son centre, une courbe d'un centimètre. L'une de ses extrémités se fait remarquer par la quantité d'écailles qu'on y a enlevées pour l'arrondir. Il est en silex noir; sa longueur est de 9 centimètres 1/2, sa largeur d'un peu plus de 3.

A l'exception du premier, tous les couteaux décrits dans ce chapitre offrent, ainsi qu'on le verra par les dessins, un nombre plus ou moins grand d'analogues qui varient pour la dimension, la nuance des silex et le fini du travail, mais dont la similitude du type est facile à saisir. Je rappelle encore ici que ces instruments, et c'est un des signes caractéristiques qui les distinguent des haches, sont unis sur leur face concave

qui toujours paraît avoir été faite d'un seul coup ou par l'enlèvement d'un éclat unique.

Le n° 5, en silex gris-bleuté, ne présente aucune coupure transversale; mais on en compte six longitudinales se dessinant parallèlement sur presque toute sa longueur, ce qui n'est pas ordinaire dans ces sortes de morceaux. Sa hauteur est de 9 centimètres 1<sup>2</sup>, sa plus grande largeur de 25 millimètres. Il est en silex bleu pâle et provient de la porte Marcadé, où il était parmi les urnes et les cendres à 6 mètres de la superficie, et à 1 ou 2 au-dessous du niveau de la Somme. Ces couteaux ne sont pas rares, mais on en trouve peu d'entiers.

Le n° 6 a la même origine. Il est en silex bleu-foncé. Long de 10 centimètres sur une largeur qui varie de 2 à 3, il semble avoir été fait en trois coups. Il diffère des précédents en ce qu'il est terminé d'un côté par une pointe aiguë et de l'autre par un angle droit; dans son ensemble il figure bien un fer de javeline.

Le n° 7, recueilli près de la porte St-Gilles, était dans une couche de sable marin. Il est d'un silex roussâtre transparent, sans nuance d'autre couleur. Ce couteau pointu d'un côté, est coupé de l'autre à angle droit. Il décrit un arc de 5 millimètres de creux. La partie convexe paraît avoir été faite en trois coups. Deux arêtes le traversent dans toute sa longueur qui est de 8 centimètres 1<sup>3</sup>, sur une largeur d'un peu moins de 2. La partie concave est, comme toujours, plane et tranchée d'un seul coup. Ce morceau est fort délicatement travaillé.

A côté, en était un autre brisé par le milieu, mais ouvré de la même manière.

Un troisième également taillé, à deux arêtes perpendiculaires, sort de la Portelette. Il est en silex gris-brun, non moins bien fait que le premier. Sa longueur a dû être de 7 centimètres, mais la pointe manque; sa largeur n'est pas tout-à-fait d'un centimètre, sa plus grande épaisseur est de 2 millimètres. C'est encore un couteau à pointe. Il diffère des autres parce qu'au lieu d'être coupée à angle droit, la partie opposée à la pointe a été arrondie par écailles; cependant cet angle existe aussi, quoique peu visible. Ses analogues sont plus grands, mais moins soigneusement ouvrés.

Le n° 8 est encore à deux arêtes; ici elles ne sont plus en ligne droite et, quoique dirigées de haut en bas, elles serpentent et se divisent. Deux de ces couteaux en beau silex bleu d'azur, longs de 10 à 11 centimètres, larges de 2, proviennent de la porte Marcadé. Un autre, en silex brun marbré de blanc et de bleu, a été trouvé près de Long-sur-Somme; ses dimensions sont les mêmes que les précédentes, seulement il est un peu plus large.

Le n° 9 paraît taillé comme le n° 8, en arêtes longitudinales irrégulières; aussi n'est-il pas cité ici comme type de forme, mais seulement à cause de la délicatesse de son travail. Il est en silex gris-brun; il a 59 millimètres de longueur sur 14 de largeur.

Le second, fig. 9<sup>A</sup>, même silex, même provenance, a 47 millimètres de long sur 8 de large.

Le troisième, en silex bleu azur, également à une seule arête transversale, sort des tourbières de Mareuil.



Sa longueur est de 42 millimètres, et sa largeur de 10.

Le quatrième, en silex bleuté, a 33 millimètres de long.

Enfin un cinquième, venant de la Portelette, n'en a que 29 sur 7 de largeur et 1 millimètre d'épaisseur. Il y en a de plus petits encore.

Ces miniatures de couteaux pourraient passer pour de simples rognures ou copeaux sans leur ressemblance complète avec les plus grands: non-seulement l'ensemble de la forme est la même, mais la coupe des arêtes ou rubans n'en diffère en rien.

A quoi servaient-ils? C'étaient probablement des amulettes, des souvenirs, des ex-voto, comme l'étaient aussi des instrumens plus forts ou plus utiles en apparence, mais dont les extrémités arrondies ou émoussées ne pouvaient, par cette absence de pointe ou de tranchant, être employées ni à couper ni à percer.

Lorsque cette pointe existe, ainsi que dans les n<sup>os</sup> 6 et 7, c'est plutôt accidentellement et par le prolongement d'un éclat, que par suite d'une intention bien arrêtée, car on ne voit pas qu'on ait fait quelque chose pour la rendre plus forte ou plus solide. J'en excepte les têtes de flèche et quelques autres outils en crochet dont nous parlerons bientôt.

Le tranchant, formé assez ordinairement par une suite d'écaillés enlevées une à une, coupe fort mal et beaucoup moins que celui qui résulterait d'une simple cassure. Il est donc certain que si ces instrumens étaient destinés à servir comme couteaux, ce n'était pas le plus grand nombre.

Il en est d'autres qui n'ont aucune apparence de pointe et dont les deux extrémités finissent carrément : tel est le n° 10, en silex corné blanc, qui provient de la porte St-Gilles. Taillé à deux éclats perpendiculaires, il est long de 7 centimètres  $1\frac{1}{2}$ , large de 2  $1\frac{1}{2}$ . On voit que la brisure des extrémités n'est pas accidentelle, mais qu'elle a été faite à dessein.

Ses analogues, de la longueur de 9 à 10 centimètres, en silex gris et noir, sortent des sépultures celtiques de la Portelette et présentent absolument le même ensemble. Deux autres beaucoup plus petits, ou de 4 centimètres de longueur sur une largeur de 1  $1\frac{1}{2}$ , montrent plus nettement encore cette intention de coupe carrée. Ils proviennent l'un et l'autre de la porte Marcadé.

Ces couteaux à bouts carrés, qu'il ne faut pas confondre avec les couteaux brisés par accident, sont ceux que l'on trouve le plus abondamment dans tous les gisemens celtiques.

La forme n° 11, dont j'offre aussi plusieurs similaires, est moins commune sans pourtant être rare. Le premier analogue est en silex noir veiné de rouge; il a été trouvé à Noyelles-sur-Mer, entre le Crotoy et Abbeville. Sa longueur est d'un peu moins de 9 centimètres, sa largeur de 3  $1\frac{1}{2}$ . Il est uni d'un côté. Sa partie convexe est traversée obliquement par une arête qui ensuite se divise en deux. Il n'a pas été fait pour trancher, car ses bords ont, dans toute leur circonférence, été émoussés par de petits éclats enlevés transversalement et avec une certaine régularité.

Contre l'ordinaire, c'est la base qui a été traitée avec

le plus de soin et arrondie avec renflement sur la partie gauche.

Ce renflement, marque distinctive de ces sortes de morceaux, est plus saillant encore dans son analogue dont la base de 4 centimètres dans sa plus grande largeur, est, comme dans le premier, arrondie avec soin par l'enlèvement de nombreuses écailles.

D'autres similaires, aussi en silex gris, ont été extraits des sépultures de la porte Marcadé et de la Portette. Un peu plus petits que les précédents, et longs de 5 à 6 centimètres, ils sont coupés de même.

Dans leur ensemble, et ceci nous frappa tout d'abord, ces morceaux se rapprochent beaucoup de la figure du Phallus antique. Est-ce bien ce signe que l'on a voulu représenter? Je ne saurais l'affirmer, mais l'apparence y est.

J'ai retrouvé encore cette même forme dans les bancs diluviens, et j'en donnerai la description; seulement elle y est plus massive et d'un plus grand module, comme sont d'ailleurs tous les ustensiles diluviens, dont ceux des gissemens celtiques ne semblent que des diminutifs.

Sous le n° 12 sont dessinés deux morceaux, l'un en silex gris corné, l'autre en silex noir, tous les deux d'une pâte très-fine, ainsi que presque tous ceux que j'ai recueillis dans les terrains celtiques de la porte Marcadé. Leur forme est celle d'une pique ou d'un épieu recourbé. La longueur du premier est d'un peu plus de 10 centimètres; sa largeur à la base qui diminue successivement jusqu'à la pointe, de 3 1/2. La longueur du second, fig. 12<sup>A</sup>, est de 8 centimètres, sa largeur de près de

4, sa courbe de 10 millimètres. Ces instrumens sont fabriqués par éclats longitudinaux, nombreux, mais peu réguliers. La face concave paraît, comme toujours, avoir été creusée d'un seul coup; cependant on croit remarquer dans le premier, des éclats transversaux.

Les couteaux épieux de cette dimension ne sont pas communs; je n'ai jamais vu que les deux que je viens de décrire; mais on en trouve beaucoup de la taille de 5 à 6 centimètres.

La forme suivante n° 13, dessinée en flèche, à une seule arête transversale, est moins rare encore; j'en ai recueilli par douzaines dans les sépultures de la Portellette et de la porte Marcadé. Leur dimension la plus ordinaire est de 5 à 7 centimètres de longueur sur 4 à 5 de largeur à la base. Il y en a de deux formes: celle en triangle et celle en cœur; je les ai réunies sous le même n°, parce que j'attribue cette dernière moins à l'intention de l'ouvrier qu'à la cassure naturelle de la pierre ou à la manière dont l'éclat se détachait sous le coup de masse; en effet, si la régularité de l'arête longitudinale qui partage en deux ces silex, ne démontre pas le travail, on doit l'attribuer à un accident.

La fabrication de ces morceaux avait lieu en trois ou quatre coups, à peu près comme celle de nos pierres à feu, et ne pouvait être bien difficile si l'on en juge à leur abondance. Mais à quoi servaient-ils? Trop courts pour être utilisés comme couteaux, trop longs et trop lourds pour être employés comme flèches, on aurait pu croire qu'ils servaient comme fers de lance, si la difficulté ou plutôt l'impossibilité de les emmancher

n'indiquait pas que telle n'était point non plus leur destination. Je pense donc qu'impropres à tout usage sérieux, ce n'étaient encore que des figures de convention, des symboles et des signes représentatifs.

Il n'en était pas de même des petites flèches : armes offensives et défensives, celles-ci étaient employées à la guerre et à la chasse. On en fabriquait de diverses sortes.

La plus usitée, représentée sous le n° 14, se distingue par sa double ou triple arête longitudinale et sa forme ou en olive ou en triangle. Sa dimension ordinaire est de 25 à 35 millimètres de hauteur, sur 12 à 15 de largeur à la base. Celles que présente la planche sont en silex corné ou brun ; elles proviennent de la Portelette et de la porte Marcadé.

Depuis j'en ai trouvé dans ce dernier gissement une variété un peu plus grande, dont la longueur varie de 5 à 6 centimètres de hauteur sur 2 à 3 de largeur. Leur ressemblance avec les précédentes fait croire qu'elles pouvaient aussi être utilisées. Une est en beau silex azuré.

La flèche n° 15 diffère de la première parce qu'elle est plus effilée, ou en lancette ; ensuite parce qu'elle n'offre qu'une seule arête qui la suit dans toute sa longueur, variant de 4 à 5 centimètres, sur une largeur de 8 à 10 millimètres à la base.

En silex corné comme les précédentes, ces flèches ont aussi été extraites des sépultures de la Portelette et de la porte Marcadé. L'une d'elles est travaillée avec beaucoup de délicatesse et l'on a peine à comprendre comment on a pu, sans la briser, réussir à la tailler si finement.

Le n° 16 est fabriqué avec un soin extrême; contourné en bec à corbin très-aigu, il paraît propre à couper ou déchirer, et même à creuser le bois. J'en ai trouvé plusieurs analogues.

Le premier, en silex brun, veiné de bleu, a 4 centimètres de haut sur 2 de large.

Le deuxième, fig. 16<sup>A</sup>, en silex noir bleuté, moins bien fait, offre les mêmes dimensions.

L'un et l'autre sont traversés, dans toute leur longueur, par une seule arête très-tranchante dont l'épaisseur totale est d'un centimètre.

Le troisième, fig. 16<sup>B</sup>, un peu plus grand et moins recourbé, sortant du même gissement, paraît avoir subi l'action du feu.

Sous le même n°, fig. 16<sup>C</sup>, est encore un morceau remarquable par la nature de son travail. Il n'est pas, comme les premiers, tronqué d'un côté à angle droit. Il a deux pointes et décrit l'arc complet. Sa hauteur est de 8 centimètres, sa largeur de 2 et son épaisseur également de 2. Il est soigneusement poli sur sa partie convexe; je l'aurais pris pour un fragment de hache si la partie concave n'avait pas été finie avec un soin plus grand encore. Peut-être était-ce en effet un débris de hache que l'ouvrier a voulu utiliser.

Sous le n° 17 sont deux instrumens pouvant servir à couper. Ils sont en silex roux transparent, et proviennent de la porte St-Gilles. Le premier, haut de 6 centimètres 1/2, large de 5 à la base, est un triangle arrondi à son extrémité tranchante.

L'autre, long de 5 centimètres sur 3 de large, plat

d'un côté, concave de l'autre, oblique un peu à droite en s'arrondissant. Ces deux couteaux sont dignes d'attention, en ce qu'ils semblent taillés par un procédé différent de celui ordinairement employé. Là, on ne distingue ni éclats ni écailles. Si le premier offre une arête, elle n'est pas au milieu, et l'autre en est dépourvu entièrement. L'écorce de celui-ci dont on voit encore une partie, a été enlevée délicatement sans laisser trace d'éclats, comme un fruit dépouillé de sa pelure; si ce silex n'avait pas été trouvé à une assez grande profondeur, je l'aurais cru travaillé par une main moderne.

Le n° 18 mérite aussi une mention spéciale. Il est en silex corné, haut de 25 millimètres, large de 20 à son tranchant et seulement de 10 à sa base. C'est un instrument en forme d'éventail ou ciseau, taillé comme nos pierres à fusil, mais plus régulier et n'ayant qu'une seule arête transversale qui sert de base au tranchant. Les côtés sont travaillés à petits coups et de manière à faire une rentrée pour le fixer à un manche. Cet outil devait être propre à couper.

Le n° 19, long d'un peu moins de 6 centimètres, large de 2, en silex gris, provient des mêmes sépultures; c'est encore un ciseau qui pouvait être emmanché pour tailler le bois, peut-être même la pierre, car, très-tranchant, il a beaucoup de force relativement à sa taille. Il porte des traces de feu; on l'a trouvé au milieu d'un amas de cendre et de charbon.

Son analogue dont la longueur n'est que de 3 centimètres  $1\frac{1}{2}$  sur un peu plus de 10 millimètres de large

et 1 d'épaisseur, est un instrument délicat et bien fait, mais qui ne pouvait guère servir qu'à séparer des corps peu résistans. Il est en silex brun-clair et provient du gissement de la porte Marcadé. Voir fig. 19<sup>A</sup>.

Le n° 20 est un medium entre le couteau et la hache, et l'on pourrait le ranger dans cette dernière catégorie si, convexe d'un côté et plat de l'autre, il n'avait ce signe caractéristique des couteaux ou de ce que l'on est convenu d'appeler ainsi. Long de 12 centimètres et large de 7, en silex gris-blanc et grossièrement façonné, mais taillé partout et tranchant dans toute sa circonférence, il a été trouvé dans un banc de tourbe entre Hangest et Condé-Folie (Somme), avec des poteries celtiques d'un caractère très-ancien, des charbons et d'autres silex taillés. Ce couteau est remarquable par sa force et sa largeur. Il pouvait servir à couper, creuser et polir le bois.

Ses analogues, fig. 20<sup>A B C</sup>, proviennent des gissemens de la porte Marcadé et de la Portelette; leur forme est la même, mais leurs dimensions sont moindres. Ils n'ont que 7 à 9 centimètres de long sur 4 de large. Ils sont taillés de la même manière et dans un silex à peu près semblable.

Je cite ici ces couteaux de forme courte et large, parce que je crois leur type très-ancien, et que nous les retrouverons dans les bancs diluviens.

Le n° 21 vient aussi de la porte Marcadé. Il est en silex gris; sa hauteur est de 9 centimètres, sa largeur de 3 1/2. C'est un instrument fort grossier et qu'on pourrait prendre pour un simple éclat, s'il n'existait



pas d'analogues. Recourbé en crochet ou bec à corbin, il devait être employé à creuser. J'ai trouvé dans les mêmes terrains des outils en os ayant absolument cette forme et dont la destination devait être la même. Ce type diffère peu de celui du n° 16; seulement il est plus grand, plus brut, et sa pointe est tournée en sens contraire.

Ses analogues plus courts et moins prononcés dans leur courbe, viennent du même gisement où j'en ai trouvé beaucoup d'autres que j'avais d'abord rejetés comme simples accidens; ce n'est qu'à leur nombre et à la persistance de cette coupe, qui n'est pas naturelle au silex, que j'ai reconnu qu'elle était le résultat d'une intention et d'une main-d'œuvre.

Un autre, fig. 21<sup>BC</sup>, mieux travaillé, en silex noir ou gris, d'une longueur de 5 à 8 centimètres sur 1 à 3 de largeur, représente assez bien une cosse de pois.

Un troisième, fig. 21<sup>DEFG</sup>, variant de 5 à 9 centimètres, et plus effilé, ressemble, à l'épaisseur près, aux couteaux épieux n°. 12.

Le n°. 22, long de 8 centimètres, large de 3, taillé à éclats perpendiculaires, et tranchant dans toute sa circonférence, est en beau silex noir au-dessus et bleu tendre dessous. Il sort des sépultures celtiques de la porte Marcadé et diffère des autres couteaux par sa forme ovale.

Ses analogues, fig. 22<sup>ABC</sup>, sont beaucoup plus petits mais la coupe est la même.

Une variété, fig. 22<sup>DE</sup>, est terminée par une pointe oblique.

Le n° 23, en silex gris-noir, ayant un peu la figure d'une pelle ou d'une spatule, est très-propre à fouiller la terre ou à creuser et polir le bois. Son manche fait avec le même silex gris-noir, est encore recouvert de son écorce. Quatre arêtes longitudinales traversent la portion taillée qui l'a été hardiment et pourtant d'une manière assez régulière. Extrait du gissement de la Portelette, il y était enfoui près des urnes. Il pouvait aussi servir comme hachette. Sa longueur est de 11 centimètres, sa largeur de 7; il est arqué et forme une courbe de 15 millimètres.

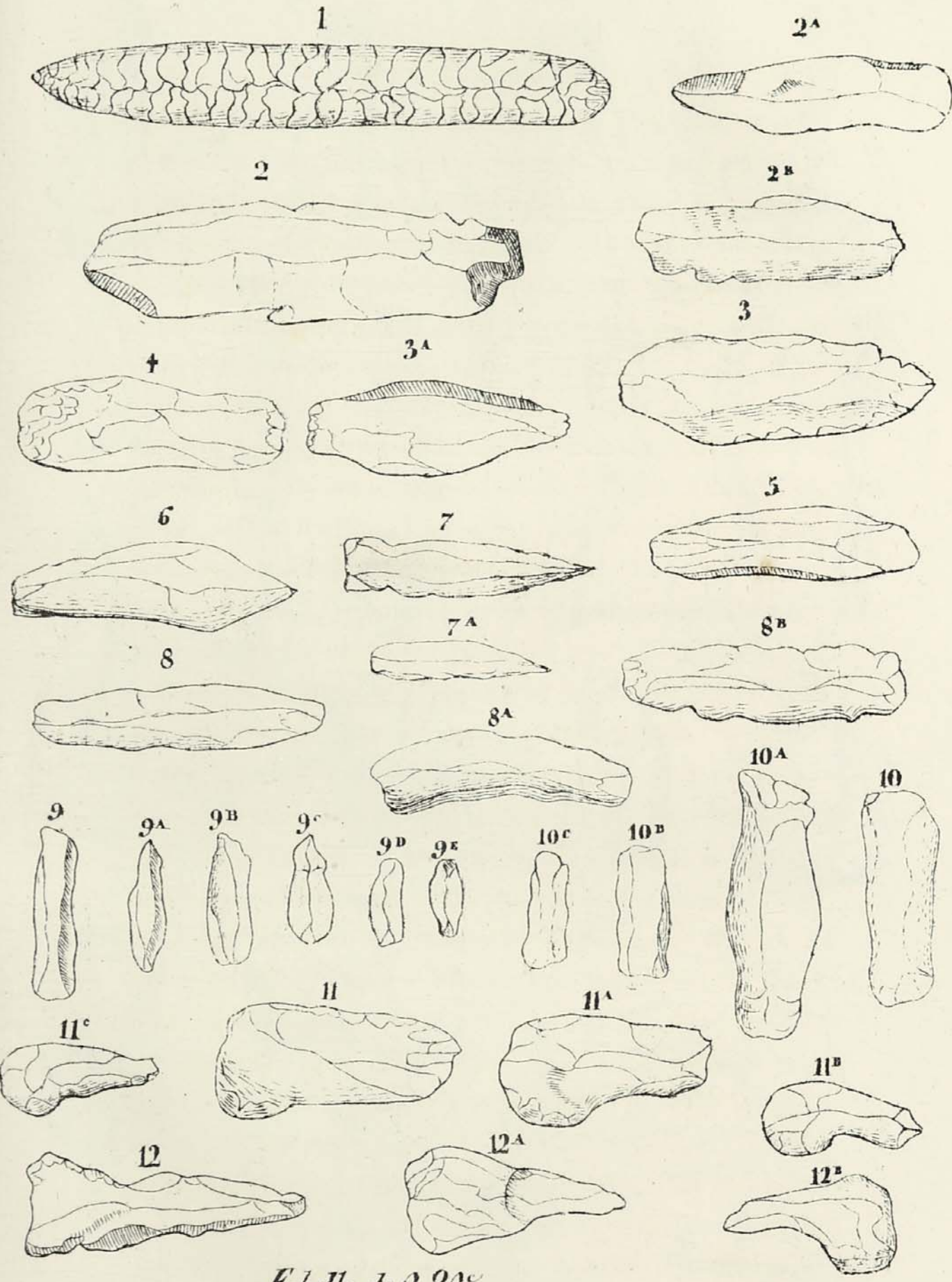
Il en existe des analogues un peu plus petits, mais dont la coupe est absolument la même. J'en ai reporté un au chapitre des figures et symboles. La description en expliquera le motif. D'autres ont une coupe carrée. D'autres enfin, à tête large de 2 à 3 centimètres, se terminent par une sorte de manche qui leur donne l'apparence d'une cuillère; leur longueur varie de 5 à 8 centimètres. Ils sont tous en silex gris-bleu ou corné.

Le n° 24, long de 7 centimètres, large de 5, en silex gris, a la forme d'une fourche à deux dents, ou d'une pince de scorpion. Peut-être est-ce accidentel et n'a-t-on voulu faire qu'un couteau carré ordinaire. Ce morceau qui a 3 arêtes longitudinales est d'ailleurs nettement taillé. Il provient des sépultures celtiques de la Portelette.

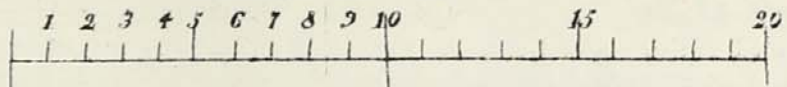
Les figures n° 25 représentent des instrumens tranchans, longs de 3 à 7 centimètres, larges de 1 à 2, qui ont pu être employés les uns comme racloirs, les autres comme ciseaux. Le dessin en fera mieux comprendre l'usage.

Le n° 26 n'est pas un des moins curieux de cette catégorie. C'est une petite lame, ou bec sortant d'une

*Tiers de grandeur.*



*Echelle de 0,20<sup>c</sup>*



*Dess. H. Vignon (à l'échelle)*

Plac de pierre



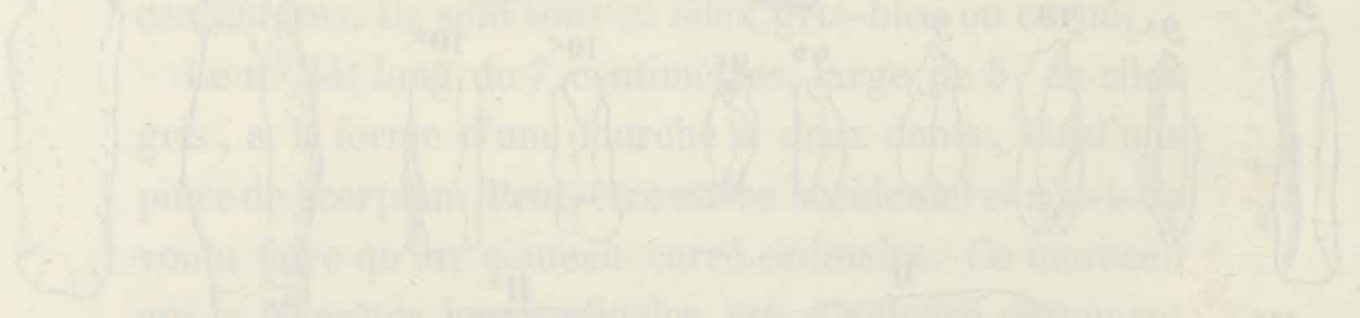
La pierre de l'âge de bronze est très-peu abondante en France. Elle est surtout employée pour faire des armes et des outils. On en trouve cependant encore quelques traces dans certaines contrées, notamment dans le midi de la France.



Les armes de l'âge de bronze sont généralement plus longues et plus fines que celles de l'âge de pierre. Elles sont souvent ornées de motifs géométriques ou de dessins en relief. On en trouve encore quelques traces dans certaines contrées, notamment dans le midi de la France.



Les armes de l'âge de bronze sont généralement plus longues et plus fines que celles de l'âge de pierre. Elles sont souvent ornées de motifs géométriques ou de dessins en relief. On en trouve encore quelques traces dans certaines contrées, notamment dans le midi de la France.



Les armes de l'âge de bronze sont généralement plus longues et plus fines que celles de l'âge de pierre. Elles sont souvent ornées de motifs géométriques ou de dessins en relief. On en trouve encore quelques traces dans certaines contrées, notamment dans le midi de la France.



Les armes de l'âge de bronze sont généralement plus longues et plus fines que celles de l'âge de pierre. Elles sont souvent ornées de motifs géométriques ou de dessins en relief. On en trouve encore quelques traces dans certaines contrées, notamment dans le midi de la France.

Les armes de l'âge de bronze sont généralement plus longues et plus fines que celles de l'âge de pierre. Elles sont souvent ornées de motifs géométriques ou de dessins en relief. On en trouve encore quelques traces dans certaines contrées, notamment dans le midi de la France.

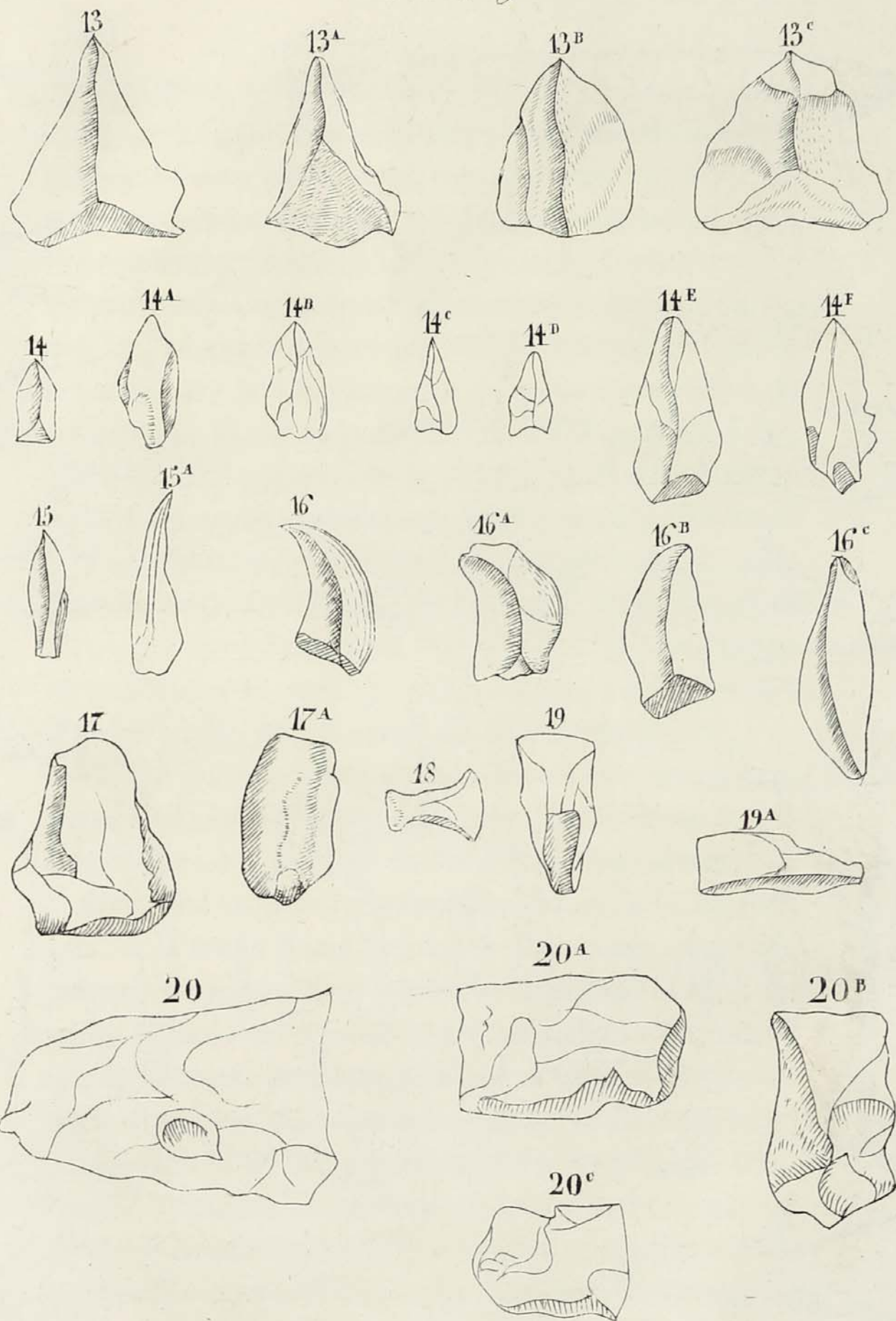
Planches de la collection de la bibliothèque



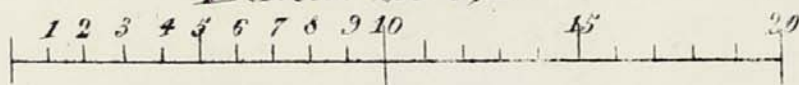
Échelle de 0,20

Les figures sont en partie d'après les observations de M. de Lamarque

*Tiers de grandeur.*



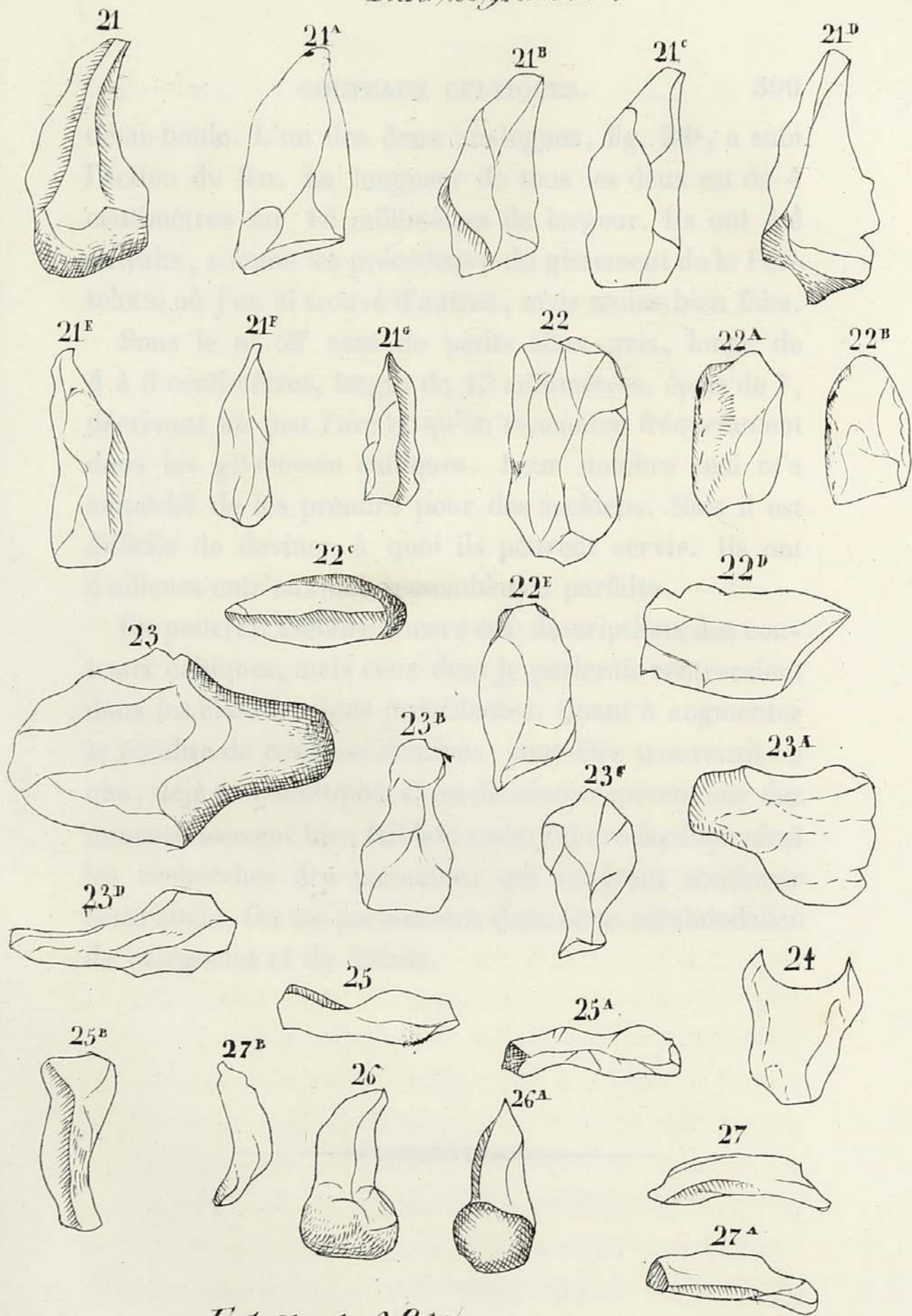
*Echelle de 0,20<sup>c</sup>*



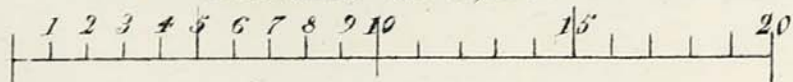
*Lith. H. Vitouse / A. Besville.*

*Instrumens en pierre. Couteaux celtiques.*

*Tiers de grandeur.*



*Echelle de 0,20<sup>c</sup>*



*Lith. H. Vitoua/Albe No.*





demi-boule. L'un des deux analogues, fig. 26<sup>A</sup>, a subi l'action du feu. La longueur de tous les deux est de 4 centimètres sur 15 millimètres de largeur. Ils ont été extraits, comme les précédents, du gissement de la Portette où j'en ai trouvé d'autres, mais moins bien faits.

Sous le n<sup>o</sup> 27 sont de petits silex gris, longs de 4 à 5 centimètres, larges de 12 millimètres, épais de 7, décrivant un peu l'arc et qu'on rencontre fréquemment dans les gissemens celtiques. Leur nombre seul m'a empêché de les prendre pour des accidens. Mais il est difficile de deviner à quoi ils peuvent servir. Ils ont d'ailleurs entr'eux une ressemblance parfaite.

On pourrait étendre encore ces descriptions des couteaux celtiques, mais ceux dont je parlerais rentreraient dans les classifications précédentes. Quant à augmenter le nombre de ces classifications, peut-être trouverait-on que, déjà trop multipliées, les divisions reposent sur des nuances souvent bien faibles; mais j'ai cru faciliter ainsi les recherches des personnes qui voudront continuer cette étude. On me pardonnera donc cette surabondance de catégories et de détails.

---

## CHAPITRE XIX.

### Couteaux diluviens.

Nous avons signalé la ressemblance des haches celtiques avec les haches diluviennes. L'analogie des couteaux de l'une et de l'autre époque n'est pas moins visible ; cependant bien des siècles les séparent.

On a vu à quelle cause nous attribuons cette longue stagnation des arts et cette transmission, à travers tant de générations et de catastrophes, des mêmes usages, des mêmes outils, des mêmes signes, enfin des mêmes procédés de fabrication, usages et procédés qui existent encore chez de nombreuses peuplades dont les ustensiles de ménage, les flèches, les haches, les couteaux en pierre et en os, diffèrent peu des mêmes instrumens trouvés dans les plus anciens gissemens. Pourquoi cela ? C'est que tous les peuples agrestes ou isolés se ressemblent : la même position, les mêmes privations, les mêmes

besoins produisent partout les mêmes résultats, et les actes des individus qui tournent dans un même cercle et n'y peuvent faire qu'un seul pas, ne doivent varier nulle part.

Aussi, entre le sauvage d'aujourd'hui et celui du monde primitif, il y a des siècles et rien de plus : les siècles ne changent point les choses quand les choses ne se changent pas elles-mêmes.

C'est donc un fait très-concevable selon moi que cette parité des œuvres des différens âges. Cette analogie des monumens diluviens avec les monumens celtiques, la ressemblance de ces derniers avec ceux des tribus existantes, ne s'écartent point de l'ordre normal ou de la marche naturelle des choses. Ce n'est pas la continuité des mêmes effets ou la quantité des mêmes objets qui doit nous étonner, c'est au contraire ce qui sort de cette continuité ou ce qui n'a que peu ou point de similaires.

Il faut aussi se rappeler qu'une partie des instrumens extraits des sépultures attribuées aux Celtes ou même aux Gallo-Romains, n'ont probablement pas été fabriqués par eux, et que beaucoup de ces haches et couteaux ne paraissent semblables à ceux des bancs diluviens que parce qu'ils en proviennent effectivement. Dès-lors les instrumens nouveaux ou ceux qui sont l'œuvre des Celtes mêmes, ne sont que l'imitation des premiers.

J'en viens aux objets recueillis dans les gissemens de l'Hôpital et du Moulin Quignon.

Le couteau n° 1 offre quelque ressemblance avec le couteau celtique n° 2 : son aspect est presque le même; cependant il est plus grossier, et s'il avait été seul, le

travail en aurait été mis en doute. Fait en silex noir et jaune, sa longueur est de 14 centimètres, sa largeur de 4 1/2. Il est sans pointe comme tous les couteaux de cette catégorie, dont le principal caractère consiste en des extrémités arrondies. Celui-ci a dû être plus épais qu'il n'est aujourd'hui. On remarque dans la partie concave une brisure, suite d'un accident probablement peu ancien.

Son similaire, fig. 1<sup>A</sup>, mieux conservé, est aussi moins problématique. Sa couleur est la même, mais on suit mieux les détails du travail et l'intention de l'ouvrier : on peut compter les coups qui ont régularisé ses bords. Une arête le partage dans toute son étendue, qui est de 12 centimètres.

D'autres analogues de 17 centimètres de longueur, sur 3 de largeur, et qui proviennent aussi du banc de l'Hôpital, ont les mêmes caractères.

Le n° 2, long de près de 14 centimètres, a dû en avoir 15; la pointe en a été brisée. Sa plus grande largeur est de 4 centimètres 1/2, son épaisseur de 4; il forme une courbe d'un centimètre. Il est en silex noirâtre corné, et partagé dans toute sa longueur par une arête tranchante qui, de 6 millimètres à son point de départ, s'élève successivement à 4 centimètres. Une seconde arête qui ne s'étend que sur un tiers de cette longueur, apparaît sur la gauche. Deux autres arêtes transversales partent de son point culminant pour gagner ses bords. C'est un morceau franchement travaillé et qui paraît avoir été fait en quatre ou cinq coups. Il n'est pas usé. Il gisait dans la couche de sable jaune et noir du banc de l'Hôpital.

Son analogue était dans celle de sable noir, à près de 5 mètres de la superficie; en silex gris mêlé de blanc, il n'a point été achevé, néanmoins on y reconnaît d'un côté la même intention; convexe de l'autre, il se dessine en dos d'âne. Il est divisé par deux arêtes longitudinales et se termine en pointe, tandis qu'à sa base il est tronqué carrément: c'est ce qui le distingue des précédens. On remarque deux à trois coupures transversales destinées à régulariser sa circonférence. Sa longueur est de 10 centimètres, sa largeur de 3, son épaisseur d'un peu plus de 2.

Le même banc m'en a fourni plusieurs autres qui varient dans leur longueur de 9 à 11 centimètres. Tous ces couteaux, forts en matière et armés d'une pointe aiguë, pouvaient servir à creuser et à piquer. Il est possible qu'ils aient été emmanchés.

Le n° 3 est un beau couteau en silex bleuté qui a été extrait de la couche de sable ferrugineux du banc de l'Hôpital. Il est intact, coupant dans presque toute sa circonférence, et a deux arêtes longitudinales. Sa longueur est de 12 centimètres, sa plus grande largeur de 3 1/2.

Son analogue fig. 3<sup>A</sup>, en silex bleu foncé, de 12 centimètres de haut sur 3 1/2 de large, n'est pas moins remarquable par sa conservation et la netteté de ses arêtes.

Le suivant fig. 3<sup>B</sup>, plus large et plus épais, provient du Moulin Quignon.

Les autres sont un peu plus petits, mais également bien traités. Ils sortent du banc de l'Hôpital.

Le n° 4 est en silex blanchi comme s'il avait subi

l'action du feu. Cette teinte est le résultat ou d'un long séjour à l'air avant d'avoir été enfoui, ou de son entourage de marne dont il porte encore des traces, ou enfin d'un commencement de dissolution. Ce couteau a été fait avec soin, mais il a souffert du frottement. Ses bords, qui ont dû être tranchans, sont émoussés. Il n'offre, dans toute sa longueur de 12 centimètres sur une largeur de 2 1/2, qu'une seule arête nettement coupée, et il semble avoir été fait en trois coups. Il a bien l'apparence de la vieillesse, ou, si l'on peut s'exprimer ainsi, la teinte diluvienne.

Son similaire, fig. 4<sup>A</sup>, en silex noirâtre, n'a que 8 centimètres de haut sur 18 millimètres de large. La coupe en est la même, ainsi que celle du suivant, fig. 4<sup>B</sup>, qui n'a que 5 centimètres.

Le couteau 4<sup>C</sup> a aussi une seule arête qui le partage exactement, mais qui n'arrive pas jusqu'à la pointe. Sa longueur est de 10 centimètres. Comme dans les précédens, le dessous est uni, mais large de 4 centimètres; il a un aspect un peu différent. On distingue dans sa circonférence de nombreuses écailles enlevées pour régulariser sa forme, mais qui en même temps émoussent le tranchant, ce qui fait croire qu'il n'a jamais été destiné à couper.

Le n<sup>o</sup> 4<sup>D</sup> en silex gris, vient du banc diluvien du Moulin Quignon.

Les fig. 4<sup>E</sup> et 4<sup>F</sup> offrent une variété de ces couteaux ayant à tout-à-fait la forme d'une feuille de laurier. Le premier haut de 10 centimètres, large de 5 au milieu, est en silex blanc; son arête unique est presque droite.

C'est un des morceaux les mieux faits qu'on ait trouvés dans les bancs diluviens. Son analogue plus petit de moitié n'est pas moins bien taillé; il est en silex gris.

La fig. 4<sup>e</sup>, haute de 9 centimètres, large de 6, simule une feuille de tilleul ou d'orme. Ses similaires ne sont pas moins dignes d'attention; quelques uns sortent du banc diluvien de Mautort qui doit être une continuation de celui de Menchecourt.

Les couteaux n° 5, longs de 11 centimètres, larges de 3 à 4 à leur base et de 1 à 3 dans leur partie supérieure, décrivent un arc de plus d'un centimètre. On peut les nommer couteaux irréguliers. Ils étaient dans la dernière couche de sable jaune du banc de l'Hôpital; sauf un, fig. 5<sup>A</sup>; ils ont subi très-peu de frottement, ainsi qu'on s'en aperçoit à l'arête qui les traverse dans toute leur longueur, mais non plus en ligne droite.

Le n° 6 est taillé avec soin. Deux arêtes suivent ses bords et figurent un carré long s'arrondissant insensiblement vers les extrémités. Sa surface est presque plate, ce qui n'est pas ordinaire dans les couteaux. Haut seulement de 7 centimètres et large de 2 1/2, il présente une courbe de 8 millimètres; il est en silex jaune et noir.

Son analogue en silex bleuté est un peu plus large, mais moins arqué. Il est égal dans toute sa longueur. Il vient, comme le précédent, du banc de l'Hôpital.

Le n° 7, petit couteau mince et aplati, a de nombreux analogues en silex bleu, blanc ou gris, visant à la forme de flèche. Leur longueur est ordinairement de 6 à 8 centimètres, leur largeur de 2 à 4. Ils sont à une ou deux arêtes et coupans dans toute leur circonférence

à l'exception de la base qui est arrondie ou carrée; l'autre extrémité est une pointe souvent tranchante, mais peu aiguë. Ces morceaux ne sont pas rares dans les bancs diluviens.

Maintenant je vais parler des couteaux larges dont quelques-uns, munis de pointes, ont pu servir comme armes ou comme outils.

Le n° 8 était à 4 mètres 50 centimètres de la superficie dans une couche de sable noir. Il est en silex gris-jaune, concave d'un côté. On entrevoit sous le sable et le gravier qui le couvrent, l'extrémité de son arête qui vient se terminer par une pointe fine et aiguë. Il est tranchant partout, excepté à sa base. Sa longueur est de 13 centimètres 1½, sa largeur de 6 1½. Sans la pointe, il aurait à peu près la forme d'une hache ordinaire, ou d'une amande partagée dans sa longueur.

Son analogue, fig. 8<sup>A</sup>, en silex blanc, était dans la deuxième couche. On croirait qu'il a subi l'action du feu. A la grandeur près, qui n'est que de 77 millimètres sur 38 de largeur, il ressemble beaucoup au précédent. Il est à deux arêtes, dont une principale qui va se terminer à sa pointe.

Un troisième, fig. 8<sup>B</sup>, en silex gris-blanc grossièrement taillé, offre une coupe un peu différente. Une arête le traverse dans sa longueur qui est de 10 centimètres sur 3 de large.

Un quatrième, fig. 8<sup>C</sup>, est la répétition de celui-ci. Ces deux derniers proviennent du banc du Moulin Quignon.

Le n° 9 est un couteau carré qui diffère peu du n° 6. Ceux que représente le dessin sont taillés à deux



arêtes longitudinales, et tranchans dans toute leur circonférence. Leur longueur varie de 7 à 9 centimètres, leur largeur de 4 à 6. J'ai trouvé beaucoup de ces couteaux à toute profondeur, à l'Hôpital et au Moulin Quignon, entourés d'une masse épaisse de sable diluvien. Ils sont presque tous bien conservés.

Le n° 10 se rapproche davantage de la figure triangulaire et se termine en pointe. Il était dans le sable noir du banc de l'Hôpital, à 2 mètres 1½ de la superficie. Sa longueur est de 9 centimètres, sa largeur de 5. Il est en silex couleur de corne, uni du côté concave. Il a deux arêtes longitudinales, allant se fondre dans une seule qui forme la pointe.

Son analogue, fig. 10<sup>A</sup>, était dans la dernière couche à 5 mètres 1½ de profondeur. Coupé en angle ou en fer de flèche, il a comme le premier deux arêtes longitudinales, et il est presque en tous points semblable.

J'en ai trouvé dix à douze à qui cette description conviendrait. Leur longueur varie de 8 à 11 centimètres, leur largeur de 4 à 6. La seule différence que présentent quelques-uns, c'est d'être à une seule arête. On en rencontre, mais rarement, dont la base au lieu d'être en angle est arrondie et fort régulièrement taillée. Voyez la fig. 10<sup>F</sup> qui provient du Moulin Quignon.

Une autre variété plus rare encore est à dos d'âne, à éclat irrégulier en-dessus, plate ou concave en-dessous comme tous les couteaux, et simulant assez bien une hache amincie : telle est la fig. 10<sup>G</sup>.

Le n° 11 représente des pointes de flèche ou plutôt leurs simulacres, car à l'exception des plus petites, je doute

qu'elles aient jamais pu servir comme armes. Leur grandeur varie de 2 à 12 centimètres sur 1 à 10 de large. Elles sont en silex gris brun ou blanc, jaune ou rose, traversées longitudinalement par une ou deux arêtes. Sans être soigné, le travail en est nettement prononcé.

Les fig. 11<sup>A B C D E</sup> représentent des flèches de 4 à 7 centimètres. La première en silex corné, se fait remarquer par une double arête formant un triangle d'une régularité parfaite. C'est la seule de cette espèce que j'aie trouvée. Les fig. 11<sup>E</sup> et 11<sup>F</sup> sont des flèches en forme de cœur.

Une autre variété, fig. 11<sup>G H I J K L M N</sup>, qui tient du n° 10 pour la taille et du n° 11 pour la coupe en flèche triangulaire, diffère de l'un et de l'autre par son épaisseur de 2 à 4 centimètres, et, sous ce rapport, elle se rapproche beaucoup de quelques haches diluviennes.

Toutes ces pierres sont à une arête, sauf une seule. Celle-ci, fig. 11<sup>M</sup>, est un silex légèrement violacé d'un côté, jaune de l'autre. Haut de 11 centimètres, large de 9 à la base et épais de 3, ce morceau n'a pas été endommagé par le frottement, et sa double arête est visible partout. Quelques écailles transversales ont servi à régulariser la base.

La fig. 11<sup>N</sup> a 12 centimètres 1/2 de haut, 10 de large. En silex jaune, elle est à une seule arête longitudinale.

Viennent ensuite, nos 11<sup>O</sup> et 11<sup>P</sup>, deux pierres également triangulaires, hautes de 6 à 7 centimètres, et qui ne sont pas indignes d'attention. Au lieu d'être taillées en saillie et à vives arêtes, elles sont aplaties et divisées

par une rainure en creux qui, dans l'une comme dans l'autre, est l'empreinte d'une pointe d'oursin. Ceci ne m'eût paru qu'un jeu du hasard, s'il n'en existait pas plusieurs similaires. En outre, si l'on étudie les anfractuosités de leur circonférence, on reconnaîtra dans chacune la même intention, la même coupe, les mêmes creux; bref, l'une semble la copie de l'autre.

Les fig. 11<sup>q</sup> et 11<sup>r</sup>, l'une en silex jaune et bleu corné, l'autre en silex vert et blanc, toutes les deux hautes de 10 centimètres et larges de 7 à 8, sont également remarquables par leur parfaite similitude.

Les fig. 11<sup>s</sup> et 11<sup>t</sup> diffèrent des précédentes, notamment la dernière, par la régularité de leur coupe; néanmoins on voit que ces instrumens qui ne sont ni piquans ni tranchans, n'ont pu servir que comme signes de convention. Comme armes ou ustensiles, ils ne sont propres à rien.

Il n'en est pas ainsi des morceaux fig. 11<sup>x</sup>, 11<sup>y</sup>. Armés d'un tranchant redoutable, ils sont, malgré leur forme triangulaire, moins des flèches que des couteaux, et ils ont dû être employés comme tels. Entourés d'une masse de sable, préservés de tout choc, leur arête et leur tranchant sont intacts.

Ils viennent comme les précédens des bancs diluviens de l'Hôpital et du Moulin Quignon.

Le n<sup>o</sup> 12 a la forme triangulaire du n<sup>o</sup> 11 à laquelle on aurait ajouté un manche. Sa longueur est de 15 centimètres, sa plus grande largeur de 7; il est en silex brun lourdement taillé.

Son analogue 12<sup>a</sup> n'a que 10 centimètres de lon-

gueur sur 8 dans sa plus grande largeur. Il est en silex blanc-jaune, taillé à grands coups, mais nettement.

Un troisième, fig. 12<sup>b</sup>, en silex noirâtre, est un peu plus grand et moins travaillé; du reste sa forme est la même.

Un quatrième, fig. 12<sup>c</sup>, est en silex plaquette; l'œuvre y est douteuse.

Un cinquième, plus petit fig. 12<sup>d</sup>, en silex blanc, offre plus de certitude.

La fig. 12<sup>e</sup> est une variété à une seule arête, qu'on pourrait, à cause de sa forme contournée, appeler flèche ou couteau en serpent; sa longueur est de 8 centimètres, sa largeur de 3 à la tête. Elle est en silex noir.

Ses similaires, fig. 12<sup>f</sup> et 12<sup>g</sup>, sont en silex jaune et blanc, longs de 5 à 6 centimètres; ils ont aussi quelque chose de la forme d'un lézard ou d'une salamandre. Ils proviennent du banc de l'Hôpital, où j'en ai recueilli beaucoup. Nous retrouverons cette forme, mais mieux caractérisée, au chapitre des figures et symboles.

Parmi les couteaux celtiques, j'en ai décrit ayant l'apparence du phallus, tels qu'en présentent les monuments romains. Ce même signe existe dans les bancs diluviens, et, soit que ceux des gissemens cinéraires celtiques provinssent de ces bancs, soit qu'ils n'en fussent qu'une imitation, on ne peut douter de l'ancienneté de ce type symbolique qu'on rencontre à peu près chez tous les peuples primitifs. Ces morceaux des bancs diluviens sont dessinés sous le n° 13.

Le premier, haut de 14 centimètres, large de 7 1/2

à la base, de 3 à la pointe, est en silex gris-noir taché de blanc; il a été taillé à grands coups, mais d'une manière dont l'intention est évidente. On distingue aussi, vers son extrémité mince, trois éclats en rubans un peu usés et pourtant visibles. Les nombreux analogues que représente la planche offrent quelque différence dans les formes, mais partout l'intention est évidente. Ils varient de 5 à 12 centimètres de hauteur sur 1 à 4 de largeur, et à peu près autant d'épaisseur. Il y en a de silex de toutes les nuances.

Une variété, fig. 13<sup>k</sup> et 13<sup>l</sup>, consiste dans des silex ayant naturellement cette figure phallique, mais qu'on peut avoir perfectionnés par un léger travail. Ils ne laisseraient aucun doute dans les sépultures celtiques; dans les bancs diluviens, on ne peut rien affirmer.

Les morceaux n° 14 sont des diminutifs des couteaux décrits sous le n° 4. Ils proviennent, comme eux, du banc de l'Hôpital où je les ai trouvés dans une masse compacte de sable gris auquel on peut attribuer leur conservation qui n'est pas chose peu singulière quand on considère leur fragilité. Le premier est d'une délicatesse extrême; partagé par une arête unique, sa longueur est de 32 millimètres et sa largeur de 5; il est en silex gris-blanc.

Le deuxième, fig. 14<sup>a</sup>, est en silex noirâtre; il n'est pas aussi bien taillé que l'autre.

Le n° 15, par son poids et son épaisseur, n'aurait pas été rangé dans la classe des couteaux, si j'avais pu le mettre dans celle des haches; mais il en est distinct par sa forme arquée, qui est celle du bec

d'un grand oiseau ou mieux encore d'une corne. Sa longueur est de 18 centimètres, sa largeur de 4, sa courbe de 2. Il est en silex gris-blanc revêtu d'une teinte jaune résultant du sable ferrugineux dans lequel il était. Au premier abord, ce morceau paraît une pierre brute, mais en le détaillant on reconnaît que cette pierre a été taillée sur toute sa partie convexe, où l'on suit encore les traces d'un éclat en ruban. On distingue même le point où l'outil s'est arrêté.

Un deuxième, 15<sup>A</sup>, plus petit de moitié, est à cela près, semblable au premier.

Un troisième, 15<sup>B</sup>, de forme plate, est en silex vert et jaune en partie recouvert de son écorce.

Un quatrième, 15<sup>C</sup>, est plus large et plus aplati encore. Les 15<sup>D</sup> et 15<sup>E</sup> sont plus étroits et tous les deux semblables.

Il y a aussi de ces couteaux en silex plaquette, fig. 15<sup>F</sup> et 15<sup>G</sup>, ce qui leur donne l'apparence de serpettes. Parmi ces plaquettes, on a choisi les plus minces pour rendre le travail plus aisé; aussi ne consiste-t-il guère que dans une courbe déterminée par une suite de brisures, puis régularisée par le polissage, mais seulement à la base et vers la pointe. Rien de ceci ne peut être accidentel, et déjà nous avons fait observer que le silex en plaquette se rompt toujours à angle droit; quand il a une forme arrondie, elle n'est pas naturelle et lui a certainement été imposée.

Une de ces plaquettes que l'ouvrier a trouvée trop épaisse, a été amincie dans toute sa surface, ce qui a dû donner lieu à un travail assez long. La partie

convexe est arrondie, non par le frottement, mais par écailles.

La dimension de ces morceaux est de 5 à 6 millimètres d'épaisseur, sur 10 à 12 centimètres de hauteur et 3 à 6 de largeur.

Dans ceux en silex ordinaire, on a également profité de la forme de la pierre. Cependant ceux-ci sont plus soigneusement travaillés et souvent taillés dans toute leur circonférence. Leur hauteur est à peu près la même, mais ils sont moins larges. Ces instrumens devaient servir à tracer et à tirer des lignes, et ils sont très-propres à cet usage. Peut-être aussi étaient-ils employés à lever la peau des animaux tués à la chasse.

Dans le n° 16 il est difficile au premier abord de voir une œuvre; cependant elle existe. C'est surtout dans la partie étroite ou ce qui figure le manche, qu'on l'y reconnaît. Ce couteau est en silex noirâtre, long de 11 centimètres, large d'un peu moins de 2 à sa base et d'un peu plus de 3 à la tête.

Le morceau qui s'en rapproche le plus est en silex gris, long de 9 centimètres, large de 15 millimètres, d'un travail également peu apparent, fig. 15<sup>A</sup>.

Deux autres 15<sup>B</sup> et 15<sup>C</sup> offrent à peu près les mêmes caractères.

Ce n° présente aussi, fig. 15<sup>D E F</sup>, trois silex verdâtres, gris et rougeâtres. Leur longueur est de 6 centimètres 1/2 et leur plus grande largeur de 2. Ils sont remarquables par leur ressemblance entr'eux, et, si l'on veut suivre les anfractuosités de leur circonférence, on verra qu'elles se répètent exactement: on croirait que l'un a été calqué sur l'autre.

Cette attention minutieuse de conserver les types, même dans leurs plus petits détails, donne grandement à réfléchir, et prouve l'importance que ces peuples y attachaient. Nous en retrouverons ailleurs des exemples.

Sous le n° 17 est encore l'une de ces formes dont on ignore l'usage, et où le travail ne se montre que par le grand nombre des similaires. Ces silex varient de 6 à 12 centimètres de hauteur et de 1 à 3 de longueur; ils diffèrent moins dans leur épaisseur. Ils affectent la figure prismatique, et leur diamètre est de 1 à 2 centimètres. Ils n'ont rien de remarquable comme couteaux, si l'on peut leur donner ce nom, car ils ne tranchent ni ne coupent, et ont une espèce de bec ou de croc évidemment pratiqué à dessein et qui est leur marque distinctive.

Les premiers, fig. 17 et 17<sup>A</sup>, sont en silex blanc et vert corné, peu travaillés.

Un autre, fig. 17<sup>B</sup>, en silex plaquette ne l'a pas été davantage, mais le travail est plus visible. Peut-être sont-ce des figures d'animaux qu'on a voulu représenter. Aussi en ai-je reporté divers analogues à ce chapitre.

Une variété de ces couteaux à crochet est plus large, plus aplatie. Elle est faite en silex ordinaire. Les deux analogues que je présente et qui proviennent des couches de sable jaune et noir du banc de l'Hôpital, sont négligemment faits, mais le travail n'en est pas douteux. Ils ont 9 centimètres de long sur 5 et 6 de large.

Le n° 18 est un outil également brut, dont on devine l'emploi avant d'avoir aperçu la main-d'œuvre; il est propre à creuser ou à percer. La longueur de ses analogues, fig. 18<sup>A B C D</sup>, varie de 8 à 13 centimètres. Tous sont d'un



silex oblong à base naturellement arrondie et qu'on a conservée entière pour donner plus de force au manche. L'on a ensuite effilé grossièrement le reste de la pierre, de manière à avoir une lame pointue et bizarrement contournée. La pâte de ces silex est noirâtre.

Quelques-uns de ces couteaux, fig. 18<sup>E. F. G.</sup>, diffèrent des autres par la lame qui est droite, obtuse et plus grande. Les trois que je décris sont en silex jaunâtre, longs de 9 à 12 centimètres sur 4 à 5 de large à la base et 2 à la lame, et parfaitement semblables.

Le n° 19 est encore l'un de ces types qu'on ne remarque qu'à la longue et par la multitude des similaires. Isolée, cette forme n'indiquerait point une œuvre ni dès-lors une intention; mais cette intention devient certaine quand la même coupe se reproduit. Ces silex, longs de 8 centimètres, larges de 2, ont assez la figure de ce poisson du genre persègue, dit *ablette*.

Le n° 20 se rapproche du n° 17 et en même temps d'une hachette décrite dans le chapitre XVII. C'est un petit instrument en silex brun corné, d'apparence basaltique, taillé en prisme ou ruban. Sa longueur varie de 4 à 6 centimètres, sa largeur de 10 à 15 millimètres. De même que celui des hachettes, le travail de ces couteaux a quelque chose de problématique. On croirait que la nature du silex est pour beaucoup dans l'œuvre ou ce qui semble tel. Aussi je ne les présente qu'avec défiance, bien qu'à l'œil peu exercé le travail n'en paraisse pas douteux.

Viennent après deux morceaux, fig. 20<sup>c</sup> et 20<sup>d</sup>, l'un en silex blanc jaune, l'autre en silex noir et blanc, longs

d'un peu moins de 8 centimètres, larges de 3 à 4 sur 5 à 6 millimètres d'épaisseur. Ici l'œuvre est indubitable.

Le n° 21 a l'aspect d'un silex brut; haut de 15 centimètres, large de 6, épais de 5, il est d'un côté couvert presque entièrement de son écorce, et de l'autre il n'offre dans toute sa longueur qu'une brisure accidentelle; mais il n'en est pas moins digne d'attention, si l'on examine sa tête munie d'un tranchant formé et aiguisé par un frottement qui a l'apparence de celui que produit une meule. Son poli est si parfait qu'on croirait y voir le reflet miroitant du talc ou de l'acier. Un long éclat transversal se dessine ensuite et forme un angle avec la partie brute du silex.

L'autre extrémité, ou celle qu'on peut appeler manche, offre aussi une portion polie. A trois centimètres de cette extrémité, est un trou accidentel dont les deux ouvertures ont été élargies, peut-être pour y placer un lien.

Cet outil dont j'ai trouvé quelques analogues, mais moins caractérisés, pouvait servir à tailler et à creuser. Il provient du banc du Moulin Quignon.

Il existe quelques autres formes qui rentrent plus ou moins dans celles que nous venons de décrire. Le dessin devant les indiquer suffisamment, nous n'en parlerons pas ici.



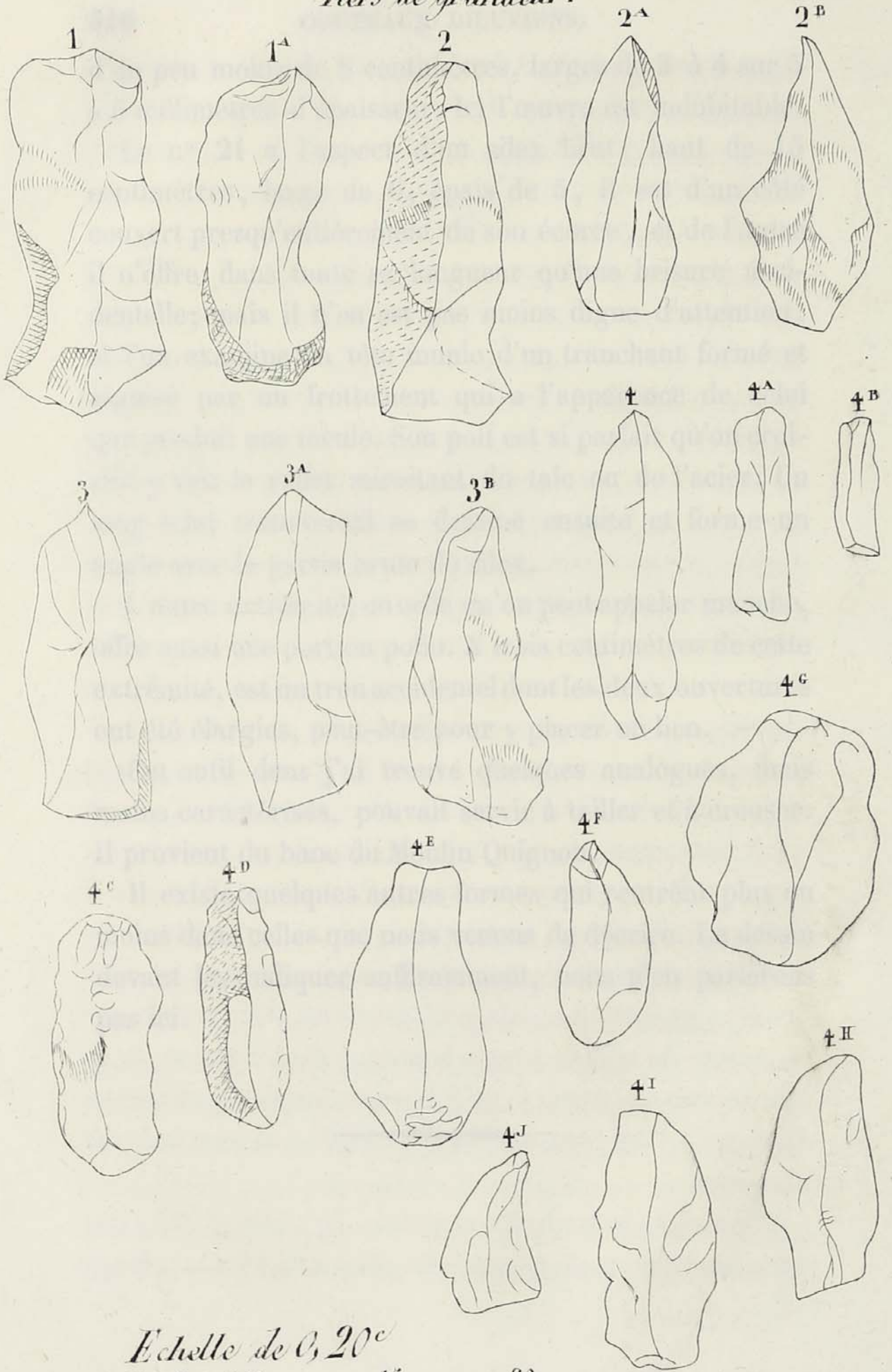
*Indicatae papillae cuticulae plantarum*



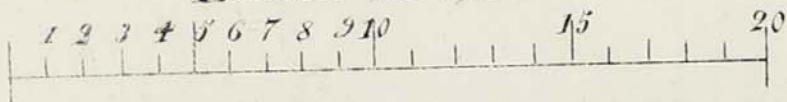
*Indicatae papillae cuticulae plantarum*

*Indicatae papillae cuticulae plantarum*

*Tiers de grandeur.*



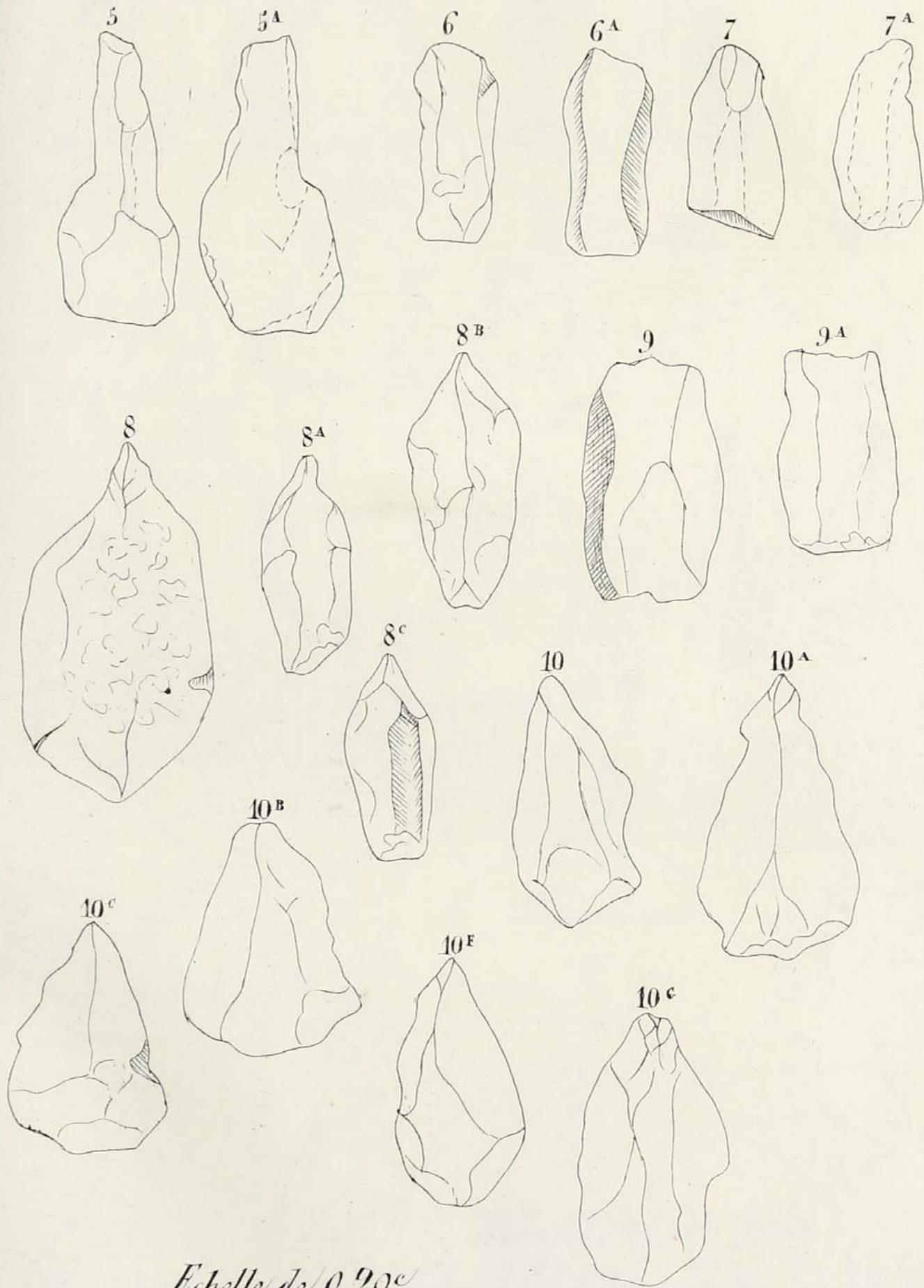
*Echelle de 0, 20<sup>c</sup>*



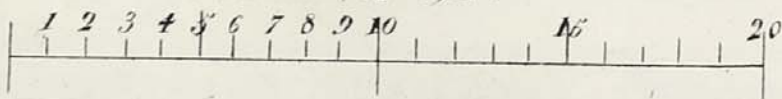
*Dess. H. Vitouze / Abbeville*

*Instruments en pierre. Couteaux diluviens.*

*Tiers de grandeur.*



*Echelle de 0,20<sup>c</sup>*



*Lith. H. Fétoux Auberville*

*Instruments en pierre. Couteaux diluviens.*

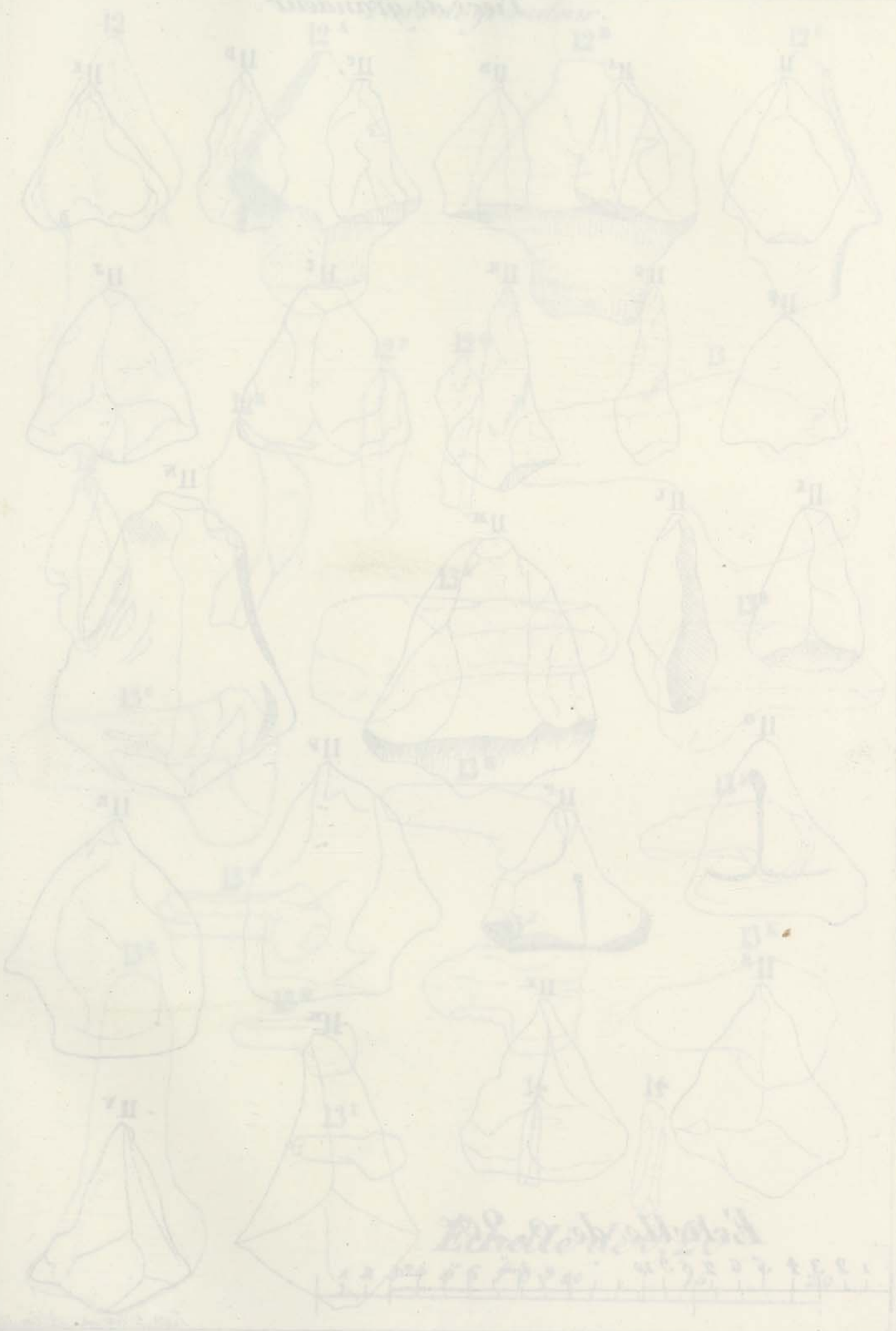
*Platanus*



Fig. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.

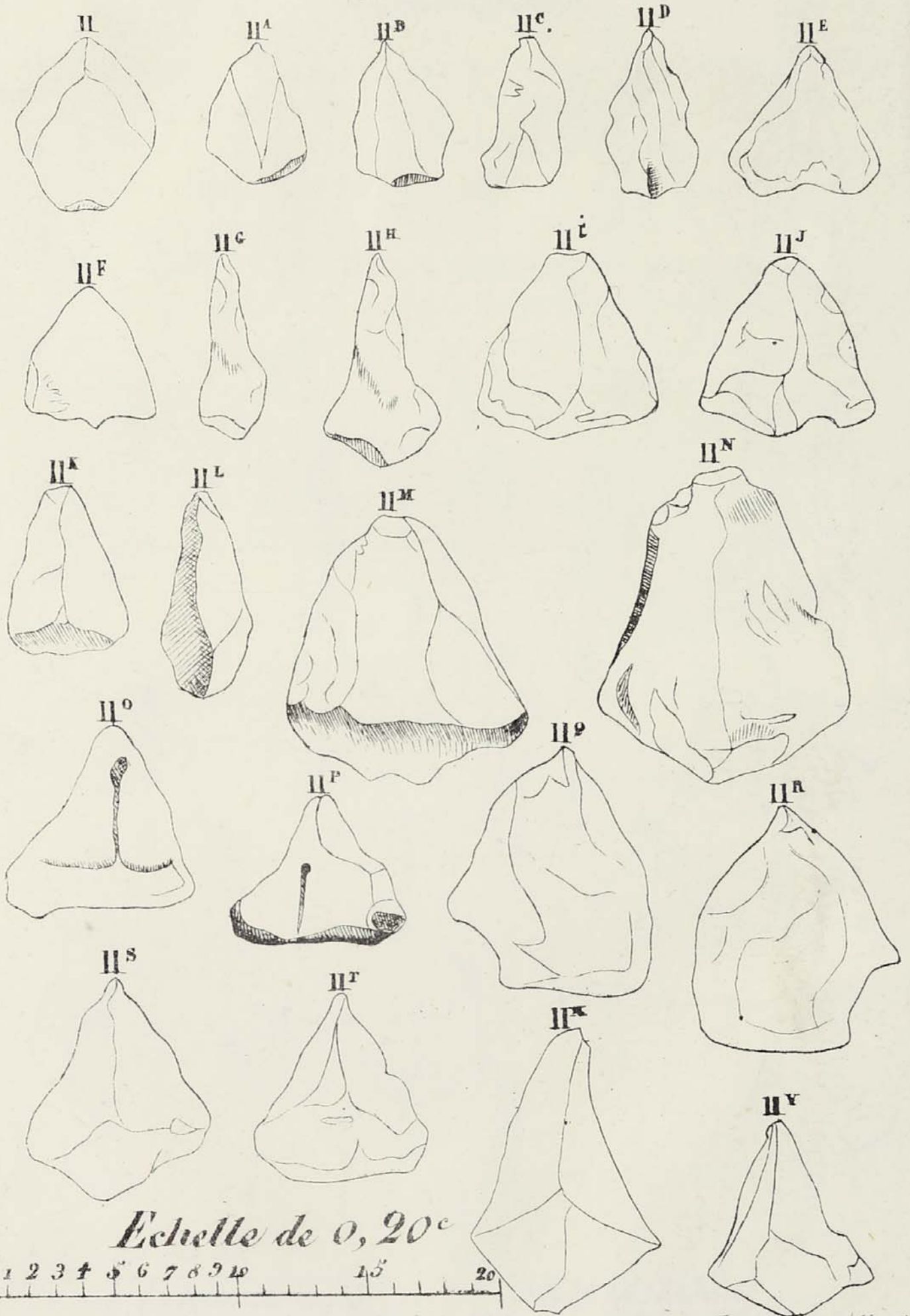
Fig. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.

Tab. II. de Membr. Muscul. & Ligam. Cervicis



Tab. III. de Membr. Muscul. & Ligam. Thoracis

*Tiers de grandeur.*

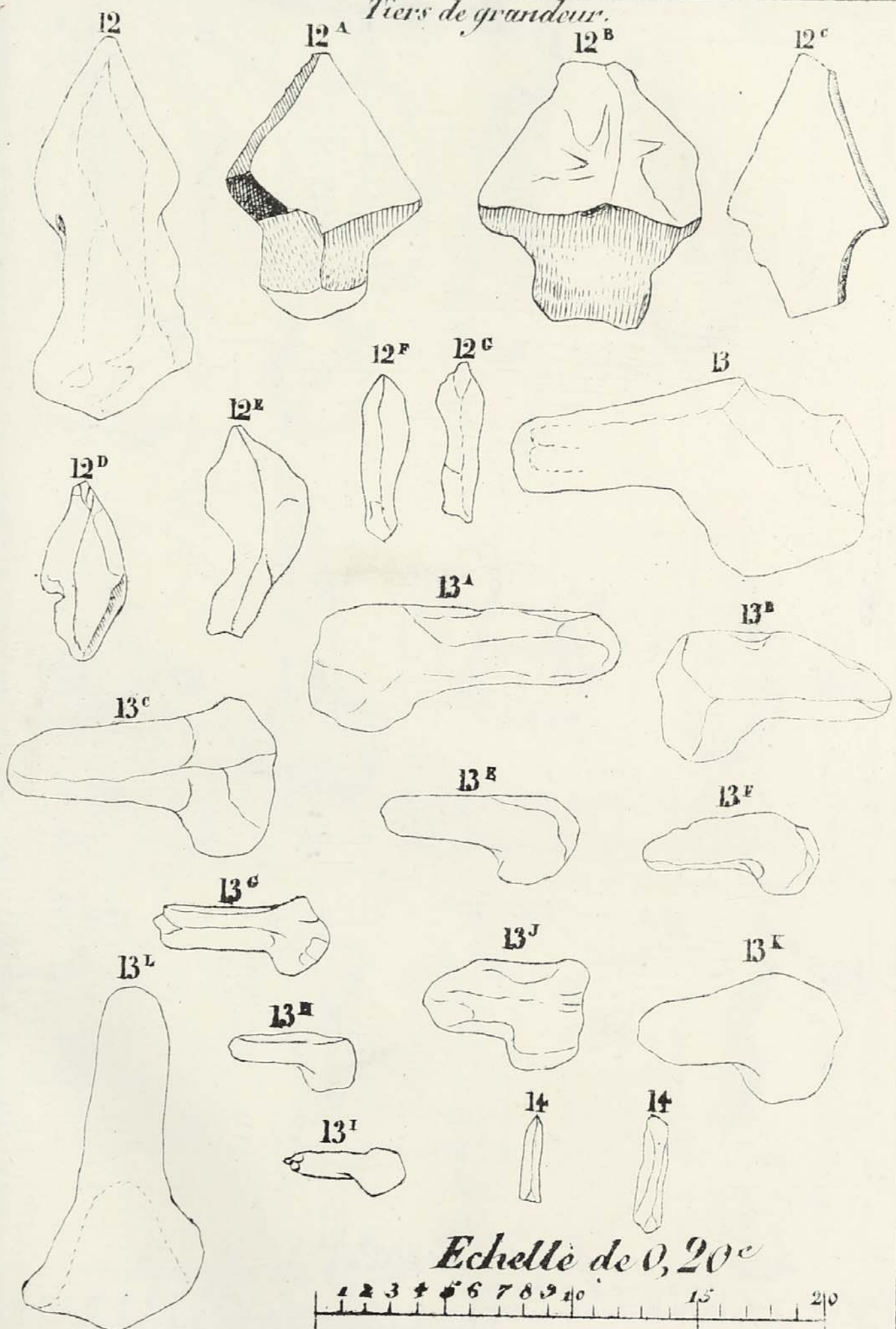


*Lith. H. Vignaux, Albertville.*

*Instrumens en pierre. Couteaux diluviens.*



*Tiers de grandeur.*



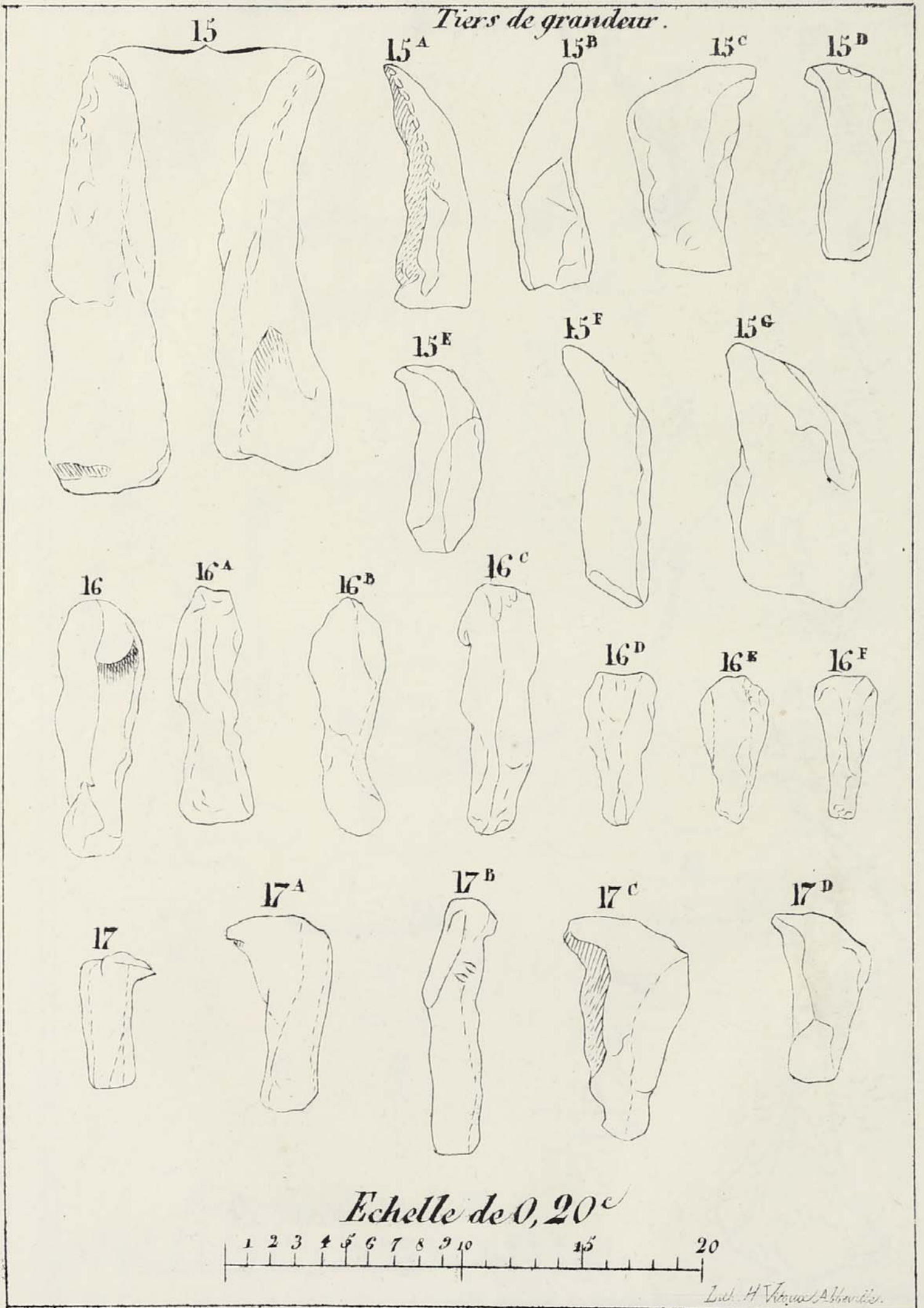
*Instrumens en pierre. Couteaux diluviens.*





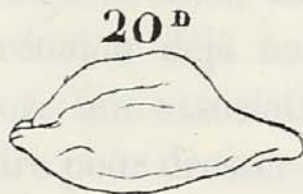
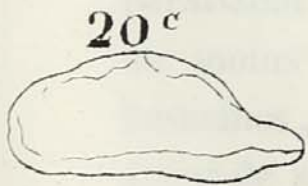
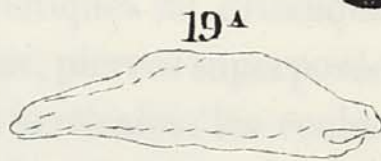
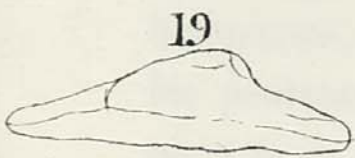
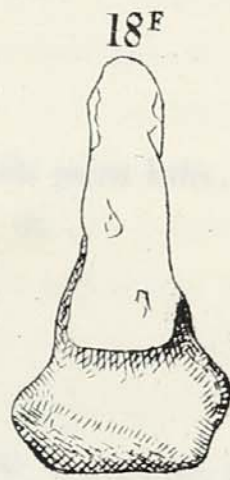
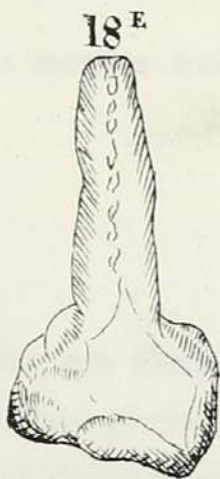
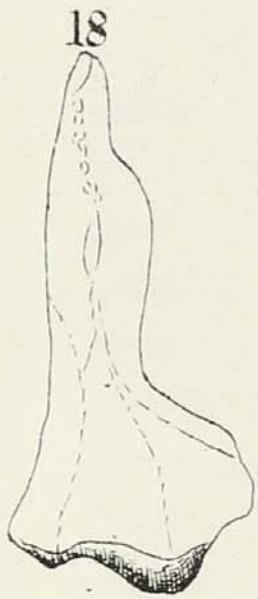
Table de 20° de l'angle



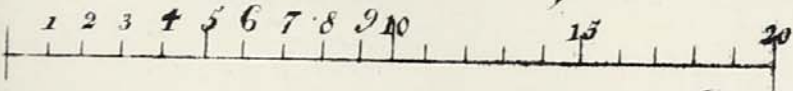


*Instrumens en pierre. Couteaux diluviens.*

*Tiers de grandeur.*



*Echelle de 0, 20<sup>c</sup>*



*Del. H. Vignon. A. Boville.*

*Instrumens en pierre. Couteaux diluviens.*



## CHAPITRE XX.

Types primitifs des monumens druidiques, dits pierres levées, peulvans, menhirs, dolmens, etc.

Nous avons, au chapitre IV, exprimé notre opinion sur l'origine des pierres dites celtiques ou druidiques. Selon nous, les dolmens et lichavens, pierres superposées; les peulvans et menhirs, pierres verticales; les roulers, pierres en équilibre; les cormlechs, pierres en cercle; enfin tous ces monumens de l'antiquité celtique que l'on voit aujourd'hui, ont été précédés par d'autres moins perfectionnés encore; car tout grossiers que ceux-ci nous paraissent, ils indiquent sinon une civilisation avancée, du moins une réunion déjà nombreuse de créatures humaines, dès-lors une association ou un peuple. Mais avant de s'entendre pour dresser ces lourdes masses, il est à croire que les Celtes en avaient élevé de plus maniables: partout les fantaisies ou les idées isolées ont précédé les croyances collectives et les travaux d'ensemble.

Les premiers monumens érigés par les hommes furent donc ceux qui leur coûtèrent le moins de peine. C'est ce qui nous a fait dire que les menhirs primitifs étaient de simples bornes, peut-être aussi des ébauches d'idoles, pierres à peine façonnées que les tribus transportaient dans leurs excursions, comme les Romains faisaient de leurs dieux lares et comme bien des peuples font encore de leurs reliques.

Dans le même chapitre nous rappelions qu'en visitant, soit en Angleterre, soit en France, et notamment en Bretagne, les roches druidiques les plus célèbres, nous avions désiré savoir si quelques-unes ne portaient pas des signes qui ressemblaient à une écriture, et que nos investigations à cet égard avaient été inutiles. Il paraît que des explorateurs plus savans n'ont pas été plus heureux, car on ne cite nulle part d'inscriptions celtiques. Mais si ces monumens ne portaient point de caractères, n'étaient-ils pas caractérisés eux-mêmes? Ne pouvaient-ils pas présenter, par leur disposition sur le terrain et l'ordre dans lequel ils étaient rangés, une suite de combinaisons exprimant quelque chose? La réponse me paraît devoir être affirmative.

En Ecosse, en Angleterre, en Suède, en Norwège, en Bretagne, on trouve des cercles de pierres ou simplement des assemblages de trois à quatre pierres qui, nonobstant l'éloignement et la différence des pays, sont disposées d'une manière identique, et dès-lors avec une intention qui devait être la même partout.

La position des pierres et leur concordance entr'elles avaient donc une signification, et ces cormlechs, ces



lichavens, ces peulvans, ces menhirs, ces roulers et kistveans, bref ces ronds, ces carrés, ces losanges, ces groupes ou ces superpositions de rochers devenant une sorte d'inscription, étaient la langue monumentale de l'époque. Mais si cela ne peut, à mon avis, faire doute, il est moins facile d'établir qu'en outre de leur signification d'ensemble, chacune de ces pierres avait une expression qui lui fût propre; car dans ce cas, chaque pierre prise isolément devait avoir une forme spéciale, forme qu'elle avait naturellement ou qu'on lui imprimait en la taillant selon le modèle consacré par l'usage.

J'ai examiné un grand nombre de ces menhirs, mais alors ne m'en occupant qu'en touriste, j'ai négligé de les dessiner. Quand j'ai voulu le faire il était trop tard : j'allais quitter la Bretagne et déjà quelques-uns avaient disparu sous la sape des ingénieurs. Aujourd'hui c'est un sujet que je ne puis traiter que de mémoire.

Je ne sais si cette mémoire me sert bien, mais en visitant les sépultures celtiques, j'ai cru voir une certaine concordance de forme entre ces grandes roches et des pierres bizarrement et pourtant régulièrement posées autour des urnes cinéraires, parmi les ossemens et les cendres.

Plus tard, en explorant les bancs diluviens, j'ai retrouvé les mêmes formes. Ces pierres tronquées de manière à tenir sur leur base, ou taillées en obélisque, en cône, en pyramide, en figures, m'ont toujours frappé, malgré leur petite taille, par leur aspect monumental; j'ai cru voir en elles les types primitifs de ces menhirs, peulvans, dolmens, etc. Était-ce imagination? Vous en jugerez. Je ne présente pas mon idée comme une

certitude, mais comme une donnée et une question à approfondir.

Parmi les monumens druidiques, il y en a dont la pierre est évidemment brute, et d'autres où elle a subi une sorte de main-d'œuvre, un dégrossissement, une modification.

Cette modification dont le but était de se rapprocher de la forme traditionnelle, n'est pas toujours très-visible: le temps, les accidens, les plantes parasites, qui rongent le granite même, ont souvent fait disparaître, en partie, les lignes caractéristiques d'un travail humain. Cependant, avec un peu de soin, on finit par l'y ressaisir et l'on acquiert la preuve que les figures coniques, triangulaires, obélistiques, pyramidales ou ovoïdes qui se présentent si fréquemment dans la nature, ont aussi, dès le principe, été remarquées par l'homme et imitées par lui.

Ce qu'il a exécuté sur ces roches gigantesques, il en avait fait l'essai sur des matières moins dures ou des fragmens moins grands, moins difficiles à manier. C'est du moins ce que la marche naturelle des choses indique: tout art a eu son étude, et l'œuvre simple a précédé l'œuvre complexe. Or, ici la simplicité est dans la facilité. La raison nous dit qu'on a taillé et placé une borne avant d'élever une colonne, et que ces symboles, ces ex-voto, n'ont pas eu dès leur premier jour, ces dimensions colossales. C'est donc de ce principe des dolmens ou de l'art de les tailler et de les poser que nous vous proposons l'étude.

De cette étude il restera toujours quelque chose, car

si elle ne résout pas le problème, si on ne voit pas dans ces pierres l'idée ou le germe des monumens druidiques, on n'en reconnaîtra pas moins qu'elles ont été travaillées et dès-lors, qu'armes, ustensiles, symboles ou caractères, elles avaient, comme les précédentes et comme celles qui vont suivre, une intention et un but.

J'ai reconnu, de même que dans les haches et les couteaux, une grande analogie entre les figures recueillies dans les gissemens celtiques et celles des bancs diluviens; seulement ces dernières, les seules dont nous parlerons dans ce chapitre, sont d'une autre nuance et d'un module ordinairement plus fort. J'ajouterai qu'ici encore nous ne citerons que les morceaux dont nous avons pu réunir une certaine quantité de similaires.

Le n° 1<sup>er</sup> est d'une forme triangulaire. C'est la plus commune; on en trouve surtout en silex table ou plaque; mais comme dans ses brisures ce silex affecte naturellement cette coupe, il ne faut considérer comme ouvrés que les triangles qui ont pour matière des silex de l'espèce vulgaire, c'est-à-dire des silex roulés ou en masse.

La dimension de ces triangles varie de 7 à 28 centimètres de hauteur sur 20 de largeur et 8 d'épaisseur. Les morceaux de cette taille n'ont pu être extraits que de silex d'une grandeur peu ordinaire, et même dans ceux-ci on reconnaît que l'ouvrier a autant que possible recherché les parties plates dont il s'est borné alors à enlever les aspérités les plus saillantes.

Ce travail a été fait à grands coups et en laissant subsister l'écorce de place en place. Les côtés sont

## 422 TYPES PRIMITIFS DES MONUMENS DRUIDIQUES.

taillés avec plus de soin et la base est toujours unie, car c'est cette base et la pointe qui font les caractères essentiels de ces menhirs.

Quelques-uns de ces triangles inclinent vers l'ovale; d'autres ont la figure d'un cœur ou celle d'une ruche, mais ils sont moins communs et excèdent rarement 10 centimètres de haut sur 6 à 7 de large à la base.

Le n° 2 est un triangle évasé, tronqué par la cime, et dont les angles sont aussi d'inégale longueur. Ces silex qui simulent un peu la tête d'un animal au museau allongé, ne varient guère quant à la dimension : leur largeur à la base est de 10 à 12 centimètres; leur hauteur de 5 à 7, leur épaisseur de 2 à 3. La ressemblance de ces pierres entr'elles suffirait pour démontrer qu'elles ont été travaillées, s'il n'y avait pas d'autres indices encore, mais l'on reconnaît dans quelques-unes des traces d'éclats verticaux.

Sous le n° 3 sont des carrés parfois si réguliers qu'on les croirait taillés pour la mosaïque ou le carrelage. Quelques-uns sont ouvrés sur toutes les faces, d'autres ne le sont que d'un seul côté.

Dans le plus grand de ceux que j'ai réunis, chaque côté a 11 centimètres de longueur sur 2 1/2 d'épaisseur; dans le plus petit 3 à 4, et 23 millimètres d'épaisseur. Entre ces deux dimensions il y a beaucoup d'intermédiaires, mais il n'en est aucun dont le carré ne soit nettement formé. Les plus faibles n'ayant qu'un centimètre d'épaisseur sur 7 de hauteur, n'en sont pas moins façonnés pour tenir d'aplomb sur ce côté mince. D'autres dont les faces sont presque égales, ressemblent à des dés.

Cette forme carrée est, après la figure angulaire, celle qui résulte le plus fréquemment d'une brisure. Il ne faut donc l'admettre comme œuvre qu'avec beaucoup de précaution.

Les silex n° 4 varient de 5 à 12 centimètres de hauteur, sur une largeur de 3 à 10 et presque autant d'épaisseur. Ayant la forme d'une tente ou d'un cône tronqué, le travail y est évident et s'étend quelquefois sur toutes les faces. Ils posent solidement sur leur base. Comme les précédents, ils proviennent des gissemens diluviens de l'Hôpital et du Moulin Quignon.

Le n° 5 représente une fenêtre en ogive. C'est un silex plat, haut de 14 centimètres, large de 8, épais de 4, d'un travail peu prononcé. Son similaire, fig. 5<sup>A</sup>, en silex jaune ordinaire, long de 9 centimètres, large de 5, épais de 3 à 5, est mieux fait.

Le troisième, fig. 5<sup>B</sup>, a été un peu roulé; du reste il est semblable au précédent. Il y en a de plus petits qui sont coupés par une arête longitudinale d'un côté, avec une face unie de l'autre, et nettement travaillés partout. Voir fig. 15<sup>B</sup>.

Le n° 6 diffère peu du n° 5; seulement l'ogive, au lieu d'être en pointe, s'allonge et s'arrondit. Ce morceau, régulièrement travaillé, est haut de 14 centimètres, large de 7, épais de 5, d'un silex blanc et jaune, taillé partout avec une intention manifeste, et pose très-solidement sur sa base.

Ses analogues, longs de 10 à 12 centimètres, sur 4 à 6 de large, et 2 à 3 d'épaisseur, sont également ouvrés de manière à ne laisser aucun doute. Ils viennent

aussi des bancs diluviens de l'Hôpital ou du Moulin Quignon.

Le n° 7, plus court et plus large, a plutôt l'aspect d'une porte de four que d'une ogive. J'en ai vu un qui a 25 centimètres de hauteur sur 20 de largeur et 8 d'épaisseur.

Le premier analogue, en silex en table, a 13 centimètres de haut sur 11 de large. Régulier dans sa coupe, il a la forme d'un écusson.

Le suivant, fig. 7<sup>A</sup>, est en grès; il était à la Portelette sous la tourbe bocageuse. C'est le seul morceau décrit dans ce chapitre qui ne provienne pas des bancs diluviens proprement dits, mais on sait que la tourbe bocageuse passe pour diluvienne.

D'autres similaires plus petits, varient de 7 à 10 centimètres de haut sur 6 à 8 de large. Ceux-ci sortent du gissement de l'Hôpital.

Le dessin fera mieux comprendre qu'une description la forme du n° 8 qui m'a paru surtout digne d'attention. Sa base est coupée de manière à le faire pencher en arrière comme un pupitre et à présenter ainsi sa plus grande surface. Cette base est large de 11 centimètres. Après vient un étranglement qui réduit la largeur à 6. Cette largeur reprend ensuite un développement de 10 centimètres. La hauteur totale est de 11, l'épaisseur de 3. L'ensemble figure assez bien une lyre ou une guitare tronquée. Il est en silex blanc nuancé de vert et de jaune.

Son analogue en diffère peu quant à la couleur et à la taille; seulement sa base est moins large et les rentrées sont moins prononcées.

Un troisième haut de 11 centimètres large de 10 à sa base et en ayant 6 d'épaisseur, démontre assez bien, malgré son aspect grossier, comment le travail était dirigé pour former l'étranglement et ménager l'inclinaison de la pierre, de manière à la faire pencher en arrière sans qu'elle perdît l'équilibre : c'est probablement ainsi qu'on disposait les roulers ou pierres branlantes.

La figure 8<sup>c</sup> ne peut poser, mais on y remarque en arrière deux petits trous qui ont pu servir à mettre un étai. Ces trous sont accidentels, et je ne les aurais pas remarqués si la même particularité ne s'était présentée dans la fig. 8<sup>a</sup>. D'ailleurs le travail de ce morceau est presque nul : son rapport de forme avec les précédens fait seul soupçonner une intention dans la rentrée des côtés et l'aplanissement de sa face ; le reste est brut.

Le silex 8<sup>d</sup>, presque entièrement couvert de son écorce, n'indique au premier aspect aucune trace d'œuvre ; et, malgré sa similitude avec le premier, ce n'est qu'après un examen attentif qu'on reconnaît qu'ici tout n'est pas hasard. Cette pierre, de couleur chamois, haute de 14 centimètres, large de 10 dans la plus grande largeur, n'en a que 2 à 3 d'épaisseur ; cependant elle tient parfaitement d'aplomb sur l'un de ses angles à l'aide d'une saillie de la partie inférieure. Il est évident que l'angle a été taillé de manière à former équilibre avec cette saillie. Posé ainsi debout, ce morceau a l'apparence d'une figure vue de profil. Était-ce l'intention de l'ouvrier ? D'autres exemples présentés à la fin de ce chapitre et dans les suivans, répondront à cette question. Quant au travail humain, il est démontré selon moi par l'adresse avec laquelle la pose est conçue

#### 426 TYPES PRIMITIFS DES MONUMENS DRUIDIQUES.

Le n° 9 n'est pas moins bizarre; il diffère peu du précédent dans ses dimensions et il a la même inclinaison en arrière; mais sa base n'est saillante que d'un côté, ce que l'on prendrait pour un accident, si plusieurs similaires n'offraient pas la même coupe.

On en rencontre de plus aplatis et dont la hauteur n'excède pas 10 centimètres sur 8 de largeur.

Le n° 10 vu en face, a l'aspect d'une ogive haute de 12 centimètres, large de 6. C'est encore une pierre penchée, mais en avant ou en sens contraire de celles que nous venons de décrire. Sa face a été unie avec un certain soin, et elle cache une queue grossièrement taillée qui, longue de 12 centimètres, lui sert de contrepoids. Un trou de 4 centimètres de profondeur et de 10 millimètres de diamètre est placé à la base de cette queue. Ce trou avait sans doute une destination, car l'entrée en paraît ouvrée.

Le n° 10<sup>A</sup> est en silex blanc; sa hauteur est aussi de 12 centimètres, mais sa largeur n'est que de 5 et la queue de 7. Sa face est polie et ses bords réguliers. Son inclinaison est à droite.

Un troisième, n° 10<sup>B</sup>, n'a que de légères traces de travail, qui sont pourtant reconnaissables, surtout à sa base. Il penche aussi à droite et provient comme le précédent du Moulin Quignon.

Une variété plus petite, plus visiblement travaillée, et dont la saillie ou queue est plus courte, est dessinée fig. 10<sup>CDE</sup>.

Le n° 11, de 16 centimètres, a été fait aussi pour pencher en avant, mais de manière à laisser voir la



partie de derrière qui est la mieux ouvree. L'enlèvement des éclats a été dirigé pour former une courbe d'environ 25 millimètres, ce qui fait ressembler ce morceau à la corne d'un jeune bœuf.

Ses cinq analogues, hauts de 7 à 12 centimètres, ont entr'eux, quant à la forme et à la nature du silex, une similitude parfaite. Leur courbe est de 10 à 15 millimètres. Tous proviennent du banc diluvien de l'Hôpital.

Le n° 12, haut de 14 centimètres, pose sur une sorte de piédestal large de 10. Cette rentrée, pratiquée au moyen d'une brisure factice, simule une espèce de tête qui donne à l'ensemble l'apparence grossière d'un buste d'homme ou plutôt celle d'un phoque sortant de l'eau.

Ses nombreux analogues, dont la taille varie de 7 à 17 centimètres, présentent aussi des apparences plus ou moins bizarres d'animaux qui se dressent, ce qui peut n'être qu'accidentel. La plupart, bien que décrivant une courbe très-prononcée, tiennent debout, et l'on s'aperçoit facilement au travail de la base que telle a été l'intention de l'ouvrier. Cette base, souvent divisée en trois, ressemble à l'ébauche d'un trépied.

Les morceaux 12<sup>A</sup> et 12<sup>B</sup> en silex jaune et vert, hauts de 16 centimètres et larges de 7, sont remarquables par leur ressemblance et aussi par cette sorte de tête qui les surmonte. Taillés en arc-boutant et placés en face l'un de l'autre, ils forment voûte. Ils ont été trouvés ensemble dans une masse de sable jaune du banc de l'Hôpital. Peut-être dans le principe avaient-ils été réunis.

La position oblique était vraisemblablement une de

celles que les peuples diluviens, comme depuis les Celtes leurs successeurs, aimaient à donner à ces pierres; ils les taillaient de façon à ce qu'elles pussent conserver cette position penchée sans perdre l'équilibre. Ce même n° 12 en présente une série de dimensions diverses où cette intention est manifeste. L'inclinaison y est d'ailleurs plus ou moins prononcée. Il est à croire que les morceaux où elle l'était davantage étaient aussi les plus estimés.

Les silex n° 13 font exception à cette règle; ils sont taillés en obélisque ou en aiguille dont la base s'élargit en éventail. Leur longueur varie de 8 à 14 centimètres sur 2 à 4 de largeur. Voir fig. 13 et 13<sup>A</sup>.

L'analogue 13<sup>B</sup> est haut de 9 centimètres et large de 25 millimètres. Il a la forme d'un cartel très-allongé. Fait en silex jaune, il est régulièrement coupé, et les rentrées des côtés sont bien accusées. Son caractère distinctif est sa base qui présente une sorte de fourche sur laquelle, mis en équilibre, il reste incliné en avant. A l'arrière est un petit trou rond, profond de 2 millimètres et creusé avec netteté. Ce trou, bien qu'il semble résulter d'un travail humain, est accidentel.

Le quatrième 13<sup>C</sup>, de 2 centimètres plus haut que le précédent, a aussi sa base en fourche. Il paraît brut, mais on y reconnaît, avec un peu d'attention, deux éclats en ruban où l'on distingue une rentrée qui semble avoir été produite par la pointe de l'instrument avec lequel on l'a taillé.

Le cinquième, fig. 13<sup>D</sup>, est plus brut encore; cependant l'intention est la même et là surtout j'ai cru voir l'un des types des grands dolmens, dont il a la forme.

La fig. 13<sup>E</sup>, en silex gris-noir, est longitudinalement traversée par une bande de l'écorce, qui s'élargit progressivement et paraît avoir été laissée à dessein et comme ornement. Une autre, 13<sup>F</sup>, a subi l'action du feu.

Les fig. 13<sup>H</sup> et 13<sup>G</sup> posent solidement sur leur base creusée de manière à former une petite voûte. Ces morceaux se rapprochent beaucoup de ceux du n° 4; ils n'en diffèrent que par cette base en voûte.

Sous le n° 14 sont trois silex de figure grossièrement pyriforme, dont je n'ai reconnu le travail et l'intention qu'à leur parfaite similitude et au soin avec lequel leur base est unie. J'ai remarqué en Bretagne, notamment à Karnac, beaucoup de dolmens qui ont cette coupe. Ce rapprochement est-il l'effet du hasard? C'est possible; aussi je ne présente ceci que comme fait à vérifier.

La hauteur de ces morceaux qui sont en silex gris-jaune est de 9 centimètres, leur largeur à la base de 6. Ils proviennent des mêmes bancs diluviens.

Parmi les grandes pierres druidiques, on en voit qui sont percées. Ces pierres ne présentent aucune trace de travail, sauf l'entrée de l'excavation qui a été élargie ou arrondie; elles servaient et servent encore à des usages superstitieux plus ou moins bizarres, et dont j'ai été maintes-fois témoin. Les silex percés, n° 15<sup>A</sup>, auraient-ils des rapports avec ces monumens druidiques. Dans ces silex aussi, le trou est naturel, mais l'ouverture a été agrandie par l'enlèvement d'éclats qui ne semblent pas toujours l'effet d'un simple choc.

Le premier analogue a été trouvé dans la sablière de Menhecourt, au milieu d'une masse de sable et parmi

430 TYPES PRIMITIFS DES MONUMENS DRUIDIQUES.

des os d'éléphants. Le trou n'est qu'un accident, mais la brisure qui le fait apercevoir semble être factice ainsi qu'un des côtés de la partie supérieure du silex; toutefois je ne l'affirme pas.

Le morceau 15<sup>A</sup> qui provient du Moulin Quignon, est un petit silex jaune couvert d'une couche ferrugineuse, dont la cime, les côtés et les bords du pertuis qui le traverse dans la largeur ont été probablement taillés. Un accident n'aurait pu amener cette suite de coupures régulières, notamment à la cime.

Le n<sup>o</sup> 15<sup>B</sup>, petite pierre de 4 centimètres de hauteur sur 6 de largeur, recouverte aussi d'une couche d'argile et de sable ferrugineux, est une portion de géode dont le noyau isolé figure assez bien une langue sortant d'une gueule ouverte. Beaucoup de silex se présentent ainsi, mais en examinant celui-ci, on croit reconnaître qu'il est travaillé. Deux larges éclats unissent sa base de manière à la faire poser, et les bords de la géode semblent partout avoir été tranchés pour laisser plus de proéminence au noyau interne; néanmoins, ici de même que dans le précédent, la certitude de l'œuvre n'est pas complète.

La fig. 15<sup>C</sup> est celle d'un silex jaune et brun de 11 centimètres de haut sur 7 de large. Il est taillé dans toute sa circonférence et même sous sa base qui forme un carré assez régulier où l'on distingue, malgré le frottement, deux éclats en ruban. A dix millimètres au-dessus de cette base, est un trou qui la coupe dans sa largeur. Ce trou ne paraît pas avoir été travaillé; on a seulement disposé la pierre de manière à le rendre visible quand elle est posée de face.

Sous le même n° 15<sup>D</sup> est un silex blanc, haut de 3 centimètres sur un peu plus de 3 de largeur. Ce petit morceau taillé en rubans et qui, dans sa forme de cône ouvert à la cime, figure assez bien une écritoire, est creusé. Ce creux de 9 millimètres de diamètre, en a 14 de profondeur, et semble avoir été fait ou du moins régularisé de main d'homme. Le fond en est fort uni. C'est peut-être un petit vase anté-diluvien. Il a été trouvé en 1844 dans le banc du Moulin Quignon.

Les deux morceaux fig. 15<sup>E</sup> et 15<sup>F</sup> ont pu aussi servir de vases; toutefois je ne les présente que comme points de comparaison, car je ne puis assurer qu'ils soient ouverts. En silex gris-jaune revêtus de leur écorce, l'un a 8 centimètres de hauteur sur 7 de largeur, l'autre est un peu plus petit. Tous les deux sont arrondis et percés d'un trou de géode. Cette forme est accidentelle et très-commune dans tous les amas de silex. Le seul indice de travail qui apparaît dans celle-ci, est la manière dont l'entrée du trou est disposée et la parfaite égalité de la base; mais un accident a pu produire ce double résultat.

J'aurais plus de confiance dans le morceau fig. 15<sup>G</sup>. Il a quelque chose de la coupe d'un petit bénitier, et je ne doute pas, qu'ouvert ou non, il n'ait servi à contenir ou à puiser un liquide, usage auquel il est très-propre. Il est en silex jaune, aplati et formant un demi-cercle de 8 centimètres sur 4 d'épaisseur. Son analogue 15<sup>H</sup> est plus grand.

La fig. 15<sup>I</sup>, quoiqu'ayant été roulée, offre aussi quelques traces d'œuvre, mais ces indices sont faibles.

Sous le n° 16 sont des silex qu'on rencontre assez

#### 432 TYPES PRIMITIFS DES MONUMENS DRUIDIQUES.

fréquemment dans les sables diluviens, et qu'on peut nommer *pierres en chevron*, car elles en ont la forme. Ce sont des triangles ouverts variant de 5 à 13 centimètres de largeur sur 4 à 7 de hauteur. Quelques-uns posent sur leurs angles; d'autres, dont l'épaisseur n'est que de 5 à 10 millimètres, ne le peuvent pas. Tous sont grossièrement taillés, mais leur nombre et leur similitude lèvent bien des doutes.

Nous avons parlé des pierres triangulaires. Voici maintenant, sous le n° 17, des formes en losange; leur longueur est de 10 à 20 centimètres, leur largeur de 9, leur épaisseur de 2 à 3. La plupart étant en silex plaquette, on pourrait croire que cette forme est accidentelle, mais je ne le pense pas. Ces losanges ont entr'eux trop d'analogie pour n'être que le résultat d'un accident.

Remarquez aussi qu'ils sont faits de manière à poser sur un de leurs côtés et à tenir obliquement en équilibre. D'ailleurs, il n'en est pas de cette forme comme de la figure triangulaire qu'amène naturellement la cassure du silex en table; l'expérience m'a prouvé que celle en losange ou à double équerre ne se produisait par la cassure que fort rarement. Il est donc à croire que tous ces losanges sont factices.

Si je ne me trompe, ils ne sont que des imitations grossières de poissons, et les premiers essais qu'ait faits l'homme dans l'art de copier la nature. Ces figures d'êtres dépourvus de bras, de pattes ou d'ailes, étaient comparativement plus faciles à imiter que celles des oiseaux ou des quadrupèdes.

Parmi les pierres druidiques, on rencontre aussi de

ces losanges de dimensions colossales. Ils sont ordinairement posés horizontalement sur deux ou trois autres pierres.

Le n° 18 se rapproche du n° 2. C'est un carré long qui demeure en équilibre sur sa partie étroite, et qui, par la coupe d'un de ses angles se prolongeant en museau, pourrait aussi à la rigueur représenter la partie supérieure ou la tête d'un mammifère marin. Tous ces morceaux sont en silex plaquette. Quelques-uns ont été amincis, ce qui a demandé beaucoup de temps. Le plus grand, long de 18 centimètres, large de 12, épais de 7, est revêtu en partie de son écorce et travaillé dans sa circonférence, notamment sous sa base sur laquelle il pose bien. Les autres varient de 6 à 12 centimètres de longueur sur 5 à 9 de largeur.

Parmi ces derniers quelques-uns sont coupés d'une façon si bizarre que ce n'est pas seulement la tête de l'animal qu'on croit voir, mais son buste. S'il n'y a pas intention, le hasard est grand, car il y a trois de ces morceaux d'une coupe absolument semblable.

Sous le n° 19 apparaît une série de figures ayant aussi quelque chose de monumental qui rappelle les sphinx et les chimères de l'antiquité grecque ou égyptienne. Leur dimension est de 7 à 22 centimètres de longueur sur 3 à 16 de largeur. Ils sont en silex jaune ou gris, sauf un, fig. 19<sup>c</sup>, qui est en plaquette, lourdement travaillés, mais pourtant de manière, par leur parfaite similitude entr'eux, à laisser croire à une volonté d'imitation.

Les fig. 19<sup>GHI</sup> sont un peu différentes des autres;

néanmoins c'est toujours le même type, et dès-lors la même intention. Quelle est cette intention? On a voulu faire quelque chose d'après un modèle arrêté, ceci est évident; mais quel est ce modèle? La suite de ce chapitre et l'examen attentif des figures contribueront sinon à résoudre, du moins à éclairer la question.

Sous ce même n° 19<sup>JKL</sup> sont encore trois morceaux que leur étrangeté et surtout leur ressemblance empêchent de prendre pour de simples éclats. Tous les trois viennent du Moulin Quignon, mais deux étaient sur le sol.

Nous venons de parler de ces pierres dont le trou semble, comme dans certains monumens celtiques, avoir été utilisé pour en faire des vases, des réservoirs, bref des ustensiles de contenance. Celles qui sont dessinées n° 20 auraient été travaillées dans une autre intention, et l'on aurait voulu en façonner des figures. Si tel n'a pas été le but, il est difficile de comprendre ce qui a motivé l'œuvre, car l'œuvre existe; l'on croit même reconnaître que les efforts de l'ouvrier ont été dirigés de manière à harmonier le trou à l'ensemble, ou plutôt à harmonier l'ensemble à ce trou, et le travail à l'accident.

Que cette réunion d'indices soit fortuite et qu'il n'y ait encore qu'apparence et hasard, c'est possible, mais non probable; néanmoins je n'affirme rien. Je serai plus explicite quand il s'agira des figures sorties entières de la main de l'homme ou dont le plan lui appartient. Or, dans ces pierres percées l'accident est la première cause de l'œuvre; c'est ce qui rend cette œuvre si difficile à reconnaître.

Le premier morceau de ce n° 20 est un silex gris



lavé de jaune, du poids de plusieurs kilog., posant bien sur sa base et représentant la tête d'un mammifère de la taille d'un loup. Ce silex est couvert de son écorce, sauf la base qui est arrondie et paraît taillée. Le trou formant l'œil a été élargi par un éclat qui, d'après la manière dont il a été enlevé, indique une intention, mais l'indice est faible.

La fig. 20<sup>A</sup>, sorte de tête d'*anas*, laisse moins d'incertitude; la base ou le dessous de la tête et tout le bec sont, si je ne me trompe, la suite d'un travail.

Les figures suivantes, petites pierres percées de deux trous, n'auraient rien de douteux si elles avaient été rencontrées dans les gissemens celtiques, au milieu des urnes et des cendres, et j'affirmerais qu'elles y ont été mises à cause de la bizarrerie de leur forme à laquelle a aidé l'ouvrier; mais dans un banc diluvien, dans ce résidu d'une grande destruction, dans ce chaos inextricable, je n'oserais me prononcer: je n'en parle donc que comme fait à vérifier, et parce que j'ai vu des dolmens qui avaient aussi cette double ouverture et une coupe analogue.

Je crois inutile de décrire les autres pierres percées; les dessins les feront suffisamment connaître; les originaux sont d'ailleurs chez moi à la disposition de ceux qui voudront les examiner. Au surplus, ces morceaux sont communs et tout le monde peut s'en procurer dans les sables diluviens ou dans les amas de silex. Je ne prétends pas que tous les cailloux troués que l'on y rencontre aient été travaillés, mais dans le grand nombre il est présumable qu'on en trouvera qui le sont. Qu'on se rappelle que

ces ébauches étaient les médailles, les amulettes ou les reliques des peuples primitifs, et s'il ne faut pas chercher longtemps pour trouver des débris romains sur le sol où les romains habitèrent même très-momentanément, il n'est pas moins possible d'y découvrir les traces des peuples qui y vécurent pendant tant de siècles.

Si ces vestiges se rencontrent souvent et presque exclusivement dans les dépôts diluviens, c'est qu'il ne peuvent guère se rencontrer que là, puisque ces amas sont formés de tout ce qui se trouvait alors sur la surface balayée par le torrent.

Les pierres n° 21 que nous nommerons *pierres fendues* et qui sont aussi, je crois, un des types des grands dolmens, simulent assez bien un animal ouvrant la gueule. Cette ouverture faite à l'aide d'un ou de plusieurs éclats profondément entaillés, peut être l'effet d'une simple brisure, et pourtant le contraire est probable. Cette figure d'une bête qui veut mordre est une de celles qu'imitent partout les sauvages et les enfans.

Le n° 22 réunit d'autres types dont les dessins donneront une idée, car les formes en sont si bizarres qu'elles échapperaient à la description. Ces silex, hauts de 10 à 30 centimètres sur une largeur non moins inégale, représentent naturellement des êtres ou des parties d'êtres, ce qui, comme l'on sait, n'est point rare dans les silex. Ici encore des éclats enlevés aident à cette ressemblance, néanmoins cet indice serait faible, sans la pose donnée à ces morceaux, soit par des brisures longitudinales, soit par la coupe de la base, et cette pose a été calculée de manière à être la plus pittoresque

possible. Or, si l'on a étudié les grands dolmens, on a pu reconnaître que tous les efforts de ceux qui les ont élevés tendaient à ce résultat. C'est à cause de cette analogie et comme types ou principes des dolmens que ces pierres figurent ici ; il importe donc peu à nos conclusions qu'elles représentent un être ou une chose, il suffit qu'elles aient été ouvrées ou seulement érigées dans une intention qui selon nous était religieuse ou traditionnelle, intention qui s'est étendue et agrandie à mesure que les hommes se multipliant ou se réunissant en peuples, ont, par la concentration de leurs efforts, acquis des moyens plus puissans d'exécution.

C'est alors que l'amulette s'est transformée en idole, et que la borne qui indiquait une sépulture ou la limite d'un champ a grandi jusqu'à la hauteur du monument, et qu'elle est devenue le dolmen colossal séparant les territoires ou appelant les nations à un culte commun.

Nous n'avons donc considéré ces pierres que dans ce qu'elles peuvent avoir d'identique avec les monumens dits celtiques ; mais comme nous ne sommes plus à portée d'étudier ces monumens, nous prions les archéologues habitant les lieux où ils gisent de faire cette étude et de s'assurer si, dans leur forme et leur coupe, ils n'ont aucun rapport avec les types que nous venons de décrire.

Ces rapports, par la différence de dimension et surtout de conservation, sont fort difficiles à saisir. Les types moyens et ceux d'un petit module ensevelis dans des masses de sable ou de limon, ont, lorsqu'ils n'ont été que peu roulés, gardé leurs angles, leur coupe, enfin leur

forme primitive, tandis que les grands dolmens exposés à l'air et à toutes les attaques des hommes et des élémens, ont dû se détériorer assez promptement.

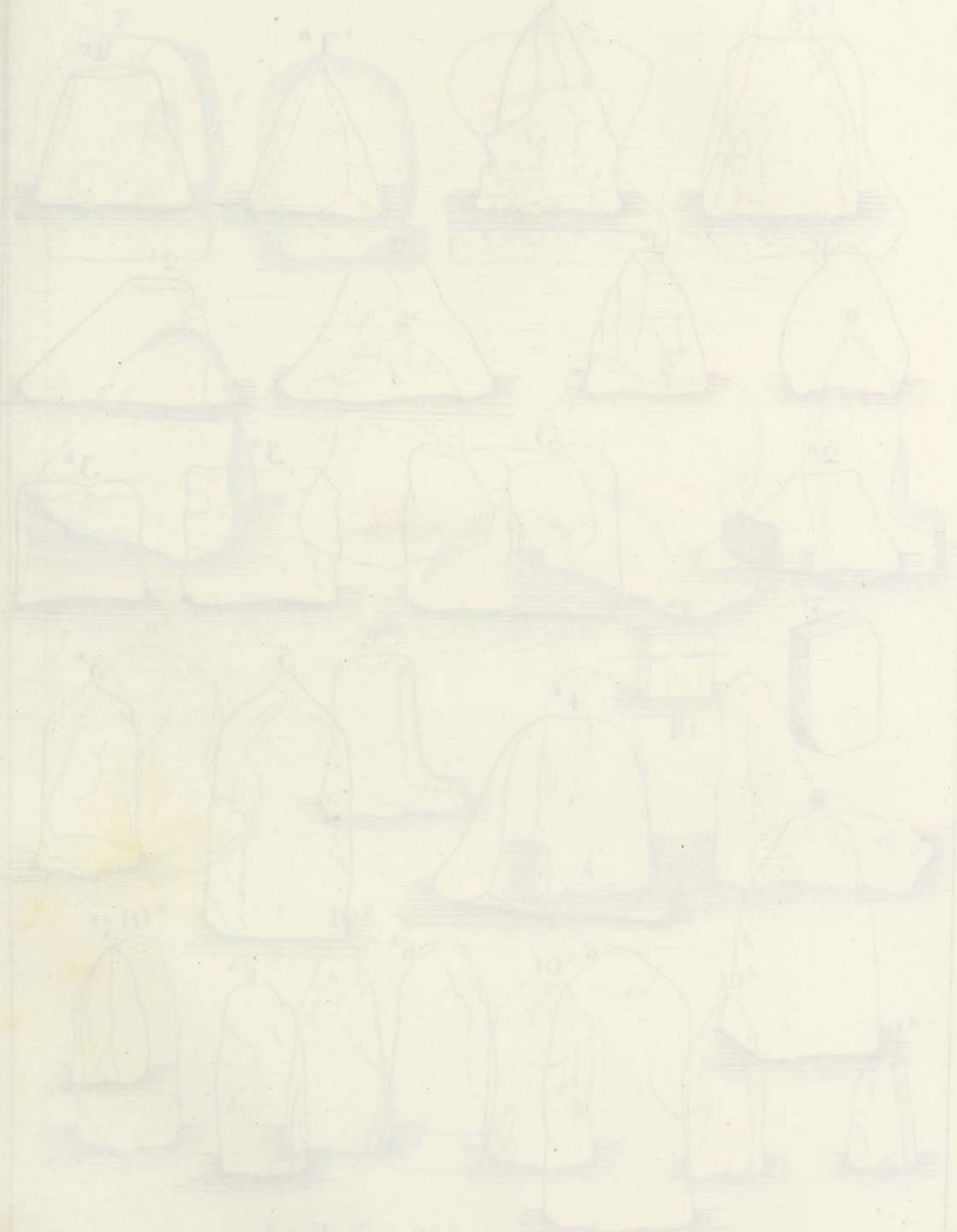
Ajoutons que ceux qui étaient l'objet de la vénération des peuples, ou de leurs pratiques superstitieuses, n'ont pas moins souffert que les autres; j'en ai vu qui, renommés pour leur efficacité contre certaines maladies, avaient perdu toutes leurs saillies, usées par l'empressement des dévots ou les étreintes des malades.

C'est à travers toutes ces transformations, toutes ces causes de destruction, qu'il faut chercher les traces du caprice de l'ouvrier primitif et des signes qu'il a voulu dessiner. Si dès leur principe même ces ébauches, dans leur grossière imperfection, différaient peu de la matière brute, que peuvent-elles être aujourd'hui après tant de siècles et de révolutions et comment y distinguer la main de l'homme? Mais qu'ici la difficulté ne nous décourage pas; avec de la persévérance, il est dans les arts bien peu d'indices qui ne puissent conduire à une preuve, et cette preuve de l'antiquité de l'état social et de l'industrie de l'homme, cette preuve, j'en suis convaincu, on finira par l'obtenir.

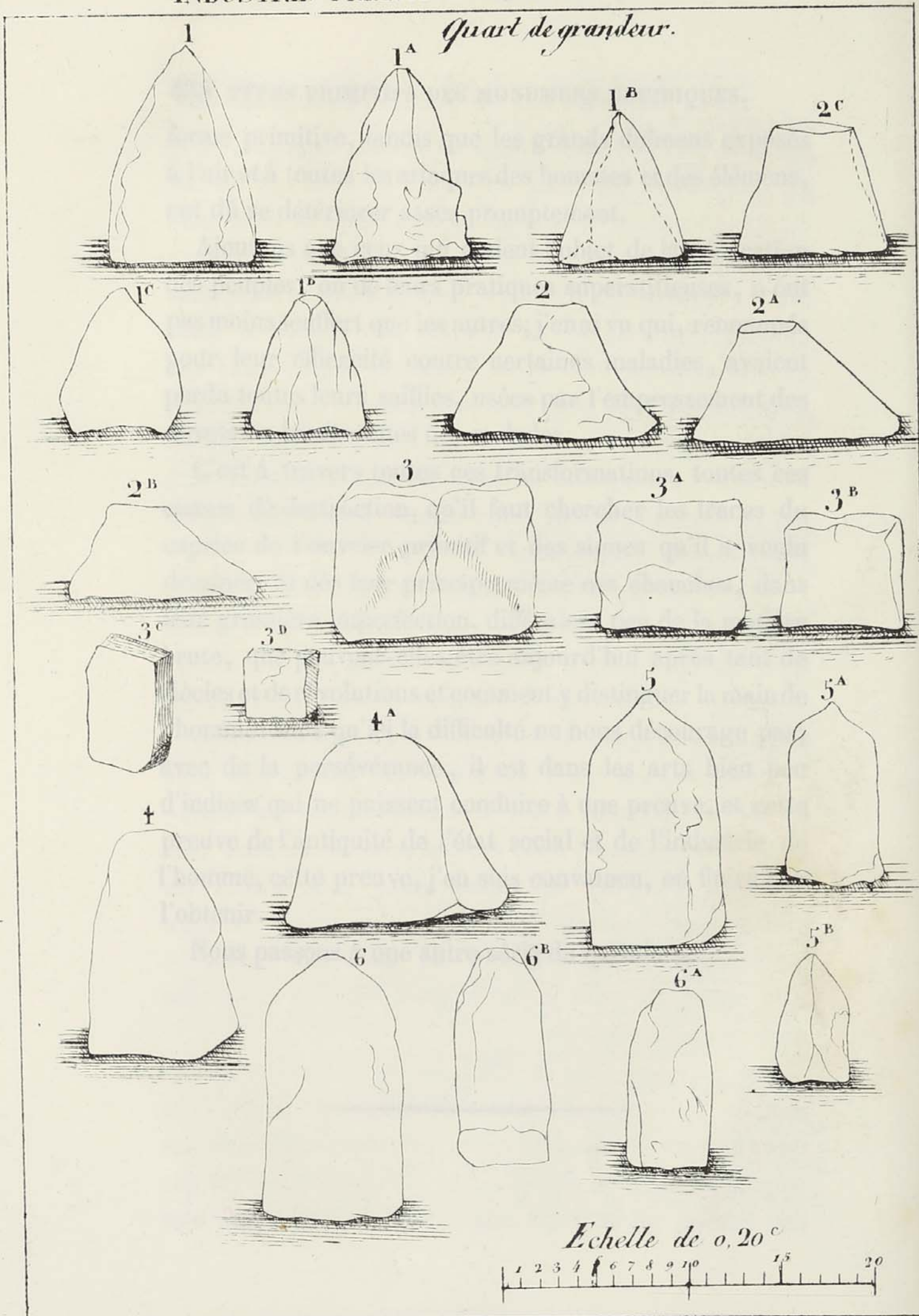
Nous passons à une autre série de questions.

---

de la Cour de France

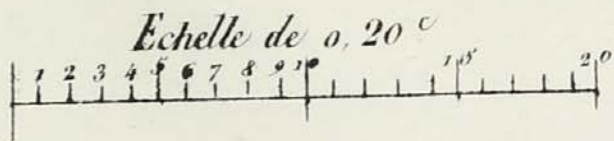
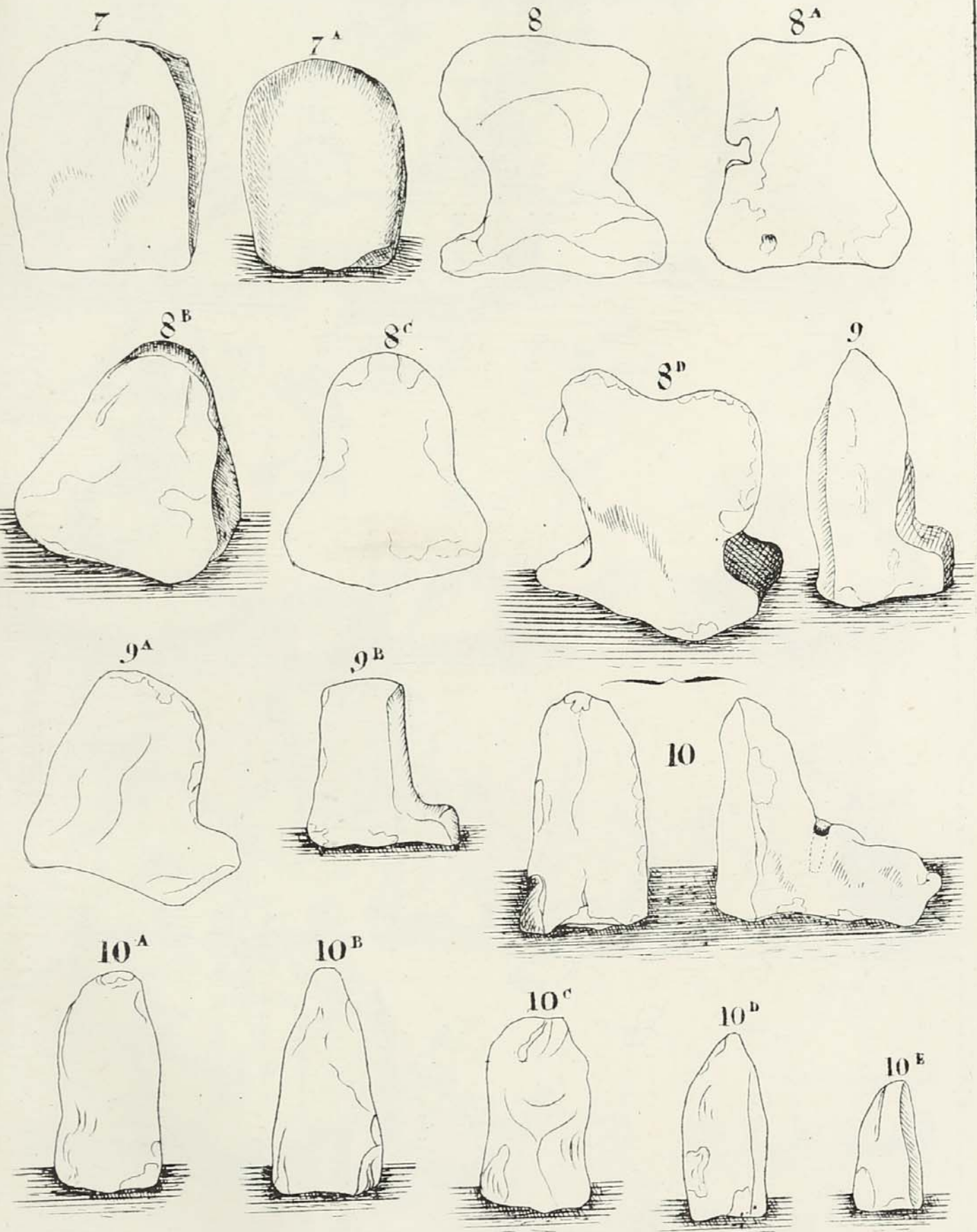


*Quart de grandeur.*



*Types primitifs des monumens druidiques.*

*Quart de grandeur.*



*Lith. Vitruv. Abonnille*

*Types primitifs des monuments druidiques.*

Industrie primitive



Industrie primitive des machines à vapeur



Figures 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

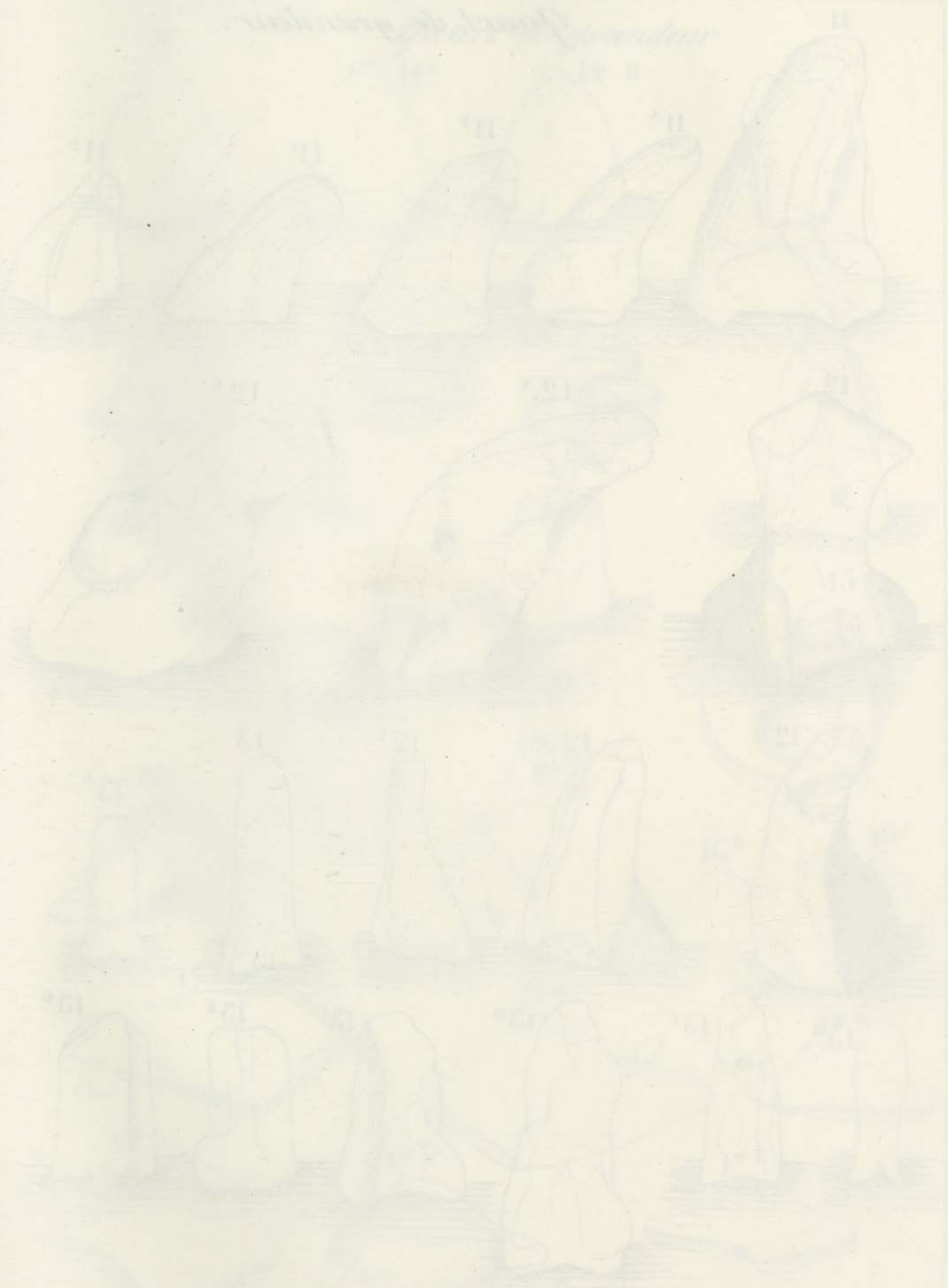
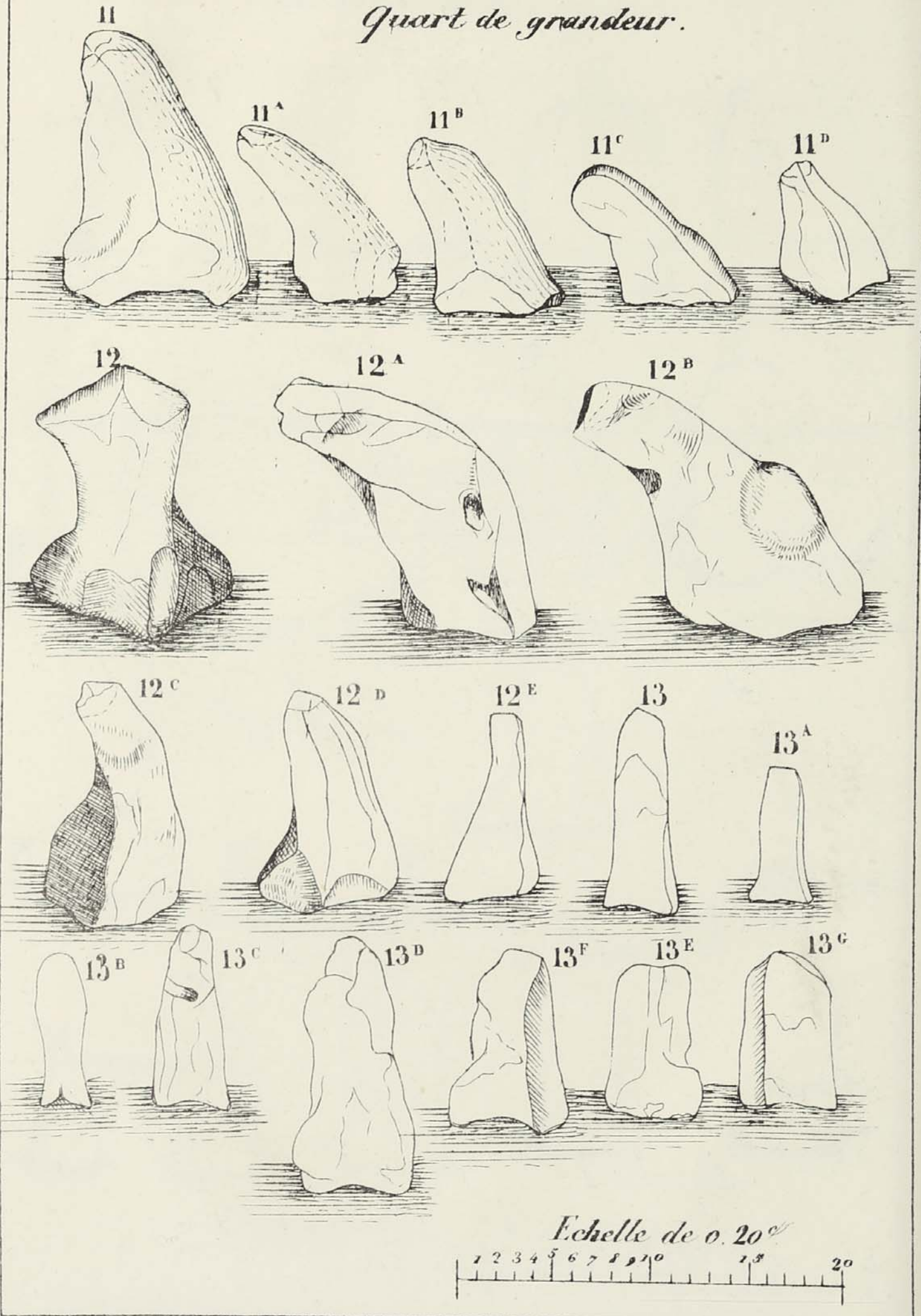


Table n. 100  
Description of the animals

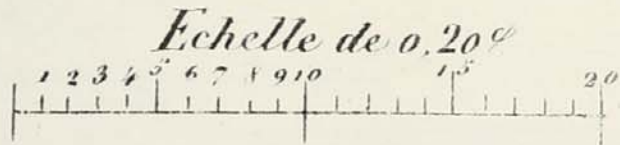
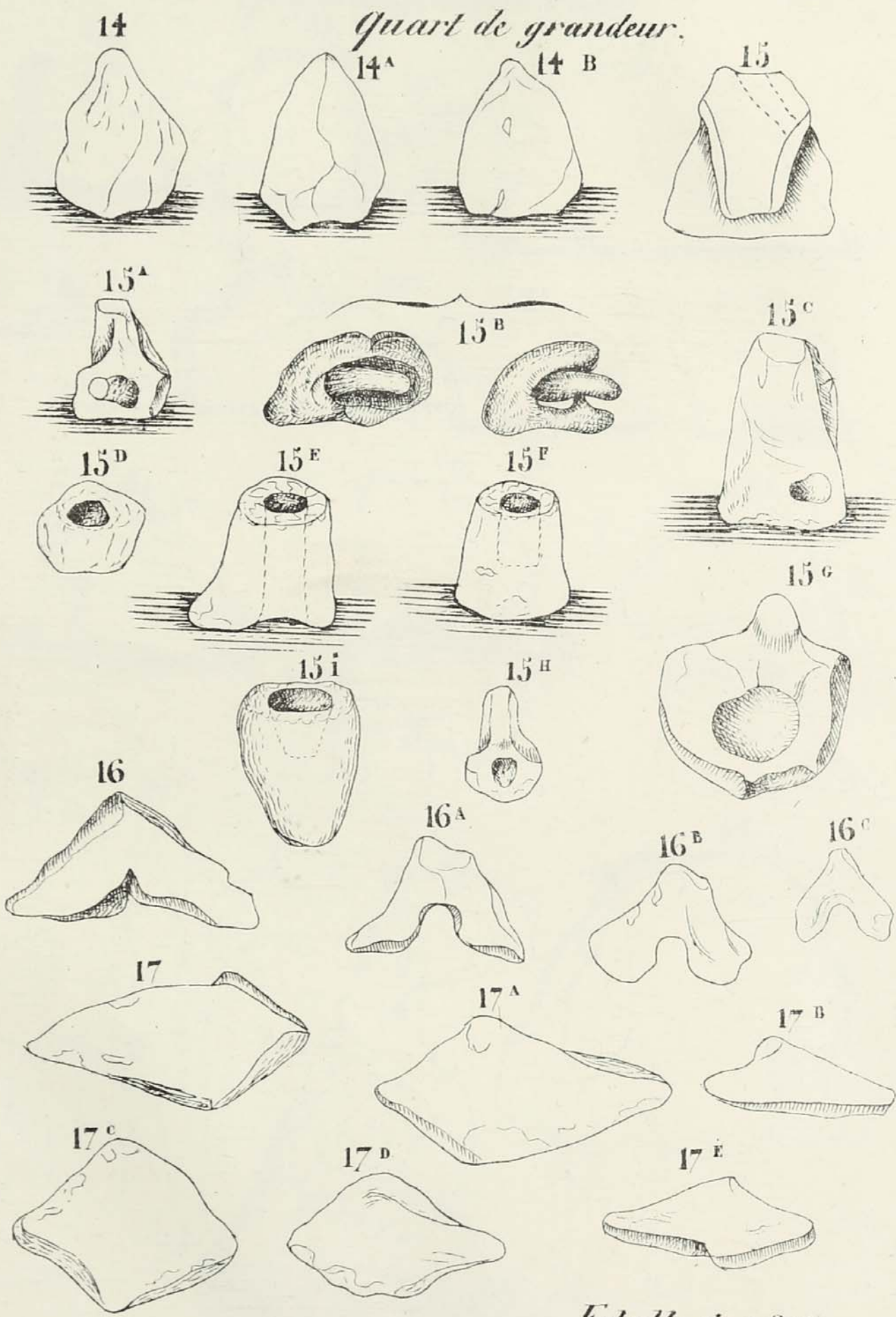
Echelle de 1/20  
Scale of 1/20

Table n. 100  
Description of the animals

*Quart de grandeur.*



*Types primitifs des monumens druidiques.*



*J. de Witoux, Abbville.*

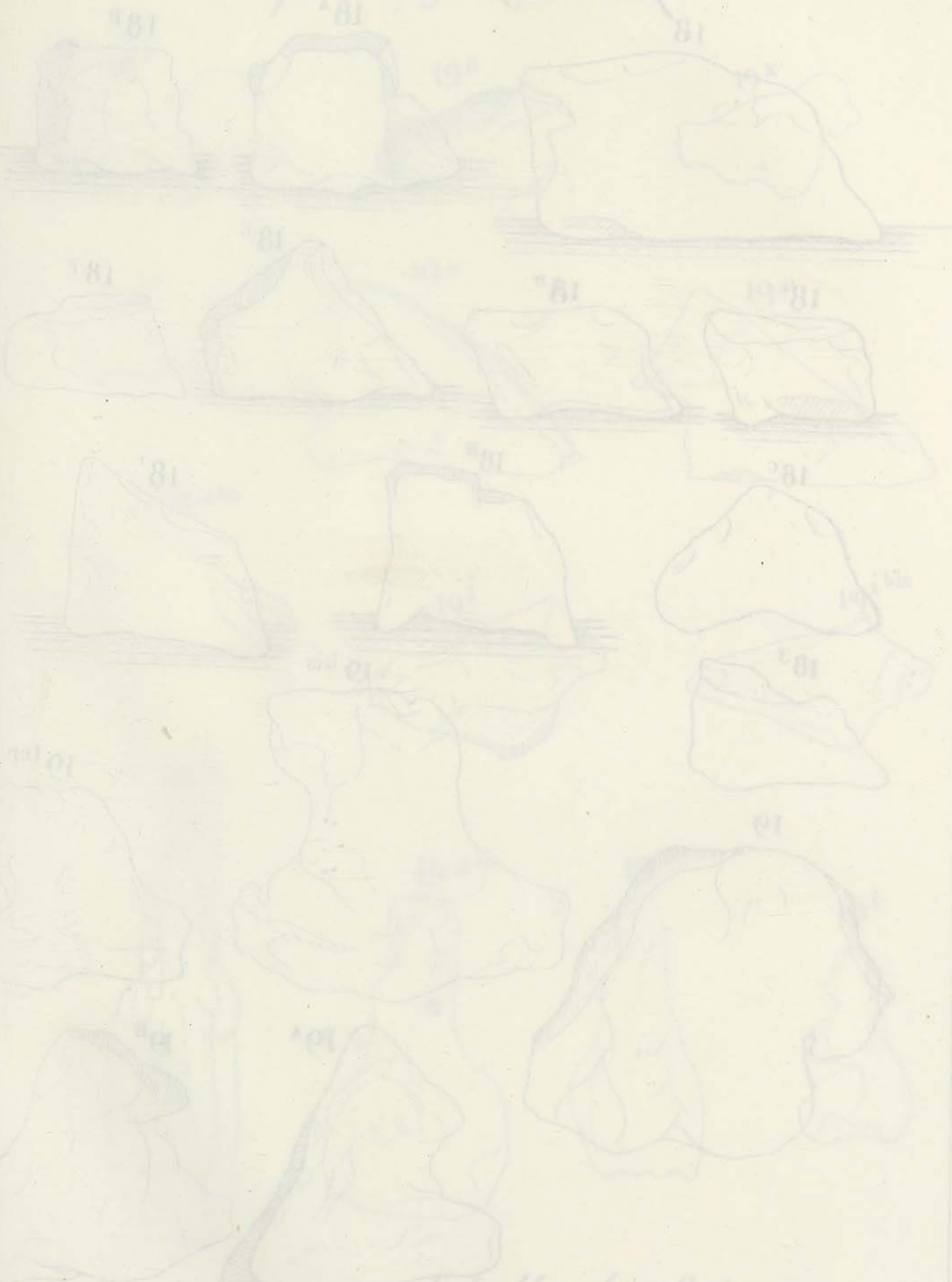
*Types primitifs des monuments druidiques.*



Labella de 120

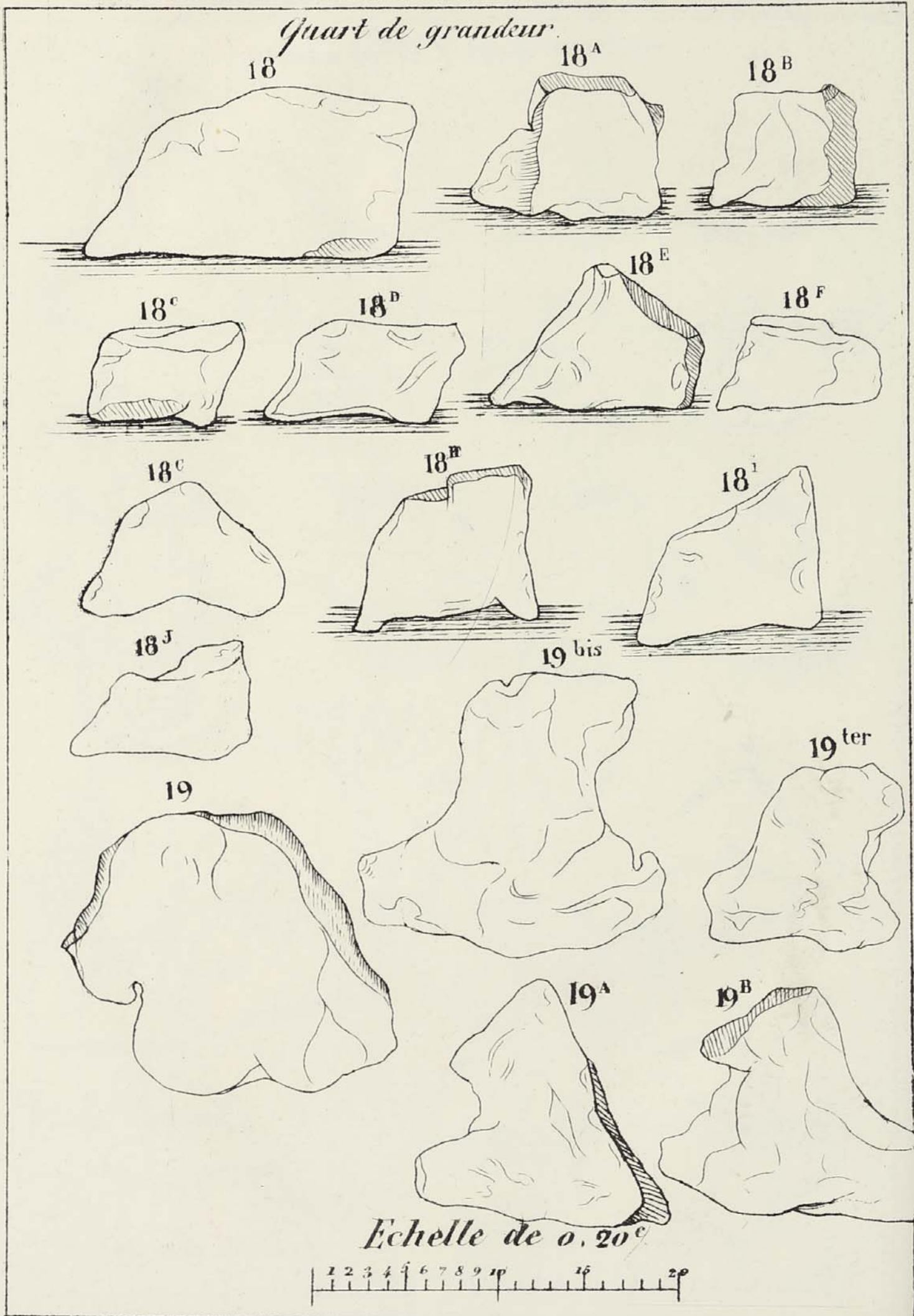
Labella de 120

Quart. de la Vallée de la Vierge



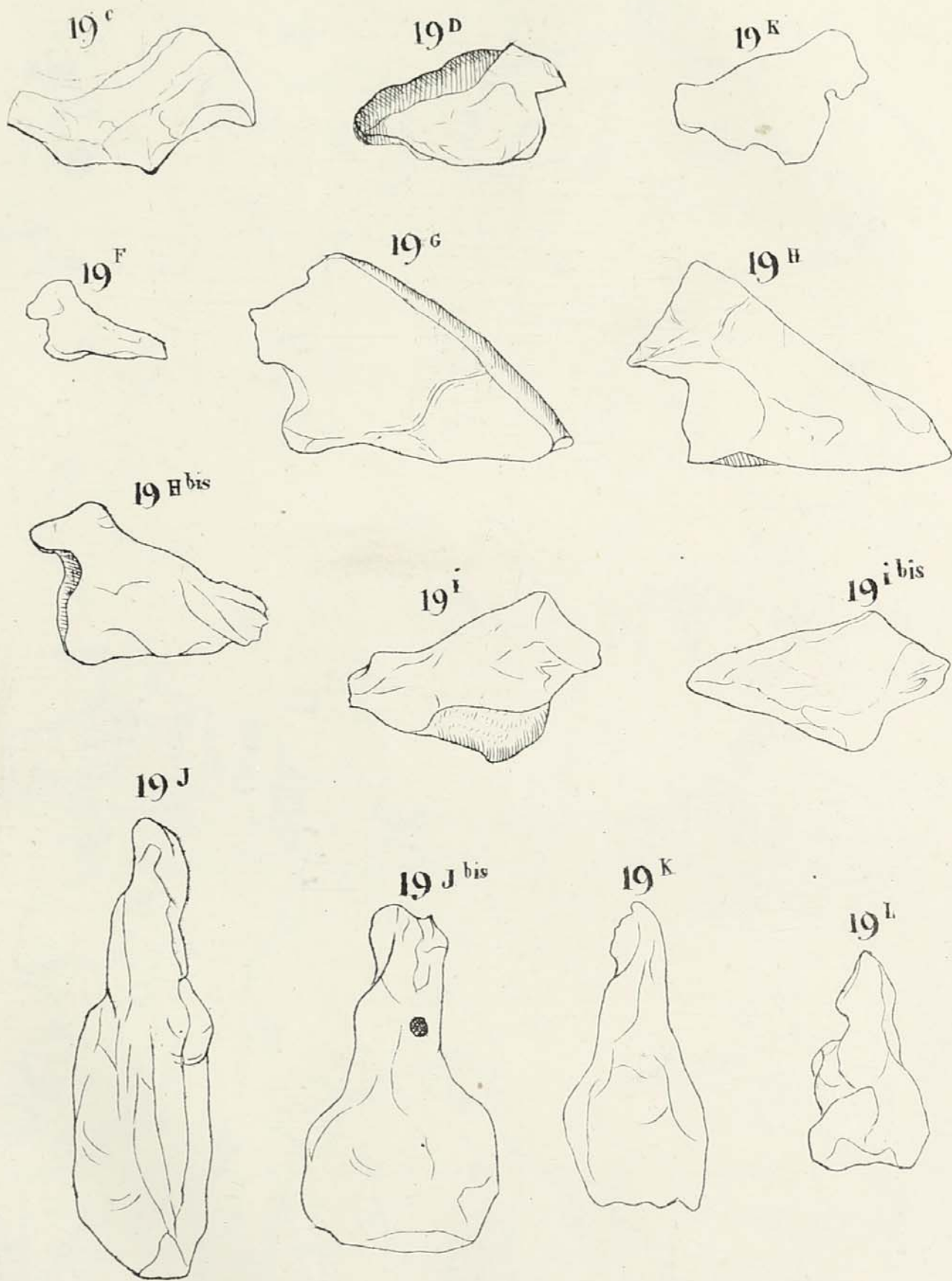
Échelle de 0.20'



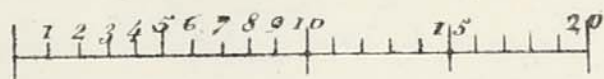


*Types primitifs des monuments druidiques.*

*Quart de grandeur.*



*Echelle de 0.20<sup>e</sup>*



*Types primitifs des monumens druidiques*

INDEX DES PRIMITIFS (MUSEE DE CLERMONT)



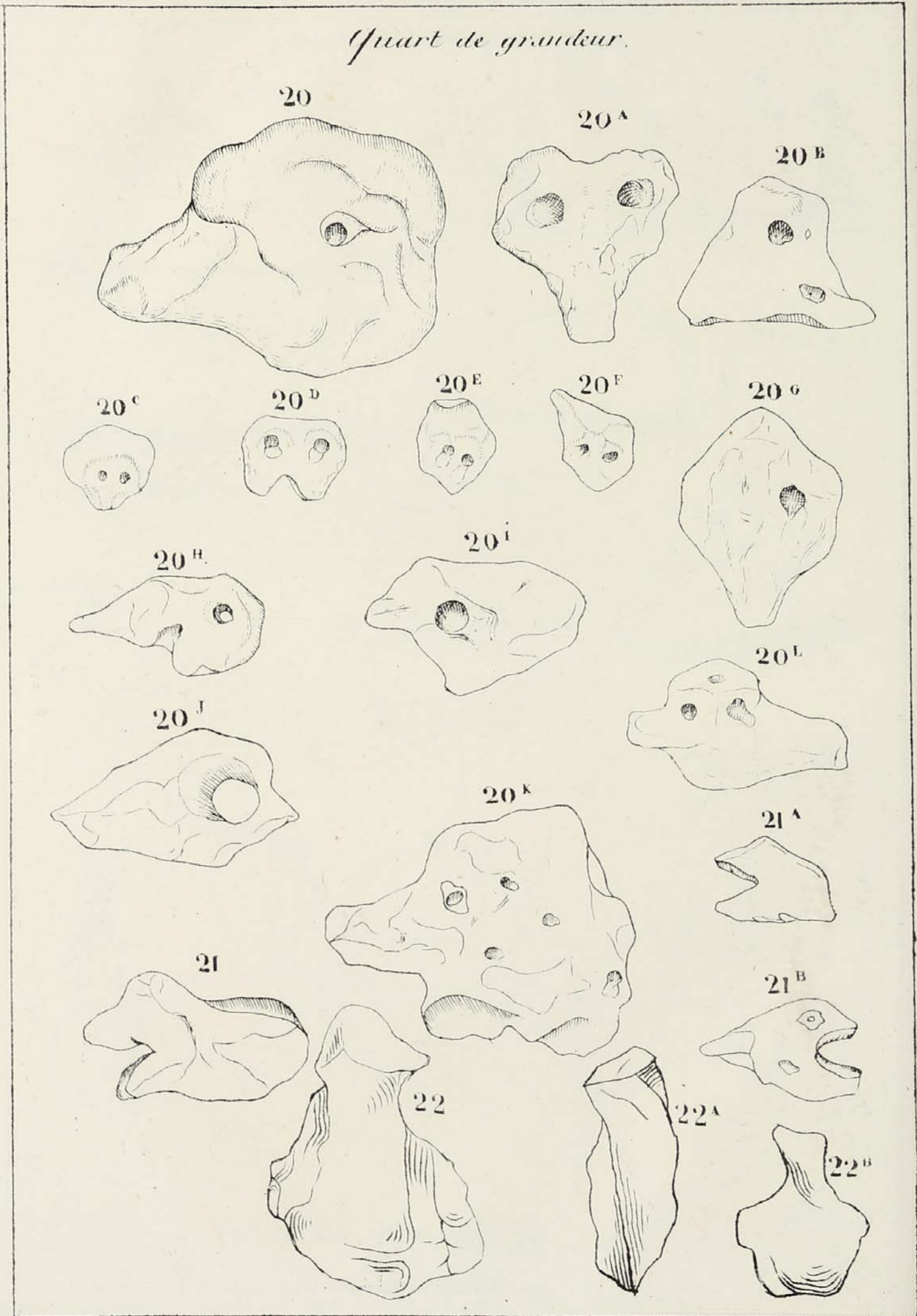
Les formes primitives de la sculpture grecque.



*Amphispiza bilineata*

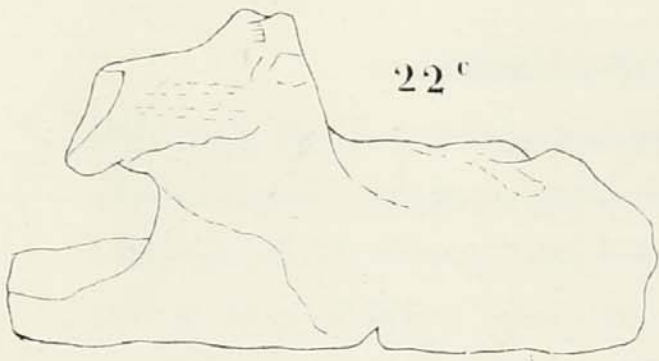


*Quart de grandeur.*

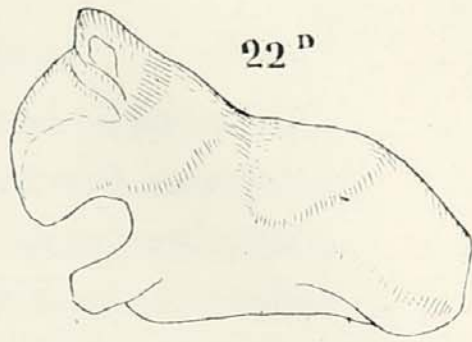


*Types primitifs des monuments druidiques.*

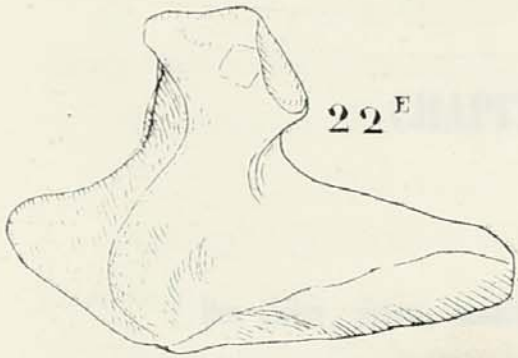
*Quart de grandeur.*



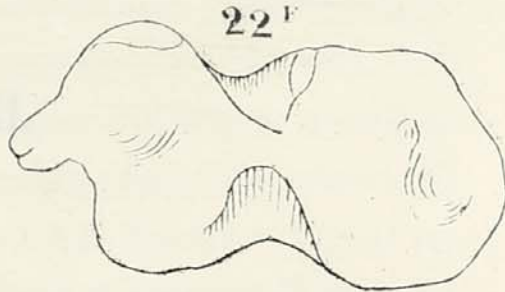
22<sup>c</sup>



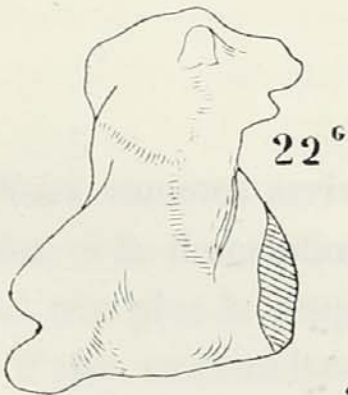
22<sup>d</sup>



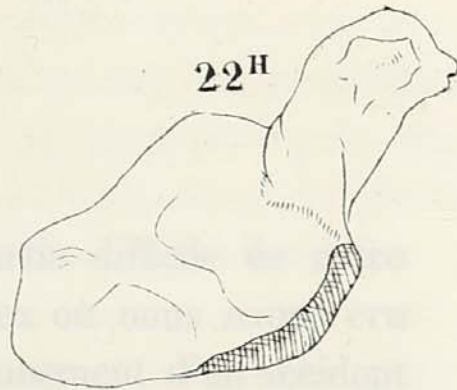
22<sup>e</sup>



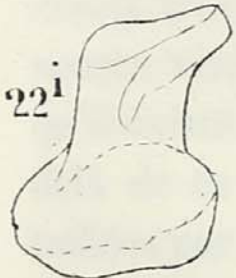
22<sup>f</sup>



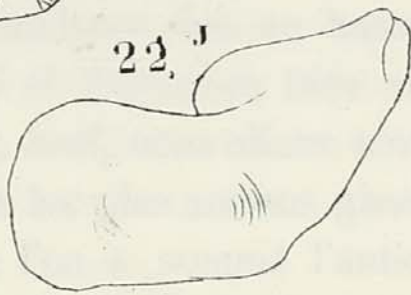
22<sup>g</sup>



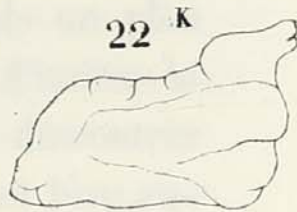
22<sup>h</sup>



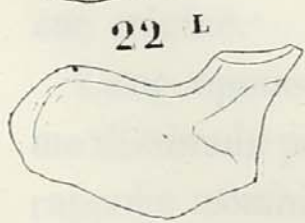
22<sup>i</sup>



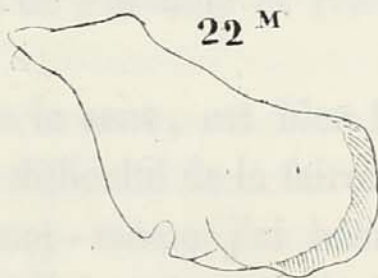
22<sup>j</sup>



22<sup>k</sup>



22<sup>l</sup>

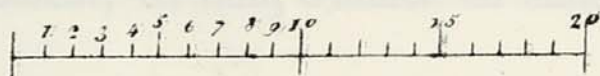


22<sup>m</sup>



22<sup>n</sup>

*Echelle de 0.20<sup>e</sup>.*



*Types primitifs des monuments druidiques.*

*Fig. 1. Mouth of the ...*



*Fig. 2. Mouth of the ...*



## CHAPITRE XXI.

Des idoles, signes, caractères, hiéroglyphes primitifs.

Aperçus généraux.

Nous sommes arrivés à la partie difficile de notre tâche, à la description de ces silex où nous avons cru voir, non plus le simple perfectionnement d'un accident ou d'une ressemblance due au hasard, mais un plan conçu d'avance et l'intention bien arrêtée d'imiter la nature vivante; bref, nous allons tenter de démontrer qu'il existe dans les plus anciens gissemens et bien au-delà de ce que l'on a nommé l'antiquité, des figures taillées par la main de l'homme et remontant presque à son origine.

Cette opinion, je le sens, est bien hardie, et je ne me dissimule pas la difficulté de la faire admettre. Je me rappelle combien moi-même j'ai hésité à l'adopter, combien longtemps j'ai résisté à l'évidence. En vain les preuves se succédaient; en vain, d'année en année,

je trouvais dans ces antiques sépultures ou dans les terrains diluviens et parmi les ossemens fossiles, ces témoignages de la vie et de l'intelligence, je me demandais encore: n'est-ce pas un rêve? Sont-ce bien là des traces humaines? Alors je recommençais mon étude, et je répétais: oui, la main de l'homme est là.

Bientôt, je l'espère, vous le direz avec moi; déjà deux points essentiels sont venus appuyer le système que je soumets à votre examen :

1° Les bancs explorés ont été reconnus diluviens ;

2° Ces bancs contenaient des haches et des couteaux en silex, œuvres de la main des hommes.

Une vérité non moins acquise, c'est que les images en pierre ou ce que je considère comme tel, ont la même origine que les haches et les couteaux. Or, ici un fait constate l'autre: puisque des silex sont taillés en haches et couteaux, pourquoi d'autres silex ne le seraient-ils pas en d'autres formes?

Pour lever tous les doutes sur le lieu de l'extraction, j'ai laissé plusieurs de ces figures dans leur gangue de sable. On peut comparer ce sable à celui du banc diluvien: s'il est identique, ce témoignage est d'un grand poids.

Que reste-t-il à prouver? Que ces images sont bien des images, que ce travail est bien un travail, et un travail de l'homme. C'est ce que nous allons tenter; mais, il faut le dire, ici l'erreur n'est séparée de la vérité que par un fil. Il n'est aucun de nous qui n'ait été frappé de la facilité avec laquelle certaines matières, et notamment les silex entiers ou brisés, prennent, par leur contour

ou par les anfractuosités de leur cassure, l'apparence de figures : aussi est-ce la première objection qu'on m'a faite. En voyant les morceaux que je présentais comme preuves, il est peu de personnes qui ne se soient écrié : mais on trouve cela partout, il n'est pas un seul lit de cailloux où l'on ne ramasse par centaines ces apparences de figures.

A ceci je répondais : c'est vrai, et pourtant dans ces centaines d'apparences, il n'y aura peut-être pas une seule réalité ou un véritable travail humain ; ou si ce travail existe, ce sera certainement sur un très-petit nombre de ces silex.

Je pourrais ajouter que les pierres non travaillées imitent souvent beaucoup mieux une figure que celles qui ont subi une main-d'œuvre : l'accident ici l'emporte sur l'art.

Alors comment distinguer l'un de l'autre ?

Là est toute la question.

Pour la bien comprendre, il faut se rappeler ce que nous avons dit des divers aspects sous lesquels le silex peut se présenter. Nous en avons décrit quatre :

1° Silex simple revêtu de son écorce et tel qu'il sort de sa gangue de craie ;

2° Silex brisé ou accidenté ;

3° Silex mi-travaillé, mi-accidenté ;

4° Silex entièrement travaillé.

J'ai mis sous vos yeux trois pointes de flèche donnant le spécimen de ces différens états de la pierre, *ouvrée*, *demi-ouvrée* et *accidentée*. Voir fig. <sup>A B C</sup>.

Je vous ai également indiqué les signes auxquels on

peut distinguer les accidens anciens des accidens modernes, ainsi que la taille ou le travail des deux époques.

Ce que j'ai fait pour les silex représentant des armes ou des ustensiles, je le ferai ici pour ceux qui simulent des figures, et voici comment nous les diviserons :

1° Silex modifiés par le frottement ou l'action des eaux, dits galets ou pierres roulées ;

2° Silex bruts ou revêtus de leur écorce, simulant une figure ;

3° Silex représentant une figure par suite d'une cassure, mais sans intervention humaine ;

4° Silex ayant aussi naturellement l'apparence d'une figure, mais perfectionnés par un travail humain ;

5° Silex représentant une figure par suite d'un plan, d'une œuvre, d'une volonté de l'homme.

La différence entre la quatrième et la cinquième catégories étant fort difficile à établir, nous les réunirons en une seule, et les morceaux que je décrirai dans le chapitre suivant seront successivement pris dans chacune de ces divisions. Il vous sera facile de les rapprocher des quatre premières. Vous aurez ainsi sous les yeux toutes les faces de la question, tous les jalons de notre étude, et vous pourrez vous rendre compte, au moyen de ces jalons, de la ligne ou plutôt de la nuance qui sépare les effets naturels des effets accidentels, et ceux-ci des effets voulus ou élaborés.

Avant d'en venir à ces descriptions, il est encore une objection à laquelle je dois répondre. « L'homme de la nature, non plus que l'homme civilisé, dira-t-on, ne fait rien pour rien ; or, si ces images ont été fabriquées par



l'homme, pourquoi l'ont-elles été, et en si grand nombre ? Ce n'est pas assez d'avancer que l'homme les a faites, il faut expliquer dans quel but il les a faites; on conçoit très-bien la raison de la confection d'une arme ou d'un meuble, mais on ne conçoit pas celle de ce qui n'est ni agréable ni utile, et qui dès-lors ne peut être considéré ni comme œuvre d'art, ni comme objet d'industrie. »

Nous répondrons : les premiers ouvrages de l'homme furent déterminés par la nécessité matérielle; les seconds, par la nécessité morale. L'une a suivi l'autre.

De la nécessité matérielle sont sortis les ustensiles de ménage, puis ceux de chasse, enfin ceux de guerre.

De la nécessité morale sont nés les images, les symboles, les représentations d'hommes ou d'animaux. Il n'est aucun être humain qui n'ait senti le besoin d'une religion, ou, à défaut, d'une superstition. Aussi toujours a-t-il eu l'une ou l'autre, adorant le ciel ou la terre, le bien ou le mal; adoration née d'une espérance ou d'une crainte dont peut-être il ne se rend pas toujours compte, mais qui est en lui.

Par amour ou par peur, toute réunion d'hommes a donc eu son culte. Ces peuples naissans ont honoré d'abord des objets sensibles: le soleil, la lune, les étoiles; puis les arbres, les plantes, les animaux.

Parmi les habitans de cette partie du monde, aujourd'hui appelée Europe, les pierres, nous l'avons vu, ont joué un grand rôle. Le culte de ces peuples était aussi rude que leurs mœurs et leur climat: les menhirs, cormlecks, peulvans, etc., furent leurs autels et leurs dieux; mais ces dieux de pierre ne furent pas, dès le

principe, gigantesques comme ils l'ont été depuis : les hommes peu nombreux n'auraient pu remuer ces lourdes masses. Aussi avons-nous dit qu'elles avaient été précédées par des monumens plus petits, par ces dolmens en miniature, par ces pierres à forme bizarre et mystérieuse, que nous avons décrites dans le chapitre précédent, et qui furent ainsi les types précurseurs de ces idoles colossales.

Ces types étaient-ils les premiers ? N'étaient-ils pas la suite ou la modification d'autres images, de celles-là mêmes que nous retrouvons dans les bancs diluviens ? Images qui, de toutes celles qui restent sur la terre, seraient les plus anciennement sorties de la main des hommes.

Quant à leur nombre dont on paraît aussi s'étonner, est-il plus grand que celui de nos médailles, de nos scapulaires, de nos madones ? Ou, s'il s'agit des peuples du paganisme, de leurs statuettes, de leurs pierres gravées, de leurs symboles, de leurs amulettes, qu'on ramasse par milliers dans les lieux qu'ils habitèrent ?

Pourtant ces peuples et leur culte, ces Grecs et ces Romains ne durèrent pas vingt siècles. Il n'en est pas de même des Celtes : qui peut dire le nombre de leurs générations, et combien de milliers d'années se sont écoulés sans apporter de changement à leurs usages et à leur croyance.

Si nous ajoutons à ces créations religieuses toutes les ébauches, tous les essais, toutes les tentatives de la nécessité, puis de l'industrie, puis de l'art ; arts et industrie qui, à défaut de métaux ou de science pour les mettre en œuvre, s'exerçaient sur la pierre, est-il surprenant que l'on retrouve encore, et en abondance, les

ébauches de ces premières idoles? Il le serait bien davantage qu'on ne les retrouvât pas, lorsque des productions plus fragiles et plus anciennes, des coquilles, des végétaux, des animaux marins, des insectes, des fruits même sont journellement découverts dans les bancs limoneux, dans les tourbières anté-diluviennes, dans les houilles. Or, tous ces débris de la nature primitive, toutes ces empreintes, tous ces tests, tous ces fossiles jusqu'au dernier ossement de ces populations éteintes, auraient été pulvérisés sous le choc des élémens que dans leur indestructibilité, ces œuvres de pierre se montreraient encore.

Parmi ces pierres les roches siliceuses sont certainement celles où cette solidité, cette probabilité de durée indéfinie peut le moins être mise en doute: il devient évident pour quiconque aura analysé les élémens qui composent ce silex, et pesé les causes qui peuvent influer sur sa conservation ou sa destruction, que du jour où il a été enseveli dans la couche diluvienne, au jour où la pioche de l'ouvrier l'a remis à la lumière, il n'a pu subir aucune altération, et que l'intervalle entre les deux époques eut-il été de 1,000 siècles, il en a conservé moins de traces que de huit jours passés sur le sol, exposé à un contact quelconque ou seulement aux variations de l'atmosphère.

Qu'on ne s'étonne donc point de retrouver cette hache, ou cette figure entière et neuve comme si elle sortait de la main de l'ouvrier: dans des millions d'années vous la retrouveriez de même. Ce n'est pas la durée qui use, ce sont les élémens. En eux sont tous les germes de disso-

lution, comme tous ceux de recomposition ; mais quand on est en-dehors de leur action, le temps s'arrête, l'immobilité commence.

La conservation de ces images comme leur fabrication rentre ainsi dans l'ordre ordinaire des choses.

Quant à la forme, rien encore qui blesse cet ordre ni la vraisemblance, puisque nous en trouvons de similaires chez presque toutes les peuplades isolées découvertes de nos jours. Cette analogie est telle, que si un autre cataclysme neptunien ravageait la terre, nos descendants ne sauraient en explorant les nouveaux dépôts, distinguer parmi ces instrumens de pierre l'œuvre du sauvage anté-diluvien de celle du sauvage actuel. Pourquoi ? C'est que les débuts de l'art et de la raison ont dans tous les temps et dans tous les pays été les mêmes, et que du premier pas d'un enfant à celui d'un autre enfant, quelles que soient leur couleur et leur patrie, la différence est petite. Partout où le préjugé, la tyrannie et la superstition l'arrêtent, l'homme ne dépasse guère ce premier pas : il naît, il vit, il meurt enfant, et cet état d'insouciance qui enchaîne l'âme dans les limites de ses sens et des seuls besoins qui en résultent, peut être indéfini.

Aussi, l'expérience nous le montre, tout ce qui est art perfectionné, art véritable, est neuf, et l'on n'en trouve les vestiges qu'à la superficie. Comme peuple artiste, nous sommes nés d'hier ; la civilisation grecque et romaine n'a duré qu'un instant ; celle des gaulois a duré moins encore : l'on a creusé à peine de quelques pieds, que déjà l'on est sur le sol de la barbarie, au milieu des

traces de l'enfance de l'homme ; dès-lors on n'en trouve plus d'autres : vous creusez, c'est la barbarie, vous creusez davantage, c'est la barbarie encore, et si de loin à loin quelques changemens apparaissent c'est pour tomber plus bas ; là rien ne change plus : nous avons dépassé l'homme agreste, l'homme sauvage, nous sommes arrivés à l'homme mécanique, à l'homme réduit à l'instinct, à l'homme qui fait ce qu'il a vu faire ou ce que sa nature l'induit à faire, comme l'oiseau fait son nid et l'ours sa tanière.

Pour ne pas perdre de vue ces choses nécessaires à l'intelligence de ce qui nous reste à dire, jetons un coup-d'œil rétrospectif sur les gissemens que nous venons de traverser, en commençant par le sol que nous foulons, et en indiquant, lit par lit, les débris que nous avons rencontrés.

Il faut se rappeler que c'est ici l'histoire d'un petit coin de terre, qu'il ne s'agit que d'Abbeville et de ses environs.

*Première couche ou sol moderne.* Arts de la civilisation : des scories, des poteries à vernis blanc, jaune, gris, bleu ; de la porcelaine ; des tessons de bouteilles ; des briques ; des tuiles ; des ardoises ; du fer sous toutes les formes ; des clous ; de la fonte ; de la tôle et du fer-blanc ; peu de monnaies de l'époque, mais des mereaux, des liards, des deniers, rarement de l'or ou de l'argent.

*Deuxième couche.* Transition du temps moderne au moyen-âge : du fer encore, peu de cuivre ; des monnaies françaises, flamandes, espagnoles ; des verreries de

Venise, brisées par le temps; des poteries grises ou bleues, hollandaises ou brabançonnaises, à formes bizarres, à ornemens en saillie; des briques épaisses et courtes avec des empreintes de têtes, de cavaliers, imitant les briques romaines; des figurines en terre à vernis jaune ou vert, représentant grossièrement des animaux; des manches de couteaux en cuivre, en os, en ivoire avec figures souvent obscènes; des images de plomb; de petites croix du même métal; des scapulaires; des médailles de dévotion en laiton; des épées à garde massive; des poignards, des casques, des cuirasses parfois dorées, ou damasquinées; des fers de lances et de flèches; des éperons de toutes dimensions; des haches d'arme; quelques boulets de pierre.

*Troisième couche.* Moyen-âge: monnaies des premières races et du bas-empire, en bronze, en zinc, en or, peu en argent; moins de fer que de cuivre; poteries rouges, noires, blanches, rarement vernissées, mais de pâte fine et de forme régulière; des clefs, des anneaux; des figurines en terre blanche, jaune ou rouge sans vernis, presque toutes sans tête, représentant une femme drapée, Isis ou Madone, à longue chevelure, et portant un enfant; des statuettes de la même terre, d'enfans nus tenant une boule surmontée d'une croix, ou un oiseau qu'ils déchirent; quelques figures en pierres, mais rares et appartenant au paganisme; des ornemens en cuivre, en jayet, en ivoire, en or.

*Quatrième couche.* Époque gallo-romaine: du marbre, des statues, des débris de colonnes, des tombeaux en pierres, des monnaies consulaires, en bronze, en argent,

en or; le fer devient moins commun; les clefs sont en cuivre, quelques-unes sont dorées; des bas-reliefs; des inscriptions; des figurines en bronze, coulées, d'un bon dessin; des vases couverts d'arabesques, de forme pure; des amphores de terre grise d'un grand module.

*Cinquième couche.* Période gauloise: le fer est de plus en plus rare; les glaives, les lances, les poignards sont en cuivre forgé et trempé; des monnaies gauloises en or, point d'argent; quelques pièces grecques, quelques pierres gravées; des figures en cuivre, taillées dans le métal; des tombes en pierre grise crayeuse, sans inscriptions, sans ornemens, contenant un seul cadavre, mais plusieurs têtes, six, huit, dix; des instrumens de pierre, des couteaux, des haches, des pointes de flèche; à côté du mort, souvent une arme de bronze, et un vase de terre. Les poteries sont encore fabriquées à la roue, sans ornement, forme ovoïde.

*Sixième couche.* Première période celtique: on ne trouve plus de cercueils, ni de squelettes entiers; seulement des ossemens brisés, calcinés; des cendres, des charbons, des vases dont la pâte est grossière; point de fer, quelques fragmens de cuivre très-rares; des instrumens en os humains; des haches en pierre avec leurs gâines en corne de cerf; des tibias, des fémurs, des côtes d'urus, de cerfs; des coupures faites par l'homme, des traces de feu; des dents, des défenses de sangliers; des fragmens de mâchoires; peu de têtes entières; des milliers d'éclats de silex figurant grossièrement des couteaux, des haches, des ébauches d'animaux.

*Septième couche.* Deuxième période celtique ou période

*indéfinie*: d'autres vases se montrent sous les premiers, et d'autres encore sous ceux-ci : ces derniers sont façonnés à la main, séchés au soleil, épais mais friables ; des cendres, des charbons, des os brisés, pilés, calcinés ou travaillés ; des silex ébauchés en haches, en couteaux, en figures d'animaux ; quelques arbres imparfaitement équarris et sans l'emploi du fer ; des urnes de plus en plus grossières. On est à 4 mètres au-dessous du niveau de la Somme, à 8 ou 10 au-dessous du sol aujourd'hui habité. On a traversé trois ou quatre bancs de tuf ou de tourbe entremêlés de lits de sable, de cendres, d'os, de charbons, d'urnes superposées et séparées par ces lits.

L'avant-dernière couche de tourbe, celle qui précède la dernière assise de vases, est composée de mousse, de tiges de roseaux et de coudriers, de noisettes vides ; c'est de la tourbe dite *bocageuse* qui passe pour diluvienne.

*Huitième couche.* Profondeur variable.—Bancs diluviens ; silex brisés, roulés ; sable ferrugineux ; on ne trouve plus ni tourbe ni tuf, ni débris végétaux d'aucune espèce ; point d'ossements travaillés, mais des os fossiles d'éléphant, de rhinocéros, d'ours, de cerf ; des haches, des couteaux en silex ; des figures symboliques, des images d'animaux.

Ici nous nous arrêtons. Il doit pourtant y avoir au-dessous d'autres traces encore, car ces armes, ces ustensiles, ces images, ces signes, tout vieux qu'ils soient, ne sont pas les plus vieux. Nous avons vu que les meubles en écorce, en bois, en coquillage, ont précédé ceux en pierre. Il en a été de même des premières idoles ; elles ont été confectionnées avec les substances les moins



difficiles à travailler, et lorsqu'on en est venu à employer les pierres, chaque peuple a choisi parmi celles que procure le sol, les moins dures ou les plus attaquables par les grossiers instrumens qu'il possédait. Mais ce qui rendait le travail plus aisé était précisément ce qui faisait l'œuvre moins durable, et de même que les instrumens en bois, en os, en coquillages, les ustensiles en pierre tendre périrent, soit par l'action de l'air, soit par celle des eaux.

Il n'est donc resté que les morceaux fabriqués avec les substances les plus compactes; et nous avons dit qu'en ce pays ce sont les silex qui, lorsqu'ils se trouvent placés dans certaines conditions d'immobilité et d'abri, comme dans des sépultures profondes ou dans les parties sablonneuses des bancs diluviens, sont pour ainsi dire éternels.

Maintenant, nous en venons aux preuves ou à la description des morceaux qui doivent servir de jalons à notre démonstration.

Nous commençons par le silex roulé dit *galet*, auquel le frottement imprime à la longue des traces ayant aussi l'apparence de l'œuvre. C'est ce silex qu'on employait de préférence pour la confection des haches. Sa forme oblongue et en amande, dégagée par le frottement de toutes ses anfractuosités et de ses parties fendillées, était très-propre à cette fabrication; aussi ai-je souvent trouvé de ces galets ovales dans les sépultures celtiques, à côté des haches ébauchées. Le dessin n<sup>o</sup> 1<sup>er</sup> en représente un auquel un éclat a été enlevé, probablement pour commencer le travail. Ces galets jouent un grand

rôle dans l'histoire géologique du globe; ils sont la base des roches dites poudingues et forment une partie des bancs clysmiens ou diluviens.

Ceux qui encombrant les côtes de la Manche et qui doivent finir par en fermer les ports et en faire des villes intérieures, sont d'origine plus moderne; ils proviennent des silex détachés de ces immenses falaises qui dominent la mer et sur lesquelles on voit se dessiner leurs assises horizontales. \* Entraînés par la vague et toujours repoussés par elle, c'est le bruit qu'ils font en roulant que l'on entend, au jour de la tempête, jusqu'à quatre et cinq lieues de la côte.

Par ce frottement continuel, ces silex perdent bientôt leurs aspérités; tous leurs angles disparaissent; ils prennent des formes sphériques, oblongues ou cylindriques qui s'altèrent chaque jour et qui, du diamètre d'un boulet, puis d'un œuf, puis d'une noix, finissent par tomber à celui d'un grain de millet, et enfin à n'être plus qu'une de ces parcelles dont l'assemblage compose les sables du rivage.

Ce sont ces formes diverses qu'emprunte le silex avant

\* L'introduction des silex dans la craie doit, selon M. Buteux, avoir eu lieu soit lors de la disparition de la mer tertiaire, soit lors de la débacle des lacs alpins; il est possible encore, et c'est l'opinion de M. Ravin, que ces silex aient paru en même temps que la craie, bien qu'ils n'en soient pas le produit. La craie proprement dite formant le carbonate de chaux, a pour élémens particuliers ou principes constituans, du carbone et de l'oxygène qui forment son acide, et du calcium qui compose sa base. On n'y trouve donc pas le silicium qui constitue l'essence des silex.

d'arriver à sa dernière expression, ou au grain de sable, dont nous donnons un aperçu sous ce n<sup>o</sup> 1<sup>er</sup>. Toutes tendent plus ou moins à la coupe ovoïde ou à celles qui en dérivent, rouleaux, disques, cœurs, etc. Ces échantillons proviennent des sépultures celtiques et y avaient été certainement mis à cause de leur figure; car dans ces sépultures, parmi les éclats ou les silex travaillés, on ne rencontre de silex vierges que ces formes étranges.

Sous le n<sup>o</sup> 2 est une suite de silex simulant des images d'animaux, peut-être plus exactement que ceux qui sont ouvrés, et pourtant ces morceaux ne le sont pas; ils sont ce qu'on appelle jeux de la nature, jeux qu'il ne faut point appeler hasard, car il n'y a de hasard, ni dans la nature ni ailleurs: tout a une cause et une cause toute logique; si nous la nommons hasard, c'est parce que nous ne la comprenons pas.

Ces silex qui représentent des oiseaux, des quadrupèdes, des poissons, des sauriens, sont, comme on peut le voir à l'intégrité de leur écorce, dans leur état primitif. C'est le silex ordinaire ou pyromaque, arraché à sa gangue calcaire, et dont quelques-uns semblent avoir été roulés avant d'y être renfermés. L'ont-ils été réellement, ou n'est-ce qu'un effet de leur entourage? Cette dernière version est la plus probable.

D'autres ont de légères brisures, mais elles ne sont pas disposées d'une manière assez régulière pour démontrer une intention et un plan. Cependant, dans certains cas, la question peut rester indécise, surtout quand le morceau a été trouvé avec d'autres évidemment travaillés.

De ce nombre est un silex figurant un quadrupède. Quatre éclats y ont été enlevés: le premier pour former le mufle; le second, l'œil; le troisième, la queue; le quatrième, pour le faire tenir d'aplomb.

La coupe des trois premiers éclats est uniforme; le quatrième seulement diffère dans sa direction. Au total il n'est pas impossible que ce morceau ait été ouvré; pourtant on ne doit pas le ranger dans cette catégorie.

La grosseur des silex sortant de la craie varie beaucoup, mais leur poids moyen est d'un à trois kilog. Il y en a de bien plus gros, et j'en ai donné au Muséum de Paris un échantillon ayant la forme d'une urne qui pèse plusieurs quintaux, quoiqu'il soit creux. Il provenait des falaises du bourg d'Ault.

Dans la série des silex bruts que je mets sous vos yeux, il y en a de deux origines ou formations qu'il vous sera facile de distinguer.

Les premiers sont ceux dont la matière, molle encore, s'est introduite dans les fissures et cavités de la craie, et, en s'y concentrant comme dans un moule, a dû en prendre la forme; ou bien qui ont acquis cette forme, ainsi que les silex en table ou en plaquette, par la seule pression de la couche crayeuse.

Les seconds ont été formés dans des circonstances analogues; cependant une autre encore y a contribué: les corps marins dont ils ont emprunté des parties, leur ont laissé quelque chose de leur ensemble et de leur contexture. Ce ne sont pourtant pas les pétrifications des corps mêmes ou le remplacement par des sucs lapidifiques, des portions déplacées, ce sont les empreintes

qu'ont produites dans la craie ces corps marins avant de s'y décomposer, décomposition qui a concouru peut-être à la formation de ces silex.

Ceux-ci, comme pour rappeler leur origine neptunienne, affectent principalement des ressemblances d'animaux marins. Quelques-uns cependant, restes de zoo-phites et de madrépores, ressemblent à des fruits, à des racines. Les échantillons que nous en présentons proviennent presque tous des sépultures celtiques, où eux aussi avaient été mis avec intention. Tant de formes bizarres n'auraient pu être réunies par un simple accident. \*

Sous le n<sup>o</sup> 3 sont encore des figures. Celles-ci ne sont plus le résultat de la conformation originelle du silex; elles viennent de sa cassure. Leur coupe a été déterminée par un seul choc, ou bien par une suite d'éclats ou d'accidens.

Ces silex cassés sont souvent assez difficiles à distinguer des silex ébauchés que l'on rencontre toujours avec eux dans les sépultures celtiques. On ne peut mettre en doute qu'ils n'aient été ainsi brisés par une main humaine, soit en les entrechoquant, soit à coups de masse, à peu près comme nos cantonniers brisent les pierres des routes. D'ailleurs il ne faut pas croire que ces ressemblances qui nous frappent aujourd'hui aient échappé à ces peuples antiques. Non, ces imitations, si grossières pour nous, l'étaient beaucoup moins pour ceux qui n'en avaient pas vu

\* J'ai trouvé également dans les sépultures celtiques des oursins et autres coquilles pétrifiées qui certainement y avaient été déposés à dessein. J'en ai formé une collection qui n'est pas sans intérêt.

d'autres. Elles les étonnaient comme elles étonnent encore nos enfans et même nos ouvriers, qui, je l'ai dit ailleurs, ne voient jamais de simples accidens dans ces images.

Ainsi l'usage ou la religion voulait que l'urne funéraire fût entourée d'un lit de silex brisés. On en brisait donc un grand nombre; puis dans ces brisures on faisait un choix, et l'on se partageait les morceaux heureusement accidentés. Ceux qui se rapprochaient de la figure consacrée étaient les plus recherchés, soit parce qu'ils dispensaient d'un travail, soit parce qu'ils l'abrégeaient.

Cependant le motif d'échapper à un labeur n'était pas le seul qui dirigeât ici le dévot ou le guerrier. Il est vraisemblable qu'ils attachaient à ces productions spontanées une vertu surnaturelle. C'étaient là leurs oracles, leurs aruspices, leurs augures de chasse ou de guerre.

Après avoir servi à un acte politique ou religieux, ces éclats accidentés étaient recueillis avec soin et conservés tels que le sort les avait façonnés, ou bien ils étaient perfectionnés par un travail; puis, les uns comme les autres servaient au même usage d'ex-voto ou d'offrandes aux dieux ou aux mânes. Voilà pourquoi, dans les gissemens celtiques, on trouve autour des urnes, des silex ébauchés ou tout-à-fait bruts, mêlés à ceux qui sont travaillés avec soin. Mais nonobstant cette différence, tous avaient, je le répète, leur intention commémorative.

J'ai expliqué comment on pouvait distinguer les silex entièrement ouvrés de ceux qui ne l'étaient que partiellement, et ceux-ci des silex qui ne l'ont pas été du tout.

Entre les premiers et les derniers, la nuance est assez bien tranchée; il n'en est pas toujours de même entre

les seconds et les troisièmes ; cependant plusieurs indices peuvent mener à une presque certitude. L'un des principaux c'est que dans les silex brisés, les éclats sont divergens, et qu'ensuite les bords de la fracture sont nets et coupans comme ceux d'un verre cassé, ou s'ils sont émoussés, c'est par ébréchures, par fragmens inégaux ou par anfractuosités.

Dans les silex taillés les éclats sont plus réguliers, et plutôt concaves que convexes ; les bords du morceau sont moins tranchans ou s'ils le sont, c'est par des coupures partant du centre.

Quand ces bords ont été régularisés, c'est au moyen de petites écailles enlevées successivement à l'aide d'un outil ou d'une autre pierre, ce que l'uniformité de ces écailles rend facile à reconnaître.

Les figures que les brisures des silex offrent le plus ordinairement, sont des têtes d'oiseaux. On en trouve partout, et ceci s'explique ; il suffit d'une coupe ronde ou ovale se terminant par une pointe, pour simuler le crâne, le bec et souvent le cou, et tout est d'un seul jet ; mais cette unité même prouve l'accident. Un morceau de sculpture, un dessin, quelque imparfaite qu'en soit l'œuvre, n'a jamais été fait d'un seul coup ; la plupart de ces têtes d'oiseaux, malgré un air de mouvement et de vie, ne sont que des éclats simples qui n'ont pas même été retouchés.

Il y a aussi dans ces accidens des apparences de quadrupèdes, de reptiles et de poissons, mais moins que de figures d'oiseaux.

Pour qu'on puisse apprécier ces nuances, je renvoie

aux objets mêmes ou à défaut, aux planches qui les représentent n° 3.

Quelquefois la figure est dans la cassure; on l'y croirait peinte. J'offre également même n°, des exemples de ces peintures naturelles qui ont des rapports avec celles qu'on remarque dans certaines racines, quand on les coupe transversalement.

Dans quelques morceaux, les deux accidens, c'est-à-dire la forme extérieure et la couleur intérieure, peuvent contribuer à la ressemblance. Telle est sous le n° 4 une tête de gallinacée où le travail humain, malgré un grand air de vérité, est fort problématique. S'il y a œuvre, elle n'existe que dans les deux coups donnés pour dégager l'œil d'un côté et le bec de l'autre; encore est-ce douteux.

Dans un silex long de 21 centimètres, large de 8, presque entièrement revêtu de son écorce, et ayant la forme d'un chien à long museau, l'intention est moins douteuse; l'œil est si exactement placé et le parti qu'on a tiré de la teinte noire du silex pour simuler la prunelle, donne à cet œil une expression telle qu'on a de la peine à repousser l'idée d'une œuvre. En outre le dessous de la pierre est coupé de manière à la faire poser.

Un autre silex un peu plus petit, paraît aussi avoir été disposé dans le même but, et deux éclats enlevés pour former le museau et établir un contraste de couleurs, pourraient ne pas être l'effet d'un simple hasard.

Ce sont de ces silex qui ont naturellement l'apparence d'un être ou d'une partie d'être, et sur lesquels cette apparence a été perfectionnée par un travail humain dont il



nous reste à parler. Dans cette classe rentre la grande majorité des signes et figures sortant des sépultures celtiques et même des bancs diluviens, car, dans ces productions de l'homme primitif, il en est fort peu où tout appartienne à l'ouvrier. Aussi la différence entre la quatrième et la cinquième catégories n'est-elle réellement que dans le plus ou moins de travail, ou bien encore dans le plus ou moins de certitude de ce travail.

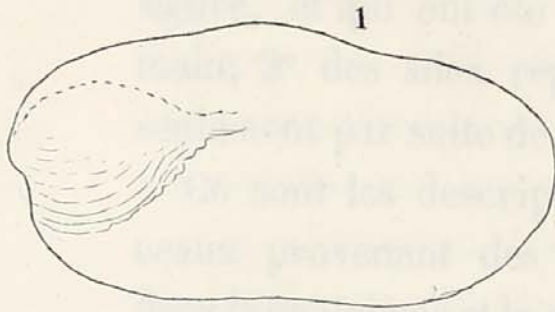
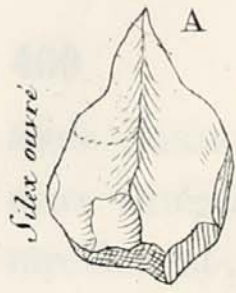
Cette certitude s'acquiert de plusieurs manières et souvent par un signe qui ne frappe pas toujours au premier coup-d'œil. Tel morceau qui nous paraît d'abord le mieux ou le plus certainement ouvré, ne produira plus cet effet après un examen attentif. La démarcation devient donc ici sinon impossible, du moins fort peu aisée; et vouloir déterminer l'œuvre où la main humaine a eu le plus de part, serait s'exposer à de nombreuses erreurs: il suffit de prouver qu'elle y a eu réellement part, qu'il y a là une intention, un travail. Or, cette intention me semble manifeste quand une figure a des analogues, c'est-à-dire quand, dans sa coupe, sa taille ou le nombre des écailles, bandettes ou éclats enlevés, elle présente identité avec une ou plusieurs autres. Le hasard ne crée guère de similaires, ou s'il en crée c'est dans l'ensemble et non dans les détails. Mais cette analogie des détails n'est pas toujours sentie à la première vue, et les objets qui se répètent dans leurs parties, et qui par cela même offrent le plus de garantie, ne sont pas invariablement ceux qui semblent d'abord les plus et les mieux travaillés. C'est ce qui nous a déterminé à ne faire qu'une

seule classe de toutes les nuances comprises dans ces deux catégories, c'est-à-dire 1° des silex ayant naturellement, ou par leur cassure, l'apparence d'une figure, et qui ont été perfectionnés par un travail humain; 2° des silex représentant aussi une figure, mais seulement par suite de ce travail.

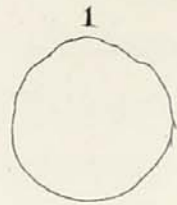
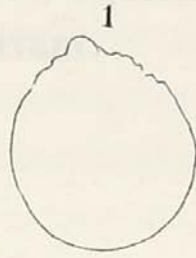
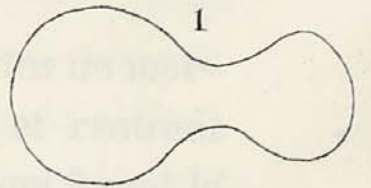
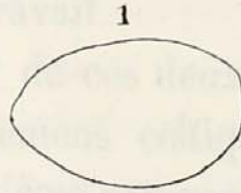
Ce sont les descriptions de ces deux sortes de morceaux provenant des gissemens celtiques et rentrant dans la quatrième et la cinquième catégories, qui feront le sujet du chapitre suivant.



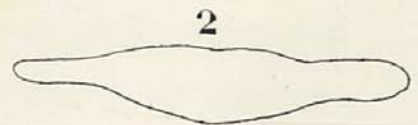
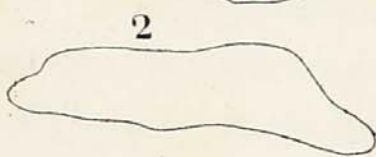
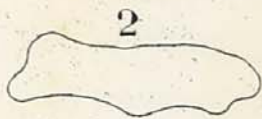
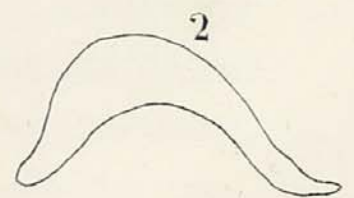
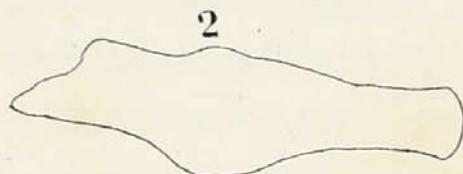
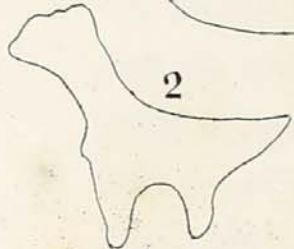
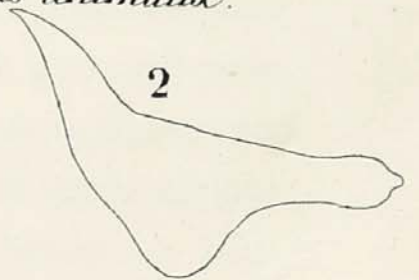
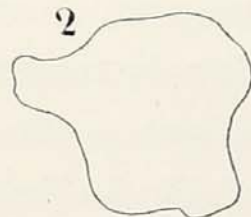
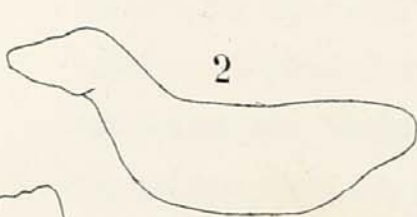
*Tiers de grandeur.*



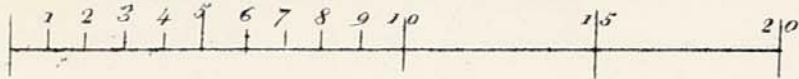
*N<sup>o</sup> 1. Silex roulés dits galets.*



*N<sup>o</sup> 2. Silex simulant naturellement des animaux.*



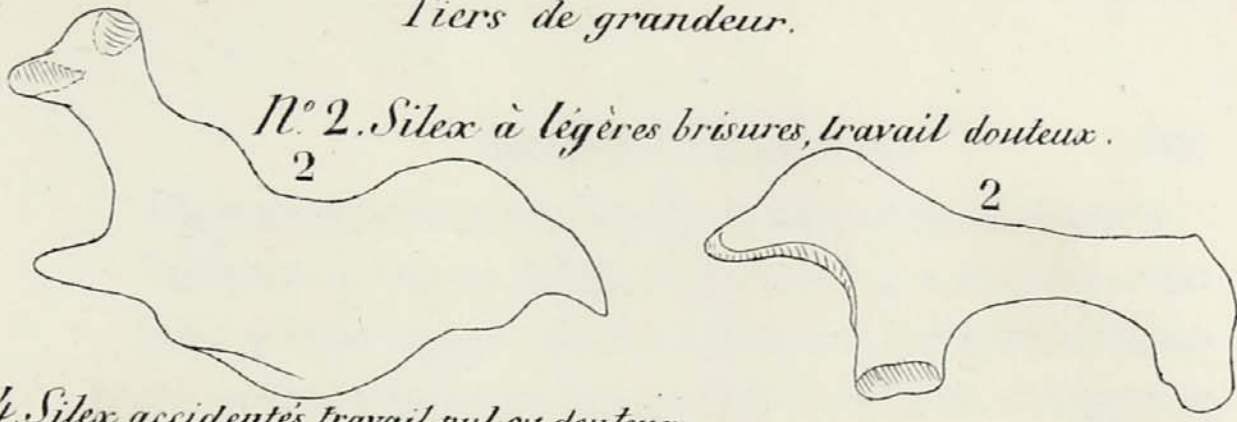
*Echelle de 0, 20 %*



*Hieroglyphes primitifs, Silex non ouvrés.*

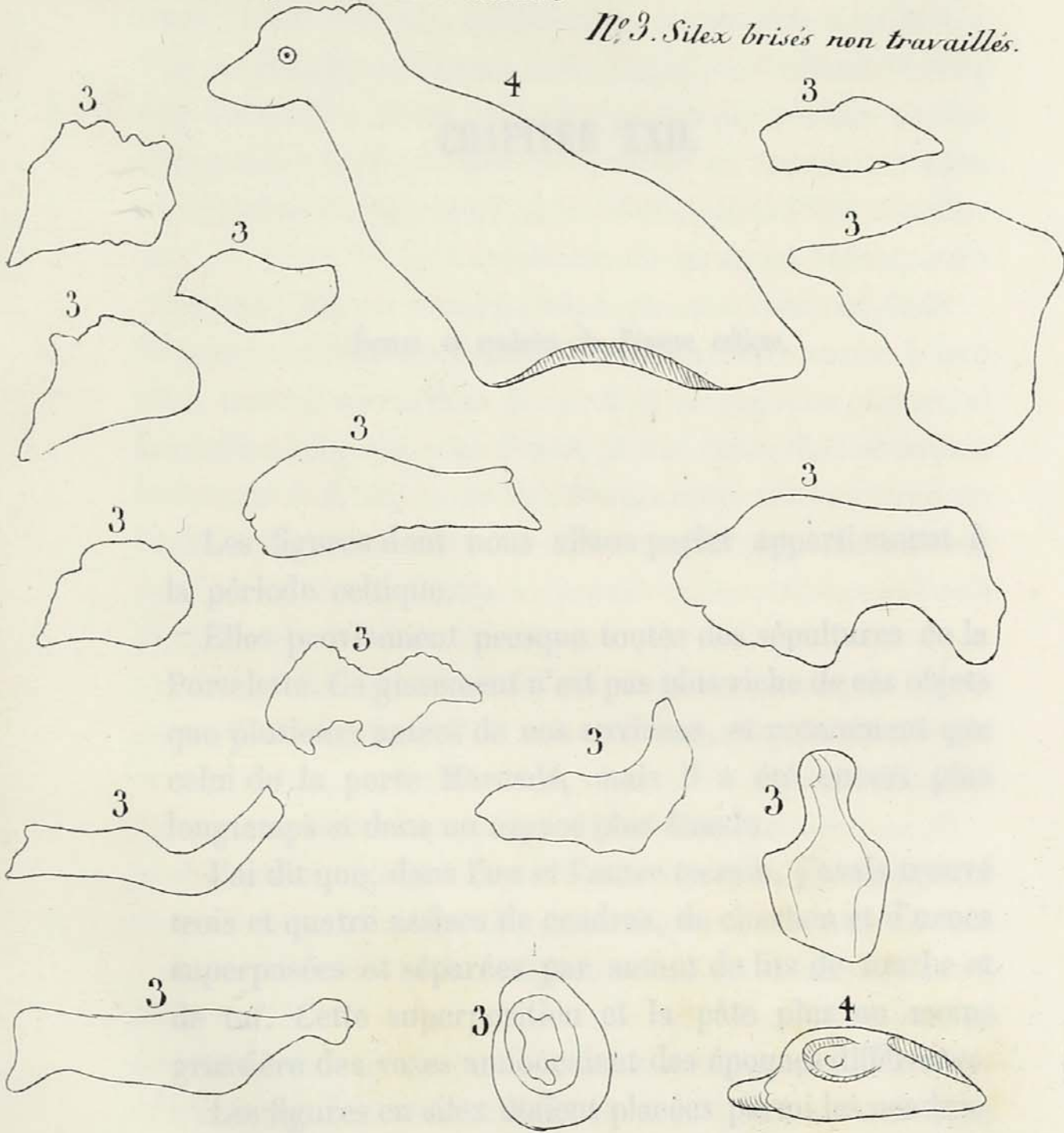
*Tiers de grandeur.*

*N<sup>o</sup> 2. Silex à légères brisures, travail douteux.*

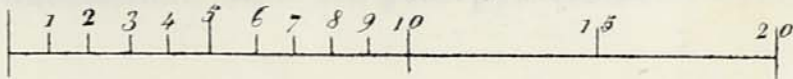


*N<sup>o</sup> 4. Silex accidentés, travail nul ou douteux*

*N<sup>o</sup> 3. Silex brisés non travaillés.*



*Echelle de 0,20 c.*



*Lith. Vélou Abbeville*

*Hieroglyphes primitifs. Silex accidentés ou douteux.*

Figures 1-10

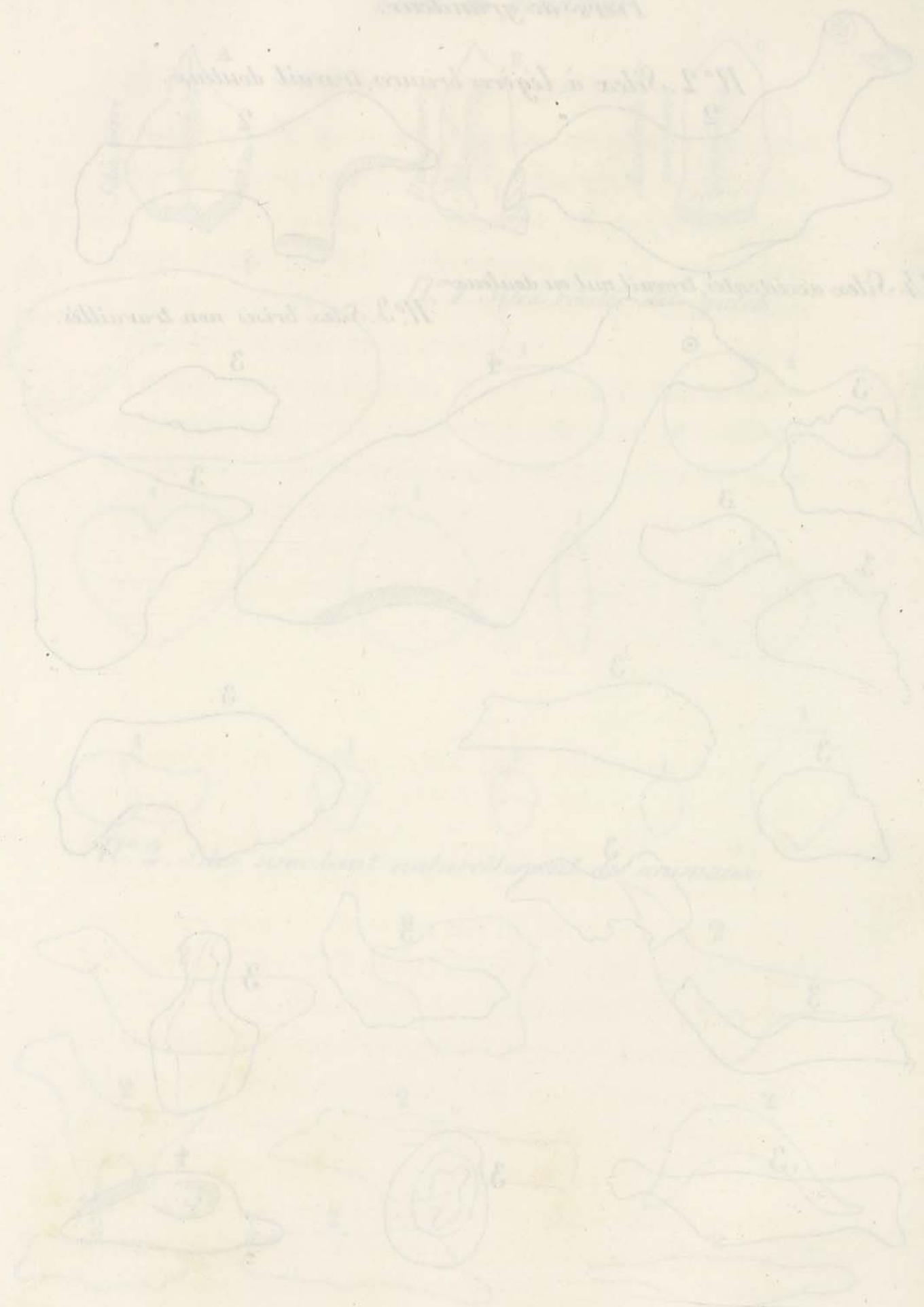


Fig. 1. *Stenocranus* (part of *Stenocranus*)  
 Fig. 2. *Stenocranus* (part of *Stenocranus*)  
 Fig. 3. *Stenocranus* (part of *Stenocranus*)  
 Fig. 4. *Stenocranus* (part of *Stenocranus*)  
 Fig. 5. *Stenocranus* (part of *Stenocranus*)  
 Fig. 6. *Stenocranus* (part of *Stenocranus*)  
 Fig. 7. *Stenocranus* (part of *Stenocranus*)  
 Fig. 8. *Stenocranus* (part of *Stenocranus*)  
 Fig. 9. *Stenocranus* (part of *Stenocranus*)  
 Fig. 10. *Stenocranus* (part of *Stenocranus*)

## CHAPITRE XXII.

### Figures et symboles de l'époque celtique.

Les figures dont nous allons parler appartiennent à la période celtique.

Elles proviennent presque toutes des sépultures de la Portelette. Ce gisement n'est pas plus riche de ces objets que plusieurs autres de nos environs, et notamment que celui de la porte Marcadé, mais il a été ouvert plus longtemps et dans un espace plus étendu.

J'ai dit que, dans l'un et l'autre terrain, j'avais trouvé trois et quatre assises de cendres, de charbon et d'urnes superposées et séparées par autant de lits de tourbe et de tuf. Cette superposition et la pâte plus ou moins grossière des vases annonçaient des époques différentes.

Les figures en silex étaient placées parmi les cendres, les charbons, les os et les poteries de ces diverses couches, notamment dans les plus profondes.

Quant à la netteté de la cassure et à la fraîcheur apparente de l'œuvre, j'ai déjà expliqué quelle en était la cause: ces figures fabriquées sur les lieux, ainsi que le prouvent les nombreux éclats jetés à côté, étaient enfouies à l'instant même; cette opération une fois faite, ces pierres entourées comme elles étaient de cendres et de sable, placées peut-être dans les urnes, à l'abri de tout frottement et de tout contact de l'air, devaient rester indéfiniment dans le même état; elles ne pouvaient donc perdre ce vernis de nouveauté.

Sauf un petit nombre rencontrés sur le sol, presque tous les morceaux que nous allons décrire étaient dans le terrain celtique, à 2, 3 ou 4 mètres au-dessous du niveau de la Somme, et à 7, 8 ou 9 de la superficie. Entre ces morceaux et cette superficie étaient une à deux couches de tuf, trois à quatre couches de tourbe, dont une dite bocageuse ou diluvienne, ce qui, comme nous l'avons déjà fait observer, reporterait bien loin l'origine de ces objets et réduirait beaucoup l'intervalle qui les sépare des temps primitifs; mais ici il n'est question que de la position.

Cette position ainsi établie, nous commencerons par les figures qui se rapprochent de la forme humaine; ce sont les plus rares et celles qui, par cela même, ou faute d'analogues et de termes de comparaison, offrent le moins de certitude.

Le n° 1 représente un buste d'homme en silex blanc mêlé de bleu. Il est haut de 10 centimètres, large de 7, épais de 2.

Ce morceau est-il travaillé? Est-ce bien une image



d'homme qu'on a voulu faire, ou n'est-ce qu'un accident? Vraisemblablement les deux causes sont ici réunies : la brisure de la pierre offrait une sorte de camée naturelle; les principaux contours de la tête étaient indiqués, mais l'ensemble ne pouvait l'être aussi nettement qu'il l'est aujourd'hui. Remarquez que la circonférence est émoussée dans toute la partie qui forme la face et le col; cela seul ne démontrerait pas un travail, mais en examinant le retour de l'épaule, vous y reconnaîtrez la trace de petits éclats enlevés dans l'épaisseur pour diminuer la largeur et déterminer cette épaule. Regardez aussi la coiffure à l'endroit où elle touche à la face, vous y verrez des coupures transversales, ce qui fait sinon preuve, du moins probabilité. On croirait même que l'ouvrier a profité des couleurs de la pierre : l'art de sculpter en camée remonterait ainsi bien au-delà de notre civilisation. Mais avec la presque conviction du travail de ce morceau, je n'ai pas celle de sa très-haute ancienneté : d'abord les peuples primitifs ou tout-à-fait barbares, ne faisaient pas de bustes; ensuite cette pierre était dans la partie la moins profonde du gissement celtique. Peut-être provient-elle du sol gaulois; elle représente une figure en costume romain ou gallo-romain.

Deux autres ébauches, fig. 1<sup>A</sup> et 1<sup>B</sup>, annoncent deux têtes de femme : l'une vieille, l'autre jeune. Celles-ci étaient beaucoup plus profondément enfouies. La première porte des traces de feu.

Ces figures, petites et fragiles, car l'une n'a que 3 centimètres de hauteur, l'autre 4 1/2 sur une épaisseur

de quelques millimètres, ont certainement été mises là avec intention, et elles proviennent d'éclats faits de main d'homme, mais je demanderai encore: cette forme est-elle l'effet d'un accident? Ou résulte-t-elle d'un travail suivi?

L'examen tend à démontrer qu'ici le hasard a fait les trois quarts de l'œuvre, peut-être l'œuvre entière; cependant il est possible que le col et le dessus du nez de la plus petite aient été perfectionnés par quelques coups légers, et que le dessus de la tête ou de la coiffe de la plus grande ait été arrondi par l'ouvrier; mais ce n'est pas chose certaine, et je suis plus porté à croire que le Celte qui a déposé ces pierres près de l'urne cinéraire, frappé de leur apparence humaine, les aura admises telles qu'elles étaient au moment où elles jaillirent sous son marteau. La finesse des contours qui presque partout se terminent en lames minces et tranchantes, rend cette opinion fort probable.

Quelques autres figures rentrent dans les mêmes conditions sans offrir plus de certitude; c'est ce qui m'empêche d'en présenter le dessin.

Je reconnâtrai plutôt une œuvre dans la coupe d'un silex noir simulant un profil. La trace qui indique la bouche est accidentelle; mais le nez, le menton et les deux éclats qui forment le sommet de la tête pourraient bien ne pas l'être; cependant, ici encore, la preuve n'est pas complète: si le travail a eu lieu, il a été inspiré par la coupe de la pierre, dont le côté brut offre naturellement un profil, ce qui aura déterminé l'ouvrier à le répéter de l'autre. Voir fig. 1<sup>c</sup>.

Le suivant 1<sup>o</sup> est ouvré ; mais il n'est pas certain qu'on ait voulu faire une figure. Tous ces morceaux étaient dans les sépultures celtiques de la Portelette.

Le n<sup>o</sup> 1<sup>e</sup> est un silex bleuté trouvé dans la tourbe, à Condé-Folie (Somme), et dont le travail est évident. A sa coupe ovale, on le prendrait pour une hachette ; mais deux éclats enlevés pour simuler le trou des yeux, et un angle ménagé au milieu pour la place du nez, me font penser qu'on a eu l'intention de représenter une tête de squelette humain. Depuis, comme j'en ai trouvé plusieurs analogues, je n'ai pas douté que telle n'eût été réellement la volonté de l'ouvrier.

Sous le n<sup>o</sup> 2 sont des silex noirs recouverts en partie et probablement à dessein, de leur écorce. Était-ce pour figurer la tête d'une sorte de quadrumane ou de babouin ? Je ne l'affirmerais pas, mais ce que j'ai reconnu, c'est que ces pierres, hautes de 5 à 6 centimètres sur 3 à 5 de largeur, sont travaillées et même avec un certain soin : on distingue parfaitement dans quelques-unes les détails du faire ou la manière dont les éclats ont été détachés. L'une porte des traces de feu : elles étaient dans les cendres et les charbons des sépultures celtiques.

Les figures que nous venons de décrire sont de face. Dans d'autres, qui sont de profil, le travail n'est pas moins visible ; on ne pourrait contester que l'intention d'imitation, mais alors pourquoi cette même apparence se répète-t-elle servilement dans tant de similaires ? Pourquoi cette analogie des détails ?

Il est un de ces morceaux, fig. 2<sup>o</sup>, où une parcelle de

la croûte blanche de la pierre semble avoir été laissée exprès pour simuler l'œil.

Quelques silex, ébauches d'animaux de classes voisines et provenant des mêmes sépultures, auraient pu figurer ici, mais l'œuvre y manquant d'évidence, j'ai cru devoir les supprimer. Si des similaires moins problématiques sont découverts, les planches supplémentaires en feront mention.

Le n° 3, sous un plus grand module, a quelque rapport avec le premier analogue du n° 2. C'est la tête d'un carnassier, de haute taille : deux larges écailles détachées à droite et à gauche forment le nez nettement dessiné par la ligne des joues et par la différence de couleur. Ce morceau provient d'une tourbière située près la porte du Bois.

Sous le n° 3<sup>A</sup> est une tête de chat en ronde-bosse. Est-ce un accident ? Est-ce une œuvre ? Il est à croire que c'est l'union de l'un et de l'autre. On a profité d'une géode vide, dont l'entrée forme une sorte de gueule largement ouverte, et l'on a ainsi composé cette bizarre apparence d'un animal qui baille ou crie. Le travail s'est d'ailleurs borné à arrondir le front et à dégager, par quelques coups, les coins de la bouche, afin d'en régulariser l'ovale. Peut-être aussi a-t-on essayé de recreuser l'œil.

Travaillé ou non, ce morceau avait été mis, probablement à cause de sa figure, dans la sépulture où on l'a trouvé à la Portelette. Quand on l'en a retiré, il était rempli de cendres que malheureusement on en a ôtées en voulant le nettoyer. Si c'étaient des cendres humaines,

et je suis porté à le croire, le récipient, ou cette urne improvisée, était au moins bizarre.

Une petite coquille bivalve, pétrifiée, ayant aussi quelque ressemblance avec cette face de chat, était à côté. Sur ce morceau deux yeux sont simulés, mais est-ce par un travail humain? C'est douteux.

Le n° 4, silex noir dont on a laissé une partie de l'écorce pour indiquer les joues et le front, imite assez bien une tête de chien à longs poils. Je ne sais si cette espèce existait alors dans les Gaules, mais cette copie ne manque pas de vérité.

Deux analogues, 4<sup>A</sup> et 4<sup>B</sup>, plus petits, placés également de face, ont quelque chose du renard et du loup.

D'autres similaires de profil sont encore des têtes de chien, de lynx, de renard, etc.

Le n° 5 représente un loup à oreilles droites, ou l'un de ces animaux vulgairement appelés loups-cerviers; ici l'œuvre et l'intention me paraissent indubitables: le museau, le front, l'oreille, tout est convenablement placé.

Les analogues de profil, avec moins de travail, ont aussi moins de vérité: plusieurs ne sont que de simples éclats légèrement retouchés; quelques-uns portent des traces de feu.

Le n° 6 offre une série de têtes qui tiennent à la fois de l'ours et du loup; mais quand on arrive aux petits modèles simulant l'animal entier, l'expression est plus complète. Ce sont bien des ours, et par une circonstance assez remarquable, plusieurs de ces images étaient dans le gissement celtique de la Portelette à côté des mâchoires d'ours dont j'ai donné la description.

Les n<sup>os</sup> 7 ont encore une physionomie qui frappe tout d'abord : ce sont évidemment des têtes de sanglier, et nous les retrouverons en grand nombre dans les bancs diluviens. Cette espèce a existé dans tous les temps et dans tous les pays ; partout on en rencontre les débris ou les images.

Ces mêmes animaux sont aussi figurés tout entiers, en éclats aplatis ; l'intention n'est pas plus douteuse.

Le n<sup>o</sup> 8 a été ramassé sur le sol. J'ai dit que les morceaux que je ne rencontrais pas à leur place primitive et avec un certain nombre de similaires, m'inspiraient peu de confiance ; mais celui-ci est d'une telle vérité qu'il faut y reconnaître un plan. Ayant 14 centimètres de longueur sur 8 de largeur, il représente la tête d'un ruminant, génisse ou veau : le museau, l'œil, l'oreille sont indiqués par une suite d'éclats peu réguliers mais produisant un ensemble qui porte conviction.

D'autres silex du même n<sup>o</sup> proviennent des sépultures celtiques. Le travail y est visible. Ils ont l'apparence de têtes de chevaux, ou bien encore de bœufs, vaches, brebis, etc. Je conviens que ces ressemblances sont éloignées, néanmoins elles ne sont pas purement imaginaires. L'un de ces morceaux est une hachette qui a été retaillée ou peut-être brisée accidentellement.

Le n<sup>o</sup> 9 a un caractère moins prononcé ; cependant, après quelque examen, on croit reconnaître le hérisson au moment où il relève ses piquans ; quant à l'intention de l'œuvre et à son exécution, la similitude parfaite des nombreux analogues ne permet guère d'en douter.

Le n<sup>o</sup> 10 figure assez bien un quadrupède du genre

*mus*. Cet objet, qui a été extrait des tourbières de Mareuil près Abbeville, est certainement ouvré. Fait avec un fragment de silex plaquette, revêtu de son écorce blanche, il semble avoir été coupé à l'emporte-pièce. Quelle que soit la manière dont il a été travaillé, on ne peut nier ce travail.

Il n'est pas un seul gissement celtique qui n'ait fourni des images de petits animaux de la même famille, ou des classes voisines. Vous remarquerez que ce sont ces mêmes espèces dont on reconnaît les ossemens dans les urnes, tandis que l'on trouve à l'entour ceux des races plus grandes.

Je ne puis déterminer le quadrupède dont les variétés sont dessinées sous le n° 11; c'est probablement un animal à pattes courtes et un rongeur.

Sous le même n° sont des espèces voisines et quelques carnivores, qu'avec un peu de soin on pourrait classer.

Le n° 12 présente une autre série de mammifères, peut-être des animaux à terrier.

Sous le n° 13 sont des individus du genre *mustella*, puis des loutres, castors, etc.

On sent que ces classifications, notamment les dernières, ne sont qu'approximatives; aussi ne doit-on les considérer que comme simples indications et moyens d'ordre. C'est aux figures mêmes que je renvoie.

Le n° 14 offre des spécimens de ces quadrupèdes à long museau qui appartiennent aujourd'hui à d'autres climats. Ont-ils existé dans celui-ci? Ces images sont-elles des souvenirs, des caprices ou des accidens? Vous en déciderez.

Les sauriens sont indiqués sous le n° 15. Les imitations de ces animaux, si communes dans nos bancs diluviens, sont rares dans les gissemens celtiques; c'est qu'alors il n'existait plus de grands sauriens dans les Gaules.

Quelques individus du genre *rana* figurent à la suite des précédens.

Sous le n° 16 sont des mammifères marins et des poissons, dont les gissemens celtiques offrent aussi moins d'analogues que les gissemens diluviens, vraisemblablement parce que ces espèces étaient peu connues des Celtes qui vivaient plutôt de chasse que de pêche.

Ces dernières images sont fort peu travaillées, peut-être même ne le sont-elles pas du tout; mais elles comblent une lacune, et sont dignes d'observation par cela seul qu'elles étaient dans les sépultures celtiques avec des spécimens de tant d'autres races.

Maintenant je passe aux volatiles. Nous commençons par les oiseaux de proie.

Le silex noir et blanc n° 17, qui semble taillé sur toutes les faces et qui simule assez bien la tête d'un faucon, aurait tous les caractères d'un travail humain, s'il y avait moins de divergence dans les éclats. Ceci s'explique: il a été ramassé sur la superficie, dans un lieu où il n'était à l'abri d'aucun choc; or j'ai déjà dit qu'il était fort difficile de distinguer les éclats accidentés de ceux qui émanent d'une intention. Ici cependant cette intention est vraisemblable et ce morceau peut prendre place parmi les objets travaillés.

D'autres têtes d'oiseaux de proie ou d'espèces à bec fort ou tranchant, viennent à la suite de celle-la. Les



unes sont évidemment ouvrées; les autres sont douteuses, mais, placées dans les sépultures celtiques, elles y avaient probablement été mises à cause de leur ressemblance, même purement accidentelle avec les oiseaux dont il s'agit.

Sous le n° 18 est une série de volatiles, tels que perdrix, grives, cailles, coqs, poules, etc.

Le premier de ces morceaux mérite une mention spéciale, car si certaines pièces qui semblent taillées dans toutes leurs parties, ne sont pourtant que des accidents, il suffit quelquefois d'un seul éclat, d'une simple écaille, pour indiquer une intention intelligente; c'est ce qui arrive dans ce simulacre d'un jeune poulet. Il est d'un silex qui a été enfoui peu de temps après avoir été arraché à la craie, car il a encore sa blancheur et son écorce paraît intacte; mais en le considérant par devant, on aperçoit à gauche un trou simulant l'œil, trou qui est naturel. A la même hauteur, à droite, un petit éclat nettement détaché figure l'autre œil. Cet éclat, le seul qui soit sur toute la pierre, a été fait de main d'homme; aussi ce silex était-il placé près d'une urne celtique.

Quoique mieux travaillé en apparence, l'analogie suivant est plus problématique. Il a été trouvé dans un étang tourbeux. Toute sa circonférence, depuis le bout du bec jusqu'au derrière de la tête, est formée par une suite de petites cassures, mais elles peuvent être la conséquence du contact d'autre corps. L'œil, figuré par l'enlèvement d'une écaille, puis par un frottement, ne présente pas beaucoup plus de garantie.

Sous ce même n° sont, dans des positions diverses, d'autres gallinacées, les unes entières, les autres à mi-corps. L'on croit reconnaître dans ces images quelque chose du paon, de l'outarde, de la pintade. Je renvoie aux dessins.

Le n° 19 offre des oiseaux à petit bec droit ou recourbé, tels que moineaux, linottes, alouettes. Ce sont ces espèces dont la ressemblance résulte le plus souvent des cassures naturelles. Il faut donc ici surtout se tenir en garde contre les illusions \*.

Sous le n° 20 sont des têtes au bec long et effilé, droit ou arqué, bécasses, bécassines, mouettes, etc., ainsi que quelques oiseaux plus forts, goëlands, cormorans, etc. Le plus remarquable est en silex gris-noir, taillé en tête de courlis de grandeur naturelle. Au premier abord ce morceau semble le résultat d'un accident, et il se peut que cette forme dans sa coupe primitive ne soit en effet qu'une cassure; mais cette figure née du hasard a été perfectionnée avec un art qui seul explique comment ce bec, long de 8 centimètres et qui va en s'aminçant jusqu'à n'avoir que 2 millimètres, n'a pas été brisé par les éclats transversaux enlevés jusqu'à sa pointe. Ces éclats que l'on peut compter se répètent régulièrement dans tous les sens. Le derrière de la tête a aussi été arrondi par le même procédé.

\* Je rappelle encore que tous ces objets sont chez moi, à la disposition de ceux qui voudront les étudier. En regard des morceaux évidemment ouvrés sont ceux qui n'en ont que l'apparence. On pourra ainsi par le rapprochement établir la différence.

Une tête de cormoran, fig. 20<sup>p</sup>, est non moins bien faite.

Sous le n<sup>o</sup> 21 sont des palmipèdes à bec large, oies, canards, ainsi que quelques oiseaux d'étang et de rivage, macreuses, macareux.

Trois têtes de ce dernier oiseau, fig. 21<sup>d e f</sup>, offrent cette particularité que, différant de grandeur, elles sont semblables de détails : on y remarque la même coupe et les mêmes éclats.

Quelques autres silex représentent des canards nageant ou dans des positions diverses.

L'un de ces canards, fig. 21<sup>g</sup>, a 34 centimètres de long sur 18 de large. En silex noir et rouge, il est évidemment ouvré. Il était dans un banc de tourbe bocageuse à Condé-Folie (Somme), parmi des cendres, des charbons et des tessons de poterie celtique de pâte fort grossière et non cuite au feu, ce qui indique sa haute antiquité.

Le silex blanc 21<sup>h</sup> qui simule un oiseau entier, ne manque pas de vraisemblance. Les brisures de la partie supérieure peuvent avoir été faites avec intention, mais j'en serais plus sûr s'il n'avait pas été ramassé sur le sol. J'ai peu de foi dans ces morceaux isolés, surtout quand ils représentent des oiseaux.

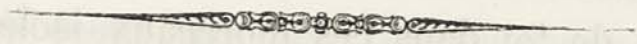
Je croirais davantage aux autres analogues, fig. 21<sup>i j k l m</sup>, en silex gris, non qu'ils soient mieux faits ; ils ont même très-peu d'indices de travail, mais ils proviennent des gissemens celtiques.

Le n<sup>o</sup> 22 offre des simulacres de pingouins. Cette forme est assez commune. Ce bizarre oiseau habitant des

pôles, mais qui de loin à loin, après avoir traversé l'océan en nageant et plongeant, apparaît sur nos côtes, avait vraisemblablement attiré l'attention des peuplades riveraines; de là la fréquence de son image dans les lieux sépulcraux de cette époque.

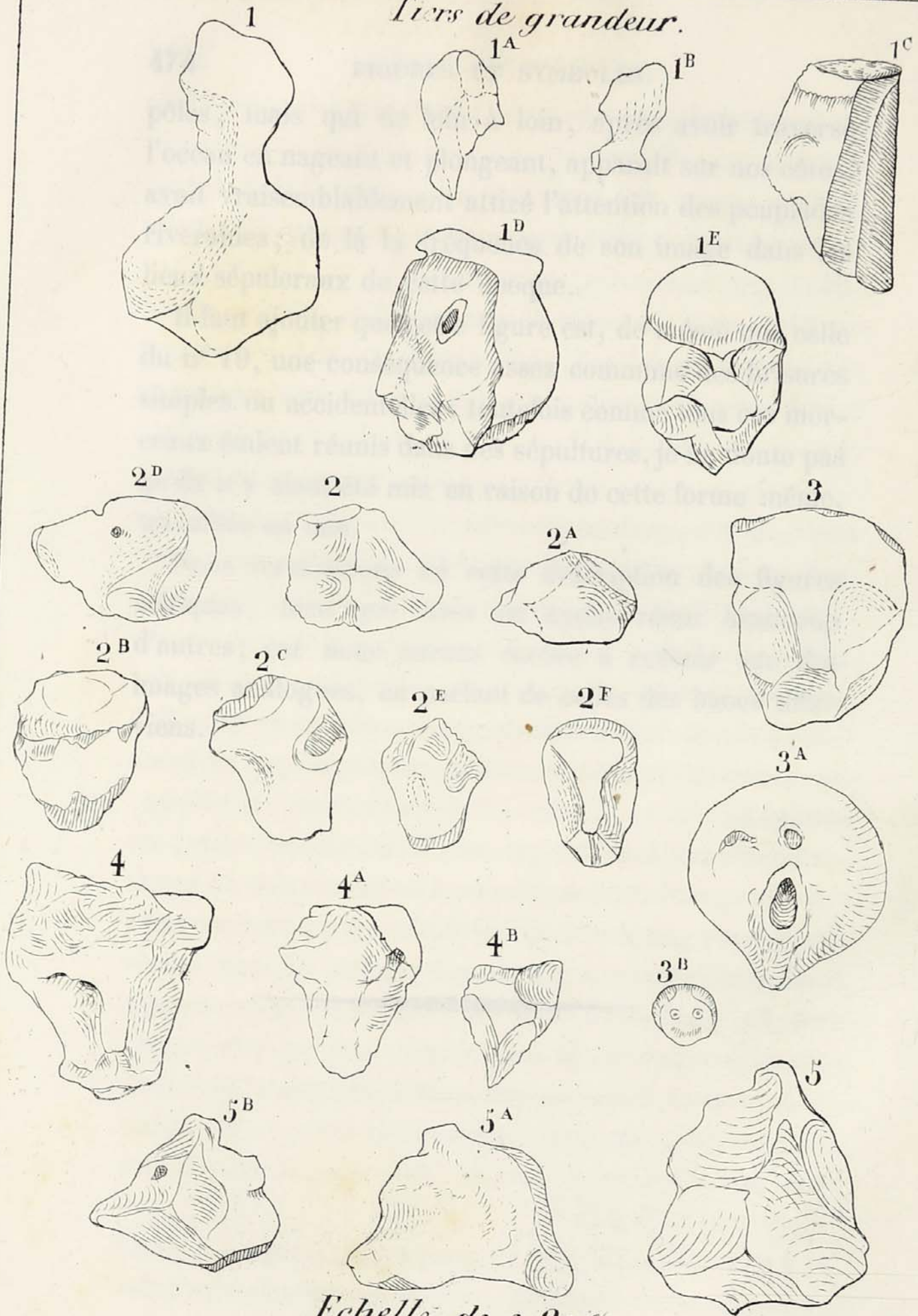
Il faut ajouter que cette figure est, de même que celle du n° 19, une conséquence assez commune des brisures simples ou accidentelles; toutefois comme tous ces morceaux étaient réunis dans des sépultures, je ne doute pas qu'ils n'y aient été mis en raison de cette forme même, travaillée ou non.

Nous terminerons ici cette description des figures celtiques, bien que nous en ayons réuni beaucoup d'autres; car nous aurons encore à revenir sur des images analogues, en parlant de celles des bancs diluviens.

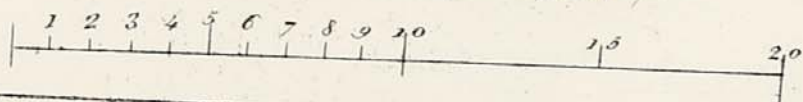




*Tiers de grandeur.*

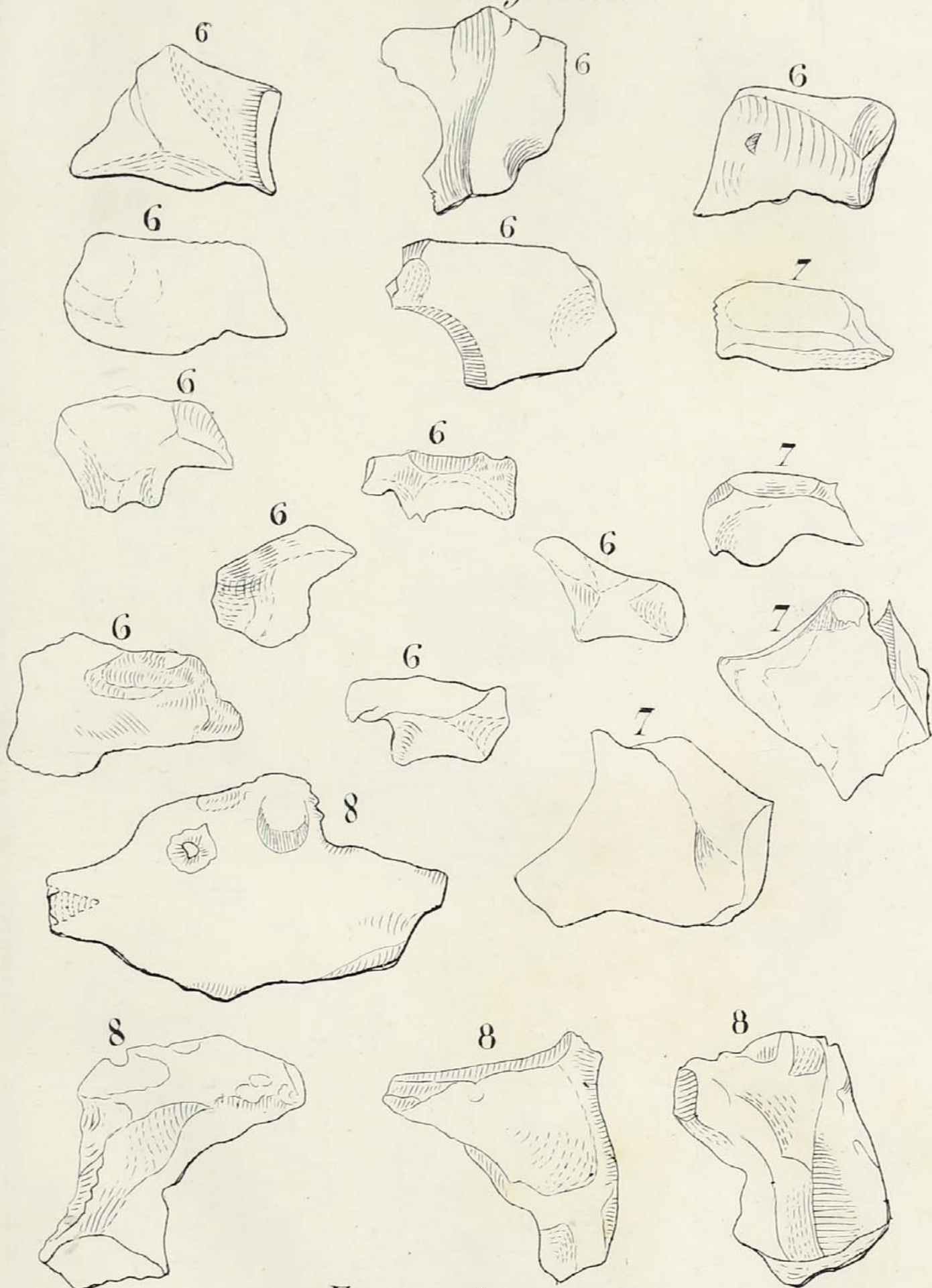


*Echelle de 0, 20<sup>e</sup>*

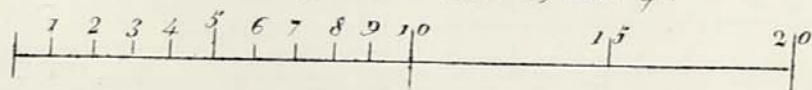


*Figures et Symboles de l'époque celtique.*

*Tiers de grandeur.*



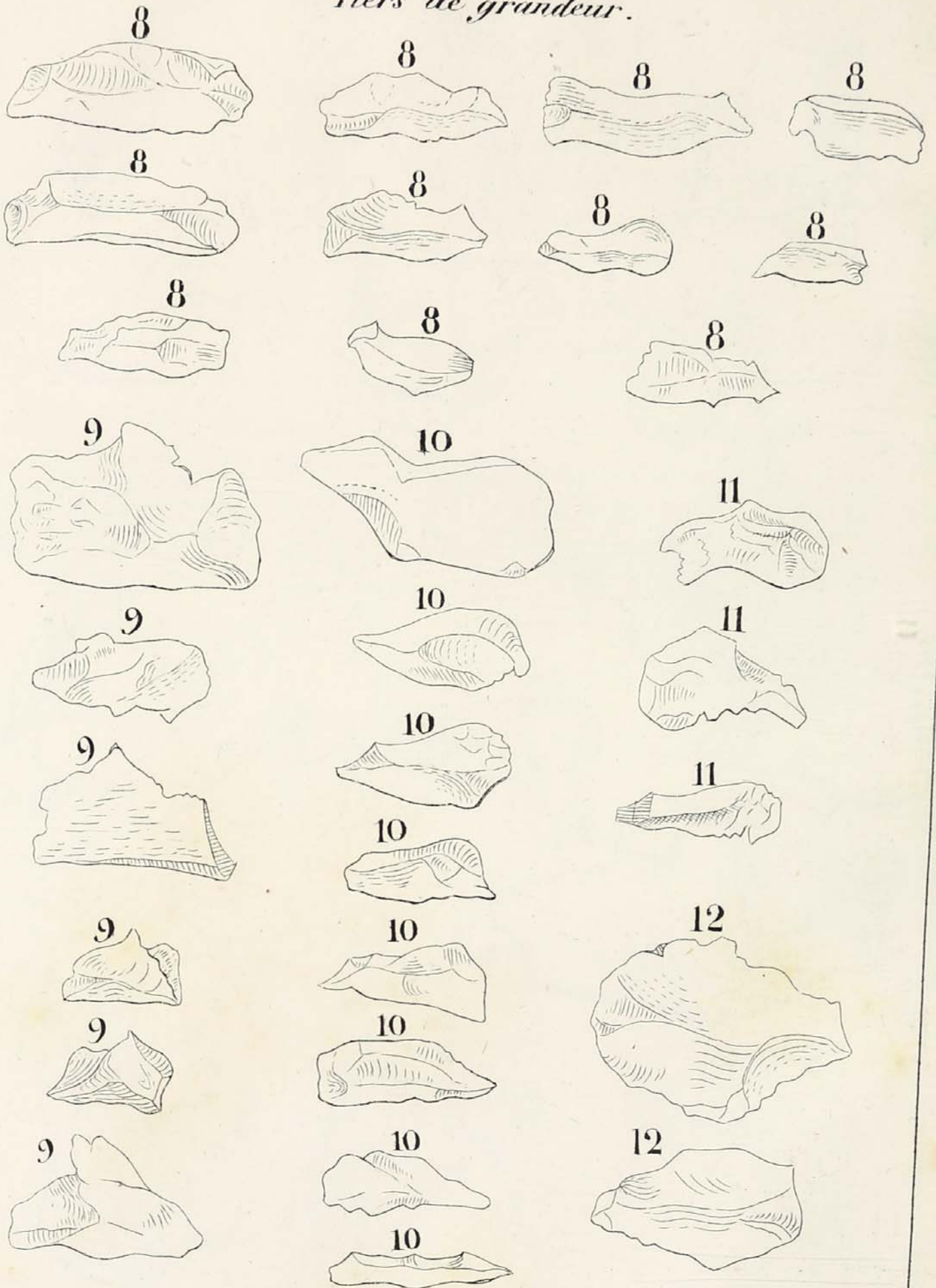
*Echelle de 0, 20 c.*



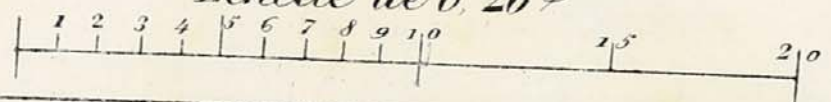
*Lith. Vieux Abbeville.*

*Figures et symboles de l'époque celtique.*

*Fiers de grandeur.*



*Echelle de 0, 20<sup>e</sup>*

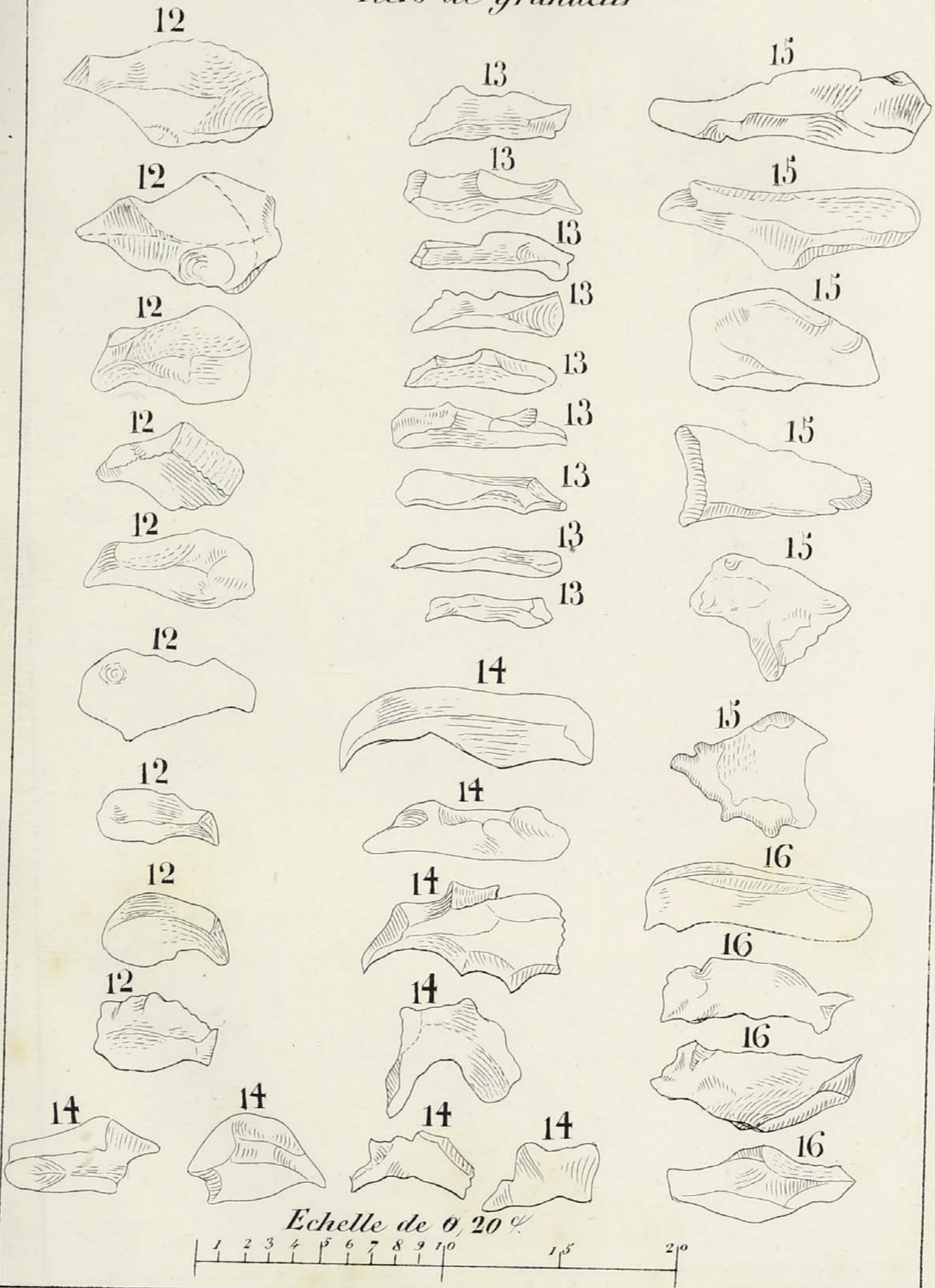


*Figures et symboles de l'époque celtique.*

*Lith. Vitoux Albenille.*



*Tiers de grandeur*

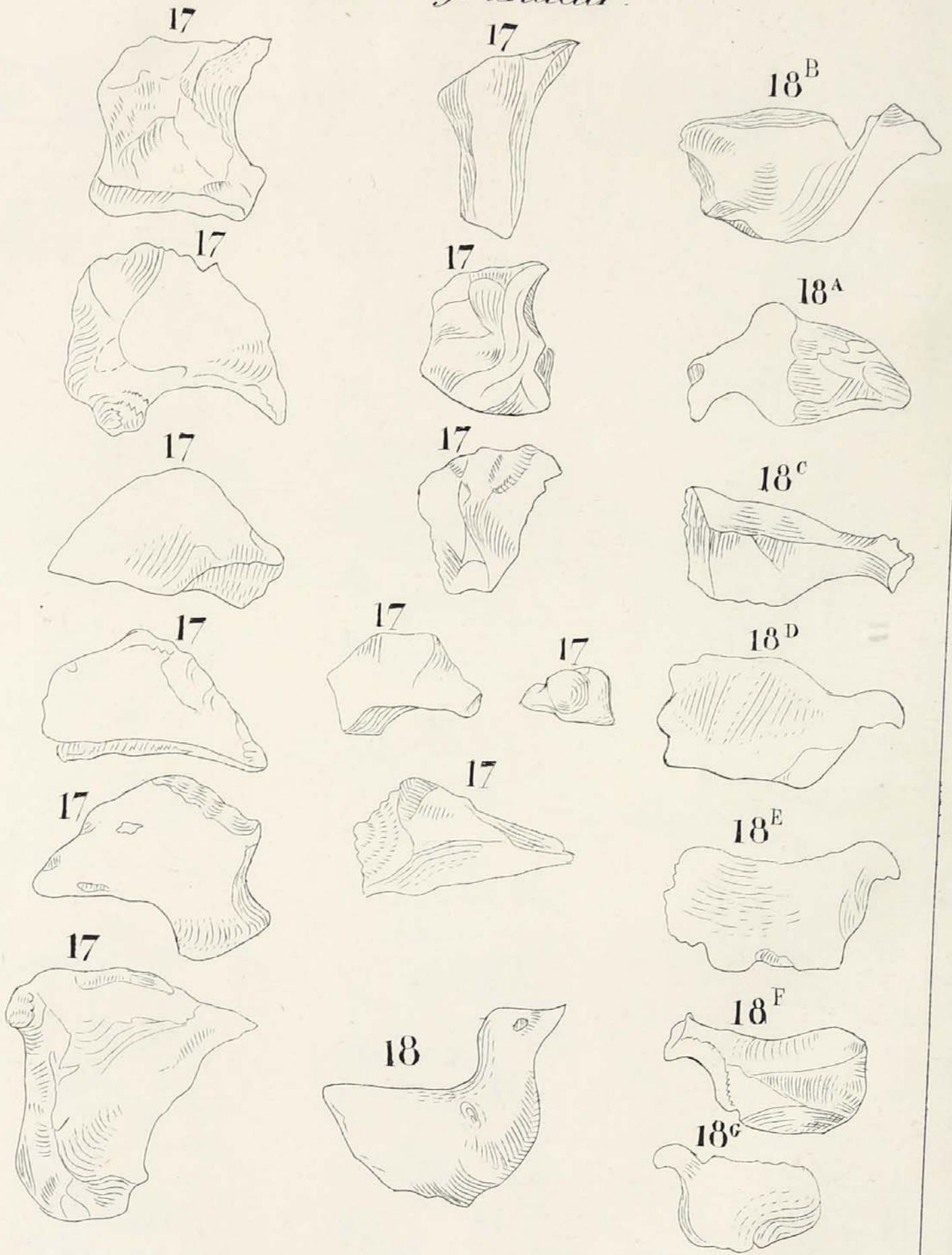


*Figures et symboles de l'époque celtique.*

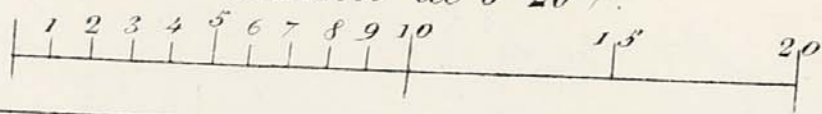




*Tiers de grandeur.*

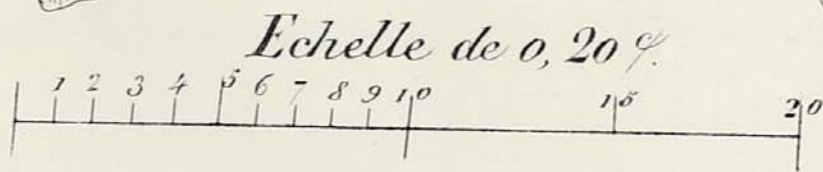
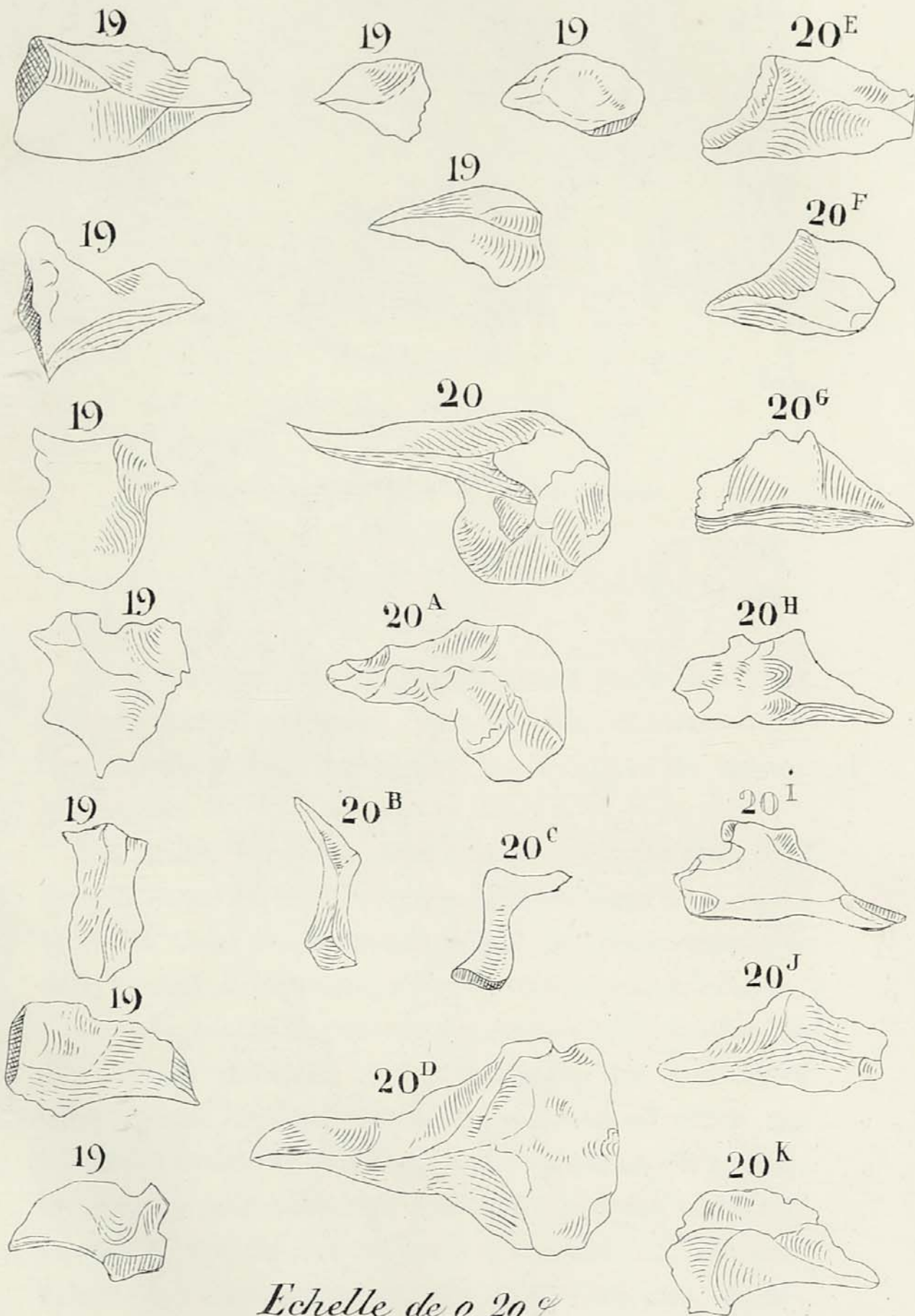


*Echelle de 0 20 c.*



*Figures et symboles de l'époque celtique.*

*Tiers de grandeur.*



*Lith. Vitoux Abbeville.*

*Figures et symboles de l'époque celtique.*

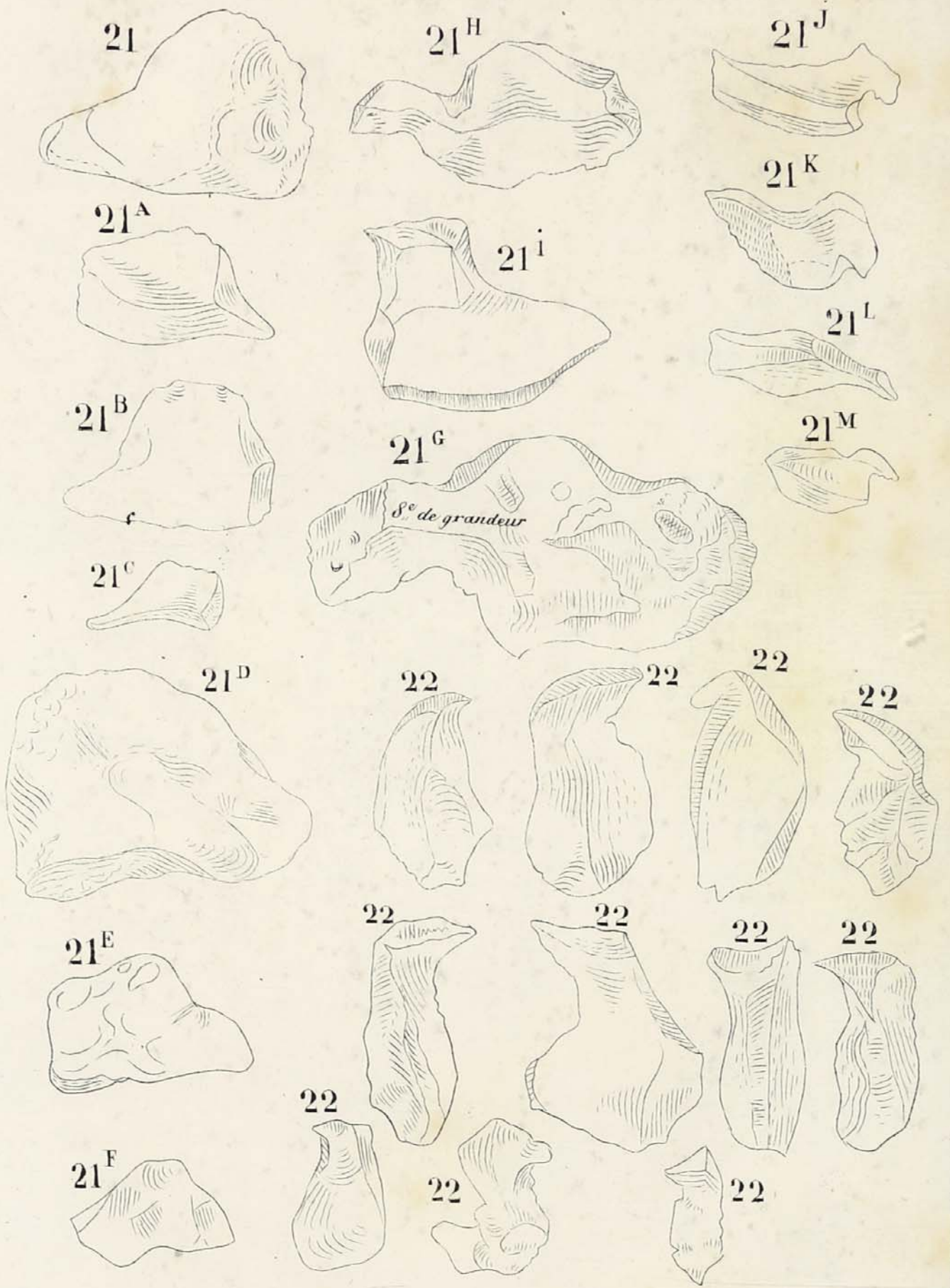
Tableau des espèces.



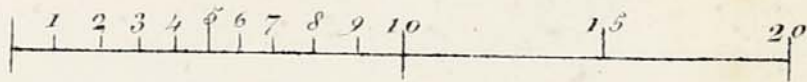
Échelle de 0,20x



*Tiers de Grandeur.*



*Echelle de 0, 20<sup>e</sup>.*





## CHAPITRE XXIII.

Figures et symboles de la période anté-diluvienne.

On a vu que les images en pierre recueillies dans les sépultures celtiques, étaient ordinairement celles des animaux dont on trouve les os dans les mêmes gissemens.

Les bancs diluviens offrent aussi cette particularité, mais la cause en est différente : dans les gissemens celtiques, la main des hommes opérait ce rapprochement ; dans les bancs diluviens, c'était le mouvement des eaux.

L'analogie que nous avons remarquée entre les figures des tombes celtiques et les animaux qui vivaient à cette époque, est non moins frappante dans celles qui proviennent des bancs diluviens. La raison en est simple : les peuples anté-diluviens comme les peuples celtiques, et ceux-ci comme les hommes d'aujourd'hui, ne pouvaient dans leur imitation, quel qu'en fût le but, repro-

duire que les espèces qu'ils avaient vues, et ils reproduisaient celles qu'ils voyaient le plus souvent.

Parmi ces espèces il en est qui sont communes aux périodes celtiques et diluviennes : les ours, les cerfs, les sangliers, les bœufs, etc.

En outre, les bancs diluviens offrent beaucoup de figures qu'on ne trouve jamais dans les gissemens celtiques, notamment les éléphants, les rhinocéros, etc.

On y voit aussi des images d'êtres dont nous ne connaissons plus les analogues, et pourtant à l'abondance des copies en pierre, je ne doute pas que ces êtres n'aient existé.

La réunion dans les sépultures celtiques des os des animaux mêmes, avec leurs simulacres en pierre, n'a rien qui doive étonner. Les uns comme les autres étaient des offrandes, conséquence d'une même idée religieuse.

L'assemblage de ces morceaux dans les bancs diluviens, moins facile à expliquer au premier abord, a pourtant une cause toute naturelle. Cette cause n'est que la profondeur de la vallée, sorte d'entonnoir où se précipitèrent tous les corps épars sur le sol au moment de l'invasion des eaux. Vous avez un exemple de ceci à la suite d'une pluie d'orage, et c'est dans la partie la plus creuse du ruisseau ou du pavé de la rue, que vont se réunir tous les mêmes objets tombés aux environs. Ce fait est si bien connu des enfans, qu'ils ne manquent pas, après les pluies, de courir à ces entailles. Il en est de même dans les terrains aurifères : c'est aussi dans les cavités des torrens que l'on recueille le plus de grains d'or.

Je ne veux pas dire que ces silex imitant des figures ont

tous la même origine. Le grand nombre que j'en ai réuni est le fruit d'une recherche de dix ans et de l'exploration à toute profondeur, de plusieurs bancs diluviens et de toutes les couches de sable qui les composent; car c'est dans ces agglomérations ou ces lits de matière sablonneuse, bien plutôt que dans ceux de cailloux, qu'on trouve les morceaux travaillés.

Après les avoir extraits de leur gangue, j'ai étudié ces silex un à un, non pas seulement par centaines, mais par milliers, et j'en ai certainement fait transporter chez moi de quoi remplir plusieurs chariots; on peut juger par là du nombre de ceux que j'ai examinés sur place.

C'est donc par une investigation constante dans laquelle j'ai été aidé par des hommes intelligents habitués à cette recherche, que je suis parvenu à rassembler cette variété de figures.

Je n'entreprendrai pas de les décrire toutes: ce sont moins les descriptions que la vue des objets mêmes et surtout le grand nombre d'analogues qui pourront dissiper tous les doutes. Déjà beaucoup sont tombés devant l'évidence qu'offrent les haches et les couteaux, évidence devenue de notoriété publique, dans ce pays où chacun a pu visiter le lieu d'extraction et reconnaître par ses propres yeux la nature diluvienne du terrain. Oui, les bancs diluviens de la vallée de Somme contiennent des ouvrages d'homme, nous l'affirmons, et cent personnes ici l'affirmeront avec nous.

Au point de publicité et de démonstration où en est la question, c'est donc moins dans ce travail même que gît la difficulté que dans son but: on a ouvré cette pierre,

maine. Ces doutes ont été levés par la découverte que j'ai faite le 29 août 1845, dans le banc diluvien du Moulin Quignon, d'un silex gris mêlé de jaune, haut de 16 centimètres, large de 11 à une extrémité et de 4 à l'autre, épais de 5. Ici l'œuvre est manifeste, et l'intention de faire une face humaine ne l'est pas moins : l'un des trous simulant l'œil n'est que peu ou point travaillé; l'autre œil, indiqué aussi par une ouverture, a été agrandi à la main; un troisième trou, mais factice, figure le nez. La bouche est encore un travail humain : elle a été creusée par un frottement qui a dû être long. Une suite de coups très-visibles, quoiqu'inégalement donnés, ont contribué à dessiner le front, le menton, et la circonférence du silex qui d'un côté a conservé son écorce. Il a la forme d'une poire tronquée dans sa partie supérieure; le menton, presque pointu et démesurément long, a été ainsi allongé probablement pour figurer la barbe.

J'ai éprouvé une grande satisfaction en trouvant ce morceau qui me frappa tout d'abord : il résolvait mes doutes. Voir fig. 1<sup>re</sup>.

Sous le n<sup>o</sup> 2 sont des individus dont l'angle facial tient le milieu entre l'homme et la bête, type qu'on rencontre dans les gisements celtiques comme dans les bancs diluviens.

La tête d'un animal du genre quadrumane commence la série. La courbe du silex demi-roulé dessine la partie inférieure du crâne. Jusque là l'œuvre est peu manifeste; mais si l'on poursuit l'examen, on s'aperçoit que l'oreille, l'œil, le nez ont été façonnés.

Un autre, de même forme, est tellement usé par le frottement qu'on hésite à le reconnaître.

Un troisième, plus aplati, a la même coupe. Voir les dessins.

Viennent après d'autres silex dont la hauteur varie de 5 à 20 centimètres sur une largeur de 4 à 18. Ils représentent des têtes de carnivores dont la ressemblance est souvent déterminée, comme dans leurs analogues des sépultures celtiques, par deux larges bandes enlevées à l'écorce du silex.

Plusieurs têtes de chiens, inégales dans leurs dimensions, sont semblables de détails. Quelques-unes et notamment une tête de loup en silex noir, mi-couverte de son écorce, étonnent par la fraîcheur des éclats, et pourtant elles proviennent de la couche la plus profonde du banc. J'ai expliqué la cause de cette conservation.

Un fragment de silex-plaquette, haut de 9 centimètres, large d'un peu moins de 5, épais de 8 millimètres, garni presque partout de son écorce, offre l'image d'un chien ayant la tête basse et l'air mourant. La croupe, la tête, les oreilles, le museau même pourraient au premier aspect passer pour accidentels; mais ce qui dénote que tout est intention, c'est le coup donné pour dessiner le dessous de la tête; ce sont surtout les deux éclats qui ont creusé les yeux: ici l'œuvre est indubitable.

Son origine ne l'est pas moins: ce morceau était au fond du banc de l'Hôpital, dans le lit de sable jaune ferrugineux dont il porte encore les traces.

Ses analogues, bien qu'évidemment ouvrés, n'ont pas la même vérité d'imitation. Des individus des familles voisines complètent cette série.

Sous le n° 3, des silex de dimensions très-diverses indiquent des ours, tant à mi-corps qu'entiers.

Le plus grand, taillé dans toute sa circonférence, a 36 centimètres de long sur 22 de large, et 8 à 10 d'épaisseur. Ce qui me fait croire que ce morceau a reçu une main-d'œuvre, c'est que sans avoir été roulé il ne présente pas d'angle, bien qu'il soit de pierre plate.

Le caractère de l'ours est encore mieux prononcé dans les similaires moins grands, ou de 10 à 15 centimètres. Quelques-uns posent sur leur base, et simulent assez bien un animal assis.

Les très-petits modules, ou ceux de 4 à 6 centimètres, sont travaillés avec une certaine délicatesse.

Des animaux à gros ventre qui tiennent à la fois de l'ours et du mammoth, et quelques autres grands mammifères ont été reportés au n° suivant.

Le n° 4 imite une tête d'hyppopotame. Est-ce un accident? je ne le crois pas: l'œil, le muffle, la mâchoire inférieure sont trop régulièrement placés pour n'être que le jeu du hasard.

Deux autres têtes de même espèce présentent moins de certitude.

Les images suivantes semblent être celles de ces énormes mastodontes, de ces éléphants anté-diluviens dont nous avons découvert les os dans ces mêmes bancs diluviens, pêle-mêle avec leurs similaires de pierre. A l'époque de la grande inondation qui forma ces dépôts, ces animaux devaient être fort communs en Europe: l'abondance de leurs débris le prouve.

Leurs images ne sont pas rares non plus, et j'en offre

sous ce n° 4, une grande variété. Il est possible que quelques-unes ne soient que des éclats, mais c'est le petit nombre. Remarquez bien qu'il y a, dans les silex, de certaines coupures qu'un simple choc, un coup de masse ou la rencontre d'un autre corps ne produisent jamais, et vous en acquerez la preuve si vous en faites briser plusieurs devant vous.

Parmi les figures de ce n°, il en est une où la forme primitive de la pierre n'est pour rien; elle est taillée dans toutes ses parties: ici l'ouvrier a tout fait. Ce silex, d'une pâte noirâtre, est long de 11 centimètres, large de 4, épais de 12 millimètres. Des écailles, enlevées dans tous les sens, marquent les contours et dessinent un individu du genre mastodonte ou éléphant, ou plutôt encore un rhinocéros.

Le second analogue provient du même lit de sable. Sa longueur n'est que de 7 centimètres, sa largeur de 4; mais l'œuvre et le but ne sont pas moins manifestes.

La taille des autres varie de 6 à 18 centimètres de longueur sur 4 à 12 de largeur et d'un à 6 d'épaisseur. Les plus grands sont les moins ouvrés; l'œuvre se borne à l'esquisse des contours. Néanmoins quand on rapproche ces morceaux les uns des autres, on ne peut douter de l'intention et on les classe tout naturellement par espèce. Il y en a de si exactement semblables qu'on croirait qu'ils sortent d'un même moule.

Dans d'autres, malgré la différence de coupe, on reconnaît un plan uniforme: ce n'est pas toujours le même type, mais l'on voit que c'est le même but.

Le n° 5 continue la série des animaux à trompe

ou à museau allongé, tapirs, fourmilliers et autres, d'espèces aujourd'hui éteintes ou étrangères. Ces images ne se rencontrent jamais dans les sépultures celtiques des couches supérieures. Les couches inférieures et la tourbe bocageuse seules m'en ont fourni quelques exemples.

Le n° 6 présente une grande variété de silex de toutes tailles, de toutes nuances, simulant plus ou moins exactement des sangliers. J'ai déjà dit que ces figures d'animaux à formes rondes ou droites résultaient fréquemment de la cassure et même de la coupe naturelle de la pierre; il est en effet des figures qui concourent à toutes les autres, et qui dès-lors se retrouvent partout. Néanmoins parmi ces images que j'ai conservées, il doit en être peu de purement accidentelles.

Dans le premier analogue, l'intention est manifeste : les éclats qui forment les oreilles, le front et le grouin ont été détachés par suite d'un plan bien arrêté. Ce silex est brisé d'un côté, mais cet accident n'ôte rien à la physionomie de la partie qui subsiste.

Le second analogue est mieux conservé. Il a été trouvé entre deux couches de sable. C'est toujours là qu'on rencontre les objets entiers ou presque entiers. Celui-ci a pris la couleur des couches jaunes et noires. Ici encore l'œuvre et le plan ne peuvent être méconnus.

Je ne cite que ces deux morceaux, mais les dessins en présentent beaucoup d'autres.

Sous le n° 7, la famille des ruminans, urus, bœufs, vaches, génisses, etc., etc., n'offre pas moins de variétés. Une tête de la forme et de la taille de celle d'un veau, en semble la copie exacte. Cependant l'œuvre n'est



pas démontrée; si elle existe, elle se borne à deux ou trois coups donnés pour simuler les yeux. Cette tête est en ronde-bosse, ou relief plein.

D'autres têtes plus petites, de face ou de trois quarts, sont en demi-relief, et on n'y aperçoit le travail qu'après un examen attentif; mais alors ce travail est évident, et l'on distingue encore, malgré le vernis diluvien, une partie des éclats enlevés pour déterminer la forme.

Dans des dimensions moindres, ou de 8 à 15 centimètres, sont des animaux entiers des mêmes espèces.

Ensuite sont des images de moutons ou mouflons qui, bien que taillées dans le silex-plaquette, le sont de manière à ne laisser aucune incertitude sur l'œuvre.

On ne distingue pas immédiatement le travail des autres morceaux; mais en les rapprochant, leur air de famille conduit à la conviction.

Par un effet contraire, le n° 8 qui représente une sorte de tête de chevreuil, frappe tout d'abord; l'intention n'y paraît pas douteuse. Ce n'est qu'à l'examen que ce doute naît, car ce qui lui donne cet aspect de vérité est précisément ce qui n'est ni ne peut être œuvre: c'est la couleur fauve du silex assez semblable à celle du chevreuil, c'est cette déviation de la pierre imitant une corne naissante. Les deux éclats de la nuque sont aussi des accidents. Il en est de même de ceux du cou; il n'y a de travail qu'au dessous du nez et à la bouche; encore n'est-ce qu'un indice qui serait peu concluant si quelques analogues ne venaient pas à l'appui.

On me pardonnera de n'être pas plus explicite. C'est qu'ici je n'ai plus de vases, de charbons, de traces

d'homme, de sépultures enfin, pour points d'appui et moyens confirmatifs.

Des gazelles, des chèvres, des petits mammifères qu'on peut prendre aussi pour des herbivores, complètent cette série qui, je dois le dire, ne présente aucun morceau d'un travail positif.

Sous le n° 9 sont des êtres du genre *equus*. Les ossements de chevaux sont moins abondans dans les bancs diluviens que ceux d'éléphants, de bœufs, de sangliers. Leurs images, ou ce que je considère comme tel, n'y sont pas plus communes. Celles que j'ai pu me procurer sont d'un travail fort grossier et qui serait contestable sans la conformité parfaite de quelques analogues.

Les figures suivantes plus évidemment ouvrées sont pourtant moins caractérisées quant à la ressemblance. J'ai cru néanmoins qu'elles indiquaient des espèces voisines de celles du cheval, des zèbres, des onagres, etc.

Le n° 10 offre les nombreux analogues d'un quadrupède à grosse tête, qui devait avoir les pattes courtes, le corps épais quoique long, et tenir à la fois du bison et du buffle. Cette espèce était commune alors, si l'on en juge à l'abondance de ses images : j'en ai recueilli dans tous les bancs diluviens. Elles sont de dimensions fort inégales, c'est-à-dire de 6 à 20 centimètres de longueur sur 3 à 10 de largeur.

L'un de ces morceaux, en silex gris, long de 15 centimètres, large de 5, épais de 2, taillé avec un certain soin, a été trouvé à Menhecourt sur le sol; mais à sa couleur et au sable dont il était entouré, on voit qu'il sortait du banc diluvien.

Une variété plus petite imite assez bien un marcassin couché sur le ventre.

Une autre, à tête moins volumineuse, a quelque chose d'un agneau dans la même position.

Enfin une troisième, à tête très-petite, fait en ceci contraste avec la première.

Sous ce même n° 10 sont d'autres simulacres dont il est difficile d'indiquer le type vivant. Les Celtes, avons-nous dit, ne croyaient pas aux éléphants, parce qu'ils n'avaient jamais vu d'éléphants. Il est pour nous aussi beaucoup de créatures qui sont devenues fabuleuses, parce qu'elles n'existent plus autour de nous. Si l'on reconnaît une œuvre dans ces apparences, on peut donc croire qu'il n'y a pas seulement caprice de l'auteur, mais imitation; et que ces têtes grimaçantes, ces formes de chimères ont été calquées sur des types réels. S'il n'en était pas ainsi, si l'imagination en avait fait les frais, il en faudrait conclure que nos pères anté-diluviens n'étaient pas, sous ce rapport, au-dessous de leurs descendants; on ne tirerait pas aujourd'hui un meilleur parti d'un silex, si l'on voulait en faire une charge ou un épouvantail. On en jugera par les objets mêmes ou leurs dessins\*.

Beaucoup de ces morceaux ne présentent que de légères traces de travail qui prouvent seulement que l'étrangeté de la pierre dans son état de nature, a frappé l'ouvrier anté-diluvien comme elle nous frappe

\* Voyez à la suite de ce chapitre, et du chapitre XX où la plupart de ces figures ont été reportées comme faisant partie des types primitifs des dolmens.

aujourd'hui, et que c'est ce qui a décidé son œuvre. En effet, avec un peu d'attention, on s'aperçoit qu'une courbe, un trou, ou une tache tranchant sur la couleur de la pierre et imitant un œil, lui a servi de point de départ; c'est à cause de ce contraste de nuance ou de cette apparence d'œil, qu'il a dessiné la tête ou l'animal entier; et cet œil qui lui inspira l'idée de son ébauche, en fait aussi la physionomie.

Le n° 11 offre des imitations de ces êtres vivant sur terre et dans l'eau, qui devaient ainsi tenir du quadrupède et du saurien. Cette forme n'est pas idéale: on ne la rencontrerait pas si souvent. Si ce n'était qu'un accident, un jeu du hasard, comment ce jeu se répèterait-il? C'est toujours la même tête, le même corps variant de dimensions, mais présentant dans son ensemble absolument la même coupe et les mêmes détails.

Sous ce même n° sont des cétacées de toutes formes parmi lesquels on reconnaît la baleine. Ce qui distingue cette imitation, c'est l'œil naturel ou factice, toujours posé à la même place. La pierre revêtue de son écorce ne porte souvent que ce seul indice de travail.

Deux silex blancs d'une figure analogue aux précédentes, mais taillés partout, étaient dans la cinquième couche dite *sable aigre blanc*, de la sablière de Menche-court, à 8 mètres de la superficie, au milieu d'une masse d'ossements fossiles dont je les ai retirés moi-même.

Sous ce même n° sont d'autres figures parmi lesquelles on croit reconnaître plusieurs espèces de phoques. L'un en silex roux-corné, est long de 13 centimètres, et large de 6 un peu avant sa base qui s'arrondit et forme un

croissant; il va ensuite en s'effilant jusqu'à la pointe qui est brisée. Ce morceau, taillé par éclats irréguliers et tranchant sur les bords, pourrait être considéré comme un couteau; mais vu de côté, il représente un de ces animaux nommés lions-marins: le muffle et la crinière ont de la vérité. Depuis, j'ai trouvé ses analogues.

Le n° 12 est encore un de ces types qui se répètent; c'est un individu de la famille des crocodiliens. Ici point de doute sur le travail, point d'incertitude non plus sur l'intention; et cette conviction deviendra celle de quiconque voudra l'examiner sans prévention.

Cette figure, en silex noir, est taillée de tous côtés. Sa longueur est de 14 centimètres, sa largeur de 2 1/2, sa plus grande épaisseur de 2.

Les similaires sont nombreux et varient de formes; cependant plusieurs ne sont pas moins évidemment ouvrés.

Sous le n° 13 est une série d'êtres qu'on peut considérer comme des poissons. Nous avons pris pour des simulacres de cette nature les formes en losange dessinées au chapitre XX. Nous présentons ici d'autres figures moins communes, mais aussi moins caractérisées quoique l'œuvre y soit probable.

A la suite viennent quelques images qui semblent des ébauches de serpens. Les silex ainsi taillés se brisent facilement, de là leur rareté. Ces pièces sont douteuses, sauf une seule.

Nous passons aux oiseaux. Nous avons fait la remarque que les imitations qui datent des temps primitifs ou anté-diluviens, sont en général d'un plus grand module que celles qui sortent des gissemens celtiques. Ceci est surtout frappant dans les figures d'oiseaux.

Le n° 14 est une tête en silex jaune et gris, longue de 22 centimètres sur 11 de largeur et 10 d'épaisseur; c'est celle d'un oiseau de haut vol, d'un vautour, d'un condor. Elle a une apparence de vérité qui pourtant ne laisse pas une certitude complète.

Son analogue, qui représente une tête d'aigle ou de faucon, en silex vert et jaune, n'a que 8 centimètres de long sur 6 de large et 25 millimètres d'épaisseur; mais le travail y est plus prononcé.

Un troisième porte les mêmes caractères.

Sous le même n°, deux silex grisâtres, longs de 16 à 18 centimètres, larges de 10, peu travaillés, représentent deux têtes qui se rapprochent aussi de celles des oiseaux de proie.

Le n° 15, en silex gris-noir, de 20 centimètres de long sur 10 de large et 7 d'épaisseur, est une tête d'oiseau à bec long et recourbé. Cette courbe est de 6 centimètres. Un éclat qui paraît avoir été enlevé à dessein forme l'œil.

Son similaire figure non moins bien la tête d'un phénicoptère ou d'un ibis. Il est en silex brun-corné, mêlé de rouge et de jaune. Sa longueur est de 20 centimètres, sa largeur de 10 à la base et de 3 à la pointe. Sa courbe est aussi de 3 centimètres. Ce morceau est taillé à grands coups, mais d'une manière évidente et avec l'intention de lui imprimer la forme arquée.

Un troisième est presque semblable au second. Il y en a aussi de plus petits, ou de 5 à 6 centimètres de long sur 5 à 6 de large.

Le n° 16 est la tête d'un goëland. Ici encore on a

profité de la coupe de la pierre, mais l'écorce a été enlevée partout. C'est un silex grisâtre sur lequel des taches naturelles figurent assez bien des yeux.

Cet autre silex a des rapports avec la tête du cormoran. L'extrémité du bec offre seule des indices de travail; ceci est une preuve légère, et ce morceau est douteux.

Sous le n° 17 est une série de petits oiseaux terrestres à bec court ou fin. La plupart de ces figures pouvant être des accidents, je ne les présente que comme termes de comparaison.

Il n'en est pas ainsi de la tête de pigeon n° 18. Ici la main de l'homme se montre partout : sans doute la forme primitive du caillou y est pour quelque chose, mais l'art a grandement aidé à la nature : le bec a été affilé des deux côtés et la cavité transversale pratiquée à sa racine lui donne une vérité parfaite; l'œil n'est pas moins heureusement placé.

Sous le même n° sont d'autres têtes dont l'intention offre moins de certitude.

Le morceau n° 19 représente un oiseau qui nage ou qui couve. C'est un silex jaune mêlé de noir et en partie recouvert de son écorce; haut de 10 centimètres, il pose sur une base taillée qui en a 15 de long et 9 de large. Les traces de travail y sont faibles, et je n'y aurais vu qu'un accident si je n'avais pas rencontré son analogue dont l'œuvre n'est pas mieux soignée, mais où pourtant l'intention est probable.

Elle l'est plus encore dans trois silex jaunes et noirs, dessinés n° 20 et indiquant des palmipèdes au col

allongé, dans la position d'individus qui volent ou qui plongent. La ressemblance de ces trois formes leur donne un intérêt véritable.

Un quatrième analogue, en partie recouvert de son écorce et de dimension plus forte, a depuis été trouvé dans les mêmes bancs.

Sous le n° 21 sont des figures d'oiseaux de mer ou de marais au bec demi-long et demi-arqué. Le travail de ces silex, dont la longueur est de 10 à 13 centimètres et la largeur de 7 à 10, me paraît réel.

Des têtes de canards, de plongeurs, d'oies, dessinées n° 22, ont de la vérité. Quelques-unes sont de grandeur naturelle.

Sous ce même n°, une tête de macareux, taillée sur toutes ses faces, ressemble si fort à celles du même genre trouvées dans les sépultures celtiques, que je ne doute pas que ces dernières ne soient originaires des bancs diluviens.

Celle que je décris, en silex gris jauni à la superficie par le contact du sable ferrugineux, fournit encore une preuve de l'apparence de nouveauté que peut offrir une cassure, quelque ancienne qu'elle soit.

Une autre tête, même n°, se prolonge en un bec surmonté d'une bosse. L'ensemble ne caractérise pas positivement un oiseau, mais c'est moins encore un mammifère. Sa grandeur varie de 10 à 15 centimètres de long sur 6 à 10 de large et 5 à 8 d'épaisseur. Recouverts en partie de leur écorce, ces silex offrent peu de traces de travail, et je n'en aurais pas fait mention s'ils ne se rencontraient si souvent.



Le n° 23 a une forme mieux déterminée. Il est en silex blanc mêlé de jaune. Haut de 13 centimètres, large de 12 y compris l'extrémité du bec, il représente la tête et une portion du cou d'une forte outarde. Si l'on avait des doutes sur l'intention de ce morceau, il suffirait de considérer son similaire plus petit de moitié, mais d'ailleurs parfaitement semblable.

Le n° 24 comprend une série d'êtres de formes non classées ou non classables.

On pourrait étendre ces descriptions : cependant je m'arrête, mais c'est pour engager les archéologues et en général tous les amis de la vérité à commencer leurs investigations. Ce que j'ai dit n'est qu'une donnée qui ne deviendra preuve que lorsque chacun en aura constaté l'exactitude. Alors, je n'en doute pas, de nouvelles découvertes confirmeront celles-ci. Un fait isolé n'est souvent qu'un indice; sans doute ici il y en a plus d'un, mais ils sont locaux, et une localité peut n'être qu'une exception.

Comme ce n'est ni cette exception ni une vérité locale que nous cherchons, je prie les observateurs de tous les pays de faire dans les bancs diluviens qui sont à leur portée, les recherches que nous avons faites dans ceux-ci. S'ils y apportent de la persévérance, je crois pouvoir les assurer que leurs efforts ne seront pas infructueux, et que tôt ou tard ils verront ce que j'ai vu et trouveront ce que j'ai trouvé.

Quant aux conclusions qu'on en peut tirer, nous les résumons en rappelant les questions principales que présente cet essai.

La population de l'Europe et principalement de la Gaule, notre berceau, n'est-elle pas plus ancienne qu'on le croit généralement?

Nous avons répondu : Si certaines contrées à peine sorties des eaux ou des convulsions volcaniques n'offrent aucun vestige de monumens anciens, la cause en est simple : elles n'étaient pas habitées, ou si elles l'ont été momentanément, ces bouleversemens en ont effacé les traces. Mais la Gaule qui depuis la catastrophe clysmienne n'a été, ainsi que le prouve son aspect géologique, déchirée ni par les torrens, ni par les feux souterrains, la Gaule au climat tempéré, au sol producteur, a dû être occupée par les hommes dès les premiers temps du monde, et rien n'annonce que depuis elle ait cessé de l'être.

En attribuant cette grande ancienneté à la population des Gaules, nous avons reculé de bien des siècles la date de ces monumens qui, sous la dénomination de druidiques, étaient considérés comme les premiers travaux des hommes dans ces contrées, et nous avons dit qu'à l'époque où vivaient ces Druides, déjà l'origine de ces monumens se perdait dans la nuit des temps. Et pourtant, avons-nous ajouté, ces débris si vieux ne sont ni ne peuvent être des plus anciens; leur masse annonce l'œuvre de plusieurs, et cet effort collectif a dû être précédé par des essais individuels.

Dans cette hypothèse, ne nous arrêtant pas à la surface, nous avons interrogé le sol; et sous ces mêmes pierres, sous la poussière des âges et des nations éteintes, nous avons découvert d'autres pierres qui, soit par leur

forme étrange et la profondeur où elles se trouvaient, soit par leur entourage de tessons, de cendres et de charbon, annonçaient une autre série de traditions et de peuples.

Alors nous avons demandé de nouveau si c'était là les vestiges de la race primordiale, et si ces cendres, ces charbons, ces vases informes, ces silex ébauchés, étaient bien les premiers ouvrages de l'homme?

Et là encore nous avons répondu : non ; car dans cet univers, dans ce champ de l'infini, un pas nous fait faire un autre pas, une lueur nous montre une autre lueur.

Les fondateurs de ces dolmens, comme les auteurs des ébauches qui les précédèrent, quelque'éloignés qu'ils soient de nous, n'en sont séparés ni par un abîme, ni par le néant : ces hommes, tout l'annonce, étaient nos pères ; car de débris en débris, de sépultures en sépultures, nous pouvons remonter jusqu'à eux ; aucune grande convulsion, aucune révolution géologique ne nous en séparent, et les races d'animaux dont les restes entourent leurs cendres sont encore celles avec qui nous vivons.

Alors de quels hommes étaient contemporaines les espèces détruites ou ces familles gigantesques de mam-mouths, de mastodontes dont nous retrouvons les squelettes dans les terrains clysmiens ?

Ces espèces furent anéanties par les eaux diluviennes, la tradition et la géologie le disent. Mais étaient-elles seules sur la terre ? Non ; car la tradition nous dit aussi qu'avec elles les hommes périrent. Pourquoi donc les vestiges de ces hommes ne se retrouvent-ils pas ?

Cherchant une solution, nous avons demandé leurs traces à ces catacombes du monde anté-diluvien, à ces dépôts formés par les torrens qui balayaient la terre où, êtres et choses, nature et monumens s'engloutissant pêle-mêle, allaient combler les vallées et unir les montagnes.

Et ces traces d'hommes, de ces hommes qui ne furent pas nos pères, de ces hommes qui aux hommes actuels sont ce que les types fossiles sont aux types vivans, ces traces d'hommes anté-diluviens nous les avons trouvées.

Alors pour la troisième fois nous avons demandé : ceux-ci enfin sont-ils les premiers nés ? Et là encore nous avons répondu : non ; car si ce dernier cataclysme a dépeuplé la terre et si la terre s'est repeuplée, pourquoi ce passage de la vie à la mort et de la mort à la vie ne se serait-il pas renouvelé autant de fois qu'il y a eu de révolutions géologiques ? Ne savons-nous pas que dans l'être il n'y a de périssable que l'enveloppe, et que cet être dans son existence réelle, dans son individualité impérissable doit, comme Dieu lui-même, toujours survivre ou toujours renaître.

Après ces hautes questions que nous n'avons fait qu'indiquer, impuissant que nous sommes à les résoudre, nous avons parlé de ces instrumens en pierre, témoignages de l'existence de ces peuples, et nous avons décrit les terrains où nous les avons découverts, ainsi que les moyens dont nous avons usé pour les en extraire.

La nature et la position de ces terrains nous ont arrêté long-temps. Toute la question était là. Si le sol n'était pas antique, si les bancs n'étaient pas diluviens

ou s'ils n'étaient pas vierges du contact des populations postérieures à leur formation, tout retombait dans l'incertain : les objets découverts ne formaient plus preuve.

Aussi, ne nous en rapportant pas à nous-même, nous avons appelé à notre aide de savans géologues et d'habiles chimistes. Les plans de ces terrains ont été levés, la coupe en a été faite; des échantillons, extraits à toute profondeur, ont été soumis à une analyse scrupuleuse, et les résultats authentiquement constatés.

Dès lors nous ne craignons plus d'errer à l'aventure : ces couches étaient bien diluviennes, leurs assises étaient bien intactes : une voie sûre nous était ouverte, nous pouvions y marcher sans hésitation ; et c'est ainsi que nous avons pu y étudier à la fois l'histoire du sol et celle de l'homme et de son œuvre.

C'était l'œuvre de l'homme enfant que nous cherchions, de l'homme à son premier labeur, à son premier pas vers la science créatrice ou les moyens de faire ; et cette œuvre, principe de toutes les œuvres, début de tous les arts et de toutes les industries, cette œuvre, quelles que fussent son imperfection et son apparence matérielle, ne pouvait être méconnaissable ; car où la main de l'homme s'est posée, l'empreinte reste, et du plus faible essai de la raison au chef-d'œuvre de l'instinct la distance est grande.

Après avoir fait constater la position de ces objets, la profondeur de leur gissement et l'intégrité des lits qui les recouvraient, nous avons décrit ces objets mêmes, et nous nous sommes demandé par quels procédés ces premiers hommes arrivaient à les produire.

Dépourvus de fer, ils avaient des outils en pierre; mais la matière qu'ils taillaient était la pierre aussi. En considérant la faiblesse des moyens, les résultats grandirent à nos yeux; et, dans notre étonnement, nous avons dit que si l'homme civilisé avait pour lui la science et le génie, l'homme sauvage avait le besoin, la volonté et la patience.

Les couches diluviennes ne nous présentant pas de tessons, nous avons cru les œuvres de pierre antérieures au premier vase de terre, et nous en avons induit que l'art céramique dont les progrès et la décroissance indiquent si bien les oscillations de la civilisation, n'avait paru qu'à l'aurore de cette civilisation. Tout vase a son galbe et son dessin; la poterie fut donc le point de départ du modelleur et du peintre, comme les dolmens le furent de l'architecte, et les ébauches en silex, du sculpteur. Cependant ici nous avons hésité long-temps; il s'agissait de l'art. L'art est en dehors des besoins; l'art est le superflu; l'industrie est l'indispensable: elle ressort de la nécessité, et la nécessité naquit avec l'être. Nous n'aurions donc pas cru à ce goût de l'art chez l'homme naissant, si cet homme n'avait pas eu son culte. Tout peuple religieux a entrevu l'idéal; or l'idéal c'est l'art.

Dès que l'homme eut songé à la divinité, il voulut voir son image; et s'il ne l'a pas vue dans les objets extérieurs, il l'a cherchée dans lui-même ou dans son cœur, et ce que l'imagination lui montrait, sa main a tenté de l'exprimer. C'est ainsi qu'avec la première prière fut conçue la première idole.

Alors nos doutes furent dissipés : ne pouvant voir dans ces formes capricieuses ou stériles des ustensiles de travail ou des armes de guerre, nous y avons vu des images, puis enfin des symboles ; et nous en avons conclu que ces signes bizarres, mais significatifs par leur bizarrerie même, présentant dans leur rapport comme dans leur dissemblance des moyens de reconnaissance et de transmission, pouvaient, symboles de ces temps, en être aussi l'écriture et constituer ainsi la première langue hiéroglyphique.

De cette induction passant à une autre, nous avons cru que cette langue des signes avait dû grandir à mesure que les peuples et les événemens grandissaient eux-mêmes ; et qu'à ces jalons primitifs, à ces pierres dont la petitesse contrastait si fort avec l'importance des faits qu'elles avaient mission de transmettre, en avaient succédé de moyennes, puis de plus grandes, puis enfin, sous les efforts des populations réunies, ces colosses de granite, ces énormes menhirs dont l'arrangement symbolique se déroulant à travers les plaines et les vallées, y traçait en caractères gigantesques l'histoire des événemens passés.

De ces grands récits il ne reste plus que quelques pages ; ce sont ces dolmens isolés, ces groupes épars dont l'enchaînement rompu et le sens tronqué ne nous offrent que des fils insaisissables. Le seront-ils toujours et le problème est-il pour jamais insoluble ? Ne se peut-il qu'un jour, sous le sol où furent ces monumens, on n'en retrouve les traces ; ou bien encore que, dans les gissemens cinéraires, l'ordre des sépultures, de ces

vases, de ces quipos d'ossemens et surtout de ces silex taillés dont la coupe et l'arrangement étaient peut-être les mêmes que ceux des monumens détruits, ne nous donne la clé de cette langue mystérieuse?

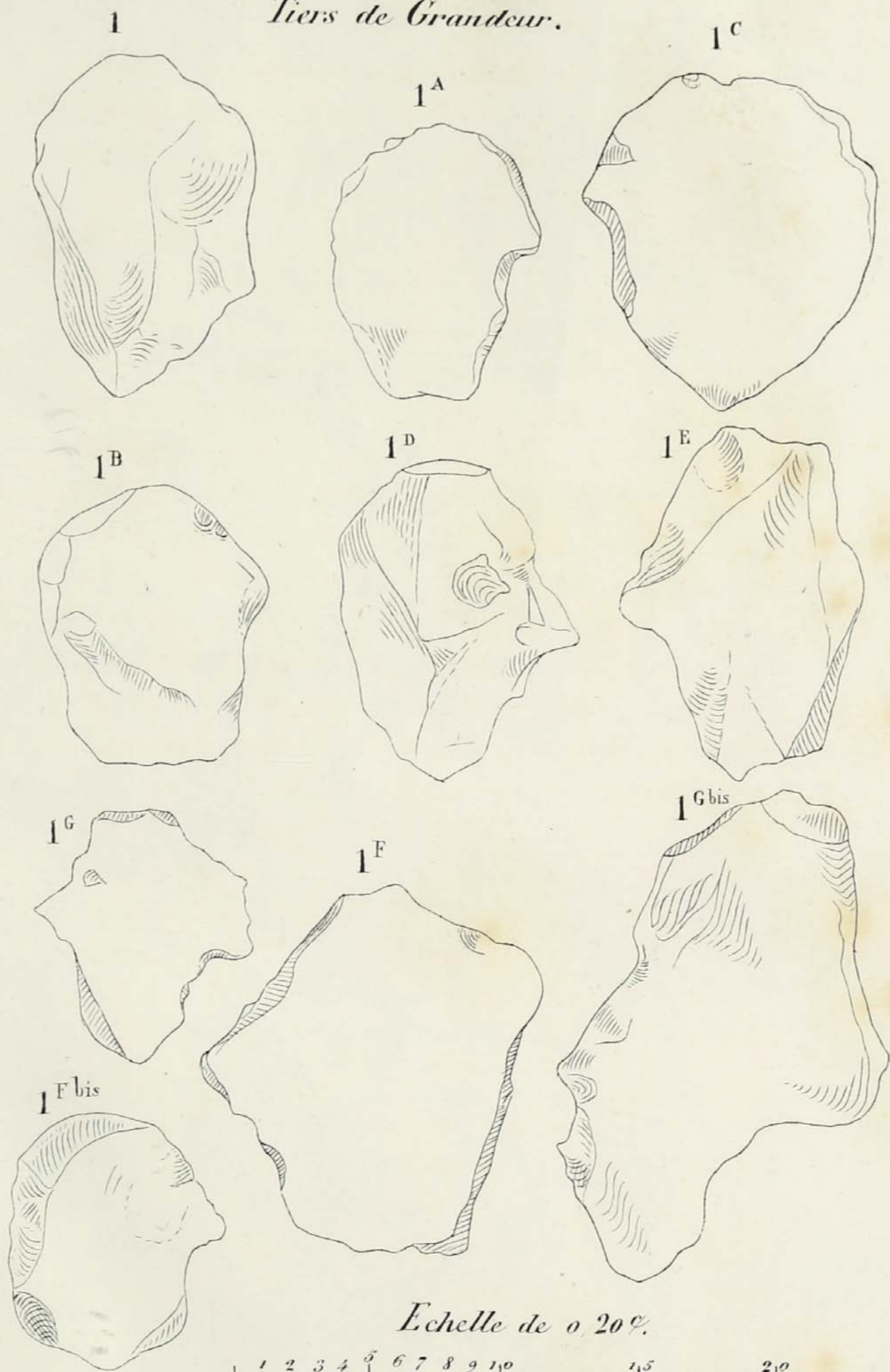
Ces questions ainsi posées, nous les livrons à l'examen de tous. Dans notre désir d'apprendre, ce n'est point notre opinion que nous voulons faire prévaloir, c'est la vérité que nous espérons connaître.

Nous allons continuer cette étude à la fois archéologique et géologique, et si nous arrivons à quelques résultats nouveaux ou qui méritent attention, nous en donnerons les détails par un travail supplémentaire. Nous avons compris toute l'importance que pourrait acquérir celui-ci, car il s'agit des premiers pas que les hommes ont faits sur la terre et d'un épisode de l'histoire du monde. Or cette histoire a pour nous un autre intérêt encore, puisque c'est celle de nos prédécesseurs sur le sol que nous habitons.





*Tiers de Grandeur.*



*Figures et symboles de la période ante-diluviennne*

Plan de l'Église.

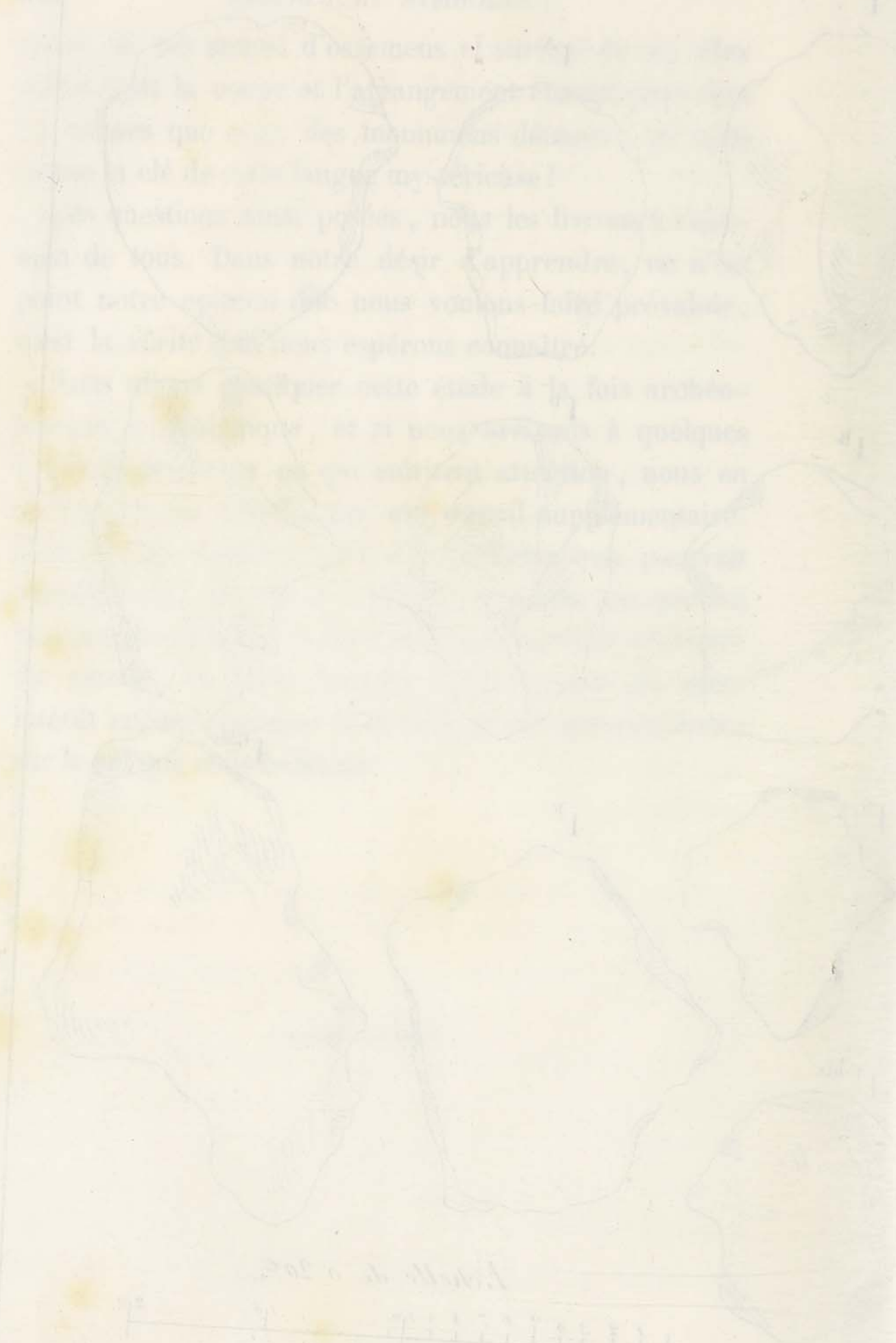
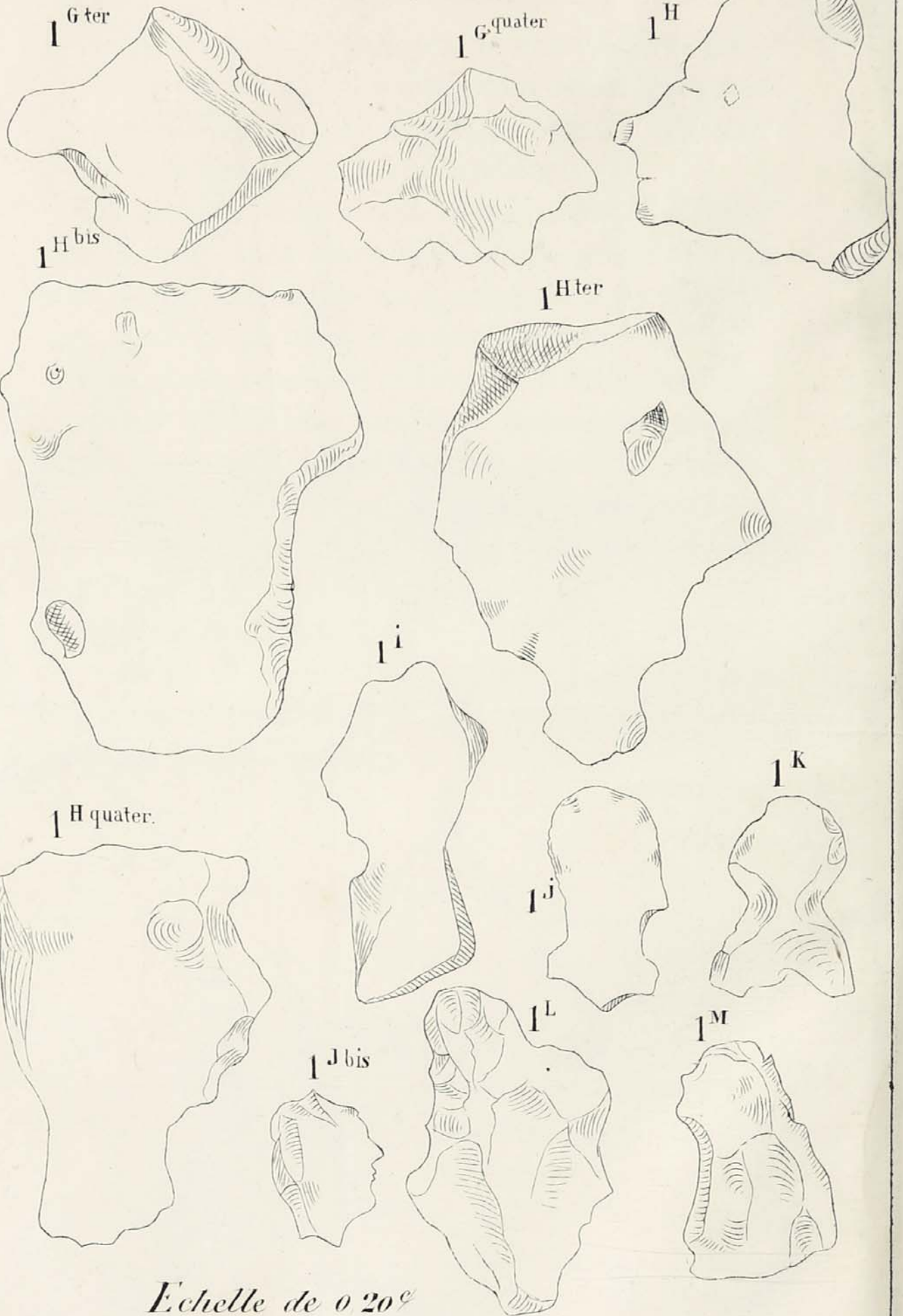


Table de 1000

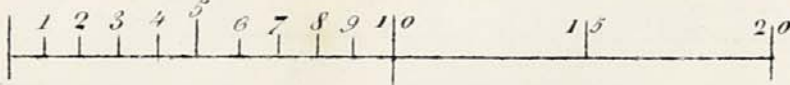
Figures et symboles de la période anté-historique



*Tiers de grandeur*

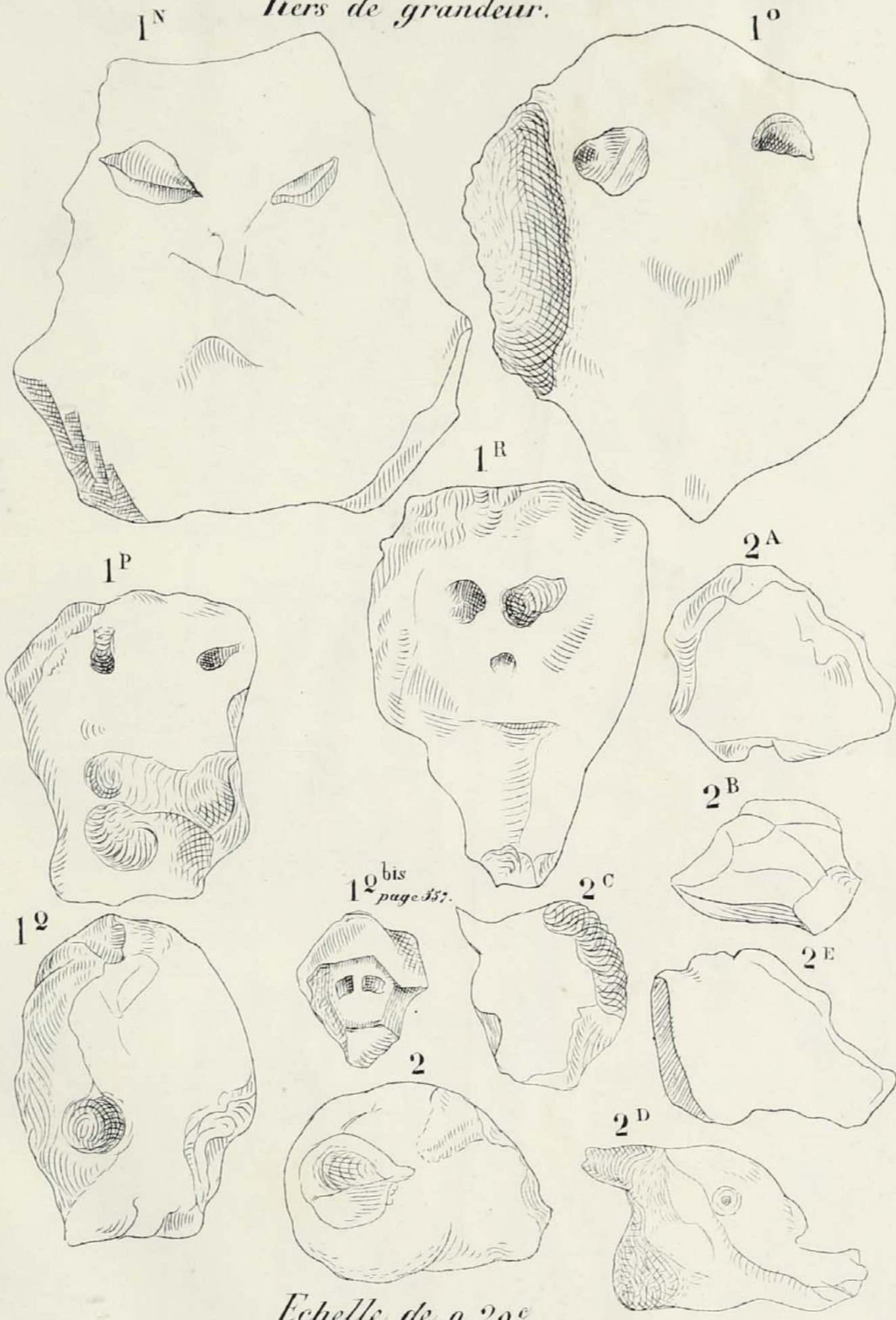


*Echelle de 0 20<sup>e</sup>*



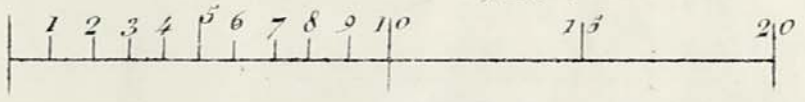
*Figures et symboles de la période ante-diluvienne.*

*Tiers de grandeur.*



*1<sup>Q</sup><sup>bis</sup> page 357.*

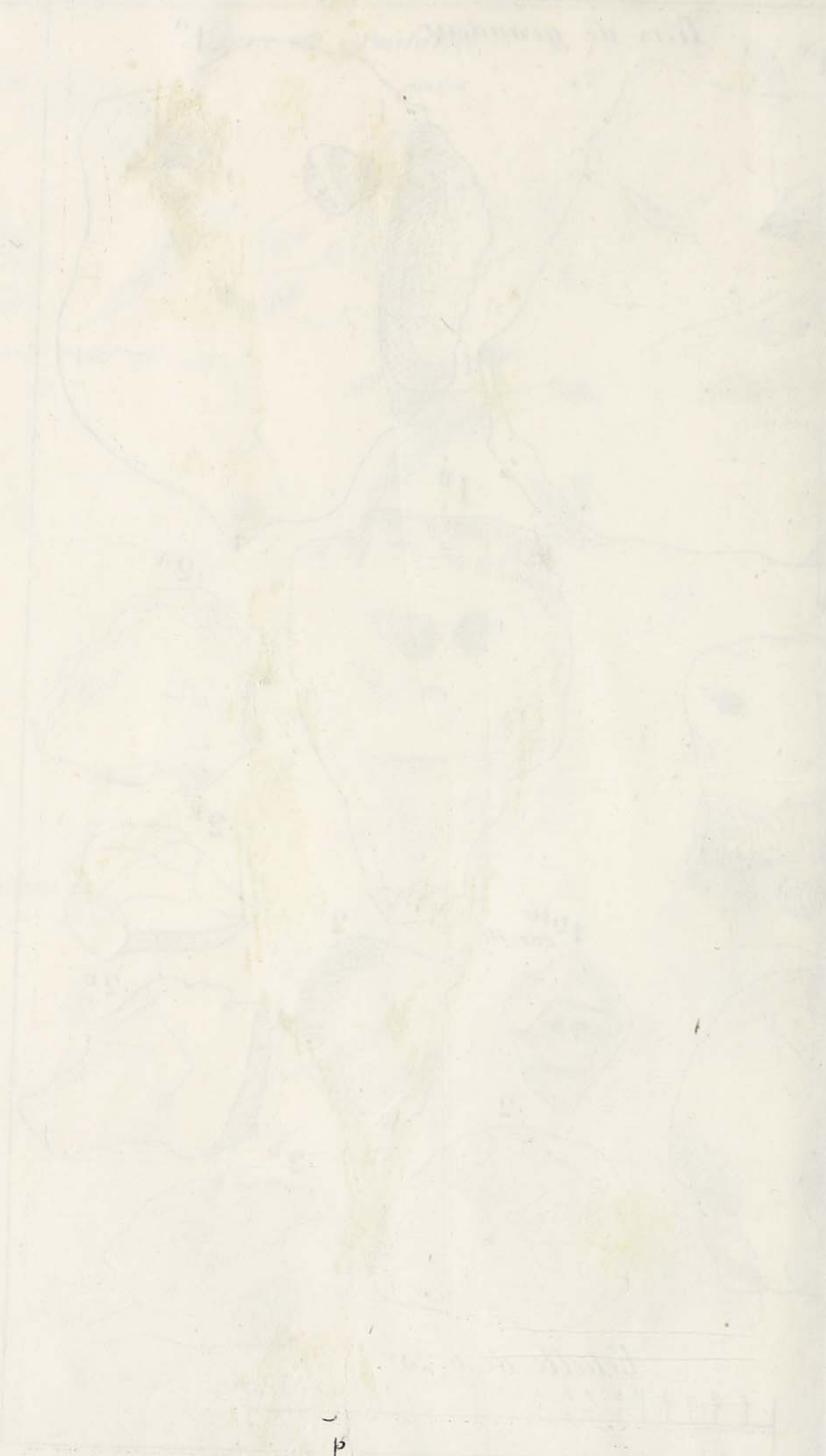
*Echelle de 0,20<sup>e</sup>*



*Figures et symboles de la période ante-diluvienne.*

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS



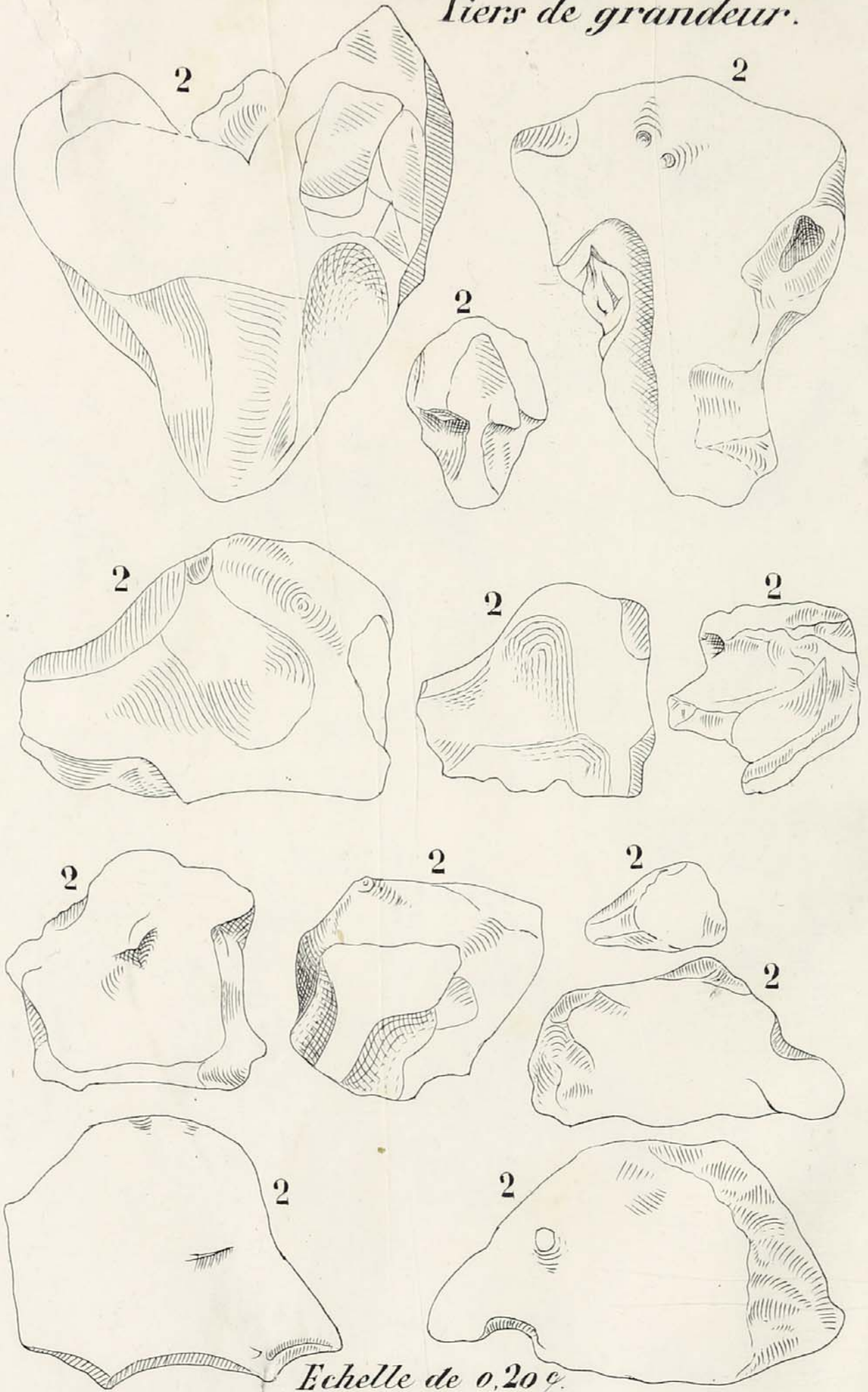
$\frac{p}{bo}$

Figures de poissons.

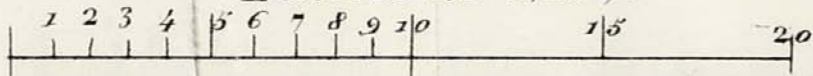


Échelle de 0.200

*Tiers de grandeur.*



*Echelle de 0,20 c.*

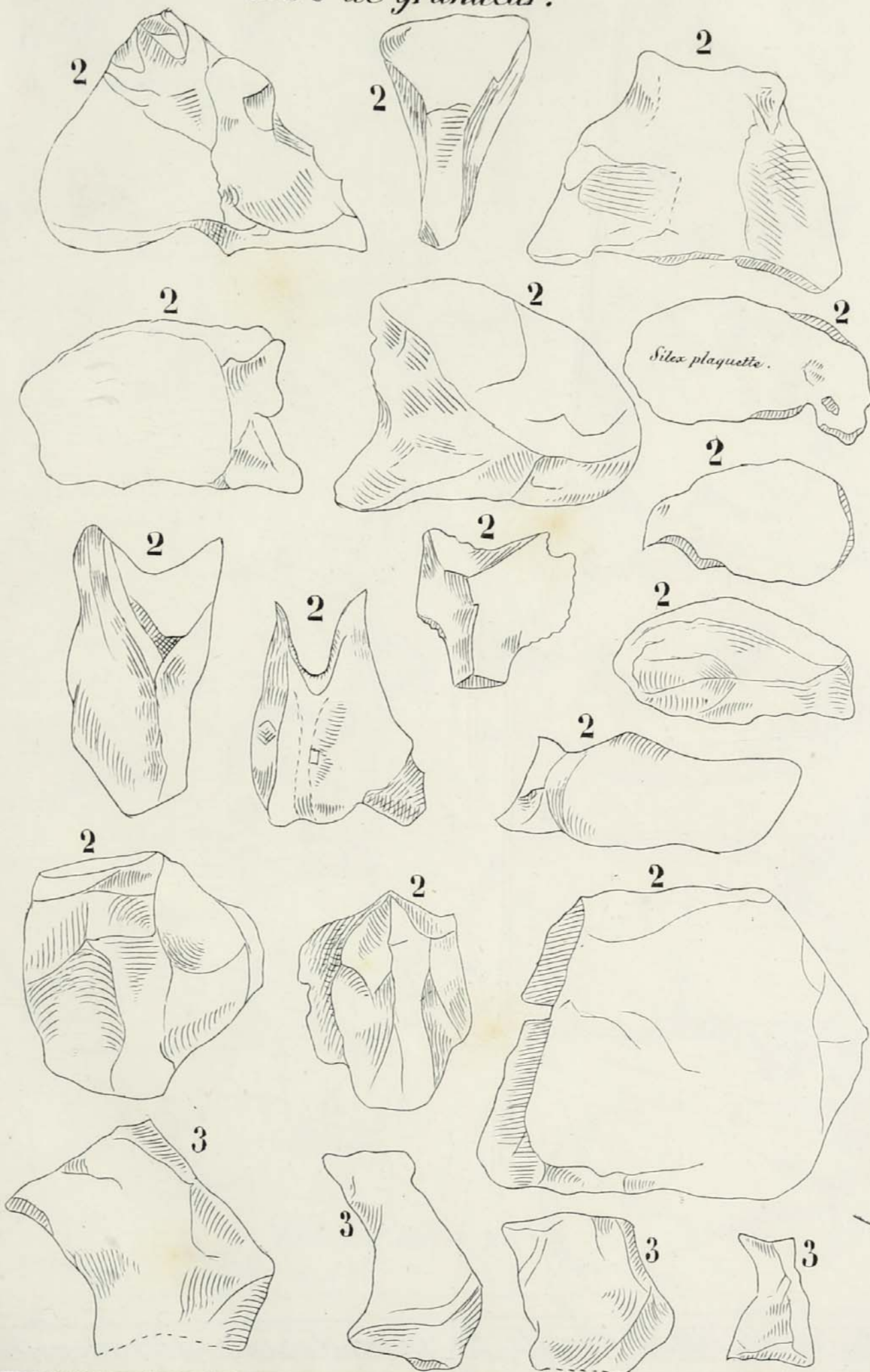


*Lith. Vitoux Abbeville*

*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*



*Tiers de grandeur.*



*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*

*Figures de la gène de la période antérieure.*



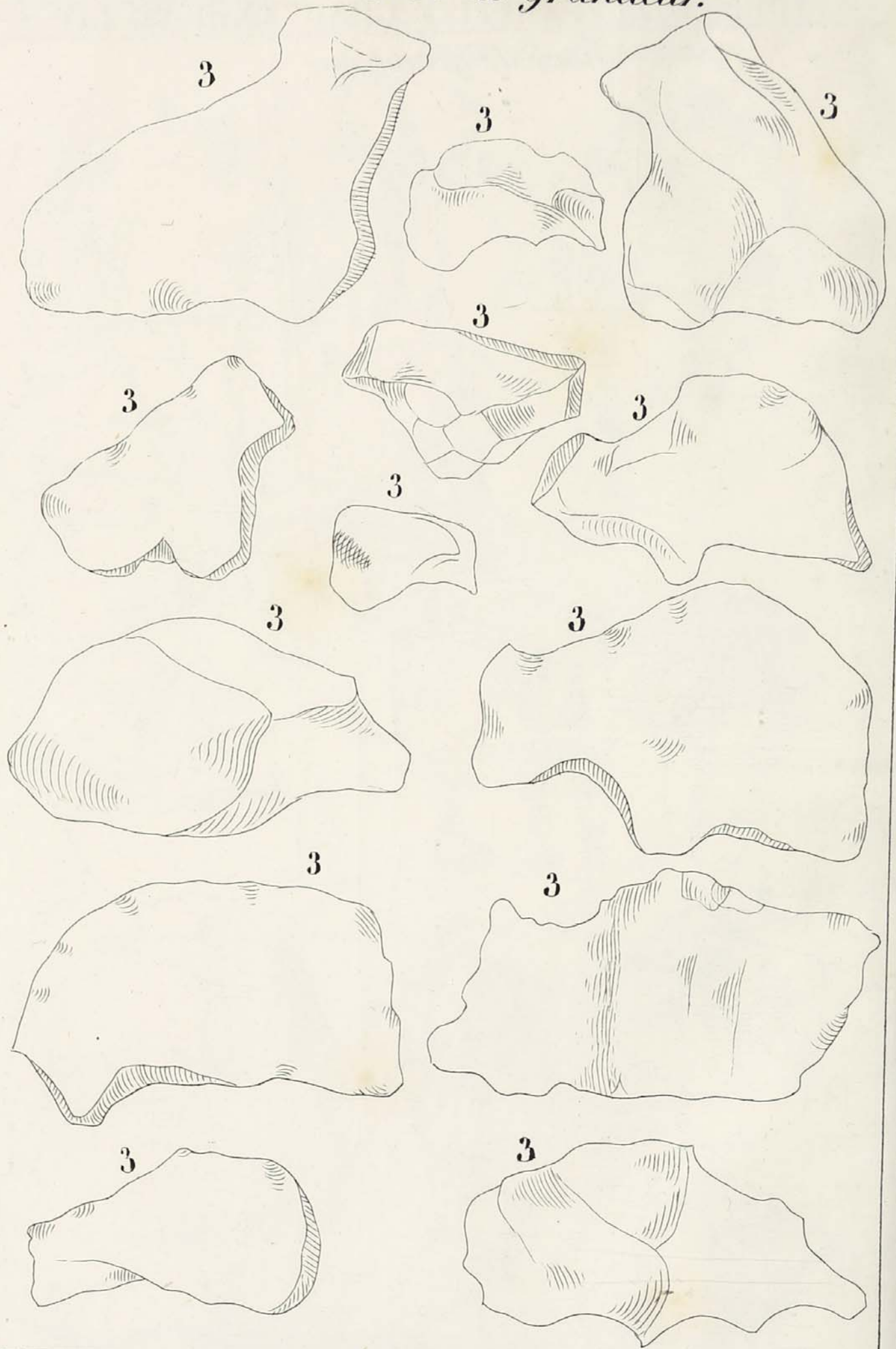
*Figures de la gène de la période postérieure.*

Leis de gravados



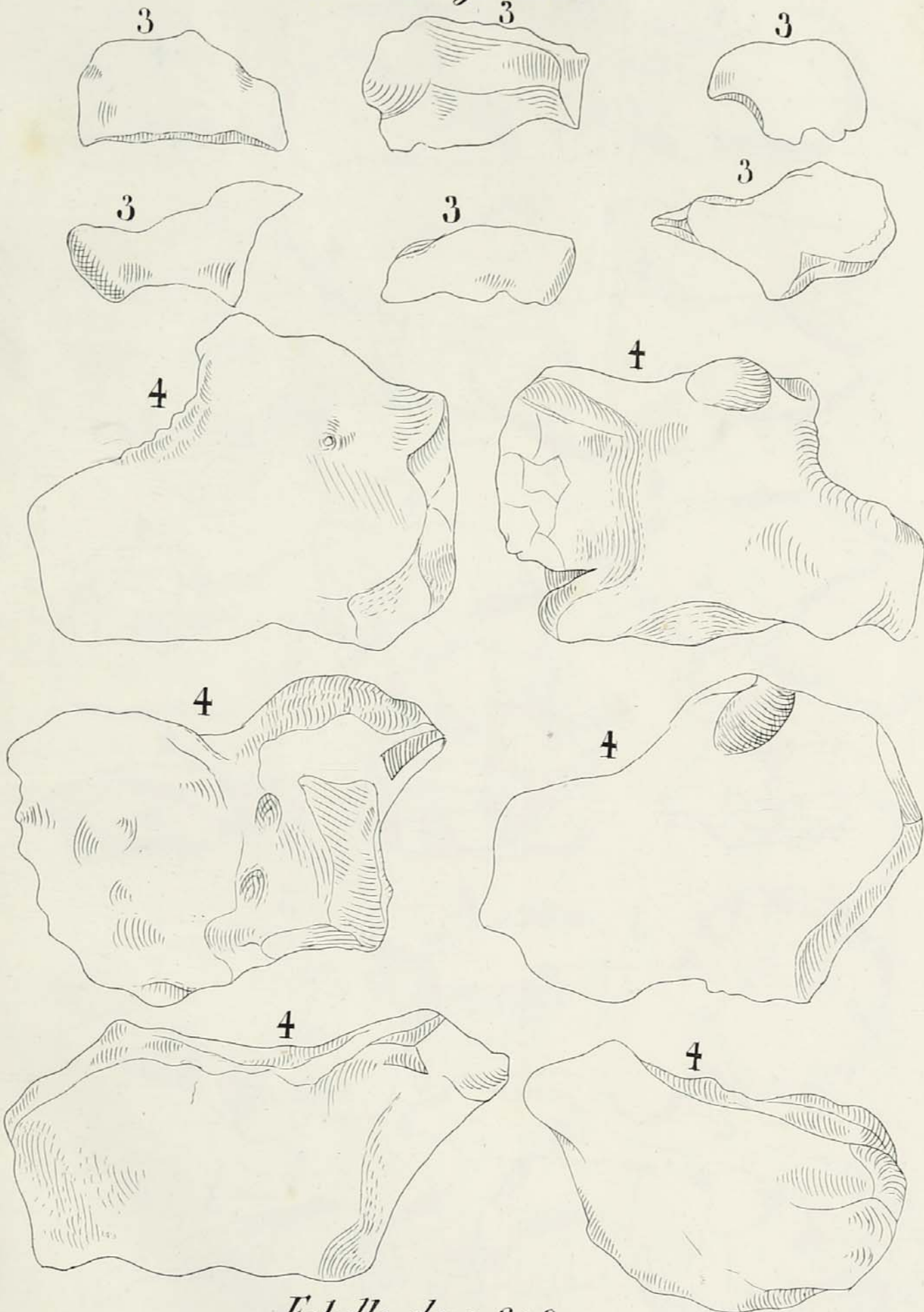
Rebelle de 0, 20

*Tiers de grandeur:*

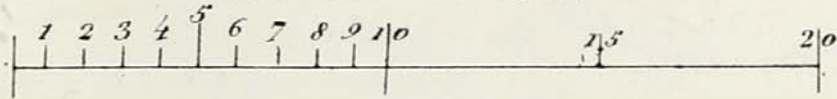


*Figures et symboles de la période ante-diluvienne.*

*Tiers de grandeur.*



*Echelle de 0, 20<sup>e</sup>*



*Lith. Vitoux Abberville.*

*Figures et symboles de la période ante-diluvienne*

Figures de la période de la période de la période

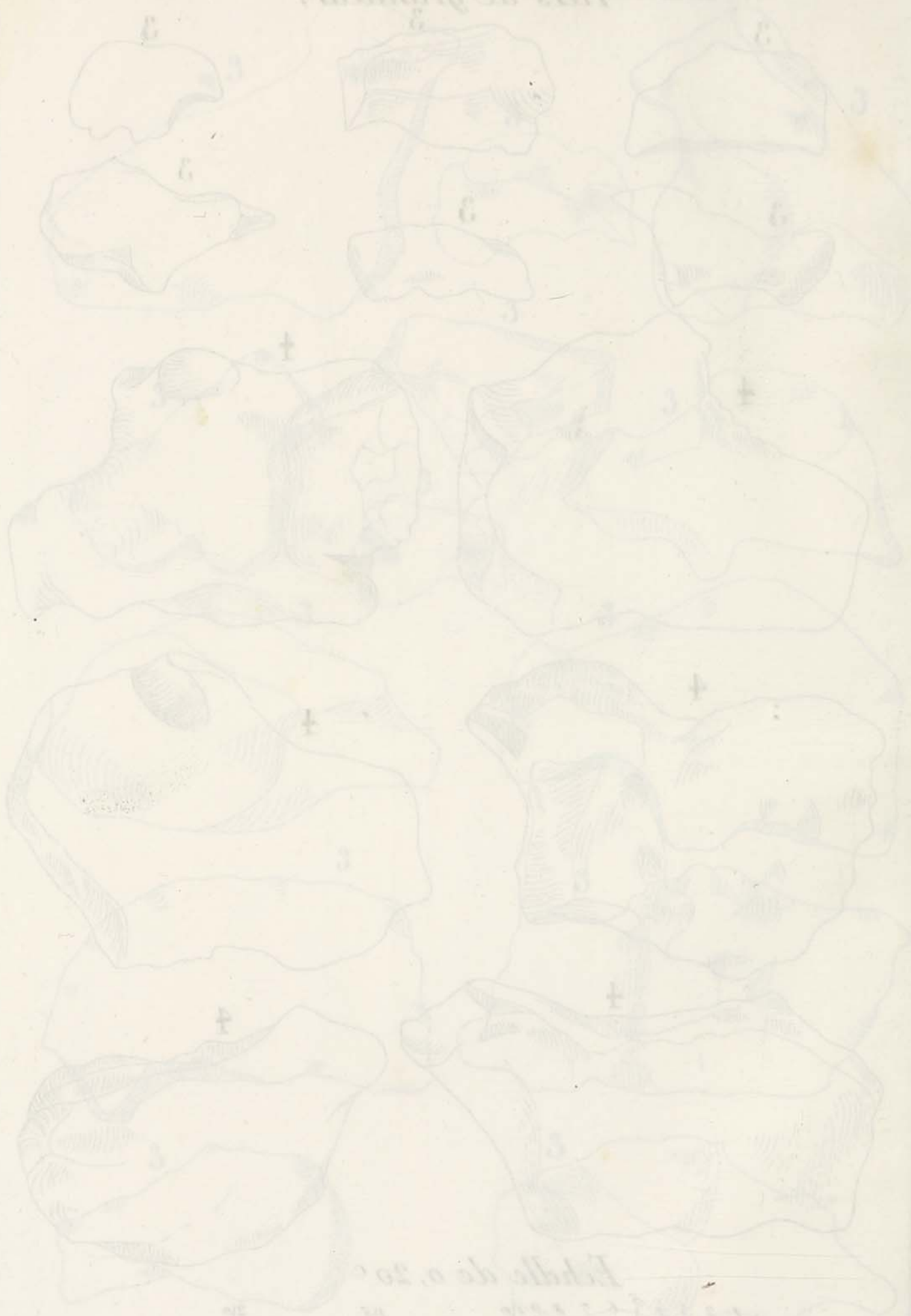
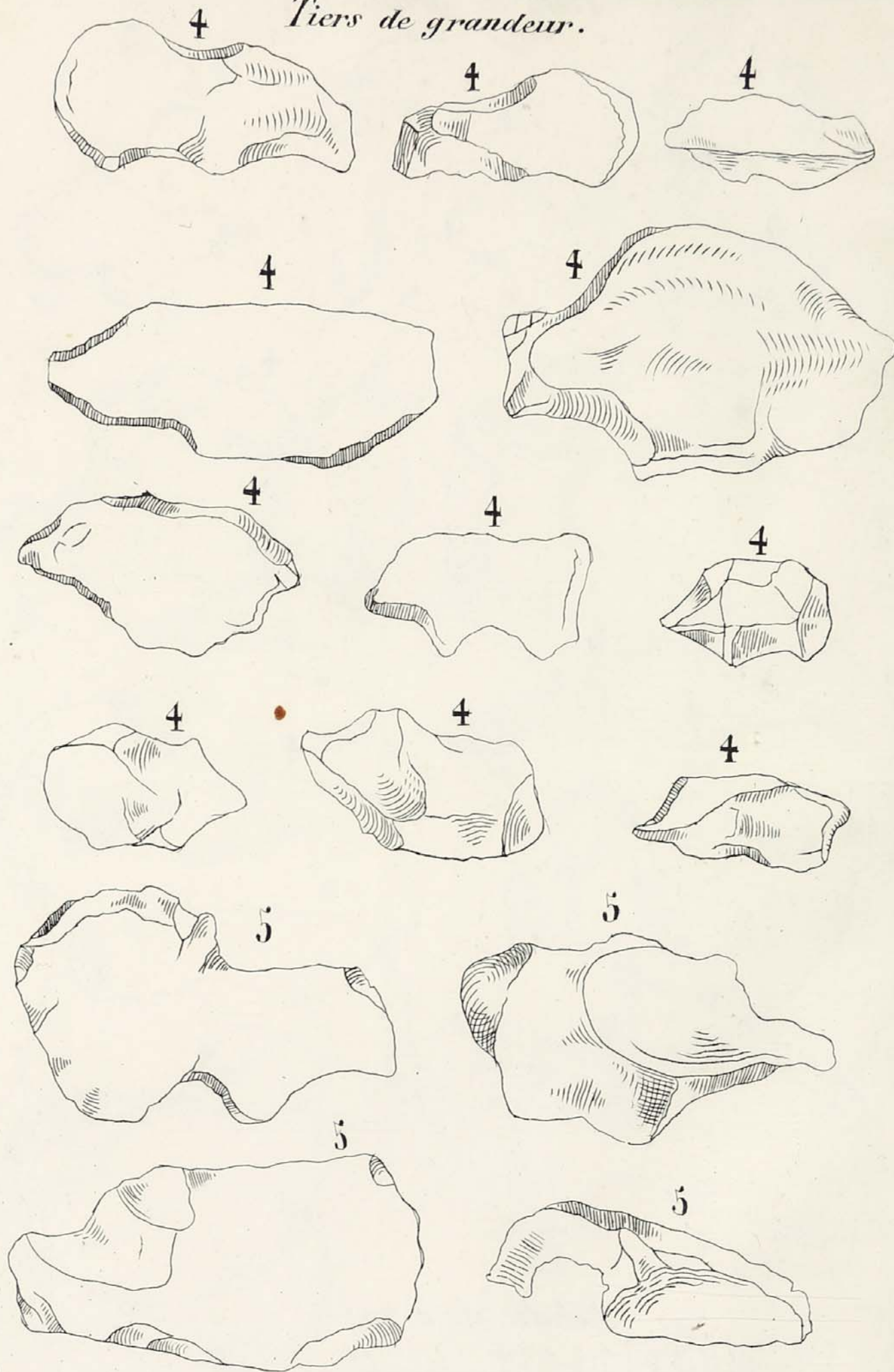


Table de 0.20



INDUSTRIE PRIMITIVE, CHAP<sup>e</sup> XXIII, PL. LVII.

*Tiers de grandeur.*

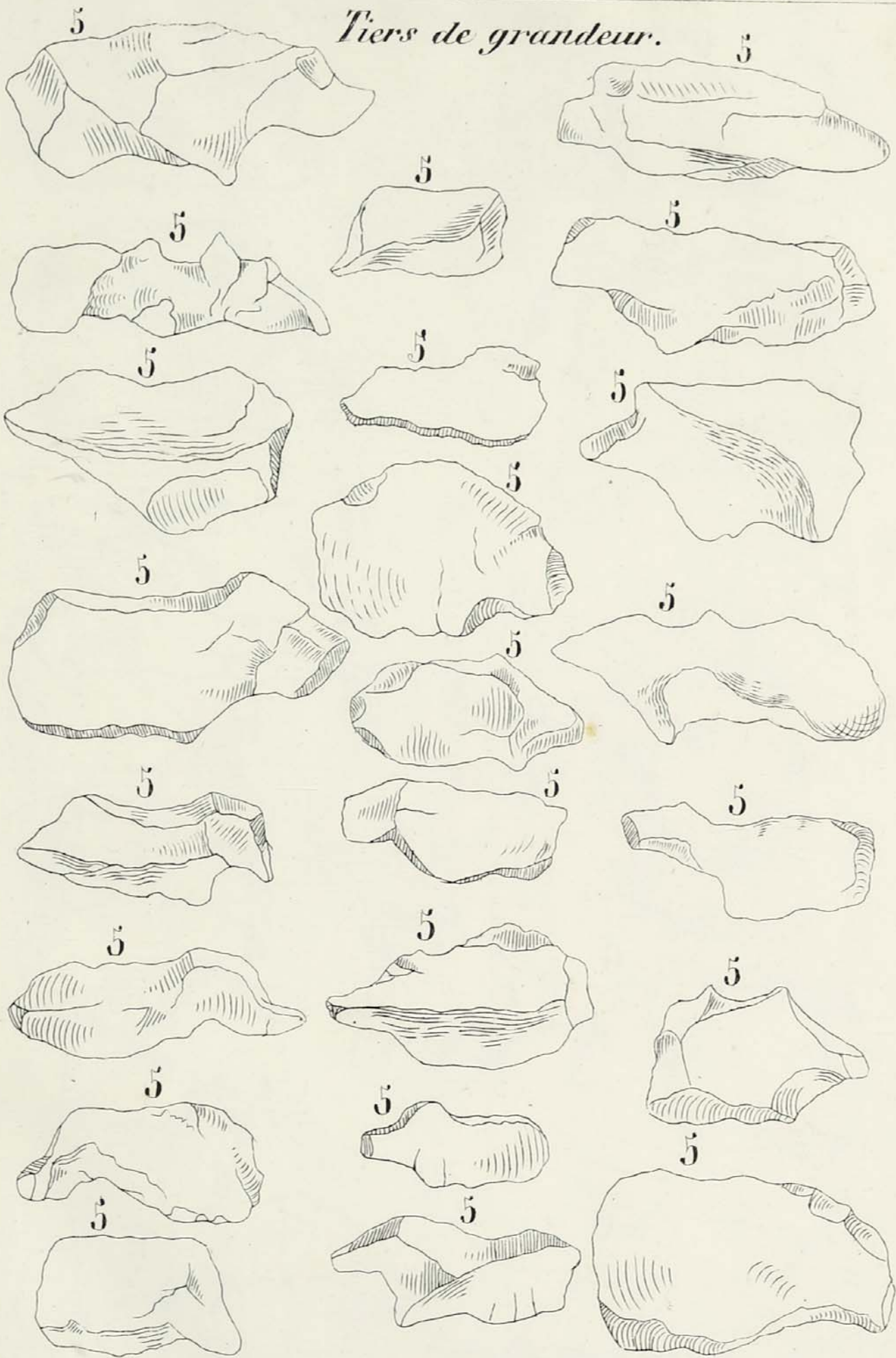


*Lith. Vicaux Abbeville.*

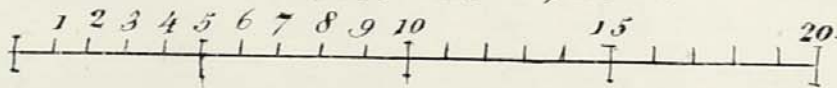
*Figures et symboles de la période ante-diluvienne.*



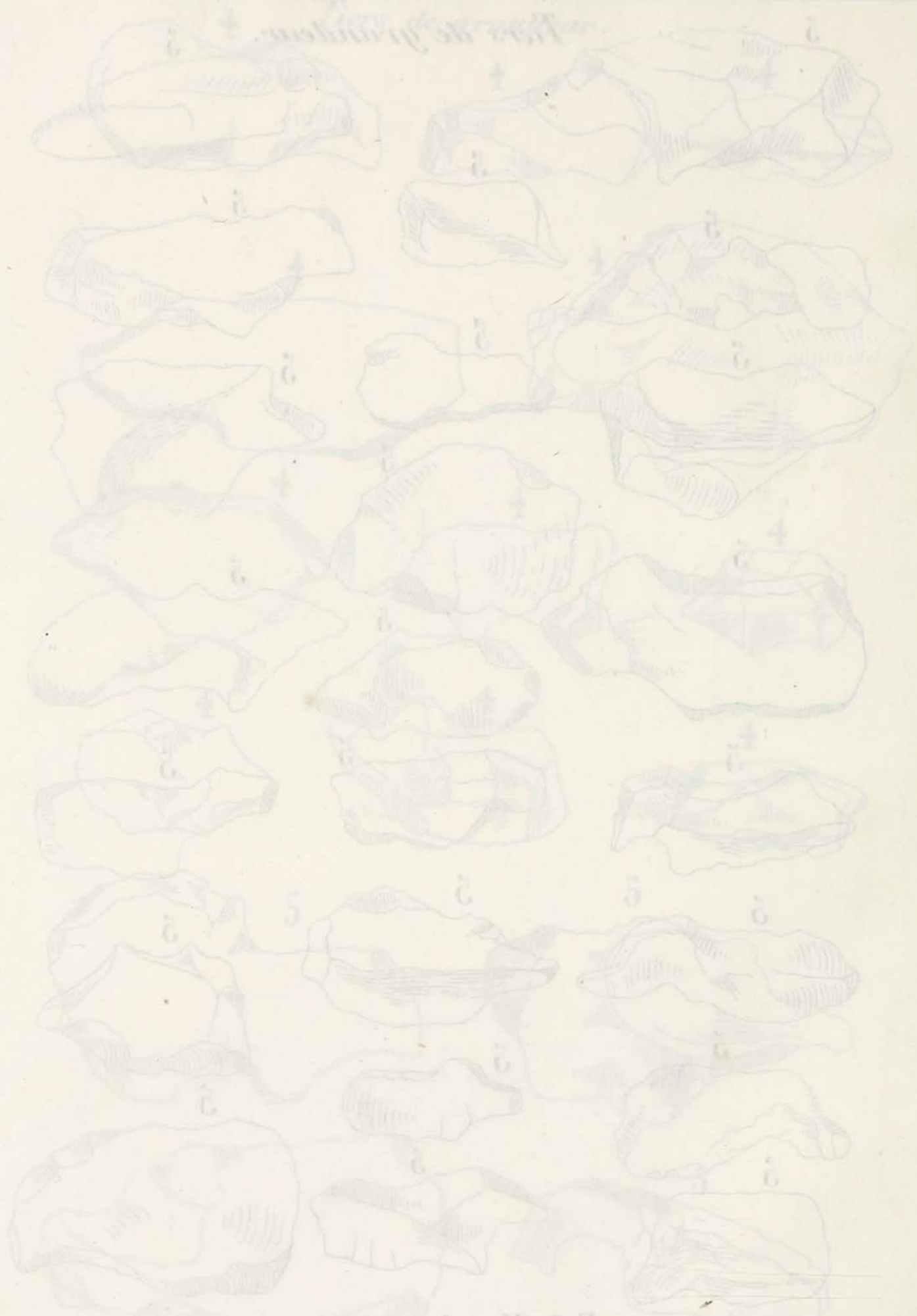
*Tiers de grandeur.*



*Echelle de 0,20<sup>e</sup>*



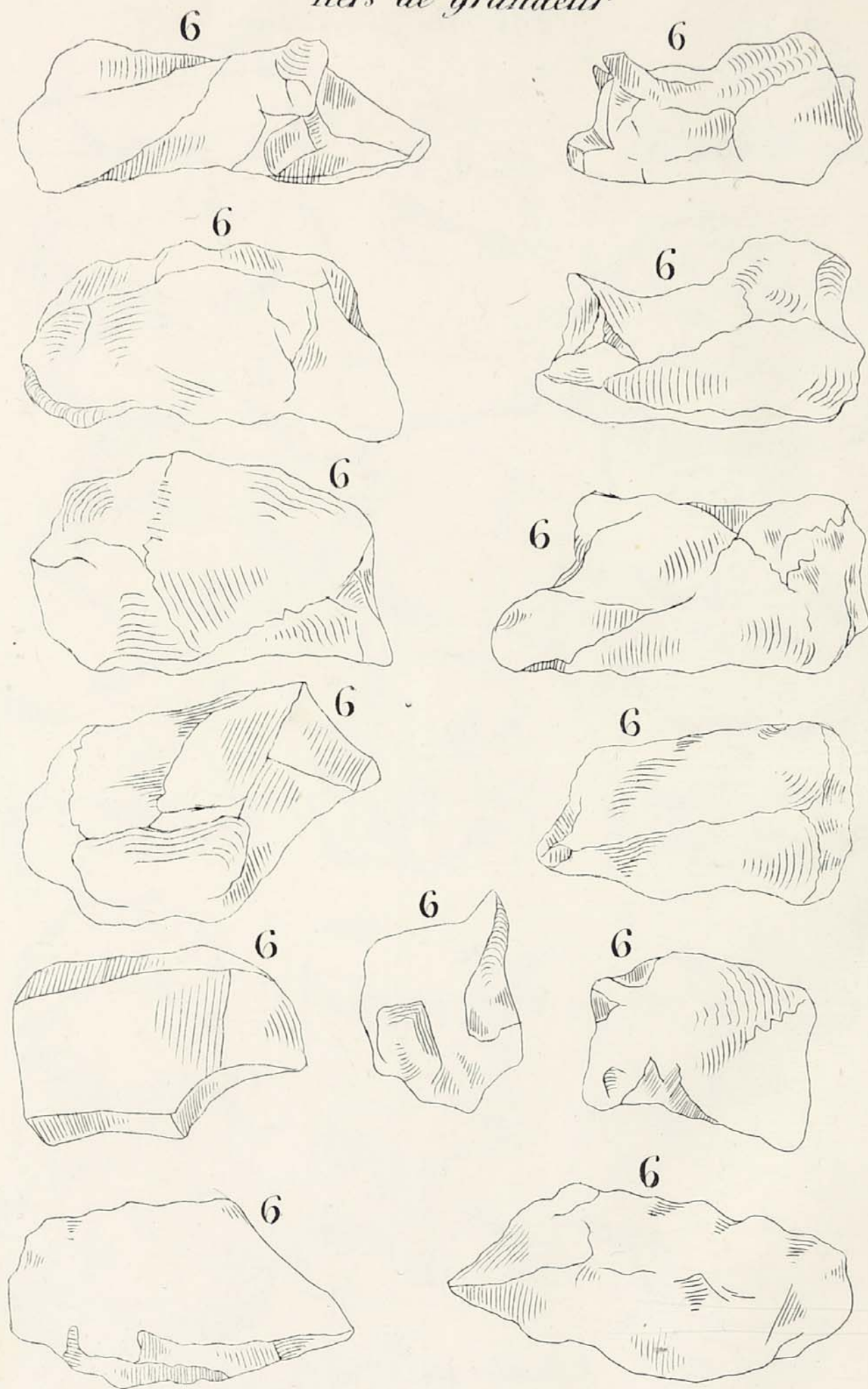
*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*



Scale of 0.20  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24



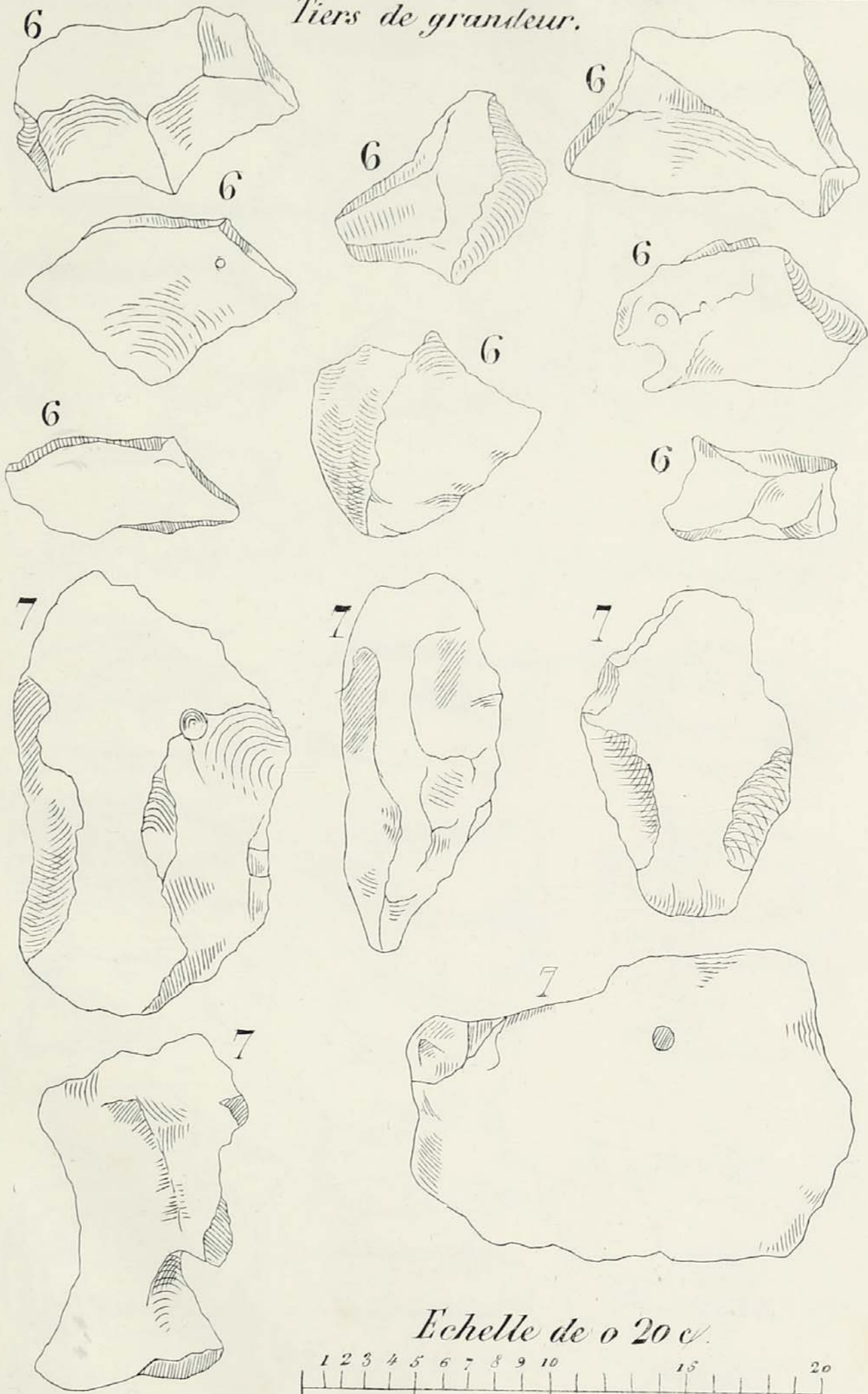
*Tiers de grandeur*



*Lith. Vitoux Abbeville.*

*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*

*Tiers de grandeur.*



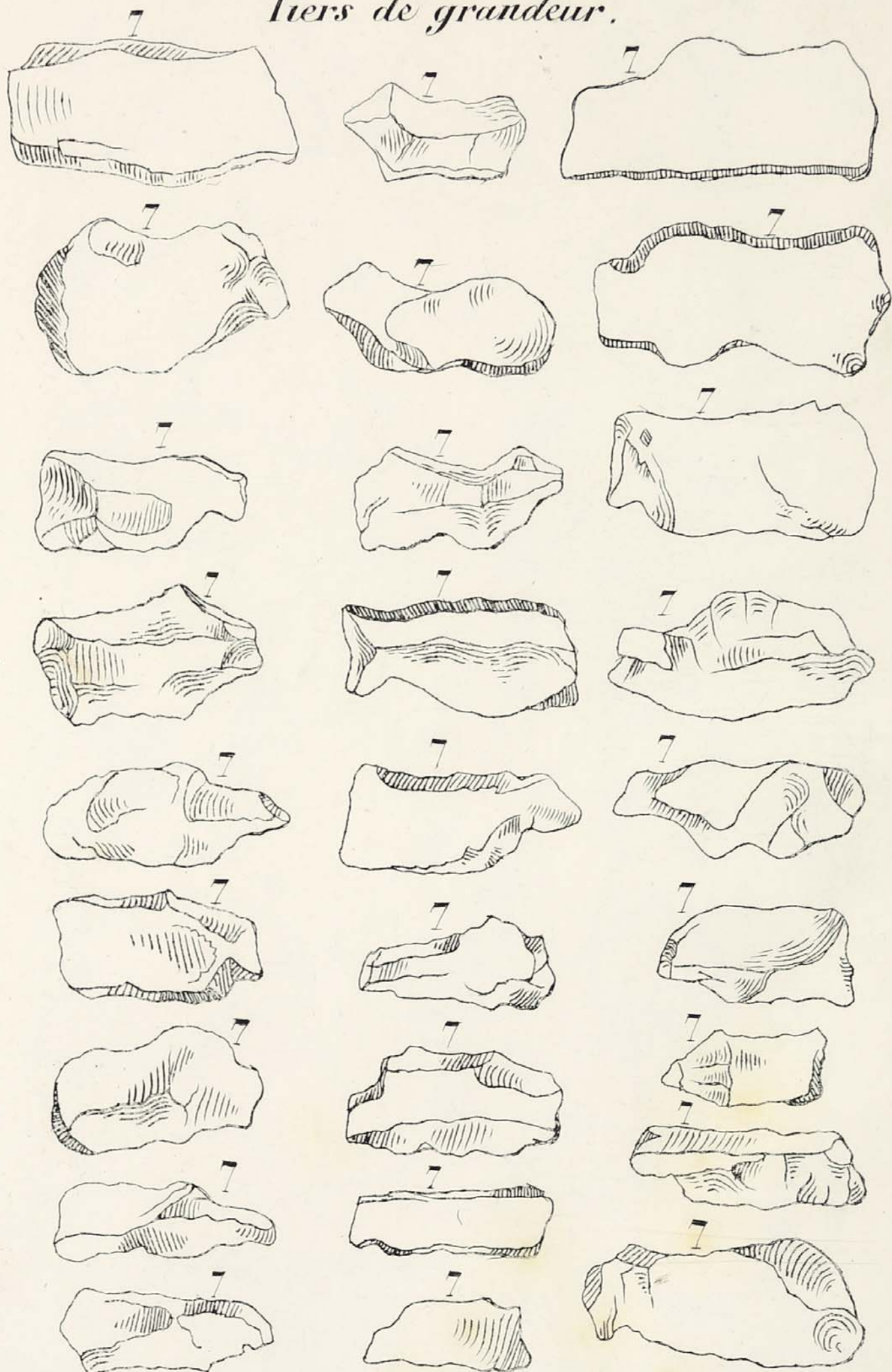
*Figures et symboles de la période ante-diluvienne.*



Labels for the sketches, including 'Fig. 1' and 'Fig. 2', are visible but very faint.



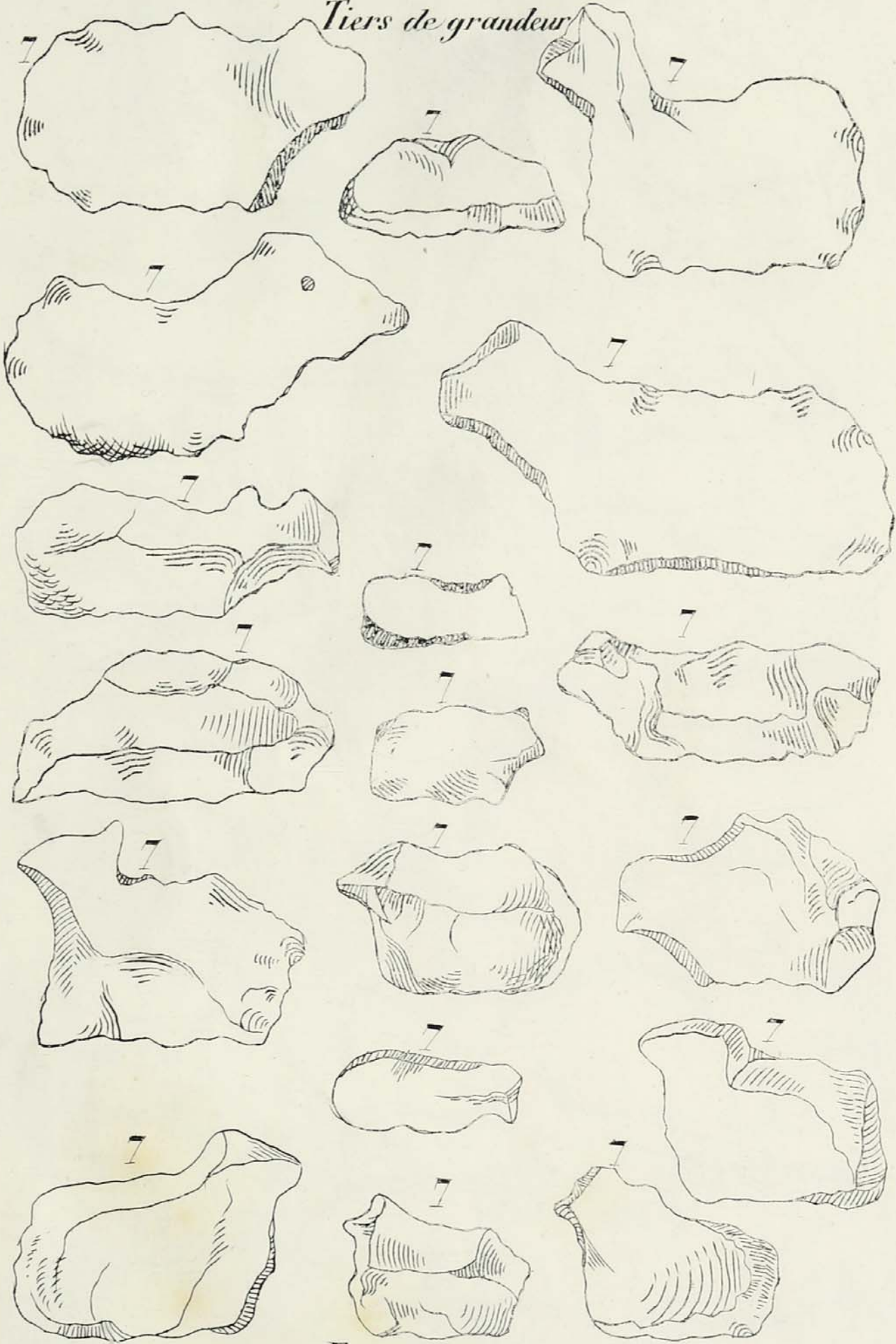
*Tiers de grandeur.*



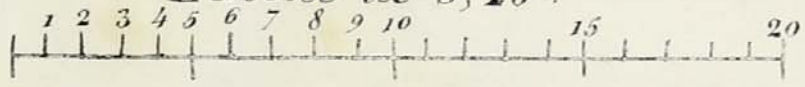
*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*



*Tiers de grandeur*



*Echelle de 0,20<sup>e</sup>*



*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*

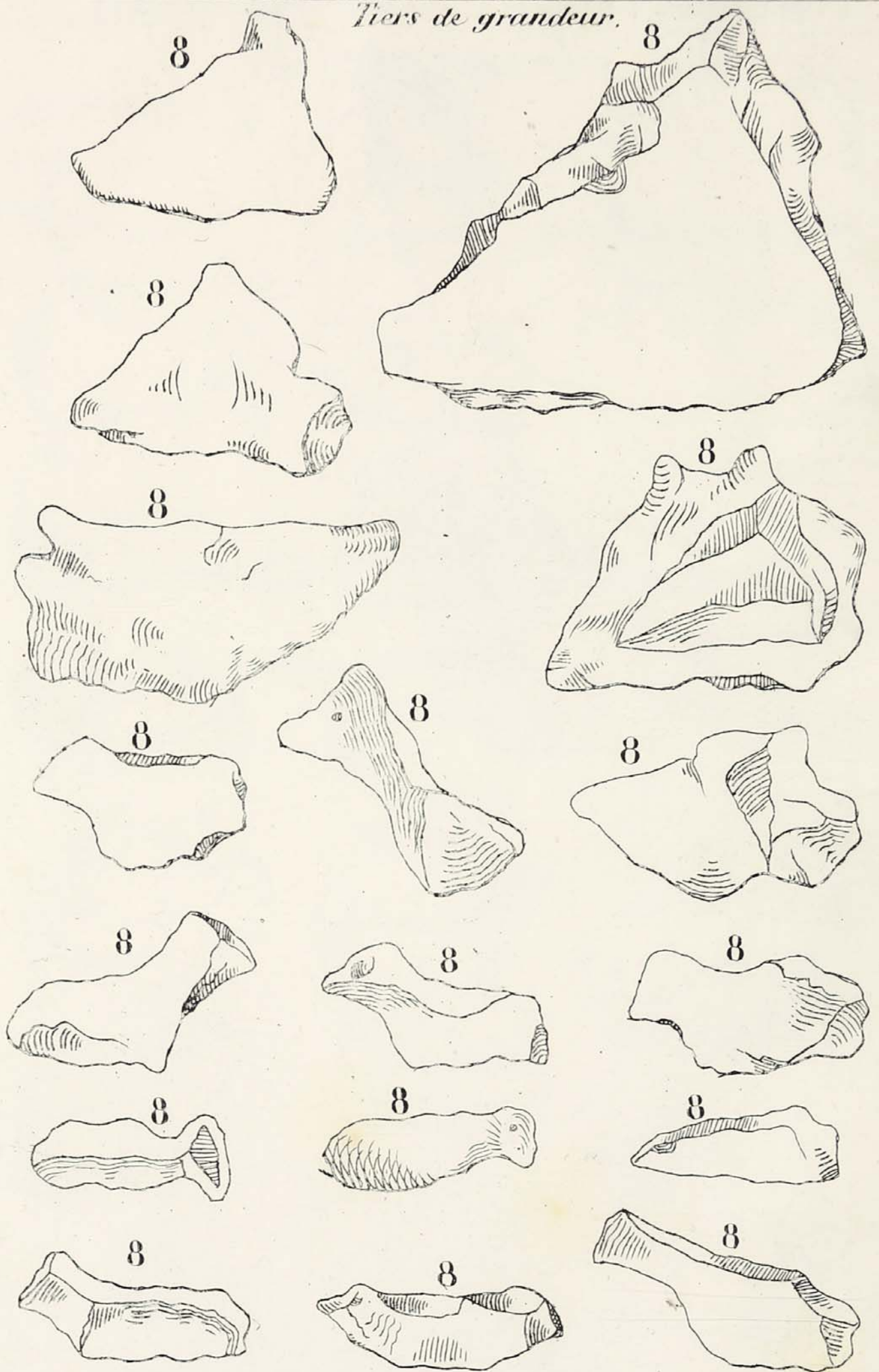


Tous les dessins sont de la main de l'auteur

Table de n. 20

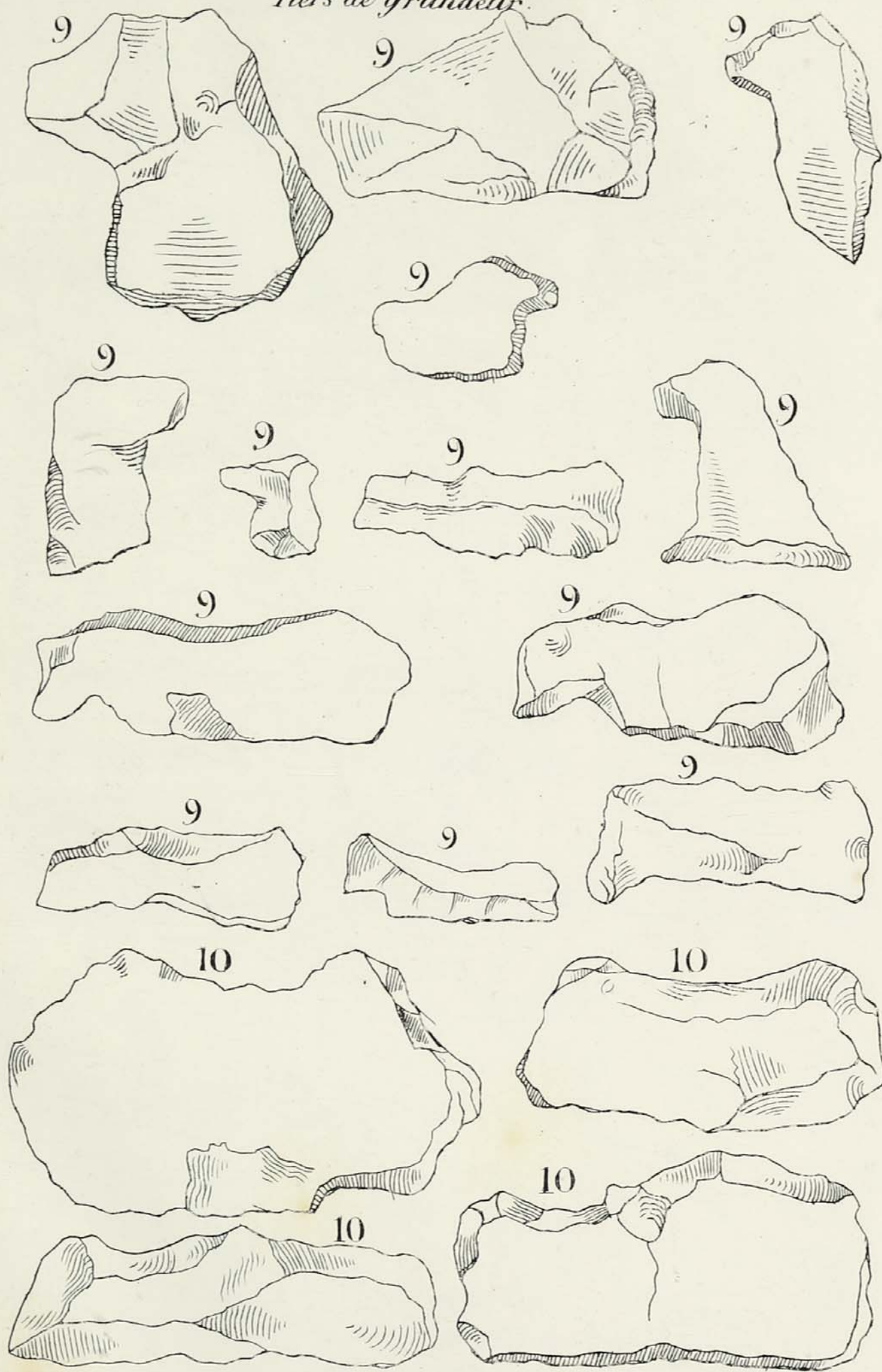


*Tiers de grandeur.*



*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*

*Tiers de grandeur.*



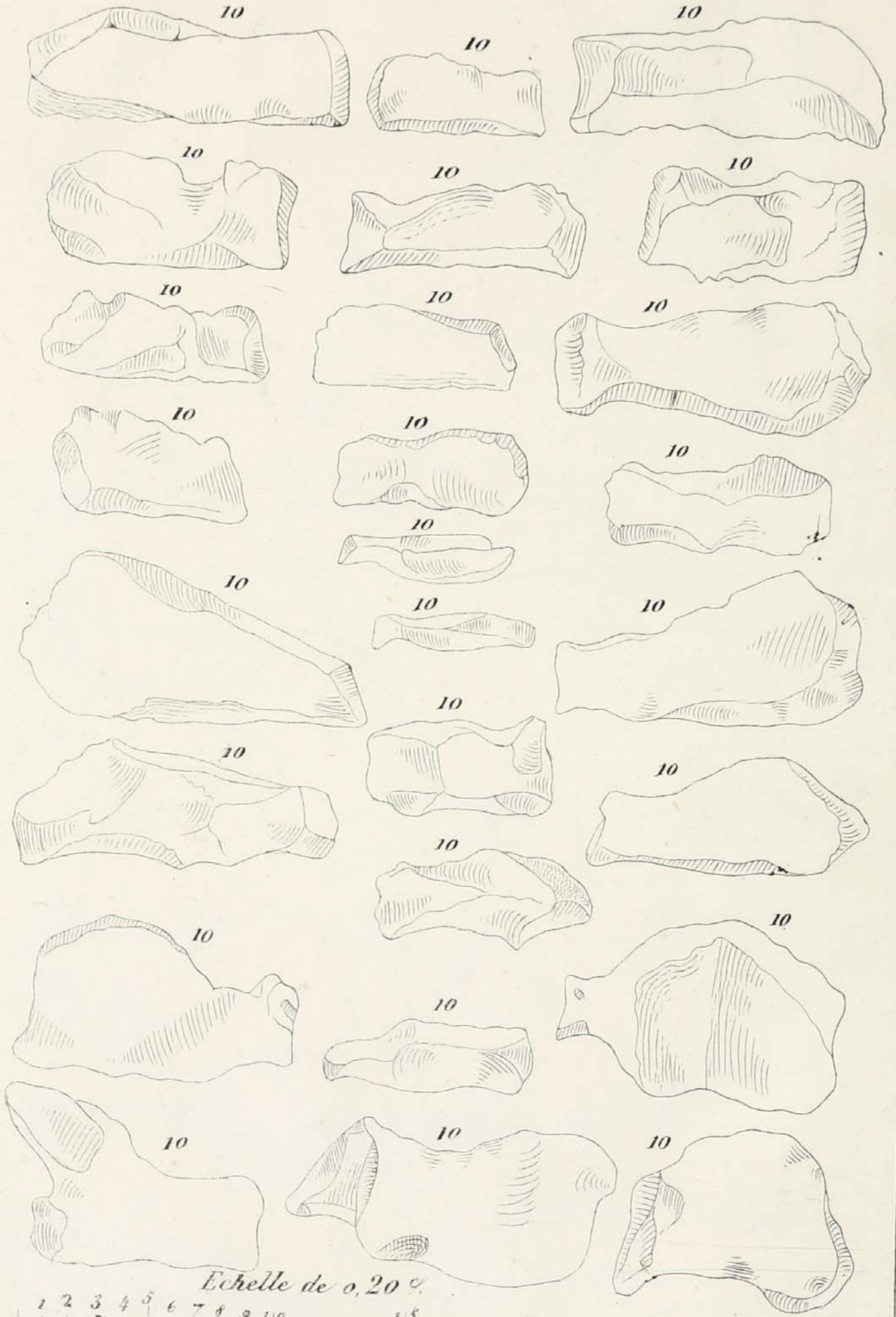
*Lith. Vignon. Albeville.*

*Figures et symboles de la période ante-diluvienne.*





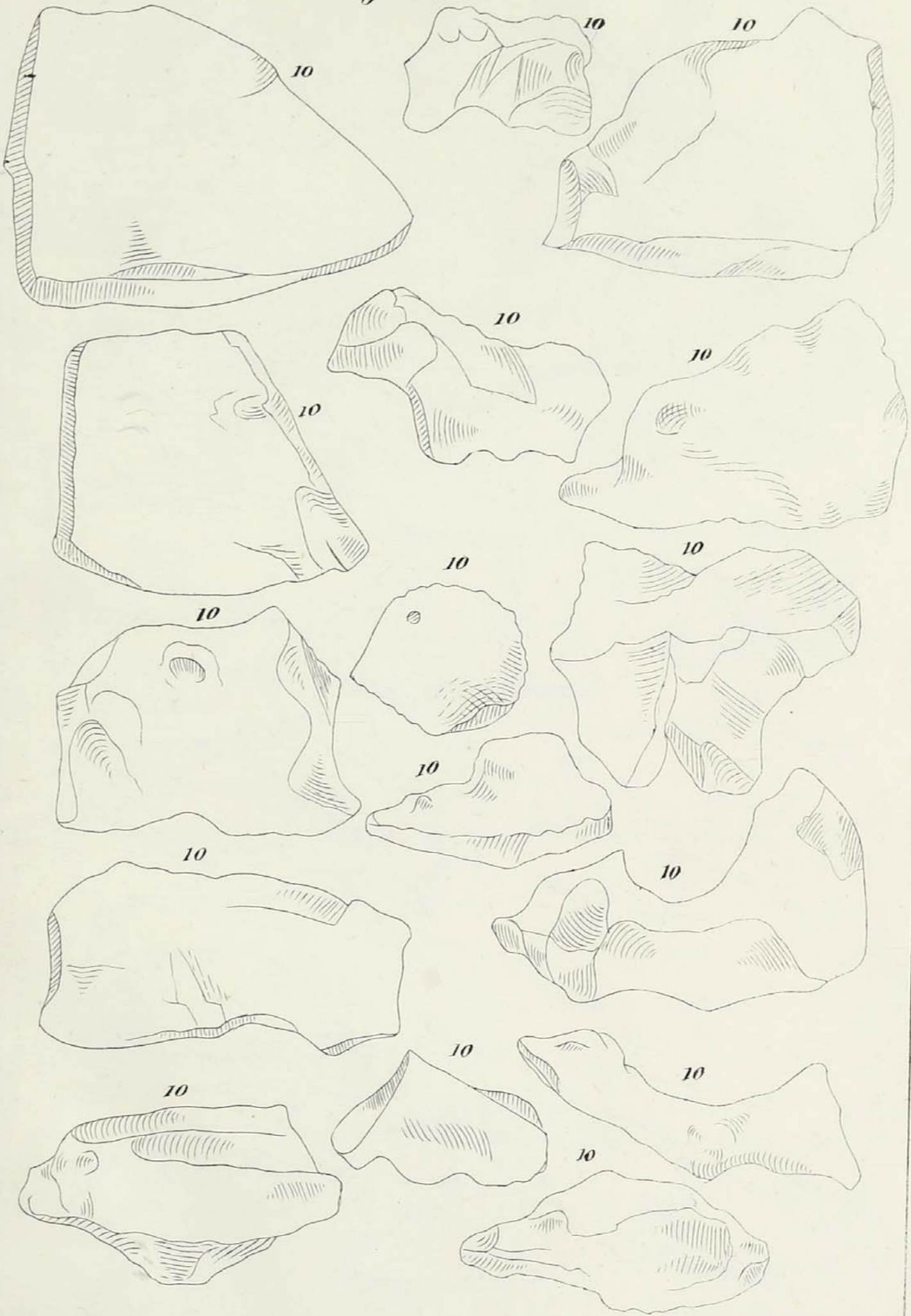
*Tiers de grandeur.*



*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*



*Tiers de grandeur*



*Figures et symboles de la période ante-diluvienné.*

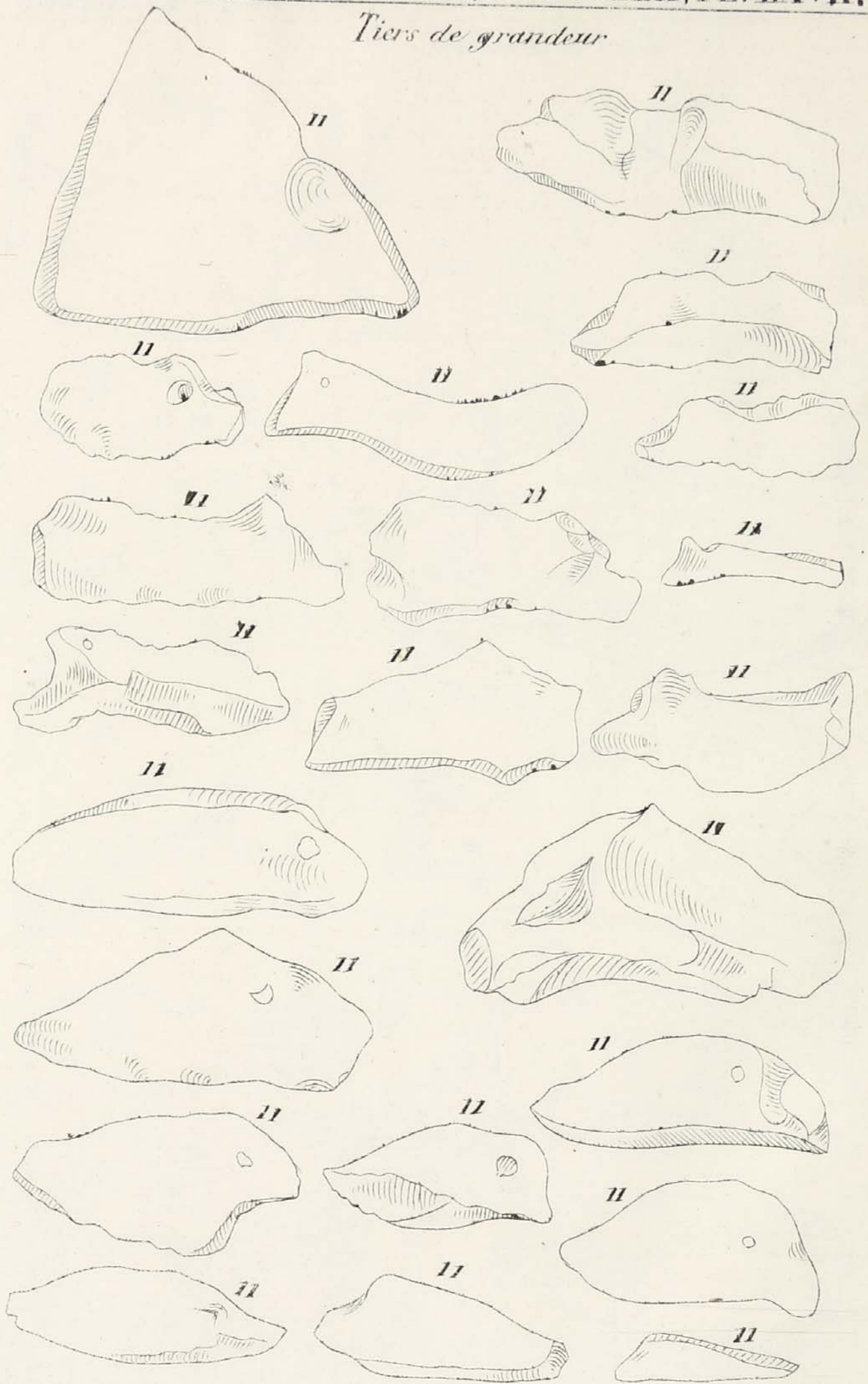
Fig. de p... ..



Figure cap... ..



*Tiers de grandeur*

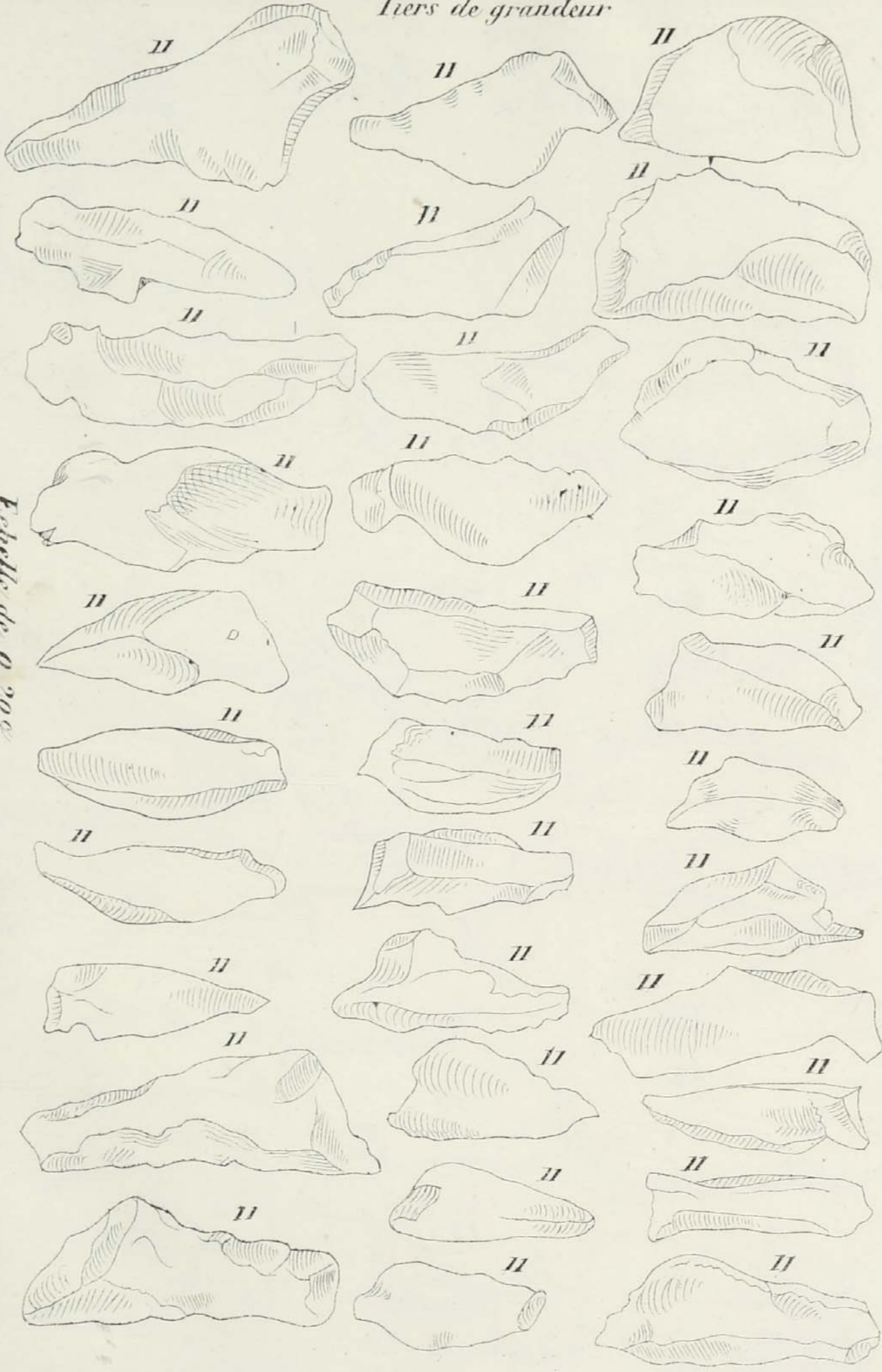


*Figures et symboles de la période ante-diluvienne.*

*Lith. Vieux-Abbeville.*

*Tiers de grandeur*

Echelle de 0,209  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
15  
20



*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*

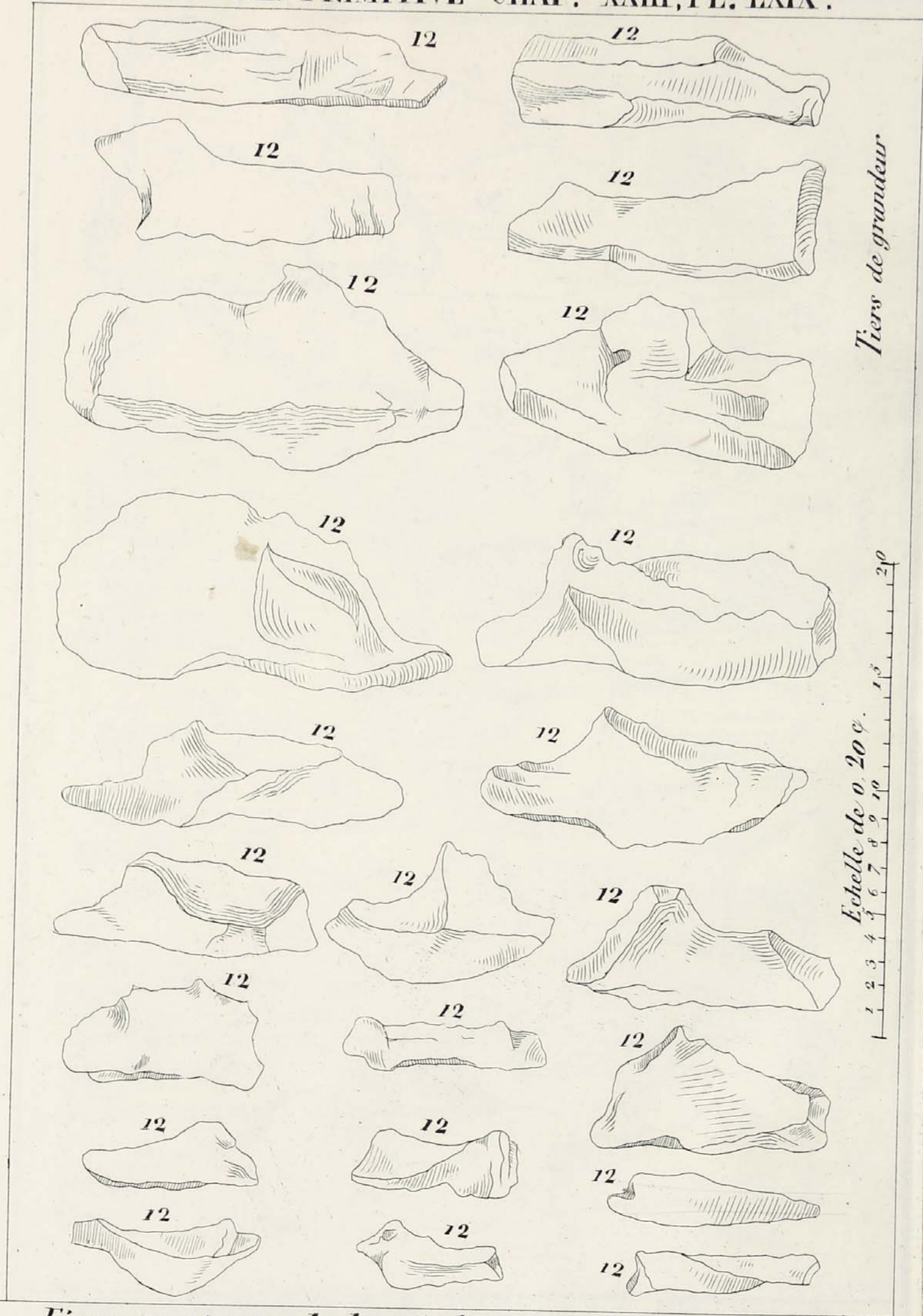
INDEX TO THE ORIGINALS IN THE MUSEUM OF THE BRITISH MUSEUM



Spindle of 1000

Figures of the original specimens in the Museum of the British Museum

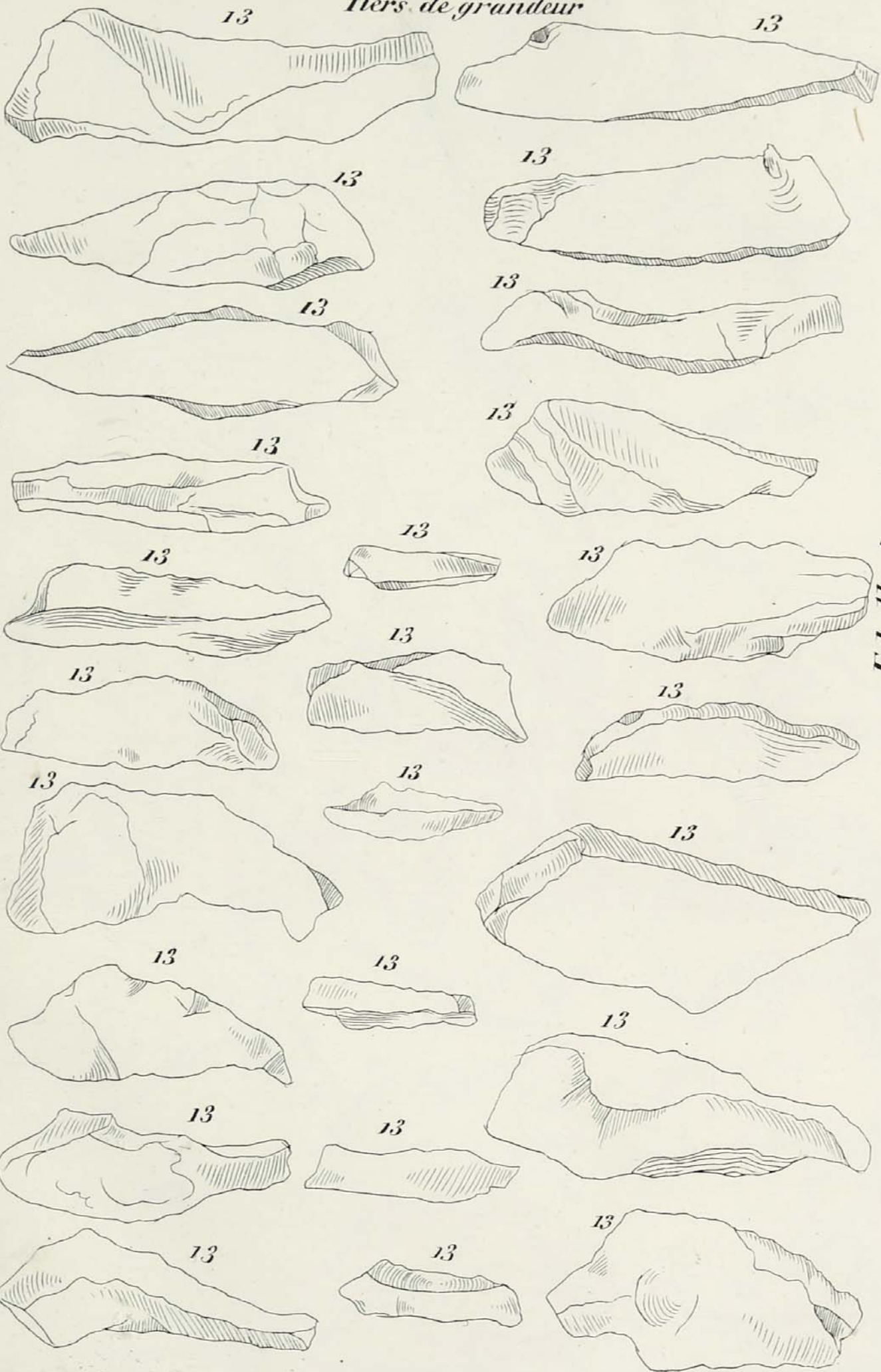




*Figures et symboles de la période ante-diluvienne.*



*Tiers de grandeur*



*Echelle de 0, 20 c.*

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 15 20

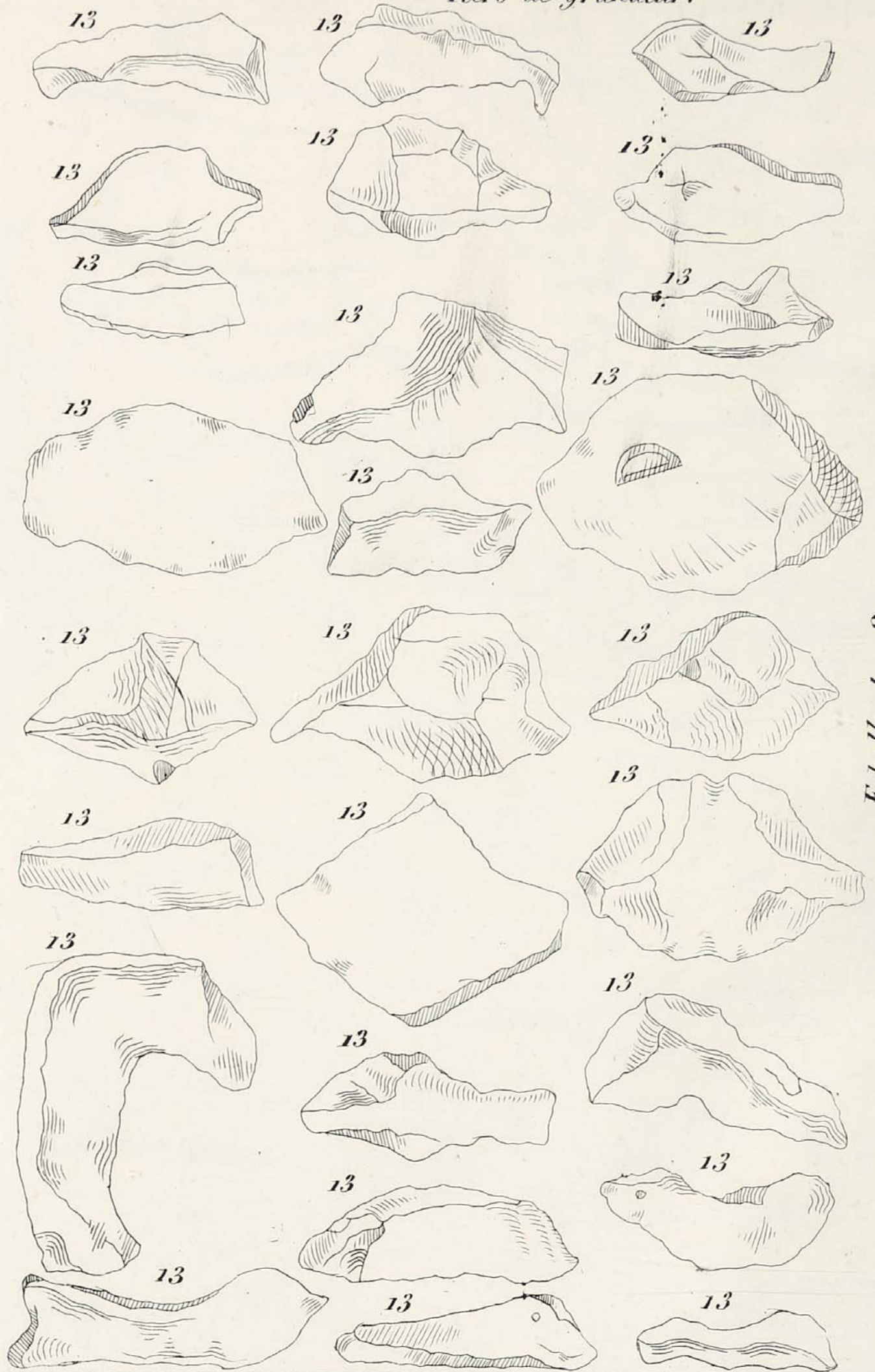
*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*



Plancher de quinze

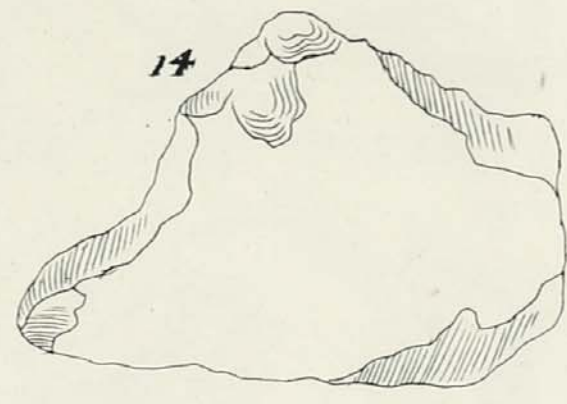
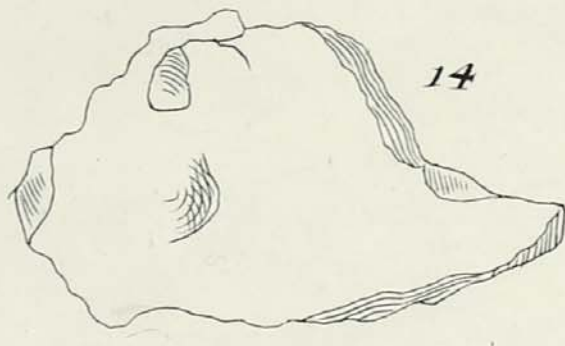
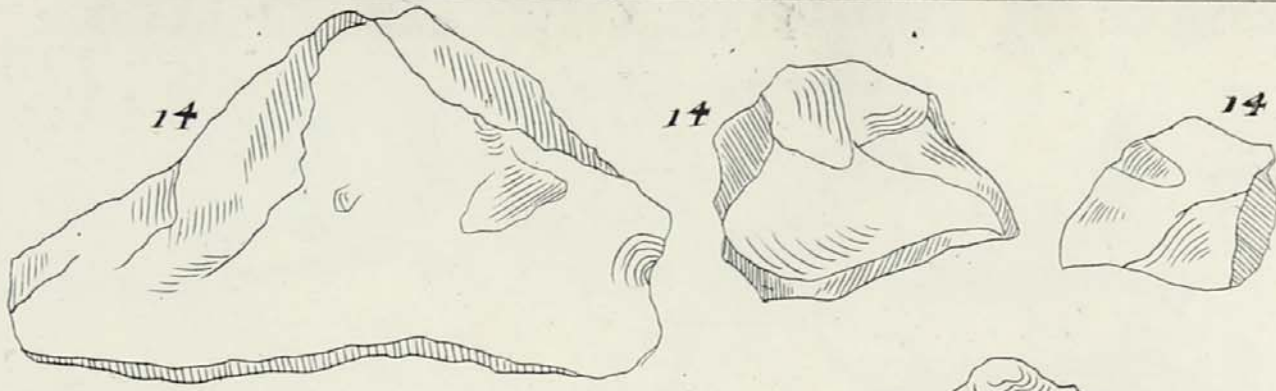


*Tiers de grandeur.*

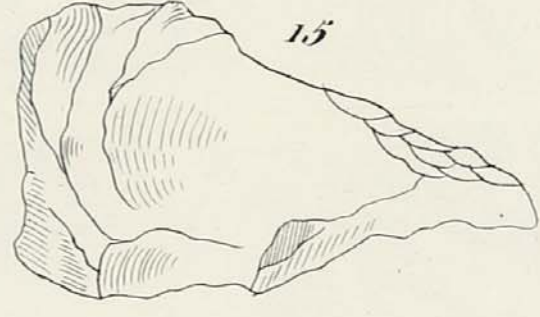
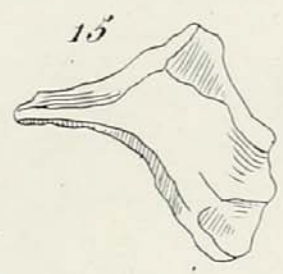
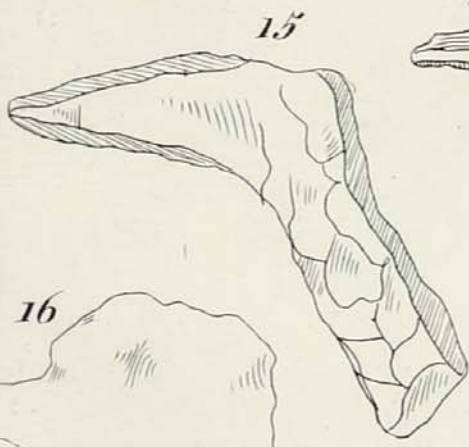
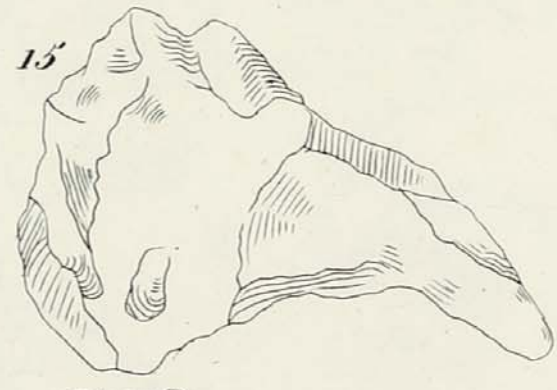
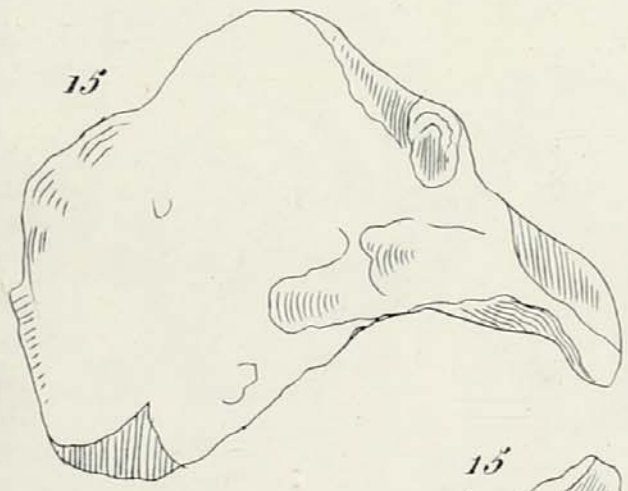


Echelle de 0,20 c.  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 15 20

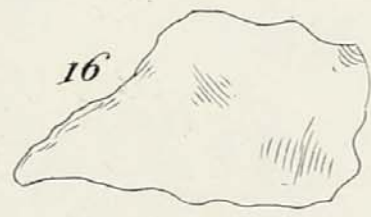
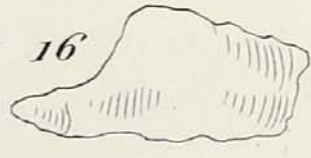
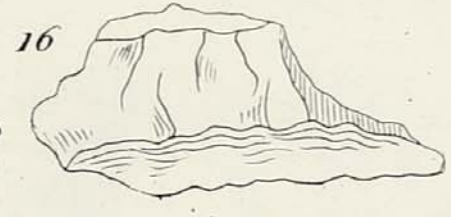
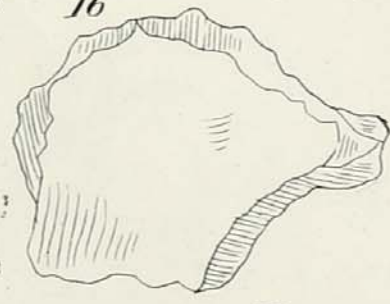
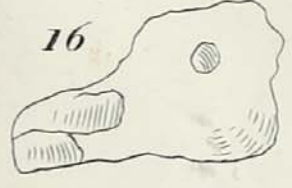
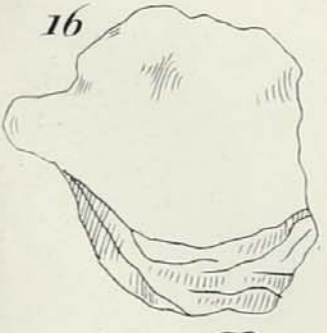
*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*



*Quart de grandeur.*



*Echelle de 0, 20<sup>c</sup>*  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 15 20



*Lith. Vignon, Abbeville.*

*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*

THE GREAT BRITAIN AND IRELAND.

THE GREAT BRITAIN AND IRELAND.

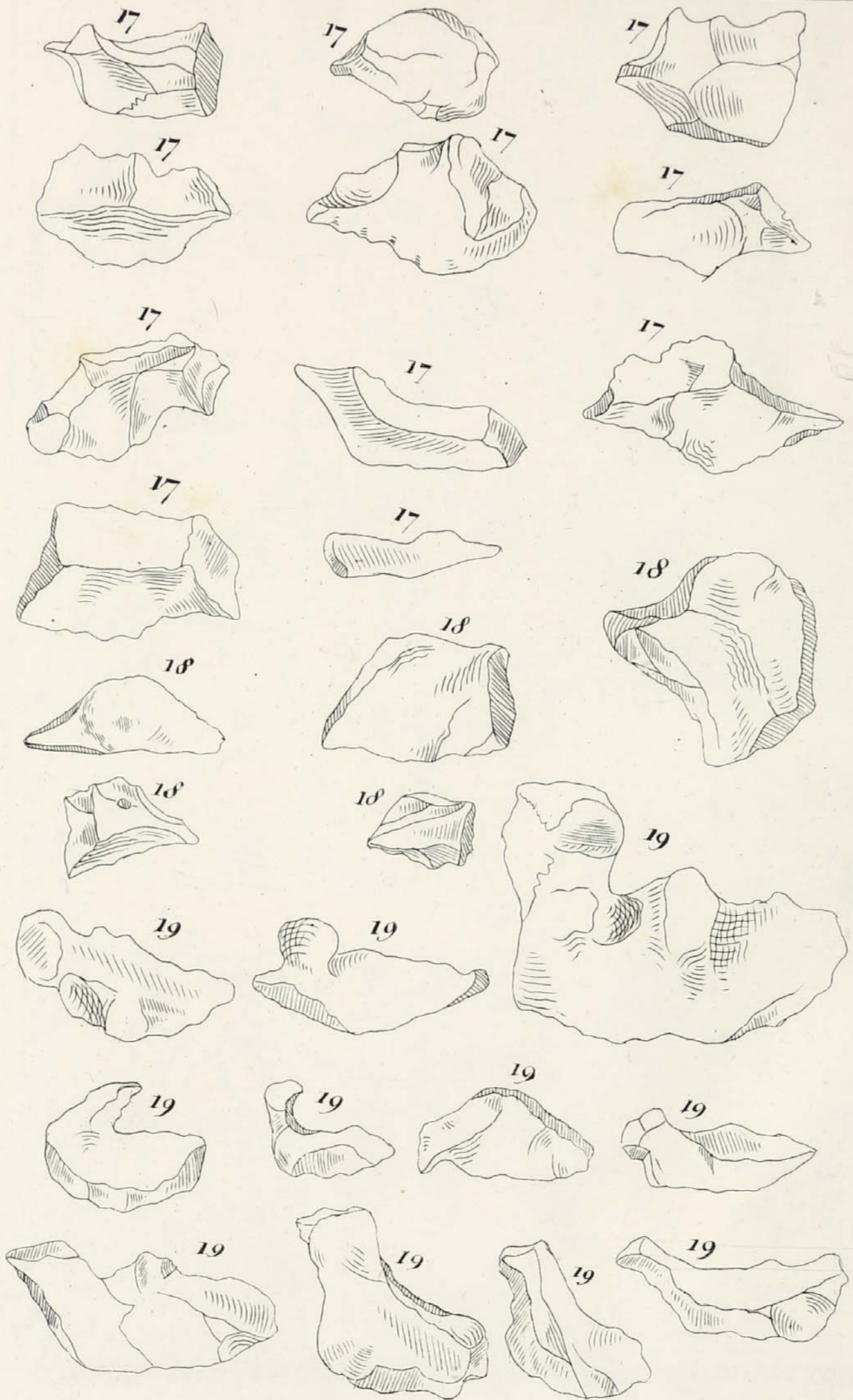
THE GREAT BRITAIN AND IRELAND.

THE GREAT BRITAIN AND IRELAND.





*Tiers de grandeur.*

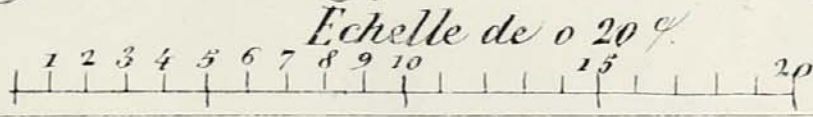
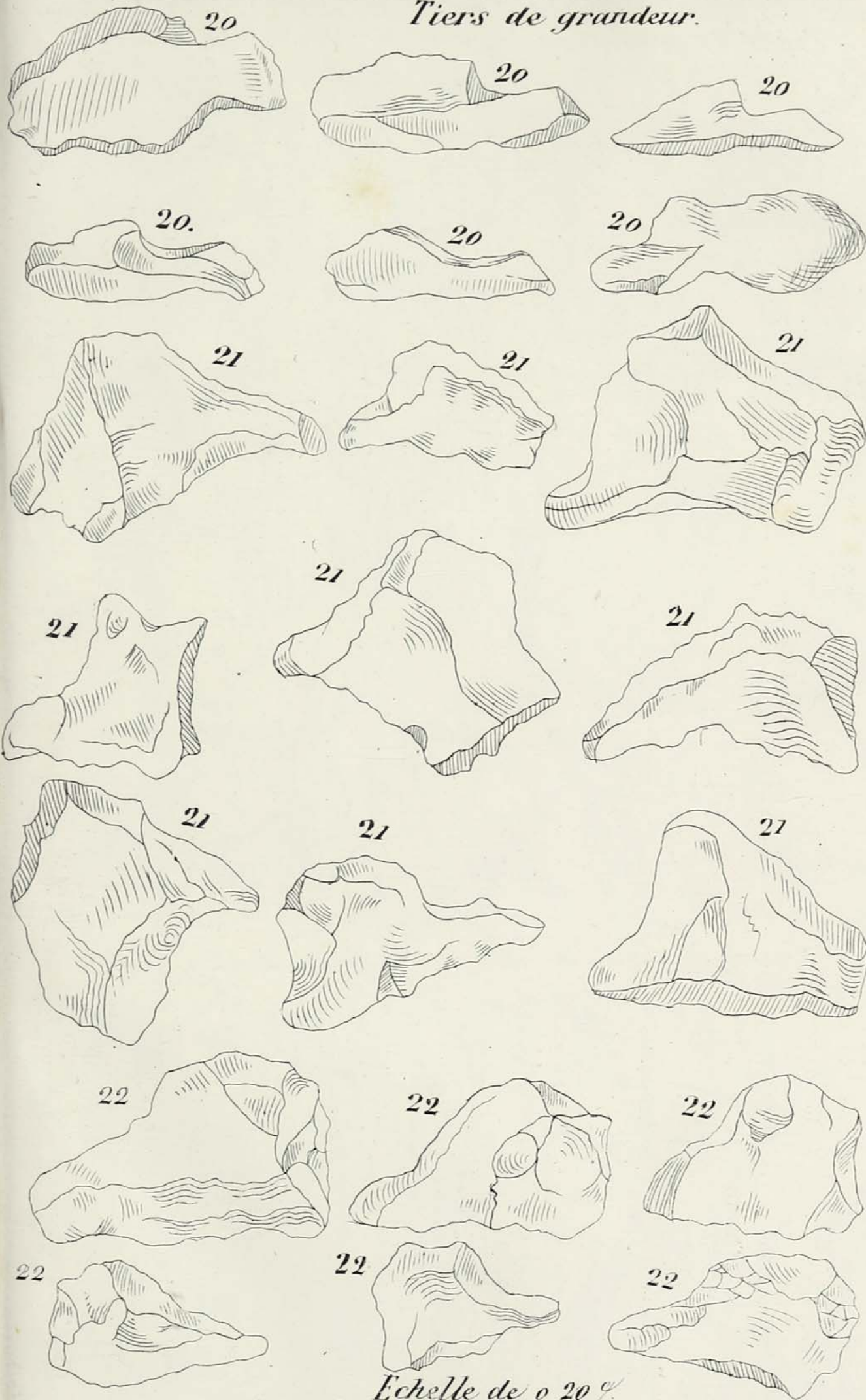


*Figures et symboles de la période ante-diluviennne*

*Lith. Vienne Abbouille*



*Tiers de grandeur.*



*Figures et symboles de la période ante-diluviennne.*

1	<i>Brachyptera</i>	1	<i>Brachyptera</i>
2	<i>Brachyptera</i>	2	<i>Brachyptera</i>
3	<i>Brachyptera</i>	3	<i>Brachyptera</i>
4	<i>Brachyptera</i>	4	<i>Brachyptera</i>
5	<i>Brachyptera</i>	5	<i>Brachyptera</i>
6	<i>Brachyptera</i>	6	<i>Brachyptera</i>
7	<i>Brachyptera</i>	7	<i>Brachyptera</i>
8	<i>Brachyptera</i>	8	<i>Brachyptera</i>
9	<i>Brachyptera</i>	9	<i>Brachyptera</i>
10	<i>Brachyptera</i>	10	<i>Brachyptera</i>
11	<i>Brachyptera</i>	11	<i>Brachyptera</i>
12	<i>Brachyptera</i>	12	<i>Brachyptera</i>
13	<i>Brachyptera</i>	13	<i>Brachyptera</i>
14	<i>Brachyptera</i>	14	<i>Brachyptera</i>
15	<i>Brachyptera</i>	15	<i>Brachyptera</i>
16	<i>Brachyptera</i>	16	<i>Brachyptera</i>
17	<i>Brachyptera</i>	17	<i>Brachyptera</i>
18	<i>Brachyptera</i>	18	<i>Brachyptera</i>
19	<i>Brachyptera</i>	19	<i>Brachyptera</i>
20	<i>Brachyptera</i>	20	<i>Brachyptera</i>
21	<i>Brachyptera</i>	21	<i>Brachyptera</i>
22	<i>Brachyptera</i>	22	<i>Brachyptera</i>
23	<i>Brachyptera</i>	23	<i>Brachyptera</i>
24	<i>Brachyptera</i>	24	<i>Brachyptera</i>
25	<i>Brachyptera</i>	25	<i>Brachyptera</i>
26	<i>Brachyptera</i>	26	<i>Brachyptera</i>
27	<i>Brachyptera</i>	27	<i>Brachyptera</i>
28	<i>Brachyptera</i>	28	<i>Brachyptera</i>
29	<i>Brachyptera</i>	29	<i>Brachyptera</i>
30	<i>Brachyptera</i>	30	<i>Brachyptera</i>
31	<i>Brachyptera</i>	31	<i>Brachyptera</i>
32	<i>Brachyptera</i>	32	<i>Brachyptera</i>
33	<i>Brachyptera</i>	33	<i>Brachyptera</i>
34	<i>Brachyptera</i>	34	<i>Brachyptera</i>
35	<i>Brachyptera</i>	35	<i>Brachyptera</i>
36	<i>Brachyptera</i>	36	<i>Brachyptera</i>
37	<i>Brachyptera</i>	37	<i>Brachyptera</i>
38	<i>Brachyptera</i>	38	<i>Brachyptera</i>
39	<i>Brachyptera</i>	39	<i>Brachyptera</i>
40	<i>Brachyptera</i>	40	<i>Brachyptera</i>
41	<i>Brachyptera</i>	41	<i>Brachyptera</i>
42	<i>Brachyptera</i>	42	<i>Brachyptera</i>
43	<i>Brachyptera</i>	43	<i>Brachyptera</i>
44	<i>Brachyptera</i>	44	<i>Brachyptera</i>
45	<i>Brachyptera</i>	45	<i>Brachyptera</i>
46	<i>Brachyptera</i>	46	<i>Brachyptera</i>
47	<i>Brachyptera</i>	47	<i>Brachyptera</i>
48	<i>Brachyptera</i>	48	<i>Brachyptera</i>
49	<i>Brachyptera</i>	49	<i>Brachyptera</i>
50	<i>Brachyptera</i>	50	<i>Brachyptera</i>

INDEX OF SPECIES OF THE ORDER BRACHYPTERA

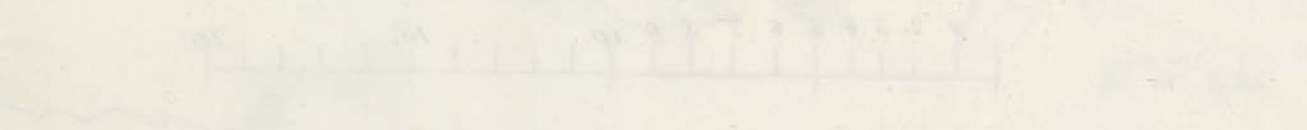
Pl. 1. État de l'air.



Pl. 2. État de l'eau.

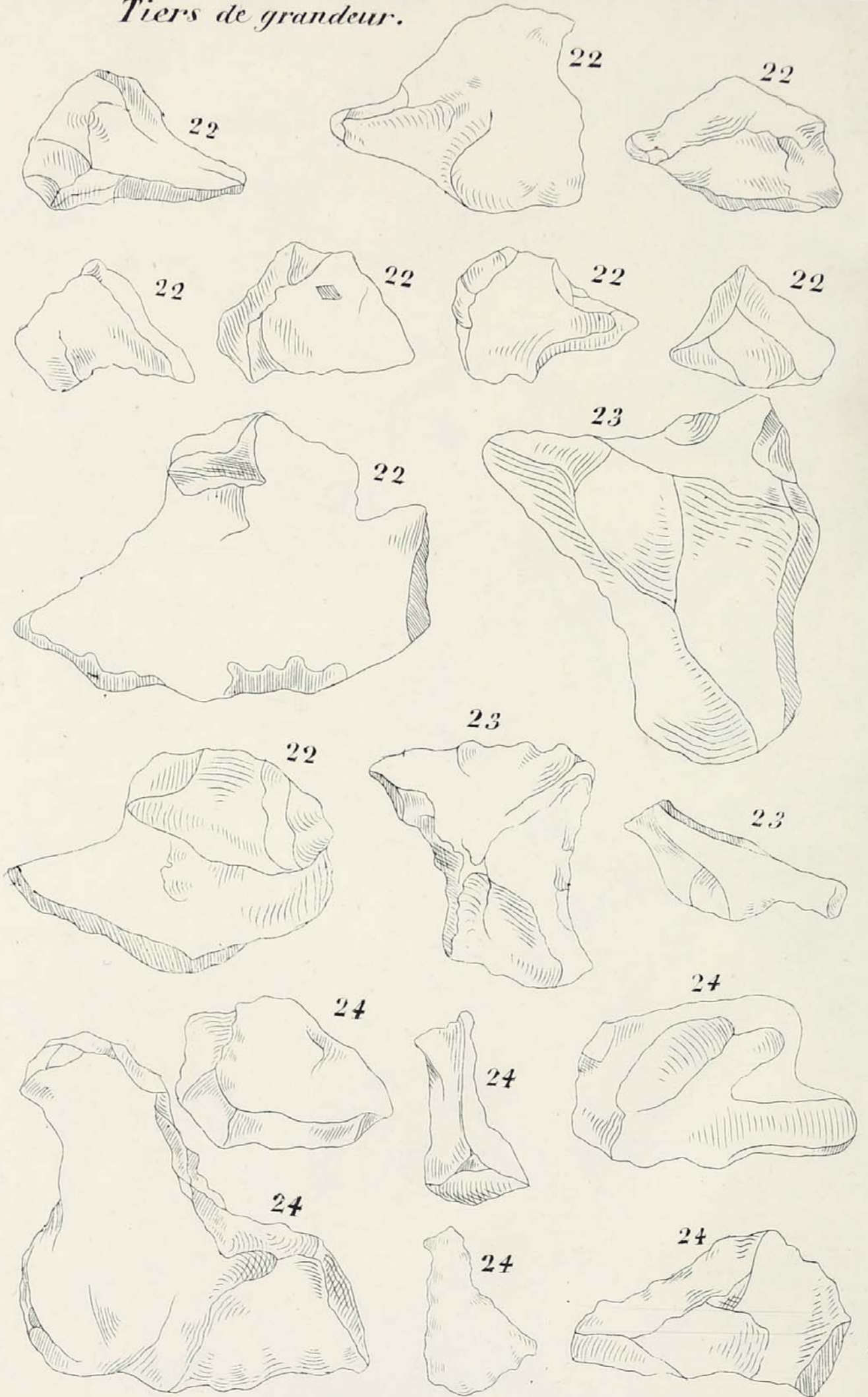


Pl. 3. État de la terre.

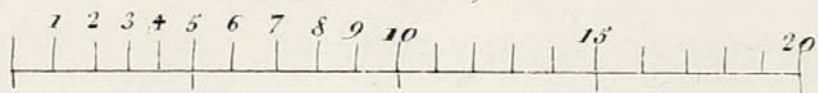


INDUSTRIE PRIMITIVE, CHAP<sup>e</sup> XXIII, PL. LXXV.

*Tiers de grandeur.*

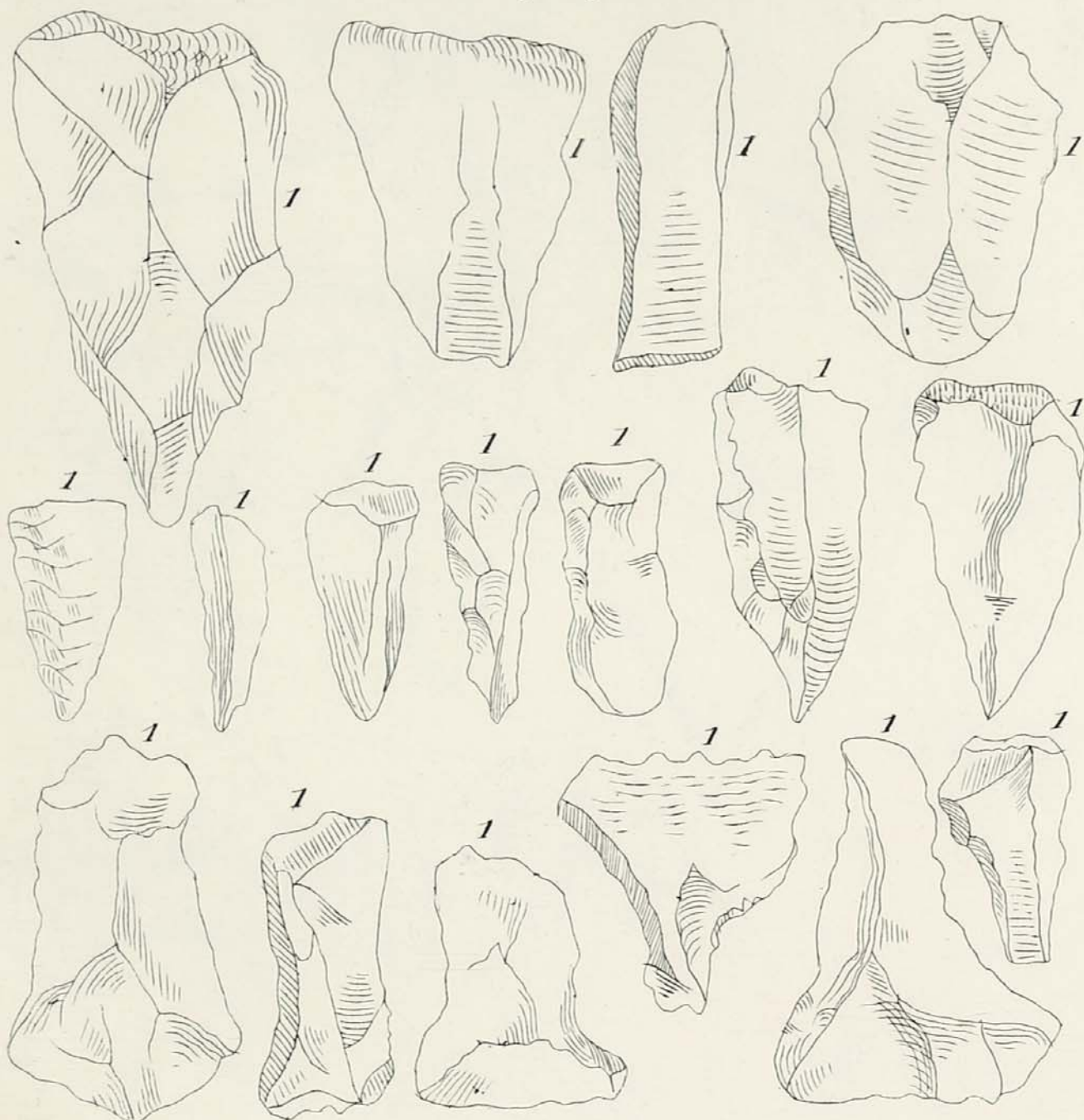


*Echelle de 0,20<sup>e</sup>*



*Figures et symboles de la période ante-diluvienne.*

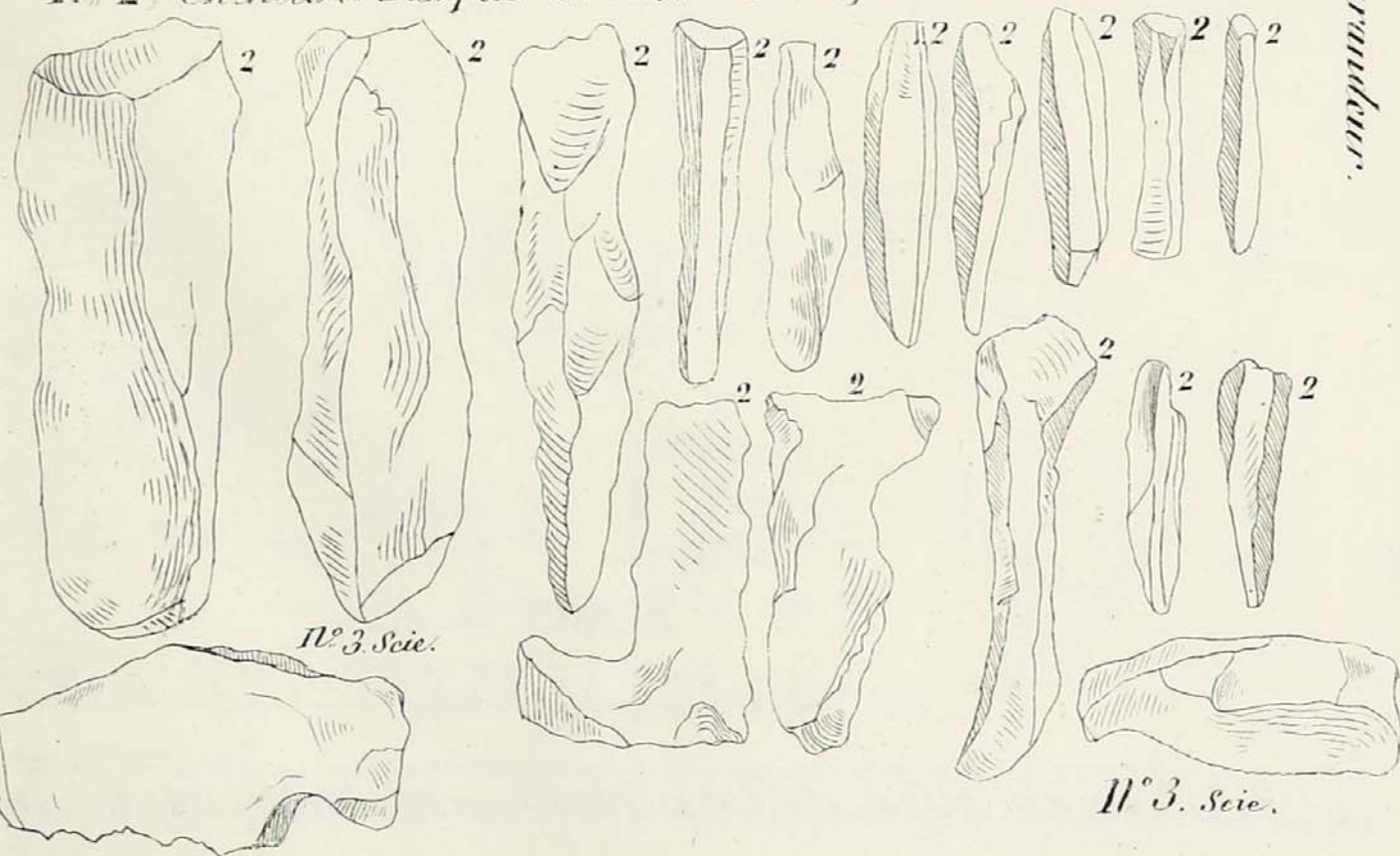
*N° 1. Coins et outils en silex pour fendre et unir le bois.*



*Tiers de grandeur.*

*Tiers de grandeur.*

*N° 2. Chevilles et crampons en silex des charpentes anciennes.*

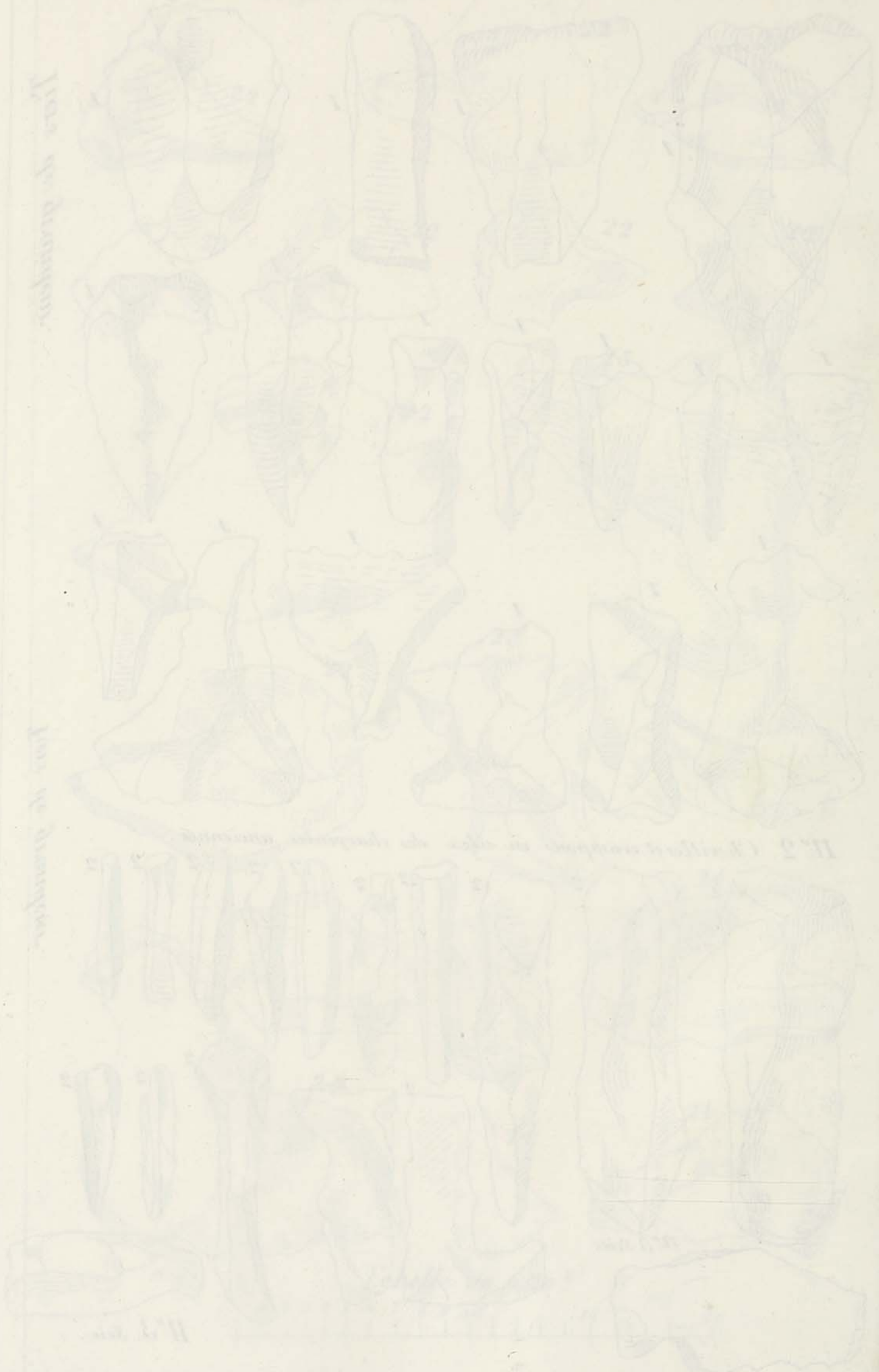


*Coins, chevilles et outils en silex de la période ante-diluvienne*

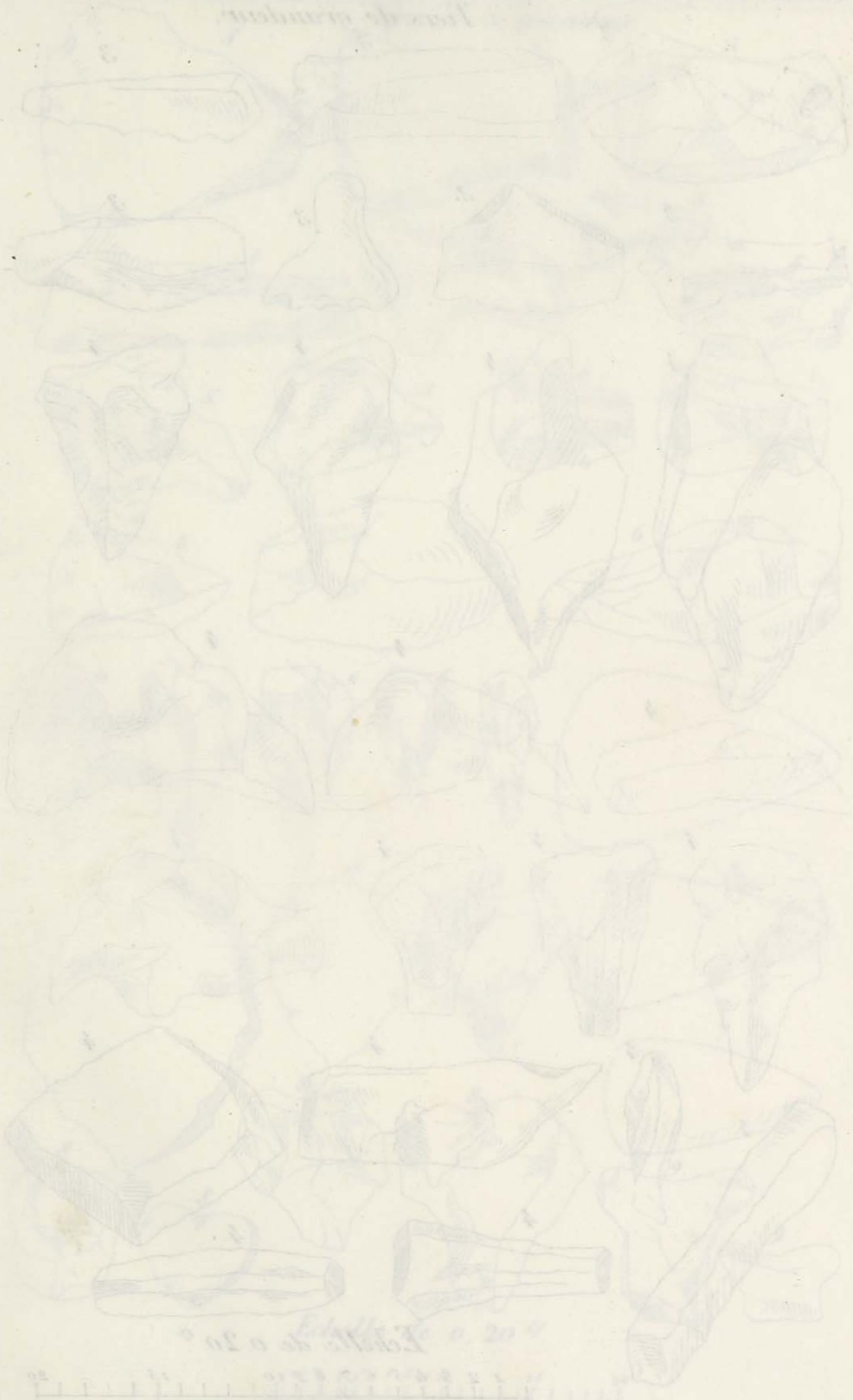
Fig. 1. The eye in its natural position.

Fig. 2. The eye in its natural position.

Fig. 3. The eye in its natural position.



Platte de grandeur

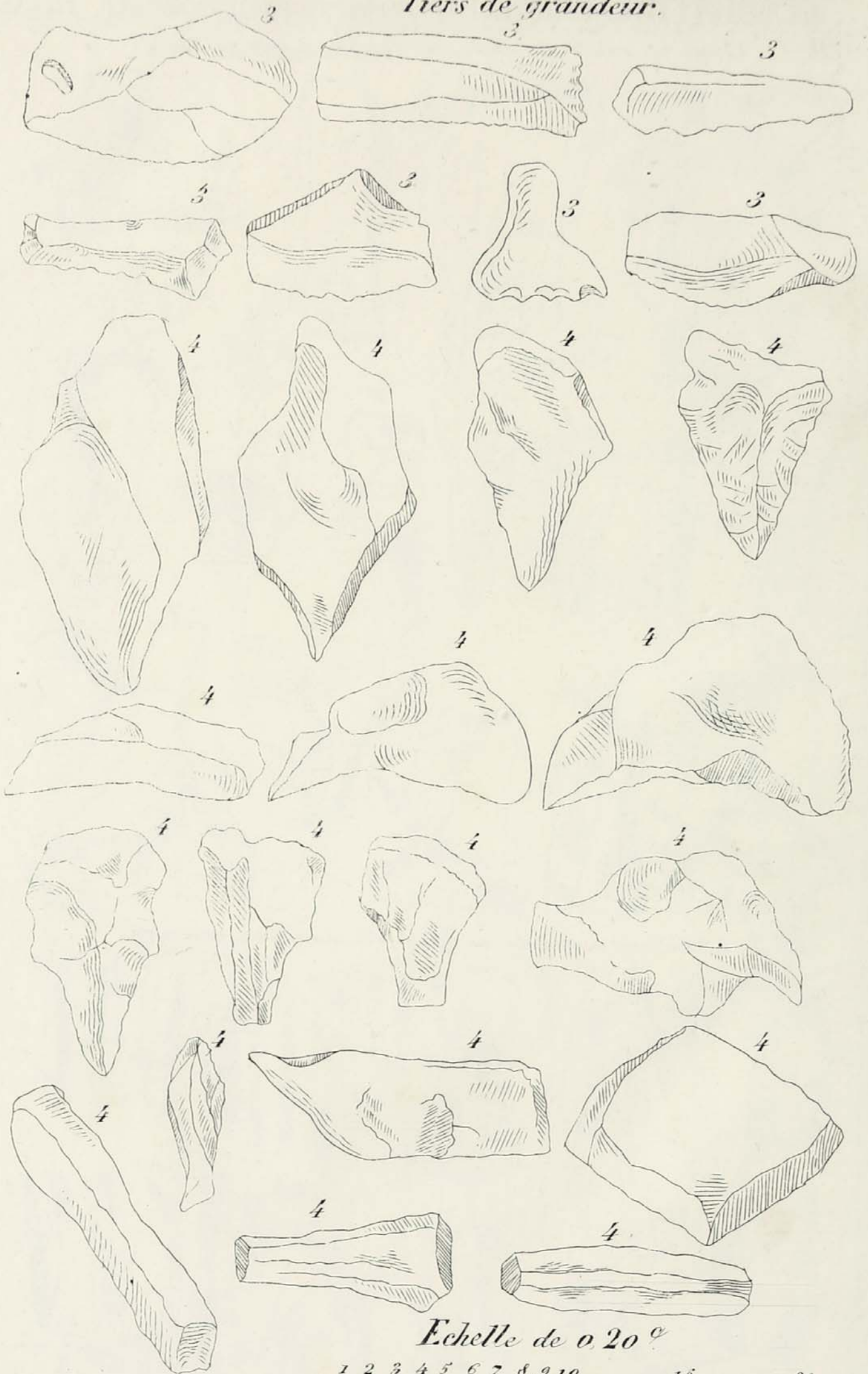


Platte de grandeur

Platte de grandeur



Tiers de grandeur.



Outils en silex de la période ante-diluviennne.



Quart de grandeur:

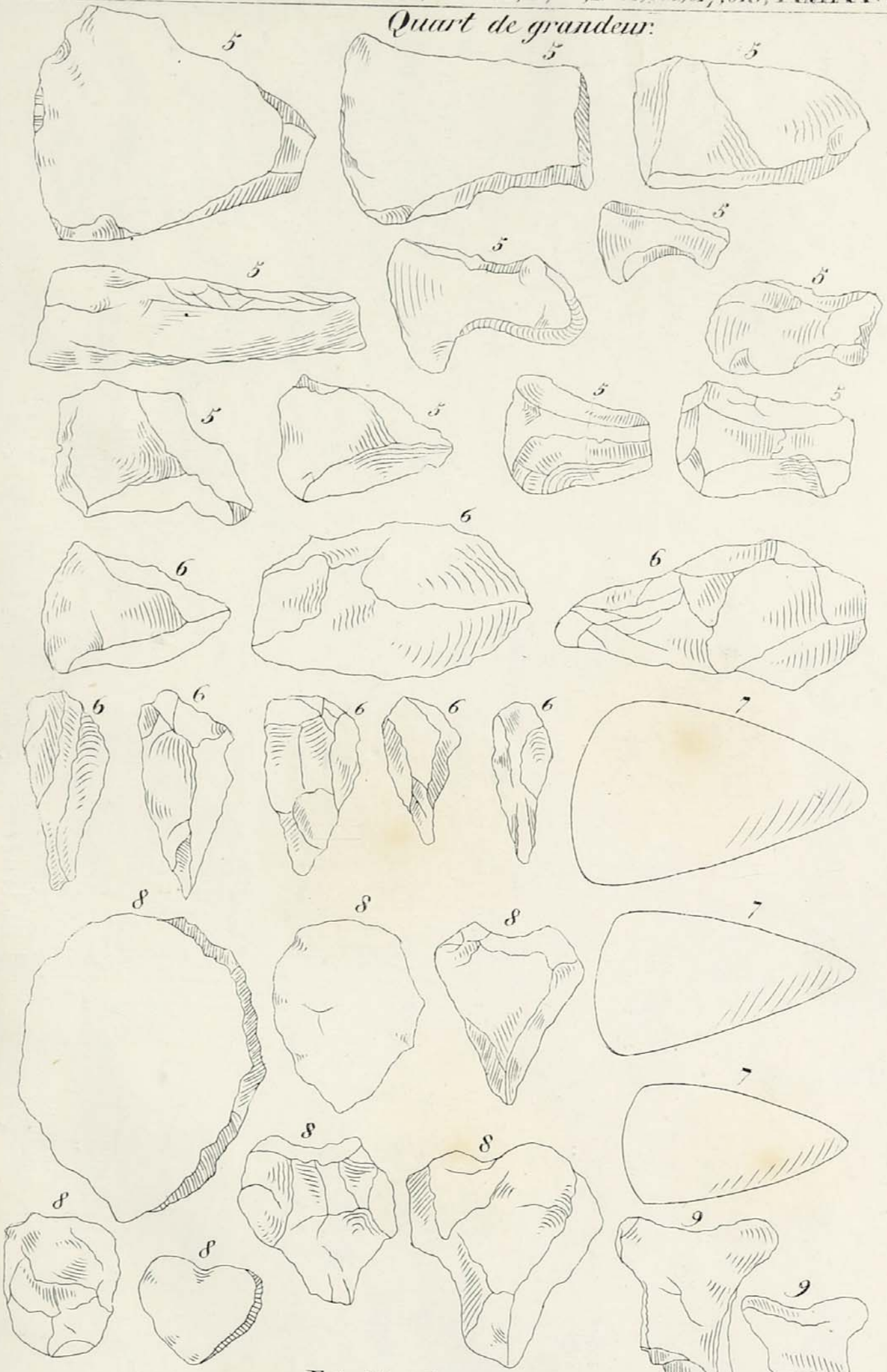
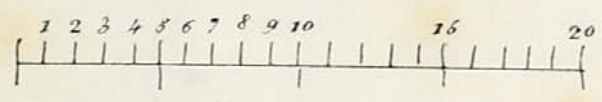


Fig 7. Epogue incertaine.

Echelle de 0, 20 c.



Lith. Vieux Abbeville.

Fig. 7. *Quartz crystals*

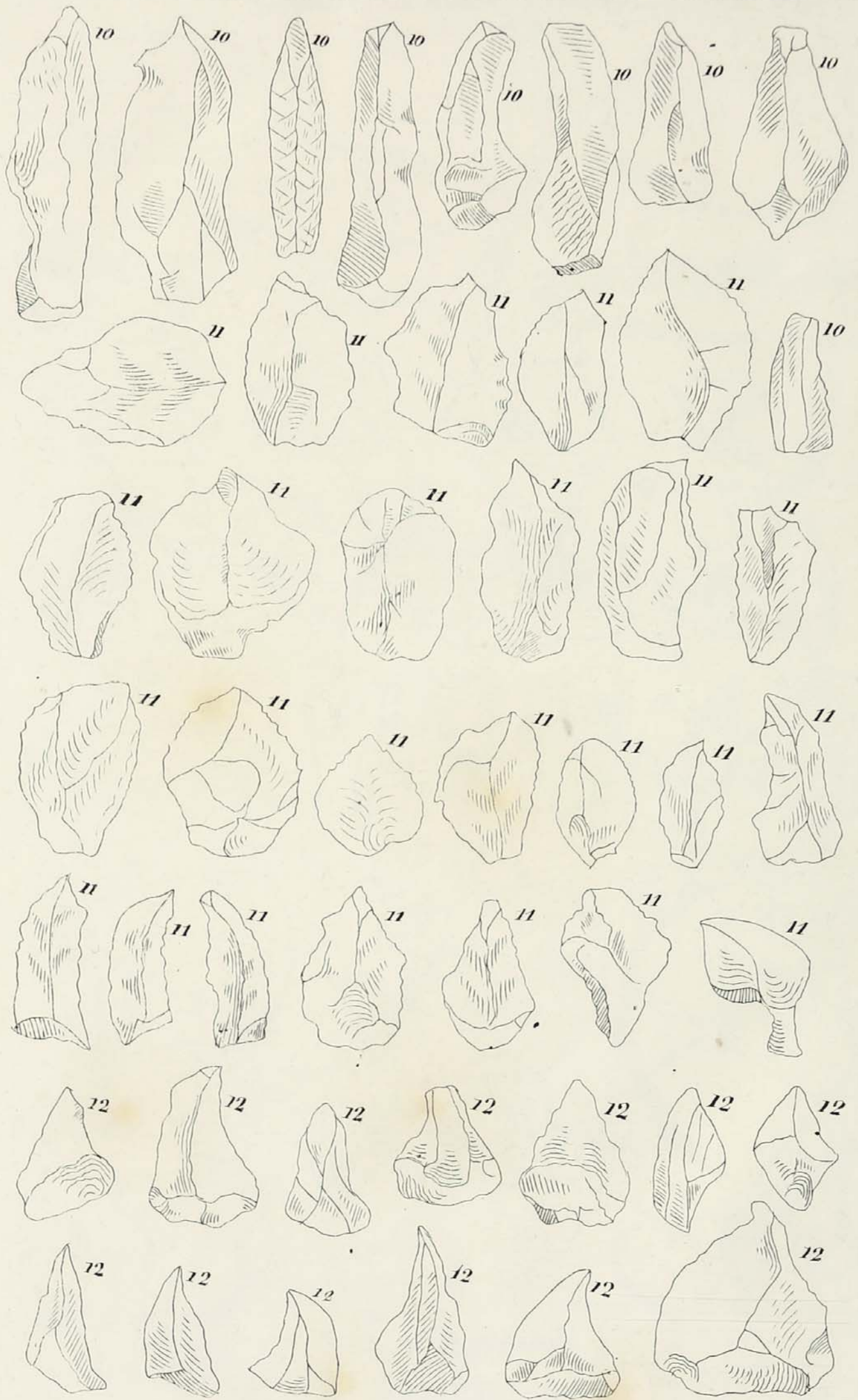


Fig. 7. *Quartz crystals*

Scale 1/20

Fig. 7. *Quartz crystals*



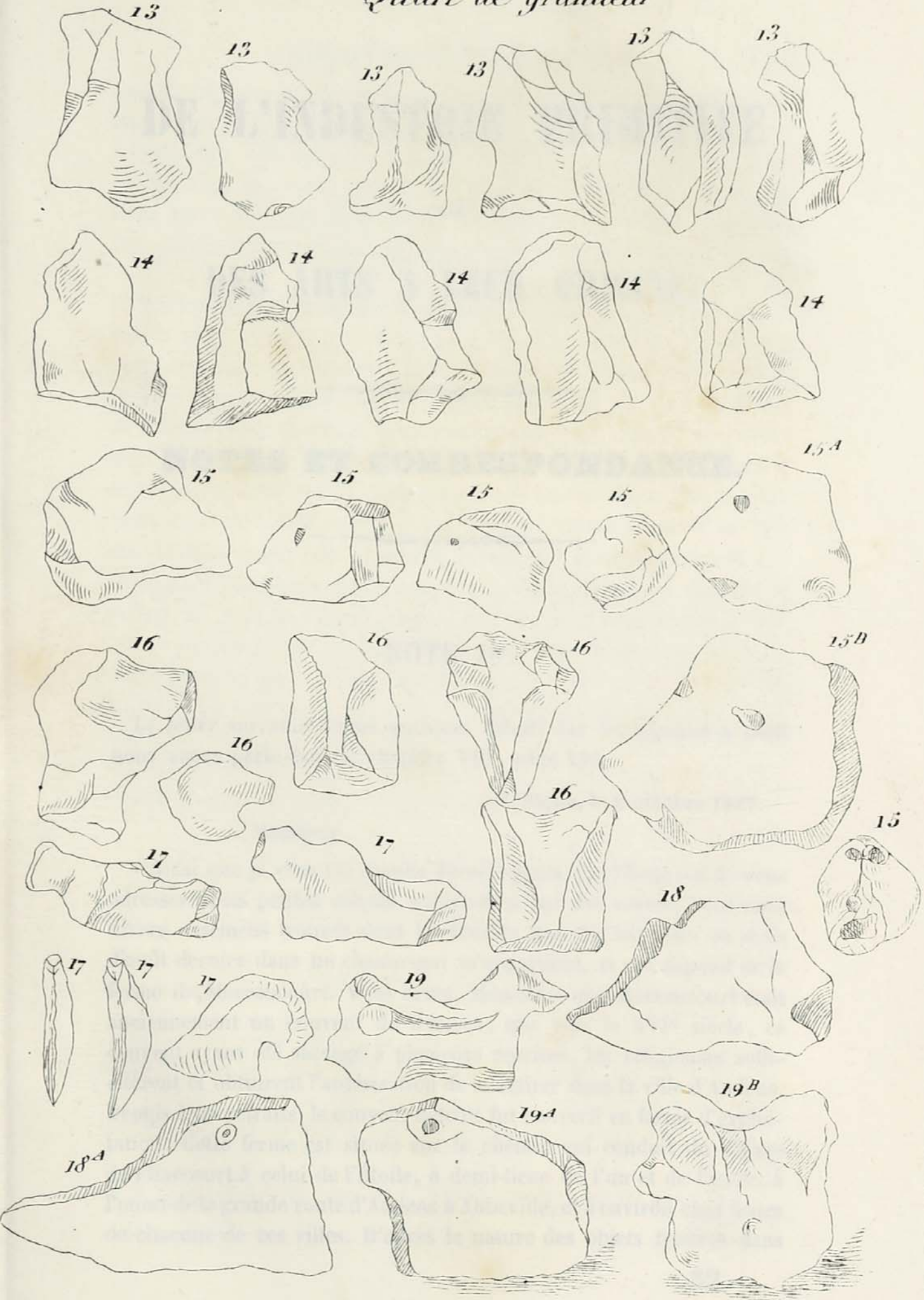


*Quart de grandeur.*

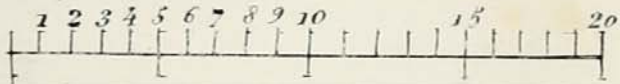
*Lith. Vieux Abberville.*

*Figures et Symboles de la période ante-diluviennne.*

*Quart de grandeur*



*Echelle de 0, 20<sup>c</sup>*



*Les figures 15<sup>A</sup>, 15<sup>B</sup>, 18, 18<sup>A</sup>, 19, 19<sup>A</sup> et 19<sup>B</sup>, sont 6<sup>e</sup> de grandeur*



# DE L'INDUSTRIE PRIMITIVE

OU

## DES ARTS A LEUR ORIGINE.

---

### NOTES ET CORRESPONDANCE.

---

#### NOTE 1<sup>re</sup>.

La lettre suivante donne quelques détails sur les sépultures dont nous avons parlé dans le chapitre VIII, page 136.

« L'Étoile, le 8 octobre 1827.

» Monsieur,

» Ainsi que je vous l'ai promis dernièrement, j'ai l'honneur de vous adresser trois petites caisses numérotées sur des cartes, contenant divers ossemens trouvés dans les fouilles que j'ai fait faire au mois d'août dernier dans un champ qui m'appartient, et qui dépend de la ferme de Moreaucourt. Vous savez, Monsieur, que Moreaucourt était anciennement un couvent de femmes; que vers le XVI<sup>e</sup> siècle, ce couvent ayant été saccagé à plusieurs reprises, les religieuses sollicitèrent et obtinrent l'autorisation de se retirer dans la ville d'Amiens. Depuis leur retraite, le couvent détruit fut converti en ferme d'exploitation. Cette ferme est située sur le chemin qui conduit du village de Flixecourt à celui de l'Étoile, à demi-lieue de l'un et de l'autre, à l'ouest de la grande route d'Amiens à Abbeville, et à environ cinq lieues de chacune de ces villes. D'après la nature des objets trouvés dans

les fouilles, je suis très-convaincu que les sépultures que j'ai découvertes n'ont aucune espèce de rapport avec le couvent de Moreaucourt dont le cimetière était dans l'enclos même, et qu'elles remontent à une époque bien antérieure à celle de l'établissement de cette maison religieuse, qui fut fondée dans le XII<sup>e</sup> siècle; mais j'ai pensé qu'il pouvait être de quelque intérêt de préciser la position du champ qui les renferme.

» Je vous ai parlé aussi d'ossements très-déliés et de fragmens de ces mêmes ossements trouvés en quantité remarquable dans divers endroits de la fouille, et notamment dans nombre de vases entiers ou rompus en partie, renfermés dans le terrain fouillé. Dans les vases, comme en dehors, ces ossements étaient toujours accompagnés de cendres et de morceaux de charbon de bois. Je vous envoie aussi un petit carton renfermant de ces ossements, et je vous avoue que je suis fort en peine de savoir à quelle espèce d'êtres ils ont pu appartenir.

» J'espérais pouvoir joindre ici, Monsieur, une notice détaillée sur le résultat de mes recherches et le plan du terrain fouillé; mais différentes occupations ne m'ont pas permis, jusqu'à ce jour, de mettre en ordre les nombreuses notes que j'ai prises sur le terrain même, au moment de la fouille. C'est un travail auquel je me propose de me livrer aussitôt que je le pourrai, et pour peu qu'il vous intéresse, je vous le communiquerai très-volontiers. Je crois qu'il peut être suffisant, pour le moment, de savoir que j'ai trouvé plusieurs tombeaux en pierre dont il n'existe point d'analogie dans le pays, contenant des squelettes entiers;

» Que j'en ai fait transporter deux chez moi avec leur contenu;

» Qu'au pied et à la tête de tous ces tombeaux, *sans exception*, ont été trouvées cinq têtes posées symétriquement, le haut du crâne en bas;

» Qu'aucune de ces têtes n'était accompagnée du tronc;

» Qu'aucun tronc n'a été trouvé sans tête;

» Que beaucoup de squelettes entiers, d'une très-grande taille, ont été trouvés à diverses profondeurs, sans que rien indique qu'ils aient été enterrés dans des cercueils de bois ou autre matière;

» Que l'un d'eux était couché sur des armes en fer que j'ai recueillies;

» Que ces armes sont une hache, une épée ou sabre court, et un poignard;



» Que j'ai également recueilli plusieurs grains de collier de formes différentes ; quelques ornemens en or et en cuivre recouverts d'une feuille d'or, et garnis de pierres ; beaucoup de morceaux de fer fort oxidé ; une épée ou sabre pareil à celui trouvé sous le squelette sus-indiqué ; plusieurs vases entiers, dont un en verre très-mince, les autres en terre cuite de diverses formes, dimensions et couleurs, etc.

» J'ai l'honneur, etc. »

\*\*\*

---

### NOTE 2<sup>e</sup>.

Dans un petit livre imprimé en 1830 sous le titre de : *Chants Armoricaïns, Souvenirs de Bretagne*, nous avons dit quelques mots des pierres levées. Mais d'autres auteurs et notamment M. Émile Souvestre, ont traité ce sujet d'une manière bien plus complète. C'est donc à M. Émile Souvestre et à son livre intitulé : *Les derniers Bretons*, ouvrage remarquable par le style, la couleur locale et la vérité des détails, que j'emprunte cette nomenclature des diverses espèces de pierres dites celtiques et druidiques.

*Cormlec'hs*, cercles druidiques formés de pierres plantées verticalement en terre.

*Lichavens* formés de deux pierres verticales, recouvertes d'une troisième en forme de linteau de porte.

*Peulvans* et *Menhirs*, pierres verticales fichées en terre. Les peulvans sont souvent plantés la pointe en bas, de manière à paraître portés sur des pivots.

*Grotte de fées*, carrés longs formés de pierres verticales et contiguës, sur lesquelles sont placées horizontalement et transversalement des tables de pierre en forme de toit.

*Baraws*, au singulier *Barow*, monticules de pierres mêlées de terre.

*Galgals*, monceaux de cailloux sans mélanges de terre. Les baraws et les galgals sont des tombeaux celtes.

*Dolmens*, tables de pierre. Les dolmens sont des pierres larges, placées horizontalement sur des pierres verticales.

*Roulers*, pierres en équilibre et qu'avec un doigt on met en mouvement.

*Kist-veans*, roches aux fées.

Quelques autres renseignemens m'étant nécessaires, j'écrivis le 12 février 1845, à M. Émile Souvestre. Il me répondit le 17 avec cette obligeance si parfaite qu'il tient de sa bonne et respectable famille, dont l'hospitalité m'a été si douce pendant mon séjour en Bretagne.

« Paris, 17 février 1845.

» Monsieur,

» Voici ce que je puis répondre de plus précis aux questions que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser :

» Il y a en Bretagne un fort grand nombre de *baraws*, ou tombelles, et plusieurs *galgals*. Les *baraws* sont composés de pierrailles non taillées, dont la grosseur varie selon l'importance du monument, pierrailles liées entre elles par de la terre. Les *galgals* sont formées de pierres également brutes de la grosseur d'un pavé ordinaire, mais sans mélange de terre.

» La pierre employée dans ces monumens est presque toujours de granit; on trouve aussi parfois du quartz et même (quoique fort exceptionnellement) des silex.

» La forme des *baraws* et des *galgals* est ordinairement conique; cependant, quelques-uns de ces monumens ressemblent à des pyramides tronquées; au sommet se trouve toujours un affaissement formant excavation.

» Les plus grands *baraws* que je connaisse en Bretagne, sont : 1<sup>o</sup> le tombeau d'Artus, près de la Ber (Finistère), dont la base a 280 pieds de circonférence; 2<sup>o</sup>. la tombelle de Saint-Nolf (Morbihan), de 40 pieds de hauteur et qui est environnée d'une douve; 3<sup>o</sup> la tombelle de Plœmeur, dont la base a 300 pieds de circuit et qui a 25 pieds d'élévation.

» Les principaux *galgals* dont j'ai pu constater l'existence, sont : 1<sup>o</sup> celui de Plaudren (Morbihan), 15 pieds de hauteur, 30 pieds de diamètre; il a été plus élevé, mais les paysans en prennent les pierres pour leurs fossés; 2<sup>o</sup> le mont Héleu, près de Locmariaker (Morbihan).

» Il est à remarquer que tous ces monumens ont encore, ou ont eu

des *dolmens*, des *menhirs* ou des *karneillons* dans leur voisinage. Les pierres druidiques se remarquent partout en Bretagne près des buttes tumulaires ; elles servaient sans doute à les sanctifier.

» Je dis buttes tumulaires, parce que la destination des tombelles et des *galgals* me paraît être évidemment de servir à la sépulture : je sais que l'on a trouvé, dans plusieurs, des cendres et des ossements. Le *barow* de Limerzel (Morbihan) a été fouillé il y a quelques années, et l'on en a retiré des cendres, des os, *deux bornes*, des fragmens de verre et une urne remplie d'ossements. Celui de Saint-Nolf, dont j'ai parlé plus haut, a fourni des charbons, du machefer et des pierres calcinées par le feu. Enfin, il existe dans l'île d'Arz (Morbihan), une tombelle dans laquelle on a trouvé des fragmens de briques, d'ardoises, et de cendres. Ce monument s'appelle même dans le pays *Luruek* ou *Luduek*, mot breton qui signifie *abondant en cendre* (de *ludu*, cendre, et de l'augmentatif *ek*).

» Je n'ai point connaissance que l'on ait trouvé en Bretagne, dans les tombelles, de ces instrumens appelés par les antiquaires *haches celtiques*, ni de couteaux de silex ; mais ces objets ont été fréquemment rencontrés dans les fouilles faites aux pieds des *menhirs* et dans les *karneillons* ou enceintes de pierres levées, consacrées selon toute apparence à la sépulture des Celtes.

» Veuillez, etc. »

Signé : ÉMILE SOUVESTRE.

---

### NOTE 3<sup>e</sup>.

Voici encore comment s'exprime, sur quelques monumens druidiques, M. Émile Souvestre, dans *les derniers Bretons*, page 99 :

« Vous qui aimez les traditions des premiers âges et les débris de l'antiquité, allez voir les *peulvans* de Bienzy, de Sarzeaud, de Quiberon et de Gourin ; allez mesurer le *menhir* gigantesque de Loc-Maria-Ker, qui s'élève à plus de soixante pieds, et sous lequel des troupeaux se mettent à l'ombre ; allez vous asseoir sur les *baraws* et les *galgals* de Tréhorentec ; allez visiter la pierre de

» Plougoumesin , sur laquelle on prêtait serment ; allez voir les  
 » grottes aux fées et les dolmens de Quiberon, de Saint-Nolf, de Sus-  
 » niac, d'Elven, de Cazo, de Pluhertin, de Ruffiac, de Saint-Jean-  
 » Brenesay, de Plaudren ; mais hâtez-vous. »

Hélas , ce que M. Émile Souvestre craignait, non sans raison, m'est arrivé à moi-même. Allant un jour pour revoir des monumens que j'avais admirés quelques mois auparavant, je les ai cherchés en vain ; ils avaient disparu. La sappe, la mine et la civilisation avaient fait en trois jours ce que le temps et la barbarie n'avaient pu faire en trente siècles.

M. de Caumont, dans son *Cours d'antiquité monumentale*, donne aussi d'intéressans détails sur les constructions celtiques.

Les *tumuli* étaient des tombeaux. C'est ce qu'on nomme aussi *tombelles*.

Les *oppida* étaient des places fortifiées avec des murs en terre ou en pierre.

Les maisons celtiques étaient en bois, en paille et en terre ; voilà pourquoi on n'en trouve plus de traces.

---

#### NOTE 4<sup>e</sup>.

La lettre suivante, annoncée chapitre 5, page 8, et qui sert de complément à ce chapitre sur les poteries celtiques, est de mon collègue à la Société d'Émulation, M. le docteur Ravin, membre de l'Académie royale de médecine et du conseil d'arrondissement d'Abbeville, auteur de plusieurs ouvrages justement estimés sur la médecine, la géologie, les sciences naturelles, etc.

« Saint-Valery-sur-Somme, 20 juin 1845.

» A Monsieur BOUCHER DE PERTHES, Président de la Société royale  
 d'Émulation d'Abbeville.

» Monsieur et cher Président,

» L'étude que j'ai faite des vases antiques de nos contrées, parmi lesquels je comprends pour une large part ceux que vous avez dé-

couverts dans vos fouilles, m'a conduit à y reconnaître deux époques principales; l'une, que l'on peut désigner sous le nom de *celtique* proprement dite, et qui doit être susceptible de subdivision; l'autre, *gallo-romaine*, qui remonte à des temps moins anciens et dont la durée a été probablement moins longue.

» Je pense que les vases de l'époque *celtique* doivent former deux classes générales, dont l'une comprendrait la poterie usuelle ou ménagère, et l'autre la poterie funéraire.

» Nous avons fort peu de vases de la première sorte. Les caractères qui les font reconnaître sont d'être formés d'une pâte plus compacte, d'avoir subi une cuite plus complète, et de porter d'autres couleurs que le noir avec des ornemens de différentes sortes, parmi lesquels on remarquait principalement des fleurs. « *Fictilia in usu habebant densa ac floribus distincta.* » DIOD.

» Les poteries funéraires manquent presque toujours d'ornemens, et, quand elles en ont, ils sont d'une simplicité extrême et d'une grande sévérité. Ils se composent généralement de points et de traits, droits ou obliques, diversement combinés, gravés en creux sur l'argile encore molle. Ces poteries sont toutes teintes en noir et pour la plupart marquetées de petites taches blanches, probablement en signe de deuil. Elles ne sont pas cuites, mais seulement séchées au four: ce qui permet de voir que leur pâte est faite d'une argile dont la couleur est ordinairement grisâtre, rarement jaune, mais prenant également une teinte rouge quand on lui fait subir l'action du feu.

» Les taches blanches qu'on y remarque sont produites par une infinité de petits fragmens de pierre qu'on y a mêlés. Ils sont aigus et anguleux, et proviennent généralement de silex calcinés, blanchis au feu, qu'on a ensuite brisés. D'autres fois c'est de la craie ou quelque autre pierre calcaire approchant de la couleur blanche.

» Les nuances de la couleur noire varient beaucoup dans les urnes celtiques. Il y en a dont la teinte est très-faible, tout au plus grise; on en voit qui ne sont qu'à demi-noires, d'autres d'un noir très-roux, d'autres enfin d'un noir parfait. On en trouve qui ne sont pas également colorées en dehors et en dedans, et alors c'est presque toujours à l'intérieur que la nuance est plus foncée. Il y en a même qui ne sont noires qu'en dedans, jusqu'au milieu de l'épaisseur de leurs parois; dans ce cas, on croirait qu'elles sont faites de deux espèces d'argiles, l'une teinte, l'autre conservant sa couleur naturelle;

mais c'est là tout simplement l'effet de la demi-cuite que le vase a subie par l'extérieur dans les cendres chaudes du bûcher.

» On colorait la pâte même des vases; mais indépendamment de la couleur qu'on faisait prendre à l'argile dont on devait les former, on les recouvrait pour la plupart, en dehors et en dedans, d'une sorte de vernis qui lissait leurs parois et les noircissait partout. On n'y appliquait qu'une couche fort mince de cet enduit, dont la nuance était ordinairement pareille à celle de l'urne qui le recevait.

» Outre les différences dans la couleur il y en avait encore relativement à l'épaisseur du vase, à la qualité de sa pâte et au choix des pierrailles blanches qu'on y mêlait; mais toutes les urnes portaient le caractère général du deuil, le noir tacheté de blanc, bien qu'elles le présentassent à divers degrés.

» Les poteries les plus fines étaient celles dont la pâte *non cuite*, comme on le pratiquait pour toutes les urnes, avait néanmoins le plus de consistance et en même temps le moins d'épaisseur. Leur teinte noire était forte, uniforme, et pénétrait partout avec la même nuance. Les taches blanches y étaient faites par de petits fragmens de silex bien choisis, d'une couleur franche, d'un volume à peu près égal, sans mélange de substance calcaire.

» Les poteries les plus communes avaient une pâte grossière, mal pétrie et fort épaisse *ficilia densa*: leur épaisseur variait de 6 à 12 millimètres. Elles étaient remplies de pierrailles blanches de mauvais choix et très-diverses de volume et de substance. On y trouve, en effet, mêlés à des fragmens siliceux de toutes sortes, des fragmens de craie et même de brique. La teinte noire de ces poteries est d'une nuance faible, à peine grise; d'autres, n'étant noircies qu'à l'intérieur, y présentent une couleur dont la nuance fuligineuse pénètre dans les parois du vase jusqu'au tiers ou la moitié. On trouve aussi de ces vases grossiers qui n'ont pas reçu de couleur, mais qui renferment dans leur pâte des pierrailles mal choisies, ayant si peu de blancheur qu'on les distingue à peine du fond jaunâtre de l'argile dont cette pâte est formée.

» Il y avait plusieurs degrés entre ces deux extrêmes: des poteries de diverses qualités en comblaient l'intervalle.

» Les urnes les plus épaisses étaient fabriquées à la main. Parmi les autres, on en a remarqué quelques-unes qui portaient les traces du tour. (M. Hecquet d'Orval, fouilles de Port-le-Grand, et M. Féret, Dieppe).

» Quand on appliquait aux vases funéraires un enduit noir en forme de vernis, on en couvrait toute la surface ; d'où il résultait que ces vases prenaient à l'extérieur une couleur simple et uniforme : les tâches blanches en étaient effacées.

» Pour ce qui est des formes qu'on a donné aux urnes, je ne puis dire si elles différaient de celles des poteries usuelles, ni en quoi la différence aurait consisté. Leur diversité était grande, et cela ferait croire qu'on n'en avait pas adopté de particulières pour les consacrer spécialement aux funérailles.

» Au temps de l'occupation romaine, la population gauloise continua de fabriquer à sa manière sa poterie usuelle et sa poterie funéraire. On trouve des urnes de l'une et de l'autre fabrique réunies dans des sépultures de ce temps. J'ai recueilli moi-même dans des tombeaux romains des fragmens d'urnes celtiques fort communes, à pâte grossière, très-épaisse, et toute semée de petites pierrailles blanches. Le feu du bûcher les avait rougies en diverses places et à divers degrés; mais elles conservaient sur d'autres points la couleur noire qu'elles avaient eue partout dans le principe.

» Cependant, bien qu'il soit probable qu'on n'ait jamais complètement abandonné l'ancienne méthode de fabrication, il est certain qu'elle a été fortement modifiée par les pratiques de l'industrie romaine, qui s'insinuèrent peu-à-peu parmi les siennes. Ces modifications ont constitué une espèce particulière de poterie, qu'on a dû nommer gallo-romaine.

» Les urnes funéraires de cette sorte ont des parois minces et une pâte passablement compacte. Les bordures en relief qui ornent leur ouverture sont plus saillantes et d'un dessin plus correct et plus hardi. On voit que ces vases sont sortis d'une main plus habile et plus ferme. Ils sont plus solides. Au lieu d'avoir été seulement séchés au four, on leur a fait subir une cuite légère qui a produit une croûte rougeâtre sur leurs parois. L'argile qui les compose n'est plus parsemée de pierrailles blanches comme celle des urnes purement celtiques, mais on a continué de la teindre en noir pour lui donner le caractère principal du deuil; et cette intention est tellement réelle et manifeste, que la surface de ces vases ayant été déteinte par le feu auquel on les avait exposés pour les durcir, on n'a pas manqué d'en repeindre l'extérieur en noir, afin d'y rétablir cette couleur.

» Ainsi, le simple dessèchement au four et surtout la couleur noire,

voilà ce que ces urnes ont conservé des caractères funéraires celtiques ou gaulois. Le reste ayant été probablement moins essentiel, il fut possible d'y faire des changemens. Ces changemens avaient amené du progrès dans ce genre d'industrie sur notre vieux sol; un autre progrès y a été marqué par l'addition des anses. On en trouve, en effet, à des urnes de cette époque, tandis qu'on n'en a pas vu, que je sache, aux vases funéraires celtiques.

» Outre ces urnes dont les formes étaient aussi variées que celles des temps antérieurs, sans être les mêmes, il y avait dans les sépultures de l'époque gallo-romaine des carreaux et des disques qui servaient les uns de supports, les autres de couvercles. Ils étaient appliqués sur le fond de la fosse sépulcrale pour en faire le pavé, ou posés sur l'ouverture de l'urne pour la fermer. Leur épaisseur variait ainsi que les autres dimensions; mais elle était communément d'un centimètre. On les fabriquait de la même manière et avec la même pâte que les vases. C'était aussi une argile colorée en noir, à laquelle on faisait subir une cuite superficielle, et dont on noircissait ensuite l'extérieur avec un enduit quand le feu l'avait rougi.

» Bien que les urnes gallo-romaines eussent été d'une fabrication plus parfaite que les urnes celtiques, je n'en ai pas vu qui fussent d'une teinte noire aussi belle, ni aussi foncée.

» Il était curieux de savoir quelle matière on mêlait à la pâte argileuse pour la teindre, soit avant de former le vase, soit après sa confection: aussi ai-je cherché à le découvrir. J'ai dû faire d'abord quelques essais chimiques pour en connaître les caractères principaux.

» Nous savons déjà que la couleur noire des vases gallo-romains ou celtiques disparaît au feu, et qu'il n'est pas besoin pour cela d'une température fort élevée; celle de nos fourneaux ordinaires y suffit. En peu d'instans la teinte noire s'efface, pour se changer en une teinte rouge que l'argile acquiert, comme on sait, par le seul effet de la cuite qu'elle subit. La matière colorante noire est décomposée ou détruite.

» Cette matière, destructible au feu, n'est pas soluble dans l'eau, même lorsqu'on soumet les vases qu'elle teint à une longue et forte ébullition. Il semblerait, à la vérité, qu'il n'en est pas ainsi au premier lavage de ces urnes; mais quand on a pris le soin d'enlever bien complètement, après un certain temps de macération et à l'aide d'une brosse, la couche de terre noirâtre qui adhère à leur surface, on a



beau les faire bouillir, rien ne s'en échappe plus : elles conservent leur couleur sans altération et l'eau reste pure.

» Les alcalis n'ont pas d'action sur cette matière colorante. La macération dans l'ammoniaque liquide et l'ébullition dans une solution concentrée de potasse n'y produisent pas d'effet.

Elle est susceptible de s'altérer à différens degrés, mais difficilement, par les acides. L'effet de ces réactifs ne se manifeste pas à l'instant même où ils sont appliqués : il faut souvent plusieurs jours de macération pour qu'elle s'y montre avec évidence.

» L'acide nitrique est celui qui a le plus d'action; l'acide sulfurique n'en a presque pas, l'acide chlorhydrique en a moins encore, l'acide oxalique est tout-à-fait sans puissance.

» Plus la teinte noire est faible, moins la couleur résiste. Il faut d'ailleurs, en estimant cette résistance, tenir compte des qualités propres de l'argile, parce qu'elle n'a pas la même pureté dans tous les vases.

» Les urnes qui sont teintes en gris seulement peuvent être décolorées dans l'espace de quelques heures par l'acide nitrique. Celles dont la qualité est meilleure, dont la couleur est plus foncée, y brunissent au bout d'un ou de deux jours; mais celles dont la couleur est d'un beau noir qui teint leur pâte d'une manière uniforme dans toute son épaisseur, y résistent presque complètement. La couleur y change peu; elle s'altère à peine, prenant seulement une faible nuance de roux.

» Ces résultats me conduisirent à penser que la matière colorante de nos poteries anciennes était du charbon plutôt qu'un oxide métallique. Mais n'ayant pas pu l'isoler pour la traiter à part et acquérir une conviction parfaite, je me suis mis à faire quelques essais de reproduction dans ce sens, afin d'y trouver des moyens d'épreuve et de comparaison.

» J'ai donc mêlé en différentes proportions (au tiers, à la moitié, aux trois quarts en volume) du charbon pulvérisé avec de la terre glaise; et quand j'eus fait du mélange une pâte homogène et bien liée à force de la pétrir, j'en ai fabriqué des objets de diverses formes, des plaquettes, des feuilles, de petites coupes. Puis, après les avoir fait sécher et durcir suffisamment à la chaleur d'un four ou sur la table d'un poêle, je les ai soumis aux mêmes épreuves chimiques que les poteries.

» J'obtins les mêmes résultats. En donnant une cuite superficielle

aux plaquettes, elles devenaient rouges à l'extérieur et restaient noires au centre. Si je les faisais cuire davantage, elles rougissaient complètement et prenaient de la dureté. Les alcalis n'avaient pas d'action sur elles, et les acides n'en altéraient pas la couleur : ils auraient été absolument sans effet, s'ils n'eussent pas produit un léger mouvement d'ébullition en attaquant les parcelles calcaires de l'argile grossière que j'avais employée.

» La couleur de cette poterie improvisée avait des degrés qui correspondaient à la quantité de charbon que j'y faisais entrer. Celle qui en contenait les deux tiers était bien noire, mais son aspect restait terne, faute de poli ou de vernis. Je n'avais pas obtenu les mêmes nuances que sur les poteries celtiques; mais ces différences pouvaient s'expliquer. Les mélanges que j'avais faits n'avaient pas été assez variés, tandis que d'une autre part les qualités des argiles, l'espèce même du charbon, devaient suffire pour amener de la diversité dans les produits. Néanmoins je conservais des doutes et n'osais rien affirmer lorsque je trouvai incrusté dans la tranche d'un fragment de vase funéraire gallo-romain, un morceau de charbon assez gros pour être très-visible et très-reconnaissable. Il y avait en outre aux deux surfaces de ce tesson une foule d'autres fragmens de charbon en grains beaucoup plus petits, qui faisaient partie du vernis ou plutôt du badigeon noirâtre dont le vase était couvert en dehors et en dedans. Je puis donc dire, avec une certaine assurance, que la matière colorante qui servait dans nos contrées à teindre en noir la pâte des urnes funéraires des antiques sépultures, était du charbon plus ou moins bien pulvérisé. La chose n'est pas contestable pour les vases gaulois de l'époque romaine, et il y a de très-fortes raisons pour croire qu'il en était de même dans les temps antérieurs.

» Tels sont, Monsieur et cher Président, les résultats que j'ai obtenus. J'aurais voulu qu'ils fussent plus complets. J'espère néanmoins qu'ils pourront vous servir à jeter quelque peu de jour sur un point des questions obscures et difficiles dont se compose votre curieux et savant ouvrage.

» Veuillez recevoir, Monsieur et cher Président, l'assurance des sentimens respectueux et dévoués avec lesquels j'ai l'honneur d'être

» Votre très-humble et affectionné collègue,

RAVIN.

NOTE 5<sup>e</sup>.

La pâte des poteries celtiques est partout similaire et conséquemment fort reconnaissable. Voici ce qu'ajoute M. de Caumont dans son livre déjà cité, à la description de quelques morceaux de ce genre.

« Les poteries celtiques qui ont été découvertes près de Dieppe offrent des caractères tout-à-fait ressemblans à ceux que je viens d'indiquer. D'après les observations de M. Féret, la pâte de ces poteries n'est pas solidement liée; elle est pleine de parcelles de silex, et si mal préparée qu'elle contient des portions de cailloux de la grosseur d'une petite fève; la couleur en est noire et brun foncé. Cette pâte a peu de consistance; lorsqu'elle est sèche on la casse avec la plus grande facilité, et on peut la broyer sous les doigts; si on l'humecte, elle représente assez bien des morceaux de vieille écorce qui auraient été long-temps exposés à la pluie. Si l'on soumet les fragmens de cette poterie à l'action d'un feu violent, ils se colorent en rouge à leur surface interne et externe, tandis que l'intérieur reste noirâtre; on serait donc tenté de croire que cette poterie n'a pas été cuite. Quant aux formes, ajoute M. Féret, elles annoncent tout-à-fait l'enfance de l'art, excepté quelques fragmens où l'on reconnaît l'usage du tour; les autres ont appartenu à des vases qui paraissent avoir été moulés sur une forme intérieure et polis avec la main ou taillés à l'aide de quelque instrument. Sur plusieurs fragmens on reconnaît à la surface extérieure des coups d'une espèce de doloire. Les ornemens consistent dans des filets mal conduits et dans de petites hoches sur le bord de l'orifice. »

M. Féret est le premier qui ait indiqué le moyen de reconnaître les époques par la nature des poteries. Sa théorie simple et lucide est partout confirmée par la pratique et les résultats. Grâce à lui et à M. Ravin, je ne me trompe plus sur l'origine d'un tesson; il m'annonce un peuple ou une époque non moins sûrement qu'une médaille.

---

**NOTE 6<sup>e</sup>.**

J'ai parlé, dans l'un de ces chapitres, d'une hachette percée ; elle a été trouvée près d'Acheux (Somme) par M. Anquier, maire de la commune, qui l'a donnée au musée d'Abbeville. Elle est en porphyre vert et diffère des morceaux de la même espèce en ce que, proportionnellement plus large et plus courte, elle est presque carrée. Sa longueur est de 45 millimètres, sa largeur de 40, son épaisseur de 8. Mais ce qui la rend remarquable, c'est un trou placé à l'extrémité opposée au tranchant.

Cette hachette est polie ou plutôt usée de manière à faire croire qu'elle a été long-temps portée, probablement au cou et comme amulette, ce qui tend encore à démontrer que ces objets étaient, comme nous l'avons dit, des symboles et signes représentatifs, une monnaie peut-être, et un moyen d'échange. On peut même croire que l'usage en a continué long-temps après l'emploi des métaux comme signes monétaires. Ce signe existe même encore chez certaines peuplades, où les casse-tête en pierre et autres armes sont reçus pour gage ou pour paiement, presque à l'égal de l'argent monnayé.

---

**NOTE 7<sup>e</sup>.**

J'avais rencontré une grande abondance d'ossements anté-diluviens dans le banc de Menhecourt ; je savais qu'ils n'étaient pas moins communs dans celui de Saint-Roch-lès-Amiens ; mais malgré mes recherches, je n'en avais pu découvrir dans les autres dépôts diluviens, lorsque le 1<sup>er</sup> février 1843, les ouvriers vinrent m'avertir qu'on apercevait des os dans le dernier lit de sable argilo-ferrugineux du banc de l'hôpital. J'y fus et nous vîmes en effet, à environ 5 mètres

de la superficie, une masse d'ossemens que je pris d'abord pour des débris de côtes, mais que je reconnus bientôt pour ceux d'une énorme dent. Tous ces fragmens réunis pouvaient peser deux kilogrammes. M. Baillon en ayant fait l'examen a reconnu que c'était une molaire d'éléphant. Depuis, j'en ai trouvé d'autres.

---

### NOTE 8<sup>e</sup>.

Entre la porte Saint-Gilles et la porte du Bois, derrière le Champ-de-Mars, près d'un moulin dit *Quignon*, du nom de son propriétaire, est la suite du banc de silex qui traverse Abbeville et qui s'étend d'un côté vers Amiens et de l'autre va gagner Menchecourt.

La partie de ce banc ouverte aujourd'hui est sous l'emplacement d'une ancienne fabrique que je crois gauloise. Les panes et les débris de vases que j'y ai ramassés sont d'une terre blanche, grossière, séchée au feu et fort dure.

Un peu plus profondément les tessons, également de pâte blanche, sont mélangés de parcelles d'une terre rouge provenant d'autres poteries pilées et ajoutées à la pâte, procédé qui annonce l'approche des temps celtiques.

J'ai recueilli dans ce même terrain deux haches en silex poli. Elles n'ont aucun rapport ni de forme, ni de couleur, ni de fabrication avec celles qui étaient à quelques mètres au-dessous dans le terrain diluvien. Ainsi, là encore, la superposition des couches indique des peuples et des périodes distincts.

Au pied de la butte du moulin *Quignon*, la superficie du sol est à environ 5 mètres au-dessus du niveau de la vallée. La couche de terre végétale n'est épaisse que de quelques centimètres; c'est sous cette couche que j'ai trouvé les débris gaulois et les haches celtiques.

Après les terrains rapportés qui n'ont aussi que quelques centimètres, on arrive aux couches diluviennes; c'est vers le milieu de ces couches, à 4 ou 5 mètres de la surface et à environ 1 mètre avant la craie, qu'on rencontre les silex travaillés de forme diluvienne, fort différente, comme on l'a vu, de la forme celtique.

C'est là aussi que j'ai reconnu quelques fragmens de dents d'éléphant, mais en quantité bien moindre qu'à l'hôpital.

J'ai dit qu'il était aisé de s'apercevoir quand un terrain avait été remué par l'homme ; le mélange accidentel d'une couche avec une autre n'est pas plus difficile à reconnaître, parce qu'alors la ligne horizontale des lits superposés est coupée à angle droit ; c'est ce que les ouvriers appellent *poteaux*. Ces poteaux ne sont autres que le résultat des crevasses ou des cavités intérieures des bancs, qui se remplissent par l'éboulement des couches environnantes. J'ai vu de ces infiltrations de terre végétale ; mais elles sont rares, peu profondes et probablement modernes.

Les infiltrations ordinaires, beaucoup plus anciennes, doivent remonter à une époque voisine de la formation des bancs. C'est alors la couche diluvienne supérieure qui a pénétré perpendiculairement dans une couche inférieure ; car si l'infiltration est oblique ou horizontale, elle devient beaucoup moins perceptible et se confond avec les assises tourmentées du banc. Aussi les poteaux ne se montrent-ils pas dans tous les dépôts diluviens ; je n'en ai jamais vu ni à l'hôpital, ni à Menchecourt, tandis qu'au moulin Quignon ils sont assez fréquens. Dans un seul la terre végétale s'était introduite, vraisemblablement par suite d'une infiltration aqueuse ; ce qui me le fait croire, c'est qu'à cette place même, à une profondeur de 4 à 5 mètres au-dessous de la superficie, au milieu d'un amas de sable et de silex sans aucune communication visible avec cette superficie, les ouvriers trouvèrent, à leur grande surprise, une écrevisse vivante. Je ne l'ai pas vue, mais je suis convaincu qu'ils ont dit vrai.

Le même fait s'est renouvelé à Abbeville, dans la cour de ma propre maison ; le jardinier en y creusant pour planter un arbre, a trouvé, à 60 centimètres de la surface, une écrevisse également vivante. Or, il n'existe aucune fontaine, aucun cours d'eau dans ces environs, et le puits est à une certaine distance. On dira que c'est une écrevisse échappée de la cuisine, c'est possible ; mais le contraire est tout aussi probable. Le temps pendant lequel certains animaux peuvent vivre sous terre, quand, à l'abri du froid et de la chaleur, ils y sont dans un état de torpeur qui suspend toutes les fonctions de la vie, ce temps, dis-je, est bien plus long qu'on ne pense ; et je ne doute pas que l'apparition subite d'êtres dans des lieux où ils étaient inconnus auparavant n'a, de même que celle de plantes ou d'arbres

d'essences nouvelles dans des bois défrichés, d'autre cause que le réveil des germes, des chrysalides ou même des créatures complètes, mais endormies depuis des siècles.

On a souri à l'histoire de ces découvertes de crapauds vivans dans l'intérieur des pierres ; j'ai moi-même long-temps repoussé ces faits comme fabuleux ; aujourd'hui, j'en suis à me demander s'ils sont impossibles ? Ce qui l'est réellement, c'est la création spontanée d'êtres quelconques : quand une créature vivante apparaît quelque part, c'est qu'elle y était ou qu'elle vient d'ailleurs.

---

#### NOTE 9<sup>e</sup>.

La ressemblance qui existe entre certaines figures trouvées dans les sépultures celtiques et celles qu'on rencontre dans les bancs diluviens, s'explique tout naturellement, et j'en ai dit ailleurs la raison. Nous avons vu que les armes, les ustensiles et surtout les images en bois, en os, en pierre jouaient un grand rôle dans les cérémonies religieuses ou funéraires des Celtes. Quand ces peuples ne trouvaient pas d'images toutes taillées, ils les taillaient ; mais ils ne s'écartaient point du type traditionnel : l'œuvre nouvelle était copiée sur l'œuvre ancienne, c'est-à-dire sur les figures ramassées à la surface du sol ou extraites des bancs.

Cependant ils ne les copiaient pas toutes ; car il en est qu'ils ne cherchaient pas, qu'ils n'apercevaient même point : c'étaient celles des mastodontes, des Rhinocéros, des éléphants et autres espèces devenues étrangères à nos climats et, dès cette époque, inconnues des habitans. N'ayant aucune idée des originaux, les copies n'avaient pas pour eux de vérité ; ils n'y voyaient, comme nous n'y voyons souvent nous-mêmes, qu'un jeu de la nature ou qu'un caprice de l'imagination.

Il n'en était pas ainsi des représentations de sangliers, d'ours, de loups, de castors et de tous ces petits animaux de proie alors si communs dans les Gaules. Dès qu'une image de ceux-ci, quelque grossière qu'elle fût, s'offrait, ils ne s'y trompaient pas, ils la recon-

naissaient à l'instant; ils avaient hâte de s'en emparer, et ils la conservaient jusqu'au moment d'en faire usage, soit comme modèle, soit comme offrande, soit peut-être comme monnaie ou moyen d'échange.

---

#### NOTE 10<sup>e</sup>.

Le magnifique ouvrage intitulé: *Description du Musée Céramique de la manufacture royale de porcelaine de Sèvres*, par M. A. Brongniart et M. D. Riocreux, cite diverses poteries que nous avons recueillies dans la Somme, dans les tombelles, les tourbières et même dans une des couches supérieures du banc diluvien de Menchecourt. Voici la description qu'en donne M. A. Brongniart, page 31 :

« *Époque antique ou gauloise.* Débris d'un vase réduit en petits  
 » fragmens qui sont ornés de stries horizontales comme cordelées,  
 » pâte rougeâtre à cassure grisâtre, trouvé dans la sablière de Men-  
 » checourt, près Abbeville, au-dessous des os d'éléphants et de rhino-  
 » céros que cette carrière renferme. (Envoi de M. Boucher de  
 » Perthes, 1841. »

J'ai dit que ces os étaient ordinairement dans la couche la plus profonde ou celle qui précède le banc de silex et l'eau. Ce n'est donc qu'accidentellement qu'il en existe dans les lits supérieurs; et quand j'ai trouvé dans ces mêmes lits, comme au moulin Quignon, des haches en silex, elles n'avaient aucune analogie, ni de forme ni de couleur, avec celles qui étaient au-dessous dans les bancs diluviens. Je pense donc que ce vase, rencontré dans une couche intermédiaire, appartient non à l'époque anté-diluvienne, mais à l'époque celtique ou gauloise, comme l'a d'ailleurs indiqué M. Brongniart; et c'est par un remuement de terre bien postérieur au mouvement clysmien qu'il aura pénétré jusqu'au point où je l'ai trouvé.

Le même ouvrage cite d'autres poteries que nous avons également envoyées au musée de Sèvres, fondation éminemment utile qu'on doit aussi à M. A. Brongniart.



NOTE 11<sup>e</sup>.

Depuis l'impression des descriptions des fouilles opérées à Menchecourt, j'en ai fait exécuter quelques autres dont une n'a pas été infructueuse, et j'ai atteint une masse d'ossements fossiles d'animaux des genres éléphants, rhinocéros, etc. Malheureusement ils sont tombés en poussière aussitôt que, dégagés de leur gangue de sable, ils ont été exposés à l'air.

Des os plus petits appartiennent l'un à un cerf, les autres à des races voisines. Ceux qui ont pu être conservés sont en fragmens trop exigus pour être déterminés d'une manière positive.

L'un de ces fragmens offre des traces qu'on pourrait attribuer à une intention humaine; toutefois, je suis loin de l'affirmer. Mais là n'est pas la circonstance intéressante de cette fouille qui a eu lieu le 19 mars 1846. Au milieu de la masse d'ossements, dans la couche la plus profonde dite *sable aigre blanc*, à 8 mètres de la superficie, étaient quatre silex dont trois présentent des indices et un des marques certaines de travail humain.

Ce dernier est long de 14 centimètres, large de 6, épais de 8 millimètres, tranchant dans toute sa circonférence, sauf à la base, qui a été arrondie par l'enlèvement d'écailles transversales. La coupe de la face supérieure a eu lieu par larges éclats longitudinaux. Une arête principale suit toute la longueur. La face inférieure, un peu concave, est faite d'un seul coup, comme dans tous les couteaux. Le travail ici est donc indubitable; mais il est difficile de décider si c'est bien un couteau qu'on a voulu faire.

Les trois autres morceaux sont moins évidemment travaillés; cependant on peut croire qu'ils le sont aussi. L'un est en silex gris-noir, long de 13 centimètres, large de 4 et revêtu de son écorce à la partie supérieure. Il a l'aspect d'un éclat, mais l'une de ses extrémités est arrondie par des coupures assez régulières.

L'autre, en silex blanc, d'une dimension à peu près semblable, est taillé dans tous les sens par une suite de coups qui ressemblent à des

cassures, mais qui n'en sont pas, si l'on en juge à la régularité et à la similitude des trois faces planes.

En ébauchant ces deux silex qui ne sont ni des haches, ni des couteaux, l'ouvrier aurait-il voulu figurer des animaux marins? Il y a de grands rapports entre leurs formes et ces mêmes images si fréquentes dans les gissemens de l'hôpital et du moulin Quignon.

Un quatrième morceau, en silex blanc nuancé de gris, a un peu la coupe d'une crête ou d'une moule; ce qui ne prouverait pas une œuvre. Mais ici encore, si l'on suit la direction des angles de la base et les deux arêtes qui traversent obliquement l'une de ses faces, on reconnaît que cet ensemble ne peut être accidentel.

Trois lignes droites, longues de 1 à 2 centimètres, larges d'environ 1 millimètre, se montrent sur la face plate. On pourrait les prendre pour un travail humain, mais une de ces lignes est profonde de 5 millimètres et l'autre de 8, et elles n'en ont qu'un de large; elles sont d'ailleurs parfaitement droites, égales et régulières. Or, aujourd'hui avec nos instrumens d'acier et même la poudre de diamant, nous ne parviendrions qu'à grande peine à creuser de semblables lignes dans le silex. Il faut donc les attribuer à des pointes d'oursin qui, depuis, ont disparu. A l'appui de ceci, est la troisième ligne en partie remplie par un corps qui me semble coquillier.

Comme il est bon de constater les faits, afin que chacun puisse les vérifier et les utiliser pour d'autres tentatives, j'indique ici les noms des terrassiers qui étaient présens à la découverte de ces morceaux dans la partie de la sablière de Menchecourt exploitée par M. Vimeux. Ce sont les nommés : Plé (Jean-Baptiste), demeurant chaussée d'Hocquet, à Abbeville, n° 220; Lecul (Charles), Coulon (Pierre), Carpentier (Nicolas), tous trois domiciliés à Menchecourt.

Les fouilles à cette profondeur ne sont pas sans danger. Les éboulemens y sont fréquens, et j'ai été moi-même obligé d'arrêter ces terrassiers qui s'exposaient avec trop d'imprudence. Sans cette difficulté, je crois que dans la veine où étaient ces quatre silex et cette grande masse d'os, nous aurions fait d'autres découvertes. On a vu, chapitre XII, que c'était dans cette couche, ou à 7 à 8 mètres de la superficie, qu'on avait trouvé des haches en silex.

---

**NOTE 12<sup>e</sup>.**

Le naturels de la Nouvelle-Zélande et d'autres peuplades de l'Océanie font encore aujourd'hui des casse-tête en pierre et principalement en jade. L'on m'en a souvent présenté pour des haches celtiques. Malgré quelque analogie, il est facile de les distinguer. Quelques-uns de ces casse-tête sont percés de manière à y passer une courroie; d'autres ont, vers leur centre, une rentrée pour les fixer à un manche de bois, au moyen d'un lien ou d'une corde.

J'en ai sous les yeux un de cette espèce qu'on m'a dit venir des colonies hollandaises. Sa matière est une pierre grisâtre dure et compacte, ayant l'apparence du grès, mais tenant plutôt de la serpentine; sa longueur est de 12 centimètres, sa largeur de 8, son épaisseur de 5; vers les deux tiers de sa longueur, elle a une rentrée de 3 centimètres.

Parmi ces casse-tête il peut s'en trouver d'anciens; mais ce n'est pas le grand nombre, aujourd'hui surtout qu'on en a fait un objet d'échange et de commerce. J'en avais demandé un à la Nouvelle-Zélande; il me fut apporté par un capitaine anglais et je n'ai pas douté qu'il ne l'ait fait fabriquer pour moi. Du reste, il l'était d'une manière très-satisfaisante; car aujourd'hui les sauvages, plus sages que nous à cet égard, soignent leurs produits quand on les leur paie ce qu'ils valent. J'ai rendu très-heureux un amateur en le lui donnant pour deux petites hachettes en silex, trouvées dans une tourbière de ma province.

Avant l'emploi du fer et du bronze, l'usage des instrumens de pierre a dû être à peu près général, comme il l'est encore chez les peuples où ces métaux sont rares ou inconnus. C'est une conséquence des besoins de l'homme ou de la nécessité de se créer des armes pour se défendre et des outils pour travailler. Les armes ou les instrumens propres à tuer peuvent, même lorsqu'ils sont d'une qualité médiocre, remplir parfaitement le but: on a donc pu en faire en bois, en os, en roseau. Il n'en est pas ainsi des instrumens qui

aident à vivre, des outils de travail : il faut qu'ils soient bons et solides, et ici la pierre seule a pu suppléer au fer. Rien d'extraordinaire alors à cette quantité de haches, de couteaux et autres ustensiles de pierre qu'on trouve dans beaucoup de pays, et qu'on découvrirait peut-être dans tous si on les y cherchait mieux.

Des terres aujourd'hui désertes, des îles que nous croyons de formation récente, parce que nous n'y voyons sur la superficie aucune trace d'homme, nous montreraient peut-être, si nous creusions le sol, de ces mêmes haches, de ces mêmes couteaux, et avec eux la certitude qu'il est bien peu de points sur la terre où la race humaine n'ait pénétré. Nous sommes plus savans que nos pères, mais non pas plus aventureux.

Nous avons dit, chapitre VI, que c'était nouvellement que les hommes de science avaient étudié sérieusement les haches de pierre et entrevu quel pouvait en être le véritable emploi. Elles avaient d'ailleurs été depuis long-temps remarquées du vulgaire, qui les nommait *pierres de foudre* et y attachait une idée superstitieuse.

Un mémoire lu en 1723 à l'Académie des Sciences par M. de Jussieu, prouve que chez les Romains ces mêmes pierres, connues sous le nom de *cerannia*, passaient pour avoir une origine mystérieuse et même céleste.

Depuis, le nom de *pierre de foudre* a induit en erreur quelques personnes qui ont cru y voir des aérolithes. Il est possible qu'on ait aussi donné le nom de *pierre de foudre* à ces productions atmosphériques; mais ce n'était pas ce que les Romains, qui connaissaient aussi les aérolithes, appelaient *cerannia*.

La *cerannia* des anciens n'était pas non plus un produit naturel terrestre, une cristallisation, comme l'ont avancé quelques auteurs modernes. La description qu'ils en font prouverait seule le contraire. C'était, disent-ils, une sorte de coin en pierre ayant la forme ovale ou celle d'un fer de lance assez semblable à la figure que donnent certains insulaires à leurs casse-tête. Il est facile ici de reconnaître nos haches dites celtiques.

On peut consulter, sur ce sujet, un ouvrage intitulé : *Lithologie atmosphérique*, par Joseph Isarn, 1 vol. in-8°, Paris 1803, f<sup>os</sup> 35, 36, 37. Cet auteur cite de ces haches fabriquées par les Caraïbes et les naturels du Canada. Les Chinois connaissaient depuis un temps immémorial les pierres de foudre qui, selon eux, garan-

tissaient d'accidens les lieux où on les plaçait ; et comme ils les trouvaient souvent enfouies au pied des vieux arbres, ils en concluaient que c'était les éclats du tonnerre qui les avait frappés. C'est Rumphius qui raconte ceci en donnant des dessins de ces éclats ou *pierres de foudre* qui ne diffèrent en rien de nos haches celtiques.

Les peuples du nord, chez qui ces pierres n'étaient pas moins communes, avaient à peu près les mêmes idées ; et, dans le moyen-âge, les évêques lancèrent plusieurs fois l'anathème contre les superstitions dont elles étaient l'objet.

Que faut-il conclure de ceci ? C'est que les plus anciennes traditions ne peuvent indiquer les auteurs de ces haches, et c'est parce qu'on ne savait d'où elles venaient, qu'on leur attribuait des vertus surnaturelles et une origine extra-terrestre. Mais à nos yeux plus ouverts et à notre raison moins amie du merveilleux, cette obscurité démontre seulement la grande ancienneté de ces pierres qui émanent d'un peuple dont le souvenir même n'existe plus, et qui peut-être appartenait à une autre période géologique, temps séparé de nous par un déluge ou quelque autre cataclysme qui aurait englouti à la fois tous les hommes et toutes leurs œuvres.

---

#### NOTE 13<sup>e</sup>.

J'ai dit combien le concours des sociétés savantes de département, notamment de la Société d'Émulation d'Abbeville, m'avait été utile. Sans doute, je ne me flatte pas d'avoir évité toute erreur dans le cours de cet ouvrage, mais je leur dois d'en avoir rectifié plus d'une.

Je m'explique peu comment la science centrale et le gouvernement lui-même, n'ont pas plus souvent recours aux sociétés départementales, et pourquoi les questions tenant aux arts, à l'agriculture et à l'industrie, quand elles sont soumises aux chambres de commerce, ne le sont pas en même temps aux académies de province. Il en est qui renferment de véritables capacités, surtout dans les connaissances pratiques dont l'absence fait quelquefois commettre à nos plus habiles théoriciens de si étranges bévues. Ces erreurs si préjudiciables de-

viendraient plus rares si, comptant moins sur l'exactitude d'un calcul ou l'infailibilité d'un système, les hommes d'étude faisaient vérifier les faits par ceux qui sont à portée de les voir.

De nos ministres de l'instruction publique, celui qui s'est le plus occupé des sociétés des départemens, c'est M. de Salvandy, et l'ordonnance du 25 juillet 1845, rendue sur sa proposition, est une mesure utile et bien conçue.

Ce qui faciliterait beaucoup le développement de ces sociétés, serait la franchise de la correspondance sous le contre-seing du président ou du secrétaire, non-seulement avec les sociétés françaises, mais avec les principales académies étrangères. Cette correspondance s'effectuant *sous bandes*, il serait toujours facile de taxer les lettres qui s'écarteraient du but scientifique ou des questions d'intérêt public. Ces communications, je le sais, sont déjà autorisées sous le couvert du ministre; mais il en résulte des retards tels, que la plupart des sociétés ont renoncé à cette voie.

Ce qui s'oppose aussi aux études des académies de Province et à la publication de leurs mémoires, c'est leur pauvreté. En général, elles ne peuvent subvenir à leurs dépenses que par une cotisation qui devient une véritable charge pour les membres ayant une fortune médiocre ou de faibles appointemens, comme la plupart des professeurs et officiers de l'Université.

La pauvreté des académies de province offre surtout un contraste pénible quand elles sont affiliées à des sociétés étrangères : telle est notre Société d'Émulation qui, grâce à l'intervention de M. Charles Roach Smith, l'un des hommes savans de l'Angleterre et des plus zélés pour le progrès du bien chez tous les peuples, est devenue correspondante de la Société Numismatique de Londres et de celle d'Archéologie d'Angleterre. Depuis que cette confraternité s'est établie, ces deux Académies, composées de l'élite des trois royaumes, n'ont cessé de nous adresser, avec un désintéressement et une générosité sans bornes, des médailles et des livres d'un grand prix, notamment trente-cinq volumes ornés de planches formant la collection complète des Mémoires de la Société Archéologique, collection que l'on peut voir à la bibliothèque publique de la ville.

En échange de tant de dons, nous n'avons pu offrir que notre reconnaissance.

NOTE 14<sup>e</sup>.

Les travaux exécutés dans cet arrondissement pour le tracé des chemins de fer n'ont, jusqu'à présent, rien produit dans l'intérêt de l'art ni de l'histoire locale, l'administration de ces travaux se réservant, dit-on, par une clause expresse des contrats d'exploitation, tous les objets découverts ou à découvrir. Si c'est pour en enrichir quelque musée public la mesure n'a rien que de louable. Toutefois il serait bon de donner communication de tout ce qui touche à la géologie et à l'archéologie d'un pays à ceux qui, sur les lieux, s'occupent de ces questions. Ce n'est qu'en se concertant que les hommes d'étude pourront arriver à des résultats vraiment utiles. Les chefs du génie militaire et des ponts-et-chaussées ont à cet égard les idées les plus larges. J'ai déjà dit que j'avais trouvé en eux un concours aussi actif qu'éclairé. Il en est encore de même aujourd'hui; et MM. de Lapisse et Thiébaud, capitaines du génie militaire à Abbeville, MM. Beaulieu, Van Blarenberghe, ingénieurs des ponts-et-chaussées, tous hommes d'une haute portée, secondent mes recherches par tous les moyens qui dépendent d'eux. Ils ont compris que ces tessons, ces silex, ces ossemens sans valeur commerciale ou artistique, n'ont d'importance que sur place et par les souvenirs qu'ils présentent, et que les enlever au pays sans même constater leur origine, les entasser pêle-mêle dans des sacs pour en faire une marchandise est, en résultat, plus préjudiciable à l'art et à l'histoire que de les laisser à la terre ou de les y rejeter; car là on a l'espoir de les retrouver; mais dès qu'ils sont tombés sur les étagères d'une boutique ou dans le chaos d'un cabinet d'amateur, confondus avec une foule d'objets apocryphes, ils ne sont plus bons que pour les yeux des oisifs.

J'ai indiqué, dans le cours de cet ouvrage, les moyens que je croyais propres à rendre fructueuse une fouille archéologique. Il en est un sur lequel j'insisterai; car c'est de là surtout que dépend le succès des recherches.

Quand je fais explorer un terrain, mon premier soin, après avoir

déterminé la forme et la profondeur à donner aux tranchées, est d'indiquer bien clairement aux ouvriers le but de leur travail et les objets qu'ils vont probablement découvrir. Je commence donc par leur en montrer les analogues, ou, si je n'en ai pas, les dessins. Quand ils ont bien compris ce que c'est qu'une hache ou un couteau en silex, une gaine en corne, etc., je leur annonce ou leur rappelle qu'en outre du prix de leur journée, qui leur est toujours intégralement payé, tout ce qu'ils trouveront est à eux, et qu'ils pourront en disposer à leur guise.

La seule chose que j'exige, c'est qu'après avoir remarqué la place où est l'objet et l'avoir enlevé avec tout ou partie de la terre, de la tourbe ou du sable qui l'entoure, ils n'en disposent pas avant de me l'avoir montré.

Satisfaits de ces conditions, ils sont ordinairement exacts à les remplir, et ils s'en rapportent presque toujours à moi pour fixer la valeur du morceau. Néanmoins, quand ce sont de nouveaux ouvriers, je les engage à le conserver quelques jours; et, après l'avoir fait voir à d'autres amateurs, de venir me dire ce qu'on leur en offre. Quand ils ont fait cette épreuve, ils me le rapportent; et si on a voulu le leur payer plus cher, je leur donne cette différence ou bien je les autorise à le livrer.

Ceci n'a d'ailleurs rien de bien dispendieux; car ce que je recherche dans mes fouilles a rarement cours sur la place. Il m'est arrivé pourtant, deux ou trois fois, de reconnaître parmi des jetons ou des ornemens de cuivre, des pièces d'or. L'une a valu vingt-trois francs aux ouvriers qui l'avaient trouvée. Une autre m'avait été présentée par un terrassier; elle avait cette teinte que la tourbe donne au cuivre, teinte bien connue des ouvriers qui, souvent trompés par cette apparence dorée et ensuite raillés par leurs compagnons, ne veulent plus croire à l'or. Cependant j'avais des doutes sur celle-ci, et je dis au porteur d'aller la faire voir à l'orfèvre. Croyant que c'était une défaite pour ne pas lui donner le prix de cette pièce qu'il avait fixé à quelques sous, il la jeta. Je lui donnai ce prix, mais à la condition qu'il la ramasserait et ferait ce que je lui disais. Il le fit, et l'orfèvre ayant reconnu de l'or, lui en donna dix francs. Mais tel était l'entêtement de cet homme, qu'il soutint encore après que ce jeton n'était pas d'or, et que l'orfèvre ne lui en avait donné dix francs que pour ne pas me contredire.



En résumé, la première condition pour trouver dans une fouille où vous ne pouvez avoir les yeux sur chaque pioche, est la bonne volonté de l'ouvrier : pour l'obtenir, il faut lui inspirer de la confiance, et vous n'y parviendrez qu'en lui prouvant que vous ne spéculez pas sur lui. Si vous ne lui donnez pas cette conviction, vous ne trouverez rien, parce qu'il ne cherchera plus ou parce qu'il brisera, cachera ou vendra clandestinement ce qu'il aura découvert.

Les archéologues qui comprendront ceci et agiront en conséquence, s'en trouveront bien. J'étais parvenu ici à avoir communication immédiate de presque tout ce qui avait été extrait dans un rayon de plusieurs lieues, et il en serait encore de même sans la défense faite. Heureusement que les travaux du génie vont recommencer, et que là l'étude redeviendra libre. En vérité, celle de l'histoire d'un pays devrait toujours rester dans le domaine public ; et quand nous cédon la superficie d'un terrain pour y tracer un chemin, il devrait être bien entendu qu'avec ce terrain nous n'avons pas vendu les os de nos pères.

Parmi les terrassiers que j'emploie, quelques-uns ont acquis une sagacité extraordinaire pour distinguer un silex taillé d'un silex brisé ; d'un coup-d'œil, ils le reconnaissent dans une masse de sable ou de pierre ; bien rarement ils s'y trompent et, si on contredit leur opinion, ils l'appuient et la défendent par des raisonnemens et des exemples presque toujours justes.

J'en ai vu prendre à ces recherches autant d'intérêt que moi-même, et porter pendant plusieurs jours, dans leurs poches, des silex ou des os travaillés qu'ils exhibaient à tous venants avec une satisfaction qui n'était pas sans vanité. Ils se croyaient des savans : peut-être l'étaient-ils.

J'en ai vu d'autres reconnaître avec un plaisir indicible, soit dans ma collection, soit sur les dessins, les morceaux qu'ils avaient recueillis, et ensuite amener chez moi leurs amis ou leurs parens pour les leur montrer. Leur satisfaction était au comble quand, sur l'étiquette, ils apercevaient leur nom. Il en est qui ont refusé le prix d'un morceau en me disant : « Je voudrais seulement qu'on parlât de moi dans le livre. »

On ne saurait croire, quand on n'en a pas fait l'épreuve, combien il est facile en France, avec de la patience et de bons procédés, de tirer parti de l'homme, même de celui qui paraît le plus brut. Parmi les

centaines d'ouvriers que j'ai successivement employés, j'en ai rarement trouvé, sauf les ivrognes sur lesquels on ne peut jamais compter, que je ne sois parvenu à diriger utilement; et je suis convaincu qu'il n'y a tant d'individus incapables que parce qu'en les considérant comme tels, nous les forçons à le devenir. C'est en relevant les hommes à leurs propres yeux, qu'on peut en faire quelque chose; car si quelques défauts naissent de l'amour-propre, presque tous les vices viennent de son absence.

---

NOTE 15<sup>e</sup>.

Qui sait ce qui a passé, ce qui passe ou passera par les mains des antiquaires? Si les os d'Homère et d'Hésiode gisent encore quelque part, ils figureront peut-être un jour dans le cabinet d'un curieux.

Nous nous extasions devant des ruines de trois mille ans; mais le moindre caillou qui roule sous nos pieds a trois mille siècles ou davantage, et à côté toutes nos reliques sont d'hier.

Sans doute les débris antiques doivent être recueillis précieusement quand ils ont un mérite artistique, ou bien lorsque, simples ébauches, essais même grossiers, leur origine est authentique et qu'ils peuvent servir à l'histoire. Mais souvent, de même que les romans historiques et les mémoires de fabrique, ils servent contre l'histoire ou ceux qui s'en occupent. Car il n'est pas de piège qu'on ne tende aux malheureux archéologues.

Là c'est le nom de l'un d'eux qu'on écrit en *rebus* sur un vase celtique;

Ici ce sont des statuettes ou des lampes qu'on fabrique exprès à la briqueterie voisine, pour être enfouies à l'endroit d'une fouille projetée;

Plus loin c'est un bijou tombé de la chevelure d'une vierge romaine, d'une vestale peut-être: le goût antique s'y montre dans toute sa pureté. Malheureusement le poinçon de la garantie s'y laisse voir aussi sous un débris terreux qu'un curieux inconsideré enlève pour mieux admirer.

Aujourd'hui c'est un vase qu'on a trouvé la veille à 20 pieds de profondeur sous la tourbe. En effet, la matière tourbeuse en couvre toutes les parois : c'est indubitablement un vase gallo-romain. Son heureux possesseur en admire la forme et la belle conservation. Il nous fait partager son enthousiasme. Pourquoi faut-il que l'étourdi vendeur n'ait pas songé au dedans : il y a laissé des toiles d'araignées.

Une autre fois c'est une momie vendue à grand prix à un musée de province, et qui, à l'autopsie, présente dans ses entrailles un chiffon d'indienne de la fabrique de Jouy et un exemplaire du *Charivari*.

Il n'y a pas jusqu'aux savans qui ne cherchent à mystifier leurs confrères, et l'on connaît cette espièglerie d'un voyageur français qui, sans respect pour les ruines de Thèbes, y fit enfouir des pipes couvertes d'hiéroglyphes; ce qui inspira un mémoire fort scientifique à un antiquaire italien qui démontra, par une foule de preuves et de citations des auteurs grecs et latins, que les Égyptiens fumaient : il ne dit pas si c'était du tabac de la régie.

La flatterie a eu aussi son charlatanisme : j'ai assisté à une fouille à laquelle j'avais été invité par une altesse royale et où, sans égard pour sa dignité, on avait prévenu les chances défavorables de l'exploration en préparant les découvertes par un emprunt fait à un musée voisin.

Je ne parlerai pas des inscriptions ayant autant de versions que de traducteurs, on ne les a que trop commentées depuis celle de Montmartre, modèle du genre. L'on en pourrait citer beaucoup d'autres de la même force; car en fait de sottises, il y a toujours abondance.

Nous rappellerons comme chose plus sérieuse les falsifications qui, devenues objets de commerce, jettent dans les cabinets d'amateurs et même dans les musées royaux tant de mensonges et de fausses monnaies. C'est à l'Italie et à Naples que nous devons cette industrie. Il est vrai que nous l'avons considérablement perfectionnée et mise ainsi à la portée de toutes les bourses. Des Israélites, Alsaciens assez ordinairement, en sont les courtiers ou les commis-voyageurs : ils font l'article en conscience. Que vous vouliez du romain, du grec, de l'égyptien, du phénicien, voire même du mexicain, vous pouvez choisir sur échantillon et faire votre commande. Vous serez servi à souhait et avant l'expiration du trimestre, ces précieux débris vous arriveront dans leur gangue ou la terre même dans laquelle on les a trouvés.

Quant aux objets moyen-âge, aux *Faenza*, aux *Bernard-Palissy*, aux *Jean Goujon*, bref aux poteries et boiseries de toute nature, on en a fait litière depuis que l'on sculpte des bas-reliefs à la mécanique et qu'on confectionne à la vrille des trous de vers. Ici, en vérité, il n'y a pas moyen d'y échapper; et lorsqu'on vous apporte un meuble à mille pertuis et un plat en dix morceaux, comment oser dire qu'il est neuf et qu'on l'a ainsi percé ou brisé exprès pour vous le vendre. On aimerait autant croire que ce tableau si noir, si enfumé, ce tableau *sous crasse*, comme disent les adeptes, a été fait la veille, et pourtant en ceci aussi on croirait juste. Saucé à l'huile non épurée, le chef-d'œuvre flamand, car c'est en Belgique que fleurit cette industrie, a passé au four, et grâce à la graisse et à la fumée qui s'y attachent, l'enseigne à bière est devenue un Rubens ou un Van-Dyck qui, faisant son entrée à Paris, toujours sous crasse, va faire l'admiration des experts et la fortune des commissaires-priseurs, invariablement disposés à voir partout des chefs-d'œuvre, excepté où il y en a.

Je crois qu'en bonne justice, on devrait obliger les fabricans d'antiquités neuves à y mettre leur nom. Le travail leur en ferait honneur et l'on en pourrait dire comme l'Italien : *Grande peccato, ma bella invenzione*. Du moins, alors on ne prendrait plus une toile peinte pour une peinture; on n'achèterait plus, pour la masse d'arme d'un croisé, un étau en fer fondu échappé de quelque boutique de ferrailleur; enfin, on ne paierait pas cent écus ce qui vaut cent sous. La fabrication des momies, disons même celle des reliques, aurait aussi moins d'activité, et l'on ne spolieurait plus les cimetières pour s'y pourvoir de matières premières.

La falsification, sous quelque face qu'on l'envisage, a ses inconvéniens et même son immoralité, et mon avis est que l'antiquaire ne doit, pas plus qu'un autre, être livré aux escrocs. Il a bien assez à se garer des doutes et des erreurs anciennes, sans qu'on lui en prépare de nouvelles.

Je dois ajouter pour la tranquillité de ceux qui s'occupent de l'étude des pierres et notamment des silex, qu'ici la falsification est sans dangers; on la reconnaît immédiatement. D'ailleurs, elle est tellement chère, qu'on a peu à craindre qu'elle devienne commerciale. Les haches ou casse-tête de la façon des sauvages, les seuls qui nous en fournissent, coûtent huit à dix fois plus que la plus belle hache celtique.

NOTE 16<sup>e</sup>.

A quel âge du monde ce silex prit-il sa forme? Quel jour est né, quel jour est mort le coquillage dont il porte l'empreinte? A-t-il mille siècles, en a-t-il dix mille? Pourquoi ne les aurait-il pas? Où serait l'impossibilité et même l'invraisemblance?

Si l'âge de ce silex brut peut être de mille siècles, pourquoi celui qui est travaillé n'en aurait-il pas cent? A-t-il plus que l'autre un ver rongeur ou un germe de dissolution?

Qu'on ne puisse démontrer l'antiquité du silex travaillé par celle du silex brut, d'accord; mais par l'existence du premier, on reconnaît au moins la possibilité de la conservation du second. Que ce travail date de cinquante siècles, de cent ou de mille, l'un n'est pas plus improbable que l'autre, et ma raison l'admet également.

Pourquoi la raison de tous ne l'admet-elle pas? Pourquoi cette incrédulité de l'homme, quand il s'agit de la durée? A cette durée nous ne croyons plus quand elle dépasse le petit cercle dans lequel nous nous emprisonnons ou qu'elle excède cinq à six mille ans; mais qu'est-ce que six mille ans dans la masse des siècles?

Ne prenons donc point pour la limite des choses, la limite de notre vie terrestre, ni pour la naissance du monde, celle de nos souvenirs. Non, le premier chiffre de nos calculs n'est point le premier jalon de l'univers; et lorsque nous ignorons l'âge d'un monument, ne disons pas: Ceci ne date que d'hier.

Sans doute en divisant les temps écoulés en formations géologiques primitive, secondaire, tertiaire, nous ne voyons l'homme que sur le dernier plan ou dans la période la plus rapprochée de nous. Mais cette nouveauté n'est que relative, et s'il a fallu des milliers d'années pour amener la formation d'une seule assise de craie, je ne vois pas pourquoi il ne se serait écoulé que peu de jours depuis que cette formation a eu lieu.

Je ne vois pas non plus, si l'on admet la dépopulation complète de la terre en ce qui concerne les animaux, et sa repopulation par des

races analogues à celles détruites, pourquoi nous n'admettrions pas aussi que la famille humaine a pu y paraître, y disparaître, puis y reparaître. Ceci n'a rien de contraire à ce que la géologie nous montre.

Maintenant, si nous localisons la question, si nous l'appliquons à ce coin de terre que nous foulons, à cette Europe, à cette Gaule berceau de nos pères, je dirai que limiter à quelques siècles ou à nos souvenirs historiques l'origine de sa population, n'y vouloir que des créations neuves, et j'appelle neuf ce qui remonte à cinquante ou soixante siècles, ne me paraît pas rationnel. Il le serait peu de dire qu'il n'y a rien là où nous ne voyons rien, mais il le serait moins encore de le dire quand nous apercevons quelque chose.

Qu'apercevons-nous donc, ou du moins que devrions-nous apercevoir? C'est cette antiquité aujourd'hui contestée, ce sont ces traces du séjour des hommes dans un pays et à une époque où l'on prétend qu'il n'y avait pas d'hommes. Sans doute, pour démontrer leur existence, nous n'avons pas pu fournir d'inscriptions, de médailles, de tables astronomiques ou chronologiques; mais à défaut de ces documents de la science, j'en ai appelé au raisonnement de tous et à ce silex, mal travaillé j'en conviens, mais enfin travaillé, et révélant dès lors une intention, des usages et un peuple.

Que ce peuple fut brut et très-brut, que ce fut l'homme à son début social, l'homme dans ses habitudes ou dans l'exercice de son intelligence différant peu des animaux, cela ne peut faire doute, si nous le jugeons à ses œuvres. Aussi n'est-ce pas d'un peuple savant que nous voulons prouver l'existence; c'est d'un peuple qui s'essaie, d'un peuple sans précédent, peuple antérieur à ceux que nous nommons antiques, peuple primitif enfin; bref, nous voulons prouver que le commencement de la civilisation en Europe ne peut être celui de sa population, et qu'un temps immense a dû s'écouler entre l'une et l'autre. Nous voulons prouver que les travaux de l'homme ont dû partir d'un point infime, et que ses premiers essais, imitation grossière de la nature et de la matière, ont différé fort peu de cette matière. Nous voulons prouver que puisque la matière brute n'a pas été altérée par le temps, puisque ces silex dont la coupe naturelle est souvent si délicate et si légère, ont pu résister sans détérioration sensible aux convulsions des éléments, les objets faits de ces silex ne doivent pas avoir souffert davantage, et qu'on doit ainsi les retrouver intacts.

Une autre objection qu'on m'a souvent faite contre l'ancienneté et même l'authenticité des silex taillés qu'offrent les dépôts diluviens, c'est leur ressemblance avec ceux des sépultures celtiques. Je rappellerai d'abord que les sépultures celtiques les plus profondes, celles qui se trouvent sous la tourbe bocageuse ou diluvienne, ne sont peut-être pas beaucoup moins vieilles que ces pierres taillées; mais en admettant même que des siècles les séparent, qu'est-ce que cela prouverait contre la possibilité de leur analogie? Pourquoi les hommes anté-diluviens, s'ils avaient les mêmes sens et conséquemment les mêmes besoins et les mêmes passions que les peuples celtiques ou gaulois, n'auraient-ils pas produit les mêmes œuvres? Comment, si l'état intellectuel de ces hommes restait le même pendant des centaines ou des milliers de siècles, ces œuvres auraient-elles pu changer? Sans doute la nature de l'âme et de l'entendement est de croître; mais cette croissance n'étant pas mécanique, ne saurait être égale et continue: elle a ses temps d'arrêt, ses périodes rétrogrades qui peuvent être aussi longues, sinon plus longues encore que celles de croissance. Ne jugeons donc pas de tous les temps par les temps actuels, ni du caractère de tous les hommes par l'impulsion fébrile du nôtre, par ses convulsions.

Chez les trois-quarts des peuples de la terre, chez un plus grand nombre peut-être quand il s'agit de religion, de gouvernement, de lois, de coutumes ou d'usages, une chose *est* seulement parce qu'elle *a été*. C'est la seule cause que l'on puisse assigner à son existence ou à son maintien, qui souvent n'étant fondé sur rien d'utile ni de juste, choque à la fois la raison, la nature, la morale et l'humanité.

C'est ainsi que la dévotion sanglante ou stupide, les mœurs féroces et les habitudes insensées de quelques peuples, transmises de génération en génération, existent encore aujourd'hui et existeront peut-être dans cent siècles. En vain un déluge, une conflagration, une catastrophe quelconque détruira ce peuple, si celui qui survient n'a ni plus de science, ni plus de vertu, ni plus de volonté d'en avoir, la puissance des choses ou l'influence de la localité, la présence des mêmes besoins, des mêmes désirs, des mêmes dangers, des mêmes maux, feront renaître les mêmes mœurs, les mêmes lois, les mêmes œuvres.

Si l'on doute de cette immobilité des usages et de la conservation

indéfinie de certaines formes, que l'on consulte les annales des Chinois, des Japonnais, des Indiens, que l'on visite leurs temples : cette idole que l'on adore encore à Calcutta ou à Lahore est peut-être celle qui reçut les hommages du premier prêtre de son culte, de celui-là même qui l'inventa. En quoi diffère-t-elle de celle qu'on fabrique aujourd'hui pour le même usage ? Qu'on l'enlève à son temple, il ne sera plus possible de la distinguer de ses milliers de similaires.

Il en est de même de nos haches et de nos couteaux en pierre, surtout si l'on admet qu'ils tiennent à la religion. Alors rien de plus concevable que leur reproduction identique pendant tant de générations.

Quant aux figures en silex, ce qui contribue à leur nombre et à l'analogie de formes émanant d'époques si diverses, c'est la bizarrerie même de ces formes, c'est cette ressemblance qu'elles ont avec les figures animées, ressemblance qui semble pousser l'homme à l'imitation, c'est-à-dire au dessin et à la sculpture.

Cette propension à copier la vie, à ébaucher les simulacres d'êtres ou à perfectionner ceux que le hasard nous offre, est si bien dans la nature, qu'il n'est aucun de nous qui n'y ait cédé dans son enfance, peut-être même dans son âge mûr. Qu'y a-t-il donc d'étrange à ce que nos pères enfans aient été ce que nous sommes ?

On comprend pourquoi dans les pays où les silex abondent, ces images étaient en silex ; c'est qu'on les trouvait sinon toutes faites, du moins disposées de manière à ce qu'il n'y avait plus que quelques coups à donner, quelques éclats à enlever pour achever, en y simulant un œil, une gueule, une queue ou tout autre partie, de déterminer la ressemblance.

Que ces images aient traversé tant de siècles et de révolutions, et que le temps ait si peu agi sur elles, cela est non moins facile à concevoir. De toutes les substances terrestres, il n'en est peut-être aucune qui donne moins de prise à la décomposition et aux élémens extérieurs que le silex ; c'est en quelque sorte la substance éternelle. L'œuvre en lui enlevant ses parties les moins fermes ou son écorce, semble contribuer à sa durée, et s'il est quelques matières, notamment celle où le fer domine, dont le voisinage change sa couleur, il n'en est pas, je crois, qui altère sensiblement sa solidité. Je ne vois donc que le choc d'autres corps, l'action du feu, ou le mouvement des eaux qui puissent modifier sa forme : dès qu'il est à l'abri de ces causes de destruction, il reste et doit rester intact.



En admettant ceci quant au silex lui-même ou à sa substance, quelques personnes l'ont nié quant au travail et à sa conservation : elles ont prétendu que l'empreinte du temps était reconnaissable partout et sur les œuvres de l'homme plus que sur toute autre chose; que par conséquent, si ces instrumens en silex avaient l'antiquité que je leur attribue, ils n'auraient ni cette netteté, ni ce brillant.

Nous avons cité des silex travaillés recouverts d'une sorte de vitrification ou de vernis, écorce factice résultant de leur long séjour à l'air. Il en est d'autres qu'à la fraîcheur des éclats, on croirait véritablement avoir été taillés à l'instant même. La cause de cette apparence de nouveauté est facile à saisir. Lorsque ces silex proviennent des sépultures celtiques, nous avons vu qu'ils étaient taillés sur place et immédiatement déposés dans les vases cinéraires, ou dans une excavation faite à côté puis close aussitôt. Si nul accident ne survenait, si aucun éboulement des terres ne changeait la position des vases ou de leur entourage, ces silex, quel que fût le temps écoulé, devaient nécessairement se retrouver comme s'ils eussent été façonnés et enterrés la veille.

Dans les bancs diluviens, cette conservation, d'ailleurs beaucoup plus rare, paraît d'abord moins explicable. Chacun sait que les bancs diluviens ont été formés par les torrens qui balayaient la surface terrestre. Les pierres saisies par les eaux, comme tout ce qui se trouvait sur la superficie, ont été long-temps roulées avant de redevenir immobiles, et plus ou moins usées; mais il en est d'autres qui, au moment même où l'eau les mettait en mouvement, arrêtées par un obstacle, un banc de sable ou de limon, ou précipitées dans une crevasse, sont restées stationnaires. Conséquemment la partie terreuse qui les environnait lorsque leur mouvement cessa, est encore celle qui les touche aujourd'hui quand la pioche les découvre.

On comprend dès lors que les quarante ou cinquante siècles séparant l'homme qui fit cette hache ou cette figure, de celui qui l'a retirée de la terre, n'ont pu changer son apparence; elle est absolument comme si le premier, en achevant son œuvre, l'eut mise dans la main du second.

On peut dire la même chose de certains instrumens en os provenant des sépultures celtiques : leur conservation est entière. Toutefois le cas n'est pas ordinaire et il n'a lieu que dans les tourbières. On sait,

combien la tourbe est conservatrice; le tuf, au contraire, détruit en peu de temps tous les corps ligneux ou osseux.

Dans les bancs diluviens, le contact des silex est plus destructif encore : il écrase, brise et pulvérise les os. Aussi n'en trouve-t-on que lorsque la masse de sable ou de limon excède celle des corps durs. Cependant les dents des grands mammifères résistent quelquefois à leur choc, et j'en ai trouvé au milieu de masses de cailloux et de graviers, dans les bancs diluviens de l'hôpital et du moulin Quignon; c'étaient des fragmens de molaires d'éléphants.

J'ai déjà dit toutes ces choses, mais on me pardonnera ces répétitions qui me sont suggérées par celles des objections. Ce système de la durée indéfinie est tellement contraire aux opinions reçues, que ce n'est qu'à force d'argumens et surtout de preuves matérielles qu'on peut en démontrer la probabilité.

---

#### NOTE 17<sup>e</sup>.

On comprend comment les anciens Bretons, entourés de masses granitiques éparses sur le sol, ont pu, frappés de leur bizarrerie, avoir l'idée de les mettre debout, puis de les superposer. Ces pierres se trouvaient sur le lieu même où ils voulaient les dresser. En réunissant leurs efforts, ce n'était pas chose impossible; mais s'il avait fallu les transporter à une grande distance, ils n'y seraient point parvenus.

Il se peut que les habitans des rives de la Somme aient aussi, dans un but analogue, élevé des dolmens; ils y employaient les matières qu'ils avaient, bois, craie, silex, dont ils entassaient pêle-mêle les fragmens sans pouvoir, faute d'élémens nécessaires, les lier d'une manière durable. Le bois et la craie se sont décomposés, les silex se sont répandus sur le sol, et c'est ainsi que ces dolmens factices ont disparu.

Remarquez aussi que par l'absence d'un fonds solide, tel qu'il existe dans une grande partie de la Bretagne, les monumens élevés sur le terrain spongieux de nos vallées, ont dû s'y enfoncer peu à peu par leur propre poids, et, avec le temps, disparaître entièrement.

Cela est arrivé pour des voies antiques dont on a découvert les traces sous la tourbe, à plusieurs mètres de profondeur. Dans Abbeville même, en 1844, en plaçant les tuyaux conducteurs du gaz, on a retrouvé près du pont de Talance, à 1 mètre au-dessous du sol, l'ancien pavé de cette rue.

En dehors de la porte du Bois, au lieu dit *la Bouvaque*, à 7 mètres de profondeur et à 5 ou 6 au-dessous du niveau de la Somme, j'ai reconnu, sous la tourbe, une couche d'humus et des chênes debout sur leurs racines et dans une position verticale.

---

#### NOTE 18<sup>e</sup>.

Nous venons de parler des pièges que l'oisiveté malicieuse, ou l'industrialisme, tend à l'homme d'étude. Il y tombe quelquefois, mais moins souvent peut-être que dans ceux que le hasard lui présente : un archéologue de ce département, fait, en 1842, ouvrir à grand frais une tombelle. Arrivé à une chambre souterraine, il en fait débarasser l'entrée et il y pénètre. Après description des lieux, il allait se retirer, lorsqu'il aperçoit sur une pierre quelque chose qui ressemblait à une inscription; il approche, et lit que M. C....., négociant à Saint-Quentin, était venu là en 1800.

J'ai éprouvé plus d'une déconvenue de ce genre. Un jour, après avoir fouillé un terrain qui, selon moi, devait conduire à une maison romaine, les ouvriers trouvèrent à plusieurs pieds de profondeur, un ornement en cuivre fort oxidé, mais non à tel point qu'à travers la décomposition du métal on ne put soupçonner des mots. Je fis, avec un soin extrême, procéder au nettoyage; je reconnus des caractères romains, et de lettre en lettre, j'arrivai à déchiffrer l'inscription entière; la voici : « Je m'appelle Tayau et j'appartiens à M. de Rainvillers. » C'était la plaque d'un collier de chien. Je l'envoyai à mon voisin, M. de Rainvillers, car il était probable que ce chien, jeté à l'eau ou tombé dans quelque fondrière, avait appartenu à son père ou à son aïeul.

Ici mes recherches m'avaient conduit à zéro. D'autres fois, c'était

le contraire, elles me mettaient sur la trace de faits si inattendus, si peu vraisemblables, quoique vrais, que je n'osais en faire mention de peur qu'on n'y vît plus d'imagination que de réalité et qu'on ne crût que je faisais du roman archéologique. J'attendais confirmation de la chose : un fait seul peut n'être qu'une exception.

L'archéologie, de même que la géologie, est une science qui commence ; ce n'est qu'en pénétrant dans les profondeurs de la terre que nous pourrions arriver à des découvertes vraiment grandes. Nous n'en sommes encore qu'à l'épiderme ; nous n'avons fait que gratter la superficie et soulever un peu de poussière.

---

#### NOTE 19<sup>e</sup>.

Nous avons vu que du terrain celtique dont le gisement ordinaire, sur les rives de la Somme, est à 3 ou 4 mètres au-dessous du niveau de cette rivière, on remonte de période en période, de débris en débris, à travers le sol gaulois et le sol romain ou gallo-romain, jusqu'au terrain moyen-âge et au sol moderne ou à la superficie.

Dans ces phases de transition, il n'y a point d'interruption, et l'on mesure, sans grande difficulté, le temps qu'a demandé la formation de chaque lit de débris. On sait ainsi combien ont vécu ces Francs, ces Romains, ces Gallo-Romains qui, d'ailleurs, ont leurs annales, leurs monumens, leurs médailles, leurs traditions. Les Celtes seuls ou les peuples antérieurs aux Gaulois n'en ont pas et offrent une durée vague. On comprend que cette durée est immense, mais on ne la définit pas. Là, les années et les siècles se confondent, et il en sera toujours ainsi des peuples qui, habitant les forêts, ne construisaient que des chaumières ou ne logeaient que sous des tentes. On ne se souvient que des nations qui ont bâti en marbre ou gravé sur le bronze. L'argile et le bois qui composaient les abris des Celtes ont depuis long-temps disparu, et si ces peuples n'avaient pas eu leurs haches en pierre et leurs couteaux de silex, nous n'aurions nulle révélation de leur existence ; alors on dirait : La Gaule est une terre nouvellement

habitée. On l'a cru long-temps, on le croit même encore, et c'est cette opinion surtout que je combats ici.

Que nous montre l'histoire? Le Franc, le Romain, le Gaulois, puis après rien; car, je le répète, nous ne savons rien des Celtes. Les Gaules étaient couvertes de bois et peuplées d'animaux, nous dit la tradition. En effet, ces arbres énormes enfouis dans les tourbières, ces masses d'ossements d'urus, de cerfs gigantesques, de sangliers, de castors, annoncent un pays de chasse. Mais y avait-il des chasseurs? J'ai répondu que ces os d'animaux portaient souvent des stigmates de blessures faites, non par la dent des bêtes de proie, mais par la massue qui brise ou par la pierre qui tranche. Les hommes seuls font de telles blessures.

D'autres indices viennent à l'appui de ceux-ci et démontrent que des hommes existaient là.

Mais à quelle époque existaient-ils? Quel âge auraient-ils aujourd'hui? Est-ce bien long-temps avant l'arrivée des Romains qu'ils poursuivaient ces mêmes animaux dont nous trouvons les os brisés? Est-ce beaucoup plus tard qu'ils polissaient ces mêmes os pour en faire des gaines de haches, et qu'ils enfouissaient ces vases cinéraires entourés de silex? Malheureusement rien, jusqu'à présent, ne peut répondre à ces questions. Dans mon opinion, la durée des temps nomades ou de cette succession de générations errantes, poursuivant le gibier de forêts en forêts, a été fort longue; car elle n'a pu cesser que lorsque la trop grande multiplication des hommes ou la diminution des animaux a fait disparaître l'abondance.

Un peuple chasseur restera chasseur tant qu'il trouvera à vivre de chasse; et dans cette position, il n'édifiera rien, il ne labourera pas, il n'étendra pas ses connaissances et n'aura d'autre art ou d'autre code que ceux qui concernent le partage de la proie ou des lieux qui la recèlent. Alors qui peut déterminer la durée de cet état de choses? Dix siècles ou cent siècles offrent ici la même probabilité.

Remarquez que partout où la nature reproductive est riche en êtres, c'est-à-dire en chair et en sang, les animaux de proie ne tardent pas à paraître. Les plaines de l'Afrique les plus peuplées de gazelles, le sont aussi de lions et de tigres, et jamais banc de thons ne s'est montré sur une côte, qu'une troupe de requins n'ait été vue à sa suite: or, l'homme est un animal de proie.

J'admets donc en principe et en m'appuyant sur ce qui se passe

encore sur la terre, que la multiplication de certains mammifères rapprochés de l'homme par leur organisation physique, leurs sens et leurs besoins, mais pourtant lui cédant en force et en intelligence, est un signe précurseur de son apparition sur cette terre; et que le nombre de siècles qui s'est écoulé entre cette multiplication des uns et la venue des autres, ne peut être très-grand.

L'absence d'ossements humains parmi cette multitude de débris d'animaux n'est pas tellement prouvée qu'on ne puisse dire qu'on n'en rencontrera pas un jour. Je ne doute même pas, si les recherches continuent, que ce jour n'arrive bientôt. Pendant long-temps on a prétendu qu'il n'existait pas de quadrumanes anté-diluviens; depuis on en a découvert des traces. Si l'on en trouve peu, c'est que ces os, moins forts, moins gros que les os d'éléphant, de rhinocéros, ou moins compacts que ceux de cerf et de sanglier, étaient ainsi moins durables. Ne peut-on pas dire la même chose des os d'homme?

Plus tard, l'habitude de brûler les cadavres a dû aussi contribuer à rendre, dans quelques parties du globe, les ossements humains plus rares, même, à nombre égal, que ceux des autres mammifères. Ajoutons que de tous les mammifères, l'homme a long-temps été celui dont la famille était la moins nombreuse.

En définitive, qu'importe qu'on ne trouve pas d'ossements d'homme là où l'on reconnaît les ouvrages de l'homme. Ici, point de confusion possible entre l'acte de l'instinct et celui de la raison: les plus petites traces d'œuvres que présente un silex, évoquant devant nous l'auteur de l'œuvre, nous le montrent aussi nettement que s'il vivait encore.

C'est donc moins la certitude d'une trace d'homme que nous cherchons, certitude qu'on peut, dans les cas que je viens de citer, considérer comme acquise, que l'indication de l'époque où vivait cet homme.

Dans les bancs diluviens rien ne peut nous révéler cette époque, car dans ces terrains tourmentés, la profondeur du gisement ne fait pas preuve. Ce qu'on peut dire et ce dont j'ai la conviction, c'est que ces silex ouvrés sont là depuis que les bancs y sont; ils ont été apportés par le même torrent. Les hommes qui les ont ouvrés existaient donc auparavant, et les animaux dont les os les entourent existaient aussi.

Ce cataclysme était-il le dernier ou celui que la tradition rappelle

sous le nom de déluge universel? Ou bien fut-ce une catastrophe antérieure et remontant aux premiers siècles de l'apparition des hommes sur la terre? Ici point de borne à l'imagination, et nous pouvons croire à des œuvres de l'intelligence aussi anciennes que la terre elle-même.

---

### NOTE 20<sup>e</sup>.

Dans la collection d'instrumens et de figures en pierre que j'ai réunis et dont les planches ci-dessus ne présentent qu'une partie, il en est qui sont ouvrés à tous les degrés, c'est-à-dire depuis la rusticité de l'ébauche diluvienne jusqu'à la perfection de la hache celtique taillée et polie.

Les hommes habitués à l'étude de ces pierres et même les ouvriers qui ont été employés à leur recherche s'y trompent peu, et dans une masse de silex naturels ou accidentés, ils reconnaîtront bientôt celui qui est travaillé.

Après avoir signalé le travail, ils voudront en connaître le but, et comme ils jugeront ici par leurs yeux et leur expérience, ils ne s'éloigneront point de la vérité. Aussi les objections me viennent rarement de leur part, ou quand elles en viennent, elles sont faciles à résoudre.

Il n'en est pas de même de celles des personnes qui, pour la première fois, entendant parler de haches ou de couteaux en silex, n'ont vu jusqu'alors dans ces silex qu'une matière propre à faire des pierres à feu ou à ferrer les routes. Ici les préventions sont d'autant plus difficiles à vaincre qu'elles sont moins réfléchies.

Pour ces personnes, les haches polies ne sont que des cailloux roulés; les haches ébauchées sont des éclats produits par la pioche ou le marteau des cantonniers. Quant aux figures, elles ne veulent pas même les regarder: ce sont, disent-elles, des jeux de la nature, des accidens comme on en voit partout, accidens tenant à la formation primitive du silex ou bien à des effets secondaires dans lesquels l'intervention humaine est toute matérielle, toute brutale, comme la mine qui éclate ou la roue d'un char qui passe.

Nul doute que parmi les pierres éparses sur le sol ou dans les dépôts diluviens, il n'y en ait infiniment plus d'accidentées que de réellement travaillées. Mais est-ce une raison de croire qu'aucune ne puisse l'être? Dans tous les cas, avant de l'affirmer, ne serait-il pas bon de s'en assurer? Or, pour s'en assurer, il faut d'abord apprendre à les distinguer, et savoir en quoi consiste le travail qu'elles ont subi. Hé bien! l'on n'y parviendra qu'en étudiant la différence qui existe entre les effets naturels et les effets voulus, en d'autres termes, entre la force des choses, la force matérielle ou dérivant de l'ordre général et la force de la volonté humaine.

En ce qui concerne la forme normale du silex, nous appellerons force des choses, d'abord l'élément primitif, ensuite sa combinaison avec d'autres matières, puis sa condensation ou sa dilatation, conséquences de la chaleur ou du refroidissement dont a pu résulter une sorte de cristallisation, de modelage ou d'empreinte par le contact et la pression des corps environnans servant ici de moules; puis enfin les atteintes secondaires du feu, de l'eau, du choc et du frottement. Or, il n'est pas une de ces causes qui ne produise des effets sinon prévus, du moins reconnaissables à des signes généraux, qui échappent sans doute à une première investigation, peut-être à une seconde, même à une troisième, mais qui enfin, après un certain nombre d'expériences, nous apparaissent clairement et d'une façon presque mathématique.

Cette reconnaissance faite, quand vous avez la certitude qu'aucune des formes que vous analysez ne peut avoir été produite par la nature seule ou par un accident, je vous demanderai par qui elle a pu l'être? Par un être vivant, me direz-vous. Mais cet être vivant quel est-il? Un animal; c'est possible. L'animal aussi a sa volonté, il a son expérience, ses études et ses travaux; cependant ces travaux, admirables sans doute par l'instinct collectif qui y a présidé, par une sorte d'esprit d'ensemble, portent un cachet qui ne permet pas de les confondre avec ce qui émane du raisonnement humain: il est impossible de s'y tromper, et il ne viendra à l'esprit de personne d'attribuer à des animaux la taille des silex. La question se borne donc à savoir si ces silex sont ou ne sont pas taillés. Le but de l'œuvre n'est même ici qu'un fait secondaire; car si cette œuvre existe, l'intention existe. L'homme, non plus que la brute, ne fait rien pour rien. Que cette œuvre soit aussi grossière ou aussi minime que possible,



qu'elle ne consiste que dans l'enlèvement d'un seul éclat, peu importe. Si cet éclat a été enlevé de manière à prouver que l'homme seul a pu le faire, il démontre un fait tout aussi bien que le démontrerait un chef-d'œuvre; toute la difficulté est donc dans le premier pas de la volonté et dans la ligne qui le sépare de l'effet brut ou des conséquences naturelles du mouvement de la matière.

Déterminez si la matière a pu produire un des faits que nous vous signalons, et si ces pierres sont façonnées par elle ou par l'homme. La distinction est possible, elle est même facile, car il y a entre l'action de l'homme et celle de l'élément toute la distance de la vie à la mort.

---

#### NOTE 21<sup>e</sup>.

Il serait utile à l'histoire et il ne serait peut-être pas inutile à l'art de faire pour la peinture et la sculpture ce que M. Brongniart a fait pour l'art céramique dans son musée de Sèvres, et d'ouvrir, comme succursale du Louvre et de ses chefs-d'œuvre, une galerie qui commencerait par ces ébauches dont nous avons fait la description et qui, d'essais en essais, de progrès en progrès, arriverait jusqu'aux beaux monumens de la Grèce et de Rome et à ceux non moins beaux de la France moderne.

Rappelons-nous que l'histoire de l'art est celle de l'esprit humain, et que l'on juge souvent mieux l'état intellectuel d'une nation sur une frise ou une colonne que sur dix volumes de commentaires. Mais le point essentiel dans des collections de cette nature, c'est de ne rien admettre dont on ne puisse démontrer l'origine: un morceau douteux répand le doute sur tout ce qui l'entoure.

Un moyen simple de constater l'authenticité des objets extraits du sol, c'est d'y laisser quelque portion de la couche terreuse dont ils proviennent; c'est même indispensable quand ils sortent des bancs diluviens dont les lits sont si variables et si diversement nuancés. Alors la falsification devient presque impossible: la teinte que donne le sable ou l'argile ne s'imité pas. Sans doute cette couche de sable ou de terre ne flatte pas toujours l'œil; mais un musée est moins pour

amuser que pour instruire. Malheureusement le goût du gentil s'est quelquefois introduit jusque dans ces sanctuaires de la science, et plus d'un morceau historique s'est vu jeté dehors parce qu'il était noir et qu'une jolie bouche avait dit : « C'est laid. »

---

NOTE 22<sup>e</sup>.

Le champ de l'étude, surtout de celle de la nature, est si vaste qu'un homme, vécût-il un siècle, ne peut en aborder qu'une fraction; aussi les naturalistes se sont-ils aujourd'hui partagé la tâche : chacun d'eux s'attache à une famille de plantes, d'insectes ou de coquilles, quelques-uns même n'étudient qu'une seule plante, qu'un seul insecte; alors ils le suivent non-seulement dans tout son mécanisme, mais dans ses mœurs et ses habitudes, et quand leur travail est achevé, la définition est complète.

Je pense que nos géologues et surtout nos archéologues devraient adopter cette méthode; au lieu d'effleurer la terre un peu partout, ils se circonscraient dans un rayon donné et l'examineraient à fond. Je puis, par l'expérience que j'en ai faite, affirmer qu'une seule tourbière, une seule tombelle, une seule sépulture antique peut, si elle est explorée avec soin, occuper pendant des mois sans laisser un instant vide d'intérêt.

On dira qu'il faut bien choisir la place. Sans doute, car nécessairement il en est où l'on trouve beaucoup moins que dans d'autres; mais il est fort rare d'en rencontrer où l'on ne trouve rien. Seulement il ne faut pas s'arrêter à la superficie ni se décourager trop tôt; il faut définir le terrain, se rendre compte des indices et toujours tenir note des faits.

Les bancs diluviens de ce pays ont été pour moi une mine presque inépuisable de remarques et de réflexions, et je pense qu'il doit en être ainsi à peu près partout.

NOTE 23<sup>e</sup>.

Le culte des pierres existait et existe peut-être encore chez beaucoup de peuples : on a trouvé des dolmens et des pierres levées dans presque toutes les parties du globe.

L'usage celtique d'entourer les cadavres ou les cendres des morts de silex taillés, tenait évidemment à cette dévotion aux pierres.

C'était la forme que l'on honorait dans quelques-unes; de là, ces figures grossièrement ébauchées ou ces silex naturellement contournés que l'on plaçait près des tombeaux.

Dans d'autres, c'était la matière qu'on recherchait : le jade, la serpentine, les pierres ollaires et magnésiennes passaient pour avoir de grandes vertus.

La couleur n'était pas non plus dédaignée, et j'ai formé une petite collection de silex rouges, jaunes, bleus, noirs, verts ou nuancés, recueillis autour des urnes celtiques. J'y ai trouvé aussi des morceaux d'ocres rouge et jaune; enfin des fragmens de marbre et de porphyre.

Quelques végétaux, non toujours faciles à reconnaître, figuraient encore dans le cérémonial funéraire : l'on rencontre fréquemment sous les sépultures, un lit de matière noire que la couleur grise ou blanche du sable rend d'autant plus distincte. Ce lit, épais de quelques centimètres, est un composé de détritns de plantes, de cendres et de charbon. Ce mélange que j'avais pris pour de la tourbe, en diffère essentiellement, surtout par son odeur qui annonce la présence de substances animales. J'en ai conservé des échantillons dont on pourra faire l'analyse.

Les osselets creusés et remplis de cendres, de brins de mousse et de thym, dont j'ai donné la description, étaient aussi des emblèmes religieux.

A quelle croyance, à quels usages se rattachent ces symboles, et que signifiaient-ils? C'est probablement ce qui ne sera jamais expliqué; car pour notre faiblesse, le passé est presque aussi impénétrable que l'avenir.

NOTE 24<sup>e</sup>.

Le bassin de la Somme renferme des tourbières de dates très-diverses.

La tourbe dont la formation est la plus ancienne, est celle dite bocageuse ou diluvienne. Il doit en exister de vastes bancs sous-marins, notamment aux embouchures de la Somme, de l'Authie et de la Canche : ce qui le prouve ce sont les débris tourbeux que la mer ne cesse de rapporter sur cette côte.

Des dépôts de tourbe diluvienne se montrent aussi sur des points aujourd'hui élevés de plusieurs mètres au-dessus du niveau de la rivière. Tels sont les monticules qu'on aperçoit entre Abbeville et Amiens, près d'Hangest et Condé-Folie.

Les dépôts de cette nature appartiennent à la période des grès verts, selon les uns, à celle du diluvium, selon les autres.

Les tourbières des marais de la Somme n'ont point cette antiquité; il y en a même de formation récente. Mais au-dessous, on retrouve la tourbe antique, puis plus bas encore, la tourbe bocageuse ou diluvienne.

Ce qui, dans les tourbières de la Somme, annonce l'approche des couches bocageuses, est une grande quantité d'ossemens et notamment de bois de cerf. J'en ai recueilli par douzaines et envoyé quelques échantillons au musée de Paris. J'en ai encore dont le merrain a 24 centimètres de circonférence et les andouillers 15. A la grosseur près, ils diffèrent peu des bois des cerfs actuels. Quoiqu'ils ne soient pas fossiles, je les crois fort anciens.

Après les cerfs, les animaux les plus abondans dans les tourbières, sont les sangliers. J'ai donné ailleurs la dimension de leurs dents.

L'on trouve aussi à cette même profondeur, c'est-à-dire entre la tourbe diluvienne et la tourbe moderne, des ossemens de castor; mais leur fragilité fait qu'on en recueille peu d'entiers. Ceux d'urus, de bœufs, de chevaux ne sont pas rares.

C'est seulement dans les couches qui se rapprochent de la super-

ficie, qu'on remarque cette grande quantité de têtes de chiens à long museau dont j'ai parlé ailleurs.

Une seule fois, dans les couches profondes, j'ai trouvé une tête d'homme. Elle est aujourd'hui au muséum.

Quant aux ossemens plus ou moins travaillés d'hommes ou d'animaux, que l'on rencontre dans les gissemens cinéraires, j'en ai longuement parlé : ils sont disséminés autour des urnes, ou, quand ce sont ceux de très-petits animaux, placés dans les urnes même.

Les dernières assises de vases, celles qui sont à 4 et 5 mètres au-dessous du niveau de la Somme, touchent à la tourbe bocageuse. J'en ai trouvé dans cette tourbe et même au-dessous; mais je n'ai pas induit de cela qu'ils fussent anté-diluviens : la pression des assises supérieures a pu les faire descendre à l'endroit où ils sont aujourd'hui, ou bien encore la tourbe bocageuse qui, à l'époque où ils furent enfouis, était à la superficie, les a reçus par l'effet d'une percée faite de main d'homme. Sans être de l'époque diluvienne, ces vases n'en sont pas moins très-anciens et bien antérieurs aux époques romaine, gauloise et même celtique.

Je ne crois pas que la tourbe bocageuse soit de la même formation que les bancs clysmiens : ces bancs ne contiennent que des espèces fossiles, et je n'en ai jamais aperçu dans les tourbières même diluviennes; les silex taillés de ces tourbières diffèrent aussi de ceux des bancs clysmiens : ce n'est ni la même coupe, ni la même nuance de silex.

Ces indications sont à approfondir. L'étude des tourbières, non plus que celle des bancs diluviens, n'a été poussée aussi loin qu'elle devrait l'être. Ce n'est pas seulement sous le point de vue de la géologie et de l'archéologie qu'elle présente de l'intérêt, c'est aussi sous celui de l'histoire naturelle. On peut distinguer encore dans la tourbe, surtout au moment de son extraction, une partie des végétaux qui la composent. La flore des espèces subterrannées ou la nomenclature des plantes de la tourbe, décrites couche par couche, en remontant jusqu'à la surface et en indiquant la succession des espèces dans une même localité, pendant une longue série de siècles, pourrait montrer quelles ont été les variations du sol et du climat.

La tourbe est conservatrice au point que, même la plus ancienne, doit contenir encore des graines ou des bulbes susceptibles de se reproduire, peut-être même des germes animaux, des œufs, des

larves ; car je suis convaincu que la durée de ces principes de vie est indéfinie, et qu'une graine, une bulbe, un œuf, une chrysalide, placés dans une situation convenable, peuvent rester des siècles sans se développer, mais sans perdre leur puissance de développement.

Si cela n'a lieu ordinairement que pour des végétaux et des animaux de très-petite taille ou des êtres microscopiques, c'est que la condition de leur conservation ou de leur enfouissement à l'abri de l'action des élémens, est bien plus facile que lorsqu'il s'agit de corps étendus ou volumineux. Je ne crois pas aux créations spontanées, et quand des êtres se montrent quelque part, c'est qu'ils y étaient ou qu'ils y sont venus, mais certainement ils n'y ont pas été créés.

Tous les germes sont préexistans, je n'ai pas le moindre doute à cet égard. Seulement ils peuvent demeurer inertes pendant un temps plus ou moins long, puis s'éveiller, se développer et vivre, pour retomber ensuite dans leur inertie jusqu'à ce que les mêmes circonstances ou les mêmes causes de réveil se reproduisent.

Or, je le répète, l'analyse des tourbières et des germes végétaux ou animaux qu'elles contiennent, puis l'étude des moyens de mettre ces germes dans une position de croissance et d'action, doivent, si je ne me trompe, conduire à des résultats inattendus et qui pourraient n'être pas inutiles.

La fertilité ou la production ne dépend pas entièrement de la superficie ou des premières couches, et l'on pourrait aller chercher au-dessous, dans les parties non encore refroidies ou seulement à l'abri du froid extérieur, de nouvelles sources d'abondance. Ce que font les larves et les insectes qui se terrent, les germes végétaux ont dû le faire.

---

#### NOTE 25<sup>e</sup>.

Des haches en bronze semblables à celles qui sont décrites au chapitre VIII, page 145, ont été trouvées en mars 1846, à 7 mètres de profondeur, à Mareuil-lès-Abbeville, près de l'église. On m'en a apporté six fort oxidées; leur longueur varie de 17 à 19 centimètres, leur largeur au tranchant, de 5 à 7. Contre l'ordinaire, elles sont en cuivre rouge. Peut-être cette teinte rougeâtre qu'a pris le cuivre n'est-

elle qu'un effet de l'oxidation ou du contact de matières ferrugineuses.

Avec ces haches étaient douze à quinze anneaux qui, si j'en juge aux fragmens que j'ai sous les yeux, devaient avoir 7 à 9 centimètres de diamètre. Ils sont en cuivre également rouge, mais seulement à la superficie, et comme s'ils avaient été revêtus d'une sorte de peinture ou d'émail. Des lignes et des points y sont dessinés pour ornemens. Ces anneaux servaient probablement de bracelets.

Un peu plus loin, près de Noyelles, on a recueilli des bagues en bronze et en argent, ayant pour chaton une petite cornaline gravée, représentant une victoire. Ces cornalines, d'un assez mauvais dessin, ne sont curieuses que par leur complète ressemblance. Elles ont été, je crois, envoyées à Paris.

Enfin, à Lavers-ès-Abbeville, dans un terrain crayeux formant falaise, élevé d'environ 4 mètres au-dessus de la vallée, ont été trouvés par M. Jules Trancart, propriétaire, à une profondeur de 3 mètres perpendiculairement et de 2 mètres horizontalement, plusieurs vases en terre.

Celui qu'il a bien voulu me donner et qui est presque entier, a 20 centimètres de diamètre et seulement 13 de hauteur. L'épaisseur des parois varie de 10 à 13 millimètres. Sa pâte noirâtre et grossière est inégalement mêlée de cailloutage. Il a été fait probablement à l'aide d'un moule; mais je ne suis pas certain qu'il ait été cuit au feu, bien qu'il en porte quelques traces.

Au-dessus de ce vase était une pierre taillée, épaisse de 8 centimètres, ayant la forme d'un cœur ou d'un triangle, dont chaque angle est de 13 centimètres. Elle est percée dans sa longueur de trois trous qui la traversent et qui présentent ainsi six ouvertures chacune de 5 à 6 millimètres de diamètre. Ce morceau est fait d'une craie très-dure, appelée en ce pays pierre de Caen.

Quatre autres vases étaient surmontés de pierres semblables. L'un, qui est aujourd'hui chez M. Trancart, a été retiré entier. Il est de forme ovoïde, haut de 30 centimètres et du diamètre de 14; il ne contenait que de la terre. Je n'ai pu examiner la composition de sa pâte, mais elle doit différer peu de celle dont je viens de parler et où j'ai cru reconnaître la fabrication celtique, non toutefois de la plus ancienne époque.

D'autres fragmens recueillis à la même place sont moins épais,

moins grossiers, et pourtant ils présentent plus évidemment le cachet celtique ; plusieurs portent des traces de feu.

Il en est dont l'extérieur est orné de lignes circulaires et d'une multitude de petites entailles qui leur donnent l'air d'une râpe. La pâte brune intérieurement devient rougeâtre à la superficie, les pierrailles s'y montrent en morceaux irréguliers, souvent de la grosseur d'une lentille.

Quelques autres tessons sont d'une pâte plus fine, noire au centre, grise ou rougeâtre à la superficie, compacte et solide, et n'offrant que quelques pierrailles rares et qui paraissent s'être introduites accidentellement dans la pâte. Je crois cette poterie moins ancienne que la précédente; elle pourrait bien être gauloise.

La suite des travaux pratiqués dans la falaise amènera sans doute d'autres découvertes.

#### NOTE 26<sup>e</sup>.

Malgré les progrès qu'ont fait depuis soixante ans les sciences naturelles, nous ne savons encore que bien peu de choses sur les animaux, leurs mœurs, leur caractère et même leur nombre.

Voici un aperçu de ce que l'on connaît aujourd'hui d'espèces animales, les hommes compris.

Vertébrés.	{	Mammifères. . . . .	1,900	}	18,000
		Oiseaux. . . . .	7,200		
		Reptiles. . . . .	1,400		
		Poissons. . . . .	7,500		
Articulés.	{	Crustacés. . . . .	1,500	}	54,300
		Arachnides. . . . .	2,500		
		Insectes. . . . .	50,000		
		Annélides. . . . .	300		
Mous.	{	Mollusques. . . . .	20,000	}	28,000
		Zoophytes. . . . .	8,000		

Or, ces cent mille trois cents espèces, nombre décuple de celui que connaissent nos pères, ne sont probablement pas la dixième partie de celui que connaîtront nos neveux.



Dans la classe seule des individus dits *microscopiques*, qui sont peut-être des monstres et des géants pour des êtres infiniment plus petits, il y a bien des conquêtes à faire; et la découverte d'un microscope d'une puissance double du microscope actuel en doublerait immédiatement la nomenclature.

Ensuite il peut paraître des espèces nouvelles. Nous avons dit que nous ne croyions pas aux créations spontanées, mais nous croyons au réveil des êtres assoupis ou non encore développés. Nous croyons aussi à la transmission des germes par la lumière, la chaleur, l'air, le vent, l'électricité, même à des distances incroyables, et peut-être d'un globe à un autre.

Si ce transport des germes ou des êtres ne s'effectuait pas par des voies qui échappent à nos yeux et même à nos calculs, nous saurions comment ces îles que les feux volcaniques font surgir du milieu de l'océan, se trouvent presque aussitôt peuplées d'insectes, de reptiles, de mammifères, enfin de végétaux divers.

On le voit donc : l'étude des sciences naturelles, malgré tant d'efforts, tant de découvertes, n'est qu'à son début.

En géologie, nous sommes moins avancés encore : que savons-nous de l'intérieur de notre planète? Pas beaucoup plus que de celui de la lune. Nous avons sondé cette terre à une profondeur de quelques centaines de mètres, mais qu'y a-t-il plus bas?

---

#### NOTE 27<sup>e</sup>.

Chez les peuples primitifs la sculpture a dû précéder le dessin, tandis que le contraire arrive aujourd'hui parmi les nations civilisées. Chez celles-ci les enfans qui, dès leur naissance, ont sous les yeux des tableaux et des gravures, les copient parce que l'imitation en est plus facile que celle de la nature. Le sauvage qui n'a vu que des figures en relief ne peut avoir l'idée de les rendre par des méplats; il tâchera de reproduire l'objet tel qu'il est, c'est-à-dire en bosse, du même poids et de la même taille. Ce n'est que par un second calcul qu'il arrivera à le réduire, mais sans jamais s'écarter de la ronde-bosse. Le demi-relief, la perspective, les lignes plates n'entreront pas dans

son intelligence, et quand il les concevra, c'est qu'il ne sera plus au début de sa carrière artistique.

La sculpture, ou l'essai de la reproduction des formes, a donc été le premier art auquel l'homme se soit adonné, et c'est encore aujourd'hui celui qui est le plus répandu chez les peuples où la gravure et la lithographie n'ont pas pénétré.

Partout la sculpture tient à l'histoire d'un pays, et, de même que la poterie, elle y indique la croissance ou la décroissance du goût et même de la puissance. Chez un peuple grand et fort, la sculpture et l'architecture ont toujours un caractère de force et de grandeur, caractère qui se perd quand ce peuple s'abâtardit, se déprave ou s'étirole, quand il est esclave, ou bien quand il devient exclusivement calculateur et marchand. Lorsque les arts tournent à l'industrialisme, ils sont à leur décadence : la mécanique et la bourse ont tué la poésie; elles tueront la sculpture et le dessin.

Les grands sculpteurs comme les grands peintres, comme les grands poètes, ont joui dans l'antiquité d'une considération méritée, et si beaucoup sont oubliés, il en est aussi dont les noms sont encore populaires parmi nous : Phidias, Polyclète, Myron, Lysippe, Praxitèle, Scopas, etc.

Praxitèle était le sculpteur le plus estimé après Phidias; on croit que la Vénus de Médicis est cette Vénus si vantée des anciens, chef-d'œuvre de Praxitèle et qu'achetèrent les Cnidiens.

Pline décrit un Laocoon qu'on voyait dans le palais de l'empereur Titus. Il était l'ouvrage de trois sculpteurs qui ne sont pas cités parmi les plus fameux. Ces trois sculpteurs sont Agisandre, Polydore et Athénores. Il paraît que ce Laocoon n'est autre que celui que nous avons eu à Paris et qui est aujourd'hui à Rome.

Nous avons peut-être égalé les sculpteurs antiques, mais nous ne les avons pas surpassés : les fragmens de bas-reliefs, de colonnes, de frises, de statues qu'on rencontre en Europe, en Asie et en Afrique, prouvent combien de chefs-d'œuvre ont existé et combien ont été détruits. Pourquoi détruit-on des chefs-d'œuvre, cette destruction n'étant utile à personne? C'est que l'homme agreste est comme l'enfant : il aime à briser; et sur ce point nous sommes encore ce qu'étaient les Vandales. Laissez pendant huit jours sans contrôle les statues du Louvre à la merci de la populace, pas une ne restera intacte.

Une secte fanatique qui a fait un grand mal aux arts est celle des Iconoclastes. Leur religion était de briser ; tableaux , statues , édifices , ils détruisaient tout.

Les Turcs leur succédèrent dans l'œuvre de destruction ; mais ils y étaient moins ardens. Aujourd'hui ils se contentent de ne rien réparer : ils laissent faire le temps.

Les ravages causés par les hordes du Nord dans les monumens de la Grèce et de Rome , avaient moins pour but la dévastation que le désir de s'approprier les liens de fer qui joignaient les pierres.

Quant aux Romains , lorsqu'ils détruisaient les édifices antiques , c'était pour en avoir les pierres. C'est aussi ce que firent les chrétiens du Bas-Empire , et c'est ce que font encore souvent nos entrepreneurs de bâtisse qui , sous le rapport des arts et du respect pour le beau et même pour l'utile , sont à peu près à la hauteur des Huns et des Velches.

Parmi les débris de la sculpture antique , on trouve des fragmens qui annoncent des colosses d'une dimension presque incroyable , et qui n'en sont pas moins admirables par le fini des détails. Quelle volonté diabolique n'a-t-il pas fallu à la stupidité pour briser de tels morceaux ! Nos ingénieurs y eussent employé la mine , mais les anciens n'avaient que le marteau.

J'oubliais de citer parmi les destructeurs , les croisés , les chevaliers du moyen-âge et les Espagnols de tous les temps , qui voyaient partout l'image du diable , et qui , par piété , brisaient à tort et à travers. Quelques Jupiter , quelques Vénus ont été sauvés parce qu'ils les prirent pour des saints et des saintes.

Brisera-t-on un jour les statues qui ornent nos musées ? C'est probable. Il semble que les hommes tournent dans un cercle dont ils ne veulent pas sortir , allant sans cesse de la barbarie à la civilisation et de la civilisation à la barbarie.

De ces souvenirs de l'antiquité grecque et romaine à nos ébauches celtiques , la distance est grande , mais il y a un commencement à tout : l'homme qui a fait faire le premier pas à l'art a eu peut-être plus de mérite que celui qui lui fera faire le dernier : le premier fut créateur ; le second , quelle que soit son œuvre , ne sera qu'imitateur et copiste.

NOTE 28<sup>e</sup>.

La forme bizarre des silex et leur analogie avec telle ou telle figure ont dû frapper les peuples primitifs, comme elles frappent encore nos enfans et nous étonnent quelquefois nous-mêmes : aussi avons-nous pensé que ces silex avaient fait naître l'idée des premiers essais de sculpture. Ces essais, comme on l'a vu, se bornaient à quelques coups donnés plus ou moins adroitement pour achever la ressemblance : telles sont les ébauches que l'on retrouve aujourd'hui ; mais comme la dureté des silex présentait une grande difficulté et que d'ailleurs on n'en rencontrait pas dans tous les pays, on a dû souvent employer des substances plus attaquables, notamment le bois, qu'à cette époque on trouvait à peu près partout. La matière ligneuse étant d'un travail moins difficile devait aussi offrir des résultats moins informes.

Ces images en bois, détruites par le temps ou par le contact de corps plus durs, n'ont laissé aucune trace dans les bancs diluviens, et ce que j'en ai recueilli dans les sépultures celtiques est presque nul.

Aujourd'hui les sauvages de toutes les parties du monde travaillent plus ou moins bien le bois. A défaut de fer, ils ont pour outils des os, des pierres tranchantes, des coquilles. Ces outils étaient probablement ceux des hommes anté-diluviens.

Ces ouvrages en bois ne se bornaient pas à des meubles, à des armes, à des figurines ; il est à croire que les peuples primitifs et postérieurement les Celtes construisaient, lorsqu'ils manquaient de pierres, des monumens en bois d'une forme analogue à celle de leurs dolmens, menhirs et cormlec'hs.

Quand il s'agissait de symboles ou de figures monumentales, ils taillaient et façonnaient sur pied les plus grands arbres ou ceux aux troncs les plus massifs. Les chênes autour desquels on se réunissait pour les sacrifices ou les solennités religieuses, étaient ainsi taillés et sculptés.

Le goût des ouvrages en bois s'est perpétué dans les Gaules. Au

moyen-âge, cet art avait acquis un développement extraordinaire, nos vieilles cathédrales en font foi, et il existe dans les archives de plusieurs villes des registres de statuts de la corporation des *tailleurs d'images*, ou des sculpteurs en bois et en pierre. Ces statuts prouvent l'importance qu'on attachait à cet art. Dans beaucoup de vieilles maisons on voit encore de ces bahuts qui n'étaient faits avec tant de soin que parce qu'ils devaient être présentés au concours par celui qui désirait entrer dans la corporation. Ces meubles, qu'on nommait *chefs-d'œuvre*, restaient ensuite dans les familles.

J'en ai réuni une grande collection de différentes formes et de diverses époques, indiquant ainsi les progrès de l'art pendant une période de siècles, et rappelant quelquefois des dates et des faits historiques.

Au commencement de 1843, lorsqu'il fut sérieusement question de former à Paris un musée d'antiquités nationales, voulant contribuer autant qu'il dépendait de moi à cette mesure utile, j'ai offert au pays ma collection tout entière, à ces seules conditions : 1<sup>o</sup> que ce musée serait immédiatement fondé; 2<sup>o</sup> qu'un local assez vaste pour contenir tous les objets que je donnais serait préparé pour les recevoir; 3<sup>o</sup> que je pourrais intervenir dans leur classement; 4<sup>o</sup> qu'il serait constaté que ce don était purement gratuit.

Mon offre fut acceptée, la loi fut rendue, le palais des Thermes et l'hôtel de Cluny furent achetés, et le musée fondé.

Aux quatre clauses proposées, il fut gracieusement ajouté que mon nom serait donné à l'une des salles qui contiendraient ma collection.

Ainsi conclue de bonne foi de part et d'autre, c'est-à-dire entre l'Etat qui acceptait et moi qui donnais, cette affaire si simple, puisqu'en définitive je ne demandais rien, ne paraissait devoir subir aucun retard d'exécution; et pourtant, depuis trois ans, malgré mes démarches réitérées, les choses sont encore dans le même état : aujourd'hui, 6 mai 1846, le local concédé pour ma collection n'est pas encore ouvert.

Si je dis un mot de cette donation, c'est que tous les journaux en ont parlé, et souvent d'une manière inexacte.

---

**NOTE 29<sup>e</sup>.**

A la suite des chapitres XIV et XV on trouvera, comme renseignements et supplément aux descriptions des instrumens en os et en corne, les dessins de quelques fragmens de même espèce provenant aussi des sépultures celtiques. Une partie de ces morceaux portent des traces évidentes de travail; d'autres n'offrent que des traces douteuses. Ces objets ne pouvaient servir ni comme armes, ni comme outils, ni comme parures; sont-ce des figures d'animaux qu'on a voulu représenter, ou bien est-ce accidentellement et par suite de cassures et de décomposition, que ces os ont aujourd'hui cette apparence bizarre? Je n'ose me prononcer, parce que ces simulacres sont en petit nombre: j'ai dit que ma conviction, surtout lorsqu'il s'agissait de figures, ne naissait que de la multiplicité des similaires.

---

**NOTE 30<sup>e</sup>.**

J'ai exprimé plus haut, note 14<sup>e</sup>, le regret que la Société d'Émulation n'ait pas reçu communication des découvertes faites dans le tracé du chemin de fer de nos environs. J'apprends aujourd'hui que M. Bazaine, directeur des travaux, a fait don à la Société des Antiquaires de Picardie de tous les objets recueillis. Ces objets ne sont donc pas perdus pour l'histoire locale; on doit en remercier M. Bazaine.

NOTE 31<sup>e</sup>.

On vient d'ouvrir aux environs d'Abbeville deux nouveaux bancs diluviens. L'un, fort rapproché du moulin Quignon, n'en est qu'une annexe; l'autre est à environ 600 mètres plus loin, contre la route du village de Lheure.

J'ai suivi attentivement les premiers sondages de ces bancs. J'y ai même fait pratiquer quelques tranchées, et j'en ai retiré plusieurs silex portant des traces indubitables d'un travail humain, notamment une pointe de flèche ou de lance, longue de 6 centimètres, taillée avec beaucoup de soin.

Un autre petit silex long de 2 centimètres, large de 15 millimètres, représente d'une manière frappante une tête de mort. Le travail humain y est probable; mais non certain, car par suite du frottement diluvien on ne distingue plus la trace des éclats. Si cette ressemblance si complète n'est qu'un accident, c'est assurément l'un des plus étranges qu'on puisse voir.

Un couteau nettement taillé, des silex coupés en chevilles et qui, je crois, ont pu en servir, et quelques simulacres d'animaux ont été aussi recueillis dans ces bancs.

J'ai dit qu'avec de la persévérance on devait finir par rencontrer de ces cailloux ouvrés dans la plupart des gisemens diluviens; ma conviction à cet égard est entière. J'ai expliqué pourquoi ces derniers débris de l'industrie primitive ne pouvaient se trouver que dans les dépôts des résidus de tout ce qui était sur la surface terrestre au moment où elle fut balayée par le torrent.

Cependant il ne faut pas croire qu'il suffise d'ouvrir un banc pour y trouver de ces morceaux; ils y sont fort inégalement répartis: une seule couche de sable en présentera plusieurs, et puis on explorera vingt couches sans en apercevoir un seul.

Ma persévérance a été, dès le principe, mise à une plus longue épreuve. D'après la théorie que je m'étais faite de la marche des eaux diluviennes, et la conviction intime où j'étais que la terre, alors comme aujourd'hui, était couverte d'hommes et de leurs œuvres en moindre nombre sans doute, mais enfin en nombre assez

grand pour que quelques traces aient survécu, je pensais que c'était dans les terrains clysmiens et dans ces dépôts dont je viens de parler que ces traces devaient se montrer. Néanmoins plusieurs années s'écoulèrent sans que cette prévision se réalisât, mais aussi sans que je perdisse ni ma conviction, ni mon espérance.

Le banc que j'explorais alors était ouvert à l'extrémité du faubourg Saint-Gilles, et là bien des milliers de silex, examinés un à un, m'étaient passés par les mains sans que j'y pusse saisir un seul indice.

Une autre veine de ce même sillon fut ouverte un peu plus loin; c'était au moulin Quignon. Rien encore n'y est vu; mais à quelques cents mètres de là, à l'hôpital, on entame un nouveau banc et j'y trouve enfin cette preuve si long-temps attendue, si laborieusement cherchée.

Si elle eut été seule, elle n'eût été qu'une présomption; mais la seconde, puis la troisième ne se firent pas attendre, et je finis par en recueillir par douzaines. Bientôt je cesse d'en rencontrer à cette place, et c'est au moulin Quignon que j'en fais une ample récolte; puis on n'en trouve plus, et c'est un peu plus loin qu'on en découvre.

Tout ceci s'explique par le passage du torrent diluvien sur des terrains ou peuplés ou déserts. Il est évident que ces ouvrages d'homme ne pouvaient exister que sur des points qui avaient été habités.

Parce que vous aurez sans succès exploré un banc diluvien pendant des mois et des années, ce n'est donc pas une raison de croire qu'il n'y a rien, et l'ouverture d'une nouvelle couche vous fournira peut-être en un jour plus d'objets que vous n'en pourrez ensuite recueillir en un an. Il faut persévérer, car dans cette étude, comme dans toutes les autres, on ne touche le but que par la volonté constante d'y parvenir.

---

#### NOTE 32<sup>e</sup>.

Malgré l'exactitude des dessins, je sens bien que sans l'exhibition publique des originaux, notamment des silex représentant des figures ou images, il sera difficile de vaincre toutes les préventions,



toutes les incrédulités ; aussi suis-je tout disposé à céder au conseil qui m'a été donné d'exposer dans un des musées de la capitale , non-seulement les morceaux décrits dans ce livre, mais la collection entière, ainsi que les échantillons des terrains dans lesquels ils ont été trouvés. Mais cette exposition de plusieurs milliers d'objets nécessitant l'emploi d'une salle assez vaste, je crains de voir de nouveau surgir devant moi cette succession de difficultés qui m'ont convaincu, par l'expérience de trois années d'efforts jusqu'ici inutiles, qu'il est infiniment plus malaisé en France de donner que de recevoir, ou qu'il y a plus de formalités à remplir dans le premier cas que dans le second.

Nul doute qu'en toute chose il ne faille de l'ordre et que cette temporisation qui annonce une administration prudente n'ait son bon côté ; mais pourtant si l'ordre était un peu plus vif ou moins formaliste, je crois que tout le monde et l'administration elle-même y gagneraient. Le temps est une propriété comme une autre, je dirai même plus précieuse qu'une autre ; car le temps ne se retrouve ni ne se répare ; chacun devrait donc être économe, sinon du sien, du moins de celui d'autrui !

Je n'en maintiens pas moins mon offre, parce que je la crois utile. Si l'Etat veut fonder un musée celtique et anté-diluvien, c'est-à-dire un musée de tous les objets qui se rapportent à ces périodes encore inconnues, j'en poserai les premiers jalons, et j'ai la conviction que la voie ainsi indiquée, les recherches seront actives et les découvertes prochaines. Devant le nombre et l'évidence des preuves les préventions tomberont, et ces os, ces silex, ces signes aujourd'hui si dédaignés, deviendront le sujet d'études sérieuses et dont les conséquences seront graves. Dans ces ébauches grossières, dans ces images qui semblent nées du hasard ou d'un caprice, est peut-être la clé de toutes les langues mères et de l'écriture primitive ; là peut-être sont les premiers hiéroglyphes, les premiers symboles. Les caractères indiens, phéniciens, égyptiens sont-ils beaucoup moins informes, et nos propres signes alphabétiques, s'ils étaient isolés, seraient-ils moins mystérieux pour des peuples qui n'auraient aucune idée de nos mœurs et de nos usages ? N'oublions pas que partout où il y a des hommes, il y a une langue ; et que partout où il y a une langue parlée, il existe, à défaut d'une langue écrite, des signes de ralliement et de reconnaissance ; j'en appelle à tous

ceux qui ont visité quelque peuple sauvage. Les Indiens chasseurs lisent sur le sol l'espèce, la taille, l'âge, le sexe et souvent l'intention de l'individu, animal ou homme, qui y a passé; pour eux une piste est une écriture; et chez nous le bûcheron qui, pour retrouver son chemin, marque des arbres ou fait des lignes sur le sable, y a écrit sa route.

Sans doute il a fallu bien des siècles pour arriver de ces signes à notre écriture actuelle; mais il n'est aucune chose, même la plus complexe, qui n'ait eu son principe simple. La plus riche de nos langues a eu son premier mot; ce premier mot a eu sa première lettre; et cette première lettre, prise parmi les formes les plus communes, a été le signe qui frappait le plus souvent nos regards.

Ne négligeons donc pas cette étude, car c'est la seule qui puisse nous faire remonter dans les temps inconnus et nous conduire, en ce qui concerne l'histoire de la race humaine, aux découvertes que Cuvier a faites dans celle des animaux.

Nous croyons aujourd'hui aux mammifères anté-diluviens, à ces espèces qui se rapprochent des familles actuelles, mais pourtant qui en diffèrent assez pour que nous sachions qu'elles ne peuvent en être les types. Nous croyons donc à une destruction de tous les animaux terrestres et à la réapparition de races peu différentes. Eh bien! ce que nous tenons comme vrai quant aux animaux, un jour nous n'en douterons pas davantage quant aux hommes; nous reconnaitrons, par des preuves indubitables, qu'à chaque révolution géologique, un être portant au front le signe de Dieu ou de son principe immortel, un être marchant à la tête de la création, un être supérieur en intelligence aux autres êtres terrestres, un être enfin se rapprochant de l'homme actuel par ses facultés morales, mais en différant peut-être quant aux formes corporelles, a péri avec toutes les autres créatures, puis a reparu avec elles, modifié comme elles dans sa figure et ses proportions, parce que la forme de la terre, ses éléments et leur combinaison avaient eux-mêmes été modifiés.

NOTE 33<sup>e</sup>.

Pour l'intelligence de la note précédente, nous renvoyons à ce que nous avons dit dans le livre de *la Création*, sur la formation et la destruction des corps animés.

Voici, en peu de mots, comme nous entendons cette question.

Deux principes composent l'univers : l'esprit et la matière.

L'esprit, c'est l'âme ou la vie.

La matière, c'est la substance inerte ou ce que nous nommons les élémens.

La matière est modifiable à l'infini, mais seulement pour un temps; toujours elle retourne à sa masse ou à sa nature première.

Aucune œuvre ni aucun corps ayant la matière pour base ne sont donc éternels.

La vie n'est pas un élément, c'est un principe ou un mobile toujours individuel et qui ne peut cesser de l'être. Un individu ne peut pas devenir un autre individu, et encore moins deux individus, ni deux en devenir un seul. Chaque être est un tout infractionnable et impérissable; il est en ceci semblable à Dieu même, Dieu l'âme par excellence, l'âme créatrice, type de la vie et de l'unité.

L'être ne peut donc jamais cesser d'exister, mais il peut cesser d'agir; il peut sommeiller et la vie rester inerte pendant un temps indéfini.

Quand l'âme s'éveille, elle se manifeste par la forme ou ce que nous appelons le corps; c'est ainsi seulement que sensible aux effets de la matière, elle a action sur cette matière.

Les organes sont la conséquence des sens, comme les sens sont la conséquence des élémens sur lesquels ils sont appelés à fonctionner. Avec d'autres élémens, il y aurait d'autres sens et dès lors d'autres organes de sens. Il est évident que si la lumière et le son n'eussent jamais existé, l'être n'aurait ni yeux pour voir, ni oreilles pour entendre, pas plus qu'il n'aurait d'organes pour respirer s'il n'y avait pas d'air respirable. La faculté de voir est donc la conséquence de la lumière,

comme les yeux sont celle de la faculté de voir. Cette faculté a dû exister avant l'organe. La cause précède l'effet, comme la vie a précédé le corps.

Or, si d'une part ce ne sont ni les yeux qui ont fait la lumière, ni les oreilles qui ont fait le son, d'autre part si la lumière et le son dont les yeux et les oreilles sont la conséquence, n'ont pourtant pu créer ni les yeux ni les oreilles, parce que la matière qui sert à l'œuvre ne peut ni concevoir ni produire l'œuvre, il faut bien que cette création émane de Dieu ou de l'âme qui elle-même n'est que la conséquence de Dieu et une partie de son action.

Nous voyons donc ici l'âme agissant sur la matière à l'aide d'un corps formé de cette matière; mais cette portion matérielle dont l'âme a constitué son corps, cette portion empruntée à la masse n'en reste pas moins soumise aux lois qui régissent cette masse. Sans doute l'intelligence peut, jusqu'à certain point, modifier ces lois ou les harmoniser à elle-même et à sa volonté, mais non les annuler; et c'est ainsi que l'âme, incorporée à la matière, demeure sujette aux effets de cette matière. Si elle y était insensible, elle lui deviendrait étrangère et ne pourrait ni s'aider d'elle, ni agir sur elle; car nul ne peut se servir d'un instrument qu'il ne voit, ne sent, ni ne conçoit.

Dès lors si l'âme obtient de la matière, par l'usage rationnel qu'elle en fait, une force, un bien-être, un moyen d'action, par cela même, lorsqu'elle en abuse ou qu'elle dirige mal ce moyen, il doit en résulter pour elle un effet opposé, car une possibilité comporte toujours une autre possibilité, sinon ce n'est plus une possibilité, c'est le contraire ou la nécessité absolue.

La sensation se divise donc en deux conséquences extrêmes : *la douleur et le plaisir*. Supprimez l'une ou l'autre, il n'y a plus de sensation. La sensation détruite, il n'y a plus d'action.

Remarquez bien que je ne parle pas ici de l'action purement intellectuelle, de l'action de l'âme sur elle-même ou de Dieu sur l'âme; car cette faculté est la vie même, et si elle pouvait être détruite, l'âme ne serait plus; je parle de l'action de l'âme sur la matière, lorsque cette matière n'ayant plus de prise sur l'âme, celle-ci a perdu le moyen d'en mesurer les effets, en d'autres termes, de sentir, de voir, d'entendre.

Il y a donc ici ou dans les rapports de l'âme avec la matière, une

action complexe et réciproque, une double action dont l'absence, en annulant la sensibilité, amène l'immobilité et l'impuissance des organes, puis la dissolution du corps. C'est ce que nous appelons la mort, ou cet affaissement de la vie qui dure jusqu'à ce que la sensibilité soit réveillée et que l'ame soit redevenue passible des impressions de la matière, réveil qui détermine immédiatement un nouvel emprunt à cette matière et la reconstitution du corps.

Si l'ame tarde à reconstituer ce corps, ou si une cause quelconque rend cette reconstitution incomplète en arrêtant la formation des organes des sens ou d'une partie de ces organes, cette ame reste insensible à l'action de l'élément dont l'organe lui manque, ou dont l'organe imparfait est impropre à ses fonctions.

La matière indispensable à l'action ou à l'application de la vie ne peut donc ni donner la vie, ni la recevoir, pas plus qu'elle ne peut l'ôter. La matière ne peut rien donner ni rien prendre. Toujours passive, elle est une cause, elle produit des effets, mais elle n'a pas de volonté. Lors de la chute du corps, ce n'est pas elle qui abandonne l'ame, c'est cette ame qui la repousse; ou si ce corps a vécu son temps, c'est la masse matérielle qui, d'après les lois immuables qui la régissent, reprend sa fraction; mais l'ame n'en reste pas moins elle-même, elle n'en est pas moins vivante.

Ce que nous appelons la mort n'est donc que la cessation momentanée de l'action, non de l'action intellectuelle ou de l'ame sur l'ame, mais de l'ame sur la matière.

Ce que nous appelons la vie, c'est le retour à cette action qui se manifeste chez tous les êtres terrestres par la naissance du corps ou ce qui la précède, la fécondation, la germination, la conception.

La destruction des corps n'est pas ordinairement collective, et la mort les frappe un à un; mais elle peut aussi atteindre ensemble tous les êtres d'un globe, et ceci a eu lieu maintes fois et aura lieu encore; car il n'est aucun monde, aucun soleil qui soit éternel. Ils ont leur temps comme toute autre agglomération de matière; puis lorsque leur heure est venue, ils tombent en dissolution, ainsi que tout ce qui a été édifié.

Cette dissolution peut s'opérer de diverses manières: si c'est par la dilatation, ces globes ainsi travaillés nous apparaissent sous l'aspect de nébuleuses ou de ces astres errans, de ces comètes qui se répandent dans l'espace en vapeur ou en poussière impalpable, et

s'usent ainsi pour s'éteindre et disparaître après une série de siècles, pendant lesquels on les voit successivement diminuer de grandeur et d'éclat.

Cette dissolution d'un globe peut aussi s'opérer par un choc, par une conflagration, par un déluge, ou bien encore par une séparation des parties qui éclatent et s'échappent de leur orbite en énormes fragmens. Ces fragmens deviennent des satellites d'autres astres, ou, s'ils sont attirés sur un globe quelconque, ils y causent d'immenses perturbations et un bouleversement qui peut être général. Alors les montagnes deviennent des vallées et les vallées des mers, tandis que les abîmes où étaient ces mers vont à leur tour apparaître à la clarté des cieux.

Cependant ce globe est désert : en un jour, en une heure, en une minute, ces myriades d'êtres qui le couvraient ont disparu, et leurs cadavres en décomposition couvrent des régions entières.

Tel a été sans doute le résultat de chacune des révolutions géologiques qui ont changé la face de la terre et renouvelé toutes les espèces qui y vivaient. Les craies, les schistes, les houilles, tous les terrains clysmiens nous révèlent cette destruction. Mais ici encore la mort ne fut qu'apparente : des myriades de corps et de formes animales ont été brisés, mais pas un seul être, fût-ce le plus chétif, le plus misérable, n'a été anéanti. A peine frappés, tous ont surgi plus jeunes et plus brillans.

Qu'importe donc à l'ame que la terre ait changé de face, qu'elle soit devenue inhabitable, qu'elle ait éclaté en morceaux, qu'elle se soit volatilisée dans l'espace, assez de globes et de soleils roulent dans l'immensité ; l'ame portée avec la rapidité de la lumière, s'est bientôt trouvée dans un autre globe et parmi de nouveaux élémens.

Nous le répétons avec une conviction entière : la mort n'est, ni ne peut être. Nulle puissance ne pourrait faire disparaître de l'univers un seul grain de sable; nulle puissance ne peut non plus y annuler le principe vital, même d'un ciron. Cette mort n'est donc qu'un prestige. Le corps se dissout par l'âge ou se brise par un accident, mais toujours arrive l'instant où l'être reparaît fort ou faible, intelligent ou brut, heureux ou malheureux, suivant l'état où l'ame s'est mise par ses actes passés et qu'elle-même est forte ou faible, intelligente ou brute, heureuse ou malheureuse.

La forme est donc essentiellement variable ou destructible, parce

que la matière est un tout modifiable dans sa forme, et non dans son principe; parce qu'à cette matière chacun peut emprunter, mais seulement pour un temps et sans jamais en faire sa chose, sa propriété et moins encore une partie de soi-même, de son âme, de sa vie.

Cette fragilité, cette nature périssable de la forme est-elle un mal? Non; car si la forme était éternelle, l'âme cesserait d'être progressive. Arrêtée dans sa marche, il ne lui resterait qu'à décroître ou à demeurer dans une immobilité qui équivaldrait à la mort même.

Il faut donc que cette forme puisse suivre l'âme dans sa croissance; il faut qu'à mesure que son intelligence se développe, ce corps, ces organes, ces moyens d'action sur les élémens et les êtres puissent se mettre à la mesure de cette intelligence. Supposez que le génie de Newton soit enfermé dans le corps d'un crétin, d'un infirme, d'un aveugle, d'un être sans bras, sans mains, sans muscles, sans force aucune, et qu'il le soit pour l'éternité, entravé par la faiblesse, l'insuffisance ou l'impropriété de cette forme, il ne pourrait se manifester, ou, s'il y parvenait, il cesserait bientôt d'agir. Ainsi est l'enfant qu'on garotte dans ses langes; après des efforts inutiles, ses membres s'engourdissent; il cesse de vouloir et bientôt de penser.

Vous le voyez: immobilisez la forme, vous immobilisez l'âme, et privée de tout mouvement, la vie est annulée. Aussi Dieu, l'auteur de tout ce qui est bien, a-t-il mis au nombre des lois générales qui régissent la création, cette décomposition des corps, parce qu'elle est la condition première de toute jeunesse et de tout progrès.

---

#### NOTE 34<sup>e</sup>.

Aux moyens que nous avons indiqués pour distinguer les silex ouvrés de ceux qui ne le sont pas, on peut ajouter l'examen comparatif de ces pierres au moment où on les tire de leur gangue crayeuse. Ces silex, comme ceux des bancs diluviens, qui d'ailleurs ont la même origine, présentent des formes plus ou moins fantastiques: quadrupèdes, poissons, oiseaux, hommes même; bref, avec de la bonne volonté, on y peut voir toutes les ressemblances. Des empreintes

de coquilles, de madrépores et autres corps marins aident au prestige. Il y a aussi des figures déterminées par des cassures; mais, soit dans ces cassures, soit dans les divers accidens de l'écorce, vous n'apercevrez rien qui ressemble aux coupures, aux écailles, aux rubans ou bandelettes, enfin à ce qui constitue l'œuvre dans les silex travaillés des sépultures celtiques et des bancs diluviens. Je prie donc ceux qui ont encore des doutes sur l'origine et l'intention de ces silex, de faire cette comparaison, et leurs doutes seront dissipés.

J'ai remarqué que les silex de ce pays ont, lorsqu'ils sont nouvellement extraits de la craie, une sonorité qu'ils perdent après avoir été quelque temps exposés à l'air. La teinte ordinairement noirâtre de leur pâte, s'affaiblit: elle devient moins foncée. J'avais cru d'abord que ce n'était qu'une illusion causée par le contraste de cette pâte avec l'enveloppe alors d'un blanc mat; mais j'ai reconnu que cette atténuation de la nuance était réelle. Toutefois elle s'arrête bientôt, et, sauf l'instant de sa sortie de la gangue, le plus ou moins d'ancienneté d'une brisure siliceuse n'est guère reconnaissable.

Les teintes jaune, rouge et violacée, si fréquentes dans les silex des bancs diluviens, sont rares dans ceux nouvellement extraits de la craie. Aussi la coloration même interne de beaucoup de ces pierres, vraisemblablement postérieure à leur formation ou à leur introduction dans la craie, provient des substances avec lesquelles elles ont été depuis en contact; ce qui tendrait à le prouver, c'est que les silex d'une teinte prononcée, jaune, rouge ou pourprée, ne se présentent ordinairement qu'en fragmens peu volumineux et non revêtus de leur écorce. Je n'affirme pourtant point qu'on n'en puisse trouver d'intacts et de plus gros, je dis seulement que je n'en ai pas vu.

On me pardonnera de revenir si souvent sur ces silex. Cette substance, dont la formation et les propriétés sont encore si peu connues, n'est pas, selon moi, utilisée comme elle devrait l'être. Des poudings factices, composés de pierres de couleurs variées, liés par un ciment comme le sont les poudings naturels, puis polis, pourraient, dans bien des cas, servir aux mêmes usages que ceux-ci et que nos marbres de luxe.

J'ai cité les mosaïques qui ornent les murs de quelques bâtimens. Elles sont d'un effet agréable et rendent ces murs très-solides; cependant on pourrait faire mieux encore, et en assortissant des silex de formes bizarres ou ces simulacres d'êtres qu'on rencontre par-



tout, on arriverait à produire des arabesques curieuses et même des dessins élégans.

Si l'on ne travaillait que pour la durée, les galets de nos côtes, liés par un gluten, pourraient remplacer plus souvent ces blocs de granit si difficiles à extraire, à tailler et qui sont d'un transport si coûteux. J'ai toujours cru que la composition d'une pierre factice moins chère et aussi durable que les roches les plus compactes, n'était pas impossible, et qu'un jour on parviendrait à faire d'une seule pièce des murs, des mâles, des jetées, des édifices entiers.

Ce gluten est peut-être dans la décomposition du fer : j'ai maintes fois, soit au bord de la mer et parmi les galets, soit dans les terrains que j'ai fait ouvrir, rencontré des masses composées de sable ou d'argile, de silex, de coquilles, de tessons ou d'autres débris, et même de matières ligneuses ; la solidité de ces agglomérations était extrême, et l'on ne pouvait les rompre qu'à coups de marteau. Leur noyau était toujours un morceau de fer, ordinairement fort petit : un clou, une clef, une aiguille.

Des lits de galets mélangés de sable, parmi lesquels on fixerait de distance en distance des morceaux de ferraille, deviendraient en peu de temps un tout compact, surtout si l'on ajoutait à ce sable un peu de limaille de fer. Il faudrait d'ailleurs que ce mélange fût exposé à l'humidité ou fréquemment arrosé. Je crois qu'il serait facile de faire ainsi des chemins durables, car ces matériaux consolidés par la rouille ne paraissent pas sujets à se décomposer.

Une autre étude ayant aussi son utilité, serait celle qui rendrait la craie inattaquable à l'action de l'humidité et de la gelée. Facile à travailler, de quel usage cette craie ne serait-elle pas si, après avoir été taillée ou sculptée, elle pouvait, à l'aide d'une trempe ou d'un enduit, acquérir cette solidité que lui donne quelquefois la vieillesse ou des circonstances non encore définies.

Les matières dont on devrait surtout étudier la nature sont celles que l'on trouve partout et que l'on n'emploie nulle part. Les services qu'elles pourraient rendre, bien des exemples le prouvent, ne tiennent souvent qu'à une légère modification dans la manière de les employer. C'est ainsi que tôt ou tard on trouvera des combustibles, des engrais, des ciments pour les arts, et jusqu'à des substances alimentaires, dans des élémens qu'aujourd'hui nous dédaignons et foulons aux pieds, en disant : à quoi bon ? Selon nous, il n'est rien qui ne soit bon à une chose quelconque ; la difficulté est de découvrir à laquelle.

Pour revenir à la question, la craie, comme chacun sait, est un carbonate calcaire auquel sont mêlés, en proportions différentes, la silice, l'alumine, la magnésie et le fer. C'est aux chimistes, en partant de ce point, à remédier à cette prompte décomposition. Je ne doute pas qu'on n'y parvienne, le problème n'est pas là; il est, comme dans tous ceux de ce genre, dans le prix de revient, c'est-à-dire dans la découverte d'un procédé facile et peu dispendieux.

Quand aux diverses espèces de craies de ce département, on en trouvera la description dans le *Mémoire Géologique sur le Bassin d'Amiens*, par M. Ravin, travail qu'on ne peut trop consulter.

---

#### NOTE 35<sup>e</sup>.

J'ai dit que j'avais souvent extrait des sépultures celtiques, des empreintes de coquilles et autres pétrifications marines, et que je ne doutais pas qu'elles n'y eussent été mises en même temps que les lits de silex. J'en ai formé une petite collection dont je donnerai un jour la description. Quant aux espèces caractéristiques que renferme la craie de nos falaises, et qui font distinguer sûrement les uns des autres les trois étages dont la masse de ce terrain est composée, en voici la nomenclature rapportée par MM. A. Brongniart et J.-P. Deshayes.

*Pour la craie blanche :*

Belemnites mucronatus, *Schloth.*

Catillus Cuvieri, *Brong.*

Terebratula octoplicata, *Sow.*

Ostrea vesicularis, *Lam.*

Spatangus cor anguinum, *Lam.*

*Pour la craie marneuse :*

Pecten asper, *Lam.*

Gryphæa columba, *Lam.*

Turrilites costatus, *Sow.*

Scaphites æqualis, *Sow.*

Spatangus Bufo, *Defr.*

*Pour la craie glauconieuse.*

*Nautilus elegans, Mant.*

*Inoceramus sulcatus, Park.*

*Pecten quinque-costatus, Sow.*

*Ostrea carinata, Lam.*

*Cydarites variolaris, Brong.*

*Halliroëa costata, Lamx.*

Dans le travail que nous préparons, nous ajouterons à cette liste les coquilles fossiles que nous avons nous-même recueillies soit dans les falaises, soit dans les dépôts diluviens, soit enfin dans les gissemens celtiques, en en distinguant soigneusement l'origine.

---

#### NOTE 36<sup>e</sup>.

Le respect qu'avaient les Gaulois pour les chênes et en général pour tous les grands arbres, était traditionnel. Il leur venait des Celtes qui le tenaient de quelqu'autre peuple plus ancien, de celui peut-être qui éleva les premiers dolmens.

Le culte des arbres, comme la dévotion aux pierres, a continué en Europe long-temps après l'établissement du christianisme. Aussi, de même que les pierres et les idoles, ces arbres furent-ils proscrits : les conciles de Nantes et d'Auxerre les anathématisèrent comme consacrés au démon, et ordonnèrent de les abattre.

Tout en regrettant ces antiques représentans de la végétation primitive, je dois avouer que l'ordre de leur destruction, considéré comme mesure de simple police, pouvait n'être pas dénué de raison ; car il paraît que sous leur ombrage s'était commis plus d'un délit, y compris des sacrifices humains.

Avant cette proscription des arbres votifs, les soins dont ils étaient entourés leur permettaient de prendre une croissance dont il ne reste que peu d'exemples dans nos pays civilisés plus destructeurs à cet égard que ne l'a jamais été la barbarie. Un de ces vieux chênes, trouvé près d'Yseux-sur-Somme, non loin d'Amiens, avait 4 mètres 548 millimètres (14 pieds) de diamètre. Il était peut-être

contemporain d'Esus ou de Teutatès, peut-être même était-il leur aîné.

J'ai cité ailleurs l'âge extraordinaire de quelques ifs et baobabs. J'en rapporterai ci-après d'autres exemples. Des végétaux bien plus chétifs en apparence, n'ont pas moins de vitalité; il en est qui semblent ne pouvoir mourir que par accident. Sans doute leur existence n'est pas éternelle, mais c'est par siècles et non par années qu'il faudrait en mesurer la durée. Il est des plantes qui, dit-on, ne fleurissent et ne fructifient que tous les cent ans; c'est probablement exagéré; mais admettons que cette fructification soit décennale, les saisons pour ces végétaux, et j'entends ici par saisons le temps nécessaire au développement de la fécondation, sont donc de dix ans.

Des animaux des classes inférieures, surtout parmi les poissons, peuvent, comme les arbres, croître presque indéfiniment et ne produire que de loin à loin; leur vie ou la durée de leur forme doit conséquemment être fort longue.

Quant aux germes, larves, embryons, nous n'assignons point de terme à la leur; elle ne peut même finir que violemment tant que la dernière métamorphose n'est pas accomplie. Une larve n'a pas d'âge: cet âge ne commence que lorsqu'elle est arrivée par sa transformation finale à l'état d'individu parfait.

Il en est de même des germes: qui sait combien de temps il faut à l'embryon humain pour parvenir à maturité, c'est-à-dire à son organisation complète? Comptez cette multitude de fibres, de nerfs, de muscles dont est composé le corps, et voyez si tant de rouages dont l'un est toujours la conséquence de l'autre, peuvent être produits en quelques mois, quand il leur faut quinze ans au moins pour se consolider et arriver à leur complément ou au terme de leur croissance. Or, remarquez que ce complément, ou ce qui se passe depuis la naissance jusqu'à l'âge de puberté, n'ajoute de fait au corps humain que quelques livres de chair et de sang, quelques pouces à la longueur des nerfs et des os, mais pas la moindre chose à la complication de la machine qui est entièrement terminée, même avant la naissance de l'enfant.

Les neuf mois de la gestation ne sont donc que la dernière période de la formation du corps qui, avant d'arriver là, a dû passer par une longue filière de situations et d'éléments divers, et subir ainsi bien des déplacements; car je ne vois pas pourquoi toutes les transitions et élaborations auxquelles en raison de sa complexité la forme humaine a dû être soumise, s'effectueraient à la même place, dans une

même circonstance et dans un seul élément. Tous les éléments ne concourent-ils pas à la formation du corps ; et ces principes de notre forme ne peuvent-ils , en tout ou partie , provenir d'une autre région , même d'un autre globe ? Où est l'impossibilité ? La lumière n'en provient-elle pas. Quand nous voyons la rapidité de cette lumière et celle plus grande encore du regard et de la pensée , comment croire que la distance puisse être un obstacle à la transmission des germes ou de l'essence vitale , au passage de l'ame enfin ! Si cette ame peut par la pensée s'élaner dans l'espace , si elle a conçu l'immensité , c'est que cette immensité ne lui est pas fermée : l'intelligence d'une chose est le premier pas fait vers cette chose ; c'est la garantie de son existence ou tout au moins de sa possibilité.

Sans doute la plupart de ces effets échappent à nos regards , comme les causes à notre raisonnement : nos regards sont bornés par la mesure des sens ; quant à notre raisonnement , nous le limitons nous-mêmes : nos préjugés , notre éducation et nos lois ne lui permettent pas de s'étendre au-delà de certaines données toutes de conventions ; nous faisons comme ce mathématicien qui , pour ne pas s'égarer dans ses calculs , tire une ligne en disant : au-delà il n'y a plus rien.

Pour en revenir aux arbres monumentaux des Gaules , feu M. Traullé , d'Abbeville , cite dans une lettre adressée en 1811 à son collègue à l'Institut , M. Mongez , beaucoup de ces arbres gigantesques découverts dans la vallée de Somme ; il ajoute qu'ils sont tous renversés à angle droit avec la vallée , dont leur cime regarde le centre , et il pense qu'ils ont été ainsi placés par les hommes. Ce n'est pas mon opinion ; il est bien plus probable que leur chute a été produite par une trombe ou un tourbillon , ou bien par une masse d'eau pénétrant à la fois par plusieurs points de la vallée ; or , cette catastrophe peut remonter aux temps diluviens.

Dans l'exploration que j'ai faite à ce sujet , j'ai trouvé beaucoup d'arbres couchés ; mais j'en ai rencontré aussi dans leur position verticale et sur leurs racines , quelquefois à 6 ou 7 mètres au-dessous du niveau de l'eau.

Les arbres ainsi enfouis dans certains terrains se conservent indéfiniment ; ils acquièrent même une dureté extrême et sont susceptibles d'un assez beau poli : le chêne alors a la noirceur de l'ébène ; et des ifs trouvés sous le lit de la Somme m'ont servi à faire faire des meubles dont la nuance rappelait celle de l'acajou.

Depuis quelque temps des études sérieuses ont été faites pour arriver à la conservation des bois employés à la charpente et à la construction des navires. Je ne sais si les résultats obtenus ont été complètement satisfaisans, le temps seul le démontrera; mais celui qui trouvera un procédé certain de durée, surtout s'il peut y joindre l'incombustibilité, aura bien mérité du pays.

Les bois, dans leur état de nature, sont plus ou moins durables selon le terrain et l'exposition dont ils proviennent. Cela prouve qu'il faut étudier les arbres dès leur naissance. Le secret de la conservation des bois est peut-être autant dans celui de leur culture et de leur préparation sur pied, que dans les procédés auxquels on les soumet après les avoir coupés. Ce qu'il y a de positif, et les faits que je viens de citer le prouvent, c'est que le bois peut naturellement se conserver pendant des siècles sans perdre de ses qualités. C'est donc à l'art à s'enquérir ici des moyens de la nature.

Voici maintenant les exemples que j'ai annoncés de la longévité des arbres. Nous commençons par ceux dont l'âge est constaté par des souvenirs ou des actes authentiques.

On voit dans le couvent de Sainte-Sabine, à Rome, un oranger planté en l'an 1200.

A Versailles, est celui qui fût semé par un aïeul de Jean d'Albret, en 1411. Il arriva en France en 1500. C'est le premier qu'on ait vu à Paris. On le nomme le *Grand Bourbon*.

Un lierre, à Gignac, avait en 1819, quatre cent trente-cinq ans. Sa souche avait 6 pieds de circonférence.

Il existe, entre Abbeville et Buigny-Saint-Maclou, trois aubépines (*mespilus oxyacantha*), fort âgées, qui faisaient partie d'un bois (*Gadavi sylva*), défriché en 1197, comme le prouvent les titres. Dès cette époque, elles en formaient les limites. Ces aubépines sont dans toute leur force et promettent, si la hache les respecte, de vivre encore des siècles.

Les arbres dont l'origine est ainsi connue devraient être conservés avec soin, car ils deviennent des titres précieux pour les archives des provinces.

Un if du comté d'York a mille deux cent quatre-vingts ans.

L'âge de celui du cimetière de Crawford est de mille cinq cents ans.

A Pradburn, comté de Kent, existe peut-être encore l'if auquel M. de Candolle donnait de vingt-huit à trente siècles.

A Axum, dans l'Abyssinie, est un dora planté, dit-on, par Ptolémé Evergete.

S'il n'est pas prouvé que les oliviers du Jardin des Olives, près de Jérusalem, soient les mêmes que ceux qui y étaient du temps de Notre-Seigneur, on ne peut douter qu'ils existassent au premier siècle de l'hégire.

Il en est en Sicile qu'on croit contemporains des Carthaginois, et j'en ai vu en Corse qui n'ont pas moins de sept siècles.

Mais cette antiquité n'est rien auprès de quelques arbres d'Amérique. Le *Taxodium* du Brésil dure, dit-on, quatre mille ans. Aux îles du cap Vert, Adanson a retrouvé sur un baobab l'inscription mise par des Anglais trois siècles auparavant. Cette inscription était recouverte de trois cents couches ligneuses. Partant de cette base et comptant les couches précédentes, il a reconnu que cet arbre avait cinq mille cent cinquante ans. Sa circonférence était de 80 pieds. On en trouve de plus gros qui ne doivent pas avoir moins de six mille ans.

Si la hauteur et la grosseur des arbres peuvent indiquer leur âge, les forêts des États-Unis en présentent de bien vieux : on y voit des sapins qui ont 27 pieds de circonférence à 6 pieds de terre et 230 pieds de hauteur.

Dans la commune de Labes, près de Saint-Palais, est un chêne dont le tronc a 20 pieds de diamètre ; il est creux et peut contenir trente moutons.

Le grand châtaignier de l'Etna, dit *dei centi cavalli*, a 152 pieds de circonférence selon les uns, 178 selon les autres. C'est le plus gros arbre connu. Quelques personnes ont cru qu'il était composé de cinq arbres réunis.

L'âge des graines est plus difficile à constater que celui des arbres ; cependant voici des renseignemens assez précis : dans des tombes qui semblent remonter au règne de Clovis on a recueilli, près de la tête des squelettes, des semences dont plusieurs, mises en terre, ont produit des fleurs et des fruits. Ce fait a été signalé en octobre 1835 à la Société Linnéenne de Bordeaux.

Une circonstance non moins prouvée, c'est qu'un oignon trouvé dans la main d'une momie s'est développé peu de temps après avoir été exposé à l'air et à l'humidité.

J'ai entendu dire la même chose de grains de froment provenant des grottes de Thèbes.

Dans le défrichement des bois, quand des plantes inconnues dans la localité apparaissent, je ne doute pas qu'elles ne proviennent de graines enfouies depuis des milliers d'années.

La longévité de quelques animaux, sera ci-après, l'objet de remarques comparatives.

---

NOTE 37<sup>e</sup>.

Dans la note 28 j'ai parlé des tailleurs d'images et de leurs corporations. Voici l'extrait des statuts de la corporation d'Abbeville, rédigés en 1508 et collationnés en 1688, ainsi que le porte le registre des délibérations de la ville. Je dois cette copie à l'obligeance du savant auteur de *l'Histoire d'Abbeville*, M. Louandre, archiviste, membre de la Société d'Émulation.

« Les entailleurs d'images ne pourront se entremettre ni ouvrir  
 » d'ouvrages de peintres, ni peintres d'ouvrages de taille pour ce  
 » qu'un peintre pourroit couvrir de son mestier d'estoffes le peinture  
 » avec mauvais bois, comme obel (aubier), bois pourri et autres telles  
 » et semblables matières frauduleuses, à peine de soixante sous  
 » d'amende à appliquer à la ville. — Nuls peintres ne pourront tenir  
 » sous eux ni en leurs maisons nuls valets ni ouvriers dudit mestier  
 » de tailleur d'images, ni livrer ni mettre en estoffe sur ouvrages  
 » ou images or parti pour fin or, si ledit or parti n'est glacié  
 » dessus de aucune couleur, se n'est en d'aucuns trous hors de  
 » vue, comme derrière ou aux côtés desdits ouvrages ou images, ou  
 » comme en petits enrichissements qui ne sont de grands coûts ou  
 » estime, et dont ils seront tenus advertir ceux qui les feront estof-  
 » fer. — Item, nuls peintres ne pourront mettre en couleur et enco-  
 » lorer sur pierres ne mettre en œuvre quelque couleur en leur dit  
 » mestier soit sur bois, pierres ou autres matières, si icelles couleurs  
 » ne sont bonnes. — Item, nulz desdits tailleurs d'images ne pourront  
 » ne debvront tenir valets soubz eux ne en leurs maisons ne eux  
 » entremettre de peindre ni estoffer images, tables d'autel, masson-  
 » neries ne nulles aultres semblables tailles appartenant à leur dit  
 » mestier, tant en pierre que bois que aultres matières, pour les



» grandes fraudes qui se pourroient faire, scavoir : lesdits ouvriers  
 » pourroient couvrir et mucher aucun mauvais bois et autres ma-  
 » tières qui ne seroient bonnes. — Item, lesdits tailleurs d'images ne  
 » feront.... tables d'autel, machonneries et aultres semblables.... que  
 » de bon bois de quesne ou bois de bold d'Irlande sans nul obel, se  
 » n'estoient que aucuns bourgeois ou aultres de ceste ville ou aultres  
 » marchands forains voulussent avoir lesdits ouvrages à leur plaisir  
 » et volonté de bois d'ormel ou de gauguier moyennant que audit  
 » bois de gauguier n'y eut point de bois pourri; et s'il arrivoit que  
 » bois pourri fut trouvé audit gauguier lesdits tailleurs debvront  
 » oster ledit bois et mettre et enter une pièce de bon gauguier. —  
 » Item, que nuls tailleurs ne devront faire image de pierre mauvaise  
 » ou layeuse, car ce seroit chose de fraude; car la gelée, temps humide  
 » ou pluvieux fait fendre et mettre en pièces une image d'une telle  
 » pierre mauvaise.... mais les devront faire de bonnes pierres et  
 » loyales, et s'il advenoit que en icelles pierres bonnes fust trouvé  
 » aucun cailloux, et qu'il fut besoin et nécessité de oster ledit  
 » cailloux, lesdits tailleurs ne devront bouter platre à part luy et seul,  
 » car ce seroit deception puisque le platre ainsi mis s'enfle et en-  
 » grossit et fait fendre les images et autres ouvrages; mais y pourra  
 » estre faite et mise, par lesdits tailleurs, une pièce d'aultre bonne  
 » pierre et y mettre du platre ou ciment autant qu'il sera convenable  
 » à faire tenir ladite pièce. Item, nul tailleur ne debvra faire table  
 » d'autel en pierre que les machonneries de ladite table ne soient  
 » toute d'une pièce, à scavoir vaussures, paniaux, chambranles,  
 » pilliers, cul-de-lampe et arcs bouttans, car c'est une matière pe-  
 » sante et ne se pourroit bonnement.... joindre l'un contre l'autre de  
 » long; mais lesdites machonneries de taille se pourroient bien mettre  
 » l'une sur l'autre. — Item, que nul dudit mestier de tailleur d'images  
 » ne pourra livrer ouvrage de pierre de la carrière du Pont-Remi  
 » pour pièces de longue, ni pièces de longue pour pièces de.... (illi-  
 » sible), car entre lesdites pièces il y a différence de bonté; mais  
 » pourront ouvrir lesdits tailleurs desdites pierres chacune à part  
 » soy..... »

Les tailleurs d'images d'Abbeville en approvisionnaient non-seule-  
 ment la ville et sa banlieue, mais encore tout le Ponthieu et une partie  
 de la Picardie: c'était des industries locales celle qui avait le plus de  
 vogue et de débouché. Ces images, quoique assez soigneusement

faites, sont rarement bien dessinées; mais elles ont le caractère de leur siècle et l'on reconnaît facilement l'époque à laquelle elles appartiennent. La plupart des sujets sont tirés de la *Bible* ou du *Nouveau Testament*; toutefois les figures du paganisme n'en sont pas bannies: les Cérès et les Vénus s'y voient à côté des madones. Du reste, on y rencontre, même parmi les morceaux les moins anciens, d'étranges anachronismes: j'ai un coffre représentant l'adoration des Mages, où l'un de ces rois de l'Orient, coiffé en ailes de pigeon avec bourse et frisure, et ayant un tricorne à la main, présente ses hommages à l'enfant Jésus. Sur un autre on voit Judith tenant la tête d'Olopherne dont le cadavre est gisant dans sa tente, devant laquelle est une pièce de canon en batterie.

Quelques autres scènes seraient moins faciles à décrire; bien qu'elles aient la prétention d'offrir des sujets religieux, elles sont d'un naturel qu'on ne peut même citer.

Le temps, les vers, l'humidité et le défaut de soin ont détruit une partie de ces reliques du moyen-âge. Depuis, la mode en a enlevé, puis dénaturé beaucoup; mais la grande destruction des bois sculptés remonte à la révolution de 1791. Alors le fanatisme politique fit ce que n'avaient fait ni l'ignorance, ni la barbarie, ni le temps, ni les vers: on brisa, on brûla les images, et la rage de ces nouveaux Iconoclastes ne s'arrêta qu'après plusieurs années de dévastation. Que d'antiques souvenirs, que de curieuses légendes disparurent! Un vieux menuisier me disait qu'il s'était chauffé pendant trois hivers avec des saints et des saintes, et que par trois fois, renouvelant sa provision au grand dépôt national, il en avait, pour quelques assignats, rempli son grenier. Je voulus voir ce grenier, et parmi d'autres bois je trouvai encore quelques bas-reliefs qui ne sont pas les moins précieux de ma collection.

On conçoit que pendant qu'on traitait ainsi les vieilles images, personne ne songeait à en tailler de neuves. Les sculpteurs abbevillois prirent donc un autre métier ou moururent de faim. Néanmoins dans ma jeunesse j'ai connu l'un de ces tailleurs de bois. Il se nommait Moulin, et n'était pas sans talent. Il en était moins fier que de quelques secrets de métier que les gens de son état se communiquaient par tradition, et qu'ils ne révélaient pas à d'autres. Ces secrets avaient moins pour but la partie artistique que le bénéfice de temps et le moyen de hâter la besogne. Il y avait certaines parties

de sculptures et même des figures entières que Moulin exécutait avec une rapidité telle et une imitation si parfaite du modèle, qu'on aurait cru qu'elles étaient faites au moule.

Avec le pauvre Moulin, mort vers 1812, s'éteignit à Abbeville la corporation des tailleurs d'images qui avait duré quatre siècles.

Les statuts de cette corporation, en contribuant sans doute à sa longue existence, prouvent aussi que les abus dont on se plaint aujourd'hui dans la fabrication et la fourniture ne sont pas nouveaux, puisque dès lors on prenait tant de précautions pour les prévenir ou les faire cesser. Tout surannés qu'ils paraissent, les conseils que nous donnent les tailleurs d'images n'en sont donc pas moins bons à suivre, et au lieu de nos réglemens verbeux, filets à larges mailles qui n'arrêtent que le fretin, nous ferions bien mieux d'avoir des lois véritablement répressives, c'est-à-dire tranchant nettement la question et déterminant, pour chaque espèce de produit, les élémens qui doivent y entrer. Par exemple, pour le drap de laine, la première condition serait qu'il fût fait avec de la laine; et la présence du coton dans une manufacture dite de drap ou dans les tissus qui en sortent, devrait entraîner sa fermeture.

S'il s'agissait de vin, on ne pourrait considérer comme tel ce qui n'émanerait pas de la vigne, et le commerce de ce liquide serait interdit à celui qui serait convaincu de mélange et de sophistication.

Dans les travaux d'arts, surtout dans ceux tenant aux monumens publics dont il faut assurer la durée, j'exigerais qu'on n'employât que la matière que le titre annonce; et qu'on n'appelât pas bronze de la fonte colorée, ou pierre du carton et du mastic.

Il en serait de même de toutes les industries: si la loi les définissait d'une manière claire, il n'y en aurait pas tant de douteuses ou dont l'intention plus ou moins bien déguisée est de tromper le public et de lui imposer tout autre chose que ce qu'on s'est engagé à faire ou à vendre. En un mot, il faudrait, comme disait la corporation, que nul tailleur ne pût fabriquer image de pierre *mauvaise et layeuse*.

Le bureau que les fabricans de cachemires viennent d'établir à Paris pour la vérification des châles, est une bonne institution. On devrait l'étendre. Il y a dans chaque ville un poids public et un contrôleur des poids et mesures pour vérifier la quantité; ne pourrait-il aussi y en avoir un pour définir la qualité?

NOTE 38<sup>e</sup>.

Si l'on me demande ce qui, de tout croire ou de ne rien croire, nuit le plus aux progrès de la science et de la vérité, je répondrai que c'est de ne rien croire. Mais il est quelque chose de plus nuisible encore, c'est de tout nier sans rien voir, ou bien de ne vouloir rien voir, afin de pouvoir tout nier.

Nos pères prenaient pour des ossemens humains ceux des mastodontes, rhinocéros, éléphans et autres grands animaux; nos pères avaient tort : s'il y a eu des géans humains, c'est exceptionnellement; mais avons-nous raison d'affirmer qu'il n'ait pas existé une race d'hommes dont la forme pouvait en quelque point différer de la nôtre?

A la fin du chapitre XII je disais que la terre avait eu deux apparitions d'êtres humains et peut-être davantage. Cette double création n'a rien qui blesse ni les probabilités, ni les traditions; et déjà nous l'avons admise en ce qui concerne les animaux, en reconnaissant, à leur charpente osseuse, que les espèces post-diluviennes ne peuvent descendre des types anté-diluviens.

Quant à la tradition, si nous suivons la cosmogonie hébraïque, nous voyons avant le déluge la race d'Adam, et après le déluge celle de Noé dont les trois fils, Sem, Cham et Japhet eurent mission de repeupler la terre. Sem et sa postérité occupèrent l'Asie orientale; Cham et la sienne peuplèrent l'Arabie, l'Égypte et les autres régions africaines; tandis que les enfans de Japhet s'étendirent dans l'Asie occidentale et l'Europe. Ceci est d'accord avec les souvenirs de presque tous les peuples; les noms seuls ont subi quelques altérations.

Si nous passons aux probabilités modernes, les races mongoles peuvent descendre de Sem; les éthiopiennes de Cham; Japhet serait le père des races caucasiques auxquelles appartenaient les Celtes, les Goths, et les Kimris, originaires de la Chersonèse taurique, dont quelques auteurs font sortir les Gaulois et les Francs nos ancêtres.

Ces trois types sont encore les seuls qu'admette la science actuelle qui les divise ainsi :

Race blanche ou caucasique ;

Race jaune ou mongolique ;

Race noire ou africaine.

On peut ajouter trois demi-races :

Malaise ;

Polynésienne ;

Américaine.

La race blanche a l'angle facial à 85 degrés.

La race jaune id. à 80 id.

La race noire id. à 75 id.

Si je cite ici l'angle facial, ce n'est pas que je prétende qu'il indique positivement le degré de l'intelligence : il y a maintes preuves du contraire, et les générations noires ont fourni des hommes dont l'intelligence ne s'est pas montré inférieure à celle des blancs. Je suis même porté à croire que parmi les cités de l'Asie et de l'Afrique, dont les ruines nous étonnent encore par la haute civilisation et le génie artistique qu'elles révèlent, il en est plus d'une dont la race noire était fondatrice. L'inégalité intellectuelle qui semble exister aujourd'hui entre les deux types, inégalité qui peut s'être manifestée autrefois en sens contraire, viendrait, non du point de départ ou de l'origine, puisque tous ces peuples descendent d'un même père, mais de la différence de position, de gouvernement, de mœurs, toutes choses qui peuvent influencer sur la volonté et l'action, et conséquemment sur la forme qui en est la conséquence.

Adam et sa postérité ne proviendraient donc que d'une seconde création. Ce que Dieu fit alors, il l'avait fait une première fois ; et une première fois aussi, par un déluge antérieur au déluge biblique, il avait condamné la terre.

Plus destructeur que le déluge de Noé, c'est ce premier cataclysme qui, en ébranlant notre globe jusque dans ses fondemens, en a changé entièrement la surface. C'est lui qui a détruit toutes les races terrestres, y compris la race humaine ou celle qui la représentait alors dans la hiérarchie morale.

Ne nous arrêtant plus aux divisions modernes de la famille humaine, nous admettons deux types entièrement distincts :

1<sup>o</sup> Le type anté-diluvien, type depuis anéanti et qui fut contem-

porain des espèces éteintes dont nous retrouvons les débris fossiles;

2° Le type d'Adam ou celui qui fut témoin du dernier déluge, celui auquel ont survécu Noé et toutes les races qui sont encore, à quelques légères modifications près, celles qui existent aujourd'hui.

Un long intervalle s'est-il écoulé entre ces deux créations, ou entre la destruction du premier type et la naissance du second? Dieu seul le sait. Si l'on peut hasarder des conjectures sur une question si haute, je pense que bien des siècles ont dû séparer ces deux époques: nous venons de voir que la terre, lors du premier déluge, avait été bouleversée de fond en comble; les végétaux même furent détruits; avant que les animaux reparussent, ces végétaux ont dû reparaître eux-mêmes; la plante a donc précédé l'animal, comme l'herbivore a précédé le carnivore, comme celui-ci a précédé l'homme, et il a dû le précéder de long-temps. En effet, l'animal peut vivre au milieu d'une nature encore convulsive; il vit dans les abîmes et au milieu des tempêtes, il vit même, comme certains poissons, dans une obscurité presque complète.

Il n'en est pas de même de l'homme; il lui faut un sol stable et une atmosphère égale; il lui faut surtout une lumière vive sans être âpre. Or, nous venons de le dire, la terre, envahie par le feu ou par l'eau, a été entourée de ténèbres ou jetée dans quelque partie de l'espace, obscure et glacée. Cet état de la terre était peu propre au développement de notre espèce, et la race humaine n'a pu paraître que lorsque la planète, plus rapprochée du soleil et débarrassée de sa couche de glace, a vu les eaux qui la couvraient s'écouler, puis s'éteindre les feux souterrains qui s'étaient fait jour; puis enfin sa surface se consolider. Alors seulement le germe humain, assoupi sous les ruines, s'est réveillé, et surgissant au milieu d'une végétation déjà épanouie et d'une terre peuplée de races nouvelles, il a commencé à penser, à agir et à croître.

---

#### NOTE 39<sup>e</sup>.

Le poids énorme de certaines pierres druidiques superposées a fait douter que cette superposition fût un travail humain; j'en ai douté

moi-même, et j'ai cru que ce pouvait être des blocs erratiques ainsi amoncelés par les eaux diluviennes. Cependant un plus ample examen m'a convaincu qu'à force de bras et à l'aide de terrassements, on avait pu arriver à ces résultats presque incroyables.

Dans des monumens plus rapprochés de nous, on trouve des preuves d'efforts non moins gigantesques ; les murailles des temples de l'ancienne Héliopolis, aujourd'hui Balbeck, offrent des pierres taillées et même sculptées qui ont 69 pieds de long sur 12 de large et 13 d'épaisseur. Il est vrai qu'à cette époque les machines étaient inventées ; mais nonobstant la perfection qu'elles ont acquise depuis, nous les verrions avec étonnement enlever de pareilles masses.

Nous dirons donc de l'architecture des anciens ce que nous avons dit de leur sculpture : depuis deux mille cinq cents ans, ces arts, pas plus que l'éloquence et la poésie, n'ont fait de progrès, et ils ont souvent rétrogradé. On pourrait même croire qu'en ce moment ils rétrogradent encore. Nous avons horreur du grand et du beau : nous anathématisons la poésie, nous défigurons l'histoire ; il nous faut des romans et des feuilletons, et partout nous démolissons les palais pour faire des maisonnettes. Héliopolis, Ninive, Thèbes, Babylone, avec leurs murs de granite, n'ont pas duré dix siècles : que sera-ce de nos villes faites de lattes et de plâtre ? Un jour aussi l'antiquaire, la pioche à la main, cherchera la place où fut Paris, et il la cherchera en vain.

Si les Celtes n'étaient pas des architectes élégans, du moins ils savaient fonder pour l'avenir. Lorsque tous les monumens de l'art et de la civilisation auront été renversés, ceux de la barbarie seront encore debout ; et ces dolmens qui dominaient nos campagnes quand nulle cité n'y apparaissait, s'y montreront encore lorsque depuis long-temps les cités en auront disparu. Cependant qu'il a fallu de temps, de persévérance et d'étude pour arriver de ce menhir informe, à l'élégante colonne dorique, ionique ou corinthienne !

On n'oserait pas appliquer la qualification d'ordre architectural aux dolmens ; et pourtant, souvenirs ou symboles, si chacun d'eux avait une signification qui lui fût propre, il fallait bien pour être comprise qu'elle ne s'écartât pas du type connu. L'architecture primitive avait donc aussi ses principes et ses règles.

Après les ordres grecs, parurent deux ordres romains : le toscan et le composite ; puis le gothique, et mille et mille subdivisions et mélanges de tous ceux-ci. Mais les trois premiers ou les ordres

grecs, peut-être aussi le toscan ou rustique, restèrent les plus estimés, parce qu'ils sont pris dans la nature et que la perfection de l'art est de s'en rapprocher. Il est bien entendu que nous ne parlons que de la belle nature.

L'art de la pose des dolmens ou de leur composition, quand ils étaient formés de plusieurs pierres, a eu aussi ses bons et ses mauvais jours, c'est-à-dire ses époques de progrès et de décroissance. Toutes les pierres celtiques ne présentent ni la coupe pittoresque, ni la grandeur sauvage de quelques-unes dont nous avons donné ailleurs la description.

J'ai dit qu'il y en avait eu de taillées ou au moins de dégrossies. Le temps et les hommes ont altéré ces traces de sculpture, mais non pas si complètement qu'on ne puisse encore les entrevoir.

Il est une série de monumens dits *Cyclopéens*, grecs selon quelques-uns, mais en réalité d'origine tout aussi obscure que celle des pierres levées.

Viennent après les antiquités américaines où apparaît un caractère spécial qui se rapproche du type égyptien.

Peut-être existe-t-il d'autres types; et quelquefois ignorée ou les profondeurs d'une forêt encore impénétrable nous cachent-elles ces trésors archéologiques. Pœstum, au centre de la civilisation, n'avait-il pas disparu sous les ronces et après dix siècles d'oubli, n'a-t-on pas retrouvé ses temples presque intacts! Ne désespérons donc pas d'avoir un jour la clé de l'histoire de nos pères, car leurs archives sont peut-être enfouies dans quelque coin du monde.

---

#### NOTE 40<sup>e</sup>.

Il ne faut pas confondre avec les craies naturelles dont nous avons donné l'indication, la craie annulaire des Romains : *creta annularia*. C'est une composition avec laquelle on faisait des bagues qui étaient vitrifiées par la cuisson. (Pline, *Histoire naturelle*, livre 25).



NOTE 41<sup>e</sup>.

Nul doute que ces cataclysmes qui ont plusieurs fois bouleversé la terre et détruit tout ou partie des espèces qui y vivaient, ne puissent se renouveler ; il ne faudrait pour cela que le choc d'une comète, un mouvement du globe sur son axe, ou bien une marée un peu plus forte que les autres : alors tous les hommes disparaîtraient de nouveau. Avec eux disparaîtraient aussi les traces de leur existence, si le bouleversement était la suite d'un embrasement, d'une explosion ignée ou électrique, enfin d'une convulsion amenant le choc des corps contre les corps et un broiement analogue à celui qui a produit les granites, les porphyres, etc.

Si, au contraire, ainsi qu'il arriva lors du dernier déluge, la terre n'était qu'inondée ou balayée par les courans, l'antiquaire futur trouverait dans les nouveaux bancs des preuves nombreuses de l'existence de ces populations éteintes : des vases brisés, des statues mutilées, des débris de tous nos chefs-d'œuvre attesteraient que des créatures intelligentes ont long-temps séjourné sur la terre.

Ce ne serait plus d'ossements d'animaux que des régions entières se trouveraient couvertes, mais bien d'ossements d'hommes, et non-seulement de ceux de la génération qu'aurait atteinte le cataclisme, mais aussi des ossements arrachés aux sépultures de tous les siècles écoulés. Qu'on juge de leur nombre ! On s'étonne de celui de certains quadrupèdes, des éléphants par exemple, et l'on dit que la terre, au jour du déluge, devait en être peuplée ; l'on ne songe pas que cinquante siècles peut-être, et autant de générations d'éléphants ont apporté leur contingent à ces amas. Il se pouvait même qu'il n'existât plus d'éléphants au moment de la catastrophe, et que leurs débris, fossiles aujourd'hui, le fussent déjà à cette époque.

Quant à la possibilité que cette débâcle se renouvelle, non-seulement j'y crois, mais j'y vois même une certitude, et je ne doute pas davantage de la dissolution de notre système solaire, dissolution dont ces destructions partielles ne sont que le prélude : tout ce qui a

commencé doit finir. Qu'est-ce que la terre? Un assemblage de matières, une œuvre créée; or, il n'est pas d'œuvre éternelle.

Rien d'ailleurs de moins solide que cette terre; l'intérieur en est encore en fusion, et cette matière liquéfiée n'est retenue que par une couche de dix mille mètres à peine. Qu'on se figure une chaudière de deux à trois mille lieues de diamètre où bouillonnerait de la poix enflammée, et l'on concevra qu'il suffise d'une fissure pour que la matière s'épanchant d'un côté, la machine perde son équilibre. Il suffirait même, pour en faire éclater l'enveloppe entière, d'un degré de plus d'incandescence ou de la chute d'une étincelle dans quelque réservoir d'air inflammable, comme il doit s'en trouver dans les cavernes du centre.

Selon Halley, la dépression du niveau de la mer Caspienne et des contrées qui l'avoisinent, relativement à l'Océan, est la suite du choc d'une comète: c'est là qu'elle aurait fait son trou. Selon M. de Boucheporn, douze de ces chocs ont déterminé les douze cataclysmes géologiques dont notre globe porte les traces.

Il ne serait pas impossible que ces douze atteintes provinssent de la même comète, qui ayant rencontré autant de fois la terre, la rencontrera encore à chacune de ses révolutions futures. Il est vrai que ces révolutions n'ont lieu que tous les six mille ans ou plus. Ce serait donc la dernière qui aurait produit le déluge de Noé, et ce sera la première qui amènera le treizième cataclysme géologique.

Si l'on savait combien de siècles se sont écoulés entre ce dernier choc et le précédent, on saurait combien s'en écoulent jusqu'à la plus prochaine atteinte.

La terre n'est certainement pas le seul globe qui soit exposé à ces conjonctions redoutables; il est à croire qu'elles atteignent à leur tour tous les globes, et qu'elles sont périodiques. Si nous les appelons accidens et n'y voyons qu'une catastrophe, c'est que ne les définissant qu'en partie, nous n'en saisissons ni la cause, ni le but; mais la réflexion nous dit qu'il ne peut y avoir de contre-sens dans l'organisation des choses, ni dès lors de destruction véritable.

Au surplus, malgré la conviction où je suis que ces crises ne sont qu'un moyen de rajeunissement et de progrès, je suis loin de souhaiter que la science arrive à en préciser l'époque. Notre intelligence humaine est encore trop faible pour embrasser ces vastes questions,

et trop d'individus confondant l'enveloppe avec la vie, n'y verraient qu'un désastre sans compensation, ou qu'un jour sans lendemain.

Mais si Dieu, dans sa sagesse, nous a voilé une partie de ces secrets de l'avenir, il n'a pas voulu nous les cacher entièrement : la prévision en est dans la raison de l'homme et même dans l'instinct des animaux. Ceux-ci, nous l'avons partout remarqué, annoncent, par l'inquiétude qu'ils éprouvent, l'approche des tempêtes, des ouragans, des tremblemens de terre, des éclipses et probablement des comètes: ils les sentent venir et en prévoient les effets. Or, qu'est-ce que la prescience ou le sentiment inné d'une chose, sinon l'expérience et le souvenir de cette chose? Cette crainte du désordre des élémens, même avant que ces êtres en aient souffert sous leur forme présente, n'est-elle pas la preuve qu'ils en ont été atteints sous une forme passée, et que, déjà, ils ont été acteurs ou témoins de ces grandes scènes de dévastation.

Aux probabilités d'un nouveau déluge par le retour de la comète qui a amené le précédent, probabilités qui deviendraient certitude si cette comète était encore ce qu'elle était, on peut opposer le doute de cette existence intégrale ou de la conservation de l'astre dans ses dimensions primitives. En effet, si les comètes sont, comme je le pense, des astres en dissolution, on peut les comparer à ces corps piriteux qui s'entr'ouvrent en rayons divergens, puis tombent en efflorescence, ou bien à des globes dont l'enveloppe aurait une fissure par laquelle s'échapperait peu à peu toute leur substance intérieure, déperdition qu'indiquerait ce flux de lumière que nous appelons la queue ou la crinière des comètes. On comprend qu'affaiblis dans leur poids, leur volume et leur solidité, ces astres malades deviennent de jour en jour moins redoutables pour les corps qu'ils rencontrent.

On conçoit aussi qu'après la réduction de leur volume les chances de ces rencontres sont plus rares.

On conçoit enfin que l'affaiblissement étant parvenu à son comble, l'écorce se rompe, les parties se séparent, l'astre s'écroule et disparaisse en fragmens ou en poussière; et ces brouillards secs et poudreux qui atteignent quelquefois la terre et cette ceinture de corps pierreux qui l'entourent, ne seraient que des débris de monde tombés en dissolution.

Après un certain nombre de révolutions, la plupart des comètes ont donc cessé d'être à craindre, et celles dont les dimensions gigantesques

et l'éclat sinistre effrayaient tant nos pères, et ne les effrayaient pas sans raison, réduites à des proportions plus simples, offrent aujourd'hui un aspect moins menaçant et un danger moins grand. La comète diluvienne semblerait être de ce nombre : les transmutations qu'elle devait opérer dans notre organisation géologique sont accomplies. Après plusieurs chocs effroyables qui ont en quelque sorte broyé la terre, il n'est, en dernier lieu, résulté de son atteinte qu'un cataclysme aqueux qui a épargné même une partie des êtres alors vivans. Il est donc à croire que si un nouveau choc se faisait sentir, il serait moins désastreux encore.

Il est même possible que cette comète, devenue tout-à-fait inoffensive, soit une de celles que nous avons vue passer près de nous, sans que sa lumière incertaine et son noyau amoindri nous indiquassent dans ce soleil déchu, cet astre autrefois si terrible.

Les comètes nouvelles, et je nomme ainsi les astres nouvellement lancés hors de leur orbite par un commencement de décomposition ou par le choc d'une autre comète, sont donc réellement les plus à craindre, parce que dans cette première période de leur impulsion leur rapidité est sans égale, et que n'ayant pas encore frayé leur route, ils peuvent à chaque instant s'en détourner. C'est ainsi qu'un seul de ces astres vagabonds pourrait désorganiser un système solaire et changer en autant de comètes toutes les planètes qui le composent. C'est donc vraisemblablement une comète nouvelle et inattendue qui amènera la destruction de la terre.

#### NOTE 42<sup>e</sup>.

Diverses trouvailles viennent encore d'être faites dans les bancs diluviens ouverts depuis quelques jours aux approches d'Abbeville. J'ai suivi les tranchées avec attention. J'ai reconnu la même nature de terrain que dans les autres gissemens et à peu près la même superposition de couches; seulement j'y ai remarqué plus de grès erratiques et plus de silex d'un fort volume.

Parmi les morceaux que j'ai recueillis est une hache en silex jaune,

longue de 12 centimètres, large de 6, épaisse d'un peu moins de 2, soigneusement taillée, et tranchante dans toute sa circonférence, sauf à la base qui est coupée à angle droit.

Une autre en beau silex jaunâtre nuancé de vert, est plus grossièrement faite. Ses dimensions, sauf l'épaisseur, sont à peu près celles de la précédente. Elle a la coupe anguleuse d'un fer de lance.

Une troisième, d'un tiers plus grande, est en silex plaquette couvert de son écorce sur les deux faces, mais taillé tout autour et dessinant nettement une amande un peu évasée, ou une pomme de pin aplatie. Les haches en plaquette ainsi coupées et ne laissant aucun doute quant au travail, sont rares.

Quelques autres haches d'une dimension moindre, ou plus ou moins altérées, ne méritent aucune notice spéciale. Presque tous ces morceaux étaient dans une couche de sable ferrugineux, à 3 ou 4 mètres de la superficie.

Outre ces haches, j'ai trouvé plusieurs silex préparés avec l'intention de leur donner la ressemblance d'un être vivant. Cette intention était manifeste, surtout dans la position des yeux indiqués par un éclat enlevé en creux.

Quelques autres pierres sont creusées plus profondément et de manière à servir comme petits vases; mais le travail humain n'y offre pas la même certitude.

J'ai remarqué encore de ces silex ayant l'apparence d'un prisme ou d'un fragment de cristallisation. Je suis porté à croire que ces pierres servaient de chevilles ou de coins.

Un silex ébauché en boule était au fond d'une des tranchées. Provenait-il de la surface ou appartenait-il au terrain diluvien? Je n'ai pu m'en assurer. Ces boules taillées, si communes dans les sépultures celtiques, sont rares dans les bancs diluviens.

Malgré mes recherches, je n'ai trouvé dans ces nouveaux bancs que de faibles parcelles d'ossemens fossiles: c'étaient encore des débris de dents de gros mammifères.

NOTE 43<sup>e</sup>.

J'ai dit ailleurs et fort longuement ce que j'entendais par *création*; mais pour l'intelligence des pages où je me suis servi de cette expression, je vais expliquer de nouveau comment je conçois l'action créatrice dans son application à l'existence de l'être et aux œuvres de cet être.

Le genre humain, avec l'expérience des siècles et tous les calculs de la science, tous les mélanges de la chimie, toutes les analyses de l'étude et tous les efforts du raisonnement, n'est pas arrivé à produire un être organisé; il n'a pas pu créer la plus petite mousse, le plus misérable insecte; disons plus, pas même un grain de sable, une molécule, un atome. Pourquoi? C'est qu'il n'y a pas de création proprement dite: rien ne saurait être fait de rien. Créer ne peut donc être qu'une modification heureuse de la matière: c'est mettre en ordre, c'est arranger, c'est organiser; il n'y a pas d'autre création possible, le bon sens le dit. Ce qui existe n'est que la suite de ce qui était, comme ce qui sera ne pourra être que la continuation ou la modification de ce qui est aujourd'hui.

Absolument parlant, rien ne commence, rien ne finit: tout change de forme ou d'apparence, mais le principe reste, et l'élément, au fond, est toujours le même.

Si nous appliquons ceci à l'œuvre de l'intelligence, l'œuvre volontaire ou raisonnée, nous en sentirons mieux encore la vérité. Toute combinaison est le résultat d'une action, toute action est la suite d'une pensée; or, la pensée ne peut émaner que d'une volonté, c'est-à-dire d'une individualité et d'un être.

Ce qui constate l'être à nos yeux matériels, c'est sa forme. Est-ce de cette forme qu'a pu naître la pensée, et le corps a-t-il vécu avant que cette pensée ou la vie ne l'occupât? Certainement non.

Si le corps n'a pas précédé la pensée, ou s'il n'a pas agi avant que de vivre; s'il n'a pas créé cette pensée, c'est-à-dire cette vie même, c'est donc elle qui a créé le corps.

Ils se sont créés ensemble, dira-t-on. Impossible ; nous venons de voir que quelque chose ne pouvait naître de rien : eh bien ! cette chose ne peut pas naître davantage d'une chose où elle n'est pas. Si elle en naît ou en sort, c'est qu'elle y était, c'est qu'il y avait deux choses.

Par conséquent si la matière et la pensée sont deux principes distincts, en d'autres termes si la matière n'est que la matière, si la pensée n'est que la pensée, la pensée ne peut pas plus naître de la matière que celle-ci ne peut naître de la pensée. Seulement l'une peut user de l'autre, ou en faire l'application à elle-même ou à son œuvre. Mais comme pour ceci il faut vouloir, et que la matière inerte par sa nature n'a ni volonté, ni pouvoir, il faut bien, quand un corps agit et qu'il a en lui la pensée, que ce soit cette pensée qui d'abord ait fait ce corps, ou que l'ouvrier ait existé avant l'œuvre, et la cause avant l'effet ; car non-seulement on ne peut faire quelque chose de rien, mais aucune chose ne peut se faire seule, ou sans cause. Tout ce qui arrive en ce monde, même ce que nous appelons hasard, est nécessairement la conséquence d'une action présente ou passée ; dès lors comment expliquer la naissance d'un être (et par naissance nous entendons ici la manifestation de la forme) si une pensée ne l'a pas précédée ?

En admettant, nous objectera-t-on, qu'une pensée ait réellement précédé la forme, qu'est-ce qui nous prouve que c'est la pensée de celui qui est revêtu de cette forme, et que cette pensée, comme la figure qui la représente, n'est pas l'œuvre d'un tiers ?

Impossible encore ; le plus simple raisonnement nous le dit et l'équité nous le confirme ; car si cette forme, expression de la pensée d'un tiers, est une création étrangère à elle-même et au but vers lequel elle doit marcher, et si, d'un autre côté, cette forme détermine la pensée de celui qui en est revêtu, évidemment cette pensée n'est pas plus la sienne que la symphonie n'est l'œuvre de l'instrument qui sert à l'exécuter ; or, n'ayant en propre ni sa forme, ni sa pensée, cet assemblage de matière et d'esprit que nous appelons un être n'est réellement pas un être, mais un mythe, un non sens ou une simple machine.

Mais que la forme soit la création de sa propre pensée, de la pensée qui l'anime ou de celle d'un tiers, et qu'elle soit ou non mécanique, vous avez reconnu que ce qui constitue l'être ou l'individu est une forme vivifiée par la pensée ; vous avez également admis qu'on ne

pouvait extraire une chose que de la chose où elle est. Cette ame se trouvait donc dans ce tiers dont émanent la forme et l'animation de cette forme. Alors ce ne serait pas une ame qui en aurait créé une autre, mais une ame qui se serait séparée d'une ame, ou qui, pour me servir de l'expression vulgaire, se serait dédoublée. Ainsi, il y aurait là non un créateur, mais deux individualités.

On me répondra que l'ame a pu se scinder et céder une partie d'elle-même. Je sais qu'on a émis souvent ce système de la fractionnabilité de l'ame, et qu'on a dit que la paternité ou la maternité était une transmission pure et simple d'une portion de la vie du père et de la mère, dont l'union produisait à la fois le corps et l'ame de l'enfant, et on en a conclu que la génération était une création.

Non, la génération n'est pas une création : une création est une œuvre de l'intelligence, et la génération ne l'est pas. Le père, ou le générateur, n'est que l'instrument passif d'une pensée qui n'est pas la sienne, d'une pensée tenant à l'ordre général et à l'organisation de l'univers, d'une pensée de Dieu enfin. Ainsi, le père ou la mère n'est pas plus l'auteur du fils que le creuset n'est celui de l'or qu'il aide à fondre; et la faculté génératrice est dans son principe, comme dans ses conséquences, étrangère à l'être qui en est l'instrument; car moralement elle ne lui donne rien, elle ne lui ôte rien; le généré existe, le générateur existe aussi, et le généré peut mourir avant le générateur; bref, l'un n'est pas l'autre et chaque individu reste lui-même.

Si l'ame pouvait créer une autre ame, ce serait en lui cédant une partie d'elle-même; mais alors chaque fois qu'un être donnerait la vie à un autre, la sienne devrait diminuer d'autant.

Si l'ame était divisible, pourquoi la forme ne le serait-elle pas? Pourquoi un homme coupé en deux ne deviendrait-il pas deux hommes? Qu'on ne cite pas ici les polypes dont chaque tronçon devient un individu complet, car je répondrai, que si cela arrive, c'est qu'il y a un germe ou un individu complet dans chaque tronçon, comme il y en a un dans chaque branche qui sert de greffe ou de bouture; et la seule induction que je tirerai de ceci, c'est que nous prenons pour un être ce qui est la réunion de plusieurs, ou peut-être même ce qui n'est que leur enveloppe et leur ruche. Qu'on y réfléchisse : admettre la fractionnabilité de l'ame, c'est détruire sa volonté et dès lors sa responsabilité. La volonté, c'est l'individualité; il n'y a pas de volonté collective. Plusieurs individus peuvent vouloir la



même chose ; ils peuvent le vouloir plus ou moins fortement , mais ce vouloir n'en demeurera pas moins personnel ; la preuve, c'est que s'il se concentrait dans un seul, tout le reste devenant mécanique et agissant par une impulsion qui ne serait pas la sienne, ne devrait compter que comme élément. Supprimez la volonté, il n'y a plus d'action, il n'y a plus d'être : tout est matière et néant. Scindez cette volonté, vous l'annulez également. On peut vouloir plusieurs choses, on peut faire naître ce vouloir chez d'autres , mais ce n'est pas notre propre vouloir que nous leur donnons, parce qu'en le leur donnant nous ne l'aurions plus, c'est seulement le sentiment de l'imitation que nous éveillons en eux.

Je le répète, l'âme est *une* et son unité n'est pas plus divisible que celle de Dieu. Elle ne peut donc rien détacher d'elle-même pour en pourvoir un tiers : elle est un tout et doit rester un tout. Si un individu pouvait donner la vie à un individu, ce serait en le mettant en son lieu et place , c'est-à-dire en cessant lui-même d'être un individu. Mais pour cela, il faudrait que la transmission fut immédiate ou plutôt qu'il n'y eût pas de transmission, et qu'une individualité pût continuer une autre individualité. S'il en était autrement, s'il y avait une interruption, ne fût-ce que d'une seconde, il y aurait mort d'une part et naissance de l'autre , et conséquemment deux individus.

Si, au contraire, cette interruption n'a pas lieu, s'il y a continuation d'un même principe, si l'âme ne quitte une forme que pour en produire une autre, l'enveloppe seule a changé et l'âme est restée la même ; dès lors il n'y a pas eu de création d'âme, mais un simple renouvellement de la forme.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que si l'âme ne peut rien détacher d'elle-même, elle ne le peut pas plus de celle d'un autre ; elle ne peut donner la vie à personne , parce que de fait elle ne peut l'ôter à personne ; elle peut seulement briser la forme, elle peut aussi aider à la reproduire, mais la vie et la forme sont deux choses distinctes.

Est-ce cette reproduction de la forme que l'on nommera création ? On le peut ; mais alors il faut aussi que cette création soit en rapport avec la pensée créatrice, il faut même qu'elle en soit la mesure et l'expression exacte ; car s'il est irrationnel d'admettre une action sans un individu, il n'est pas plus admissible de séparer la force et la taille de cet individu de celles de la pensée dont il émane.

Nonobstant cette création de la forme et son renouvellement incessant, l'être a-t-il commencé? Non; car s'il avait commencé, il devrait finir. Reconnaître un commencement à l'être, c'est répudier son immortalité. Mais si l'être n'a pas commencé comme cause, il a commencé comme effet, c'est-à-dire qu'il a commencé à agir.

On nous demandera à quelle époque a commencé cette action de l'être? — Elle a commencé lorsqu'a surgi sa première pensée ou son premier désir. Jusque là, l'ame assoupie était inerte, comme elle pourrait l'être encore, ou comme elle peut le redevenir; car le désir satisfait, si la pensée s'arrête, l'action cesse, l'être retombe dans son sommeil.

Si, au contraire, la pensée se développe, si le désir renaît et s'accroît, l'action s'étend dans la même proportion. Alors cette pensée se croise et se complique avec d'autres pensées, et la matière, suivant pas à pas tous les mouvemens de l'intelligence, en exprime les phases diverses.

La pensée ainsi matérialisée et appliquée à l'action de la vie, est ce que nous appelons le *corps*, qui, de même que toutes les œuvres combinées, a eu un principe et un progrès, et est passé successivement de l'état simple à un état moins simple et de celui-ci à un état complexe. C'est ainsi qu'à la figure primitive de l'être et à son premier organe, en ont succédé d'autres représentant, par leur plus ou moins de complication ou de perfection relative, la croissance et la décroissance de cette ame, avec toutes les oscillations de la faculté pensante, dans son développement comme dans sa rétrogradation.

Nous reconnaissons donc ici deux grandes démarcations de l'état de l'ame, deux sortes de vie, pour ainsi dire :

1<sup>o</sup> La vie non encore agissante, vie du germe ou de l'embryon, qui n'a pas de besoins ou dont les besoins sont satisfaits sans qu'il en ait la conscience et sans qu'il y pourvoie lui-même; vie, dès lors, purement végétative;

2<sup>o</sup> La vie après son réveil, la vie qui pense et qui veut, la vie qui s'est manifestée par un corps et qui agit à l'aide de ce corps.

La première période de la vie, est donc la faculté sans l'action; la seconde, c'est cette faculté mise en action.

La première période, ou la vie facultative, n'a pas commencé.

La vie active a eu son commencement.

La première, ou la faculté, ne peut pas finir.

La seconde, ou l'action, peut finir, mais jamais d'une manière absolue : tôt ou tard, il faut qu'elle recommence.

Elle s'est manifestée la première fois dans l'être par la pensée.

C'est encore par la pensée ou par la volonté qu'elle s'y manifestera de nouveau.

Mais cette première pensée de l'être, cette pensée qui a éveillé l'âme et la réveillera sans cesse, cette pensée qui est la puissance de Dieu même et le levier par lequel il soulève les mondes, les lance dans l'espace ou les enchaîne dans un cercle qu'ils ne peuvent franchir, cette pensée dont le développement et la croissance n'ont pas plus de bornes que l'immensité, quelle cause, après ce long repos, ce sommeil des siècles, a pu la mettre en mouvement? Quelle cause aussi a pu maintenir ce mouvement et lui donner une impulsion progressive? Nous l'avons dit : c'est la nécessité, c'est le besoin, le désir, le plaisir ou la douleur.

Sans étendre plus loin cette dissertation que l'on pourrait considérer comme étrangère au sujet, nous conclurons, comme nous avons commencé, en répétant : l'homme peut édifier des cités et composer des chefs-d'œuvre; mais quelque puissant qu'on le suppose, il ne pourra pas créer un brin d'herbe. Pourquoi? C'est qu'une forme vivante ne peut pas plus être l'œuvre d'une autre forme vivante qu'un être ne peut devenir un autre être.

Quant aux formes inertes, à ces cités, à ces chefs-d'œuvre, comme à ce grain de sable, nul encore ne peut les produire si on ne lui en fournit la matière. Ainsi, sous quelque rapport qu'on l'envisage, créer effectivement ou ajouter quelque chose à la somme matérielle des choses est impossible, et la création, quelle qu'elle soit, n'est réellement qu'une mise en œuvre.

---

#### NOTE 44<sup>e</sup>.

Le grand nombre des silex coupés de la même manière que j'ai extraits des bancs diluviens a surtout déterminé ma conviction sur

la réalité d'un travail humain dans cette coupe. Quelqu'un, dont j'apprécie d'ailleurs le haut savoir, mais qui n'a pas eu encore l'occasion d'examiner ces silex, a fait de ceci le motif d'une objection : « La nature, m'écrit-il, produit seule de ces ressemblances parfaites; dans les objets d'art, quel qu'en soit le fini ou même l'imperfection, s'ils n'ont pas été faits au moule, il peut y avoir des rapports d'ensemble, mais non une identité absolue de détails. Ce qu'on prend pour un travail ne doit donc être qu'un effet tout normal qui se renouvelle et se renouvellera toujours, parce que la brisure de certains corps doit se répéter d'une manière uniforme, comme certaines substances doivent se cristalliser invariablement par les mêmes angles. »

A ceci, ma réponse est que d'une brisure naturelle à une coupure faite, la différence est telle, qu'il est difficile de s'y méprendre : chacun peut en faire l'expérience.

Quant au grand nombre des mêmes objets, il indique seulement que l'œuvre de ces pierres et la forme qu'on leur donnait tenaient à un usage politique, religieux ou commercial. Quiconque a visité l'Égypte a été frappé de la quantité presque incroyable de scarabées et autres simulacres en pâte que l'on y trouve. Il en est de même de quelques amulettes qu'on rencontre inévitablement dans toutes les fouilles qu'on fait faire autour de Rome ou de Naples.

Que faut-il induire de cette répétition si constante des mêmes œuvres en silex? C'est que les peuples primitifs avaient aussi leurs scarabées et leurs amulettes, ou, comme nous l'avons dit, leurs monnaies, leurs chiffres, leur écriture, leurs signes, dont le silex était la matière ordinaire.

Quant à la ressemblance de ces formes entr'elles, si elle était aussi complète que celle d'une ammonite à une ammonite, d'un oursin à un oursin, ou d'une aiguille cristallisée à une autre aiguille du même groupe, nul doute qu'il ne fallût y voir un effet naturel. Mais je n'ai jamais prétendu que ces pierres taillées fussent mathématiquement semblables, et si on l'a entendu ainsi, c'est que je me suis mal exprimé; leur ressemblance est celle qui est possible entre les copies d'un même modèle, c'est la ressemblance que vous remarquez dans nos écoles entre les dessins d'élèves copiant la même académie. On voit que tous ont voulu faire la même chose, et, en effet, vous la reconnaissez partout; mais avec la même intention, ils ont pourtant

fait des copies qu'un étranger pourra trouver semblables, sans que le maître les confonde jamais. Eh bien ! c'est précisément ce qui arrive pour nos silex.

Ce n'est pas que je n'en aie rencontré quelques-uns qui eussent une identité presque complète, mais c'était l'exception, et je n'ai cité ce fait que comme rare et digne de remarque.

---

#### NOTE 45<sup>e</sup>.

La durée de la vie des végétaux a été le sujet d'une note précédente. Nous allons parler de celle des animaux.

Ce n'est pas la valeur réelle de chaque créature, la perfection de sa forme, la finesse de ses organes ou la hauteur de son intelligence qui deviennent pour elle une garantie de conservation : la mesure de sa vie n'est nullement en rapport avec celle de son mérite ; et les espèces les plus précieuses ne sont ni les plus vivaces, ni les moins sujettes aux accidents.

Ce ne sont pas non plus celles qui ont le moins d'ennemis : par un de ces contrastes si fréquents dans la nature, les races les plus belles et les plus fortes n'ont pas d'adversaires plus redoutables que certaines tribus chétives ou inoffensives en apparence, et tous les grands animaux d'une contrée, en proie aux attaques incessantes d'un animalcule inconnu ou de quelque misérable larve, perdront à la fois leur force et leur courage. Aussi, voyons-nous même ceux qui sont réputés les plus braves, le buffle, le taureau, le cheval, fuir saisis d'épouvante devant l'aiguillon d'un taon ou le bourdonnement d'un oestre ; et ce n'est pas sans raison : les rennes de plusieurs provinces du nord ont été décimés et le sont encore par un diptère de cette famille qui s'introduit dans leur naseau ou leurs oreilles, pour y déposer ses œufs, lesquels bientôt transformés en larves, amènent inévitablement la mort de l'animal dont elles dévorent la cervelle.

Je pourrais citer bien des faits de cette nature ; et les migrations d'animaux utiles, leur disparition d'un pays ou leur extermination

totale n'a souvent pas d'autre cause que la présence de quelque insecte dangereux ou incommode.

L'intervention d'un ennemi vivant n'est même pas nécessaire : les émanations putrides d'un marais, un brouillard, un vent trop chaud ou trop froid, une pluie d'orage, une grêle va changer en un vaste ossuaire cette plaine où paissaient cent troupeaux.

L'homme lui-même n'est pas à l'abri de ces atteintes, car lui aussi figure parmi les créatures fragiles ; s'il n'est pas celle qui est la plus exposée aux attaques des animaux, ou s'il sait mieux s'en défendre, il est réellement l'une des plus impressionnables aux éléments ; et la liste des infirmités auxquelles il est sujet excède celle des maladies de toutes les autres espèces réunies. Cependant tous ces fléaux sont moins à redouter pour lui que la main de ses semblables, et journellement l'erreur, le caprice, l'ambition ou la spéculation d'un seul homme va en faire souffrir des milliers, et une moitié de la race humaine périt victime de quelques-uns. Si vous en doutez, lisez l'histoire.

Ainsi, qu'il s'agisse des plus vils insectes ou des plus nobles créatures, la mort frappe à toute heure, en tout lieu. Cette loi de destruction semble être tellement inhérente à la nature terrestre, que tout sur cette terre a été prévu pour que l'extermination ne s'arrête ni ne se ralentisse jamais : partout à côté d'un moyen d'existence, il y en a dix de mort ; et il est des êtres et même des espèces entières, qui, dans leur soif inextinguible de meurtre et de sang, semblent n'avoir d'autre mission que de tuer.

La conséquence de ceci est que bien peu de créatures parcourent leur carrière entière, et qu'il n'en est pas une sur mille, les hommes compris, qui meure de vieillesse.

Maintenant si l'on nous demande à quel âge commence la vieillesse, nous dirons que cela dépend non-seulement de l'espèce, mais de l'individu ; que de deux personnes d'âges divers, si nous prenons un exemple chez nous, la moins âgée peut pourtant être réellement la plus vieille, et que la durée de la jeunesse est comme celle de la vie, fort inégalement répartie. Bref, il y a des vieillards de tout âge, et la décrépitude peut commencer avec la vie.

Nous avons dit que les germes, les larves, les chrysalides pouvaient demeurer presque indéfiniment dans cet état mixte ou chrysalidal, parce que leur action ou leur vie effective ne datait en réalité que du

jour où leur forme se complétait. Mais il est des êtres qui, même après leur développement ou leur dernière transformation, peuvent, quand ils sont séquestrés et à l'abri de tout contact, vivre sous la même forme aussi long-temps que les germes, dont d'ailleurs leur état d'inertie les rapproche beaucoup; c'est ainsi qu'on a trouvé, dit-on, au centre de blocs de pierre, des crapauds ou autres reptiles qui devaient y être enfermés depuis la formation du bloc.

Des grenouilles gelées au fond d'une glacière, et gelées au point que leurs extrémités se brisaient comme le verre, ayant été présentées à une chaleur douce, se sont ranimées et ont vécu plusieurs mois encore; mais on ignore depuis combien de temps elles étaient dans cet état, seulement on savait que la glacière n'avait pas été épuisée depuis plusieurs années.

Des rotifères, petits animaux qu'on rencontre dans le sable des gouttières, ont été conservés quinze ans dans des boîtes hermétiquement fermées; puis ayant été mouillés, ils ont repris immédiatement leur agilité première.

Parmi les créatures d'un ordre plus élevé, les espèces aquatiques sont celles qui paraissent vivre le plus; peut-être parce qu'elles sont moins exposées aux variations de la température. On cite les carpes des fossés de Fontainebleau, dont quelques-unes, reconnaissables à une marque particulière, vivaient encore au commencement de ce siècle; elles dataient, dit-on, du règne de François I<sup>er</sup>.

J'ai vu pêcher dans le lac de Passignano un brochet qui avait quatre pieds et demi de long et pesait soixante-cinq livres. Si l'on en juge à sa taille et au temps que les poissons mettent à croître quand ils sont parvenus à une certaine dimension, celui-ci devait être fort vieux. On m'a assuré qu'il y en avait de plus gros.

Le professeur Pallas assure qu'il existe, dans le Volga, des esturgeons du poids de neuf cents livres. L'esturgeon, au sortir de l'œuf, est à peine visible; il lui faut sans doute bien du temps pour acquérir ce volume.

On assure qu'une baleine de 30 mètres de longueur, ne peut pas avoir moins de cinq cents ans.

Parmi les oiseaux, les perroquets atteignent un âge très-avancé: j'en ai connu un appartenant à ma bisaïeule et qui était depuis plus de quatre-vingts ans dans la famille.

Le corbeau passe aussi pour vivre fort long-temps, et il en est de

même des petits oiseaux de volière, lorsqu'on en a soin. J'ai vu un serin de vingt-sept ans. Mon père a conservé, pendant plus de trente ans, deux cardinaux-dominicains, et ils n'étaient pas jeunes quand ils arrivèrent d'Amérique. L'un est mort de vieillesse; mais l'autre, quand il périt par accident, avait encore toute la vigueur de la jeunesse.

Parmi les quadrupèdes, l'éléphant atteint, dit-on, l'âge de cent ans. On a dit la même chose du cerf; c'est une erreur: il ne vit guère plus que le cheval, c'est-à-dire vingt-cinq à trente ans au plus.

En général, les mammifères vivent peu, et l'homme n'est pas celui qui vit le plus. Voici cependant quelques exemples d'une longévité extraordinaire:

En 1772, dans un petit village de Basse-Bretagne, près du Conquet, Jean Causeur est mort à cent vingt-cinq ans; quelques-uns disent cent quarante-deux.

Joice Helh, nourrice de Georges Washington, est morte à New-York le 22 février 1836, âgée, dit-on, de cent soixante-deux ans.

La négresse Louisa Truxo a, dit Stedman, vécu à Cordoue-de-Lucuma jusqu'à l'âge de cent soixante-quinze ans.

A la fin d'octobre 1834, est mort à Polosk, sur les frontières de la Lithuanie, un homme qui avait atteint sa cent quatre-vingt-huitième année. Marié à quatre-vingt-treize ans à une troisième femme, il en avait eu plusieurs enfans.

Ceci n'est que l'exception: le terme moyen de l'âge de l'homme n'est guère que de trente-trois ans.

Maintenant quels sont les êtres chez qui la vie est la plus tenace, c'est-à-dire qui résistent le plus long-temps aux besoins, aux maladies et aux blessures?

J'ai vu une mouche vivre pendant vingt-quatre heures sans tête.

Des coléoptères percés d'épingles ont vécu trois mois; on en a vu dans cet état boire et manger.

Une tortue, à qui on avait enlevé la cervelle entière, a vécu pendant six mois en remplissant toutes les fonctions ordinaires de la vie. Elle est morte par accident.

Des chats ont survécu à des chutes énormes, à des blessures incroyables.

En général, il faut peu de chose pour tuer un homme, et beaucoup moins que pour tuer un animal de force égale et même d'une force inférieure. La cause de ceci est que l'homme meurt non moins souvent



de la souffrance morale ou de la peur de mourir, que de la maladie réelle : à ses maux se joint l'inquiétude qui les envenime et les rend incurables.

On pourrait cependant citer quelques traits de la vitalité de l'homme; mais ils sont tellement rares, qu'ils peuvent passer pour de véritables prodiges. En voici un qui a eu de nombreux témoins : M. M....., officier du génie, eut la cuisse emportée par un boulet sous les murs de Moscow. Oublié sur le champ de bataille, il y resta vingt-quatre heures. Transporté à Moscow, il y était encore lors de l'incendie et fut retiré presque asphixié des ruines d'une maison incendiée. Emmené avec d'autres blessés à la suite de l'armée, il fut pris et repris trois fois et autant de fois abandonné sur la neige, comme mort ou mourant. Il resta ainsi presque nu, sous un froid de vingt-deux degrés. Ramassé une quatrième fois, il revint à la vie et guérit : douze ans après je l'ai vu jouissant, malgré l'amputation qu'il avait fallu renouveler en France, d'une santé parfaite.

Comme je le disais, ceci est une exception, et si l'on considère l'ensemble des faits, on en conclura que c'est parmi les êtres non penseurs ou les moins sensibles et les moins intelligens, qu'on trouve ordinairement le plus d'exemples de longévité et en même temps d'une décrépitude moins précoce.

---

#### NOTE 46<sup>e</sup>.

Lorsqu'on tente de faire prévaloir un système ou seulement une chose qui sort de la voie commune, on doit s'attendre à plus d'une objection. J'ai dit combien on nous en avait fait. Beaucoup m'ont été utiles et ont amené plus d'une rectification dans les détails de cet ouvrage; mais il en est d'autres qui n'ont pu me servir, parce qu'elles ne portaient que sur le reproche d'innovation, reproche qui me semble sans gravité, puisque tout progrès n'est de fait qu'une innovation.

Nous voulons du nouveau en France et nous accueillons bien celui qui l'annonce. Il n'en est pas de même de celui qui le trouve; non-

seulement on lui conteste le mérite de sa découverte, mais on ne néglige rien pour prouver qu'il n'y a pas de découverte : il n'est pas une seule invention utile qui, depuis cinquante ans, ait été autrement traitée. Il est vrai que la réaction est quelquefois prompte : l'inventeur n'est pas plus tôt mort, qu'on fait de lui un grand homme, même quand son œuvre est fort petite, ce qui, aussi, est arrivé plus d'une fois.

Je suis loin de me ranger parmi les inventeurs et encore moins parmi les auteurs de découvertes; car nous n'avons vu que ce que tout le monde peut voir, c'est-à-dire ce qui est partout. Si l'on n'y croit pas, c'est qu'on ne veut pas y regarder, peut-être de peur d'être obligé d'y croire. C'est pourtant une bien étrange idée que celle qui veut que tout soit neuf autour de nous et que, si nous étions nés seulement quelques siècles plus tôt, nous n'aurions rien trouvé là où il existe aujourd'hui tant de choses. Peut-être viendra-t-il un temps où l'on démontrera que non-seulement nous n'avons pas été, mais qu'il était absolument impossible que nous fussions, parce qu'en l'an 1846 la terre était encore à l'état de nébuleuse ou de bolide.

Parmi les objections les plus difficiles à détruire, sont celles qui se présentent sous la forme d'axiômes ou de proverbes, sortes de dictons qu'on s'est habitué à croire avant de s'être demandé s'ils étaient croyables. Le temps et la distance sont assez ordinairement le sujet de ces formules proverbiales qu'il ne faut pourtant pas condamner en masse, car il y a là, comme dans toutes les choses de ce monde, du bon et du mauvais, et les proverbes qui, par leur forme concise, frappent l'esprit et s'y gravent, sont certainement utiles quand ils ont pour objet un précepte de morale. Mais il n'en est pas de même quand ils veulent réglementer la science, car c'est toujours pour en arrêter les progrès; et ces malheureux proverbes placés en travers de la route, comme la ligne du mathématicien à travers l'espace, sont là pour rejeter en arrière celui qui veut passer outre, en lui disant : tu n'iras pas plus loin. En un mot, toujours positif et exclusif, le proverbe ne fait pas de concession; jamais il ne se détourne ni à droite, ni à gauche. Aussi, quand vous l'avez sur votre chemin, sans vous amuser à disputer avec lui, il faut vous hâter de sauter par-dessus, ou, ce qui est plus prudent, de prendre une autre voie.

C'est peut-être ce que j'aurais dû faire ici. Néanmoins, qu'on me

pardonne cette audace, je vais tenter le combat; oui, c'est un proverbe que j'attaque, et ceci encore pour maintenir l'origine et l'ancienneté des monumens que j'ai qualifiés d'anté-diluviens, qualification qu'on leur conteste. « Ces morceaux, m'écrit encore le savant dont j'ai cité ci-dessus les remarques, sont postérieurs au déluge, la réflexion l'indique; si le torrent diluvien ne les avait pas anéantis, le temps l'aurait fait, car le temps n'épargne rien. »

Cet axiôme sur la puissance destructive du temps a certainement toute l'apparence d'une vérité, et pourtant ce n'en est pas une. Le temps n'est pas plus destructeur qu'il n'est créateur. Le temps n'est rien; il n'est ni un fait, ni un élément, ni un être: c'est une mesure tout idéale que nous appliquons au mouvement des choses; c'est la durée de ces choses et la variété d'aspect sous laquelle elles se présentent qui font pour nous le temps. Nous pourrions mesurer les années par le retour des fleurs et des fruits dans les pays où les arbres n'en donnent qu'une fois par saison; mais les années seraient inégales, et nous sommes arrivés à une mesure beaucoup plus exacte par l'étude du mouvement de la terre que nous avons divisé en jours, mois et années. Néanmoins cette base même est incertaine, puisque la terre n'ayant pas toujours été ce qu'elle est, son mouvement a pu varier, comme il pourra varier encore; et cependant quand ce changement arrivera, la vie des êtres et la durée des œuvres n'en resteront pas moins les mêmes, selon la nature ou la situation de chacun. Ce n'est donc pas le temps qui fait cette vie ou cette durée; ce serait plutôt le contraire, car il est évident que s'il n'y avait ni être, ni œuvre, il n'y aurait pas de temps; il n'y en aurait pas davantage dans une immobilité absolue.

En présence de l'éternité, le temps disparaît également: le temps écoulé ne diminue en rien le temps à venir; il n'y a pas plus de temps dans l'éternité que de distance dans l'immensité. Vous mesurez le temps par les faits qui s'y passent, comme vous mesurez l'espace par les points qui s'y trouvent. Supprimez ces points, il n'y a plus de distance, de même qu'il n'y a plus de temps si vous supprimez les faits.

La distance est donc la séparation des choses. Le temps est l'action ou le mouvement de ces choses; mouvement et séparation que l'on ne peut même constater que par la répétition des faits; car s'il n'y avait qu'un seul point dans l'univers, il n'y aurait pas de distance

en dehors de ce point; et s'il n'y avait qu'un seul fait, sa durée seule ferait le temps.

Bref, l'éternité, l'immensité, le temps, la distance, en ouvrant la possibilité à toute chose, ne sont pourtant ni des choses, ni des possibilités. Je conviens que s'il n'y avait devant nous ni temps, ni espace, il n'y aurait plus de faits possibles; mais aussi s'il n'y avait plus de faits, l'immensité, l'éternité, le temps, la distance ne seraient pas possibles eux-mêmes : tout serait vide et néant.

Si je ne me trompe, cette petite argumentation décharge entièrement le temps de l'accusation de tout détruire. Sans doute cette destruction est inhérente à ce qui est composé de matière : tôt ou tard l'œuvre se désorganise et ses éléments se confondent dans la masse; mais ce n'est pas au temps qu'il faut s'en prendre, c'est à cette matière même qui toujours tend à recouvrer son équilibre et à revenir à son état primitif.

Cette séparation des parties de l'œuvre est une loi générale, mais non uniforme; rien de moins égal que la durée des choses créées : il en est qui ne font que paraître, tandis que d'autres se conservent presque indéfiniment. Les moins durables sont certainement les formes animées : elles sont composées de plus d'éléments que la plupart des œuvres mortes et d'éléments moins homogènes; en outre, les formes animées s'émeussent vite par l'usage et souvent par l'abus qu'en fait l'âme aiguillonnée par les sens. Les formes inertes, au contraire, de même que toutes les parties de la matière, n'ont de mouvement que celui que les circonstances ou une volonté étrangère leur imposent; elles n'ont aucune action qui leur soit propre, et si, par leur position, elles sont à l'abri de cette volonté ou de ces circonstances, si les éléments ou les êtres ne les atteignent, si enfin hors de la portée de toute influence extérieure aucune cause de destruction ne les menace, non-seulement elles subsisteront presque indéfiniment, mais elles n'éprouveront même aucun changement dans leur apparence; et, ouvrées ou non, elles seront, après mille siècles, absolument ce qu'elles étaient les premiers jours. Telles sont les roches enfermées dans le sein de la terre, et conséquemment les silex des couches diluviennes inférieures. A l'abri du feu, de l'eau et de toutes les substances dissolvantes; en dehors du frottement et du choc des autres corps et surtout de l'action dévastatrice des hommes et des animaux, ils doivent durer jusqu'à ce que cette situation cesse, ou bien jusqu'à ce que leur âge de dissolution soit arrivé.

Nous venons de le dire : il y a une époque où chaque corps composé se dissout par sa propre nature, et seulement parce qu'il est à maturité. Je crois que ceci doit s'étendre des petits corps aux plus grands, et atteindre non-seulement les œuvres qui sont sur la terre, mais la terre elle-même et tous les globes de l'espace. Mais ces grandes convulsions, ou plutôt ce grand rajeunissement des choses, sont toujours séparés par des périodes immenses et presque incommensurables.

---

NOTE 47<sup>e</sup>.

Les fouilles que j'ai fait faire dans le courant du mois dernier, mai 1846, ont été peu productives en antiquités diluviennes; mais j'ai trouvé dans les tourbières qui touchent aux murs d'Abbeville, notamment dans celle du Pont-des-Prés, plusieurs haches en silex gris, dont deux polies aux trois-quarts, et de 16 à 17 centimètres de hauteur sur 6 à 8 de largeur. Elles étaient ensemble, ce qui annonce qu'elles ne se trouvaient pas là accidentellement, mais qu'elles y avaient été placées. Cependant, contre l'ordinaire, on n'a aperçu autour ni éclats, ni charbons; il y avait seulement des fragmens de meules en pouding; point de poteries celtiques, mais beaucoup de débris de vases romains et gallo-romains; au-dessus, des clous en quantité et quelques outils de fer trop bien conservés pour être d'origine antique. On m'a dit qu'on avait recueilli un peu plus loin une gaine en bois de cerf; mais je ne l'ai pas vue.

La découverte principale a eu lieu derrière le Champ-de-Mars, près du moulin Quignon. Elle consiste en trois haches de jade vert du plus beau poli et de la plus parfaite conservation. Ces haches appartiennent à l'époque celtique ou gauloise; aussi n'étaient-elles pas dans le dépôt diluvien et n'ont-elles aucun rapport de forme, de matière et de mode de travail avec les morceaux qu'on y rencontre. Elles ne diffèrent pas moins des haches celtiques ordinaires: beaucoup plus plates et plus larges, leur forme est celle de nos haches de fer.

La première a un peu plus de 15 centimètres de hauteur et près

de 9 de largeur au tranchant. Sa plus forte épaisseur, qui est au centre, est de 16 millimètres, s'amincissant jusqu'aux bords.

La seconde, longue de 14 centimètres, est large de 7.

La troisième n'a que 11 centimètres de long sur 5 1/2 de large.

La coupe de ces trois haches est parfaitement semblable, et tout annonce qu'elles sont l'œuvre du même ouvrier. Comme les précédentes, elles étaient ensemble. La netteté de leur tranchant prouve qu'elles n'ont jamais servi. Il est probable qu'elles avaient aussi été mises à cette place, et dès lors qu'elles indiquent une sépulture ou un évènement.

Ce qui confirmerait cette opinion, c'est que, bien qu'elles fussent à 2 mètres de la superficie, elles étaient entourées de terre végétale. Si cette terre n'est point parvenue là par un de ces éboulemens que nous avons nommés poteaux, il est probable qu'elle y est tombée ou y a été rejetée lorsqu'on a percé le sol pour y enfouir les haches. J'ai fait sonder tout autour, il n'y avait d'humus qu'à cette place.

Ces haches peuvent être rangées parmi les plus beaux morceaux celtiques découverts dans ce pays. Les ouvriers qui me les ont apportées se nomment Victor Gorrier et Nicolas Quehen, terrassiers, l'un habitant Rouvroy et l'autre Vauchelles. C'est à leur demande que je consigne ici leur nom.

J'ai reçu, à la même époque, une hache en jaspe vert d'un travail plus parfait encore. Elle a été trouvée en 1809, avec vingt-cinq autres, près de Sarzeau (Morbihan), à une profondeur de 2 mètres. Elle a 19 centimètres de hauteur sur 2 d'épaisseur et 6 de largeur à son tranchant qui est droit. L'autre extrémité forme pointe. Quelques-unes de ces haches étaient percées.

---

#### NOTE 48<sup>e</sup>.

L'intelligence des ouvriers de ce pays et le parti qu'on en peut tirer n'avaient pas échappé à la Société d'Emulation, et depuis longtemps elle avait cherché à encourager cette heureuse disposition.

Voici ce qu'on lit, page 376, dans le volume de 1834, des *Mémoires* de cette Société :

« Séance du 19 décembre 1834. — Sur la proposition du Président, la Société décide qu'une médaille de bronze et une somme d'argent qui pourra varier selon ses ressources, seront accordées chaque année dans la ville ou l'arrondissement d'Abbeville, à un ouvrier, à un apprenti ou à tout autre personne appartenant à la classe peu aisée, qui se sera fait remarquer par sa bonne conduite, son amour du travail, son économie et surtout sa tempérance ou son éloignement pour les liqueurs spiritueuses.

» La manufacture de draps de MM. Lemaire et Randoing est désignée pour le prix à accorder en 1835.

» La médaille portera : *Tempérance, prix du travail*, avec le nom de celui à qui elle sera donnée. »

Cette délibération, qui n'est pas sans importance, puisque c'est à elle qu'on doit la première idée de la formation d'un jury de récompenses, idée aujourd'hui si heureusement généralisée, mérite d'être rapportée dans son entier. Nous la copions sur le registre des procès-verbaux.

Après les deux articles précités viennent ceux-ci :

» La Société d'Emulation désignera chaque année, dans le courant de janvier, soit par un scrutin, soit par la voie du sort, la manufacture, l'atelier ou le quartier dont les ouvriers, apprentis ou autres concourront pour le prix de l'année. Les chefs de la fabrique désignée ou un jury composé d'ouvriers, ou à défaut des uns et des autres, les notables du quartier, indiqueront l'individu qui aura mérité le prix.

» Si, dans la fabrique, l'atelier ou le quartier indiqué, aucune personne n'avait rempli les conditions voulues, la médaille et le prix en argent seraient remis à l'année suivante.

» La médaille et la somme en argent pourront être partagées entre deux concurrents, s'ils avaient des droits égaux.

» La médaille sera, dans le mois de novembre ou décembre de chaque année, remise en séance à celui qui l'aura obtenue, par un membre de la Société d'Emulation, ou s'il y a empêchement, elle sera envoyée au jury ou bien aux chefs de fabrique ou notables du quartier.

» La somme d'argent sera donnée à l'ouvrier lui-même ou placée en son nom à la caisse d'épargne. »

NOTE 49<sup>e</sup>.

C'est à la Société d'Emulation d'Abbeville qui, depuis seize ans, veut bien, d'année en année, me conférer le titre de son Président, que j'ai adressé cet ouvrage. Je ne puis mieux le terminer qu'en transcrivant le rapport que M. Mauge du Bois-des-Entes, conseiller à la cour royale d'Orléans et l'un des plus anciens membres de la Société, a prononcé à Orléans en avril 1846, devant le Conseil général de l'institut des provinces de France, où il représentait Abbeville. M. Mauge, dans la notice qu'il donne des travaux de la Société, a oublié les siens; je ne puis donc en parler, et je me bornerai à dire que M. Mauge, écrivain élégant et magistrat distingué, est un des hommes de l'amitié duquel je m'honore le plus. Voici son rapport :

« MESSIEURS,

» La Société royale d'Emulation d'Abbeville a été fondée en 1797. A la fin de 1814, elle fut autorisée à prendre le titre de *Société Royale*. Son programme, alors comme aujourd'hui, était l'encouragement des lettres, des sciences et des arts. Mais vous le savez, Messieurs, avant de réussir à encourager les autres, les esprits les plus studieux demandent parfois à être encouragés eux-mêmes. Or, la Société siégeait sur un sol encore bien froid pour féconder les précieuses semences qu'elle venait y déposer. Pour les savans, Messieurs, et surtout pour ceux qui s'imposent le devoir d'aspirer à en faire, rien n'est plus fatal qu'un morne et silencieux accueil. Hors Paris, le zèle d'un corps littéraire, fût-il académie, résiste difficilement au mal contagieux de l'indifférence. On était sous le ciel brumeux du nord, et à cette époque d'ailleurs, les grandes préoccupations du jour, l'espèce de stagnation et de fatigue qui succédait aux grandes crises politiques, enfin la perte prématurée d'un de ses membres les plus illustres et les plus chers, le poète Millevoye, toutes ces causes sans doute concoururent à ralentir dans la Société encore peu appréciée, l'ardeur des études et le mouvement des esprits. — Son *quandòque dormitat*



se prolongea pendant quelques années, et ce ne fut qu'en 1828 que surgit pour elle ce que j'appellerai l'ère de sa renaissance.

» A cette époque, Messieurs, le zèle de quelques amis des lettres se permit (passez-moi le mot) de brusquer le réveil de la muse endormie. On lui reprocha d'imiter trop long-temps cette bonne université de jadis, qu'un royal visiteur félicitait malignement d'être trop sage pour faire parler d'elle.

▪ Ainsi stimulé, le feu sacré se ralluma parmi nous; les disciples dispersés se réunirent; sans cesser d'être sage, notre académie cessa d'être muette, et le monde littéraire commença à entendre reparler de la Société d'Emulation d'Abbeville.

▪ A dater de ce jour, elle se mit hautement à la tête du mouvement intellectuel dans cette partie de la Picardie et du Ponthieu. En 1831, elle se fit confirmer par ordonnance royale le titre dont elle avait négligé en 1814 de retirer le brevet, et depuis 1828 jusqu'à 1843, elle a consigné le souvenir de ses travaux dans des recueils dont votre honorable collègue, M. des Moulins, avait hier la bonté de faire l'éloge. Une économie regrettable, mais nécessaire, oblige la Société d'Abbeville à n'éditer qu'un seul volume tous les deux ans: c'est ce qui explique le retard de la publication de ses Mémoires pour les années 1844 et 1845.

▪ Après ce bref exposé, je me hâte, Messieurs, d'entrer en matière en vous soumettant une rapide énumération des travaux les plus marquants émanés de la Société ou de quelques-uns de ses membres. Une réflexion vous frappera en lisant ces recueils, c'est que pour les académies comme pour les hommes, la poésie est séduisante et douce au jeune âge; mais l'invasion des années amène avec elle des méditations plus graves et des intérêts plus sérieux. En sœur respectueuse et modeste, la littérature, dans les séances de la Société abbevilloise, cède insensiblement une plus large part aux arts et aux sciences. Entrée la première dans le temple destiné à leur culte commun, elle s'est fait un plaisir de les y introduire avec elle; elle se plaît aujourd'hui à leur en faire les honneurs, je ne dirai pas avec abnégation, mais au moins avec la plus fraternelle courtoisie. C'est donc surtout sur la partie scientifique des travaux de la Société que je solliciterai de votre part un rapide coup-d'œil.

» Entre autres ouvrages plus ou moins importants dont elle a reçu la communication, j'ai cru devoir noter ceux-ci :

- » Un catalogue des mammifères, oiseaux, reptiles, poissons et mollusques testacés marins, observés dans l'arrondissement d'Abbeville, par M. Baillon, naturaliste des plus distingués;
- » *La Flore d'Abbeville et des environs*, par le savant M. Boucher de Crèvecœur, membre associé de l'Institut, père du président actuel de la Société;
- » Un mémoire géologique sur le bassin d'Amiens, et en particulier sur les cantons littoraux de la Somme, par le docteur Ravin. À ce mémoire est joint un tableau qui en résume le contenu et qui, s'il était traduit en une carte géographique, réaliserait une partie des vœux exprimés et si bien accomplis par votre honorable directeur, M. de Caumont;
- » *Tableaux synoptiques et méthodiques des genres des Némazoaires*, par M. B. Gaillon;
- » *Des Fibres élémentaires animales*, par MM. Bouvaist et J. Cherest;
- » Un mémoire sur les insectes compris dans la classe des *Carabiques*, et une notice sur les *Eupodes*, par M. Garnier, professeur de mathématiques au collège royal d'Amiens;
- » D'autres mémoires également sur les insectes, par M. Mareuse;
- » Un essai sur le *Polygonum tinctorium*, par M. le docteur Picard, dont les sciences déplorent vivement la perte prématurée;
- » Une notice sur une opération chirurgicale, par le docteur Vésignié;
- » Quelques discours sur l'économie politique et sociale, par M. Boucher de Perthes;
- » Des recherches historiques, par M. de la Fons baron de Melicocq;
- » Des documens non moins remarquables, par le savant M. H. Dusevel, auteur de *l'Histoire d'Amiens, etc.*;
- » De nombreuses observations météorologiques sur le climat d'Abbeville, par M. Brion, professeur au collège d'Abbeville;
- » Un essai sur le mouvement communal, par MM. Ch. Louandre et Ch. Labitte;
- » Des détails d'un haut intérêt sur la topographie du Ponthieu, avec les noms latins des diverses localités. Cet index géographique a été extrait des manuscrits déposés à la bibliothèque royale, et mis en lumière par M. Louandre, l'un des membres les plus laborieux de la Société.
- » *De la Philosophie de l'Histoire*, par M. Lefranc;

- » *Coup-d'œil sur la Perfectibilité humaine*, par M. Vion;
- » Dissertation sur le *Pervigilium Veneris*, par M. de Cayrol.
- » Une notice sur la législation relative à l'établissement des théâtres, par M. Charles Renouard, consciencieux auteur d'ouvrages justement estimés ;
- » D'autres notices sur divers sujets tenant aux sciences, à l'histoire ou à l'industrie, par MM. Cherest, L. de Belleval, Estancelin, Tillette de Clermont, Dutens, Buteux, Lennel, P. Chabaille, Randoing, Perrier, Morgand et Hecquet d'Orval ;
- » M. Boucher de Perthes, président de la Société, signale en outre comme ayant été publiés par divers membres de la Société d'Emulation d'Abbeville, plusieurs ouvrages qui sont, pour la partie des Sciences : *la Clé de l'Arithmétique*, par M. Brion, professeur de mathématiques au collège d'Abbeville ;
- » *Manuel du droit ecclésiastique*, traduit de l'allemand de Walter, par M. Albert de Roquemont ;
- » Un *Dictionnaire de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaire*, par M. Hurtrel d'Arboval ;
- » *Un traité élémentaire d'arithmétique*, par M. Chaussier ;
- » *Considérations sur l'intempérance des classes laborieuses*, par M. Labour, ancien procureur du roi ;
- » *Des Tableaux synoptiques du Code civil*, par M. Brossart; etc., etc.
- » Pour la partie des Lettres, les ouvrages suivans :
- » *Noblesse et Roture*, par M. Devismes ;
- » *Études sur Lamartine*, par M. Ernest Prarond ;
- » *Une Fête*, par M. Ch. Louandre ;
- » *Le Sage*, par M. Morel de Campennelle ;
- » *L'art de fumer*, poème en trois chants (1825); stance sur *la Mort d'un Enfant, le Suicide, Élise, etc.*, par M. H. Tronnet ;
- » *La Rose mouillée, la Quête de la Consolation, Prière d'une jeune fille*, par M. L. Mâlot ;
- » *Les Joies du monde, le Cimetière, le Prisonnier*, par M. de la Rivière ;
- » *Fables et Poésies diverses*, par M. Havransart ;
- » *Un poème sur les Saisons*, par M. Delegorgue-Cordier.
- » M. Boucher de Perthes ne s'est pas compris dans cette nomenclature, et cependant elle s'allongerait considérablement, s'il fallait y joindre la notice de ses ouvrages de littérature, d'économie politique et de philosophie.

- » Voici les titres des principaux :
- » *Romances, Légendes et Ballades*, 1 volume;
- » *Chants Armoricaïns*, 1 volume;
- » *Satires et Contes*, 1 volume;
- » *Nouvelles*, 1 volume;
- » *Opinion de M. Cristophe*, ouvrage d'économie sociale en quatre parties;
- » *Petit Glossaire : traduction de quelques mots administratifs et financiers*, 2 volumes;
- » *De la Création*, essai sur l'origine et la progression des êtres, 5 volumes.
- » Les études historiques et archéologiques ont, comme les études littéraires, trouvé dans le sein de cette Académie de laborieux et habiles interprètes.
- » M. le comte de Riencourt s'est occupé de l'histoire de Dantzick, où il a commandé comme officier supérieur du génie.
- » Tout ce qui se rattache à l'histoire particulière du pays a été traité par M. Louandre avec une grande exactitude et une grande supériorité. Il a exploré les manuscrits, compulsé les vieilles chroniques et publié d'abord une biographie d'Abbeville et de ses environs, et bientôt après une histoire complète d'Abbeville qui est aujourd'hui à sa deuxième édition.
- » M. Boucher de Crèvecœur et M. Morel de Campennelle ont traité successivement l'histoire du *Portus itius*.
- » Des recherches fort curieuses sur les étymologies du langage picard ont également été présentées à l'Académie par un savant aussi laborieux que modeste, M. André de Poilly. Enfin, des explorations archéologiques fort multipliées ont eu lieu dans toutes les parties de l'arrondissement, et particulièrement dans celles qui avoisinent la mer. Leurs résultats ont été nombreux et importants : chaque année, la Société ajoute à ses Mémoires des planches fort soignées donnant la description des objets trouvés, et souvent aussi le gissement dans lequel ils ont été découverts.
- » Un travail utile a été présenté par M. de Rambures, sous le titre de *Sténographie musicale*. C'est une méthode d'enseignement destinée à introduire et à répandre dans les classes populaires le goût et la pratique du chant. Appliquée particulièrement à la musique choréale et religieuse, elle a produit, à ce qu'il paraît, de merveilleux résultats,

non-seulement dans l'arrondissement d'Abbeville, mais aussi dans d'autres parties du département de la Somme.

» Enfin, Messieurs, pour terminer dignement cette liste d'hommes qui s'occupent des progrès de l'intelligence et du bien public dans toutes les branches de la science, j'ai cité d'abord Millevoye; je finis, en vous signalant, comme l'un des membres actifs de la Société abbevilloise, une des gloires de notre moderne littérature, M. de Pongerville.

» Je m'abstiendrai, Messieurs, de pousser plus loin l'énumération des hommes et des ouvrages auxquels la Société d'Abbeville doit une partie de son lustre et de son éclat; mais j'ai hâte d'appeler votre attention sur d'autres œuvres, par lesquelles, si je ne me trompe, elle se recommandera à votre estime, au moins autant que par les meilleures de ses publications.

» C'est la Société d'Emulation qui a introduit dans l'arrondissement l'institution des comices agricoles.

» Elle avait fondé une Société Linnéenne que le manque de fonds a empêché de se soutenir. Vous n'en serez pas surpris, quand je vous dirai quelques mots sur l'emploi que fait la Société de ses modiques ressources.

» Indépendamment du comice agricole, la Société a organisé, en 1831, une exposition de produits de l'industrie abbevilloise.

» En 1833, elle fonde un musée d'arrondissement, dont la ville s'empresse d'agréer l'hommage et d'assurer désormais l'accroissement et la conservation.

» Elle propose la fondation d'un jardin botanique.

» Elle institue une Société d'horticulture et des expositions annuelles avec distribution de prix et de médailles.

» Enfin, elle ouvre un cours gratuit de musique choréale populaire, d'après une méthode nouvelle qui se justifie déjà par de nombreux succès.

» Malgré l'exiguité de ses ressources, réduites encore depuis quelques années, la Société d'Emulation, plus fidèle que jamais à son titre et à sa mission, décerne chaque année une médaille et une somme d'argent à l'ouvrier ou apprenti de l'arrondissement qui se fait le plus remarquer par sa bonne conduite, son amour du travail, son économie, et surtout par sa tempérance.

» En 1833, elle vote un prix de 300 francs au meilleur mémoire sur l'amélioration de l'agriculture dans le département.

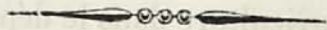
» Depuis dix ans, elle ne cesse de distribuer des médailles et des prix pour tout ce qui peut accroître l'industrie et la prospérité publique. Elle étend partout et sur tout sa puissante sollicitude. Elle encourage par des prix ou de flatteuses distinctions les premiers navires qui, jaugeant de 150 à 200 tonneaux, arrivent de la mer à Abbeville avec leur chargement complet. Elle récompense les capitaines qui, armés à Saint-Valery-sur-Somme, y reviennent après avoir accompli utilement le voyage de Terre-Neuve et la pêche de la morue.

» Elle décerne chaque année des prix spéciaux, consistant en livres, instrumens, étuis de mathématiques, au collège communal, aux écoles d'enseignement mutuel, aux écoles des Frères, à l'école de dessin, à l'école de géométrie et de dessin linéaire, à l'école de musique, et enfin, pour que personne n'échappe à ses bienfaits, aux meilleurs sujets de l'hospice des enfans trouvés.

» Je vous l'ai dit, Messieurs, et j'ose croire que maintenant mes paroles se trouvent pleinement justifiées ; oui, la Société d'Abbeville s'est réellement placée, dans son arrondissement, à la tête du mouvement social et intellectuel. Et cette tâche, Messieurs, elle est remplie dans cette ville par dix-huit de ses concitoyens, car tel est le nombre limité des membres résidans de la Société abbevilloise.

» Pour moi, Messieurs, si j'avais encore l'honneur de siéger dans son sein, vous me verriez apporter moins de chaleur et d'entrainemens dans le tribut d'éloges que je viens lui payer et que j'ose réclamer pour elle; mais à cet égard, je n'ai ni le mérite, ni la gêne d'une importune modestie. Il faut bien que je l'avoue, c'est à de lointains souvenirs, mais à de vieilles et durables amitiés que, correspondant fort inactif, je dois la flatteuse délégation qui m'accrédite auprès de vous.

» Cette Société, Messieurs, depuis quinze ans que j'ai cessé de vivre dans le pays régénéré par elle, je l'ai souvent regrettée, je la regretterais encore si je n'avais l'honneur d'appartenir désormais à cette cité si brillamment décrite hier par l'un de vous, à cette cité heureuse et fière de votre précieuse visite, parce qu'elle aussi sait comprendre ce qu'il y a de beau, de grand, d'utile dans les œuvres de l'esprit, alors surtout qu'elles sont, comme les vôtres, inspirées par la vraie noblesse du cœur. »



NOTE 50<sup>e</sup>.

Nous avons décrit, chapitre XVII, pages 363 et 364, planche 20, n<sup>o</sup>. 20, des silex longs de 4 à 6 centimètres, larges de 1 à 2, et nous avons dit que d'après leur ressemblance entr'eux et leur coupe rectangulaire, on pouvait les prendre pour des cristallisations ou des prismes de basalte. En effet, cette régularité même me faisait douter de l'œuvre; mais après un examen attentif, j'ai reconnu le travail et j'ai pensé que les silex ainsi préparés devaient, dans les cas où l'os et le bois n'étaient pas jugés assez durables, servir de chevilles pour joindre des pièces de charpente, quand le fer et le bronze étaient inconnus ou d'un prix trop élevé pour qu'on pût en faire un usage habituel.

D'après cette donnée, j'ai fait de nouvelles recherches dans les bancs diluviens et j'y ai trouvé, outre les analogues des morceaux précédents, des silex également taillés en chevilles et qui avaient jusqu'à 18 centimètres de long sur 5 à 6 d'épaisseur. Quelques-uns étaient façonnés en crampons, d'autres coupés à angle droit à une extrémité, pointus ou tranchans de l'autre. Trop courts et trop épais pour être utilisés comme chevilles, ils remplaçaient probablement nos coins de fer dont ils ont la forme. Un terrassier qui m'en a vendu un trouvé dans la sablière de Menchecourt, l'avait, m'a-t-il dit, employé long-temps à cet usage.

Je n'ai d'ailleurs jamais rencontré de ces coins ni de ces chevilles de pierre dans les gissemens gallo-celtiques, gaulois ou romains, et ceci s'explique : ces gissemens offrent fréquemment des vestiges de bronze ou de fer, devenu commun à cette époque, et dès lors si les chevilles de silex étaient encore employées, c'était accidentellement.

On peut voir, planche 76, figures 1 et 2, une suite de ces coins, chevilles et crampons, recueillis par moi-même dans les bancs diluviens de cet arrondissement.

D'autres silex façonnés en outils à creuser ou à polir le bois, figurent également n<sup>o</sup> 1, même planche.

Le n<sup>o</sup> 3 mérite une mention particulière. C'est un silex jaune

mêlé de vert, long de 10 centimètres et large de 5. Épais d'un côté de 1 centimètre, il est tranchant de l'autre. Une rentrée naturelle indique un manche, comme dans nos scies à main. L'écorce dont il est en partie couvert ferait douter du travail, si l'on n'apercevait pas à l'extrémité opposée au manche de petites dentelures qui, vues de près, semblent trop délicates et trop régulières pour être accidentelles. Néanmoins la certitude de l'œuvre n'est pas encore entière, mais on l'acquiert par l'examen du tranchant qui, quoique endommagé, présente plusieurs dents taillées évidemment dans le but de faire une scie propre à scier des morceaux de bois assez forts.

Deux analogues en silex blanc, même n<sup>o</sup>, planches 76 et 77, ont à peu près la même forme. Longs de 9 à 10 centimètres sur 4 à 5 de large, ils sont épais de 1 à 3 centimètres d'un côté et tranchans de l'autre, mais sans dents apparentes. Ils ressemblent en ceci aux scies des marbriers.

Un autre, même n<sup>o</sup>, planche 77, est en silex gris; il a 10 centimètres de longueur sur 3 de largeur. Il est plat d'un côté, convexe de l'autre, avec deux arêtes bien prononcées. En examinant la partie plate, on voit une suite de petites dents pratiquées au moyen de légères cassures en écailles trop régulières pour être accidentelles. Cette scie, très-apte à son œuvre, a autant de puissance qu'un outil de fer de même grandeur.

Son analogue en silex jaune, long de 9 centimètres, large de 2, n'offre qu'un tranchant émoussé par l'usage ou le frottement. Néanmoins sa destination primitive n'est pas douteuse.

Je ne suis pas aussi certain qu'on ait voulu faire des scies des autres silex qui complètent le n<sup>o</sup> 3; il en est dont les dents peuvent n'être que des ébrêchures ou un effet du grain de la pierre. Du reste, ces morceaux, douteux quant à l'intention, ne le sont pas quant au travail; sauf un seul indiquant une sorte de peigne à grosses dents, qui pourrait bien n'être qu'un accident; aussi je ne le présente que comme point de comparaison.

Sous le n<sup>o</sup> 4, planche 77, sont d'autres outils à pointe triangulaire, avec une sorte de manche grossier ménagé dans la même pierre. Ils servaient sans doute à fouiller la terre ou à y tracer des sillons. En effet, les plus grands ressemblent assez à des socs de charrue. Leur longueur varie de 9 à 20 centimètres. Les uns sont droits, les autres recourbés, mais tous fort grossiers, et il faut



quelqu'attention pour en reconnaître le travail. Dans ces derniers, on voit que la pierre naturellement recourbée a été choisie ou ménagée de manière à faciliter, par cette courbe, l'action de la main.

Les plus petits, qui sont sans courbe, devaient servir de plantoirs. On en voit coupés à angle droit, peut-être par suite de la rupture de la pointe; mais, dans la plupart, l'intention est manifeste, on a voulu faire un ciseau.

Quelques-uns sont fort bien affilés. Un, entr'autres, provenant du banc du Moulin Quignon, offre une entaille servant à poser le pouce et à tenir plus fortement l'outil qui pouvait, jusqu'à certain point, remplacer le rabot dont sa partie tranchante imite la lame. Peut-être est-ce le rabot primitif.

J'en ai depuis trouvé deux autres présentant aussi cette particularité d'un éclat enlevé pour affermir le pouce et se terminant en pointe grossière. Ceux-ci n'étaient propres qu'à creuser.

Ces instrumens de travail sont presque toujours revêtus de leur écorce dans la partie servant à les tenir, probablement pour qu'ils glissent moins dans la main.

Parmi les silex qu'on vient de décrire, plusieurs ont été ramassés sur le sol où ils ont dû séjourner long-temps; ce qui est facile à reconnaître à leur teinte blanchâtre et à la couleur terreuse des portions d'écorce conservées. Quoique leur origine ne soit pas constatée, je ne doute pas, à la nature de l'œuvre, qu'elle ne soit diluvienne.

Vient après un silex en table provenant du Moulin Quignon et figurant un quart de cercle un peu aplati par le haut. On pourrait croire que ce morceau n'est qu'un accident, si l'un de ses côtés n'avait pas été disposé obliquement et de manière à le rendre un peu tranchant: c'est probablement encore une sorte de coin à fendre le bois. C'est la seule fois que j'aie trouvé le silex plaquette ainsi préparé. Celui-ci est haut de 10 centimètres, large de 8, épais de 3.

Le silex suivant, même numéro, presque entièrement dénudé et taillé à grands coups, a l'apparence d'un simple éclat. Un examen attentif en fait seul découvrir le travail. Sa longueur est de 13 centimètres, son épaisseur de 5 d'un côté; il est tranchant de l'autre. Une rentrée a été ménagée pour placer l'index près de la pointe qui termine ce tranchant. Cet outil, malgré sa rusticité, est artistement conçu, et un instrument de fer de la même dimension

ne servirait pas mieux à percer ou à découper. On l'employait probablement aux sacrifices. Il est en silex jaune et gris; il provient du banc de l'Hôpital. Préservé du frottement par la quantité de sable dont il était entouré, il a un air de nouveauté qu'on rencontre rarement dans les silex diluviens.

Vient après, même numéro, un petit silex corné, long de 7 centimètres, large de 2 à la tête et finissant en une pointe tranchante et un peu recourbée. Trois arêtes en spirales, qui le parcourent dans sa longueur, lui donnent l'apparence d'un tire-bourre ou d'une vrille. Ces arêtes sont-elles le résultat d'un accident ou celui d'un travail? Je penche pour cette dernière opinion; mais jusqu'à ce qu'un second analogue l'ait confirmée, je ne puis y voir une certitude. J'ajouterai que le silex affecte quelquefois dans sa cassure cette forme contournée.

Le dernier, n° 4, vient de la sablière de Menhecourt où il a été trouvé par l'ouvrier Jules Buvry, à 6 mètres de profondeur, au milieu d'ossements fossiles, parmi lesquels j'ai reconnu des fragmens de bois de cerf. Ce silex gris, panaché de blanc, était, ainsi que les os, dans une masse d'argile limoneuse dont il porte encore les traces. Il est long de 10 centimètres, son diamètre est de 2 à 3. Taillé en ruban dans toute sa longueur, il représente une petite colonne à six faces. Je n'y aurais vu qu'une de ces chevilles déjà décrites, s'il avait eu une pointe; mais coupé à angle droit à chaque extrémité, et coupé avec intention, il ressemble à l'instrument qu'on appelle *chasse-clou*, et il servait probablement à un usage analogue, c'est-à-dire à enfoncer, à l'aide d'une masse, les chevilles que l'on voulait faire pénétrer plus bas que la surface.

Ces instrumens ne sont pas rares dans les bancs diluviens, mais on les confond avec les brisures et les éclats simples. Leur longueur varie de 6 à 18 centimètres, leur largeur de 1 à 4. J'ai remarqué qu'ils étaient toujours d'un silex très-dur. On y employait aussi le silex en table. Une variété de ces outils a la forme d'un cône tronqué fort allongé.

Le n° 5 présente diverses haches et hachettes, provenant des nouveaux bancs diluviens ouverts à la fin de 1846: elles diffèrent peu de celles des autres gissemens.

Quelques-unes sont en silex plaquette et ont la figure de nos

haches de fer. J'ai dit ailleurs que les silex en table ou plaquette se brisant ordinairement en angle, on ne pouvait considérer comme ayant subi une main-d'œuvre que les morceaux à cassure arrondie. Tels sont ceux dont il s'agit.

Les autres haches ou hachettes sont en silex ordinaires plus ou moins ouvrés. Elles font suite à celles qui ont été décrites chapitre XVII, planches 17 et suivantes.

Deux de ces hachettes sont en silex gris; elles étaient entre le tuf et la tourbe bocageuse, sous les sépultures celtiques de la Portelette; mais on se rappellera que nous avons trouvé dans ces sépultures des haches et des couteaux d'origine évidemment diluvienne. Quand les Celtes rencontraient de ces instrumens ou tous autres signes adoptés chez eux, soit comme symboles, soit comme armes, ils les recueillaient avec soin. Il est même à croire qu'ils allaient les chercher dans les bancs même, et qu'ils n'en confectionnaient pour leurs offrandes que lorsqu'ils n'en trouvaient pas.

Sous le n<sup>o</sup> 6 sont encore des haches diluviennes, mais de forme qu'on remarque moins souvent. La première, en silex noir, panachée de blanc, haute de 13 centimètres, large de 8, offre un ovale convexe d'un côté et aplati de l'autre. Elle est tranchante dans toute sa circonférence et pourrait servir de couteau.

Celle qui suit est en silex jaune; elle est longue de 15 centimètres et en a 7 de diamètre dans sa plus grande épaisseur. Sa forme est celle d'une poire très-allongée; c'est encore une forme insolite.

Une troisième variété, de 7 à 10 centimètres de longueur, de 3 à 5 de largeur à la base, va en s'effilant en fer de lance. Ces instrumens, d'une coupe assez élégante, ne sont pas rares dans les bancs diluviens.

Sous le n<sup>o</sup> 7 sont les trois haches de pierre verte décrites page 603, trouvées en 1846 derrière le Champ-de-Mars, non loin du Moulin Quignon. La perfection du travail de ces haches et leur matière bien moins dure que le silex, et dès-lors peu propre à résister au choc et au frottement, ne permettent pas de croire que leur origine soit diluvienne. Nous les avons donc rangées dans la catégorie des haches d'origine incertaine. Leur peu d'épaisseur et la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité de les emmancher solidement, démontrent assez qu'elles ne pouvaient servir ni comme arme, ni comme outil; c'étaient des objets de luxe ou de religion.

Nous revenons aux figures diluviennes. Celles du n° 8, extraites pour la plupart des bancs récemment ouverts, diffèrent peu de celles déjà décrites chapitre XVII, page 372, planche 22, fig. 26, et chapitre XIX, page 408, planche 29, fig. 11; mais elles sont mieux travaillées. Elles représentent des cœurs, les uns arrondis à la partie supérieure, les autres y ayant une rentrée.

Le plus grand est en silex table, long de 14 centimètres sur 10 de largeur et 2 d'épaisseur. Il est nettement taillé dans toute sa circonférence, chose assez rare dans cette sorte de silex.

Son analogue, plus petit, est en silex ordinaire. Il a été trouvé sur le sol.

Le suivant, plus petit encore, n'a que 9 centimètres de hauteur sur 8 à sa plus grande largeur et 15 millimètres d'épaisseur. Il est fait d'un beau silex brun veiné de jaune. Sa forme est celle d'une flèche triangulaire s'arrondissant vers les angles. Ce morceau est fort bien travaillé.

Sous ce même numéro sont d'autres silex de grandeurs diverses. Cette figure en cœur n'est pas rare: des silex roulés l'acquièrent naturellement, mais il est facile de les distinguer des premiers.

Vient après une pierre aplatie, tirant un peu à l'ovale, épaisse d'un centimètre et d'un diamètre de 6, en silex corné, travaillé partout. On en trouve de forme analogue dans les sépultures celtiques, mais le travail n'est pas le même; elles sont aussi d'un silex différent.

Le n° 9, en partie couvert de son écorce et présentant deux saillies ou oreilles, ne paraîtrait qu'un accident, si l'on ne rencontrait pas ses similaires. Voir les dessins.

Sous le n° 10 sont les couteaux indiqués page 416. Parmi ces morceaux, variant de 9 à 13 centimètres, il en est un de silex brun corné, pointillé de blanc, qui a été trouvé à la surface du banc diluvien d'Épagnette près Abbeville. Long de 13 centimètres et large de 3 au milieu, il diffère peu des autres couteaux quant à la forme; mais le fini du travail me fait douter de son origine diluvienne: je le crois plutôt celtique ou gaulois.

Dans cette même sablière d'Épagnette était un silex gris-vert, long de 11 centimètres, large de 6, épais de 4. Ce morceau a l'apparence d'une hache ordinaire; mais à l'examen on reconnaît qu'il devait avoir une autre destination. Très-bombé d'un côté et

formant presque demi-cercle, il est aplati de l'autre, et il l'a été probablement pour poser sur ce plat ou recouvrir quelque chose. Ce morceau est de ceux qu'on trouve rarement. Il était entouré d'une masse de sable jaune, loin des terrains rapportés; il doit être diluvien.

J'ai décrit, chapitre XIX, pages 404 et 405, planche 27, n° 4<sup>xyz</sup>, une variété de silex ouvrés imitant des feuilles de laurier, de tilleul et d'orme. Depuis, j'en ai recueilli dans les mêmes gissemens indiquant d'autres feuilles. Leur longueur est de 5 à 10 centimètres sur 3 à 7 de largeur. Ils sont dessinés fig. 11.

Sous le n° 12 sont des silex taillés en dents de requins, de crocodiliens, etc. Dans quelques-uns l'imitation est parfaite. J'en ai rencontré dans presque tous les gissemens diluviens et même sur le sol. Leur dimension varie de 5 à 9 centimètres de hauteur sur 3 à 8 de largeur à la base. Il y en a d'aplatis; on en voit aussi de très-épais. Les uns finissent en pointes aiguës, d'autres en une sorte de crochets. Les dessins feront mieux connaître ces singulières imitations.

Il en est même où plusieurs dents sont figurées dans le même silex; mais l'intention ni le travail n'y sont bien caractérisés: c'est pour cette raison qu'ils ne sont pas sur les planches.

Dans le chapitre XXIII, page 479, nous avons annoncé que les silex 1<sup>r</sup> et 1<sup>m</sup> n'offraient pas des traces certaines d'un travail humain. Depuis, d'autres pierres de même forme, qu'on peut voir ici sous le n° 13, ont levé tous nos doutes.

Il en est de même du n° 14 que j'avais pris pour un accident et fait effacer des planches; mais je viens de l'y rétablir. Ces silex indiquent un nez surmonté d'un œil ou d'un sourcil. Est-ce bien cela qu'on a voulu faire? Je ne l'affirme pas; mais quant au travail humain, il est indubitable.

Les figures n° 15 font suite à celles décrites chapitre XXIII, page 480, et dessinées planche 52, fig. 2. Elles représentent des quadrumanes; les uns en silex en table, les autres en silex ordinaire, variant de 6 à 16 centimètres de hauteur sur 7 à 20 de largeur.

Ce qui distingue ces morceaux, c'est que, sur la plupart, un accident, une tache, un trou indique l'œil; et cette circonstance se répète trop souvent pour qu'on puisse l'attribuer au hasard.

Le n<sup>o</sup> 16 est une addition au chapitre XXIII, fig. 2, page 481, et présente des têtes de chiens. Celles de profil sont semblables à la fig. 2<sup>e</sup>, planche 52 ; les autres de face ont leurs analogues planche 54, fig. 2.

Sous le n<sup>o</sup> 17 sont des mammifères marins d'espèces analogues à celles dessinées planche 68, n<sup>o</sup> 11, et décrits pages 488 et 489.

Le n<sup>o</sup> 18, silex en table de 16 centimètres de haut sur 27 de large, simule assez bien une tête de caïman ou d'un saurien à museau pointu, différant peu de ceux de la planche 69, fig. 12, page 489. L'intention de ce morceau taillé dans toute sa circonférence ne me paraît pas douteuse ; l'œil qu'on y remarque ne peut pas être un simple accident.

Son analogue est d'un tiers plus petit.

Le n<sup>o</sup> 19 offre trois silex qui font suite à ceux du chapitre XX, page 436, fig. 22, que nous avons considérés comme les types primitifs des monumens druidiques. Ceux-ci indiquent des animaux grossièrement ébauchés. Hauts de 11 à 16 centimètres, larges de 17 à 30, ils ont été taillés pour tenir d'aplomb sur leur base.

Nous finirons-là cette note, bien qu'il nous reste beaucoup de morceaux à décrire ; mais le nombre peut en augmenter encore. Les chemins de fer entrepris dans ces départemens ont nécessité l'emploi d'une masse énorme de silex. Partout on a ouvert les bancs qui sillonnent ce pays où on les rencontre à une petite profondeur posés sur la craie. Ces dépôts diluviens se ressemblent tous et je renvoie aux coupes des terrains, pages 234, 253 et 254, et aux descriptions que j'en ai données.

Cette grande exploitation a été très-favorable à mes études et j'ai pu, pendant l'année 1846 et les premiers mois de 1847, recueillir beaucoup d'échantillons nouveaux ; et le nombre de planches, qui ne devait être que de 50, est aujourd'hui de 80, présentant environ 1600 figures. Ces dessins, exécutés sous mes yeux, sur les morceaux même et lithographiés ensuite, sont d'une exactitude parfaite, ainsi qu'on peut s'en assurer à la vue des originaux que tous les amateurs peuvent encore visiter chez moi.

Quant aux morceaux qui restent à classer, j'en ferai, comme je l'ai annoncé, l'objet d'un travail supplémentaire dans lequel seront comprises les découvertes que ne peuvent manquer de faire les personnes qui exploreront avec attention des terrains analogues à

ceux que j'ai décrits. Mais je leur rappellerai qu'il faut ici de la persévérance, que cette recherche exige une habitude qu'elles n'obtiendront qu'après avoir rapproché et comparé beaucoup de silex et s'être bien rendu compte des formes qu'ils affectent, soit dans leur état primitif et lorsqu'ils sortent de la craie, soit dans leurs cassures et leurs accidens. Dans le principe, les archéologues eux-mêmes pourraient s'y tromper et voir un travail humain là où il n'en existe pas, puis rejeter ou laisser passer inaperçus des morceaux ouvrés; mais après quelques jours d'étude, l'expérience viendra et ils ne s'y tromperont plus.

Une découverte en amène une autre; nous engageons donc ceux qui ouvriront des terrains neufs ou qui n'ont pas encore été atteints par la pioche moderne, à recueillir tout ce qui peut y faire soupçonner la vie et le passage des hommes. Je ne parle pas des vases ou de leurs tessons; sans doute leur forme et la nature de leur pâte peuvent, presque aussi bien qu'une inscription ou qu'une médaille, indiquer l'état plus ou moins avancé d'une nation; mais il s'agit ici d'une période séparée de nous, non-seulement par les siècles, mais par une ou plusieurs révolutions géologiques, et dès-lors par des convulsions telles que les corps d'une dureté médiocre n'ont pas pu y résister. Comme ce ne serait que dans des cas tout-à-fait exceptionnels que l'on rencontrerait des vases antédiluviens, il n'y faut pas compter; et ce qui nous reste à chercher sont des pierres dont la cassure ne nous paraîtra pas naturelle et en même temps des ossemens et jusqu'aux fragmens de bois, quelque peu d'intérêt que ces reliques semblent d'abord présenter.

J'ai déjà fait observer qu'en étudiant les débris des grands quadrupèdes que recèlent les tourbières, il n'était pas impossible de distinguer à la fracture des os et aux cicatrices qu'ils portent, si elles provenaient de la main de l'homme ou de la dent des animaux. En effet, quel que soit l'instrument dont l'homme se soit servi, fer, pierre ou coquillage, on en reconnaît facilement le tranchant; et la blessure que peut faire l'animal par son choc, sa griffe ou sa mâchoire, n'y ressemble en rien. Les accidens naturels s'en rapprochent moins encore; il n'y a donc pas à s'y tromper. Or, ce cachet de la main humaine, ce stigmaté de nos armes ou de nos outils, j'ai cru l'apercevoir même sur des

débris fossiles. Était-ce prévention? C'est à d'autres à répondre : la solution sera dans leurs propres observations.

Les troncs d'arbres des tourbières et des forêts sous-marines doivent aussi être l'objet d'investigations attentives. Ici encore la trace de l'homme peut n'être pas complètement effacée, et ces arbres ont pu tomber sous la cognée de pierre.

Et l'homme dont la jeune intelligence avait fabriqué cet instrument, cet homme devant la vieillesse duquel notre raison s'étonne, cet homme des premiers jours, pourquoi, lorsque nous retrouvons ses œuvres, ne découvririons-nous pas ses os?

Peut-être les a-t-on déjà trouvés, mais on n'y a pas cru : le préjugé a tué l'évidence. Ces ossemens de l'homme d'alors offrant, comme tous ceux des autres êtres anté-diluviens, des dissemblances avec les formes présentes, on ne s'est attaché qu'à ces dissemblances et l'on n'a pas vu les rapprochemens; ou quand on les a vus, on les a repoussés comme dégradant l'humanité. C'est un quadrumane, a-t-on dit, c'est quelque monstre, quelque cétacé inconnu, quelque mammifère sans analogue; mais quant à l'homme, ce ne peut être lui, puisqu'il n'y avait pas d'homme.

Certes, ce raisonnement n'eut été ni celui de Cuvier ni de ses collaborateurs et pas d'avantage de nos savans professeurs actuels : le rapprochement n'eut échappé à aucun. Mais celui qui trouve n'est pas toujours celui qui sait. L'œil du savant ne peut être partout, et les objets qu'on soumet à son examen sont quelquefois si dénaturés, ou bien encore les renseignemens dont on les accompagne sont si vagues, si incomplets, disons plus, si souvent faux, qu'ils peuvent étonner, mais non convaincre; et devant la possibilité d'une erreur, la raison, comme la science, ne peut que s'abstenir.

Mais quand une chose existe, tôt ou tard elle se montre. Une présomption conduit à un indice, cet indice à une demi-preuve; et l'homme de science, l'homme de raison se dit enfin : c'est possible. Alors le voile se déchire, les faits se groupent, s'accumulent et la vérité apparaît toute entière.

Il en sera de même ici, et les preuves matérielles viendront à l'appui des probabilités rationnelles. Je le demande encore, qu'on me pardonne de revenir si souvent sur ce point : s'il y avait des êtres humains à l'époque des derniers cataclysmes qui ont changé la surface



de la terre, et je ne vois pas pourquoi il n'y en aurait pas eu quand toutes les espèces voisines de l'homme par leurs sens, leurs formes, leurs besoins, leurs passions, leurs plaisirs et leurs souffrances, espèces qui ne peuvent vivre qu'aux mêmes conditions que l'homme, y étaient depuis long-temps, si, dis-je, il y avait des hommes, on doit retrouver leurs os comme on retrouve ceux des races contemporaines. Sans doute moins anciens que les animaux, ces hommes étaient aussi moins nombreux : de là cette difficulté de ressaisir leurs traces, difficulté que complique encore la nuance des formes ; mais la difficulté n'est pas l'impossibilité. Que l'on continue donc les recherches, que l'on ne dédaigne aucun indice, et ces traces irréfragables, ces fossiles humains, on les découvrira.

Alors si cet essai n'est pas oublié, si quelques pages ont résisté au temps, on reconnaîtra que nous ne nous étions pas trompé sur l'âge des monumens que nous venons de décrire.

---

#### NOTE 51<sup>e</sup>.

A la fin de juin 1847, sur les indications que m'avait données M. Elie de Beaumont, j'ai visité plusieurs bancs diluviens des environs de Paris, notamment ceux qui sont derrière les Invalides et près de Saint-Germain-en-Laye. Ces bancs ne diffèrent en rien à ceux du bassin de la Somme ; leur rapport avec les gissemens de l'Hôpital, Moulin Quignon, Menhecourt, etc., d'où proviennent la majeure partie des instrumens antédiluviens décrits dans ce livre, est tel qu'on croirait qu'ils en sont la continuité : même sable, même disposition des lits, même silex, et probablement mêmes ossemens fossiles ; aussi, je ne doute pas que si l'on faisait une exploration attentive des couches qui contiennent ces ossemens ou qui sont au-dessous, on n'y rencontrât des silex travaillés. J'en ai même recueilli un dans le banc du Vesinet, près de Saint-Germain ; il était dans le sable gris, à 3 mètres de la surface ; mais comme il était dépouillé de sa gangue sabloneuse et qu'il a pu être jeté là par un éboulement, je n'en parle que comme renseignement.

NOTE 52<sup>e</sup>.

Le 13 juillet, M. de Frières, de Tours (Somme), m'ayant annoncé qu'il faisait ouvrir une tombelle dans sa propriété de Cauroy-lès-Tours, je m'y suis rendu avec lui. J'ai trouvé sur les lieux MM. des Mazis, d'Ancennes et Darsy, propriétaires du voisinage et amateurs éclairés d'archéologie.

La tombelle forme un tertre dont la circonférence est d'environ 100 mètres et la plus grande élévation de 2 mètres 30 centimètres au-dessus du sol. Ouverte jusqu'à 30 centimètres au-dessous de ce sol, voici ce qu'elle a présenté :

A 35 centimètres de la surface, une couche de cendres et de charbon de bois, épaisse de 3 à 4 centimètres; ensuite 15 à 18 centimètres d'argile; un second lit de cendres de 3 à 4 centimètres; puis une autre couche d'argile de 68 centimètres; un troisième lit de cendres de 6 à 8 centimètres, mélangé de charbon de bois et de paille brûlée. De distance en distance, le lit de cendres est plus épais et contient des parcelles d'ossemens et de dents calcinées, parmi lesquelles on reconnaît des fragmens de machoire de sanglier.

Au centre, une sorte d'aire pavée en tessons de tuiles à rebords dites *pannes romaines*, posées à plat et environnées de forts silex. Cette aire, à peu près circulaire, a 1 mètre de diamètre. Au-dessus sont des cendres; au-dessous de l'argile battue. Au milieu des cendres est une masse de sable gris très-fin pétrie à la main, assez dure et ayant une forme ovale qui se rapproche un peu de celle des haches de silex. Cette masse, longue de 16 centimètres, large de 9, est épaisse de 4.

Dans toutes les parties de la tombelle et même à la surface, sont des tessons de tuiles et des poteries grises et blanchâtres, de fabrique romaine ou gallo-romaine. Dans l'intérieur est un grès légèrement poli et un morceau de meule en pouding. Dans la principale couche de cendres, étaient un éperon en fer et un fer de cheval.

M. Darsy qui, en 1845, avait fait ouvrir une autre tombelle à Gamaches, à 10 kilomètres de celle-ci, m'a dit qu'elle offrait les

mêmes dispositions, sauf l'aire centrale qui n'y existait pas; mais les débris d'ossemens y étaient plus nombreux. On y trouva aussi des éperons, des pointes de flèches en fer, un vase de terre grise et des ornemens en bronze.

D'ailleurs, il n'existait dans l'une ni l'autre aucune couche de silex brisés, aucune arme en pierre: ce qui annoncerait que ces tombelles sont peu anciennes et ne remontent probablement qu'aux III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècles.

---

### NOTE 53<sup>e</sup>.

On a vu que la recherche des antiquités celtiques nous avait parfois procuré d'autres débris, tels que des armes en bronze de l'époque gauloise et romaine, ou en fer du moyen-âge, dont quelques-unes proviennent des champs de bataille de Crécy et d'Azincourt, etc. Ces objets sont maintenant au musée d'artillerie de Paris, auquel je les ai donnés. Dans le nombre, figure une petite pièce de canon et des boulets en pierre des premiers temps de l'artillerie.

Des instrumens en fer, haches, pioches, serpes, etc., ont dernièrement été recueillis à Caubert-lès-Abbeville, sous les retranchemens du camp dit *de César*. Je les destine au même musée. Ils ont indubitablement servi aux soldats employés à la construction de ce camp. Les morceaux de cette nature, quand leur origine est authentique, sont précieux pour l'histoire. Ils suppléent à la tradition et presque aux livres, car l'on juge non moins bien l'homme par ce qu'il a fait que par ce qu'il a dit.

Cherchons donc des monumens, ou à défaut les outils qui ont servi à les construire. Mais ce n'est pas assez de les découvrir, il faut les utiliser, et on ne le peut mieux qu'en les déposant dans un de nos musées publics.

Parmi ceux de la capitale, celui d'artillerie se fait remarquer par l'ordre parfait et le classement tout historique qui y règnent, dus spécialement à M. le lieutenant-général Gourgaud, qui l'a enrichi de dons bien autrement précieux que mes modestes offrandes.

---

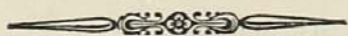
## ERRATA.

- Page 23, ligne 18, page 24, ligne 2, page 27, ligne 5, Brogniart, lisez : Brongniart.
- Page 62, ligne 5, après singe, ajoutez : le castor.
- Le numéro de pagination a été omis aux deux pages qui se trouvent entre celles 252 et 255, ajoutez : 253 et 254.
- Page 323, ligne 13, fig. 3<sup>b</sup>, lisez : 2<sup>b</sup>.
- Page 334, ligne 18, fig. 19<sup>c</sup>, lisez : 19<sup>b</sup>.
- Page 338, ligne 5, couteau arrondi, lisez : couteau tranchant.
- Page 354, ligne 20, après celtiques, ajoutez : ou diluviens.
- Page 375, ligne 4, 29<sup>b</sup>, lisez : 29<sup>bcdefg</sup>.
- Page 413, ligne 23, fig. 15<sup>a</sup>, lisez : 16<sup>a</sup>.
- — ligne 24, fig. 15<sup>b</sup> et 15<sup>c</sup>, lisez : 16<sup>b</sup> et 16<sup>c</sup>.
- — ligne 26, fig. 15<sup>def</sup>, lisez : 16<sup>def</sup>.
- Page 416, ligne 25, ajoutez : Voir les planches supplémentaires 76, 77, 78, 79 et 80, et la note 50, pages 613 et suivantes.
- Page 429, ligne 25, n° 15<sup>a</sup>, lisez : 15 et 15<sup>a</sup>.
- Page 434, ligne 8 et ligne 10, trois, lisez : quatre.
- Page 448, ligne 1, brisées, lisez : irisées.
- Page 479, ligne 2, de trois quarts, lisez : de profil.
- Page 491, ligne 8, après le mot douteux, ajoutez : quatre autres têtes d'oiseaux dessinées sous le même n° 16, offrent un travail plus certain.
- — ligne 29, après le mot probable, ajoutez : j'en ai depuis trouvé d'autres. (Voir le même n° 19).
- Page 492, ligne 7, après le mot bancs, ajoutez : et plus tard deux autres encore, dessinés même n° 20.
- Page 493, ligne 8, après le mot semblable, ajoutez : sous le même n° 23 est un silex jaunâtre évidemment taillé, représentant un oiseau entier.
- Page 556, ligne 3, à la suite des chapitres XIV et XV, lisez : à la suite du chapitre XV.
- Page 588, ligne 8, genre humain, lisez : génie humain.

# ANTIQUITÉS CELTIQUES ET ANTÉDILUVIENNES.



## INDUSTRIE PRIMITIVE.

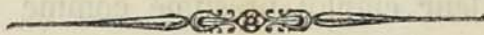


### TABLE DES CHAPITRES.



	Pages.
CHAPITRE I. De l'Industrie primitive : aperçu général. . . . .	1
II. Des premiers habitans des Gaules. . . . .	16
III. Du sol antique et de son exploration. . . . .	33
IV. Les monumens dits celtiques ou druidiques ne sont pas les plus anciens des Gaules. . . . .	59
V. Poteries celtiques et de la période antérieure.	72
VI. Comment se fabriquaient les instrumens en pierre dits celtiques. . . . .	97
VII. De la destination des instrumens de pierre. De leur emploi présumé comme signes et ca- ractères. . . . .	117
VIII. Des instrumens qui ont succédé aux haches de pierre, et des autres signes qui se rapprochent des temps modernes. . . . .	135
IX. Des gissemens antiques et des conséquences qu'on peut tirer de leur position. . . . .	16
X. Indication des fouilles faites à Abbeville en 1837 au lieu dit la Portelette, aujourd'hui porte de Rouen. . . . .	82

	<i>Pages.</i>
CHAPITRE XI. Fouilles de 1838 à 1845 des terrains entourant Abbeville. Exploration du sol de la ville et du lit de la Somme. . . . .	203
XII. Terrains diluviens. Fouille dans la sablière de Menhecourt-lès-Abbeville. . . . .	217
XIII. Exploration d'autres bancs diluviens. . . . .	247
XIV. Descriptions et explications des planches. In- strumens en os et de cerf. . . . .	278
XV. Instrumens en os et d'animaux. . . . .	301
XVI. Instrumens en pierre. Haches celtiques. . . . .	321
XVII. Haches diluviennes. . . . .	347
XVIII. Couteaux celtiques. . . . .	378
XIX. Couteaux diluviens. . . . .	400
XX. Types primitifs des monumens druidiques, dits pierres levées, peulvans, menhirs, dolmens, etc. . . . .	417
XXI. Des idoles, signes, caractères, hiéroglyphes primitifs. . . . .	439
XXII. Figures et symboles de l'époque celtique. . . . .	461
XXIII. Figures et symboles de la période antédilu- vienne. . . . .	475
Notes et correspondance. . . . .	501









4116698

DATE DUE

DUE	RETURNED
D MAR 21 1978	MAY 4 1978
M MAR 22 1983	
R. Apr. 19,	

NOT FOR  
MCGILL UNIVERSITY LIBRARY  
CIRCULATION

P



B663a

499514

v.1

